



METRIS

Notice d'utilisation



4475842402

N° de commande 6463 7304 43 Référence 447 584 24 02 Edition 10-15

METRIS



Mercedes-Benz

Symboles

ATTENTION

Les avertissements servent à attirer votre attention sur les situations pouvant mettre en danger votre santé ou votre vie ou pouvant mettre en danger la santé ou la vie d'autres personnes.

Protection de l'environnement

Les remarques relatives à la protection de l'environnement vous fournissent des informations sur un comportement écologique responsable ainsi que sur l'élimination du véhicule dans le respect des règles de protection de l'environnement.

 Les remarques relatives aux dommages matériels vous informent sur les risques de dommages possibles sur votre véhicule.

 Remarques pratiques ou autres informations pouvant vous être utiles.

- ▶ Ce symbole indique une opération à effectuer.
- ▶ Une succession de ces symboles indique une suite d'opérations à effectuer.
- (▷ page) Ce symbole vous indique où trouver d'autres informations relatives à un thème.
- ▷ ▷ Ce symbole indique que la description de l'avertissement ou de l'opération se poursuit à la page suivante.

Affichage Cette police de caractères indique un affichage sur le visuel.

Marques déposées

ESP® est une marque déposée de Daimler AG.

Distributeur du véhicule

Mercedes-Benz USA, LLC
One Mercedes Drive
Montvale, NJ 07645-0350
www.mbusa.com
Customer Assistance Center :
1-877-762-8267

Mercedes-Benz Canada, Inc.
98 Vanderhoof Avenue
Toronto, ON M4G 4C9
www.mercedes-benz.ca
Customer Relations Department :
1-800-387-0100

Mercedes-Benz USA, LLC et Mercedes-Benz Canada, Inc. sont des entreprises de Daimler.

Mentions légales

Internet

Pour en savoir plus sur les véhicules Mercedes-Benz et sur Daimler AG, consultez les sites Internet suivants :

<http://www.mercedes-benz.com>

<http://www.mbusa.com> (uniquement pour les Etats-Unis)

<http://www.mercedes-benz.ca> (uniquement pour le Canada)

Rédaction

Pour toutes les questions et suggestions relatives à cette notice d'utilisation, veuillez vous adresser à la rédaction technique dont l'adresse est indiquée sur la page de titre.

© Mercedes-Benz USA, LLC

© Mercedes-Benz Canada, Inc.

Mercedes-Benz USA, LLC et Mercedes-Benz Canada, Inc. sont des entreprises de Daimler.

Toute reproduction, traduction ou publication, même partielle, interdite sans notre autorisation écrite.

Constructeur du véhicule

Daimler AG
Mercedesstraße 137
70327 Stuttgart
Allemagne

Bienvenue dans l'univers de Mercedes-Benz!

Avant de prendre la route pour la première fois, nous vous recommandons de lire attentivement cette notice d'utilisation et de vous familiariser avec votre véhicule. Pour votre sécurité et pour augmenter la durée de fonctionnement de votre véhicule, suivez les instructions et avertissements qui figurent dans cette notice d'utilisation. Leur non-respect peut provoquer des dommages corporels et endommager le véhicule.

Tout dommage sur le véhicule résultant du non-respect des instructions n'est pas couvert par la New Vehicle Limited Warranty.

L'équipement ou la désignation de votre véhicule peut différer en fonction

- Modèle
- de la commande
- du pays de livraison
- de la disponibilité

Les illustrations qui figurent dans cette notice d'utilisation se rapportent à un véhicule avec direction à gauche. La disposition des pièces du véhicule et des éléments de commande est inversée sur les véhicules avec direction à droite.

Mercedes-Benz adapte en permanence ses véhicules à une technologie en constante évolution.

Mercedes-Benz se réserve le droit de modifier les points suivants :

- Forme
- Equipement
- Solutions techniques

L'équipement de votre véhicule peut donc différer en certains points des informations décrites dans cette notice.

Les documents suivants font partie du véhicule :

- Notice d'utilisation
- Carnet de maintenance
- Notices d'utilisation complémentaires spécifiques à certains équipements

Conservez toujours la version imprimée des documents à bord du véhicule. Remettez tous les documents au nouveau propriétaire en cas de revente du véhicule.

| | | | |
|---------------------------------|-----------|--|------------|
| Index alphabétique | 3 | Du premier coup d'œil | 39 |
| Introduction | 29 | Sécurité | 49 |
| | | Ouverture et fermeture | 75 |
| | | Sièges, volant et rétroviseurs | 92 |
| | | Eclairage et essuie-glaces | 102 |
| | | Climatisation | 118 |
| | | Conduite et stationnement | 131 |
| | | Ordinateur de bord et affichages | 185 |
| | | Rangement et autres | 253 |
| | | Transport | 258 |
| | | Maintenance et entretien | 267 |
| | | Assistance dépannage | 290 |
| | | Jantes et pneumatiques | 299 |
| | | Caractéristiques techniques | 330 |

A

ABS (système antiblocage de roues)

| | |
|--|-----|
| Consignes de sécurité importantes | 70 |
| Fonctionnement/remarques | 70 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 224 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 209 |
| Voyant d'alerte | 244 |

Accélération

voir Kickdown

Accident

| | |
|--|----|
| Mesures automatiques après un accident | 63 |
|--|----|

Accoudoirs 99**Additifs**

| | |
|--------------------|-----|
| Essence | 334 |
| Huile moteur | 336 |

Affichage

voir Voyants de contrôle et d'alerte

Aide active au stationnement

| | |
|---|-----|
| Consignes de sécurité importantes | 169 |
| Détection d'une place de stationnement | 170 |
| Fonctionnement/remarques | 169 |
| Interruption et désactivation de l'aide active au stationnement | 173 |
| Message sur le visuel | 234 |
| Sortie d'une place de stationnement | 172 |
| Stationnement | 171 |
| Traction d'une remorque | 169 |

Aide au démarrage du moteur 293**Aide au démarrage en côte** 134**Aide au stationnement**

| | |
|------------------------------------|-----|
| Aide active au stationnement | 169 |
| voir Caméra de recul | |
| voir PARKTRONIC | |

Airbag

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 225 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 210 |
| Système de classification des occupants (OCS) | 57 |
| Voyant PASSENGER AIR BAG OFF ... | 50 |

Airbag rideau

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 229 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 214 |

Airbags

| | |
|---|----|
| Airbags frontaux (conducteur, passager) | 56 |
| Airbags latéraux | 56 |
| Airbags rideaux | 57 |
| Consignes de sécurité importantes | 54 |
| Déclenchement | 62 |
| Introduction | 54 |

Airbags latéraux 56**Airbags rideaux**

| | |
|------------------------------|----|
| Mode de fonctionnement | 57 |
|------------------------------|----|

Alarme

voir EDW (alarme antivol et anti-effraction)

Alarme antivol et antieffraction

voir EDW (alarme antivol et anti-effraction)

Alcool au volant 148**Alerte de distance (voyant d'alerte)** 250**Allumage automatique de l'éclairage extérieur**

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 230 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| voir Eclairage | |

Allume-cigare 255**Ampoules, remplacement**

voir Remplacement des ampoules

| | |
|--|-----|
| Anneau d'arrimage | |
| Charge autorisée | 341 |
| Anneau de remorquage | 290 |
| Antidémarrage | 74 |
| Appareils de communication | |
| Homologation du type/fréquences | 330 |
| Utilisation | 256 |
| Appui-tête | |
| Consignes de sécurité importantes | 98 |
| Dépose et pose | 98 |
| Réglage (manuel) | 98 |
| Aquaplanage | 151 |
| Arrêt automatique du moteur (fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur) ... | 135 |
| Arrêt de l'alarme (ATA) | 74 |
| Arrière | |
| Allumage et extinction de l'éclairage intérieur | 106 |
| Variantes de sièges | 94 |
| Arrière du véhicule | |
| Mise en marche et arrêt de la climatisation | 121 |
| Réglage de la température | 123 |
| Réglage des buses de ventilation ... | 129 |
| Assistance au freinage | |
| voir BAS (freinage d'urgence assisté) | |
| Assistance routière (panne) | 30 |
| Assistant de trajectoire | |
| Activation et désactivation | 163 |
| Fonctionnement/remarques | 162 |
| Message sur le visuel | 235 |
| Réglage de la sensibilité | 164 |
| Réglage de la sensibilité (ordinateur de bord) | 203 |
| Atelier | |
| voir Atelier qualifié | |
| Atelier agréé | |
| voir Atelier qualifié | |
| Atelier qualifié | 34 |
| ATTENTION ASSIST | |
| Activation et désactivation (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 203 |
| Activation et désactivation (véhicules sans volant multifonction) | 192 |
| Fonctionnement/remarques | 164 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 234 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 219 |
| Avant le départ | |
| Consignes de sécurité importantes | 132 |
| Avertissements | |
| Étiquettes autocollantes | 31 |
| Avertisseur d'angle mort | |
| Activation | 162 |
| Activation et désactivation (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 203 |
| Avertisseur de collision | 161 |
| Consignes de sécurité importantes | 160 |
| Message sur le visuel | 237 |
| Remarques/fonctionnement | 160 |
| Traction d'une remorque | 162 |
| Voyant d'alerte | 161 |
| Zone de surveillance des capteurs | 161 |
| Avertisseur de collision | |
| voir COLLISION PREVENTION ASSIST | |
| Avertisseur de distance | 157 |
| Avertisseur de marche arrière | 134 |
| Avertisseur de perte de concentration | |
| voir ATTENTION ASSIST | |
| B | |
| Bacs et compartiments de rangement | |
| Boîte à gants | 253 |
| Consignes de sécurité importantes | 253 |

| | | | |
|--|-----|---|-----|
| Filet de rangement | 254 | Démarrage du moteur | 133 |
| Range-lunettes | 253 | Engagement de la marche arrière .. | 138 |
| Balais d'essuie-glace | | Engagement de la position de marche | 138 |
| Consignes de sécurité importan- tes | 113 | Gammes de rapports | 140 |
| Indicateur d'encrassement | 114 | Indicateur de la boîte de vitesses (levier sélecteur DIRECT SELECT) .. | 139 |
| Nettoyage | 285 | Indicateur du programme de vitesses | 139 |
| Remplacement (lunette arrière) | 115 | Kickdown | 142 |
| Remplacement (pare-brise) | 114 | Levier sélecteur DIRECT SELECT ... | 138 |
| Banquette arrière | | Message sur le visuel | 240 |
| Aide à la montée et à la descente | 95 | Mode de fonctionnement de secours | 144 |
| Ancrage de siège | 94 | Palettes de changement de rap- port au volant | 143 |
| Dépose et pose (banquette arrière standard) | 96 | Passage au point mort | 138 |
| Glissières de siège | 94 | Passage dans la position de sta- tionnement | 138 |
| Possibilités de montage | 94 | Passage des rapports | 140 |
| Remarques générales | 94 | Position de la pédale d'accéléra- teur | 142 |
| Variantes de sièges | 94 | Positions de la boîte de vitesses | 139 |
| BAS (freinage d'urgence assisté) | | Problème (défaut) | 144 |
| Fonctionnement/remarques | 71 | Programmes de vitesses | 141 |
| Battants | | Recommandation de changement de rapport | 143 |
| Cotes d'ouverture | 340 | Recommandations pour la con- duite | 142 |
| Batterie (véhicule) | | Touche de sélection du pro- gramme | 141 |
| Branchement et pose | 280 | Traction d'une remorque | 142 |
| Débranchement et dépose | 278 | Vue d'ensemble | 137 |
| Batterie du véhicule | | Buses de ventilation | |
| Aide au démarrage du moteur | 293 | Consignes de sécurité importan- tes | 128 |
| Charge | 281 | Réglage des buses arrière | 129 |
| Emplacement | 278 | Réglage des buses centrales | 129 |
| Entretien | 282 | Réglage des buses latérales | 129 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifon- ction) | 232 | | |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 217 | | |
| Batteries du véhicule | | | |
| Consignes de sécurité importan- tes | 276 | | |
| Bluetooth® Audio | 199 | | |
| Boîte à gants | 253 | | |
| Boîte de vitesses | | | |
| voir Boîte de vitesses automatique | | | |
| Boîte de vitesses automatique | | | |
| Changement de rapport manuel | 143 | | |
| Consignes de sécurité importan- tes | 137 | | |
| Dégagement | 142 | | |
| | | C | |
| | | Calandre de radiateur | 36 |
| | | Californie | |
| | | Informations importantes pour les particuliers et preneurs de leas- ing | 30 |

- Caméra**
voir Caméra de recul
- Caméra de recul**
Activation et désactivation 175
Affichages sur le visuel 176
Consignes de nettoyage 286
Consignes de sécurité importantes 174
Fonction Attelage d'une remorque 178
Fonctionnement/remarques 174
Remarques générales 174
Stationnement en marche arrière .. 176
- Capot**
Consignes de sécurité importantes 267
Fermeture 268
Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 240
Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 222
Ouverture 268
- Capteur de luminosité**
Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 230
Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 215
- Capteur de pluie**
Réglage de la sensibilité 112
Réglage de la sensibilité (véhicules équipés d'un volant multifonction) 206
Réglage de la sensibilité (véhicules sans volant multifonction) 192
- Capteurs (consignes de nettoyage)** 286
- Caractéristiques**
voir Caractéristiques techniques
- Caractéristiques du véhicule** 340
- Caractéristiques techniques**
Capacités 332
Caractéristiques du véhicule 340
Dimensions du véhicule 340
Dispositif d'attelage 342
Glissière 341
Pneus/roues 326
Points d'arrimage 341
Rail d'arrimage 341
Système de portage arrière 341
Systèmes de portage 341
- Carburant**
Additifs (essence) 334
Affichage de l'autonomie (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
Affichage de l'autonomie (véhicules sans volant multifonction) 189
Affichage de la consommation actuelle (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
Affichage de la consommation actuelle (véhicules sans volant multifonction) 190
Capacité du réservoir/réserve 333
Consignes de sécurité importantes 332
Données statistiques (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
Données statistiques (véhicules sans volant multifonction) 189
Jauge (véhicules équipés d'un volant multifonction) 43
Jauge (véhicules sans volant multifonction) 188
Problème (défaut) 146
Qualité de l'essence 333
Ravitaillement en carburant 144
Recommandations pour la conduite 148
Remarques sur la consommation .. 334
Voyages à l'étranger 149
- Carte mémoire (audio)** 199
- Cas d'urgence**
Mesures automatiques après un accident 63
- Ceintures**
voir Ceintures de sécurité
- Ceintures de sécurité**
Bouclage 52
Consignes de sécurité importantes 51

- Débouclage 53
 Introduction 50
 Nettoyage 288
 Réglage en hauteur 52
 Utilisation correcte 52
 Voyant d'alerte 242
 Voyant d'alerte (fonctionnement) 54
- Cendriers** 255
- Centre d'assistance à la clientèle** 34
- Centre pour van commercial**
- Mercedes-Benz**
 voir Atelier qualifié
- Chaînes antidérapantes**
 voir Chaînes neige
- Chaînes neige** 302
- Changements des réglages du système de verrouillage** 76
- Charge**
 Arrimage 260
- Charge autorisée sur essieu (en cas de traction d'une remorque)** 342
- Chargement**
 Transport 258
- Charge sur le toit (système de portage)** 341
- Charge tractée et charge sur timon** 182
- Chauffage**
 voir Climatisation
- Chauffage arrière**
 voir Climatisation
- Chauffage de la lunette arrière**
 Mise en marche et arrêt 127
 Problème (défaut) 127
- Chauffage du compartiment passagers**
 voir Climatisation
- Clé**
 Clé de secours 76
 Consignes de sécurité importantes 75
 Contrôle des piles 78
 Fermeture confort 90, 128
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 241
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 222
 Modification de la programmation 76
 Ouverture confort 90
 Perte 79
 Positions de la clé dans le contacteur d'allumage 132
 Problème (défaut) 79
 Remplacement des piles 78
 Verrouillage et déverrouillage centralisés des portes 75
- Clé de secours**
 Fonctionnement/remarques 76
 Rangement 77
 Retrait 77
 Verrouillage du véhicule 77
- Clignotants**
 Allumage et extinction 104
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 230
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 215
 Messages sur le visuel Remorque (véhicules équipés d'un volant multifonction) 229
 Messages sur le visuel Remorque (véhicules sans volant multifonction) 214
 Remplacement des ampoules (clignotants latéraux) 111
 Remplacement des ampoules arrière 111
 Remplacement des ampoules avant 110
 voir Clignotants
- Clignotants additionnels**
 Remplacement des ampoules 111
- Climatisation**
 Activation et désactivation de la fonction de synchronisation 126
 Climatiseur arrière 121
 Consignes de sécurité importantes 118
 Dégivrage du pare-brise 126
 Désembuage des vitres 126

- Informations sur le TEMPOMATIC (climatiseur) 119
- Informations sur le THERMOTRONIC (climatiseur automatique 2 zones) 120
- Mise en marche et arrêt 121
- Mise en marche et arrêt du chauffage de la lunette arrière 127
- Mise en marche et arrêt du recyclage d'air 127
- Mise en marche et arrêt du système d'utilisation de la chaleur résiduelle 128
- Problèmes relatifs au chauffage de la lunette arrière 127
- Réfrigérant 338
- Réfrigérant (capacité) 339
- Refroidissement avec déshumidification de l'air 123
- Réglage de la répartition d'air 124
- Réglage de la température 123
- Réglage des buses de ventilation ... 128
- Réglage du débit d'air 125
- Régulation automatique 123
- Unité de commande du TEMPOMATIC (climatiseur) 119
- Unité de commande du THERMOTRONIC (climatiseur automatique 2 zones) 120
- Vue d'ensemble des systèmes 118
- Climatiseur**
voir Climatisation
- Climatiseur arrière**
voir Climatisation
- Climatiseur automatique**
voir Climatisation
- Climatiseur dans le compartiment passagers**
voir Climatisation
- Code peinture** 331
- Code QR**
Fiche de désincarcération 37
- COLLISION PREVENTION ASSIST**
Activation et désactivation de l'avertisseur de distance 203
- Avertisseur de distance 157
- Fonctionnement/remarques 157
- Freinage d'urgence assisté adaptatif 159
- Message sur le visuel 235
- Combiné d'instruments**
Touches (véhicules sans volant multifonction) 187
- Voyants de contrôle et d'alerte (véhicules équipés d'un volant multifonction) 44
- Voyants de contrôle et d'alerte (véhicules sans volant multifonction) 42
- Vue d'ensemble (véhicules équipés d'un volant multifonction) 43
- Vue d'ensemble (véhicules sans volant multifonction) 41
- Combiné interrupteur** 104
- Compartiment de chargement**
Configuration 260
- Sièges 94
- Compartiments de rangement**
voir Bacs et compartiments de rangement
- Composants du véhicule commandés par radio**
Déclaration de conformité 33
- Compte-tours** 186
- Conducteur (siège)**
voir Sièges
- Conduite en tout-terrain** 152
Consignes de sécurité importantes 152
- Contrôles à effectuer après un trajet 154
- Consignes de rodage** 131
- Console centrale**
Éléments de commande 46
- Contacteur d'allumage**
voir Positions de la clé dans le contacteur d'allumage

Contenu du réservoir

- Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) 43, 188
- Affichage de l'autonomie (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
- Affichage de l'autonomie (véhicules sans volant multifonction) 189

Contrôle des gaz d'échappement 149**Contrôle du véhicule**

voir Préparatifs avant le départ

Couple de serrage des vis de roue .. 325**Coupure de l'alimentation en poussée** 148**Crevaision**

- Changement de roue/montage de la roue de secours 322

Cric

- Compartment de rangement situé à l'arrière 291
- Contenu de l'outillage de changement de roue 290
- Points d'appui 323
- Rangement 290
- Rangement dans le compartiment de chargement 292
- Support dans le compartiment de rangement 292
- Utilisation 323

D**Date**

- Réglage (véhicules équipés d'un volant multifonction) 205
- Réglage (véhicules sans volant multifonction) 193

Déclarations de conformité 33**Démarrage**

- Boîte de vitesses automatique 133
- voir Démarrage (moteur)

Démarrage (moteur) 133**Démarrage automatique du moteur (fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur)** 136**Démarrage du moteur avec une autre batterie**

voir Aide au démarrage du moteur

Démarrage du moteur par remorquage du véhicule

- Consignes de sécurité importantes 295
- Démarrage de secours du moteur .. 297

Démarrage du véhicule

Aide au démarrage en côte 134

Désembuage des vitres

voir Climatisation

Détection de voie automatique

voir Assistant de trajectoire

Déverrouillage

- Avec la clé de secours 76
- De l'intérieur (touche de déverrouillage centralisé) 80
- Déverrouillage de secours 77

Déverrouillage de secours

Véhicule 77

Dimensions du véhicule 340**Direction**

- Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 241
- Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 222
- Voyant d'alerte 252

Directives de chargement 258**Dispositif d'attelage**

voir Traction d'une remorque

Dispositif mains libres

voir Téléphone portable

Données statistiques

- Carburant (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
- Carburant (véhicules sans volant multifonction) 189

E

EBD (distribution de la force de freinage électronique)

Fonctionnement/remarques 71

EBD (répartiteur électronique de freinage)

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 227

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 212

Eclairage

Activation et désactivation de l'éclairage de jour (contacteur) 103

Activation et désactivation de l'éclairage de la zone environnante (ordinateur de bord) 205

Activation et désactivation de l'extinction temporisée de l'éclairage extérieur (ordinateur de bord) 205

Activation et désactivation de l'extinction temporisée de l'éclairage intérieur 206

Appel de phares 104

Clignotants 104

Commutateur d'éclairage 102

Consignes de sécurité importantes 102

Eclairage antibrouillard 103

Eclairage extérieur automatique 103

Feu antibrouillard arrière 103

Feux de croisement 103

Feux de détresse 104

Feux de position 102

Feux de route 104

Feux de stationnement 102

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 229

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 214

Remplacement des ampoules (plafonniers) 106

Remplacement des ampoules (projecteurs halogènes) 108

Voyages à l'étranger 150

voir Feux

Eclairage de jour

Activation et désactivation (commutateur) 103

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 231

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 216

Remplacement des ampoules 110

voir Eclairage de jour

Eclairage de la plaque d'immatriculation

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 230

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 215

Remplacement des ampoules 108

Eclairage de la zone environnante (ordinateur de bord) 205**Eclairage de proximité**

Remplacement des ampoules (hayon) 108

Remplacement des ampoules (miroir de courtoisie) 108

Remplacement des ampoules (porte avant) 108

Eclairage de signalisation et de proximité

Remplacement des ampoules 108

Eclairage des instruments 186**Eclairage du compartiment de chargement**

Allumage centralisé 106

Allumage local 106

Remplacement des ampoules 107

Eclairage extérieur

voir Eclairage

voir Eclairage extérieur automatique

Eclairage extérieur automatique 103

Eclairage intérieur

| | |
|--|-----|
| Allumage centralisé de l'éclairage arrière | 106 |
| Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment de chargement (compartiment de chargement) | 106 |
| Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment de chargement (poste de conduite) | 106 |
| Commande automatique | 105 |
| Commande manuelle | 106 |
| Extinction temporisée (ordinateur de bord) | 206 |
| Plafonnier arrière incorporé à la poignée de maintien | 106 |
| Remarques générales | 105 |
| Remarques relatives au remplacement des ampoules | 106 |
| Remplacement des ampoules | 106 |
| Spot de lecture | 105 |
| Vue d'ensemble | 105 |

| | |
|---|----|
| EDW (alarme antivol et antieffraction) | 74 |
|---|----|

Electronique du moteur

| | |
|-------------------------|-----|
| Problème (défaut) | 137 |
| Remarques | 330 |

Éléments posés et transformations

voir Superstructures

Enfants

| | |
|----------------------------------|----|
| Sécurité pour siège-enfant | 64 |
| Systèmes de retenue | 65 |

Entretien

| | |
|-------------------------------|-----|
| Balais d'essuie-glace | 285 |
| Caméra de recul | 286 |
| Capteurs | 286 |
| Ceintures de sécurité | 288 |
| Consignes | 282 |
| Dispositif d'attelage | 287 |
| Eclairage extérieur | 286 |
| Garniture de toit | 289 |
| Garnitures en plastique | 287 |
| Housses | 288 |
| Inserts décoratifs | 288 |
| Intérieur du véhicule | 287 |

| | |
|--------------------------------|-----|
| Jantes | 285 |
| Lavage du moteur | 284 |
| Lavage manuel | 283 |
| Moquette | 289 |
| Nettoyeur haute pression | 284 |
| Peinture | 284 |
| Porte coulissante | 287 |
| Station de lavage | 283 |
| Visuel | 287 |
| Vitres | 285 |
| Volant | 288 |

Épuration des gaz d'échappement

| | |
|--|----|
| Informations relatives à la maintenance et à la garantie contractuelle | 29 |
|--|----|

Équipement pneumatique

voir Pneus

ESC (Electronic Stability Control)

voir ESP® (Contrôle électronique de la trajectoire)

ESP® (Contrôle électronique de la trajectoire)

| | |
|---|-----|
| Consignes de sécurité importantes | 72 |
| Fonctionnement/remarques | 72 |
| Stabilisation de la remorque | 73 |
| Voyant d'alerte | 244 |

ESP® (régulation du comportement dynamique)

| | |
|---|-----|
| Activation et désactivation | 72 |
| Désactivation et activation (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 202 |
| Désactivation et activation (véhicules sans volant multifonction) | 191 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 228 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 213 |
| Système de stabilisation en cas de vent latéral | 73 |

| | |
|----------------------|-----|
| Essence | 333 |
|----------------------|-----|

Essuie-glace arrière

| | |
|-------------------------------|-----|
| Mise en marche et arrêt | 113 |
| Remplacement du balai | 115 |

Essuie-glaces

| | |
|---|-----|
| Essuie-glace arrière | 113 |
| Mise en marche et arrêt | 112 |
| Problème (défaut) | 117 |
| Réglage de la sensibilité du capteur de pluie (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 206 |
| Réglage de la sensibilité du capteur de pluie (véhicules sans volant multifonction) | 192 |
| Remplacement des balais | 113 |

Étiquettes autocollantes

| | |
|---------------------------------------|----|
| Consignes générales de sécurité | 31 |
|---------------------------------------|----|

Extinction temporisée

| | |
|--|-----|
| Eclairage extérieur (ordinateur de bord) | 205 |
| Eclairage intérieur | 206 |

F

| | |
|--------------------------------|----|
| Fermeture confort | 90 |
|--------------------------------|----|

Feu antibrouillard arrière

| | |
|--|-----|
| Allumage et extinction | 103 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 231 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 216 |
| Remplacement des ampoules | 111 |

Feux

| | |
|---|-----|
| Remplacement des ampoules (projecteurs halogènes) | 108 |
|---|-----|

Feux arrière

| | |
|---|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| Messages sur le visuel Remorque (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 230 |
| Messages sur le visuel Remorque (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| Remplacement des ampoules | 111 |

Feux de croisement

| | |
|--|-----|
| Allumage et extinction | 103 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 229 |

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 214 |
| Remplacement des ampoules | 110 |
| Voyages à l'étranger | 150 |

Feux de détresse**Feux de position**

| | |
|---------------------------------|-----|
| Remplacement des ampoules | 110 |
|---------------------------------|-----|

Feux de recul

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 231 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 216 |
| Remplacement des ampoules | 111 |

Feux de route

| | |
|--|-----|
| Allumage et extinction | 104 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 230 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| Remplacement des ampoules | 110 |

Feux de stationnement

| | |
|--|-----|
| Allumage et extinction | 102 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 231 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 216 |
| Remplacement des ampoules arrière | 111 |
| Remplacement des ampoules avant | 110 |

Feux stop

| | |
|---|-----|
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 230 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| Messages sur le visuel Remorque (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 230 |
| Messages sur le visuel Remorque (véhicules sans volant multifonction) | 215 |
| Remplacement des ampoules | 111 |

Fiche de désincarcération

37

| | | | |
|---|-----|--|-----|
| Filet de protection | 264 | Frein de stationnement (remar- | |
| Filet de rangement | 254 | ques) | 151 |
| Fonction d'inversion | | Garnitures de frein neuves | 151 |
| Porte coulissante électrique | 83 | Liquide de frein (remarques) | 337 |
| Vitres latérales | 89 | Messages sur le visuel (véhicules | |
| Fonction de démarrage et d'arrêt | | équipés d'un volant multifon- | |
| automatiques du moteur | | ction) | 224 |
| voir Fonction ECO de démarrage | | Messages sur le visuel (véhicules | |
| et d'arrêt automatiques du moteur | | sans volant multifonction) | 209 |
| Fonction ECO de démarrage et | | Recommandations pour la con- | |
| d'arrêt automatiques du moteur | | duite | 150 |
| Arrêt automatique du moteur | 135 | Voyant d'alerte | 243 |
| Consignes de sécurité importan- | | Fréquences | |
| tes | 135 | Radiotéléphone | 330 |
| Démarrage automatique du | | Téléphone portable | 330 |
| moteur | 136 | Fusibles | 297 |
| Désactivation et activation | 136 | | |
| Remarques générales | 135 | G | |
| Fonctionnement/remarques | | Garantie légale | 29 |
| Fonctionnement/remarques | 155 | Garantie pour vices cachés | 29 |
| Freinage d'urgence | | Garniture de toit et moquette (con- | |
| voir BAS (freinage d'urgence assisté) | | signes de nettoyage) | 289 |
| Freinage d'urgence assisté | | Garnitures de frein | |
| voir BAS (freinage d'urgence assisté) | | Neuves | 151 |
| Frein de stationnement | 146 | Garnitures en plastique (consignes | |
| Messages sur le visuel (véhicules | | de nettoyage) | 287 |
| équipés d'un volant multifon- | | Glissière | |
| ction) | 228 | Charge de traction maximale | 341 |
| Messages sur le visuel (véhicules | | | |
| sans volant multifonction) | 213 | H | |
| Remarques/fonctionnement | 146 | Hayon | |
| Voyant d'alerte | 146 | Consignes de sécurité importan- | |
| voir Frein de stationnement | | tes | 86 |
| Freins | | Cotes d'ouverture | 340 |
| ABS | 70 | Messages sur le visuel (véhicules | |
| Actionnement du frein de station- | | équipés d'un volant multifon- | |
| nement | 146 | ction) | 240 |
| Aide au démarrage en côte | 134 | Messages sur le visuel (véhicules | |
| BAS | 71 | sans volant multifonction) | 221 |
| Consignes de sécurité importan- | | Ouverture et fermeture de l'exté- | |
| tes | 150 | rieur | 86 |
| Contrôle du niveau du liquide de | | Problème (défaut) | 86 |
| frein | 273 | | |
| EBD | 71 | | |
| Freinage d'urgence assisté adap- | | | |
| tatif | 159 | | |

- Remplacement des ampoules
(éclairage de proximité) 108
- Remplacement des ampoules
(éclairage de signalisation et de
proximité) 108
- Heure**
- Réglage (véhicules équipés d'un
volant multifonction) 205
- Réglage (véhicules sans volant
multifonction) 193
- Réglage de l'heure (véhicules
équipés d'un volant multifonction)
..... 205
- Réglage de l'heure (véhicules
sans volant multifonction) 193
- Huile**
voir Huile moteur
- Huile de boîte de vitesses** 337
- Huile moteur**
- Additifs 336
- Appoint 270
- Capacité 336
- Contrôle du niveau d'huile (jauge
à huile) 270
- Informations sur la consommation
d'huile 336
- Messages sur le visuel (véhicules
équipés d'un volant multifonction)
..... 233
- Messages sur le visuel (véhicules
sans volant multifonction) 218
- Niveau d'huile (remarques) 269
- Remarques relatives à la qualité 335
- Vidange d'huile 336
- Viscosité 336
- Huile moteur (additifs)**
voir Additifs
- I**
- Indicateur d'intervalles de maintenance**
- Affichage de l'échéance d'un service
de maintenance 276
- Masquage du message de maintenance
..... 276
- Remarques 275
- Indicateur de température extérieure**
..... 186
- Ingrédients et lubrifiants**
- Carburant 332
- Consignes de sécurité importantes
..... 332
- Huile de boîte de vitesses 337
- Huile moteur 335
- Liquide de frein 337
- Liquide de lave-glace 339
- Liquide de refroidissement
(moteur) 337
- Réfrigérant (climatiseur) 338
- Inserts décoratifs (consignes de nettoyage)**
..... 288
- Interface de diagnostic embarqué**
voir Prise de diagnostic
- Interface média**
- Prises 46
- J**
- Jantes**
- Chaînes neige 302
- Nettoyage 285
- K**
- Kickdown** 142
- L**
- Langue**
- Visuel (véhicules équipés d'un
volant multifonction) 204
- Visuel (véhicules sans volant
multifonction) 191
- Lavage du véhicule**
voir Entretien

Lève-vitres

voir Vitres latérales

Levier sélecteur

Nettoyage 288

voir Boîte de vitesses automatique

Levier sélecteur DIRECT SELECT

Boîte de vitesses automatique 138

Liquide de frein

Contrôle du niveau 273

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 227

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 212

Remarques 337

Liquide de lave-glace

Appoint 274

Capacités 339

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 241

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 222

Remarques 339

Liquide de refroidissement**(moteur)**

Affichage de la température (ordinateur de bord) 190

Appoint 272

Capacité 338

Contrôle du niveau 271

Indicateur de température sur le combiné d'instruments 187

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 217

Remarques 337

Voyant d'alerte 247

Liquide de refroidissement du**moteur**

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 233

M**Maintenance** 275**Maintien lombaire**

voir Soutien lombaire

Matériel

voir Outillage de bord

Mémoire des messages

Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction) 223

Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction) 208

Menu Maintenance (ordinateur de bord) 204**Messages**

voir Voyants de contrôle et d'alerte

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction)

Affichage 223

Clé 241

Consignes de sécurité importantes 222

Eclairage 229

Indicateur d'intervalles de maintenance 275

Introduction 222

Masquage 222

Moteur 232

Pneus 238

Réglage de la langue 204

Systèmes d'aide à la conduite 234

Systèmes de sécurité 224

Véhicule 240

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction)

Affichage 208

Clé 222

Consignes de sécurité importantes 208

Eclairage 214

Indicateur d'intervalles de maintenance 275

Introduction 208

Masquage 208

Moteur 217

Pneus 220

Réglage de la langue 191

Systèmes d'aide à la conduite 219

Systèmes de sécurité 209

Véhicule 221

- Miroir de courtoisie**
 Pare-soleil 254
 Remplacement des ampoules
 (éclairage du miroir de courtoisie) .. 108
- Miroirs**
 voir Miroir de courtoisie (pare-soleil)
- Mise en marche et arrêt de la fonction refroidissement avec déshumidification de l'air** 123
- Mise en marche et arrêt du recyclage d'air** 127
- Mode de fonctionnement de secours de la boîte de vitesses automatique** 144
- Modèle**
 voir Plaque constructeur du véhicule
- Montage des roues**
 Abaissement du véhicule 325
 Dépose de la roue 324
 Dépose et pose de la roue de secours 328
 Immobilisation du véhicule 322
 Levage du véhicule 323
 Montage de la roue 324
 Préparation du véhicule 322
- Moteur**
 Aide au démarrage 293
 Arrêt 147
 Consignes de nettoyage 284
 Démarrage 133
 Démarrage par remorquage du véhicule 297
 Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur 135
 Fonctionnement irrégulier 137
 Limitation de hauteur (moteur diesel) 154
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 232
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 217
 Modification de la puissance 34
 Numéro du moteur 332
 Problèmes de démarrage 137
- Sécurité de fonctionnement 34
 Voyant d'alerte (diagnostic moteur) 247
- Moyens auxiliaires de transport**
 Filet de protection 264
- MP3**
 Lecture 199
- N**
- Navigation**
 Menu (ordinateur de bord) 197
- Nettoyage**
 voir Entretien
- Nettoyeur haute pression** 284
- Notice d'utilisation**
 Avant de prendre la route pour la première fois 29
 Équipement du véhicule 29
 Garantie pour vices cachés 29
 Remarques générales 29
- Numéro d'identification du véhicule**
 voir NIV
- Numéro S.A.V.** 293
- O**
- OCS**
 Autodiagnostic du système 60
 Conditions 57
 Mode de fonctionnement 58
 Problèmes 61
- Ordinateur de bord**
 Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) 196
 Affichage (véhicules sans volant multifonction) 189
 Remise à zéro (véhicules équipés d'un volant multifonction) 197
 Remise à zéro (véhicules sans volant multifonction) 189
 Sélection des unités d'affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) 204
 Sélection des unités d'affichage (véhicules sans volant multifonction) 192

Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction)

| | |
|---|-----|
| Affichage du message de maintenance | 276 |
| Affichage permanent | 205 |
| Affichage standard | 196 |
| Consignes de sécurité importantes | 185 |
| Mémoire des messages | 223 |
| Menu Assistance | 201 |
| Menu Audio | 199 |
| Menu Combiné d'instruments | 204 |
| Menu Date | 205 |
| Menu Eclairage | 205 |
| Menu Heure | 205 |
| Menu Maintenance | 204 |
| Menu Navigation | 197 |
| Menu Réglages | 204 |
| Menu Téléphone | 200 |
| Menu Trajet | 196 |
| Menu Véhicule | 206 |
| Messages sur le visuel | 222 |
| Réglage d'usine | 207 |
| Réglage de l'heure | 205 |
| Réglage de la date | 205 |
| Réglage de la langue | 204 |
| Réglage de la langue d'affichage ... | 204 |
| Réglage du visuel | 205 |
| Utilisation | 193 |
| Vue d'ensemble des menus | 195 |

Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction)

| | |
|--|-----|
| Affichage du message de maintenance | 276 |
| Affichage permanent | 192 |
| Consignes de sécurité importantes | 185 |
| Mémoire des messages | 208 |
| Menu Affichage standard | 189 |
| Menu Autonomie | 189 |
| Menu Consommation actuelle de carburant | 190 |
| Menu Date | 193 |
| Menu Distance parcourue | 189 |
| Menu Heure | 193 |
| Menu Indicateur de température du liquide de refroidissement | 190 |

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Menu Ordinateur de bord | 189 |
| Menu Réglages | 190 |
| Menu Tachymètre numérique | 190 |
| Messages sur le visuel | 208 |
| Réglage de l'heure | 193 |
| Réglage de la date | 193 |
| Réglage de la langue | 191 |
| Réglage de la langue d'affichage ... | 191 |
| Réglage du visuel | 192 |
| Réglages d'usine | 190 |
| Utilisation | 187 |
| Vue d'ensemble des menus | 188 |

Outillage de bord

| | |
|--|-----|
| Compartiment de rangement situé à l'arrière | 291 |
| Contenu | 290 |
| Dans le caisson de siège | 290 |
| Emplacement de rangement | 290 |
| Rangement dans le compartiment de chargement | 292 |

Ouverture confort

| | |
|-------------------|-----|
| Avec la clé | 128 |
|-------------------|-----|

Ouverture été

voir Ouverture confort

P**Palettes de changement de rapport au volant**

| | |
|-------|-----|
| | 143 |
|-------|-----|

Panne

| | |
|-------------------------|-----|
| Outillage de bord | 290 |
| voir Remorquage | |

Pare-brise

| | |
|-----------------|-----|
| Dégivrage | 126 |
| Nettoyage | 285 |

Pare-soleil

| | |
|--|-----|
| Remplacement des ampoules (éclairage du miroir de courtoisie) .. | 108 |
| Vue d'ensemble | 254 |

PARKTRONIC

| | |
|---|-----|
| Avertisseur de recul | 168 |
| Consignes de sécurité importantes | 166 |
| Désactivation et activation | 168 |
| Fonctionnement/remarques | 166 |
| Message sur le visuel | 234 |
| Portée des capteurs | 166 |
| Problème (défaut) | 169 |

- Systèmes d'aide à la conduite 166
 Traction d'une remorque 168
 Voyants 167
- Passager (siège)**
 voir Sièges
- PASSENGER AIR BAG OFF**
 Voyant 50
- PBR (poids total de la remorque)** 320
- Peinture (consignes de nettoyage) ..** 284
- Pièces d'origine** 36
- Pièces rapportées et superstructures** 35
- Pile de la clé**
 Consignes de sécurité importantes 77
 Contrôle 78
 Remplacement 78
- Plage de surrégime** 186
- Planche de bord**
 Vue d'ensemble 39
 voir Combiné d'instruments
 voir Planche de bord
- Planche de bord (éclairage)**
 voir Eclairage des instruments
- Plaque constructeur**
 voir Plaque constructeur du véhicule
- Plaque constructeur du véhicule** 331
- Pneus**
 Augmentation du poids du véhicule due à l'équipement optionnel (définition) 320
 Bande de roulement (définition) 321
 Bar (définition) 319
 Chaînes neige 302
 Changement de roue 322
 Charge maximale des pneus 318
 Charge maximale des pneus (définition) 321
 Charge maximale par pneu (définition) 321
 Code de charge (définition) 320
 Consignes de sécurité importantes 299
 Contrôle 300
 Définitions de termes 319
 DOT, numéro d'identification du pneu (TIN) 318
 DOT (ministère des Transports) (définition) 319
 Durée de vie 301
 Equipement pneumatique 327
 Indicateur d'usure (définition) 321
 Indice de charge 318
 Indice de charge (définition) 321
 Indice de vitesse (définition) 320
 Informations sur la conduite 299
 Inscriptions (vue d'ensemble) 316
 Jantes (définition) 320
 Kilopascal (kPa) (définition) 320
 Limite totale de charge (définition) 321
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 238
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 220
 Paroi (définition) 321
 PBR (poids brut de la remorque) (définition) 320
 PBV (Poids brut du véhicule) (définition) 320
 Permutation 322
 PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) (définition) 320
 PNBV (Poids nominal brut du véhicule) (définition) 320
 Pneus été 301
 Pneus M+S 301
 Poids à vide (définition) 320
 Poids de l'équipement optionnel (définition) 321
 Poids maximal autorisé en charge (définition) 320
 Poids moyen des occupants du véhicule (définition) 319
 Pression de gonflage maximale autorisée (définition) 321
 Pression de gonflage recommandée 320
 Pression des pneus (définition) 321
 Propriétés 319
 PSI (Livre par pouce carré) 321
 Rapport hauteur/section (définition) 321

| | | | |
|--|-----|--|-----|
| Répartition des passagers (définition) | 321 | Ouverture et fermeture de l'intérieur | 88 |
| Semelle du pneu | 300 | Voyant | 252 |
| Sens de rotation | 322 | Porte arrière à 2 battants | |
| Standards uniformes de classification de la qualité des pneus (définition) | 319 | Consignes de sécurité importantes | 87 |
| Stockage | 322 | Porte-bouteille | 255 |
| Structure et propriétés (définition) | 319 | Porte coulissante | |
| Taille, capacité de charge, indice de vitesse | 317 | Consignes de sécurité importantes | 81 |
| Taille des pneus (caractéristiques) | 326 | Nettoyage | 287 |
| Talon (définition) | 321 | Ouverture et fermeture de l'extérieur | 82 |
| TIN (numéro d'identification du pneu) (définition) | 321 | Ouverture et fermeture de l'intérieur | 82 |
| Traction (définition) | 321 | Sécurité enfants | 69 |
| TWR (charge sur timon autorisée) (définition) | 321 | Voyant | 252 |
| Pneus été | 301 | voir Porte coulissante électrique | |
| Pneus hiver | | Porte coulissante électrique | |
| Limitation de vitesse | 149 | Consignes de sécurité importantes | 82 |
| Pneus M+S | 301 | Détection d'obstacles | 83 |
| Pneus M+S | 301 | Fonction d'inversion | 83 |
| Points d'arrimage/matériel d'arrimage | | Fonctionnement | 83 |
| Charge de traction autorisée | 341 | Ouverture et fermeture de l'extérieur | 83 |
| Points de maintenance sous le capot | 269 | Ouverture et fermeture de l'intérieur | 84 |
| Portable | | Problème (défaut) | 86 |
| voir Téléphone | | Programmation de la touche de la clé | 85 |
| Porte | | Réinitialisation | 85 |
| Remplacement des ampoules (éclairage de proximité) | 108 | Porte-gobelets | |
| Porte arrière | | Consignes de sécurité importantes | 254 |
| Ouverture des battants à 180° ou 270° | 88 | voir Porte-gobelets | |
| Porte arrière à 2 battants | 87 | Portes | |
| Porte arrière à 2 battants | | Déverrouillage de secours | 77 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 240 | Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 241 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 221 | Message sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 222 |
| Ouverture et fermeture de l'extérieur | 87 | Unité de commande | 48 |
| | | Verrouillage de secours | 77 |

- Verrouillage et déverrouillage centralisés (clé) 75
 Voyant 252
- Portes du conducteur et du passager** 81
- Porte-vélos** 265
- Positions de la boîte de vitesses**
 Affichage (levier sélecteur DIRECT SELECT) 139
 Boîte de vitesses automatique 139
- Positions de la clé dans le contacteur d'allumage** 132
- Poste de conduite**
 Combiné d'instruments (véhicules équipés d'un volant multifonction) 43
 Combiné d'instruments (véhicules sans volant multifonction) 41
- Préparatifs avant le départ**
 Contrôles à l'intérieur du véhicule .. 132
 Contrôle visuel de l'extérieur du véhicule 132
- Pression de gonflage**
 voir Pression des pneus
- Pression des pneus**
 Affichage (ordinateur de bord) 308
 Consignes de sécurité importantes 308
 Contrôle manuel 307
 Étiquette d'information 304
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 238
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 220
 Pression maximale 307
 Pression recommandée 303
 Remarques 306
 Tableau 312
- Prise** 256
- Prise 12 V** 256
- Prise de diagnostic**
 Sécurité de fonctionnement et autorisation de mise en circulation 33
- Programmes de vitesses**
 Affichage (levier sélecteur DIRECT SELECT) 139
 Boîte de vitesses automatique 141
- Projecteur antibrouillard**
 Remplacement des ampoules 108
- Projecteurs**
 Buée à l'intérieur 105
 Remplacement des ampoules (projecteurs halogènes) 108
- Projecteurs antibrouillards**
 Allumage et extinction 103
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 231
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 215
- Protection antivol**
 Antidémarrage 74
 ATA (système d'alarme antivol) 74
 voir EDW (alarme antivol et anti-effraction)
- Protection contre les insectes au niveau du radiateur** 36
- Protection de l'environnement**
 Remarques générales 32
- Protection de l'équipement électrique**
 voir Fusibles
- Protection des piétons**
 voir Capot

R

Radio

- Sélection des stations 199
 voir la notice d'utilisation spécifique

Radiotéléphones

- Homologation du type/fréquences 330

Rail d'arrimage

- Charge de traction maximale 341

Range-lunettes

- 253

Rapport d'anomalies relatives à la sécurité

- 34

Ravitaillement

- Ravitaillement (carburant) 145

Ravitaillement en carburant

- Jauge de carburant (véhicules équipés d'un volant multifonction) 43
- Jauge de carburant (véhicules sans volant multifonction) 188
- Trappe du réservoir 145
- voir Carburant

Recommandations de changement de rapport

- Affichage (véhicules sans volant multifonction) 188, 195

Recommandations pour la conduite

- Alcool au volant 148
- Aquaplanage 151
- Boîte de vitesses automatique 142
- Carburant 148
- Chaînes neige 302
- Conduite en descente 150
- Conduite en hiver 152
- Conduite en montagne 154
- Conduite en tout-terrain 152
- Conduite sur route mouillée 151
- Consignes de rodage 131
- Consignes de sécurité importantes 131
- Contrôle des gaz d'échappement .. 149
- Coupure de l'alimentation en poussée 148
- Effet de freinage limité sur les routes salées 151
- Freins 150
- Généralités 148
- Limitation de la vitesse 149
- Nouveaux disques de frein 151
- Nouvelles garnitures de frein 151
- Traction d'une remorque 178
- Trajet sur route glissante 152
- Trajet sur route mouillée 150
- Traversée de portions de route inondées 152
- Voyages à l'étranger 149

Recyclage

- voir Protection de l'environnement

Réfrigérant (climatiseur)

- Consignes de sécurité importantes 338

Refroidissement

- voir Climatisation

Réglage de la répartition d'air 124**Réglage de la vitesse**

- voir Régulateur de vitesse

Réglage du débit d'air 125**Réglages**

- Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction) 204
- Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction) 190
- Réglages d'usine (véhicules équipés d'un volant multifonction) 207
- Réglages d'usine (véhicules sans volant multifonction) 190

Réglages de base

- voir Réglages

Régulateur de vitesse

- Activation 156
- Conditions d'activation 156
- Consignes de sécurité importantes 155
- Désactivation 157
- Manette du régulateur de vitesse .. 155
- Mémorisation et maintien de la vitesse actuelle 156
- Réglage de la vitesse 156
- Systèmes d'aide à la conduite 155

Régulation de la dynamique de marche

- voir ESP® (Contrôle électronique de la trajectoire)

Régulation de la vitesse

- voir Régulateur de vitesse

Régulation du comportement dynamique

- voir ESP® (Contrôle électronique de la trajectoire)

Remorquage

- Avec l'essieu arrière soulevé 296
- Avec les 2 essieux au sol 297
- Consignes de sécurité importantes 295

- En cas de véhicule enlisé 297
- Pose et dépose de l'anneau de remorquage 296
- Remplacement des ampoules**
- Clignotants additionnels 111
- Clignotants arrière 111
- Clignotants avant 110
- Consignes de sécurité importantes 108
- Dépose et pose des caches dans les passages de roue 109
- Eclairage de jour 110
- Eclairage de proximité dans la porte avant 108
- Eclairage de proximité dans le hayon 108
- Eclairage de signalisation et de proximité dans le hayon 108
- Eclairage du coffre dans la garniture du toit 106
- Eclairage du coffre dans la garniture latérale 108
- Eclairage du compartiment de chargement 107
- Eclairage du miroir de courtoisie dans la garniture du toit 108
- Eclairage intérieur 106
- Feu antibrouillard arrière 111
- Feux arrière 111
- Feux de croisement 110
- Feux de position 110
- Feux de recul 111
- Feux de route 110
- Feux de stationnement arrière 111
- Feux de stationnement avant 110
- Feux stop 111
- Plafonnier arrière dans la garniture du toit 107
- Plafonniers 106
- Pose et dépose du bloc optique arrière 111
- Projecteurs halogènes 108
- Vue d'ensemble des types d'ampoules arrière 111
- Vue d'ensemble des types d'ampoules avant 109
- voir Remplacement d'une ampoule
- Répartiteur de freinage**
voir EBD (répartiteur électronique de freinage)
- Répartiteur électronique de freinage**
voir EBD (distribution de la force de freinage électronique)
- Répartition de la charge** 260
- Réserve (réservoir de carburant)**
voir Carburant
- Réserve de carburant**
Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 234
- Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 219
- Voyant d'alerte 247
- Réservoir**
voir Réservoir de carburant
- Réservoir de carburant**
Problème (défaut) 146
- Rétracteurs de ceinture**
Déclenchement 62
- Rétroviseur intérieur**
Commutation jour/nuit manuelle .. 100
- Rétroviseurs**
Consignes de sécurité importantes 100
- Rétroviseur intérieur 100
- Rétroviseurs extérieurs 101
- Rétroviseurs extérieurs**
Déboîtement (résolution du problème) 101
- Réglage 101
- Roue de secours**
Consignes de sécurité importantes 327
- Dépose et pose 328
- Remarques générales 327
- Roues**
Changement de roue 322
- Consignes de sécurité importantes 299
- Contrôle 300
- Couple de serrage 325
- Dépose de la roue 324

| | |
|---|-----|
| Dépose et pose de la roue de secours | 328 |
| Montage de la roue | 324 |
| Montage des roues | 322 |
| Permutation des roues/change-ment de roue | 322 |
| Stockage | 322 |
| Taille des jantes/pneus | 326 |

S

Sangles d'arrimage

| | |
|---|-----|
| Consignes de sécurité importantes | 262 |
| Sangles à cliquet | 263 |
| Sangles de serrage | 263 |

Sangle supérieure (TopTether) 67**Sécurité**

| | |
|----------------------------------|----|
| Sécurité de fonctionnement | 32 |
| Transport des enfants | 64 |
| voir Sécurité des occupants | |

Sécurité de fonctionnement

| | |
|----------------------------------|----|
| Garantie pour vices cachés | 29 |
|----------------------------------|----|

Sécurité de fonctionnement et autorisation de mise en circulation

| | |
|--|----|
| Atelier qualifié | 34 |
| Consignes de sécurité importantes | 32 |
| Déclarations de conformité | 33 |
| Éléments posés et transformations | 35 |
| Enregistrement du véhicule | 35 |
| Modification de la puissance du moteur | 34 |
| Pièces rapportées et superstructures | 35 |
| Remarques relatives à la conduite ... | 33 |
| Remarques relatives aux directives de carrossage | 35 |
| Utilisation conforme | 31 |

Sécurité des occupants

| | |
|--|----|
| Airbags | 54 |
| Consignes de sécurité importantes | 49 |
| Introduction aux systèmes de retenue | 49 |

| | |
|---|----|
| Mesures automatiques après un accident | 63 |
| Système de classification des occupants (OCS) | 57 |
| Transport des animaux domestiques | 69 |
| Transport des enfants | 64 |
| Voyant d'alerte des systèmes de retenue | 49 |
| Voyants PASSENGER AIR BAG | 50 |

Sécurité enfants

| | |
|---|----|
| Consignes de sécurité importantes | 68 |
| Porte coulissante | 69 |

Sécurité pour siège-enfant 64**Sélection des rapports**

voir Boîte de vitesses automatique

Service24h Mercedes-Benz 293**Service à la clientèle** 34**Sièges**

| | |
|--|-----|
| Accoudoir | 99 |
| Chauffage des sièges | 99 |
| Consignes de sécurité importantes | 92 |
| Nettoyage des housses | 288 |
| Position assise correcte du conducteur | 92 |
| Réglage des appuie-tête | 98 |
| Réglage du soutien lombaire | 94 |
| Réglage manuel | 93 |

Sièges-enfants

| | |
|--|----|
| ISOFIX | 66 |
| Sangle supérieure | 67 |
| Sur le siège du passager | 68 |
| Systèmes de retenue pour enfants dos à la route | 68 |
| Systèmes de retenue pour enfants face à la route | 68 |

Soufflante

voir Climatisation

Soutien lombaire 94**Spot de lecture** 105**SRS (systèmes de retenue supplémentaires)**

voir Systèmes de retenue

Station de lavage (entretien) 283

- Stationnement** 146
 Caméra de recul 174
 Consignes de sécurité importantes 146
 Frein de stationnement 146
 voir Aide active au stationnement
 voir PARKTRONIC
- Succursale**
 voir Atelier qualifié
- Superstructures** 35
 Directives de carrossage 35
- Symbole de tasse de café**
 voir ATTENTION ASSIST
- Système antiblocage de roues**
 voir ABS (système antiblocage de roues)
- Système d'aide à la conduite**
 COLLISION PREVENTION ASSIST .. 157
- Système d'utilisation de la chaleur résiduelle (climatisation)** 128
- Système de classification des occupants (OCS)**
 Autodiagnostic du système 60
 Conditions 57
 Mode de fonctionnement 58
 Problèmes 61
- Système de commande**
 Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction) 193
 Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction) 187
- Système de contrôle de la pression des pneus**
 Consignes de sécurité importantes 308
 Contrôle électronique de la pression des pneus 310
 Fonctionnement/remarques 308
 Message d'alerte 310
 Redémarrage 310
 Remarques générales 308
 Voyant d'alerte 251
- Système de détection de somnolence**
 voir ATTENTION ASSIST
- Système de fermeture**
 voir Verrouillage centralisé
- Système de fixation ISOFIX pour siège-enfant** 66
- Système de portage arrière**
 Charge maximale 341
 Remarques 265
- Système de portage sur le toit**
 Remarques 265
- Système de stabilisation en cas de vent latéral** 73
- Systèmes d'aide à la conduite**
 Aide active au stationnement 169
 Assistant à l'angle mort 160
 Assistant de trajectoire 162
 ATTENTION ASSIST 164
 Caméra de recul 174
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 234
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 219
 PARKTRONIC 166
 Régulateur de vitesse (TEMPO-MAT) 155
- Systèmes de portage**
 Charge maximale 341
- Systèmes de retenue**
 Introduction 49
 Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) 229
 Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) 214
 Voyant d'alerte 246
 Voyant d'alerte (fonctionnement) 49
- Systèmes de sécurité**
 voir Systèmes de sécurité active
- Systèmes de sécurité active**
 ABS (système antiblocage de roues) 70
 BAS (système d'assistance au freinage) 71
 Consignes de sécurité importantes 70
 EBD (répartiteur électronique de freinage) 71

| | | | |
|---|-----|--|-----|
| ESP® (régulation du comportement dynamique) | 72 | Téléphone | |
| Vue d'ensemble | 70 | Introduction | 200 |
| T | | Message sur le visuel | 241 |
| Tableau des pressions de gonflage des pneus | 312 | Numéros du répertoire téléphonique | 200 |
| Tachymètre | | Prise d'appel | 200 |
| Activation et désactivation du tachymètre additionnel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 205 | Refus d'appel/fin de communication | 200 |
| Activation et désactivation du tachymètre additionnel (véhicules sans volant multifonction) | 192 | Répétition d'appel | 201 |
| Numérique (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 197 | Téléphone portable | |
| Numérique (véhicules sans volant multifonction) | 190 | Homologation du type/fréquences | 330 |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 204 | Température | |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules sans volant multifonction) | 192 | Liquide de refroidissement (indicateur dans l'ordinateur de bord) .. | 190 |
| Remarques générales | 186 | Liquide de refroidissement (indicateur sur le combiné d'instruments) | 187 |
| Sur le combiné d'instruments (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 43 | Réglage (climatisation) | 123 |
| Sur le combiné d'instruments (véhicules sans volant multifonction) | 41 | Température extérieure | 186 |
| Tachymètre additionnel | | TEMPOMAT | |
| Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 205 | Affichage de la vitesse | 155 |
| Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction) | 192 | Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 236 |
| Tachymètre numérique | | Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 219 |
| Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 197 | Problème (défaut) | 157 |
| Affichage (véhicules sans volant multifonction) | 190 | Rappel de la vitesse mémorisée | 156 |
| Télécommande | | Totalisateur | |
| voir Clé | | Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 196 |
| | | voir Totalisateur journalier | |
| | | Totalisateur général | |
| | | Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 196 |
| | | Affichage (véhicules sans volant multifonction) | 189 |
| | | Réglage de l'unité d'affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 204 |
| | | Réglage de l'unité d'affichage (véhicules sans volant multifonction) | 192 |

Totalisateur journalier

| | |
|--|-----|
| Affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 196 |
| Affichage (véhicules sans volant multifonction) | 189 |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 204 |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules sans volant multifonction) | 192 |
| Remise à zéro (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 197 |
| Remise à zéro (véhicules sans volant multifonction) | 189 |

Totalisateur kilométrique journalier

voir Totalisateur journalier

Totalisateurs

| | |
|--|-----|
| Affichage (véhicules sans volant multifonction) | 189 |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 204 |
| Réglage de l'unité d'affichage (véhicules sans volant multifonction) | 192 |

Touche de sélection du programme

| | |
|-------|-----|
| | 141 |
|-------|-----|

Touches

| | |
|-----------------------------|-----|
| Combiné d'instruments | 187 |
| Volant | 193 |

Traction d'une remorque

| | |
|--|-----|
| Aide active au stationnement | 169 |
| Alimentation électrique | 183 |
| Attelage d'une remorque | 181 |
| Avertisseur d'angle mort | 162 |
| Charge autorisée sur essieu | 342 |
| Charges tractées | 342 |
| Charge tractée et charge sur timon autorisées | 182 |
| Dételage d'une remorque | 182 |
| ESP® | 73 |
| Messages sur le visuel Eclairage (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 229 |

| | |
|--|-----|
| Messages sur le visuel Eclairage (véhicules sans volant multifonction) | 214 |
| Nettoyage du dispositif d'attelage | 287 |
| PARKTRONIC | 168 |
| Recommandations pour la conduite | 178 |
| Remarques relatives au montage ultérieur | 342 |

Train (transport)

voir Transport par chemin de fer

Trajet en tout-terrain

| | |
|---|-----|
| Règles pour la conduite en tout-terrain | 153 |
|---|-----|

Transformations et éléments posés

| | |
|-------|----|
| | 35 |
|-------|----|

Transmission automatique

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Vidange d'huile de transmission | 337 |
|--------------------------------------|-----|

Transport

| | |
|---|-----|
| Arrimage des charges | 260 |
| Autocollants | 262 |
| Chemin de fer | 150 |
| Configuration du compartiment de chargement | 260 |
| Directives de chargement | 258 |
| Répartition de la charge | 260 |
| Sangles d'arrimage | 262 |
| Véhicule | 297 |

Transport des animaux domestiques

| | |
|-------|----|
| | 69 |
|-------|----|

Transport par chemin de fer

| | |
|-------|-----|
| | 150 |
|-------|-----|

Traversée de portions de route inondées

| | |
|-------|-----|
| | 152 |
|-------|-----|

Trousse de premiers soins

| | |
|-------|-----|
| | 292 |
|-------|-----|

TWR (charge sur timon autorisée) (définition)

| | |
|-------|-----|
| | 321 |
|-------|-----|

U**Unité de commande**

| | |
|-------------------------------|----|
| Au-dessus du pare-brise | 47 |
| Climatisation | 46 |
| Console centrale | 46 |
| Porte du conducteur | 48 |

Unité de commande au plafond

| | |
|-------|----|
| | 47 |
|-------|----|

USB (mode Audio)

| | |
|---------------|-----|
| Lecture | 199 |
|---------------|-----|

Utilisation en hiver

| | |
|----------------------------------|-----|
| Calandre de radiateur | 36 |
| Chaînes neige | 302 |
| Remarques générales | 301 |
| Trajet sur route glissante | 152 |

V**Véhicule**

| | |
|--|-----|
| Abaissement | 325 |
| Chargement | 312 |
| Démarrage | 133 |
| Déverrouillage (clé) | 75 |
| Déverrouillage de secours | 77 |
| Electronique du véhicule | 330 |
| Enregistrement | 35 |
| Equipement | 29 |
| Garantie limitée | 29 |
| Immobilisation | 146 |
| Immobilisation pendant des périodes prolongées | 148 |
| Levage | 323 |
| Maintenance | 30 |
| Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 240 |
| Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction) | 221 |
| Remorquage | 295 |
| Saisie des données | 37 |
| Sécurité de fonctionnement | 32 |
| Signalement des problèmes | 34 |
| Transport | 297 |
| Verrouillage (clé) | 75 |
| Verrouillage de secours | 77 |

Véhicule (batterie)

voir Batterie du véhicule

Véhicule (clé)

voir Clé

Ventilation

voir Climatisation

Ventilation, buses

voir Buses de ventilation

Verrouillage

voir Verrouillage centralisé

Verrouillage automatique des portes

| | |
|-------|----|
| | 80 |
|-------|----|

Verrouillage centralisé

| | |
|---|-----|
| 75 | |
| Activation et désactivation de la confirmation sonore de fermeture (ordinateur de bord) | 207 |
| Déverrouillage de secours | 76 |
| Verrouillage automatique | 80 |
| Verrouillage automatique (ordinateur de bord) | 206 |
| Verrouillage et déverrouillage avec la clé | 75 |
| Verrouillage et déverrouillage avec les touches | 80 |

Verrouillage de secours du véhicule

| | |
|-------|----|
| | 77 |
|-------|----|

Verrouillage des portes

| | |
|-------------------------------|----|
| Verrouillage de secours | 77 |
|-------------------------------|----|

VIN

| | |
|---------------------------|-----|
| Compartment moteur | 332 |
| Plaque constructeur | 331 |

Visuel

| | |
|--|-----|
| Affichage permanent (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 205 |
| Affichage permanent (véhicules sans volant multifonction) | 192 |
| Fonctionnement/remarques (véhicules équipés d'un volant multifonction) | 195 |
| Fonctionnement/remarques (véhicules sans volant multifonction) | 188 |
| Nettoyage | 287 |

Vitesse maximale

| | |
|-------------------------|-----|
| Limite de vitesse | 149 |
|-------------------------|-----|

Vitres

| | |
|-----------------------|-----|
| Nettoyage | 285 |
| voir Pare-brise | |
| voir Vitres latérales | |

Vitres latérales

| | |
|---|----|
| Consignes de sécurité importantes | 89 |
| Fermeture confort | 90 |
| Ouverture confort | 90 |
| Ouverture et fermeture | 90 |
| Problème (défaut) | 91 |
| Réinitialisation | 91 |

| | |
|---|------------|
| Vitres latérales entrebâillantes | 89 |
| Vue d'ensemble | 89 |
| Voiture | |
| voir Véhicule | |
| Volant | |
| Nettoyage | 288 |
| Palettes de changement de rap- port au volant | 143 |
| Réglage | 99 |
| Touches (ordinateur de bord) | 193 |
| Vue d'ensemble des touches | 45 |
| Voyages à l'étranger | |
| Carburant | 149 |
| Feux de croisement | 150 |
| Service Mercedes-Benz | 149 |
| Voyants | |
| voir Voyants de contrôle et d'alerte | |
| Voyants de contrôle et d'alerte | |
| ABS | 244 |
| Alerte de distance | 250 |
| Ceintures de sécurité | 242 |
| COLLISION PREVENTION ASSIST .. | 250 |
| Diagnostic moteur | 247 |
| Direction | 252 |
| ESP® | 244 |
| ESP® OFF | 246 |
| Frein de stationnement | 146 |
| Freins | 243 |
| Liquide de refroidissement | 247 |
| PASSENGER AIR BAG OFF | 50 |
| Porte arrière à 2 battants | 252 |
| Porte coulissante | 252 |
| Portes | 252 |
| Remarques générales | 241 |
| Réserve de carburant | 247 |
| Système de contrôle de la pres- sion des pneus | 251 |
| Systèmes de retenue | 246 |
| Vue d'ensemble (véhicules équi- pés d'un volant multifonction) | 44 |
| Vue d'ensemble (véhicules sans volant multifonction) | 42 |
| Vue d'ensemble de l'état des sys- tèmes (ordinateur de bord) | 201 |

Notice d'utilisation

Avant de prendre la route pour la première fois

Cette notice d'utilisation, le carnet de maintenance et les notices d'utilisation complémentaires spécifiques aux équipements font partie du véhicule. Conservez toujours ces documents à bord du véhicule. Remettez tous les documents au nouveau propriétaire en cas de revente du véhicule.

Avant de prendre la route pour la première fois, nous vous recommandons de lire attentivement ces documents et de vous familiariser avec le véhicule.

Pour votre sécurité et pour augmenter la durée de fonctionnement de votre véhicule, suivez toujours les instructions et avertissements qui figurent dans cette notice d'utilisation. Leur non-respect peut provoquer des dommages corporels et endommager le véhicule.

Tout dommage sur le véhicule résultant du non-respect des instructions n'est pas couvert par la New Vehicle Limited Warranty.

Garantie pour vices cachés

I Suivez les instructions données dans ce Guide du conducteur concernant l'utilisation conforme de votre véhicule et les risques d'endommagement du véhicule. Les dommages survenus sur votre véhicule suite au non-respect volontaire de ces instructions ne sont couverts ni par la garantie limitée de Mercedes-Benz ni par la garantie contractuelle accordée aux véhicules neufs ou d'occasion.

Équipement du véhicule

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité. Par conséquent, l'équipement de votre véhicule peut différer de certaines descriptions et illustrations.

Tous les systèmes dont votre véhicule est équipé sont répertoriés dans le contrat de vente d'origine de votre véhicule.

Pour toutes les questions relatives à l'équipement et à son utilisation, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Maintenance et conduite

Garantie légale

La garantie pour vices cachés de votre véhicule s'applique conformément aux conditions de garantie indiquées dans le carnet de maintenance et de garantie.

Votre Mercedes-Benz Commercial Van Center remplace et répare toutes les pièces montées en usine conformément aux conditions de garantie suivantes :

- Garantie limitée accordée aux véhicules neufs
- Garantie relative au système d'échappement
- Garantie relative aux émissions
- Garantie relative au système de régulation des gaz d'échappement et valable dans les États suivants : Californie, Connecticut, Maine, Massachusetts, New York, Pennsylvanie, Rhode Island et Vermont
- Lois étendues sur la protection des consommateurs (« Lemon Laws ») spécifiques à chaque État

Les pièces de rechange et les accessoires sont soumis aux garanties relatives aux pièces de rechange et aux accessoires Mercedes-Benz. Vous pouvez vous les procurer chez un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

i Si vous égarez le carnet de maintenance et de garantie, contactez un Mercedes-Benz Commercial Van Center qui s'occupera de vous procurer un carnet de remplacement. Le nouveau carnet de maintenance et de garantie vous sera envoyé par voie postale.

Informations clients spécifiques à la Californie

Si vous résidez en Californie, vous avez droit au remplacement du véhicule ou au remboursement du prix d'achat ou de leasing dès lors que Mercedes-Benz USA, LLC et/ou des ateliers et points de service agréés ne sont pas en mesure, après plusieurs réparations justifiées, d'éliminer les dommages ou dysfonctionnements importants survenus sur le véhicule et couverts par la garantie contractuelle. Les clients qui achètent ou prennent un véhicule en leasing peuvent faire réparer leur véhicule dans un délai de 18 mois à compter de la livraison ou jusqu'à un kilométrage de 29 000 km (18 000 miles), en fonction de l'éventualité qui survient en premier, lorsque

- (1) le même défaut ou dommage critique peut provoquer des blessures graves voire mortelles des occupants du véhicule pendant la marche ET que ce défaut a déjà été réparé 2 fois ET que Mercedes-Benz, LLC a été informé par écrit de la nécessité d'une réparation
- (2) le même défaut ou dommage, moins critique que celui mentionné au point (1), a déjà été réparé 4 fois ET que Mercedes-Benz a été informé par écrit de la nécessité d'une réparation
- (3) le véhicule ne peut pas être utilisé pendant plus de 30 jours calendaires suite à des travaux de réparation dus aux mêmes défauts ou dommages critiques ou à d'autres défauts ou dommages critiques

Veillez envoyer vos notifications écrites à l'adresse :

Mercedes-Benz USA, LLC
Customer Assistance Center
One Mercedes Drive
Montvale, NJ 07645-0350

Maintenance

Le carnet de maintenance et de garantie décrit tous les travaux de maintenance qui doivent être effectués à intervalles réguliers.

Veillez à toujours emporter le carnet de maintenance et de garantie lorsque vous amenez le véhicule chez un Mercedes-Benz Commercial Van Center. Votre conseiller clientèle inscrit systématiquement le service de maintenance

effectué dans le carnet de maintenance et de garantie.

Roadside Assistance

Le programme Roadside Assistance de Mercedes-Benz vous offre une assistance technique en cas de panne. Les appels passés au numéro gratuit du programme Roadside Assistance sont traités 24/24 heures par nos collaborateurs. Et cela, 365 jours par an.

**1-800-FOR-MERCEdes (1-800-367-6372)
(pour les Etats-Unis)**

1-800-387-0100 (pour le Canada)

Pour de plus amples informations, reportez-vous à la brochure relative au programme Roadside Assistance de Mercedes-Benz (pour les Etats-Unis) ou au chapitre « Roadside Assistance » du carnet de maintenance et de garantie (pour le Canada). Vous trouverez ces 2 documents dans le porte-documents de votre véhicule.

Changement d'adresse ou changement de propriétaire

En cas de changement d'adresse, veuillez nous envoyer la « Notification de changement d'adresse » qui se trouve dans le carnet de maintenance et de garantie ou contacter le Customer Assistance Center de Mercedes-Benz (Etats-Unis) au numéro 1-800-FOR-MERCEdes (1-800-367-6372) ou le Customer Service (Canada) au numéro 1-800-387-0100. De cette manière, nous serons en mesure de vous joindre à temps, en cas de besoin.

Si vous vendez votre Mercedes, veuillez laisser l'ensemble des documents dans le véhicule afin que le prochain propriétaire puisse en disposer.

Si vous avez acheté un véhicule d'occasion, veuillez nous envoyer la « Notification de l'achat d'un véhicule d'occasion » qui se trouve dans le carnet de maintenance et de garantie ou contacter le Customer Assistance Center de Mercedes-Benz (Etats-Unis) au numéro 1-800-FOR-MERCEdes (1-800-367-6372) ou le Customer Service (Canada) au numéro 1-800-387-0100.

Conduite en dehors des États-Unis et du Canada

Si vous voyagez à l'étranger avec votre véhicule, tenez compte des remarques suivantes :

- Il est possible que les points de service et les pièces de rechange ne soient pas disponibles immédiatement.
- Il est possible que du carburant sans plomb pour véhicules équipés d'un catalyseur ne soit pas disponible. Le carburant plombé peut provoquer des dommages au niveau du catalyseur.
- Il est possible que le carburant ait un indice d'octane considérablement plus faible. Un carburant inapproprié peut provoquer des dommages au niveau du moteur.

Certains modèles de Mercedes-Benz sont disponibles en Europe dans le cadre de notre European Delivery Program (programme de livraison européen). Pour obtenir de plus amples informations, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center ou envoyez un courrier à l'une des adresses suivantes :

États-Unis :

Mercedes-Benz USA, LLC
European Delivery Department
One Mercedes Drive
Montvale, NJ 07645-0350

Canada :

Mercedes-Benz Canada, Inc.
European Delivery Department
98 Vanderhoof Avenue
Toronto, Ontario M4G 4C9

Utilisation conforme

Lors de l'utilisation du véhicule, tenez compte

- des consignes de sécurité qui figurent dans la présente notice d'utilisation
- des caractéristiques techniques qui figurent dans la présente notice d'utilisation
- du code de la route et des règles de circulation
- des lois relatives aux véhicules à moteur et des normes de sécurité

Diverses étiquettes d'avertissement autocollantes sont apposées sur votre véhicule. Si vous enlevez les étiquettes d'avertissement autocol-

lantes, vous et d'autres personnes risquez de ne pas être avertis de certains dangers. Laissez les étiquettes d'avertissement autocollantes à leur emplacement.

ATTENTION

Toute modification effectuée sur les composants électroniques, leurs logiciels ou leur câblage risque de compromettre le fonctionnement de ceux-ci ou d'autres composants mis en réseau. Cela peut concerner en particulier les systèmes importants pour la sécurité. Ceux-ci risquent alors de ne plus fonctionner correctement et/ou de compromettre la sécurité de fonctionnement du véhicule. Cela entraîne un risque accru d'accident et de blessure.

N'intervenez en aucun cas sur le câblage ni sur les composants électroniques ou leurs logiciels. Confiez toujours les travaux sur les appareils électriques et électroniques à un atelier qualifié.

Si vous effectuez des modifications sur les composants électroniques, leur logiciel ou leur câblage, cela peut entraîner l'annulation de l'autorisation de mise en circulation du véhicule.

ATTENTION

Les gaz et les liquides émanant de substances considérées un risque pour la santé ou à réaction violente peuvent s'échapper même des contenants bien scellés. Lors du transport de telles substances à l'intérieur du véhicule, il pourrait survenir des difficultés de concentration ou des risques pour la santé pendant le voyage. Des anomalies, des défauts des systèmes ou des courts-circuits peuvent survenir. Il existe un risque d'accident ou d'incendie.

Ne pas ranger ni transporter dans le véhicule des substances qui posent un risque pour la santé ou qui réagissent violemment.

Tenez également toujours compte de ces remarques dans le cas des véhicules pour lesquels le compartiment de chargement n'est pas complètement isolé de la cabine.

Paroi de séparation avec porte/vitre : ayez toujours la porte/la vitre de la paroi de séparation fermées pendant le transport.

Exemples de substances toxiques et/ou corrosives :

- Solvants
- Carburant
- Huile et graisse
- Produits de nettoyage
- Acide

Protection de l'environnement

Conduite économique et respectueuse de l'environnement

Protection de l'environnement

Daimler AG pratique une politique globale de protection de l'environnement.

Les objectifs poursuivis sont une utilisation parcimonieuse des ressources et une attitude responsable par rapport aux fondements naturels de la vie, leur sauvegarde servant autant l'homme que la nature.

Vous pouvez contribuer à la protection de l'environnement en appliquant certaines règles lors de l'utilisation de votre véhicule.

La consommation de carburant et l'usure du moteur, de la boîte de vitesses, des freins et des pneus dépendent

- des conditions d'utilisation du véhicule
- de votre style de conduite

Vous avez la possibilité d'influer sur ces 2 facteurs. Tenez compte pour cela des remarques suivantes :

Conditions d'utilisation

- Evitez les trajets courts, car ils augmentent la consommation de carburant.
- Surveillez la pression des pneus.
- Ne transportez pas de charges inutiles.
- Déposez le système de portage monté sur le toit lorsque vous n'en avez plus besoin.
- Faites effectuer régulièrement la maintenance du véhicule, car elle contribue à la

protection de l'environnement. Respectez par conséquent les échéances de maintenance.

- Confiez toujours les travaux de maintenance à un atelier qualifié.

Style de conduite

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors du démarrage du moteur.
- Ne faites pas chauffer le moteur à l'arrêt.
- Adoptez une conduite prévoyante et maintenez une distance suffisante avec le véhicule qui précède.
- Evitez les accélérations et les coups de frein fréquents et brusques.
- Changez de rapport à temps et ne montez dans chaque rapport qu'aux $\frac{2}{3}$ du régime maximal.
- Arrêtez le moteur pendant les temps d'attente dus aux conditions de circulation.
- Surveillez la consommation de carburant.

Informations et recommandations relatives à l'environnement

Lorsqu'il est spécifié dans la présente notice d'utilisation que vous devez éliminer des matériaux ou des substances, commencez toujours par essayer de les régénérer et de les recycler. Respectez les prescriptions et directives environnementales applicables lors de l'élimination des matériaux ou des substances. Vous contribuerez ainsi à la protection de l'environnement.

Sécurité de fonctionnement et autorisation de mise en circulation

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous ne faites pas effectuer les services de maintenance prescrits ni les réparations nécessaires, cela peut entraîner des dysfonctionnements ou la défaillance de certains systèmes. Il y a risque d'accident.

Confiez toujours les services de maintenance prescrits et les réparations nécessaires à un atelier qualifié.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture pyrotechniques contiennent du perchlorate, lequel peut nécessiter un maniement spécial et des mesures de protection de l'environnement particulières. Tenez compte des directives concernant l'élimination de ce produit.

En Californie, vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet www.dtsc.ca.gov.

Remarques relatives à la conduite

Vous risquez d'endommager le véhicule si

- celui-ci touche le sol, par exemple sur un bord de trottoir élevé ou sur des chemins non stabilisés
- vous franchissez trop rapidement un obstacle, par exemple un trottoir ou un nid de poule
- un objet lourd heurte le soubassement ou des éléments du train de roulement

Dans ces situations ou dans des situations similaires, la carrosserie, le cadre, le soubassement, les éléments du train de roulement, les jantes ou les pneus risquent également de subir des dommages non visibles de l'extérieur. Les composants endommagés de cette manière risquent de tomber en panne inopinément ou de ne plus supporter les contraintes développées lors d'un accident comme prévu. Si le revêtement du soubassement est endommagé, des matières inflammables (des feuilles, de l'herbe ou des branches, par exemple) peuvent s'accumuler entre le soubassement et son revêtement. Si ces matières entrent en contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement, elles risquent de s'enflammer.

ATTENTION

Si des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, entrent en contact avec des pièces chaudes du système d'échappement, elles peuvent s'enflammer. Il y a risque d'incendie.

Si vous roulez sur une route non stabilisée ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement l'état du soubassement. Retirez en particulier les végétaux restés coincés ainsi que toute autre

matière inflammable. En cas de dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

Faites immédiatement contrôler et réparer le véhicule par un atelier qualifié. Si, en cas de poursuite du trajet, vous constatez que la sécurité de marche du véhicule est compromise, arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Dans ce cas, prenez contact avec un atelier qualifié.

Déclarations de conformité

Composants du véhicule commandés par radio

Etats-Unis : « Les radiotéléphones de ce véhicule sont conformes à la partie 15 des dispositions FCC. Leur utilisation est soumise aux 2 conditions suivantes : 1) Ces appareils ne doivent pas être une source de perturbations nuisibles. 2) Ces appareils doivent pouvoir supporter les perturbations captées, notamment celles qui pourraient causer des fonctionnements indésirables. Les transformations et modifications qui n'ont pas été expressément autorisées par l'instance responsable de la conformité peuvent entraîner le retrait de l'autorisation d'utilisation de l'appareil. »

Canada : « Les radiotéléphones de ce véhicule sont conformes aux normes CNR exemptes de licence d'Industrie Canada. Leur utilisation est soumise aux 2 conditions suivantes : (1) Ces appareils ne doivent pas être une source de perturbations. (2) Ces appareils doivent pouvoir supporter les perturbations captées, notamment celles qui pourraient causer des fonctionnements indésirables. »

Prise de diagnostic

La prise de diagnostic est destinée au raccordement d'appareils de diagnostic par un atelier qualifié.

ATTENTION

Si vous raccordez des appareils à une prise de diagnostic du véhicule, le fonctionnement des systèmes du véhicule risque d'être compromis. La sécurité de fonctionnement du véhi-

cule peut alors être compromise. Il y a risque d'accident.

Ne raccordez pas d'appareils à une prise de diagnostic du véhicule.

Modification de la puissance du moteur

❗ Les augmentations de puissance peuvent

- modifier les valeurs d'émission
- entraîner des dysfonctionnements
- entraîner des dommages indirects

La sécurité de fonctionnement du moteur n'est pas garantie dans tous les cas.

Si vous faites augmenter la puissance du moteur de votre véhicule, par une intervention dans la gestion moteur par exemple, vous perdez vos droits à la garantie limitée accordée aux véhicules neufs (New Vehicle Limited Warranty) ainsi que d'autres droits à la garantie.

Si vous revendez le véhicule, informez l'acheteur de la modification de la puissance du moteur. Sinon, vous commettez un acte qui, selon la législation en vigueur, peut être puni par la loi.

Atelier qualifié

Un Mercedes-Benz Commercial Van Center est un atelier qualifié.

Un atelier qualifié dispose des connaissances, de l'outillage et des qualifications nécessaires pour mener à bien les travaux requis sur le véhicule.

Cela vaut notamment pour les travaux importants pour la sécurité. Tenez compte des remarques qui figurent dans le carnet de maintenance.

Confiez toujours les travaux suivants à un atelier qualifié :

- Travaux relatifs à la sécurité
- Travaux de maintenance
- Travaux de réparation
- Modifications, pose ou transformation de composants
- Travaux sur les composants électroniques

Mercedes-Benz vous recommande de vous adresser à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

❗ Confiez toujours les travaux de maintenance sur l'électronique du moteur et sur les pièces correspondantes (calculateurs, capteurs, câbles de liaison, etc.) à un atelier qualifié. Sinon, il y a risque d'usure accrue des pièces du véhicule et d'annulation de l'autorisation de mise en circulation du véhicule.

Problèmes relatifs au véhicule

Si votre véhicule présente des problèmes pouvant notamment compromettre sa sécurité, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center dans le but d'effectuer un diagnostic de votre véhicule et d'éliminer les défauts. Si celui-ci n'a pas pu résoudre le problème à votre entière satisfaction, adressez-vous à nouveau à un Mercedes-Benz Commercial Van Center ou envoyez un courrier à l'une des adresses suivantes :

Etats-Unis :

Customer Assistance Center
Mercedes-Benz USA, LLC
One Mercedes Drive
Montvale, NJ 07645-0350

Canada :

Customer Relations Department
Mercedes-Benz Canada, Inc.
98 Vanderhoof Avenue
Toronto, Ontario M4G 4C9

Signalement des défauts pouvant compromettre la sécurité

Uniquement pour les Etats-Unis :

Le présent texte est reproduit d'après les directives applicables aux fabricants en vertu du titre 49, partie 575, du Code américain des règlements fédéraux et conformément au « National Traffic and Motor Vehicle Safety Act of 1966 ».

If you believe that your vehicle has a defect which could cause a crash or could cause injury or death, you should immediately inform the National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) in addition to notifying Mercedes-Benz USA, LLC.

If NHTSA receives similar complaints, it may open an investigation, and if it finds that a safety defect exists in a group of vehicles, it may order a recall and remedy campaign. However, NHTSA cannot become involved in individual problems between you, your dealer, or Mercedes-Benz USA, LLC.

To contact NHTSA, you may call the Vehicle Safety Hotline toll-free at 1-888-327-4236 (TTY: 1-800-424-9153); go to <http://www.safercar.gov>; or write to: Administrator, NHTSA, 400 Seventh Street, SW., Washington, DC 20590.

Pour de plus amples informations sur la sécurité des véhicules, consultez le site Internet suivant : <http://www.safercar.gov>

Enregistrement du véhicule

Il peut arriver que Mercedes-Benz demande à ses Mercedes-Benz Commercial Van Center d'effectuer des contrôles techniques sur certains véhicules. C'est notamment le cas lorsque la qualité ou la sécurité peuvent encore être améliorées. Mercedes-Benz ne peut vous informer des contrôles à effectuer sur votre véhicule que si vos données d'enregistrement sont en sa possession.

Vos données ne sont pas enregistrées si

- vous n'avez pas acheté votre véhicule auprès d'un Mercedes-Benz Commercial Van Center
- votre véhicule n'a pas encore été contrôlé par un Mercedes-Benz Commercial Van Center

Faites enregistrer votre véhicule, de préférence par un Mercedes-Benz Commercial Van Center. Informez Mercedes-Benz dès que possible de tout changement d'adresse ou de propriétaire.

Pièces rapportées, superstructures, éléments posés et transformations

Remarques relatives aux directives de carrossage

I Pour des raisons de sécurité, faites réaliser et monter une superstructure conformément aux directives de carrossage Mercedes-Benz en vigueur. Ces directives de carrossage permettent de garantir que le châssis et la superstructure constituent une unité et que la sécu-

rité maximale de fonctionnement et de marche est atteinte.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande

- de ne pas effectuer d'autres modifications sur le véhicule
- d'obtenir l'accord de Mercedes-Benz en cas de divergence par rapport aux directives de carrossage Mercedes-Benz

Les homologations par les services publics de contrôle technique ou les autorisations administratives n'excluent pas les risques pour la sécurité.

Tenez compte des informations relatives aux pièces d'origine Mercedes-Benz (> page 36).

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

ATTENTION

Des transformations ou des modifications sur le véhicule risquent de compromettre le fonctionnement de systèmes ou de composants. Ceux-ci risquent alors de ne plus fonctionner correctement et/ou de compromettre la sécurité de fonctionnement du véhicule. Le risque d'accident et de blessure augmente. Confiez toujours les transformations ou les modifications sur le véhicule à un atelier qualifié.

Si vous avez l'intention d'effectuer des modifications sur votre véhicule, nous vous recommandons vivement de contacter le distributeur indiqué sur la page de titre. Il vous fournira toutes les informations nécessaires moyennant des frais éventuels.

Si le carrossier et le distributeur effectuent des modifications ayant des répercussions sur le contrôle avant livraison du moteur, du véhicule ou de l'équipement, ils sont seuls responsables de l'état du véhicule. Cela vaut également pour le marquage et la documentation des pièces du véhicule concernées par la modification.

Ils sont responsables de la certification du véhicule ainsi que des justificatifs attestant que

- le véhicule modifié satisfait à toutes les normes et prescriptions concernées par les modifications effectuées
- le véhicule modifié continue de satisfaire aux normes de sécurité des véhicules automobi-

les et aux exigences des directives sur les émissions

- les modifications ou la pose d'accessoires ne compromettent pas la sécurité du véhicule

Nous ne sommes pas responsables du contrôle avant livraison, du produit ou des droits à la garantie résultant de la modification. Cela s'applique

- aux composants ou aux systèmes modifiés
- à la violation des directives sur les émissions ou des normes de sécurité des véhicules automobiles qui en découle
- à toutes les conséquences engendrées par la modification du véhicule devenu alors moins sûr, voire défectueux

Nous n'assumons pas la responsabilité incombant au fabricant final ni la responsabilité produite qui en découle.

Remarques relatives au radiateur du moteur

Même des modifications apparemment mineures sur le véhicule (pose d'une grille de calandre pour une utilisation hivernale, par exemple) ne sont pas autorisées. Ne couvrez pas le radiateur du moteur. En outre, n'utilisez pas de protections thermiques, de filets de protection contre les insectes ou d'objet similaire.

Sinon, les valeurs du système de diagnostic sont faussées. Certaines de ces valeurs sont prescrites par la loi et doivent toujours être correctes.

Pièces d'origine Mercedes-Benz

! Les airbags, les rétracteurs de ceinture ainsi que les calculateurs et les capteurs de ces systèmes de retenue peuvent être montés aux emplacements suivants :

- Portes
- Montants de porte
- Bas de porte
- Sièges
- Poste de conduite
- Combiné d'instruments
- Console centrale

Ne montez aucun accessoire (un système audio, par exemple) à ces emplacements. N'effectuez pas de réparations ni de travaux

de soudage. Vous pourriez compromettre le fonctionnement des systèmes de retenue.

Confiez le montage ultérieur d'accessoires à un atelier qualifié.

☿ Protection de l'environnement

Nous proposons des organes et des pièces recyclés en échange standard qui présentent un niveau de qualité identique à celui des pièces neuves. Une garantie limitée accordée aux véhicules neufs (New Vehicle Limited Warranty) identique à celle des pièces neuves leur est également accordée.

Si vous utilisez des pièces, jantes et pneumatiques ainsi que des accessoires importants pour la sécurité qui ne sont pas agréés par Mercedes-Benz, la sécurité de fonctionnement du véhicule risque d'être compromise. Le fonctionnement de systèmes importants pour la sécurité, tels que le système de freinage, risque d'être perturbé. Utilisez exclusivement des pièces d'origine Mercedes-Benz ou des pièces de qualité équivalente. Utilisez uniquement des pneus et des jantes ainsi que des accessoires qui ont été homologués pour votre type de véhicule.

Mercedes-Benz soumet les pièces d'origine Mercedes-Benz, les pièces de transformation et les accessoires agréés pour votre véhicule à un contrôle qui permet de prouver

- leur fiabilité
- leur sécurité
- leur compatibilité

Malgré une observation permanente du marché, Mercedes-Benz ne peut pas porter de jugement sur les autres produits. Mercedes-Benz décline toute responsabilité en cas de montage de ces produits sur les véhicules Mercedes-Benz, même s'ils ont reçu dans certains cas particuliers une homologation par un centre de contrôle technique ou une autorisation administrative.

Dans certains autres pays, certaines pièces ne sont homologuées pour le montage ou pour les transformations que si elles sont conformes aux prescriptions légales en vigueur. Toutes les pièces d'origine Mercedes-Benz satisfont à ces exigences. Veillez à ce que les pièces soient adaptées au véhicule.

Pour toute commande de pièces d'origine Mercedes-Benz, indiquez toujours le numéro

d'identification du véhicule (VIN) (▷ page 331) et le numéro du moteur (▷ page 332).

Code QR pour la fiche de désincarcération

Les autocollants des codes QR sont apposés sur le montant B côté conducteur et côté passager. En cas d'accident, les services de secours peuvent rapidement déterminer la fiche de désincarcération requise pour votre véhicule à l'aide des codes QR. La fiche de désincarcération actuelle contient, sous une forme compacte, les informations les plus importantes relatives à votre véhicule (le cheminement des câbles électriques, par exemple).

Pour de plus amples informations, consultez notre site Internet <http://portal.aftersales.i.daimler.com>.

Données mémorisées dans le véhicule

Data Recording

A wide range of electronic components in your vehicle contain data memories.

These data memories temporarily or permanently store technical information about:

- the vehicle's operating state
- events
- faults

In general, this technical information documents the state of a component, a module, a system or the surroundings.

These include, for example:

- operating conditions of system components, e.g. fluid levels
- the vehicle's status messages and those of its individual components, e.g. number of wheel revolutions/speed, deceleration in movement, lateral acceleration, accelerator pedal position
- malfunctions and defects in important system components, e.g. lights, brakes
- vehicle reactions and operating conditions in special driving situations, e.g. airbag deployment,

intervention of stability control systems

• ambient conditions, e.g. outside temperature
This data is of an exclusively technical nature and can be used to:

- assist in detecting and rectifying faults and defects
- analyse vehicle functions, e.g. after an accident
- optimise vehicle functions

The data cannot be used to trace the vehicle's movements.

When your vehicle is serviced, technical information can be read from the event data memory and fault data memory.

Services include, for example:

- repair services
- service processes
- warranty events
- quality assurance

The vehicle is read out by employees of the service network (including the manufacturer) using special diagnostic testers. You can obtain more information there, if required.

After a fault has been rectified, the information is deleted from the fault memory or is continually overwritten.

When operating the vehicle, situations are conceivable in which this technical data, in connection with other information (if necessary, after consultation with an authorised expert), could be traced to a person.

Examples include:

- accident reports
- damage to the vehicle
- witness statements

Further additional functions that have been contractually agreed upon with the customer allow certain vehicle data to be conveyed by the vehicle as well. The additional functions include, for example, vehicle location in case of an emergency.

Event Data Recorders

This vehicle is equipped with an event data recorder (EDR). The main purpose of an EDR is to record, in certain crash or near crash-like situations, such as an air bag deployment or

hitting a road obstacle, data that will assist in understanding how a vehicle's systems performed. The EDR is designed to record data related to vehicle dynamics and safety systems for a short period of time, typically 30 seconds or less.

The EDR in this vehicle is designed to record such data as:

- How various systems in your vehicle were operating;
- Whether or not the driver and passenger safety belts were buckled/fastened;
- How far (if at all) the driver was depressing the accelerator and/or brake pedal; and,
- How fast the vehicle was traveling.

These data can help provide a better understanding of the circumstances in which crashes and injuries occur. NOTE: EDR data are recorded by your vehicle only if a non-trivial crash situation occurs; no data are recorded by the EDR under normal driving conditions and no personal data (e.g., name, gender, age, and crash location) are recorded. However, other parties, such as law enforcement could combine the EDR data with the type of personally identifying data routinely acquired during a crash investigation.

Access to the vehicle and/or the EDR is needed to read data that is recorded by an EDR, and special equipment is required. In addition to the vehicle manufacturer, other parties that have the special equipment, such as law enforcement, can read the information by accessing the vehicle or the EDR.

EDR data may be used in civil and criminal matters as a tool in accident reconstruction, accident claims, and vehicle safety. Since the Crash Data Retrieval CDR tool that is used to extract data from the EDR is commercially available, Mercedes-Benz USA, LLC („MBUSA“) expressly disclaims any and all liability arising from the extraction of this information by unauthorized Mercedes-Benz personnel.

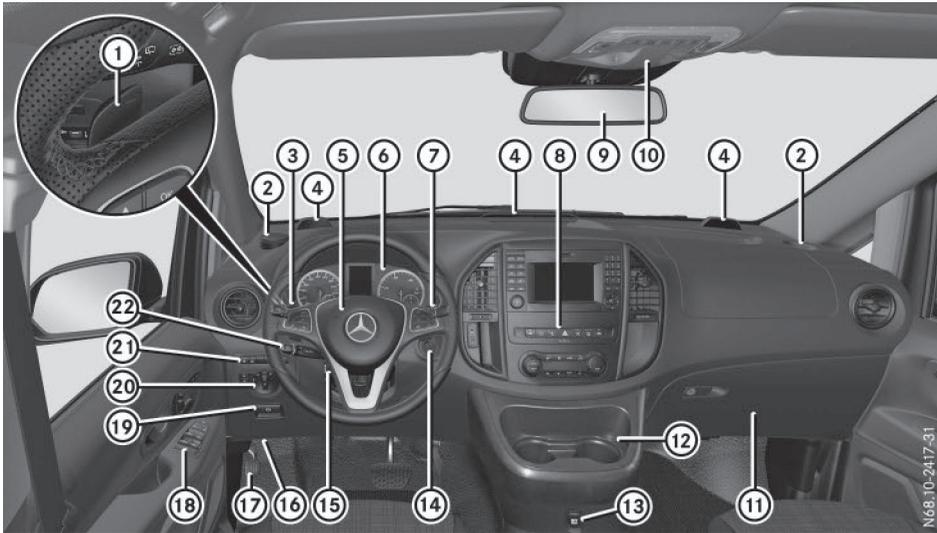
MBUSA will not share EDR data with others without the consent of the vehicle owners or, if the vehicle is leased, without the consent of the lessee. Exceptions to this representation include responses to subpoenas by law enforcement; by federal, state or local government; in connection with or arising out of litigation involving MBUSA or its subsidiaries and affiliates; or, as required by law.

Warning: The EDR is a component of the Restraint System Module. Tampering with, altering,

modifying or removing the EDR component may result in a malfunction of the Restraint System Module and other systems.

State laws or regulations regarding EDRs that conflict with federal regulation are pre-empted. This means that in the event of such conflict, the federal regulation governs. As of February 2013, 13 states have enacted laws relating to EDRs.

Poste de conduite



Du premier coup d'œil

| | Fonction | Page |
|---|--|------------|
| ① | Palettes de changement de rapport au volant | 143 |
| ② | <ul style="list-style-type: none"> • Porte-gobelets • Cendrier | 254 255 |
| ③ | Commodo | 104 |
| ④ | Voyants du PARKTRONIC | 166 |
| ⑤ | Avertisseur sonore | |
| ⑥ | <ul style="list-style-type: none"> • Combiné d'instruments (véhicule sans volant multifonction) • Combiné d'instruments (véhicule équipés d'un volant multifonction) | 41 43 |
| ⑦ | Levier sélecteur DIRECT SELECT | 138 |
| ⑧ | Unité de commande sur la console centrale | 46 |
| ⑨ | Rétroviseur intérieur | 100 |
| ⑩ | <ul style="list-style-type: none"> • Unité de commande au plafonnier • Plafonnier | 47 105 |
| ⑪ | Boîte à gants | 253 |

| | Fonction | Page |
|---|---|------------|
| ⑫ | Porte-gobelets | 254 |
| ⑬ | <ul style="list-style-type: none"> • Prise 12 V • Allume-cigare | 256 255 |
| ⑭ | Contacteur d'allumage | 132 |
| ⑮ | Réglage du volant | 99 |
| ⑯ | Prise de diagnostic Ouverture du capot | 33 268 |
| ⑰ | Serrage du frein de stationnement | 146 |
| ⑱ | Unité de commande sur la porte | 48 |
| ⑲ | Desserrage du frein de stationnement | 146 |
| ⑳ | Commutateur d'éclairage | 102 |

| | Fonction | Page |
|---|---|------|
| ⑳ | <ul style="list-style-type: none">• Porte-cartes et porte-pièces de monnaie• Panneau de commande des systèmes d'aide à la conduite | |
| |  Désactivation et activation de l'assistant de trajectoire | 162 |
| |  Désactivation et activation du PARKTRONIC | 166 |

| | Fonction | Page |
|---|---------------------|------|
| ㉑ | Manette du TEMPOMAT | 155 |

Combiné d'instruments (véhicules sans volant multifonction)

Affichages et éléments de commande



Du premier coup d'œil

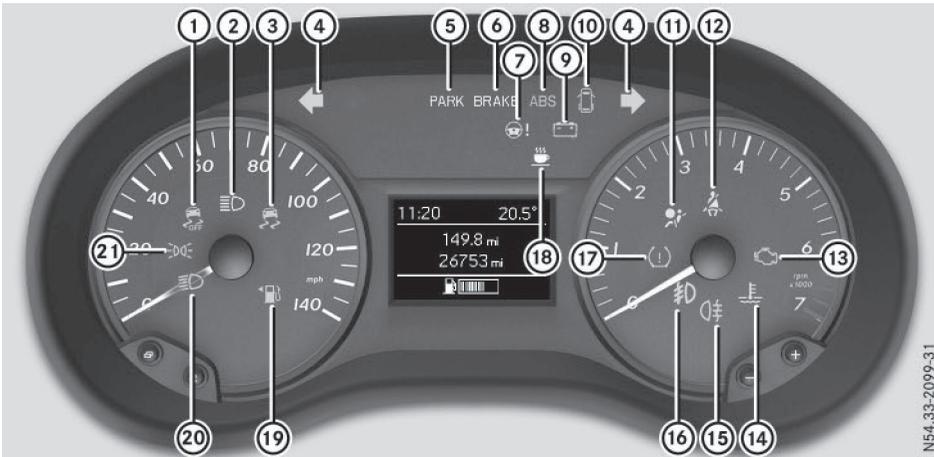
| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ① | Tachymètre | 186 |
| ② | Visuel | 188 |
| ③ | Compte-tours | 186 |
| ④ | ⊕, ⊖ Réglage de l'éclairage des instruments | 186 |
| | Modification des valeurs et réglages ou navigation à l'intérieur d'une liste | 187 |

| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ⑤ | Ⓡ Sélection d'un sous-menu ou remise à zéro des valeurs | 187 |
| | Ⓜ Sélection d'un menu ou affichage | 187 |

i Vous trouverez des informations relatives à l'affichage sur le visuel de la température extérieure ou de la température du liquide de refroidissement sous « Indicateur de température extérieure ».

- « Indicateur de température extérieure » (▷ page 186)
- « Indicateur de température du liquide de refroidissement » (▷ page 187)

Voyants de contrôle et d'alerte



N54.33-2099-31

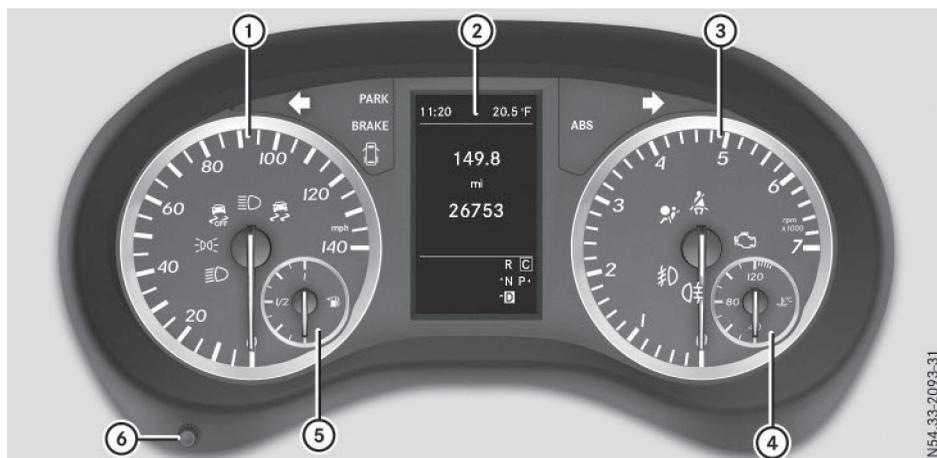
| | Fonction | Page |
|---|---|------|
| ① | ESP® OFF | 246 |
| ② | Feux de route | 104 |
| ③ | ESP® | 244 |
| ④ | Clignotants | 104 |
| ⑤ | Frein de stationnement (uniquement pour les États-Unis) (uniquement pour le Canada) | 146 |
| ⑥ | Freins (uniquement pour les États-Unis) (uniquement pour le Canada) | 243 |
| ⑦ | Direction assistée | 252 |
| ⑧ | ABS | 244 |
| ⑨ | Batterie | 217 |
| ⑩ | Portes | 252 |

| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ⑪ | Systèmes de retenue | 49 |
| ⑫ | Ceintures de sécurité | 242 |
| ⑬ | Diagnostic moteur | 247 |
| ⑭ | Liquide de refroidissement | 247 |
| ⑮ | Feu antibrouillard arrière | 103 |
| ⑯ | Projecteurs antibrouillards | 103 |
| ⑰ | Système de contrôle de la pression des pneus | 251 |
| ⑱ | ATTENTION ASSIST | 164 |
| ⑲ | Réserve de carburant | 247 |
| ⑳ | Feux de croisement | 103 |
| ㉑ | Feux de position et éclairage de la plaque d'immatriculation | 102 |

i Des messages correspondants peuvent également apparaître sur le visuel (> page 208).

Combiné d'instruments (véhicules équipés d'un volant multifonction)

Affichages et éléments de commande



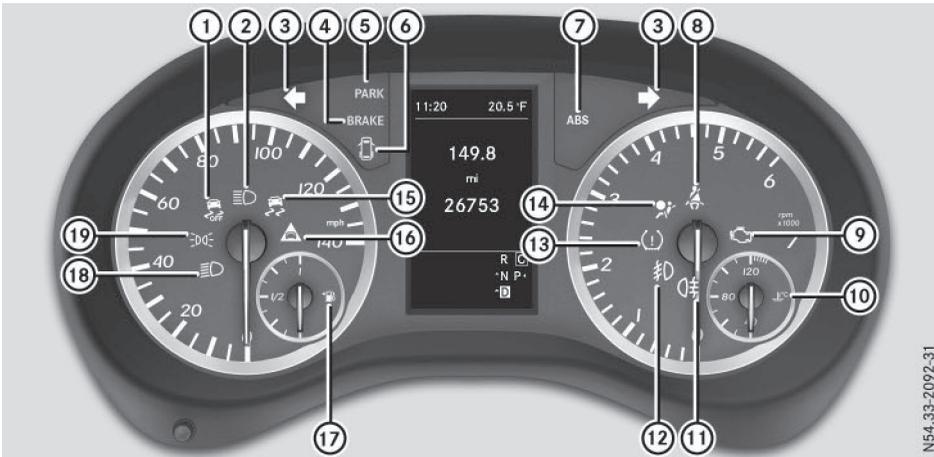
Du premier coup d'œil

N54.33-2093-31

| | Fonction | Page | | Fonction | Page |
|---|---|------|---|---|------|
| ① | Tachymètre | 186 | ⑤ | Niveau du carburant Indicateur de position du bouchon du réservoir  : le bouchon du réservoir se trouve à gauche | |
| ② | Visuel | 195 | | | |
| ③ | Compte-tours | 186 | | | |
| ④ | Indicateur de température du liquide de refroidissement | 187 | ⑥ | Réglage de l'éclairage des instruments | 186 |

i Vous trouverez des informations sur l'affichage de la température extérieure sur le visuel sous « Indicateur de température extérieure » (> page 186).

Voyants de contrôle et d'alerte



N54.33-2092-31

| | Fonction | Page |
|---|---|------|
| ① | ESP® OFF | 246 |
| ② | Feux de route | 104 |
| ③ | Clignotants | 104 |
| ④ | Freins (uniquement pour les États-Unis) (uniquement pour le Canada) | 243 |
| ⑤ | Frein de stationnement (uniquement pour les États-Unis) (uniquement pour le Canada) | 146 |
| ⑥ | Portes | 252 |
| ⑦ | ABS | 244 |
| ⑧ | Ceintures de sécurité | 242 |
| ⑨ | Diagnostic moteur | 247 |

| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ⑩ | Liquide de refroidissement | 247 |
| ⑪ | Feu antibrouillard arrière | 103 |
| ⑫ | Projecteurs antibrouillards | 103 |
| ⑬ | Système de contrôle de la pression des pneus | 251 |
| ⑭ | Systèmes de retenue | 49 |
| ⑮ | ESP® | 244 |
| ⑯ | Alerte de distance | 250 |
| ⑰ | Réserve de carburant | 247 |
| ⑱ | Feux de croisement et éclairage de la plaque d'immatriculation | 102 |

i Des messages correspondants peuvent également apparaître sur le visuel (> page 222).

Volant multifonction



| | Fonction | Page |
|---|--|--------------------|
| ① | Visuel | 195 |
| ② |  Refus d'un appel ou fin de communication Sortie du répertoire téléphonique ou de la mémoire de répétition d'appel  Lancement ou prise d'un appel Passage à la mémoire de répétition d'appel   Réglage du volume sonore  Coupure du son  Véhicules équipés d'un système de navigation : activation du système de commande vocale de la naviga- | 200 200 |

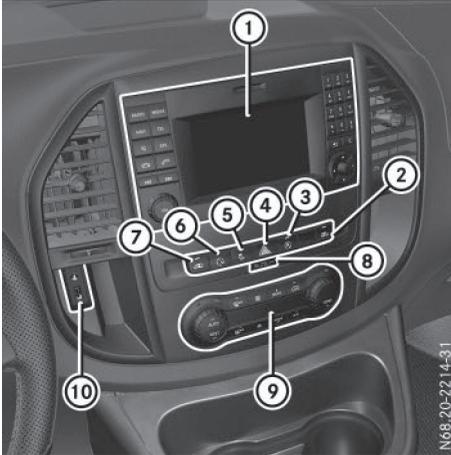
i L'utilisation de la commande des appareils audio, du téléphone et de la commande vocale par l'intermédiaire des touches du volant du groupe de touches droit fonctionnent uniquement avec un système audio ou un système de navigation Mercedes-Benz. Si vous utilisez un système audio ou un système

| | Fonction | Page |
|---|---|---|
| | tion (voir la notice d'utilisation du fabricant) | |
| ③ |   Affichage de la barre de menus sur le visuel et sélection d'un menu   Sélection d'un sous-menu ou d'une fonction ou navigation à l'intérieur d'une liste  Confirmation de la sélection Masquage des messages sur le visuel  Retour Véhicules équipés d'un système de navigation : désactivation du système de commande vocale de la navigation (voir la notice d'utilisation du fabricant) | 193 193 193 222 193 |

de navigation d'un autre fabricant, les fonctions peuvent être limitées ou faire totalement défaut.

Console centrale

Unité de commande

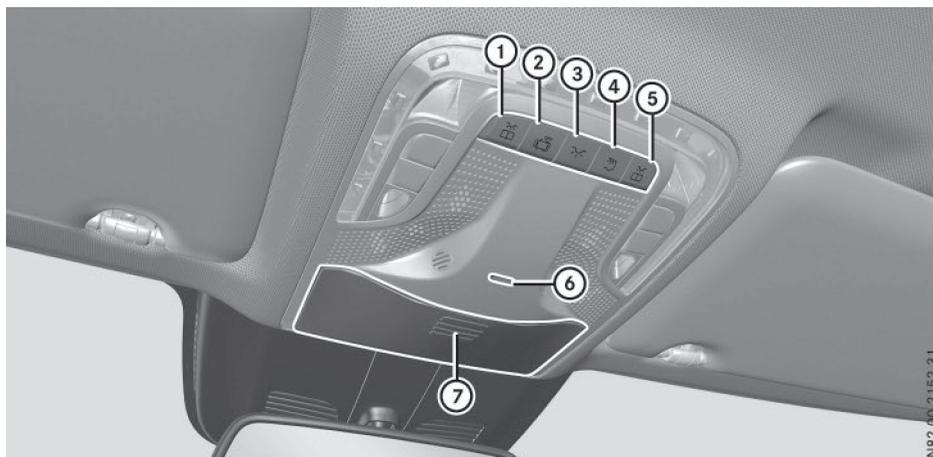


| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ① | Système audio (voir la notice d'utilisation spécifique) | |
| ② |  Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique, côté droit du véhicule | 84 |
| ③ |  Désactivation et activation de la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur | 135 |
| ④ |  Allumage et extinction des feux de détresse | 104 |
| ⑤ |  Désactivation et activation de l'ESP® | 72 |

| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ⑥ |  Sélection d'un programme de vitesses | 141 |
| ⑦ |  Ouverture et fermeture de la porte coulissante électrique, côté gauche du véhicule | 84 |
| ⑧ | Voyant PASSENGER AIR BAG OFF | 50 |
| ⑨ | Unité de commande du système de climatisation | 118 |
| ⑩ | Interface média avec prise AUX et prise USB | |

La disposition et le nombre des touches dépendent de l'équipement.

Unité de commande au plafonnier



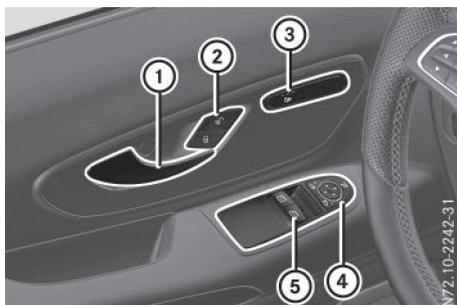
Du premier coup d'œil

Unité de commande au plafonnier confort (exemple)

| | Fonction | Page | | Fonction | Page |
|---|---|------|---|---|------|
| ① |  Allumage et extinction du spot de lecture gauche | 105 | ⑤ |  Allumage et extinction du spot de lecture droit | 105 |
| ② |  Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur | 105 | ⑥ | Voyant de l'alarme antivol et anti-effraction (EDW) | 74 |
| ③ |  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant | 106 | ⑦ | Range-lunettes | 253 |
| ④ |  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière/du compartiment de chargement | 106 | | | |

La disposition et le nombre des touches dépendent de l'équipement.

Unité de commande sur la porte



| | Fonction | Page |
|---|--|------|
| ① | Ouverture de la porte | 81 |
| ② |  Chauffage de siège | 99 |
| ③ |   Déverrouillage et verrouillage du véhicule | 80 |
| ④ |    Réglage électrique des rétroviseurs extérieurs | 101 |
| ⑤ |  Ouverture et fermeture des vitres latérales avant | 89 |

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Sécurité des occupants

Introduction aux systèmes de retenue

En cas d'accident, les systèmes de retenue peuvent réduire le risque de contact des occupants du véhicule avec des parties de l'habitacle. En outre, ils peuvent également réduire les charges auxquelles sont soumis les occupants du véhicule lors d'un accident.

Les systèmes de retenue comprennent

- le système de ceintures de sécurité
- les airbags
- les systèmes de retenue pour enfants
- les systèmes de fixation pour siège-enfant

Les composants des systèmes de retenue sont adaptés les uns aux autres. Ils ne peuvent apporter la protection prévue que si tous les occupants du véhicule

- ont bouclé correctement leur ceinture de sécurité (▷ page 52)
- ont réglé correctement leur siège et leur appui-tête (▷ page 92)

En tant que conducteur, vous devez également vous assurer que le volant est réglé correctement. Tenez compte des remarques relatives à la position assise correcte du conducteur (▷ page 92).

En outre, vous devez vous assurer que les airbags peuvent se déployer librement en cas de déclenchement (▷ page 54).

Un airbag agit en complément d'une ceinture de sécurité correctement bouclée. Les airbags constituent un dispositif de sécurité supplémentaire qui permet d'augmenter, dans certains cas de collision, le potentiel de protection des occu-

pants du véhicule. Si, par exemple, la protection offerte par la ceinture de sécurité lors d'un accident est suffisante, les airbags ne se déclenchent pas. En outre, en cas d'accident, seuls les airbags en mesure d'apporter une protection supplémentaire lors de la collision se déclenchent. Cependant, les ceintures de sécurité et les airbags n'offrent en général aucune protection contre les objets qui pénètrent à l'intérieur du véhicule.

Vous trouverez des informations sur le mode de fonctionnement des systèmes de retenue sous « Déclenchement des rétracteurs de ceinture et des airbags » (▷ page 62).

Pour de plus amples informations sur le transport des enfants ainsi que sur les systèmes de retenue pour enfants, voir « Transport des enfants » (▷ page 64).

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Les modifications sur les systèmes de retenue peuvent compromettre leur fonctionnement. Le système de retenue ne peut alors plus apporter aux occupants la protection prévue et risque de ne pas se déclencher en cas d'accident, par exemple, ou de se déclencher de manière intempestive. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Ne modifiez jamais les éléments du système de retenue. N'intervenez en aucun cas sur le câblage, de même que sur les composants électroniques ou sur leurs logiciels.

S'il est nécessaire de modifier un système d'airbags pour l'adapter à une personne ayant un handicap physique, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center pour plus de détails. Uniquement pour les Etats-Unis : contactez notre Mercedes-Benz Customer Assistance Center au numéro 1-877-762-8267 pour plus de détails.

Voyant d'alerte des systèmes de retenue

Une fois le contact mis, les fonctions des systèmes de retenue sont contrôlées à intervalles

réguliers lorsque le moteur tourne. Les défauts peuvent ainsi être détectés à temps.

Le voyant d'alerte des systèmes de retenue  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume au moment où vous mettez le contact. Il s'éteint au plus tard quelques secondes après le démarrage du véhicule. Les composants des systèmes de retenue sont disponibles.

Un défaut est présent lorsque le voyant d'alerte des systèmes de retenue  :

- ne s'allume pas après que vous avez mis le contact
- ne s'éteint pas au bout de quelques secondes lorsque le moteur tourne
- se rallume lorsque le moteur tourne

ATTENTION

Lorsque le système de retenue est en panne, certains composants du système de retenue risquent de se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident avec forte décélération du véhicule. Cela peut concerner les rétracteurs de ceinture ou les airbags, par exemple. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort !

Faites immédiatement contrôler et réparer le système de retenue par un atelier qualifié.

Voyant PASSENGER AIR BAG OFF



Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF  fait partie du système de classification des occupants (OCS).

Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF vous indique le statut de l'airbag frontal du passager.

Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF

- **est allumé**, cela signifie que l'airbag frontal du passager est désactivé. Il ne se déclenchera pas en cas d'accident.
- **est éteint**, l'airbag frontal du passager est activé. Si les critères de déclenchement sont remplis, l'airbag frontal du passager se déclenchera en cas d'accident.

En fonction de la personne qui occupe le siège du passager, l'airbag frontal du passager doit être activé ou désactivé (voir les points suivants). Vous devez le contrôler avant de démarrer et toujours vous en assurer pendant la marche.

- **Enfant installé dans un système de retenue pour enfants** : la désactivation ou l'activation de l'airbag frontal du passager dépend du système de retenue pour enfants monté, de l'âge et de la taille de l'enfant. Par conséquent, tenez impérativement compte des remarques relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 57) et au « Transport des enfants » (▷ page 64). Vous y trouverez également des informations relatives aux systèmes de retenue pour enfants dos ou face à la route sur le siège du passager.
- **Autres occupants** : la désactivation ou l'activation de l'airbag frontal du passager dépend de la classification de la personne qui se trouve sur le siège du passager (▷ page 57). Tenez impérativement compte des remarques relatives aux « Ceintures de sécurité » (▷ page 50) et aux « Airbags » (▷ page 54). Vous y trouverez également des informations sur la position assise correcte.

Ceintures de sécurité

Introduction

En cas de collision ou de retournement, ce sont les ceintures de sécurité bouclées correctement qui réduisent le plus efficacement le déplacement des occupants. Par conséquent, le risque de contact avec des parties de la cabine et d'éjection des occupants hors du véhicule diminue. En outre, les ceintures de sécurité maintiennent les occupants du véhicule dans une position plus favorable par rapport aux airbags en cas de déclenchement.

Le système de ceintures de sécurité comprend

- les ceintures de sécurité
- les rétracteurs de ceinture au niveau des places avant

Si le véhicule est équipé d'un airbag frontal, le système de ceintures de sécurité comprend également un limiteur d'effort au niveau du siège correspondant.

Si vous tirez rapidement ou brutalement la ceinture de sécurité hors du point de renvoi, l'enrouleur de ceinture se bloque. Il est alors impossible de tirer davantage la ceinture.

Le rétracteur tend la ceinture de sécurité en cas de collision afin qu'elle s'applique bien sur le corps. Il ne ramène cependant pas l'occupant contre le dossier du siège.

En outre, le rétracteur de ceinture ne corrige pas une mauvaise position du siège ou un positionnement incorrect de la ceinture de sécurité.

En cas de déclenchement, le limiteur d'effort réduit la pression exercée par la ceinture sur la personne.

Les limiteurs d'effort des ceintures de sécurité des sièges avant sont adaptés aux airbags frontaux qui absorbent une partie des forces de décélération. Cela permet de réduire les charges auxquelles sont soumis les occupants du véhicule lors d'un accident.

! Si le siège du passager n'est pas occupé, n'introduisez pas la languette dans la boucle de la ceinture de sécurité du siège du passager. Sinon, le rétracteur de ceinture pourrait se déclencher en cas d'accident et devrait alors être remplacé.

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Lorsque la ceinture de sécurité n'est pas bouclée correctement, elle n'est plus en mesure de vous apporter la protection prévue. En outre, une ceinture de sécurité mal bouclée peut même provoquer des blessures supplémentaires, par exemple en cas d'accident, de freinage brutal ou de changement brusque de direction. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort !

Veillez toujours à ce que tous les occupants du véhicule aient bouclé correctement leur ceinture et soient correctement assis.

ATTENTION

Si le dossier du siège ne se trouve pas presque à la verticale, la ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue. En cas de freinage brutal ou d'accident, vous risquez alors de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser, par exemple au niveau du bas-ventre ou du cou. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Régalez le siège correctement avant de prendre la route. Veillez toujours à ce que le dossier du siège se trouve presque à la verticale et à ce que la partie supérieure de la ceinture de sécurité passe sur le milieu de l'épaule.

Lorsqu'un enfant âgé de moins de 12 ans et mesurant moins de 5 ft (1,50 m) prend place à bord,

- veillez à ce qu'il soit protégé par un système de retenue pour enfants approprié à votre véhicule Mercedes-Benz. Le système de retenue pour enfants doit être adapté à sa taille, à son poids et à son âge.
- respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives au « Transport des enfants » qui figurent dans la présente notice d'utilisation (> page 64), ainsi que les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants
- respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (> page 57)

ATTENTION

Les ceintures de sécurité ne peuvent pas offrir la protection prévue lorsque

- elles sont endommagées, modifiées, fortement encrassées, décolorées ou qu'elles ont pris une autre teinte dans la masse
- la boucle est endommagée ou fortement encrassée
- des modifications ont été apportées aux rétracteurs de ceinture, aux points d'ancrage ou aux enrouleurs de ceinture

Lors d'un accident, les ceintures de sécurité peuvent subir des dommages non visibles de l'extérieur, dus par exemple à des éclats de

verre. Les ceintures de sécurité qui sont endommagées ou qui ont été fortement sollicitées peuvent se déchirer ou défaillir, par exemple en cas d'accident. Les rétracteurs de ceinture modifiés peuvent alors être activés de manière intempestive ou ne pas fonctionner en cas de besoin. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort!

N'apportez jamais de modification aux ceintures de sécurité, rétracteurs de ceinture, points d'ancrages et enrouleurs de ceinture. Assurez-vous que les ceintures de sécurité ne sont pas endommagées, usées ni encrassées. Après un accident, faites immédiatement contrôler les ceintures de sécurité par un atelier qualifié.

Utilisez uniquement des ceintures de sécurité agréées par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Respectez les consignes de sécurité relatives aux ceintures de sécurité (▷ page 51).

Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. Assurez-vous toujours, même pendant la marche, que tous les occupants du véhicule ont bouclé correctement leur ceinture de sécurité.

Lorsque vous bouclez votre ceinture de sécurité, veillez impérativement à ce que

- la languette de la ceinture de sécurité soit exclusivement insérée dans la boucle appartenant à votre siège
- la ceinture de sécurité soit tendue et s'applique bien sur le corps
Évitez de porter des vêtements épais (manteau d'hiver, par exemple).
- la ceinture de sécurité ne soit pas vrillée
Sinon, les forces développées ne peuvent pas être réparties sur toute la surface de la ceinture.
- la partie supérieure de la ceinture de sécurité passe toujours sur le milieu de l'épaule
La partie supérieure de la ceinture de sécurité ne doit pas toucher le cou ni passer sous le bras. Réglez dans la mesure du possible la

hauteur de la ceinture de sécurité en fonction de votre taille.

- la ceinture abdominale soit tendue et passe le plus bas possible au niveau des hanches

La ceinture abdominale doit toujours passer dans le pli de l'aîne et en aucun cas sur le ventre ou le bas-ventre. Cela vaut en particulier pour les femmes enceintes. Si nécessaire, poussez la ceinture abdominale vers le bas pour la faire passer dans le pli de l'aîne, puis tendez-la avec la partie supérieure de la ceinture.

- la ceinture de sécurité ne passe pas sur des objets tranchants, pointus ou fragiles
Si de tels objets se trouvent sur vos vêtements ou dans vos poches (stylos, clés ou lunettes, par exemple), rangez-les dans un endroit approprié.

- une même ceinture de sécurité ne serve toujours qu'à attacher une seule personne à la fois

Un nourrisson ou un enfant ne doit en aucun cas être transporté sur les genoux d'un occupant du véhicule pendant la marche. En cas d'accident, ils pourraient être victimes de contusions en étant coincés entre l'occupant du véhicule et la ceinture de sécurité.

- des objets et une personne ne soient jamais attachés avec une même ceinture de sécurité
Assurez-vous également qu'aucun objet ne se trouve entre le siège et son occupant (un coussin, par exemple).

Les ceintures de sécurité sont conçues uniquement pour la sécurité et la retenue des personnes. Lors de l'arrimage d'objets, de bagages ou du chargement, tenez toujours compte des « Directives de chargement » (▷ page 258).

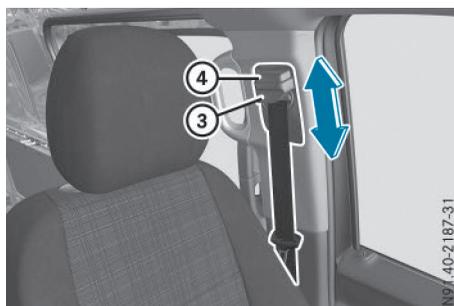
Bouclage et réglage de la ceinture de sécurité

Tenez compte des consignes de sécurité relatives aux ceintures de sécurité (▷ page 51) et des remarques concernant leur utilisation correcte (▷ page 52).



Schéma de principe

- ▶ Réglez le siège (▷ page 92).
Le dossier du siège doit être réglé presque à la verticale.
- ▶ Tirez la ceinture de sécurité sans à-coups hors du point de renvoi (3) et encliquez la languette (2) dans la boucle (1).
La partie supérieure de la ceinture doit toujours passer sur le milieu de l'épaule. Si nécessaire, réglez le point de renvoi de la ceinture.
- ▶ Tirez si nécessaire la ceinture de sécurité vers le haut au niveau de la poitrine pour qu'elle soit tendue et s'applique bien sur le corps.



La partie supérieure de la ceinture doit toujours passer sur le milieu de l'épaule. Si nécessaire, réglez le point de renvoi de la ceinture.

- ▶ **Plus haut :** poussez le point de renvoi (3) vers le haut.
Le point de renvoi peut se verrouiller dans plusieurs positions.
- ▶ **Plus bas :** poussez le point de renvoi (3) vers le bas tout en maintenant le dispositif de déverrouillage du point de renvoi (4) enfoncé.
- ▶ Une fois la position souhaitée atteinte, relâchez le dispositif de déverrouillage du point de renvoi (4) et assurez-vous que le point de renvoi est verrouillé dans un cran.

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule, à l'exception de celle du conducteur, sont équipées d'une sécurité pour siège-enfant servant à fixer correctement les systèmes de retenue pour enfants dans le véhicule. Vous trouverez de plus amples informations sous « Sécurité pour siège-enfant » (▷ page 64).

Déboilage des ceintures de sécurité

- ! Assurez-vous que la ceinture de sécurité s'enroule complètement. Sinon, la ceinture de sécurité ou la languette peuvent se coincer dans la porte ou dans le mécanisme du siège. La porte, les garnitures de porte et la ceinture de sécurité risquent alors d'être endommagées. Les ceintures de sécurité endommagées ne peuvent plus remplir leur fonction de protection et doivent être remplacées. Rendez-vous dans un atelier qualifié.

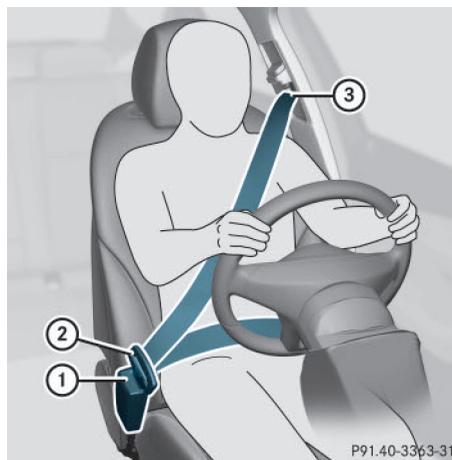


Schéma de principe

- Appuyez sur la touche de débouclage ①, maintenez la languette ② et ramenez-la en direction du point de renvoi ③ de la ceinture de sécurité.

Alerte de bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et du passager

Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  qui se trouve sur le combiné d'instruments attire votre attention sur le fait que tous les occupants du véhicule doivent boucler leur ceinture. Il peut être allumé en permanence ou clignoter. En outre, un signal d'alerte peut retentir. A chaque démarrage du moteur, le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  s'allume pendant 6 secondes, même si le conducteur a déjà bouclé sa ceinture. Si le conducteur ou le passager n'a toujours pas bouclé sa ceinture au bout de ces 6 secondes alors que les portes avant sont fermées, le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  se rallume. Dès que le conducteur et le passager ont bouclé leur ceinture ou qu'une porte avant a été rouverte, le voyant d'alerte des ceintures de sécurité  s'éteint.

Si le conducteur n'a pas bouclé sa ceinture au moment de démarrer le moteur, un signal d'alerte supplémentaire retentit. Ce signal d'alerte s'arrête au bout de 6 secondes maximum ou une fois que le conducteur a bouclé sa ceinture.

Si la vitesse du véhicule dépasse au moins 1 fois 15 mph (25 km/h) et si le conducteur ou le passager n'ont pas bouclé leur ceinture, un signal d'alerte retentit de nouveau. Le signal d'alerte retentit avec une intensité croissante pendant 60 secondes ou jusqu'à ce que le conducteur et le passager aient bouclé leur ceinture.

Si le conducteur ou le passager débouclent leur ceinture pendant la marche, l'alerte de bouclage des ceintures de sécurité se réactive automatiquement.

- ① Pour de plus amples informations sur le voyant d'alerte des ceintures de sécurité , voir « Voyants de contrôle et d'alerte sur le combiné d'instruments, Ceintures de sécurité » (> page 242).

Airbags

Introduction

L'emplacement d'un airbag est signalé par l'inscription AIRBAG.

Un airbag agit en complément d'une ceinture de sécurité correctement bouclée. Il ne remplace en aucun cas la ceinture de sécurité. L'airbag apporte une protection supplémentaire en cas d'accident.

Tous les airbags ne se déclenchent pas non plus en cas d'accident. Les différents systèmes d'airbags fonctionnent indépendamment les uns des autres (> page 62).

Aucun système actuellement disponible n'est cependant en mesure d'exclure complètement le risque de blessures et de décès.

Cependant, le risque de blessures provoquées par le déploiement de l'airbag ne peut pas être complètement écarté car celui-ci doit se déployer rapidement.

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous n'êtes pas assis correctement sur votre siège, l'airbag n'est pas en mesure d'apporter la protection prévue et son déclenchement peut même provoquer des blessures supplémentaires. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort!

Pour éviter de prendre des risques, assurez-vous toujours que tous les occupants du véhicule

- ont bouclé correctement leur ceinture, en particulier les femmes enceintes
- sont assis correctement et respectent une distance aussi grande que possible par rapport aux airbags
- tiennent compte des remarques suivantes

Veillez toujours à ce qu'aucun objet ne se trouve entre l'airbag et l'occupant du véhicule.

- Réglez les sièges correctement avant de prendre la route. Veillez toujours à ce que le dossier du siège se trouve presque à la verti-

cale. Le centre de l'appuie-tête doit soutenir la tête à hauteur des yeux.

- Reculez les sièges du conducteur et du passager au maximum. La position du conducteur doit cependant permettre de conduire le véhicule en toute sécurité.
- Saisissez le volant uniquement par le côté extérieur de la couronne pour que l'airbag puisse se déployer sans entraves.
- Appuyez-vous toujours contre le dossier de votre siège pendant la marche. Ne vous penchez pas en avant et ne vous appuyez pas contre la porte ou la vitre latérale. Sinon, vous vous trouvez dans la zone de déploiement des airbags.
- Gardez toujours vos pieds posés sur le plancher devant votre siège. Ne posez pas vos pieds sur la planche de bord, par exemple. Sinon, vos pieds se trouvent dans la zone de déploiement de l'airbag.
- Protégez toujours les personnes mesurant moins de 5 ft (1,50 m) avec des systèmes de retenue appropriés. Sur les personnes ne dépassant pas cette taille, la ceinture de sécurité ne peut pas être positionnée correctement.

Lorsque des enfants prennent place à bord, tenez également compte des remarques suivantes.

- Montez les systèmes de retenue pour enfants de préférence sur un siège arrière.
- N'installez un enfant dans un système de retenue pour enfants dos à la route monté sur le siège du passager que si l'airbag frontal du passager est désactivé. Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est allumé en permanence, cela signifie que l'airbag frontal du passager est désactivé (▷ page 50).
- Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 57) et au « Transport des enfants » (▷ page 64) ainsi que les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Les objets qui se trouvent dans l'habitacle peuvent compromettre le fonctionnement correct des airbags. Pour diminuer les risques liés à la vitesse de déploiement élevée des airbags après leur déclenchement, assurez-vous, avant de prendre la route, que

- aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent entre les occupants du véhicule et un airbag
- aucun objet ne se trouve entre un siège et une porte ou un montant de porte (montant B)
- aucun objet dur, tel qu'un cintre, n'est accroché aux poignées de maintien ou aux portemanteaux
- aucun accessoire (porte-gobelets, par exemple) n'est fixé dans la zone de déploiement d'un airbag, aux portes ou vitres latérales par exemple
- aucun objet lourd, tranchant ou fragile ne se trouve dans les poches de vos vêtements. Rangez ces objets dans un endroit approprié.

ATTENTION

Si vous apportez des modifications aux habillages des airbags ou si vous y apposez des autocollants, par exemple, vous risquez de compromettre le fonctionnement des airbags. Le risque de blessure augmente.

N'apportez jamais des modifications à un habillage d'airbag et ne déposez aucun objet dessus.

Véhicules équipés d'airbags rideaux pour toutes les rangées de sièges :

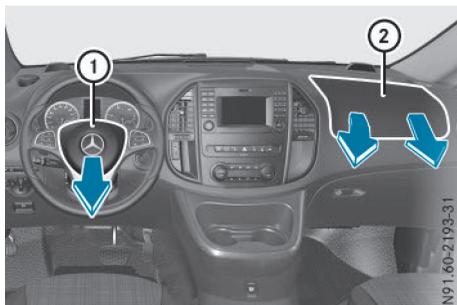
ATTENTION

Des capteurs de commande des airbags sont placés dans les portes. Toute modification ou tout travail non conforme effectués sur les portes ou sur les garnitures des portes, de même que des portes endommagées peuvent compromettre le fonctionnement des capteurs. Le fonctionnement des airbags risque d'être compromis. Les airbags ne peuvent alors plus protéger les occupants du véhicule comme prévu. Le risque de blessure augmente.

Ne modifiez jamais les portes ou leurs éléments. Confiez toujours les travaux sur les

portes ou sur les garnitures des portes à un atelier qualifié.

Airbags frontaux



L'airbag frontal du conducteur ① se déploie devant le volant. L'airbag frontal du passager ② se déploie devant et au-dessus de la boîte à gants et de la console centrale.

Les airbags frontaux offrent, en cas de déclenchement, une protection supplémentaire aux occupants des sièges avant et réduisent ainsi le risque de blessure à la tête et à la cage thoracique.

Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF vous indique le statut de l'airbag frontal du passager (▷ page 50).

L'airbag frontal du passager se déclenche uniquement si

- le système de classification des occupants (OCS) détecte que le siège du passager est occupé (▷ page 57). Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF n'est pas allumé (▷ page 58)
- l'intensité du choc déterminée au préalable par le calculateur du système de retenue est élevée

Airbags latéraux

⚠ ATTENTION

Des housses inappropriées peuvent gêner, voire empêcher le déclenchement des airbags intégrés aux sièges. Les airbags ne peuvent alors plus protéger les occupants du véhicule comme prévu. En outre, le fonctionnement du système de classification des occupants (OCS) peut être compromis. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Utilisez uniquement des housses qui ont été agréées par Mercedes-Benz pour le siège correspondant.



Les airbags latéraux ① se déploient au niveau des joues extérieures du dossier.

Les airbags latéraux augmentent, en cas de déclenchement, le potentiel de protection au niveau de la cage thoracique et du bassin. Ils ne protègent cependant pas

- la tête
- le cou
- les bras

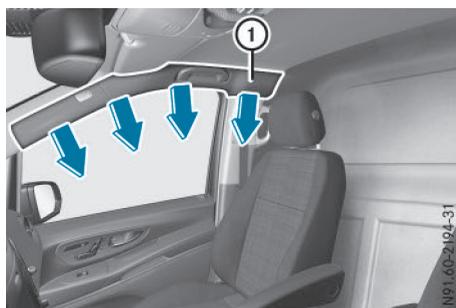
En cas de collision latérale, les airbags latéraux se déclenchent du côté où survient le choc.

L'airbag latéral côté passager avant se déclenche si les conditions suivantes sont remplies :

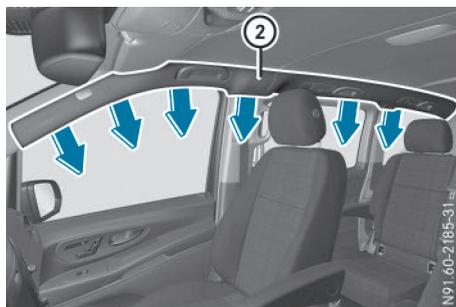
- le siège du passager est identifié par l'OCS comme étant occupé ou
- la ceinture de sécurité du siège du passager est bouclée

Si la ceinture de sécurité est bouclée, l'airbag latéral côté passager se déclenche dans certains cas de collision. Dans ce cas, le déclenchement se produit indépendamment du fait que le siège du passager soit occupé ou non.

Airbags rideaux



Airbag rideau au-dessus de la porte avant (exemple)



Airbag rideau pour toutes les rangées de sièges (exemple)

Les airbags rideaux ① ou ② sont montés sur les côtés du cadre du toit. Les airbags rideaux pour toutes les rangées de sièges ② se déploient des portes avant (montant A) aux vitres latérales arrière (montant D).

Les airbags rideaux augmentent, en cas de déclenchement, le potentiel de protection au niveau de la tête. Ils ne protègent cependant pas la poitrine ni les bras.

En cas de collision latérale, les airbags rideaux se déclenchent du côté où survient le choc.

S'ils peuvent offrir aux occupants une protection préventive supplémentaire, en plus de celle assurée par les ceintures de sécurité, les airbags rideaux peuvent se déclencher dans d'autres cas d'accident (▷ page 62).

Système de classification des occupants (OCS)

Introduction

Le système de classification des occupants (OCS) classe la personne occupant le siège du passager. En fonction du résultat, l'airbag frontal du passager est activé ou désactivé.

Dans ce cas, le système ne désactive pas

- l'airbag latéral
- l'airbag rideau
- le rétracteur de ceinture

Conditions

Pour que la classification soit correcte, le passager doit

- avoir bouclé correctement sa ceinture de sécurité
- adopter une position assise aussi droite que possible avec le dos contre le dossier
- être, si possible, assis de telle manière que les pieds reposent sur le sol

Si le passager ne tient pas compte de ces conditions, la classification de l'OCS risque d'être fautive, par exemple parce que le passager

- déporte son poids dans le véhicule en s'appuyant sur l'accoudoir
- est assis de manière à ce qu'il ne repose pas de tout son poids sur l'assise

Si vous devez absolument monter un système de retenue pour enfants sur le siège du passager, veillez impérativement au positionnement correct du système de retenue pour enfants. Ne placez en aucun cas des objets (des coussins, par exemple) sous ou derrière le système de retenue pour enfants. La surface d'appui du système de retenue utilisé doit reposer entièrement sur l'assise du siège du passager. Le dossier d'un système de retenue pour enfants face à la route doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège du passager.

Le système de retenue pour enfants ne doit pas heurter le toit ni être soumis à une pression exercée par l'appui-tête. Veillez pour cela à adapter l'inclinaison du dossier et le réglage de l'appui-tête en conséquence.

C'est le seul moyen de garantir le bon fonctionnement de l'OCS. Suivez toujours les ins-

tructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Mode de fonctionnement du système de classification des occupants (OCS)

Sécurité



Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF ① vous indique si l'airbag frontal du passager est désactivé.

- Tournez la clé en position **1** ou **2** dans le contacteur d'allumage.

Le système effectue un autodiagnostic.

Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF doit s'allumer pendant 6 secondes environ.

Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF affiche ensuite le statut de l'airbag frontal du passager. Si le statut de l'airbag frontal du passager change pendant la marche, un message relatif à l'airbag peut s'afficher sur le combiné d'instruments

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 210)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 225)

Tenez toujours compte du voyant PASSENGER AIR BAG OFF lorsque le siège du passager est occupé. Assurez-vous avant et pendant la marche que le statut de l'airbag frontal du passager est correct.

Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF

- **est allumé**, cela signifie que l'airbag frontal du passager est désactivé. Il ne se déclenche pas en cas d'accident.
- **est éteint**, l'airbag frontal du passager est activé. Si les critères de déclenchement sont remplis, l'airbag frontal du passager se déclenche en cas d'accident.

⚠ ATTENTION

Si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF est allumé, c'est que l'airbag frontal du passager est désactivé. Il ne se déclenche pas en cas d'accident et ne peut donc pas offrir la protection prévue. Une personne assise sur le siège du passager risque alors d'entrer en contact avec des parties de l'habitacle, par exemple, notamment si elle est trop près de la planche de bord. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Lorsque le siège du passager est occupé, assurez-vous toujours que

- la classification de la personne occupant le siège du passager est correcte et que l'airbag frontal du passager est désactivé ou activé en fonction de l'occupant du siège passager
- le siège du passager est reculé au maximum
- la personne est assise correctement

Vous devez vous assurer avant et pendant la marche que le statut de l'airbag frontal du passager est correct.

⚠ ATTENTION

Si vous installez un enfant dans un système de retenue pour enfants sur le siège du passager et que le voyant PASSENGER AIRBAG OFF est éteint, l'airbag frontal du passager peut se déclencher en cas d'accident. L'enfant risque d'être heurté par l'airbag. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Dans ce cas, assurez-vous toujours que l'airbag frontal du passager est désactivé. Le voyant PASSENGER AIRBAG OFF doit être allumé.

⚠ ATTENTION

Si vous installez un enfant dans un système de retenue pour enfants face à la route sur le siège du passager et que vous positionnez le siège du passager trop près de la planche de bord, en cas d'accident, l'enfant risque

- d'entrer en contact avec des parties de l'habitacle, par exemple, si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF est allumé
- d'être heurté par l'airbag, si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF est éteint

Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Reculez toujours le siège du passager au maximum. Ce faisant, veillez toujours à ce que la sangle supérieure de la ceinture passe correctement du point de renvoi sur le véhicule en direction du guide de la ceinture diagonale sur le système de retenue pour enfants. La sangle supérieure de la ceinture doit passer vers l'avant du point de renvoi et vers le bas. Si nécessaire, réglez le point de renvoi de la ceinture et le siège du passager. Suivez toujours les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Si l'OCS détecte que

- le siège du passager n'est pas occupé, le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est allumé en permanence une fois l'autodiagnostic du système terminé. Cela indique que l'airbag frontal du passager est désactivé.
- le siège du passager est occupé par un enfant âgé de 12 mois maximum installé dans un système de retenue pour enfants standard, le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est allumé en permanence une fois l'autodiagnostic du système terminé. Cela indique que l'airbag frontal du passager est désactivé.

Cependant, le voyant PASSENGER AIR BAG OFF peut s'éteindre une fois l'autodiagnostic du système terminé, même lorsqu'un enfant de 12 mois est installé dans un système de retenue pour enfants standard. Cela indique que l'airbag frontal du passager est activé. Le résultat de la classification dépend, entre autres, du système de retenue pour enfants et de la taille de l'enfant. Dans ce cas, montez le

système de retenue pour enfants sur un siège arrière approprié.

- le siège du passager est occupé par une personne de petite taille (un adolescent ou un adulte de taille inférieure à la moyenne), le voyant PASSENGER AIR BAG OFF s'allume en permanence ou s'éteint en fonction du résultat de la classification une fois l'autodiagnostic du système terminé.
 - Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est éteint, reculez le siège du passager au maximum. Une personne de petite taille peut également s'asseoir sur un siège arrière.
 - Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est allumé, une personne de petite taille ne doit pas utiliser le siège du passager.
- le siège du passager est occupé par un adulte ou une personne de taille correspondante, le voyant PASSENGER AIR BAG OFF s'éteint une fois l'autodiagnostic du système terminé. Cela indique que l'airbag frontal du passager est activé.

Lorsque des enfants prennent place à bord, respectez aussi impérativement les consignes de sécurité relatives au « Transport des enfants » (▷ page 64).

Si le voyant rouge d'alerte des systèmes de retenue  qui se trouve sur le combiné d'instruments et le voyant PASSENGER AIR BAG OFF sont allumés en même temps, c'est que l'OCS présente un défaut. Dans ce cas, l'airbag frontal du passager est désactivé et ne se déclenchera pas en cas d'accident. Faites contrôler le système dès que possible par des techniciens qualifiés. Adressez-vous à un Centre pour van commercial Mercedes-Benz. Faites réparer le siège du passager uniquement par un Centre pour van commercial Mercedes-Benz.

Si le siège du passager, sa housse ou son coussin sont endommagés, confiez les travaux nécessaires à un Centre pour van commercial Mercedes-Benz.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement les accessoires de siège agréés pour Mercedes-Benz.

Le déclenchement de l'airbag frontal du conducteur n'implique pas obligatoirement celui de l'airbag frontal du passager. Le système de classification des occupants (OCS) classe l'occupant du siège du passager. En fonction du résultat

Si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF reste allumé à tort, personne ne doit utiliser le siège du passager. Ne montez pas de système de retenue pour enfants sur le siège du passager. Faites immédiatement contrôler et réparer le système de classification des occupants (OCS) par un atelier qualifié.

Autodiagnostic du système

DANGER

Si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF ne s'allume pas lors de l'autodiagnostic du système, le système est en panne. L'airbag frontal du passager risque de s'activer intempestivement ou, lors d'un accident avec forte décélération du véhicule, ne pas se déclencher du tout. Il y a un risque de blessure, voire danger de mort !

Dans ce cas, personne ne doit utiliser le siège du passager. Ne montez pas de système de retenue pour enfants sur le siège du passager. Faites immédiatement contrôler et réparer le système de classification des occupants (OCS) par un atelier qualifié.

DANGER

Si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF reste allumé une fois l'autodiagnostic du système terminé, c'est que l'airbag frontal du passager est désactivé. Il ne se déclenchera pas en cas d'accident. Dans ce cas, l'airbag frontal du passager ne peut pas offrir la protection prévue lorsqu'une personne se trouve sur le siège du passager, par exemple.

La personne risque alors d'entrer en contact avec des parties de l'habitacle par exemple, notamment si elle est trop près de la planche de bord. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Lorsque le siège du passager est occupé, assurez-vous toujours que

- la classification de la personne occupant le siège du passager est correcte et que l'airbag frontal du passager est désactivé ou activé en fonction de l'occupant
- la personne est assise correctement et a bouclé sa ceinture
- le siège du passager est reculé au maximum

Si le voyant PASSENGER AIRBAG OFF reste allumé à tort, personne ne doit utiliser le siège du passager. Ne montez pas de système de retenue pour enfants sur le siège du passager. Faites immédiatement contrôler et réparer le système de classification des occupants (OCS) par un atelier qualifié.

ATTENTION

La présence d'objets entre l'assise et le système de retenue pour enfants peut perturber le fonctionnement de l'OCS. Dans ce cas, l'airbag frontal du passager risque de ne pas fonctionner comme prévu. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Ne posez aucun objet entre l'assise et le système de retenue pour enfants. La surface d'appui du système de retenue utilisé doit reposer entièrement sur l'assise du siège du passager. Le dossier d'un système de retenue pour enfants face à la route doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège du passager. Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Une fois l'autodiagnostic du système terminé, le voyant PASSENGER AIR BAG OFF affiche le statut de l'airbag frontal du passager (▷ page 58). Vous trouverez de plus amples informations sur l'OCS sous « Problèmes relatifs au système de classification des occupants » (▷ page 61).

Problèmes relatifs au système de classification des occupants (OCS)

Tenez impérativement compte des remarques relatives à « Autodiagnostic du système » (▷ page 60).

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF s'allume et reste allumé alors que le siège du passager est occupé par un adulte ou une personne de taille correspondante.</p> | <p>La classification de la personne sur le siège du passager est fausse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurez-vous que les conditions nécessaires à une classification correcte de la personne sur le siège du passager sont réunies. (▷ page 57). ▶ Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF reste allumé, personne ne doit utiliser le siège du passager. ▶ Faites immédiatement contrôler l'OCS par un Centre pour van commercial Mercedes-Benz. |
| <p>Le voyant PASSENGER AIR BAG OFF ne s'allume pas et/ou ne reste pas allumé.</p> <p>Le siège du passager</p> <ul style="list-style-type: none"> • est inoccupé • est soumis au poids d'un enfant âgé de 12 mois au maximum installé dans un système de retenue pour enfants | <p>L'OCS est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurez-vous que rien ne se trouve entre le siège et le système de retenue pour enfants. ▶ Vérifiez que la surface d'appui du système de retenue pour enfants utilisé repose entièrement sur l'assise du siège du passager. Le dossier du système de retenue pour enfants face à la route doit si possible être complètement appuyé contre le dossier du siège du passager. Si nécessaire, modifiez le réglage du siège du passager. ▶ Lors du montage du système de retenue pour enfants, veillez à ce que la ceinture de sécurité soit bien tendue. Ne tendez pas la ceinture de sécurité en réglant le siège du passager. La ceinture de sécurité et le système de retenue pour enfants risqueraient d'être trop tendus. ▶ Vérifiez que le système de retenue pour enfants est monté correctement. <p>Veillez à ce que l'appuie-tête n'exerce aucune contrainte sur le système de retenue pour enfants. Réglez si nécessaire l'appuie-tête en conséquence.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Assurez-vous qu'aucun objet n'exerce un poids supplémentaire sur le siège. ▶ Si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF reste éteint, ne montez pas de système de retenue pour enfants sur le siège du passager. Dans ce cas, montez le système de retenue pour enfants sur un siège arrière approprié. ▶ Faites immédiatement contrôler l'OCS par un Centre pour van commercial Mercedes-Benz. |

Déclenchement des rétracteurs de ceinture et des airbags

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Après déclenchement de l'airbag, les composants de l'airbag sont brûlants. Il y a risque de blessure.

Ne touchez pas les composants de l'airbag. Faites immédiatement remplacer les airbags déclenchés par un atelier qualifié.

ATTENTION

Un airbag qui s'est déclenché n'offre plus de protection et n'est plus en mesure d'apporter la protection prévue en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.

Faites remorquer le véhicule jusqu'à un atelier qualifié pour faire remplacer un airbag qui s'est déclenché.

Pour votre sécurité et celle des autres passagers, il est important de faire remplacer les airbags qui se sont déclenchés et de faire réparer les airbags défectueux. Cela permet de garantir que les airbags puissent assurer, si besoin est, leur fonction de protection supplémentaire en cas d'accident.

ATTENTION

Une fois qu'ils se sont déclenchés, les rétracteurs de ceinture pyrotechniques ne sont plus opérationnels et ne peuvent donc plus offrir la protection prévue. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Faites immédiatement remplacer les rétracteurs de ceinture pyrotechniques qui se sont déclenchés par un atelier qualifié.

Le déclenchement d'un rétracteur de ceinture ou d'un airbag s'accompagne d'une détonation et d'un éventuel dégagement de poussière. Le voyant d'alerte des systèmes de retenue  s'allume.

Cette détonation est, à de rares exceptions près, sans danger pour l'ouïe. Si la poussière qui se dégage n'est généralement pas nocive, elle est cependant susceptible de provoquer des difficultés respiratoires passagères chez les per-

sonnes sujettes à l'asthme ou à des troubles respiratoires. Si vous pouvez le faire sans danger, quittez immédiatement le véhicule ou ouvrez la vitre pour éviter des difficultés respiratoires.

Les airbags et les rétracteurs de ceinture pyrotechniques contiennent du perchlorate, lequel peut nécessiter un maniement spécial et des mesures de protection de l'environnement particulières. Tenez compte des directives nationales concernant l'élimination. Pour la Californie, voir www.dtsc.ca.gov/HazardousWaste/Perchlorate/index.cfm.

Mode de fonctionnement

Lors d'une collision, le calculateur du système de retenue analyse, pendant la phase initiale de la collision, les données physiques importantes concernant la décélération ou l'accélération du véhicule, telles que

- la durée
- la direction
- l'intensité

En fonction du résultat de cette analyse, le calculateur du système de retenue active les rétracteurs de ceinture en cas de collision frontale ou arrière.

Un rétracteur de ceinture peut uniquement être activé lorsque

- le contact est mis
- les composants des systèmes de retenue sont opérationnels. Vous trouverez de plus amples informations sous « Voyant d'alerte des systèmes de retenue ». (▷ page 49)
- la ceinture de sécurité du siège avant correspondant est bouclée

Si le calculateur du système de retenue détecte une intensité de choc élevée, d'autres composants du système de retenue s'activent indépendamment les uns des autres dans certains cas de collision frontale :

- Airbags frontaux
- Airbags rideaux, s'ils peuvent offrir aux occupants une protection préventive supplémentaire, en plus de celle assurée par les ceintures de sécurité

En fonction de la présence ou non d'une personne sur le siège passager, l'airbag du passager est activé ou désactivé. L'airbag frontal du passager peut uniquement se déclencher en cas d'accident si le voyant PASSENGER AIR BAG

OFF est éteint. Tenez compte des informations relatives au voyant PASSENGER AIR BAG OFF (▷ page 50).

Votre véhicule est équipé d'airbags frontaux à 2 seuils de déclenchement. L'airbag frontal se remplit, lorsque le 1er seuil de déclenchement est atteint, de gaz et réduit ainsi le risque de blessure. Si le 2e seuil de déclenchement est atteint quelques millisecondes plus tard, l'airbag frontal se remplit de la quantité maximale de gaz.

La détection des seuils de déclenchement des rétracteurs de ceinture et des airbags passe par l'évaluation de l'importance de la décélération et de l'accélération subies par différentes zones du véhicule. Cette flexibilité permet d'agir par anticipation. Le déclenchement doit en effet intervenir pendant la phase initiale de la collision.

La décélération ou l'accélération du véhicule et la direction de la force dépendent principalement de

- la répartition des forces lors de la collision
- l'angle du choc
- la capacité de déformation du véhicule
- la nature de l'objet avec lequel le véhicule est entré en collision

Les facteurs qui ne sont visibles ou mesurables qu'après la collision ne jouent pas un rôle décisif dans le déclenchement de l'airbag. En outre, ils ne donnent aucune information à ce sujet.

Le véhicule peut se déformer de manière importante sans qu'un airbag ne se déclenche. C'est le cas lorsque l'impact touche uniquement des parties du véhicule relativement faciles à déformer et qu'une décélération élevée ne se produit pas. À l'inverse, un airbag peut se déclencher sans que le véhicule ne subisse de déformations importantes. C'est le cas par exemple lorsque l'impact touche des parties du véhicule très rigides comme les longerons et que la décélération résultante est suffisamment importante.

Lorsque le calculateur du système de retenue détecte une collision latérale ou un retournement, les composants correspondants des systèmes de retenue s'activent indépendamment les uns des autres en fonction de la nature de l'accident.

- Airbag latéral et airbag bassin du côté où survient le choc, indépendamment du rétracteur de ceinture et que la ceinture de sécurité soit bouclée ou non

L'airbag latéral côté passager se déclenche si les conditions suivantes sont remplies :

- le siège du passager est identifié par l'OCS comme étant occupé ou
- la ceinture de sécurité du siège du passager est bouclée
- Airbag rideau du côté où survient le choc, que les ceintures de sécurité soient bouclées ou non et que le siège du passager soit occupé ou non
- Rétracteurs de ceinture, si, dans ce cas, ils peuvent offrir aux occupants une protection préventive supplémentaire
- Airbags rideaux côté conducteur et côté passager dans certains cas de retournement, s'ils peuvent offrir aux occupants une protection préventive supplémentaire, en plus de celle assurée par les ceintures de sécurité

i Tous les airbags ne se déclenchent pas non plus en cas d'accident. Les différents systèmes d'airbags fonctionnent indépendamment les uns des autres.

Les systèmes d'airbags se déclenchent en fonction de la gravité de l'accident qui est déterminée au préalable en fonction notamment des critères suivants : importance de la décélération ou de l'accélération du véhicule et nature de l'accident, à savoir :

- collision frontale
- collision latérale
- retournement du véhicule

Mesures automatiques après un accident

Immédiatement après un accident, en fonction du type et de la gravité du choc, les mesures suivantes sont mises en œuvre :

- Allumage des feux de détresse
- Allumage de l'éclairage de secours
- Déverrouillage des portes du véhicule
- Abaissement des vitres latérales avant
- Arrêt du moteur et coupure de l'alimentation en carburant

Transport des enfants

Consignes de sécurité importantes

Les statistiques des accidents montrent que les enfants sont plus en sécurité sur les sièges arrière que sur les sièges avant. Par conséquent, Mercedes-Benz vous recommande vivement de monter le système de retenue pour enfants de préférence sur un siège arrière. L'enfant y est généralement mieux protégé.

Lorsqu'un enfant âgé de moins de 12 ans et mesurant moins de 5 ft (1,50 m) prend place à bord,

- veillez à ce qu'il soit protégé par un système de retenue pour enfants approprié aux véhicules Mercedes-Benz. Le système de retenue pour enfants doit être adapté à sa taille, à son poids et à son âge.
- respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité figurant dans cette section ainsi que les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants
- respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 57)

ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

Ils pourraient en outre utiliser les équipements du véhicule et se coincer. Il y a risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

ATTENTION

Des personnes, notamment des enfants, risquent d'être gravement, voire mortellement blessés si elles sont exposées trop longtemps

à une chaleur intense ou si elles sont exposées au froid. Ne laissez jamais des personnes, notamment des enfants, sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

ATTENTION

Si le système de retenue pour enfants est exposé directement au soleil, des parties de ce dernier pourraient devenir très chaudes. Les enfants risquent de se blesser, notamment au contact des pièces métalliques du système de retenue pour enfants. Il y a risque de blessure !

Lorsque vous quittez le véhicule avec votre enfant, veillez toujours à ne pas exposer le système de retenue pour enfants au rayonnement solaire direct. Protégez-le, par exemple, avec une couverture. Si le système de retenue pour enfants a été exposé au rayonnement solaire direct, laissez-le refroidir avant d'y installer votre enfant. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Assurez-vous toujours que tous les occupants du véhicule ont bouclé correctement leur ceinture et sont correctement assis. Cela vaut particulièrement lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule.

Tenez compte des consignes de sécurité relatives aux ceintures de sécurité (▷ page 51) et des remarques concernant leur utilisation correcte (▷ page 52).

Dans le cas des enfants dont le poids est supérieur à 41 lb (18 kg) ou dont la taille est inférieure à celle permettant le positionnement correct de la ceinture de sécurité à 3 points sans l'aide d'une rehausse de siège, une rehausse de siège est éventuellement nécessaire pour atteindre la position correcte de la ceinture de sécurité.

Sécurité pour siège-enfant

ATTENTION

Si la ceinture de sécurité est débouclée pendant la marche, le système de retenue pour enfants n'est plus fixé correctement. La sécu-

rité pour siège-enfant est désactivée et la ceinture de sécurité se réenroule légèrement de manière automatique. Il n'est alors pas possible de reboucler la ceinture de sécurité immédiatement. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Réactivez la sécurité pour siège-enfant et fixez correctement le système de retenue pour enfants.

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule, à l'exception de celle du conducteur, sont équipées d'une sécurité pour siège-enfant. La sécurité pour siège-enfant activée veille à ce que la ceinture de sécurité ne se relâche pas une fois le système de retenue pour enfants fixé.

Pose du système de retenue pour enfants :

- ▶ Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.
- ▶ Tirez la ceinture de sécurité sans à-coups hors du point de renvoi.
- ▶ Encliquetez la languette dans la boucle.

Activation de la sécurité pour siège-enfant :

- ▶ Tirez la ceinture de sécurité complètement et laissez-la se réenrouler automatiquement. L'enroulement de la ceinture de sécurité fait un bruit de cliquet. La sécurité pour siège-enfant est activée.
- ▶ Appuyez sur le système de retenue pour enfants afin que la ceinture de sécurité soit bien tendue et qu'elle ne se relâche pas.

Dépose du système de retenue pour enfants et désactivation de la sécurité pour siège-enfant :

- ▶ Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.
 - ▶ Appuyez sur la touche de débouclage de la boucle, maintenez la languette et ramenez-la en direction du point de renvoi de la ceinture de sécurité.
- La sécurité pour siège-enfant est désactivée.

Systèmes de retenue pour enfants

L'utilisation de ceintures de sécurité et de systèmes de retenue pour enfants est prescrite par la loi dans

- les 50 Etats
- les territoires américains non incorporés
- le District de Columbia
- toutes les provinces du Canada

Pour de plus amples informations sur les systèmes de retenue pour enfants appropriés, adressez-vous à un Centre pour van commercial Mercedes-Benz.

ATTENTION

Si le système de retenue pour enfants est mal monté sur le siège prévu à cet effet, il ne peut plus offrir la protection prévue. En cas d'accident, de coup de frein brutal ou de changement brusque de direction, l'enfant ne peut pas être retenu. Il y a un risque de blessure, voire danger de mort.

Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant et tenez également compte du domaine d'application du système de retenue pour enfants. Assurez-vous que toute la surface d'appui du système de retenue utilisé repose sur le siège sur lequel il est monté. Ne placez en aucun cas des objets (des coussins, par exemple) sous ou derrière le système de retenue pour enfants. N'utilisez pas de système de retenue pour enfants sans la housse d'origine prévue. Remplacez les housses usagées uniquement par des housses d'origine.

ATTENTION

Si vous montez à tort un système de retenue pour enfants dos à la route dans le sens de la marche, il n'est plus en mesure d'offrir la protection prévue. C'est le cas, par exemple, si vous montez un système de retenue pour enfants dos à la route sur un siège arrière monté dans le sens inverse de la marche. En cas d'accident par exemple, l'enfant ne peut pas être retenu. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort !

Montez toujours les sièges arrière dans le sens de la marche avant d'y installer un système de retenue pour enfants dos à la route.

ATTENTION

Si le système de retenue pour enfants est mal monté ou s'il n'est pas fixé, il peut se détacher en cas d'accident, de coup de frein brutal ou de changement brusque de direction. Le système de retenue pour enfants risque d'être projeté dans l'habitacle et de heurter les occupants du véhicule. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Montez toujours les systèmes de retenue pour enfants correctement, même ceux qui ne sont pas utilisés. Suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.

Vous trouverez de plus amples informations sur la manière de ranger des objets, des bagages ou le chargement en toute sécurité sous « Directives de chargement » (▷ page 258).

ATTENTION

Les systèmes de retenue pour enfants et leur système de fixation qui sont endommagés ou qui ont été sollicités lors d'un accident ne peuvent pas offrir la protection prévue. En cas d'accident, de coup de frein brutal ou de changement brusque de direction, l'enfant ne peut pas être retenu. Il y a un risque de blessure, voire danger de mort.

Si les systèmes de retenue pour enfants sont endommagés ou s'ils ont été sollicités lors d'un accident, remplacez-les immédiatement. Faites contrôler les systèmes de fixation des systèmes de retenue pour enfants par un atelier qualifié avant de monter un système de retenue pour enfants.

Les systèmes de retenue pour enfants sont fixés avec

- le système de ceintures de sécurité
- les étriers de fixation ISOFIX
- les points d'ancrage Top Tether

Si un enfant doit absolument être installé sur le siège du passager, tenez impérativement

compte des remarques relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 57). Vous y trouverez également des informations sur la désactivation de l'airbag frontal du passager.

Tous les systèmes de retenue pour enfants doivent être conformes aux standards suivants :

- Normes de sécurité américaines 213 et 225 (U.S. Federal Motor Vehicle Safety Standards)
- Normes de sécurité canadiennes 213 et 210.2 (Canadian Motor Vehicle Safety Standards)

Vous trouverez une attestation de conformité du système de retenue pour enfants à ces standards sur l'étiquette de rappel située sur le système de retenue. Cette attestation figure également dans les instructions de montage livrées avec le système de retenue pour enfants.

Tenez compte des étiquettes d'avertissement qui sont apposées dans l'habitacle du véhicule et sur le système de retenue pour enfants.

Systèmes de fixation ISOFIX pour siège-enfant

ATTENTION

Les systèmes de retenue pour enfants ISOFIX n'offrent pas une protection suffisante dans le cas des enfants dont le poids est supérieur à 48 lb (22 kg) qui sont attachés avec la ceinture de sécurité intégrée au système de retenue pour enfants. En cas d'accident par exemple, l'enfant ne peut pas être retenu. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

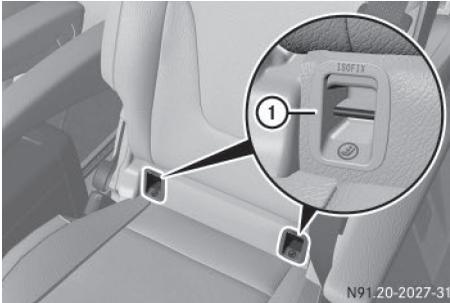
Si le poids de l'enfant est supérieur à 48 lb (22 kg), utilisez uniquement des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX avec lesquels l'enfant est attaché avec la ceinture de sécurité du siège du véhicule. Fixez également le système de retenue pour enfants avec la sangle TopTether (si disponible).

Suivez impérativement les instructions de montage et la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants utilisé.

Assurez-vous impérativement avant chaque trajet que le système de retenue pour enfants ISO-

FIX est correctement verrouillé dans les 2 étriers de fixation ISOFIX.

! Dans le cas des véhicules équipés d'une banquette arrière, veillez à ne pas coincer la ceinture de sécurité centrale lorsque vous montez le système de retenue pour enfants. Sinon, la ceinture de sécurité pourrait être endommagée.



① Etriers de fixation ISOFIX (schéma de principe)

► Montez le système de retenue pour enfants ISOFIX sur les 2 étriers de fixation ISOFIX ①.

ISOFIX est un système de fixation normalisé pour la mise en place de systèmes de retenue spéciaux pour enfants sur certains sièges arrière. Les étriers de fixation ISOFIX ① pour un système de retenue pour enfants ISOFIX sont montés entre l'assise et le dossier de chaque siège.

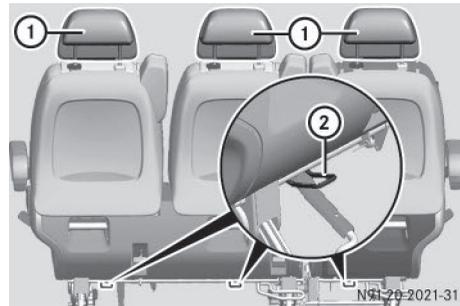
Montez des systèmes de retenue pour enfants sans système de fixation ISOFIX en utilisant les ceintures de sécurité du véhicule. Ce faisant, suivez impérativement les instructions de montage ainsi que la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants.

Top Tether

Introduction

Le dispositif Top Tether permet de créer une liaison supplémentaire entre le système de retenue pour enfants fixé avec le système ISOFIX et le véhicule. Il permet ainsi de réduire encore davantage le risque de blessure. Si le système de retenue pour enfants est équipé d'une sangle Top Tether, vous devriez toujours l'utiliser.

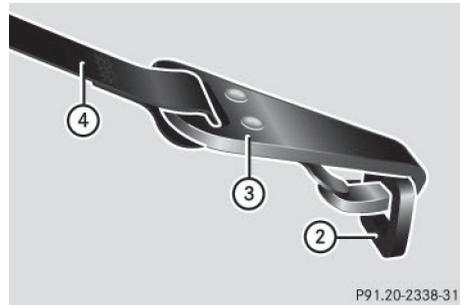
Points d'ancrage Top Tether



Banquette arrière (exemple)

Le point d'ancrage Top Tether ② se trouve au bas du dos des sièges arrière sur le renfort transversal entre les pieds des sièges ou de la banquette.

- Tirez l'appuie-tête ① vers le haut.
- Montez le système de retenue pour enfants ISOFIX avec le dispositif Top Tether. Pour cela, suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.



- Passez la sangle Top Tether ④ sous l'appuie-tête ① entre les 2 tiges de guidage.
- Accrochez le crochet Top Tether ③ de la sangle Top Tether ④ au point d'ancrage Top Tether ②. Veillez à ce que la ceinture Top Tether ④ ne soit pas vrillée.
- Tendez la sangle Top Tether ④. Pour cela, suivez impérativement les instructions de montage du fabricant du système de retenue pour enfants.
- Si nécessaire, réglez l'appuie-tête ① un peu plus bas (► page 98). Veillez à ce que la sangle Top Tether ④ puisse coulisser librement.

Système de retenue pour enfants sur le siège du passager

Remarques générales

Les statistiques des accidents montrent que les enfants sont plus en sécurité sur les sièges arrière que sur les sièges avant. Par conséquent, Mercedes-Benz vous recommande vivement de monter le système de retenue pour enfants de préférence sur un siège arrière.

Si vous devez absolument monter un système de retenue pour enfants sur le siège du passager, tenez impérativement compte des instructions et des consignes de sécurité relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 57).

Vous évitez ainsi les risques dus à

- une classification fautive de l'occupant du siège du passager
- la désactivation intempestive de l'airbag frontal du passager
- un mauvais positionnement du système de retenue pour enfants, par exemple trop près de la planche de bord

Système de retenue pour enfants dos à la route

Si vous devez absolument installer un enfant dans un système de retenue pour enfants dos à la route sur le siège du passager, vous devez toujours vous assurer que l'airbag frontal du passager est désactivé. L'airbag frontal du passager n'est désactivé que si le voyant PASSENGER AIR BAG OFF est allumé en permanence (▷ page 50).

Suivez toujours les instructions de montage ainsi que la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants.

Système de retenue pour enfants face à la route

Si vous devez absolument installer un enfant dans un système de retenue pour enfants face à la route sur le siège du passager, reculez toujours le siège du passager au maximum. La surface d'appui du système de retenue utilisé doit reposer entièrement sur l'assise du siège du passager. Le dossier d'un système de retenue pour enfants doit être autant que possible appuyé entièrement contre le dossier du siège

du passager. Le système de retenue pour enfants ne doit pas heurter le toit ni être soumis à une pression exercée par l'appuie-tête. Veillez pour cela à adapter l'inclinaison du dossier et le réglage de l'appuie-tête en conséquence. Ce faisant, veillez toujours à ce que la sangle supérieure de la ceinture passe correctement du point de renvoi sur le véhicule en direction du guide de la ceinture diagonale sur le système de retenue pour enfants. La sangle supérieure de la ceinture doit passer vers l'avant du point de renvoi et vers le bas. Si nécessaire, réglez le point de renvoi de la ceinture et le siège du passager.

Suivez toujours les instructions de montage ainsi que la notice d'utilisation du fabricant du système de retenue pour enfants.

Sécurités enfants

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Lorsque des enfants prennent place à bord, ils peuvent

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule et se coincer, par exemple

Il y a risque d'accident et de blessure.

Activez toujours les sécurités enfants présentes dans le véhicule lorsque des enfants prennent place à bord. Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sécurité enfants au niveau

- des portes coulissantes (▷ page 69)

⚠ ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

Ils pourraient en outre utiliser les équipements du véhicule et se coincer. Il y a risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

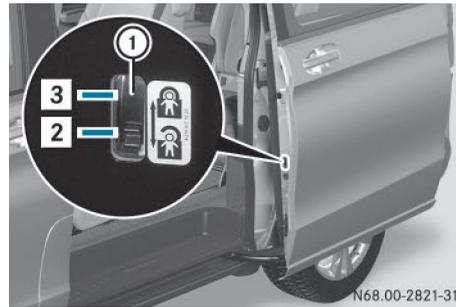
⚠ ATTENTION

Des personnes, notamment des enfants, risquent d'être gravement, voire mortellement blessés si elles sont exposées trop longtemps à une chaleur intense ou si elles sont exposées au froid. Ne laissez jamais des personnes, notamment des enfants, sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

Si le système de retenue pour enfants est exposé directement au soleil, des parties de ce dernier pourraient devenir très chaudes. Les enfants risquent de se blesser, notamment au contact des pièces métalliques du système de retenue pour enfants. Il y a risque de blessure !

Lorsque vous quittez le véhicule avec votre enfant, veillez toujours à ne pas exposer le système de retenue pour enfants au rayonnement solaire direct. Protégez-le, par exemple, avec une couverture. Si le système de retenue pour enfants a été exposé au rayonnement solaire direct, laissez-le refroidir avant d'y installer votre enfant. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sécurité enfants au niveau de la porte coulissante

Porte coulissante (exemple : côté gauche du véhicule)

- ① Verrou de la sécurité enfants
- ② Désactivation de la sécurité
- ③ Activation de la sécurité - Contrôlez ensuite le fonctionnement de la sécurité enfants.

La sécurité enfants au niveau des portes coulissantes permet de condamner chaque porte coulissante séparément.

Une porte coulissante condamnée ne peut pas être ouverte de l'intérieur. Vous pouvez ouvrir la porte coulissante de l'extérieur si le véhicule est déverrouillé. Lorsque la porte coulissante électrique est condamnée, seuls ses éléments de commande arrière sont bloqués. Lorsque la porte coulissante électrique est déverrouillée, vous pouvez l'ouvrir par l'intermédiaire de la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  située sur la console centrale (> page 84).

Transport des animaux domestiques**⚠ ATTENTION**

Si vous laissez des animaux sans surveillance ou sans les protéger à l'intérieur du véhicule, ils risquent d'appuyer sur des touches ou des contacteurs, par exemple.

Ils risquent alors

- d'activer les équipements du véhicule et, par exemple, de se coincer
- de mettre en marche ou d'arrêter des systèmes et de mettre ainsi en danger d'autres usagers

Si les animaux ne sont pas protégés, ils risquent en outre, en cas d'accident, de changement brusque de direction ou de coup de frein brutal, d'être projetés à l'intérieur du véhicule et de blesser les occupants. Il y a risque d'accident et de blessure.

Ne laissez jamais des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Protégez correctement les animaux pendant la marche, par exemple avec une cage de transport pour animaux adaptée.

Systèmes de sécurité active

Vue d'ensemble

Cette section vous donne des informations sur les systèmes de sécurité active suivants :

- EBD (répartiteur électronique de freinage)
- ABS (système antiblocage de roues)
- BAS (freinage d'urgence assisté)
- ESP® (régulation du comportement dynamique)

Consignes de sécurité importantes

Les systèmes de sécurité active ne sont pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ou inattentive ni d'annuler les lois de la physique. Les systèmes de sécurité active sont uniquement des systèmes d'aide à la conduite. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie. Adaptez toujours votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment et maintenez une distance de sécurité suffisante. Soyez très attentif en conduisant.

L'efficacité maximale des systèmes de sécurité décrits ne peut alors être obtenue que si

- les pneus ont un contact optimal avec la chaussée
- vous montez des pneus hiver (M+S) et, si nécessaire, des chaînes neige lorsque les conditions de circulation sont hivernales
- la vitesse du véhicule affichée se situe dans les limites de précision prescrites

Par conséquent, tenez compte en particulier des remarques sur les pneus, le codage des catégories de taille, les sculptures des pneus et l'utilisation hivernale qui figurent sous « Jantes et pneumatiques » (▷ page 299).

ABS (système antiblocage de roues)

Remarques générales

L'ABS régule la pression de freinage de manière à empêcher le blocage des roues. Le véhicule conserve ainsi toute sa manœuvrabilité au freinage.

Le voyant d'alerte **ABS** qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume au moment où vous mettez le contact. Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Consignes de sécurité importantes

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

L'ABS agit indépendamment de l'état de la route à partir de 5 mph (8 km/h) environ. Sur route glissante, l'ABS intervient déjà lorsque vous appuyez faiblement sur la pédale de frein.

ATTENTION

Lorsque l'ABS est en panne, les roues peuvent se bloquer lors du freinage. La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont alors fortement compromis. En outre, d'autres systèmes de sécurité active sont désactivés. Le risque d'accident et de blessure augmente alors considérablement. Continuez de rouler, mais avec prudence. Faites immédiatement contrôler l'ABS par un atelier qualifié.

Lorsque l'ABS est en panne, le voyant d'alerte **ABS** reste allumé lorsque le moteur tourne (▷ page 244) et un message apparaît sur le visuel

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 209)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 224)

Le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active et

d'autres systèmes d'aide à la conduite cessent alors également de fonctionner. Tenez compte des remarques relatives au voyant d'alerte  et aux messages indiqués sur le visuel.

Freins

Lorsque l'ABS entre en action lors d'un freinage, vous ressentez une pulsation au niveau de la pédale de frein.

La pulsation de la pédale de frein peut signaler des conditions routières dangereuses et vous rappelle d'adopter une conduite particulièrement prudente.

- ▶ **Lorsque l'ABS régule la pression de freinage :** appuyez énergiquement sur la pédale de frein tant que la situation l'exige.
- ▶ **Freinage à fond :** enfoncez complètement la pédale de frein.

BAS (freinage d'urgence assisté)

Remarques générales

Le BAS intervient dans les situations de freinage d'urgence. Si vous actionnez rapidement la pédale de frein, le BAS augmente automatiquement la force de freinage afin de réduire la distance de freinage.

Consignes de sécurité importantes

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

ATTENTION

Si le BAS présente un défaut, la distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence. Il y a risque d'accident.

Dans les situations de freinage d'urgence, appuyez à fond sur la pédale de frein. L'ABS empêche de son côté le blocage des roues.

Lorsque le BAS est en panne, le voyant d'alerte  reste allumé lorsque le moteur tourne (▷ page 244) et un message apparaît sur le visuel

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 213)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 228)

Freins

- ▶ Maintenez la pédale de frein enfoncée tant que la situation l'exige.
L'ABS empêche de son côté le blocage des roues.

Lorsque vous relâchez la pédale, les freins fonctionnent de nouveau comme avant. Le BAS est désactivé.

EBD (répartiteur électronique de freinage)

Remarques générales

L'EBD surveille et régule la pression de freinage au niveau des roues arrière. L'EBD améliore ainsi la stabilité du véhicule lors des freinages.

Consignes de sécurité importantes

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

ATTENTION

Lorsque l'EBD est en panne, les roues arrière peuvent se bloquer, par exemple lors d'un freinage à fond. Le risque de dérapage ou d'accident augmente.

Adaptez votre style de conduite aux modifications du comportement du véhicule. Faites contrôler le système de freinage par un atelier qualifié.

Lorsque l'EBD est en panne, le voyant d'alerte  reste allumé lorsque le moteur tourne (▷ page 243) et un message apparaît sur le visuel

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 212)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 227)

D'autres systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active cessent alors également de fonctionner.

ESP® (régulation du comportement dynamique)

Remarques générales

L'ESP® contrôle la stabilité de la trajectoire et détecte à temps tout survirage ou sous-virage (dérapage) du véhicule. Si l'ESP® détecte que le véhicule s'écarte de la direction souhaitée, il le stabilise grâce à un freinage ciblé d'une ou de plusieurs roues. Il limite également la puissance du moteur afin de maintenir le véhicule sur la trajectoire souhaitée sans transgresser les lois de la physique. L'ESP® peut également stabiliser le véhicule lors du freinage.

L'ESP® contrôle également la motricité, c'est-à-dire la transmission de la force motrice des roues à la route. Le contrôle de la motricité intégrée vous aide à démarrer et accélérer sur route mouillée ou glissante. Le contrôle de motricité freine chacune des roues motrices séparément lorsqu'elles patinent. Par ailleurs, le système transmet un couple d'entraînement plus élevé à la roue ou aux roues qui adhèrent le plus. Si l'adhérence de la chaussée n'est pas suffisante, il peut arriver que vous ayez des difficultés à démarrer, même avec l'ESP®. L'équipement pneumatique, le poids total du véhicule et la pente de la route ont également une importance décisive. Si vous désactivez l'ESP®, le contrôle de motricité reste activé.

Si le voyant d'alerte  sur le combiné d'instruments s'éteint avant de prendre la route, cela signifie que l'ESP® est activé automatiquement.

Lorsque l'ESP® entre en action, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments clignote :

- ▶ Ne désactivez en aucun cas l'ESP®.
- ▶ Au démarrage, appuyez juste ce qu'il faut sur la pédale d'accélérateur.
- ▶ Adaptez votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment.

Consignes de sécurité importantes

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

ATTENTION

Si l'ESP® est en panne, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque de dérapage ou d'accident augmente.

Continuez de rouler, mais avec prudence. Faites contrôler l'ESP® par un atelier qualifié.

- ❗ Ne passez pas le véhicule sur un banc d'essai à rouleaux (par exemple pour un test de puissance). Si vous devez passer le véhicule sur un banc d'essai à rouleaux, renseignez-vous d'abord auprès d'un atelier qualifié. Sinon, vous pourriez endommager la chaîne cinématique ou le système de freinage.

Lorsque l'ESP® est en panne, le voyant d'alerte  reste allumé en permanence lorsque le moteur tourne (▷ page 244) et un message apparaît sur le visuel.

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 213)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 228)

Si le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments est allumé alors que le moteur tourne, cela signifie que l'ESP® est désactivé.

Montez uniquement des roues avec des pneus de dimensions recommandées. Sinon, l'ESP® ne peut pas fonctionner correctement.

Désactivation et activation de l'ESP®

ATTENTION

Si vous désactivez l'ESP®, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque d'accident et de blessure augmente alors considérablement.

Ne désactivez l'ESP® que tant que la situation correspond à l'une de celles décrites ci-dessous.

Il peut être préférable de désactiver l'ESP® pour rouler

- avec des chaînes neige
- en neige profonde
- sur le sable ou le gravier

Activez l'ESP® dès que la situation ne correspond plus à l'une de celles décrites ci-dessus.

Sinon, l'assistance fournie par l'ESP® pour stabiliser la trajectoire du véhicule reste fortement réduite, même lorsque celui-ci a tendance à dérapier.

Si vous désactivez l'ESP®,

- le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume
 - le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments clignote lorsque les roues patinent
 - l'assistance fournie par l'ESP® pour stabiliser la trajectoire du véhicule dans la plage de vitesse inférieure est fortement réduite jusqu'à 37 mph (60 km/h) environ
 - le couple du moteur n'est plus limité et les roues motrices peuvent patiner
- Sur sol meuble, le patinage des roues motrices permet d'obtenir un effet d'accrochage qui améliore la motricité.
- le contrôle de la motricité reste activé
 - le freinage continue d'être assisté par l'ESP®

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez activer et désactiver l'ESP® en appuyant sur la touche  ou par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord lorsque le moteur tourne

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 191)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 202)



Touche  (en fonction de l'équipement du véhicule)

- ▶ **Activation et désactivation:** appuyez sur la touche  alors que le moteur tourne. Si le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments est allumé, cela signifie que l'ESP® est désactivé.

Stabilisation de la remorque

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

⚠ ATTENTION

Lorsque les conditions routières et météorologiques sont mauvaises, la stabilisation de la remorque ne peut pas empêcher la prise de roulis de l'attelage. Une remorque dont le centre de gravité est élevé peut se renverser avant que l'ESP® ne détecte ce risque. Il y a risque d'accident.

Adaptez toujours votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques du moment.

La stabilisation de la remorque avec l'ESP® s'oppose à temps à des conditions de marche critiques et vous aide ainsi à conduire avec une remorque. La stabilisation de la remorque est une composante de l'ESP®.

Si le système d'évaluation avec ses capteurs détecte des louvoiements de la remorque, la stabilisation de la remorque avec l'ESP® freine d'abord de manière ciblée les roues du véhicule. Elle permet ainsi de s'opposer aux louvoiements. Lorsque les louvoiements s'arrêtent, le véhicule est freiné jusqu'à ce que l'attelage soit stable. Si nécessaire, la puissance du moteur sera limitée.

Si le véhicule et la remorque (attelage) commencent à tanguer, vous ne pouvez stabiliser l'attelage qu'en freinant. La stabilisation de la remorque avec l'ESP® vous aide dans ce cas à stabiliser l'attelage.

La stabilisation de la remorque avec l'ESP® intervient à partir de 40 mph (65 km/h) environ.

Si vous désactivez l'ESP® ou que celui-ci est désactivé en raison d'un défaut, la stabilisation de la remorque ne fonctionne pas.

Système de stabilisation en cas de vent latéral

Respectez les consignes de sécurité importantes relatives aux systèmes de sécurité active (▷ page 70).

De fortes rafales de vent latéral risquent de compromettre le comportement de votre véhicule en ligne droite. Le système de stabilisation

en cas de vent latéral intégré à l'ESP® permet de réduire ces perturbations.

Le système de stabilisation en cas de vent latéral intervient automatiquement en fonction de la direction et de la force du vent latéral s'exerçant sur le véhicule. L'intervention de freinage de l'ESP® vous aide à stabiliser le véhicule et à le maintenir sur sa trajectoire. Lorsque le système de stabilisation en cas de vent latéral intervient, le panneau de signalisation indiquant un fort vent latéral et le message **Seitenwind-Assistent (Système de stabilisation en cas de vent latéral)** apparaissent sur le visuel.

Le système de stabilisation en cas de vent latéral intervient automatiquement à partir de 50 mph (80 km/h) environ en ligne droite et dans les virages légers.

Le système de stabilisation en cas de vent latéral ne réagit pas

- en cas de fortes secousses (chaussée déformée ou nids-de-poule, par exemple)
- en cas de perte de l'adhérence au sol (sur chaussée enneigée ou verglacée, ou en cas d'aquaplanage, par exemple)

Si vous désactivez l'ESP® ou que celui-ci est désactivé en raison d'un défaut, le système de stabilisation en cas de vent latéral ne fonctionne pas.

Protection antivol

Antidémarrage

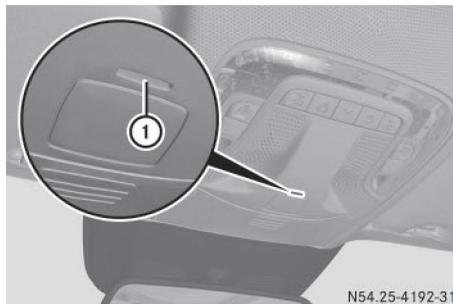
- **Activation:** retirez la clé du contacteur d'allumage.
- **Désactivation:** tournez la clé en position 2 dans le contacteur d'allumage.

L'antidémarrage empêche de démarrer le moteur sans clé valable.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Si la clé reste dans le véhicule, n'importe qui peut démarrer le moteur.

- ❗ L'antidémarrage est toujours désactivé lorsque vous démarrez le moteur.

EDW (alarme antivol et antieffraction)



► **Activation:** verrouillez le véhicule avec la clé. Le voyant ① qui se trouve sur l'unité de commande au plafonnier clignote.

► **Désactivation:** déverrouillez le véhicule avec la clé.

ou

► Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage.

Lorsque le système d'alarme est activé, une alarme optique et une alarme sonore se déclenchent à l'ouverture

- d'une porte
- du véhicule avec la clé de secours
- du hayon ou de la porte arrière à 2 battants
- du capot

► **Arrêt de l'alarme:** appuyez sur la touche  ou la touche  de la clé.

ou

► Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage. L'alarme s'arrête.

L'alarme ne s'arrête pas, même si vous refermez immédiatement l'élément qui a provoqué le déclenchement de l'alarme, par exemple une porte ouverte.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Clé

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule et se coincer, par exemple

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

Il y a un risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants ni des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Conservez la clé hors de portée des enfants.

ATTENTION

Si vous accrochez des objets lourds ou encombrants à la clé, celle-ci risque de tourner de manière intempestive dans le contacteur d'allumage pendant la marche. Le

moteur risque alors d'être arrêté, par exemple. Il y a un risque d'accident.

N'accrochez pas d'objets lourds ou encombrants à la clé. Si le trousseau est trop volumineux, retirez-le avant d'introduire la clé dans le contacteur d'allumage, par exemple.

! N'approchez pas la clé de champs magnétiques puissants. Sinon, la fonction télécommande pourrait être endommagée.

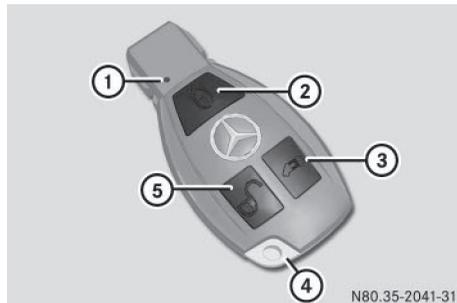
Des champs magnétiques intenses peuvent se former, par exemple à proximité d'installations électriques puissantes.

Ne posez pas la clé

- à côté d'appareils électroniques, tels qu'un téléphone portable ou une autre clé
- à côté d'objets métalliques, tels que des pièces de monnaie ou des films métalliques
- dans des objets métalliques, tels qu'une valise en métal

Cela risque de compromettre le fonctionnement de la clé.

Fonctions de la clé



- ① Voyant des piles
- ②  Verrouillage centralisé du véhicule
- ③  Déverrouillage des portes coulissantes et du hayon ou de la porte arrière à 2 battants ou déverrouillage et ouverture ou fermeture de la porte coulissante électrique
- ④ Clé de secours
- ⑤  Déverrouillage centralisé du véhicule ou déverrouillage de la porte/des portes avant

Votre véhicule est doté de 2 clés. Chacune d'elles renferme une clé de secours.

La clé vous permet de déverrouiller le véhicule d'une certaine distance. Prévenez toute tentative de vol. Pour cela, utilisez la clé uniquement à proximité immédiate du véhicule.

Si le voyant des piles ① ne s'allume pas brièvement chaque fois que vous appuyez sur une touche, remplacez immédiatement la pile (▷ page 78).

► **Déverrouillage centralisé**: appuyez sur la touche . Les clignotants s'allument 1 fois.

► **Déverrouillage uniquement des portes coulissantes et du hayon ou de la porte arrière à 2 battants**: appuyez sur la touche . Les clignotants s'allument 1 fois.

❗ Si vous n'ouvrez pas le véhicule dans les 40 secondes qui suivent le déverrouillage,

- le véhicule est de nouveau verrouillé
- la protection antivol est réactivée

► **Verrouillage centralisé**: appuyez sur la touche .

Les clignotants s'allument 3 fois lorsque

- la protection antivol est activée
- toutes les portes et le hayon ou la porte arrière à 2 battants sont fermés

► Contrôlez les boutons de condamnation de toutes les portes. Les boutons de condamnation doivent être abaissés.

Avec le réglage d'usine, la clé vous permet de verrouiller et de déverrouiller de manière centralisée

- la porte du conducteur et la porte du passager
- les portes coulissantes
- le hayon ou la porte arrière à 2 battants

En cas de nécessité, vous pouvez également déverrouiller manuellement la porte du conducteur avec la clé de secours (▷ page 76).

Vous pouvez également vous faire confirmer le verrouillage par un signal sonore. La confirmation sonore de fermeture peut être activée et désactivée :

- dans l'ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction) (▷ page 207)
- dans un atelier qualifié (véhicules sans volant multifonction)

Dans l'obscurité, l'éclairage de la zone environnante s'allume également, après le déverrouillage du véhicule avec la télécommande. Dans le

cas des véhicules équipés d'un volant multifonction, vous pouvez activer ou désactiver l'éclairage de la zone environnante dans l'ordinateur de bord (▷ page 205).

Modification du réglage du système de verrouillage

Si vous êtes souvent seul à bord, vous pouvez modifier le réglage du système de verrouillage. Une pression sur la touche  déverrouille alors tout d'abord

- les portes du conducteur et du passager (fourgon)

ou

- la porte du conducteur (combi)

► **Modification du réglage**: appuyez simultanément sur les touches  et  jusqu'à ce que le voyant des piles clignote 2 fois (▷ page 75).

Si vous modifiez le réglage du système de verrouillage dans la zone de réception du véhicule, l'actionnement de la touche  ou de la touche  entraîne respectivement

- le verrouillage ou
- le déverrouillage du véhicule

La clé fonctionne à présent de la manière suivante :

► **Déverrouillage de la porte du conducteur ou des portes avant**: appuyez 1 fois sur la touche .

► **Déverrouillage centralisé**: appuyez 2 fois brièvement sur la touche .

► **Verrouillage centralisé**: appuyez sur la touche .

► **Retour au réglage d'usine**: appuyez simultanément sur les touches  et  jusqu'à ce que le voyant des piles clignote 2 fois (▷ page 75).

La clé vous permet de nouveau de déverrouiller le véhicule de manière centralisée.

Clé de secours

Remarques générales

Si vous ne pouvez plus verrouiller ni déverrouiller le véhicule avec la clé, utilisez la clé de secours.

Lorsque vous déverrouillez le véhicule avec la clé de secours, l'alarme antivol et antieffraction (EDW) se déclenche au moment où vous ouvrez la porte (▷ page 74).

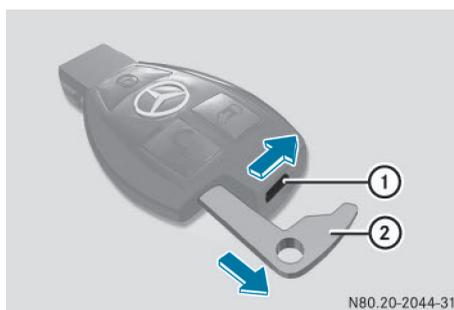
Vous pouvez arrêter l'alarme de 2 manières :

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  de la clé.

ou

- ▶ Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage.

Retrait de la clé de secours



- ▶ Déplacez le poussoir de déverrouillage ① dans le sens de la flèche, maintenez-le dans cette position et retirez la clé de secours ② de la clé.

Insertion de la clé de secours

- ▶ Enfoncez complètement la clé de secours ② dans la clé jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que le poussoir de déverrouillage ① se trouve à nouveau en position de base.

Déverrouillage et verrouillage du véhicule avec la clé de secours

Le déverrouillage de secours du véhicule s'effectue par l'intermédiaire de la serrure de la porte du conducteur.

- ▶ **Déverrouillage de la porte du conducteur :** introduisez la clé de secours jusqu'en butée dans la serrure de la porte du conducteur et tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
La porte du conducteur est déverrouillée.
- ▶ **Verrouillage du véhicule :** verrouillez toutes les portes de l'intérieur, à l'exception de la

porte du conducteur. Enfoncez pour cela les boutons de condamnation des portes.

- ▶ Introduisez la clé de secours jusqu'en butée dans la serrure de la porte du conducteur et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre.
La porte du conducteur est verrouillée.

Pile de la clé

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Les piles contiennent des substances toxiques et corrosives. L'ingestion de piles peut être très dangereuse pour la santé. Il y a danger de mort.

Conservez les piles hors de portée des enfants. En cas d'ingestion de piles, consultez immédiatement un médecin.

Protection de l'environnement



Les piles contiennent des substances polluantes. La loi interdit de les éliminer avec les ordures ménagères. Elles doivent être récupérées séparément et valorisées dans le respect des règles de protection de l'environnement.



Éliminez les piles dans le respect des règles de protection de l'environnement. Déposez les piles usagées dans un atelier qualifié ou dans un point de récupération des piles usagées.

Mercedes-Benz vous recommande de confier le remplacement de la pile à un atelier qualifié.

Contrôle de la pile



- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche . Si la pile est bonne, le voyant des piles ① s'allume brièvement. Si le voyant des piles ① ne s'allume pas brièvement, la pile est déchargée.
 - ▶ Remplacez la pile (▷ page 78).
- Si vous contrôlez la pile de la clé dans la zone de réception du véhicule, l'actionnement de la touche  ou de la touche  entraîne

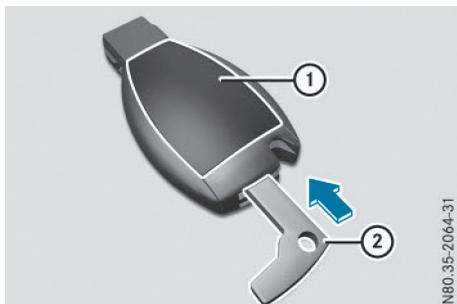
- le verrouillage ou
- le déverrouillage du véhicule

i Vous pouvez vous procurer une pile dans tous les ateliers qualifiés.

Remplacement de la pile

Vous avez besoin de 1 pile bouton de 3 V de type CR 2025.

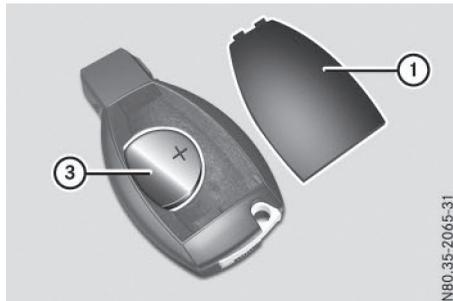
- ▶ Retirez la clé de secours de la clé (▷ page 76).



- ▶ Enfoncez la clé de secours ② dans l'orifice de la clé (flèche) jusqu'à ce que le couvercle du compartiment des piles ① s'ouvre. Ce fai-

sant, veillez à ne pas bloquer l'ouverture du couvercle du compartiment des piles ①.

- ▶ Retirez le couvercle du compartiment des piles ①.



- ▶ Tapotez la clé contre la paume de la main pour faire sortir la pile ③ du compartiment des piles.
- ▶ Mettez la pile neuve et propre en place dans le compartiment des piles, pôle positif vers le haut. Utilisez pour cela un chiffon non pelucheux.
- ▶ Insérez les pattes avant du couvercle du compartiment des piles ① dans le boîtier de la clé, puis appuyez sur le couvercle pour le fermer.
- ▶ Réintroduisez la clé de secours ② dans la clé (▷ page 77).
- ▶ Contrôlez le fonctionnement de toutes les touches de la clé sur le véhicule.

Problèmes relatifs à la clé

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| Vous ne pouvez plus verrouiller le véhicule avec la clé. Les clignotants ne s'allument pas lorsque vous verrouillez le véhicule. | <p>Les portes ne sont pas complètement fermées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Fermez les portes complètement et essayez de nouveau de verrouiller le véhicule. <p>Le système de fermeture est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Verrouillez le véhicule avec la clé de secours (► page 77) ou enfoncez les boutons de condamnation et fermez ensuite les portes. ► Faites contrôler le système de fermeture dès que possible par un atelier qualifié. |
| Vous ne pouvez plus verrouiller ni déverrouiller le véhicule avec la clé. | <p>La pile de la clé est faible ou déchargée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Dirigez la pointe de la clé sur la poignée de la porte du conducteur en vous tenant à proximité immédiate de celle-ci, puis appuyez sur la touche  ou la touche . <p>Si la tentative n'aboutit pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Remplacez la pile de la clé (► page 78). <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Verrouillez ou déverrouillez le véhicule avec la clé de secours (► page 77). <p>La clé est défectueuse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Verrouillez le véhicule avec la clé de secours (► page 77). ► Faites contrôler la clé par un atelier qualifié. |
| Vous ne pouvez pas démarrer le moteur avec la clé. | <p>La tension du réseau de bord est trop basse.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez les consommateurs qui ne sont pas indispensables (éclairage intérieur, par exemple), puis réessayez de démarrer le moteur. <p>Si la tentative n'aboutit pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la batterie de démarrage et rechargez-la si nécessaire (► page 281). <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Essayez l'aide au démarrage (► page 293). <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
| Vous avez perdu une clé. | <ul style="list-style-type: none"> ► Faites bloquer la clé par un atelier qualifié. ► Signalez aussitôt la perte à l'assureur du véhicule. ► Faites remplacer les serrures si nécessaire. |
| Vous avez perdu une clé de secours. | <ul style="list-style-type: none"> ► Signalez aussitôt la perte à l'assureur du véhicule. ► Faites remplacer les serrures si nécessaire. |

Verrouillage centralisé

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient

- ouvrir les portes et mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- descendre du véhicule et se faire renverser
- utiliser les équipements du véhicule et se coincer, par exemple

En outre, les enfants peuvent mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

Il y a risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants ni des animaux sans surveillance à l'intérieur du véhicule. Conservez la clé hors de portée des enfants.

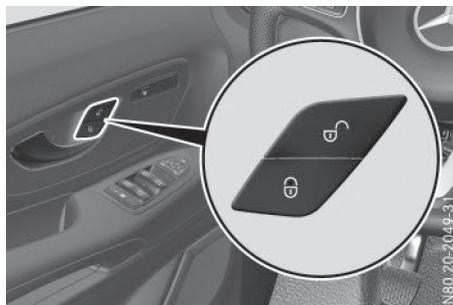
ATTENTION

Des personnes, notamment des enfants, risquent d'être gravement, voire mortellement blessés si elles sont exposées trop longtemps à une chaleur intense ou si elles sont exposées au froid. Ne laissez jamais des personnes, notamment des enfants, sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Une porte verrouillée peut toujours être ouverte de l'intérieur. Pour cela, la sécurité enfants des portes coulissantes doit être désactivée.

Verrouillage et déverrouillage centralisés de l'intérieur

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller de l'intérieur l'ensemble du véhicule de manière centralisée par l'intermédiaire des touches de verrouillage centralisé qui se trouvent sur la porte du conducteur.



► **Déverrouillage**: appuyez sur la touche .

► **Verrouillage**: appuyez sur la touche . Si la porte du conducteur ou la porte du passager est ouverte, elle n'est pas verrouillée.

Toutes les portes et le hayon ou la porte arrière à 2 battants sont verrouillés.

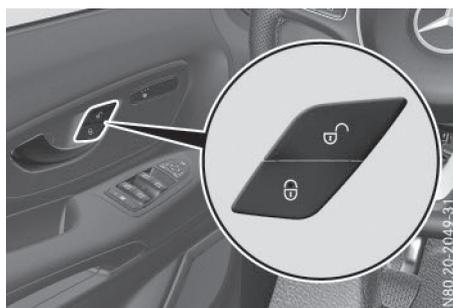
Lorsqu'une porte coulissante ou le hayon/la porte arrière à 2 battants est ouvert, seules les portes du conducteur et du passager sont verrouillées.

Si vous avez verrouillé le véhicule avec la clé, vous ne pouvez pas le déverrouiller de manière centralisée de l'intérieur.

Lorsque le véhicule a été verrouillé avec la touche de verrouillage centralisé et qu'une porte est ouverte de l'intérieur, seule la porte ouverte est déverrouillée.

Si le véhicule a été verrouillé avec la clé, l'alarme antivol et antieffraction se déclenche lorsque vous ouvrez une porte de l'intérieur. Pour arrêter l'alarme, voir (> page 74).

Verrouillage automatique



- ▶ **Désactivation:** appuyez sur la touche  jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.
- ▶ **Activation:** appuyez sur la touche  jusqu'à ce qu'un signal sonore retentisse.

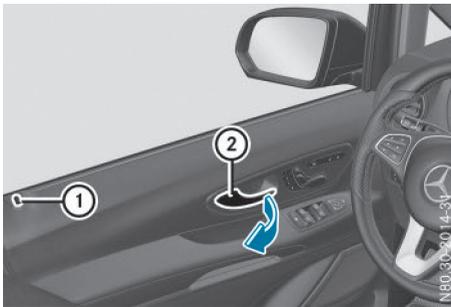
Lorsque le contact est mis, le véhicule est verrouillé automatiquement dès que sa vitesse atteint 9 mph (15 km/h) environ.

Le véhicule peut par conséquent se verrouiller de façon intempestive

- si vous le poussez
- s'il est remorqué
- lors d'un contrôle sur un banc d'essai à rouleaux

Lorsque le véhicule a été verrouillé automatiquement et qu'une porte avant est ouverte de l'intérieur alors que le véhicule est à l'arrêt, le véhicule est déverrouillé de manière centralisée.

Portes du conducteur et du passager



Poignée de porte (exemple: porte du conducteur)

Vous pouvez toujours ouvrir la porte du conducteur et celle du passager de l'intérieur, même si elles sont verrouillées.

- ▶ Tirez la poignée de la porte ②. Si la porte avant est verrouillée, le bouton de condamnation ① monte. La porte avant se déverrouille et s'ouvre.

Porte coulissante

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Lorsque vous ouvrez la porte coulissante, celle-ci risque de heurter d'autres personnes lors de son déplacement vers l'arrière. Il y a risque de blessure.

Ouvrez la porte coulissante uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.

ATTENTION

Une porte coulissante qui n'est pas verrouillée en position ouverte peut se mettre en mouvement toute seule lorsque le véhicule se trouve sur un terrain en pente. Vous ou d'autres personnes pourriez être coincés. Il y a risque de blessure.

Veillez toujours à ce que la porte coulissante soit verrouillée lorsqu'elle est en position ouverte.

- ! N'utilisez pas le guidage inférieur de la porte coulissante (chariot) comme marchepied. Sinon, vous pourriez endommager la garniture et/ou le mécanisme de la porte coulissante.

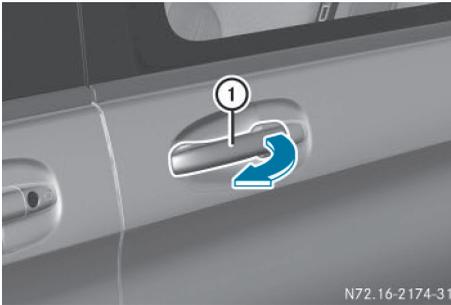
- ! Avant d'ouvrir une porte coulissante, veillez à ce que

- le battant correspondant de la porte arrière à 2 battants ne soit pas ouvert à 270°
- le battant correspondant de la porte arrière à 2 battants ne soit pas retenu par l'arrêt de porte

Sinon, la porte coulissante pourrait entrer en collision avec le battant de la porte arrière et les portes pourraient être endommagées.

Vous trouverez des informations sur l'ouverture et la fermeture de la porte arrière à 2 battants sous « Porte arrière à 2 battants » (▷ page 87).

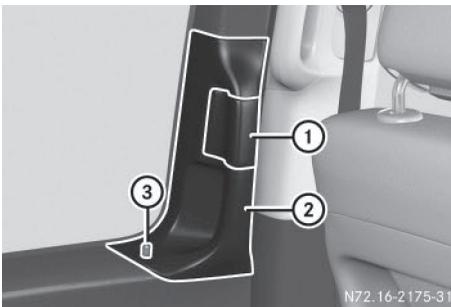
Ouverture et fermeture de l'extérieur



La porte coulissante est équipée d'un arrêt de porte actif qui immobilise celle-ci en fin de course lors de son ouverture.

- ▶ **Ouverture:** tirez la poignée ① dans le sens de la flèche.
La porte coulissante s'ouvre.
- ▶ Poussez la porte coulissante vers l'arrière avec la poignée ① jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
- ▶ Contrôlez l'arrêt de la porte coulissante.
- ▶ **Fermeture:** tirez la poignée ① dans le sens de la flèche.
La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte.
- ▶ Poussez la porte coulissante vers l'avant avec la poignée ① et fermez-la.

Ouverture et fermeture de l'intérieur



La porte coulissante est équipée d'un arrêt de porte actif qui immobilise celle-ci en fin de course lors de son ouverture.

- ▶ **Ouverture:** tirez la touche ① vers l'arrière.
Lorsque la porte coulissante est verrouillée, le bouton de condamnation ③ monte. La porte coulissante se déverrouille et s'ouvre.
- ▶ Poussez la porte coulissante vers l'arrière avec la poignée ② jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
- ▶ Contrôlez l'arrêt de la porte coulissante.
- ▶ **Fermeture:** poussez la touche ① vers l'avant.
La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte.
- ▶ Poussez la porte coulissante vers l'avant avec la poignée ② et fermez-la.

Porte coulissante électrique

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Lorsque vous ouvrez la porte coulissante, celle-ci risque de heurter d'autres personnes lors de son déplacement vers l'arrière. Il y a un risque de blessure.

Ouvrez la porte coulissante uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.

- ❗ N'utilisez pas le guidage inférieur de la porte coulissante (chariot) comme marchepied. Sinon, vous pourriez en endommager la garniture et/ou le mécanisme de la porte coulissante.

Vous devez réinitialiser la porte coulissante électrique après un dysfonctionnement ou une interruption de la tension d'alimentation (▷ page 85).

- ❗ Notez que la porte coulissante ne peut pas être ouverte de l'intérieur lorsque la sécurité enfants est activée. Vous ne pouvez ouvrir la porte coulissante de l'intérieur que si elle n'est pas condamnée par la sécurité enfants. Vous trouverez de plus amples informations sous « Sécurité enfants au niveau de la porte coulissante » (▷ page 69) et « Ouverture et fermeture de l'intérieur » (▷ page 84).

Détection d'obstacles avec fonction d'inversion

La porte coulissante est équipée de la détection automatique d'obstacles avec fonction d'inversion. Lorsqu'un objet rigide empêche ou entrave la fermeture automatique de la porte coulissante, cette dernière se rouvre automatiquement. Si la porte coulissante se bloque lors de son ouverture, elle revient de quelques centimètres en arrière et s'arrête.

La détection automatique d'obstacles avec fonction d'inversion est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer votre vigilance lors de la fermeture de la porte coulissante électrique.

Lorsqu'un obstacle est détecté, le visuel affiche par exemple le message **Elektrische Schiebetür links Hindernis erkannt (Porte coulissante électrique gauche Obstacle détecté)** et un signal d'alerte retentit 5 fois.

ATTENTION

La fonction d'inversion ne réagit pas

- aux éléments mous, légers et minces (par exemple de petits doigts)
- lors des derniers 8 mm avant la fermeture

Par conséquent, la fonction d'inversion ne permet pas d'éviter que vous soyez coincé dans ces situations. Il y a risque de blessure.

Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture.

Si quelqu'un est coincé,

- appuyez sur la touche  de la clé ou
- tirez la poignée de porte extérieure ou
- appuyez sur la touche de commande de la porte coulissante correspondante qui se trouve sur la console centrale ou
- appuyez sur la touche qui se trouve au niveau du seuil de la porte ou
- tirez sur la touche intégrée à la poignée de porte .

Ouverture et fermeture de l'extérieur



La porte coulissante est équipée d'un arrêt de porte actif qui immobilise celle-ci en fin de course lors de son ouverture.

Si votre véhicule est équipé de 2 portes coulissantes, vous ne pouvez ouvrir ou fermer qu'une seule des 2 portes coulissantes avec la touche  de la clé (▷ page 85).

► **Ouverture** : tirez la poignée ① dans le sens de la flèche.

ou

► Appuyez sur la touche  de la clé pendant plus de 0,5 seconde.

La porte coulissante se déverrouille, un mouvement automatique est déclenché et la porte coulissante s'ouvre. En outre, 2 signaux sonores retentissent.

► **Fermeture** : tirez la poignée ① dans le sens de la flèche.

ou

► Appuyez sur la touche  de la clé pendant plus de 0,5 seconde.

La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte et un mouvement automatique est déclenché. La porte coulissante se ferme.

Si vous utilisez la touche  de la clé, 2 signaux sonores retentissent pendant le processus de fermeture.

► **Interruption du mouvement automatique** : tirez de nouveau la poignée de porte ①.

ou

► Appuyez de nouveau sur la touche  de la clé.

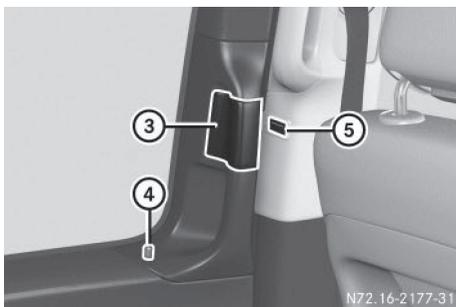
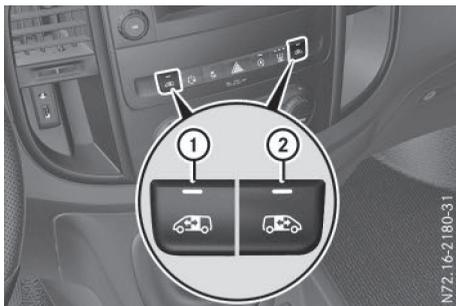
i Lorsque les conditions de fonctionnement sont défavorables (gel, givrage ou encrassement important, par exemple), vous pouvez maintenir la touche de commande correspondante de la porte coulissante appuyée. La

porte coulissante électrique se déplace alors avec une plus grande force. Tenez compte dans ce cas du fait que la détection d'obstacles est réglée de manière à être moins sensible. Pour interrompre le mouvement de la porte coulissante, relâchez la touche.

Ouverture et fermeture de l'intérieur

Lorsque la porte coulissante est déverrouillée, vous pouvez ouvrir et fermer la porte coulissante de l'intérieur à l'aide des éléments de commande suivants :

- Touche de commande de la porte coulissante  ou  sur la partie inférieure de la console centrale avant
- Touche de commande de la porte coulissante sur le montant B au niveau du seuil de la porte
- Touche sur la poignée de porte



- 1 Touche de commande de la porte coulissante gauche
- 2 Touche de commande de la porte coulissante droite
- 3 Touche
- 4 Bouton de condamnation
- 5 Touche de commande de la porte coulissante au niveau du seuil de la porte

Vous ne pouvez ouvrir une porte coulissante de l'intérieur que si elle n'est pas condamnée par la sécurité enfants. Lorsque la porte coulissante est verrouillée, elle doit d'abord être déverrouillée.

La porte coulissante est équipée d'un arrêt de porte actif qui immobilise celle-ci en fin de course lors de son ouverture.

- **Ouverture :** appuyez brièvement sur la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale.

ou

- Appuyez brièvement sur la touche de commande de la porte coulissante ⑤ qui se trouve au niveau du seuil de la porte.

ou

- Tirez brièvement la touche ③ vers l'arrière. Si la porte coulissante est déverrouillée, un mouvement automatique est déclenché et la porte coulissante s'ouvre.

Si vous utilisez la touche de commande de la porte coulissante  ou  qui se trouve sur la console centrale, 2 signaux sonores retentissent pendant l'ouverture.

Pendant la durée du mouvement automatique, le voyant incorporé à la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale clignote.

Lorsque la porte coulissante est ouverte, le voyant incorporé à la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale est allumé. En fonction de l'équipement, le message **Porte coulissante ouverte** peut également s'afficher sur le visuel.

- **Fermeture :** appuyez brièvement sur la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale.

ou

- Appuyez brièvement sur la touche de commande de la porte coulissante ⑤ qui se trouve au niveau du seuil de la porte.

ou

- Poussez brièvement la touche ③ vers l'avant. La porte coulissante se dégage de l'arrêt de porte et un mouvement automatique est déclenché. La porte coulissante se ferme.

Si vous utilisez la touche de commande de la porte coulissante  ou  qui se trouve

sur la console centrale, 2 signaux sonores retentissent pendant le processus de fermeture.

Lorsque la porte coulissante est fermée, le voyant incorporé à la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale s'éteint.

► **Interruption du mouvement automatique:**

appuyez de nouveau sur la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale.

ou

► Appuyez de nouveau sur la touche de commande de la porte coulissante ⑤ qui se trouve au niveau du seuil de la porte.

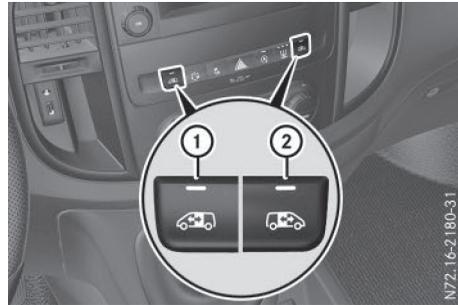
ou

► Tirez brièvement la touche ③ vers l'arrière.

i Lorsque les conditions de fonctionnement sont défavorables (gel, givrage ou encrassement important, par exemple), vous pouvez maintenir la touche de commande correspondante de la porte coulissante appuyée. La porte coulissante électrique se déplace alors avec une plus grande force. Tenez compte dans ce cas du fait que la détection d'obstacles est réglée de manière à être moins sensible. Pour interrompre le mouvement de la porte coulissante, relâchez la touche.

Programmation de la touche de la clé pour la porte coulissante

Si votre véhicule est équipé de 2 portes coulissantes électriques, vous ne pouvez programmer la touche  de la clé que pour une seule porte. Vous pouvez ensuite ouvrir ou fermer la porte coulissante sélectionnée avec la touche  de la clé.



① Touche de commande de la porte coulissante qui se trouve sur le côté gauche du véhicule

② Touche de commande de la porte coulissante qui se trouve sur le côté droit du véhicule

► Assurez-vous que la porte coulissante à programmer est ouverte.

► Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.

► Appuyez sur la touche de commande  ou  de la porte coulissante souhaitée, qui se trouve sur la console centrale, et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que la porte soit fermée et que 4 signaux sonores retentissent. Le message **Porte coulissante électrique gauche/droite Clé programmée** ou **Porte coul. G/D programmée** apparaît alors sur le visuel.

Réinitialisation de la porte coulissante

Vous devez réinitialiser la porte coulissante après un dysfonctionnement ou une interruption de la tension d'alimentation.

► Lorsque la porte coulissante est ouverte : refermez-la manuellement.

► Ouvrez la porte coulissante au moins de 15,8 in (40 cm) avec la touche de commande de la porte coulissante correspondante  ou  qui se trouve sur la console centrale, puis refermez-la complètement.

► Lorsque la porte coulissante est fermée, ouvrez-la complètement avec la touche de commande de la porte coulissante corres-

pendante  ou  qui se trouve sur la console centrale.

La porte coulissante est réinitialisée et opérationnelle.

- Fermez la porte coulissante si nécessaire.

Problèmes relatifs à la porte coulissante

La porte coulissante électrique est bloquée.

Des conditions de fonctionnement défavorables (gel, givrage ou encrassement important, par exemple) entravent le fonctionnement de la porte coulissante.

- Maintenez la touche de commande de la porte coulissante appuyée jusqu'à ce que la porte soit ouverte ou fermée. La porte coulissante se déplace avec une plus grande force. Tenez compte dans ce cas du fait que la détection d'obstacles est réglée de manière à être moins sensible. Pour interrompre le mouvement de la porte coulissante, relâchez la touche.
- Éliminez la cause du blocage dès que possible.

Hayon

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

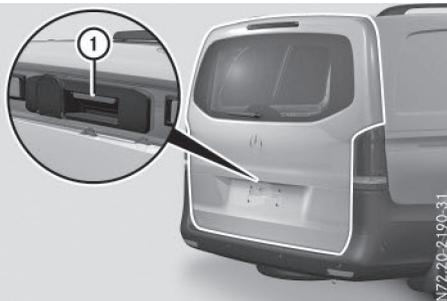
Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Si le hayon est ouvert alors que le moteur tourne, en particulier pendant la marche, des gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il y a risque d'intoxication.

Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir le hayon. Ne roulez jamais avec le hayon ouvert.

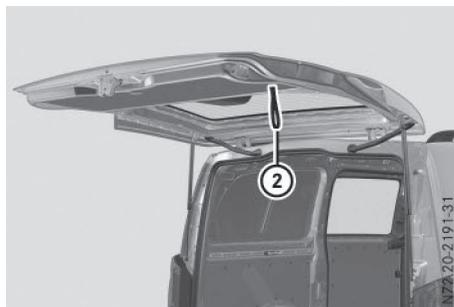
- ❗ Lors de son ouverture, le hayon pivote vers le haut et vers l'arrière. Veillez par conséquent à lui réserver un espace de manœuvre suffisant.

Vous trouverez les cotes d'ouverture du hayon sous « Caractéristiques techniques » (▷ page 340).

Ouverture et fermeture



- **Ouverture :** appuyez sur la touche ① qui se trouve sur la poignée.
- Soulevez le hayon.



- **Fermeture :** tirez le hayon vers le bas par la lanière ② et fermez-le de l'extérieur (en lui donnant de l'élan).

Lorsque vous effectuez la maintenance, le hayon peut également être ouvert de l'intérieur (▷ page 86).

Problèmes relatifs au hayon

Le hayon ne peut pas être ouvert.

L'alimentation électrique est interrompue ou la tension de la batterie est insuffisante.

Adressez-vous à un atelier qualifié disposant des connaissances et de l'outillage nécessaires pour mener les travaux requis à bien.

En cas d'urgence, vous pouvez ouvrir le hayon à l'aide du déverrouillage pour la maintenance.

- Soulevez le cache qui se trouve sur la partie inférieure du hayon à l'aide d'un outil appro-

prié, par exemple le tournevis de l'outillage de bord.

- ▶ Introduisez le tournevis dans l'orifice et poussez le levier de déverrouillage jusqu'à ce que le hayon soit déverrouillé et s'ouvre.
- ▶ Basculez le hayon vers le haut.

Porte arrière à 2 battants

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Si la porte du compartiment de chargement est ouverte alors que le moteur tourne, en particulier pendant la marche, des gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il y a risque d'intoxication.

Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir la porte du compartiment de chargement. Ne roulez jamais avec la porte du compartiment de chargement ouverte.

ATTENTION

Lorsque vous ouvrez un battant de la porte arrière, vous risquez

- de mettre en danger d'autres personnes ou usagers
- de vous faire renverser

C'est en particulier le cas lorsque vous ouvrez le battant de la porte arrière à plus de 90°. Il y a risque d'accident et de blessure.

Ouvrez les battants de la porte arrière uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent. Assurez-vous toujours que la porte arrière à 2 battants est verrouillée correctement.

ATTENTION

Les dispositifs d'éclairage arrière du véhicule sont masqués lorsque vous ouvrez les battants de la porte arrière à 90°. Le véhicule ne peut alors pas être vu par les autres usagers ou il est peu visible, en particulier dans l'obs-

curité ou lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il y a risque d'accident.

Dans ce cas ou dans des cas similaires, signalez par conséquent la présence de votre véhicule conformément aux législations nationales, à l'aide du triangle de présignalisation, par exemple.

- ! Veillez à disposer d'un espace de manœuvre suffisant lorsque vous ouvrez les battants de la porte arrière. Sinon, ils pourraient endommager le véhicule ou les objets situés à proximité immédiate.

Vous pouvez immobiliser les battants de la porte arrière à environ 90°, et si nécessaire à 180° ou à 270°. Assurez-vous dans tous les cas que le battant ouvert est correctement verrouillé dans l'arrêt de porte.

Ouverture et fermeture de l'extérieur

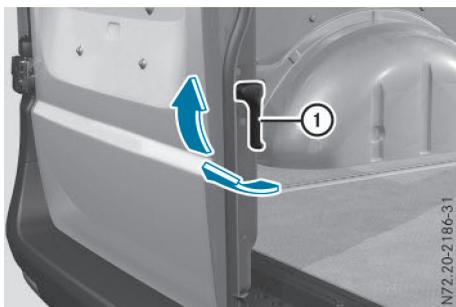
Ouverture du battant droit



- ▶ Tirez la poignée ①.
- ▶ Faites pivoter le battant sur le côté jusqu'à ce qu'il se verrouille dans l'arrêt de porte.

Vous pouvez également ouvrir le battant de la porte arrière à plus de 90° (▷ page 88).

Ouverture du battant gauche



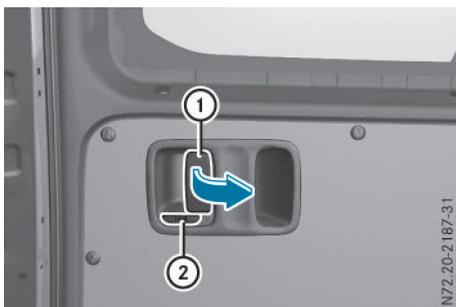
- ▶ Assurez-vous que le battant droit est ouvert et verrouillé.
- ▶ Tirez la poignée de déverrouillage (1) dans le sens de la flèche.
- ▶ Faites pivoter le battant sur le côté jusqu'à ce qu'il se verrouille dans l'arrêt de porte.

Vous pouvez également ouvrir le battant de la porte arrière à plus de 90° (> page 88).

Fermeture de la porte arrière à 2 battants de l'extérieur

- ▶ Détachez le battant de l'arrêt de porte magnétique (> page 88) si nécessaire.
- ▶ Fermez vigoureusement le battant gauche de l'extérieur.
- ▶ Fermez vigoureusement le battant droit de l'extérieur.

Ouverture et fermeture de l'intérieur



Levier d'ouverture situé sur la face intérieure du battant droit

Une marque blanche est visible au niveau du verrou (2) lorsque la porte est déverrouillée.

i Vous ne pouvez ouvrir la porte arrière à 2 battants de l'intérieur que si elle n'est pas condamnée par la sécurité enfants.

- ▶ **Déverrouillage**: poussez le verrou (2) vers la gauche.
Une marque blanche apparaît.
- ▶ **Ouverture**: tirez le levier d'ouverture (1) et ouvrez la porte arrière à 2 battants.
- ▶ Faites pivoter le battant sur le côté jusqu'à ce qu'il se verrouille dans l'arrêt de porte.

i Si vous ouvrez de l'intérieur un battant de porte verrouillé, seul le battant de porte est déverrouillé. Les autres portes restent verrouillées.

Vous pouvez également ouvrir le battant de la porte arrière à plus de 90° (> page 88).

- ▶ **Fermeture**: assurez-vous que le battant gauche de la porte arrière à 2 battants est fermé.
- ▶ Fermez vigoureusement le battant droit avec la poignée.
- ▶ **Verrouillage**: poussez le verrou (2) vers la droite.
La marque blanche n'est plus visible.

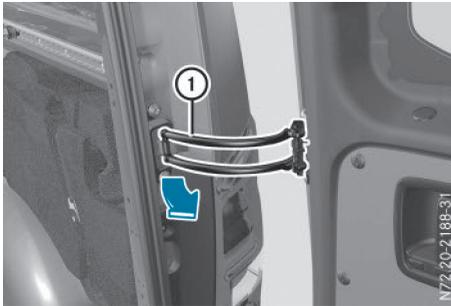
Ouverture des battants à 180° ou 270°

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez ouvrir la porte arrière à 2 battants à 180° ou 270° (paroi latérale).

! Avant d'ouvrir une porte coulissante, veillez à ce que

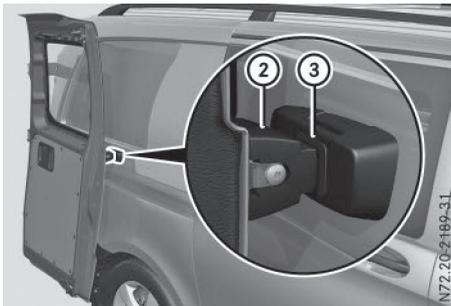
- le battant correspondant de la porte arrière à 2 battants ne soit pas ouvert à 270°
- le battant correspondant de la porte arrière à 2 battants ne soit pas retenu par l'arrêt de porte

Sinon, la porte coulissante pourrait entrer en collision avec le battant de la porte arrière et les portes pourraient être endommagées.



Arrêt de porte (exemple : battant droit)

- ▶ Ouvrez le battant de la porte à 45° environ.
- ▶ Tirez l'arrêt de porte ① dans le sens de la flèche et maintenez-le dans cette position.
- ▶ Ouvrez le battant de la porte à plus de 90° de manière à ce qu'il ne puisse plus se verrouiller dans l'arrêt de porte.
- ▶ Relâchez l'arrêt de porte et ouvrez le battant de la porte à 180° ou 270°.



Arrêt de porte magnétique

- ▶ Lorsqu'un battant de la porte arrière est ouvert à 270°, appuyez-le contre l'arrêt de porte magnétique ③ qui se trouve sur la paroi latérale. Lorsque l'aimant qui se trouve sur le battant de la porte arrière ② s'appuie contre l'arrêt de porte magnétique ③, le battant est maintenu en position.

Vitres latérales

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Lors de l'ouverture d'une vitre latérale, celle-ci pourrait vous entraîner dans son mouve-

ment et vous pourriez être coincé entre la vitre et l'encadrement. Il y a risque de blessure.

Lors de l'ouverture, assurez-vous que personne ne touche la vitre. Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche ou tirez-la pour refermer la vitre latérale.

⚠ ATTENTION

Vous risquez d'être coincé dans la zone de fermeture d'une vitre latérale lors de la fermeture. Il y a risque de blessure.

Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture. Si quelqu'un est coincé, relâchez immédiatement la touche ou appuyez sur la touche pour rouvrir la vitre latérale.

⚠ ATTENTION

Les enfants risquent de se coincer en actionnant les vitres latérales, en particulier s'ils sont sans surveillance. Il y a risque de blessure.

Activez la sécurité enfants au niveau des vitres latérales arrière. Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

Des personnes, notamment des enfants, risquent d'être gravement, voire mortellement blessés si elles sont exposées trop longtemps à une chaleur intense ou si elles sont exposées au froid. Ne laissez jamais des personnes, notamment des enfants, sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Fonction d'inversion des vitres latérales

Les vitres latérales avant sont équipées d'une fonction d'inversion automatique. Si un objet rigide empêche une vitre latérale de remonter complètement ou qu'il entrave le processus de

fermeture automatique, celle-ci se rouvre automatiquement. Lors du processus de fermeture manuel, la vitre latérale ne se rouvre automatiquement qu'une fois que vous avez relâché la touche correspondante. La fonction d'inversion automatique est uniquement un système d'aide et elle n'est pas en mesure de remplacer votre vigilance lors de la fermeture d'une vitre latérale.

⚠ ATTENTION

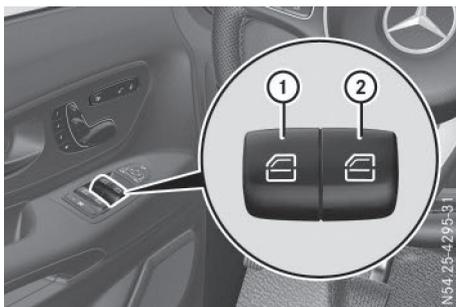
La fonction d'inversion ne réagit pas

- aux éléments mous, légers et minces (par exemple de petits doigts)
- pendant la réinitialisation

Par conséquent, la fonction d'inversion ne permet pas d'éviter que vous soyez coincé dans ces situations. Il y a risque de blessure.

Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture. Si quelqu'un est coincé, appuyez sur la touche pour rouvrir la vitre latérale.

Ouverture et fermeture des vitres latérales



- ① Lève-vitre gauche
- ② Lève-vitre droit

Les touches qui se trouvent sur la porte du conducteur ont priorité.

- ▶ **Ouverture manuelle:** appuyez sur la touche correspondante et maintenez-la enfoncée.
- ▶ **Ouverture complète:** appuyez sur la touche correspondante au-delà du point de résistance, puis relâchez-la. Un mouvement automatique est déclenché.

- ▶ **Fermeture manuelle:** tirez la touche correspondante et maintenez-la dans cette position.
- ▶ **Fermeture complète:** tirez la touche correspondante au-delà du point de résistance, puis relâchez-la. Un mouvement automatique est déclenché.
- ▶ **Interruption du mouvement automatique:** actionnez de nouveau la touche correspondante.

Vous pouvez encore commander les vitres latérales une fois le moteur arrêté ou la clé retirée du contacteur d'allumage. Cette fonction reste disponible pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

Ouverture confort

Vous pouvez ventiler le véhicule avant de prendre la route. Pour cela, la clé vous permet d'activer simultanément les fonctions suivantes :

- Déverrouillage du véhicule
- Ouverture des vitres latérales

Seule la clé permet de déclencher l'ouverture confort. La clé doit se trouver à proximité de la poignée de la porte du conducteur.

- ▶ **Ouverture confort:** dirigez l'extrémité de la clé sur la poignée de la porte du conducteur.
- ▶ Appuyez sur la touche  jusqu'à ce que les vitres latérales atteignent la position souhaitée.
- ▶ **Interruption de l'ouverture confort:** relâchez la touche .

Fermeture confort

⚠ ATTENTION

Vous risquez d'être coincé dans la zone de fermeture des vitres latérales lors de la fermeture confort. Il y a risque de blessure.

Lors de la fermeture confort, surveillez l'ensemble du processus de fermeture. Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture lors de la fermeture.

Lorsque vous verrouillez le véhicule, vous pouvez fermer simultanément les vitres latérales. Pour cela, la clé doit se trouver à proximité de la poignée de la porte du conducteur.

Tenez compte des remarques relatives à la fonction d'inversion automatique des vitres latérales (▷ page 89).

- ▶ **Fermeture confort**: dirigez la pointe de la clé sur la poignée de la porte du conducteur.
- ▶ Appuyez sur la touche  jusqu'à ce que toutes les vitres latérales soient complètement fermées.
- ▶ Assurez-vous que toutes les vitres latérales sont fermées.
- ▶ **Interruption de la fermeture confort**: relâchez la touche .

Réinitialisation des vitres latérales

Vous devez réinitialiser les vitres latérales après un dysfonctionnement ou une interruption de la tension d'alimentation.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Tirez les touches des 2 lève-vitres et maintenez-les tirées pendant encore 1 seconde environ après la fermeture des vitres latérales.
- ▶ Si les vitres latérales restent fermées après que vous avez relâché les touches, la réinitialisation est réussie. Si ce n'est pas le cas, répétez les étapes ci-dessus pour la vitre latérale ouverte.

Problèmes relatifs aux vitres latérales

ATTENTION

Lorsque une vitre latérale se ferme de nouveau immédiatement après un blocage ou une réinitialisation, la vitre latérale se ferme avec une grande force, voire la force maximale. La fonction d'inversion est alors désactivée.

Vous risquez alors d'être coincé dans la zone de fermeture. Il y a risque de blessure, voire danger de mort.

Veillez à ne pas vous trouver dans la zone de fermeture. Pour interrompre le processus de fermeture, relâchez la touche ou appuyez de nouveau sur la touche pour rouvrir la vitre latérale.

Vous ne pouvez pas ouvrir ou fermer complètement une vitre latérale :

Si la fermeture n'est pas entravée par des objets ou des feuilles se trouvant dans le guide de la vitre, c'est qu'il y a eu un dysfonctionnement ou une interruption de la tension du réseau de bord.

- ▶ Réinitialisez les vitres latérales (▷ page 91).

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays.

Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Sièges

Sièges du conducteur et du passager

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si des enfants règlent les sièges, ils risquent de se coincer, notamment s'ils sont sans surveillance. Il y a un risque de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

ATTENTION

Pendant la marche, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous

- réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur
- bouclez votre ceinture de sécurité

Il y a un risque d'accident.

Réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur et bouclez votre ceinture de sécurité avant de démarrer le moteur.

ATTENTION

Lorsque vous réglez un siège, vous ou un occupant du véhicule risquez de vous coincer, par exemple au niveau de la glissière du siège. Il y a un risque de blessure.

Lorsque vous réglez un siège, assurez-vous que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

ATTENTION

Si le siège conducteur n'est pas verrouillé, il risque de bouger de manière inopinée pendant la marche. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accident. Assurez-vous toujours que le siège conducteur est verrouillé avant de démarrer le véhicule.

ATTENTION

Si les sièges avant sont positionnés trop près de la planche de bord ou du volant, les airbags frontaux risquent en outre de blesser les occupants avant. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort !

Réglez toujours les sièges avant de manière à ce qu'ils se trouvent le plus loin possible des airbags frontaux. Tenez également compte des remarques relatives au réglage correct des sièges.

ATTENTION

Si le dossier du siège ne se trouve pas presque à la verticale, la ceinture de sécurité ne peut pas offrir la protection prévue. En cas de freinage brutal ou d'accident, vous risquez alors de glisser sous la ceinture de sécurité et de vous blesser, par exemple au niveau du bas-ventre ou du cou. Il y a un risque de blessure accru, voire danger de mort.

Réglez le siège correctement avant de prendre la route. Veillez toujours à ce que le dossier du siège se trouve presque à la verticale et à ce que la partie supérieure de la ceinture de sécurité passe sur le milieu de l'épaule.

ATTENTION

Si les appuie-tête ne sont pas posés ou pas correctement réglés, ils ne peuvent pas offrir la fonction de protection prévue. Il y a un risque accru de blessure au niveau de la tête et

de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de coup de frein brutal.

Roulez toujours avec les appuie-tête arrière posés. Avant de prendre la route, veillez à ce que la tête de chaque occupant du véhicule soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

! Pour éviter d'endommager les sièges et le chauffage des sièges, tenez compte des remarques suivantes :

- Veillez à ne pas renverser de liquides sur les sièges. Si quelque chose venait néanmoins à se répandre sur les sièges, séchez-les aussi rapidement que possible.
- Si les housses sont mouillées ou humides, ne mettez pas le chauffage des sièges en marche. Ne vous servez pas non plus du chauffage des sièges pour sécher les sièges.
- Nettoyez les housses conformément aux recommandations qui figurent dans le chapitre « Entretien de l'intérieur du véhicule ».
- Ne transportez pas de charges lourdes sur les sièges. Ne posez pas non plus d'objets pointus sur les assises (couteaux, clous ou outils, par exemple). Dans la mesure du possible, utilisez les sièges uniquement pour le transport des personnes.
- En cas d'utilisation du chauffage des sièges, ne couvrez pas les sièges avec des matériaux isolants (couvertures, manteaux, sacs, housses de protection, sièges-enfants ou rehausses de siège, par exemple).

Votre siège doit être réglé de manière à ce que vous puissiez boucler correctement votre ceinture de sécurité.

Tenez compte des remarques suivantes :

- Réglez votre dossier pratiquement à la verticale et asseyez-vous le plus droit possible. Ne conduisez jamais avec le dossier fortement incliné vers l'arrière.
- Vos bras doivent être légèrement pliés lorsque vous tenez le volant.
- Évitez les positions du siège qui gênent le passage de la ceinture de sécurité. La partie supérieure de la ceinture de sécurité doit passer sur l'épaule et être bien appliquée sur le haut du corps. La partie inférieure de la ceinture abdominale doit être tendue et passer le

plus bas possible devant les hanches, c'est-à-dire dans le pli de l'aîne.

- Réglez l'appuie-tête de manière à ce que votre tête soit soutenue à hauteur des yeux.
- Tenez-vous à une distance des pédales qui vous permette de les enfoncer complètement.

Respectez également les consignes de sécurité importantes relatives aux « Airbags » (> page 54), « Ceintures de sécurité » (> page 51) et « Systèmes de retenue pour enfants » (> page 65).

Réglage manuel des sièges



- ① Approche du siège
- ② Inclinaison d'assise
- ③ Hauteur du siège
- ④ Inclinaison du dossier

- ▶ **Réglage de l'approche du siège :** tirez le levier ① vers le haut.
- ▶ Avancez ou reculez le siège de manière à pouvoir enfoncer aisément les pédales.
- ▶ Relâchez le levier ①.
- ▶ Avancez ou reculez le siège jusqu'à ce qu'il se verrouille de manière audible.
- ▶ **Réglage en hauteur du siège :** actionnez le levier ③ vers le haut ou vers le bas autant de fois qu'il est nécessaire pour atteindre la hauteur souhaitée.
- ▶ **Réglage de l'inclinaison du dossier :** tournez la molette ④ vers l'avant. Le dossier se redresse.
- ▶ Tournez la molette ④ vers l'arrière. Le dossier s'incline vers l'arrière.

- ▶ **Réglage de l'inclinaison de l'assise:** tournez la molette ② vers l'avant. L'avant de l'assise s'abaisse.
- ▶ Tournez la molette ② vers l'arrière. L'avant de l'assise monte.

Réglage du soutien lombaire

Afin d'apporter un meilleur soutien à la zone lombaire, vous pouvez adapter électriquement le galbe du dossier des sièges avant (soutien lombaire à 4 réglages) à votre morphologie.



Soutien lombaire à réglage électrique

- ① Réglage du galbe du dossier vers le haut
- ② Réglage du galbe du dossier moins prononcé
- ③ Réglage du galbe du dossier vers le bas
- ④ Réglage du galbe du dossier plus prononcé

Banquettes arrière

Remarques générales

Vous pouvez moduler la configuration de l'intérieur du véhicule selon vos besoins à l'arrière :

Banquette arrière

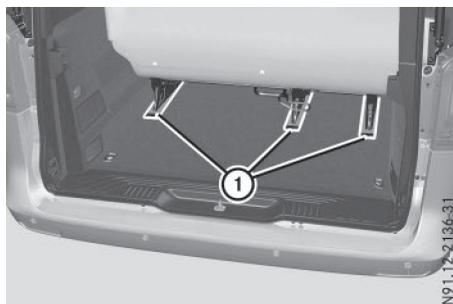
- en déposant la banquette arrière par déblocage des verrouillages rapides (▷ page 96)

Points d'ancrage de la banquette

⚠ ATTENTION

Si la banquette arrière n'est pas verrouillée, elle peut être projetée dans l'habitacle pendant la marche. Il y a risque d'accident et de blessure.

Assurez-vous toujours que la banquette arrière est verrouillée comme décrit.



Système de glissières de siège avec verrouillage rapide (exemple)

Les glissières ① vous permettent

- de fixer les banquettes arrière dans jusqu'à 2 rangées arrière

Un verrouillage sûr des banquettes arrière n'est garanti que si vous maintenez les ancrages de siège toujours propres et dégagés.

Variantes de sièges

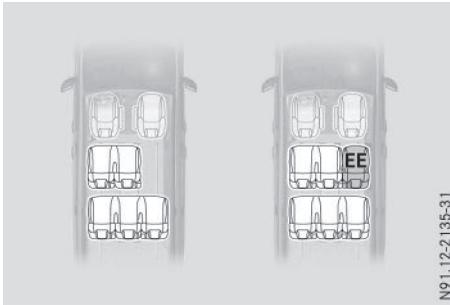
⚠ ATTENTION

Si vous ne posez pas les banquettes arrière conformément aux instructions, les consignes de sécurité intégrées aux banquettes arrière ne peuvent pas assurer la fonction de protection prévue. Le risque de blessure augmente.

Posez les banquettes arrière uniquement conformément aux descriptions. Utilisez uniquement les banquettes arrière agréées pour votre véhicule.

Vous pouvez poser des banquettes arrière à 2 ou 3 places.

Les variantes de sièges indiquées sont autorisées uniquement lorsque les conditions mentionnées ci-après pour des sièges arrière correctement fixés sont remplies. D'autres variantes de sièges ne sont pas autorisées et peuvent compromettre la sécurité des occupants.



Variantes de sièges orientées dans le sens de la marche

EE Aide à la montée et à la descente – EASY-ENTRY

Lorsqu'une banquette arrière porte l'indication **EE** dans les illustrations, vous devez poser à la position indiquée une banquette arrière avec aide à la montée et à la descente (fonction EASY-ENTRY).

Lorsqu'une banquette arrière ne porte pas d'indication, vous devez poser à la position indiquée une banquette arrière sans partie EASY-ENTRY.

Tenez compte des conditions suivantes pour des sièges arrière correctement fixés :

- Utilisez uniquement les banquettes arrière agréées pour votre véhicule.
- Vous pouvez poser une banquette arrière à 3 places **sans** partie EASY-ENTRY uniquement lorsqu'aucune autre rangée arrière ne se trouve derrière.
- Les passagers peuvent utiliser les sièges uniquement lorsque la banquette arrière est correctement verrouillée (▷ page 96).

Aide à la montée et à la descente EASY-ENTRY

ATTENTION

Si la banquette arrière n'est pas verrouillée, elle peut être projetée dans l'habitacle pendant la marche. Il y a risque d'accident et de blessure.

Assurez-vous toujours que la banquette arrière est verrouillée comme décrit.

ATTENTION

Lorsque vous réglez un siège, vous ou un occupant du véhicule risquez de vous coincer,

par exemple au niveau de la glissière du siège. Il y a risque de blessure.

Lorsque vous réglez un siège, assurez-vous que personne ne se trouve dans l'espace de manœuvre du siège et ne se coince une partie du corps.

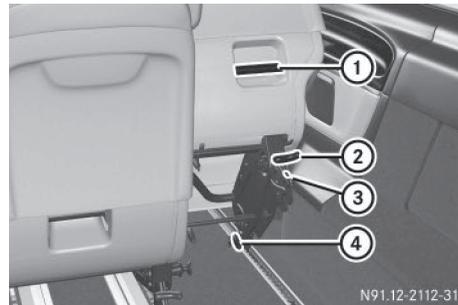
ATTENTION

La banquette arrière ne se verrouille pas lorsque vous la basculez vers l'avant. La banquette arrière peut se redresser brusquement, par exemple en cas d'accélération, de freinage, de changement brutal de direction ou d'accident. Les personnes se trouvant dans l'espace de manœuvre de la banquette arrière risquent d'être coincées. Il y a risque de blessure.

Rabattez toujours une banquette arrière basculée vers l'avant avant de prendre la route. Assurez-vous que la banquette arrière est verrouillée.

Un verrouillage sûr de la banquette arrière n'est garanti que si vous maintenez les ancrages de siège toujours propres et dégagés.

Le pied de siège arrière n'est verrouillé que si la languette de contrôle rouge n'est plus visible et qu'elle est complètement rentrée dans le pied.



Banquette arrière avec fonction EASY-ENTRY

- ① Poignée
- ② Poignée de déverrouillage EASY-ENTRY
- ③ Languette de contrôle du verrouillage des pieds
- ④ Poignée de déverrouillage des pieds avant de la banquette

Le basculement vers l'avant de la partie EASY-ENTRY de la banquette arrière facilite l'accès à la 2e rangée de sièges arrière.

- ▶ **Basculement de la partie EASY-ENTRY vers l'avant :** tirez la poignée de déverrouillage EASY-ENTRY ② vers le haut.
- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY vers l'avant à l'aide de la poignée de déverrouillage ②.
- ▶ **Basculement de la partie EASY-ENTRY vers l'arrière :** basculez la partie EASY-ENTRY de la banquette vers l'arrière jusqu'à ce qu'elle se verrouille dans les ancrages de siège.
La languette de contrôle ③ ne doit plus être visible.
La partie EASY-ENTRY est correctement verrouillée lorsque
 - le pied s'est verrouillé de manière audible
 - la languette de contrôle ③ n'est plus visible et qu'elle est complètement rentrée dans le pied
- ▶ **Dépose de la partie EASY-ENTRY :** tirez la poignée de déverrouillage EASY-ENTRY ② vers le haut.
- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY vers l'avant.
- ▶ Tirez la poignée de déverrouillage des pieds avant ④ vers le haut.
- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY encore plus vers l'avant.
- ▶ Soulevez la partie EASY-ENTRY pour l'extraire de la cavité d'ancrage.
- ▶ **Pose de la partie EASY-ENTRY :** posez le pied avant de la partie EASY-ENTRY sur les ancrages de siège et verrouillez-le.
- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY vers l'arrière. Le pied arrière de la partie EASY-ENTRY se verrouille de manière audible. La languette de contrôle ③ qui se trouve sur le pied ne doit plus être visible.
La partie EASY-ENTRY est correctement verrouillée lorsque
 - le pied s'est verrouillé de manière audible
 - la languette de contrôle ③ n'est plus visible et qu'elle est complètement rentrée dans le pied

Si la partie EASY-ENTRY n'est pas verrouillée correctement :

- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY vers l'avant.
- ▶ Basculez la partie EASY-ENTRY de nouveau vers l'arrière et contrôlez le verrouillage.

Dépose et pose de la banquette arrière

Banquette arrière standard

⚠ ATTENTION

Si la banquette arrière n'est pas verrouillée, elle peut être projetée dans l'habitacle pendant la marche. Il y a risque d'accident et de blessure.

Assurez-vous toujours que la banquette arrière est verrouillée comme décrit.

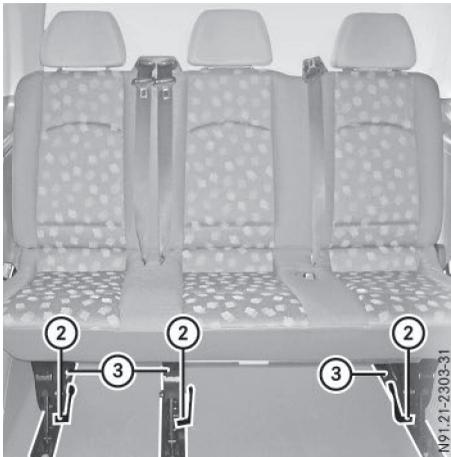
⚠ ATTENTION

Les ceintures de sécurité ne sont pas en mesure d'apporter la protection prévue lorsque vous n'avez pas posé la banquette arrière conformément aux descriptions ou lorsque vous avez posé une banquette arrière inadaptée. Le risque de blessure augmente.

Posez la banquette arrière conformément aux descriptions. Utilisez uniquement des banquettes arrière agréées pour votre véhicule par le réseau de distribution mentionné sur la page de titre.

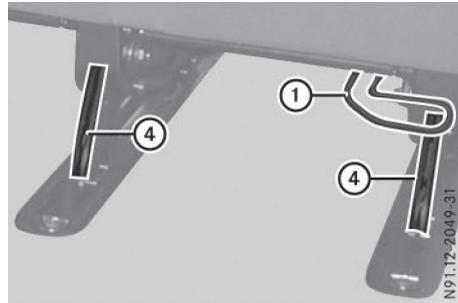
Un verrouillage sûr de la banquette arrière n'est garanti que si vous maintenez les ancrages de siège toujours propres et dégagés.

Tenez compte impérativement des remarques relatives aux variantes de sièges (> page 94).



- ① Poignée de déverrouillage de l'ancrage de siège arrière
- ② Poignée de déverrouillage des pieds avant de la banquette
- ③ Ancrages de siège

- ▶ **Dépose :** basculez la poignée de déverrouillage de l'ancrage de siège arrière ① vers le haut.
- ▶ Basculez la banquette arrière vers l'avant en la saisissant par le bord supérieur du dossier.
- ▶ Tirez la poignée de déverrouillage des pieds avant ② vers le haut.
- ▶ Saisissez la banquette arrière par le bord inférieur de l'assise.
- ▶ Basculez la banquette arrière vers l'avant et soulevez-la pour l'extraire des ancrages de siège ③.



- ▶ **Pose :** saisissez la banquette arrière par le bord inférieur de l'assise.
- ▶ Engagez la banquette arrière dans les ancrages de siège avant ③ par l'avant et par le haut jusqu'à ce qu'elle se verrouille.
- ▶ Assurez-vous que les poignées de déverrouillage ② soient basculées vers le bas, en direction du plancher.
- ▶ Basculez la banquette arrière en position normale.

Les pieds arrière de la banquette arrière sont verrouillés correctement lorsque

- les pieds se sont verrouillés de manière audible
- les languettes de contrôle ④ au niveau des pieds ne sont plus visibles et qu'elles sont complètement rentrées dans les pieds

Si les pieds arrière de la banquette arrière ne sont pas verrouillés correctement :

- ▶ Abaissez la poignée de déverrouillage des pieds arrière ① jusqu'à ce que les languettes de contrôle ④ soient complètement rentrées dans les pieds arrière.

Si les pieds arrière de la banquette arrière ne sont toujours pas verrouillés correctement :

- ▶ Basculez de nouveau vigoureusement la banquette arrière vers l'avant pour que les pieds puissent se verrouiller correctement.

Appuie-tête

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Pendant la marche, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous

- réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur
- bouclez votre ceinture de sécurité

Il y a risque d'accident.

Réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur et bouclez votre ceinture de sécurité avant de démarrez le moteur.

⚠ ATTENTION

Si les appuie-tête ne sont pas posés ou pas correctement réglés, ils ne peuvent pas offrir la fonction de protection prévue. Il y a un risque accru de blessure au niveau de la tête et de la nuque, par exemple en cas d'accident ou de coup de frein brutal.

Roulez toujours avec les appuie-tête arrière posés. Avant de prendre la route, veillez à ce que la tête de chaque occupant du véhicule soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête.

Réglez l'appuie-tête de manière à ce que

- la tête soit soutenue à hauteur des yeux et repose au centre de l'appuie-tête et que l'appuie-tête soit verrouillé
- l'arrière de votre crâne soit le plus près possible de l'appuie-tête lorsque votre tête est en position détendue

Le réglage de l'inclinaison vous permet de régler l'appuie-tête de manière à ce qu'il soit le plus près possible de l'arrière de votre crâne.

Réglage des appuie-tête

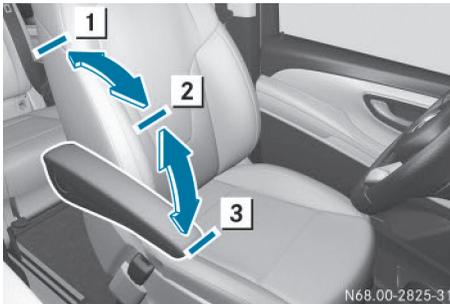


- ▶ **Plus haut :** tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à la position souhaitée.
- ▶ **Plus bas :** appuyez sur le bouton de déverrouillage (1) et abaissez l'appuie-tête jusqu'à la position souhaitée.
- ▶ **Réglage vers l'avant :** tirez l'appuie-tête vers l'avant jusqu'à ce qu'il soit verrouillé dans la position souhaitée.
- ▶ **Réglage vers l'arrière :** maintenez le bouton de déverrouillage (appui-tête confort uniquement) (2) enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers l'arrière jusqu'à la position souhaitée.
- ▶ Relâchez le bouton de déverrouillage (appui-tête confort uniquement) (2).
- ▶ Veillez à ce que l'appuie-tête soit verrouillé.

Vous ne pouvez déposer et poser les appuie-tête des sièges avant ou de la banquette arrière standard que conformément aux instructions qui suivent.

- ▶ **Dépose :** tirez l'appuie-tête du siège avant ou de la banquette arrière standard vers le haut jusqu'en butée.
- ▶ Appuyez sur le bouton de déverrouillage (1) et retirez l'appuie-tête.
- ▶ **Pose :** mettez l'appuie-tête du siège avant ou de la banquette arrière standard en place de manière à ce que la tige pourvue des crans se trouve à gauche, vu dans le sens de la marche.
- ▶ Enfoncez l'appuie-tête jusqu'à encliquetage.

Accoudoirs



- ▶ **Réglage de l'inclinaison de l'accoudoir :** relevez l'accoudoir à plus de 45° dans la position **2**. L'accoudoir est déverrouillé.
- ▶ Basculez l'accoudoir vers l'avant **3** jusqu'en butée.
- ▶ Relevez lentement l'accoudoir dans la position souhaitée.
- ▶ **Relèvement de l'accoudoir :** lorsque vous n'utilisez pas l'accoudoir, vous pouvez le relever à plus de 90° dans la position **1**.

Chauffage de siège

⚠ ATTENTION

Si vous enclenchez plusieurs fois de suite le chauffage des sièges, l'assise et les coussins du dossier risquent de devenir très chauds. Dans le cas des personnes qui ont une sensibilité réduite à la chaleur ou qui ont une capacité de réaction limitée aux températures élevées, cela peut avoir des effets sur la santé, voire provoquer des lésions similaires à des brûlures. Il y a risque de blessure.

Par conséquent, n'enclenchez pas le chauffage des sièges plusieurs fois de suite.

- ❗ Lorsque vous quittez votre siège, ne posez rien dessus et arrêtez le chauffage du siège. Ne mettez pas le chauffage du siège en marche si le siège n'est pas occupé, par exemple lors d'un trajet sans passager. Sinon, le chauffage du siège risque de surchauffer et le siège risque d'être endommagé.



Les 3 voyants rouges incorporés à la touche  indiquent le niveau de chauffage sélectionné (de **1** à **3**).

Le chauffage de siège passe automatiquement du niveau **3** au niveau **2** au bout de 7 minutes environ.

Le chauffage de siège passe automatiquement du niveau **2** au niveau **1** au bout de 10 minutes environ.

Au niveau **1**, le chauffage de siège s'arrête automatiquement au bout de 20 minutes environ.

- ▶ Assurez-vous que la clé se trouve en position **1** ou **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ **Mise en marche :** appuyez sur la touche  autant de fois qu'il est nécessaire pour sélectionner le niveau de chauffage souhaité.
- ▶ **Arrêt :** appuyez sur la touche  autant de fois qu'il est nécessaire pour que tous les voyants soient éteints.

Lorsque la tension du réseau de bord est trop basse, le chauffage de siège s'arrête trop tôt ou ne peut pas être mis en marche. Dans ce cas, le nombre des consommateurs électriques en marche est trop important ou la batterie n'est pas suffisamment chargée. Lorsque la tension du réseau de bord est de nouveau suffisante, le chauffage de siège repasse automatiquement au niveau correspondant.

Volant

⚠ ATTENTION

Pendant la marche, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous

- réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur
- bouclez votre ceinture de sécurité

Il y a risque d'accident.

Réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur et bouclez votre ceinture de sécurité avant de démarrez le moteur.

⚠ ATTENTION

Si le volant est déverrouillé pendant la marche, il risque de se déplacer de manière inattendue. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident.

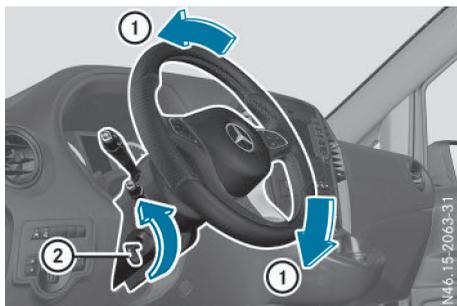
Avant de prendre la route, assurez-vous que le volant est verrouillé. Ne déverrouillez jamais le volant pendant la marche.

⚠ ATTENTION

Si des enfants règlent le volant, ils risquent de se coincer. Il y a risque de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Vous pouvez régler le volant lorsque la clé ne se trouve pas dans le contacteur d'allumage.



Réglage du volant

- ① Réglage en hauteur
- ② Levier

- **Réglage du volant :** tirez le levier ② vers le haut et maintenez-le dans cette position. Le volant est déverrouillé.
- Réglez le volant à la hauteur souhaitée.
- Relâchez le levier ②. Le volant s'enclenche et est de nouveau verrouillé.

Rétroviseurs

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Pendant la marche, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous

- réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur
- bouclez votre ceinture de sécurité

Il y a risque d'accident.

Réglez le siège du conducteur, les appuie-tête, le volant ou le rétroviseur et bouclez votre ceinture de sécurité avant de démarrez le moteur.

⚠ ATTENTION

Le rétroviseur extérieur côté passager donne une image réduite. Les objets visibles sont plus près qu'ils ne le paraissent. Vous pourriez vous tromper dans l'appréciation de la distance qui vous sépare des usagers qui vous suivent, par exemple lors d'un changement de file. Il y a risque d'accident.

Vérifiez par conséquent que la distance réelle par rapport aux usagers qui vous suivent est toujours suffisante en jetant un coup d'œil par-dessus votre épaule.

Rétroviseur intérieur



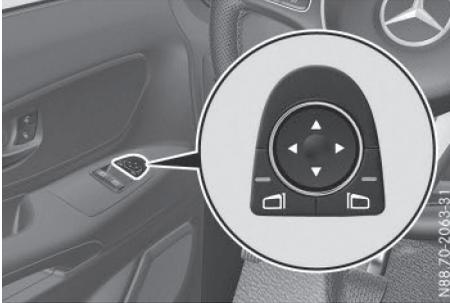
- **Commutation jour/nuit :** basculez le levier de commutation ① vers l'avant ou vers l'arrière.

Rétroviseurs extérieurs

Réglage manuel

- ▶ Avant de démarrer, réglez les rétroviseurs extérieurs manuellement de manière à avoir une bonne vue d'ensemble de la circulation.

Réglage électrique



- ▶ Avant de démarrer, tournez la clé en position **1** ou **2** dans le contacteur d'allumage.
 - ▶ Appuyez sur la touche  pour le rétroviseur extérieur gauche ou sur la touche  pour le rétroviseur extérieur droit. Le voyant incorporé à la touche s'allume et vous pouvez régler le rétroviseur extérieur sélectionné. Le voyant s'éteint au bout d'un certain temps.
 - ▶ Lorsque le voyant incorporé à la touche  ou  s'allume, appuyez sur le haut, le bas, le côté gauche ou le côté droit de la touche de réglage .
- Réglez le rétroviseur extérieur de manière à avoir une bonne vue d'ensemble de la circulation.

Après le démarrage du véhicule, les rétroviseurs extérieurs sont chauffés automatiquement lorsque le chauffage de la lunette arrière est en marche et que la température extérieure est basse.

Déboîtement des rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un rétroviseur extérieur a été déboîté violemment vers l'avant ou l'arrière, procédez de la manière suivante :

- ▶ Remettez le rétroviseur extérieur dans sa position correcte à la main. Le boîtier du rétroviseur se verrouille et vous pouvez régler les rétroviseurs extérieurs comme à l'accoutumée.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

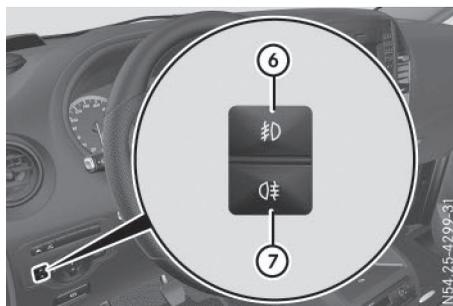
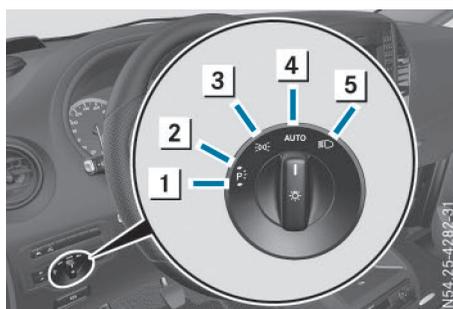
Eclairage extérieur

Consignes de sécurité importantes

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de rouler également avec l'éclairage allumé pendant la journée. Sur les véhicules destinés à certains pays, la commande de l'éclairage extérieur du véhicule peut différer en fonction de dispositions légales diverses ou pour des raisons de convenance.

Commutateur d'éclairage

Utilisation



- 1 Feux de stationnement gauches
- 2 Feux de stationnement droits
- 3 Feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation et éclairage des instruments
- 4 Arrêt de l'éclairage et éclairage de jour
 Avec capteur de luminosité : éclairage extérieur automatique commandé par le capteur de luminosité
- 5 Feux de croisement ou feux de route
- 6 Projecteurs antibrouillards
- 7 Feu antibrouillard arrière

Si vous entendez un signal d'alerte lorsque vous quittez le véhicule, cela peut signifier que l'éclairage est allumé.

- Tournez le commutateur d'éclairage sur ou .

L'éclairage extérieur (à l'exception des feux de position et feux de stationnement) s'éteint automatiquement lorsque

- vous retirez la clé du contacteur d'allumage
- vous ouvrez la porte du conducteur alors que la clé se trouve en position **0** dans le contacteur d'allumage

Feux de croisement

Les feux de position et les feux de croisement s'allument lorsque le contact est mis et que le commutateur d'éclairage se trouve sur  même si le capteur de luminosité n'est pas en mesure de reconnaître l'obscurité. Cela est particulièrement utile en cas de brouillard ou de précipitations.

- ▶ **Allumage:** tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage ou démarrez le moteur.
- ▶ Tournez le commutateur d'éclairage sur . Le voyant  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.

Eclairage de jour

- ▶ **Activation:** tournez le commutateur d'éclairage sur  .

Eclairage extérieur automatique

ATTENTION

Lorsque le commutateur d'éclairage se trouve sur , les feux de croisement ne s'allument pas automatiquement en cas de brouillard, de chutes de neige ou d'intempéries pouvant gêner la visibilité (embruns, par exemple). Il y a risque d'accident.

Tournez le commutateur d'éclairage sur .

L'éclairage extérieur automatique est une fonction conçue uniquement pour vous aider. Vous êtes responsable de l'éclairage de votre véhicule.

Lorsque les feux de position et les feux de croisement s'allument, les voyants verts  (feux de position) et  (feux de croisement) qui se trouvent sur le combiné d'instruments s'allument.

Le commutateur d'éclairage est réglé par défaut sur . L'éclairage s'allume et s'éteint automatiquement en fonction de la luminosité ambiante (exception : en cas d'intempéries pouvant gêner la visibilité, telles que brouillard, chutes de neige ou embruns).

- Clé en position **1** dans le contacteur d'allumage : les feux de position s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.
- Lorsque le moteur tourne, l'éclairage de jour ou les feux de position et les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.
- ▶ **Allumage de l'éclairage extérieur automatique:** tournez le commutateur d'éclairage sur .

Projecteurs antibrouillards/feu antibrouillard arrière

Vous pouvez allumer et éteindre les projecteurs antibrouillards manuellement uniquement si votre véhicule est équipé de projecteurs antibrouillards.

En cas de brouillard ou de précipitations, l'éclairage antibrouillard améliore la visibilité et permet aux autres usagers de mieux repérer votre véhicule. Il peut être utilisé uniquement en combinaison avec les feux de position ou avec les feux de croisement.

Le feu antibrouillard arrière permet aux autres usagers de mieux repérer votre véhicule en cas de brouillard épais. En ce qui concerne l'utilisation du feu antibrouillard arrière, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

- ▶ Tournez le commutateur d'éclairage sur  ou .
- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage ou démarrez le moteur.
- ▶ **Allumage et extinction des projecteurs antibrouillards:** appuyez sur la touche . Lorsque le voyant vert  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume, les projecteurs antibrouillards sont allumés.
- ▶ **Allumage et extinction du feu antibrouillard arrière:** appuyez sur la touche . Lorsque le voyant orange  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume, le feu antibrouillard arrière est allumé.

Feux de stationnement

❗ Si la batterie se décharge fortement, les feux de stationnement s'éteignent automatiquement afin d'assurer le prochain démarrage du moteur. Immobilisez toujours le véhicule dans un lieu sûr et suffisamment éclairé, conformément aux dispositions légales. Evitez d'utiliser les feux de position [SYMBOLE] pendant plusieurs heures. Si possible, allumez les feux de stationnement droits [SYMBOLE] ou gauches [SYMBOLE].

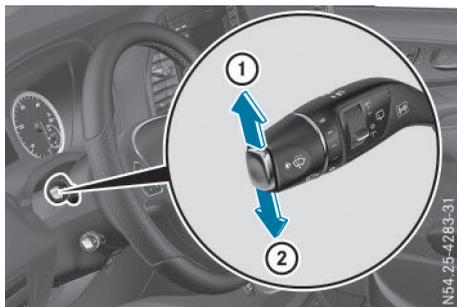
Lorsque vous allumez les feux de stationnement, l'éclairage du véhicule s'allume du côté correspondant.

Allumage des feux de stationnement

- ▶ Tournez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage (▷ page 132) ou retirez-la.
- ▶ **Feu de stationnement droit** : tournez le commutateur d'éclairage sur [SYMBOLE].
- ▶ **Feu de stationnement gauche** : tournez le commutateur d'éclairage sur [SYMBOLE].

Commodo

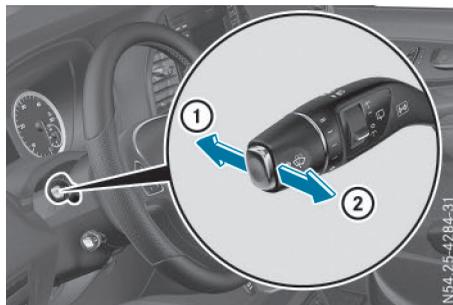
Clignotants



- ① Clignotants droits
- ② Clignotants gauches

- ▶ **Clignotement** : actionnez le commodo dans la direction souhaitée ① ou ② jusqu'à encliquetage. Le commodo revient automatiquement en position médiane si le braquage est suffisant.
- ▶ **Clignotement bref** : actionnez brièvement le commodo dans la direction souhaitée ① ou ②. Les clignotants correspondants s'allument 3 fois.

Feux de route et appel de phares



- ① Feux de route
- ② Appel de phares

- ▶ **Allumage des feux de route** : tournez le commutateur d'éclairage sur [SYMBOLE] ou sur **AUTO**.
- ▶ Actionnez le commodo vers l'avant ①. Le voyant [SYMBOLE] qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.

❗ Sur la position **AUTO**, les feux de route s'allument uniquement dans l'obscurité et lorsque le moteur tourne.

- ▶ **Extinction des feux de route** : tirez le commodo pour le ramener dans sa position initiale.

Le voyant [SYMBOLE] qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint.

- ▶ **Appel de phares** : tournez la clé en position 1 ou 2 dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Tirez brièvement le commodo dans le sens de la flèche ②.

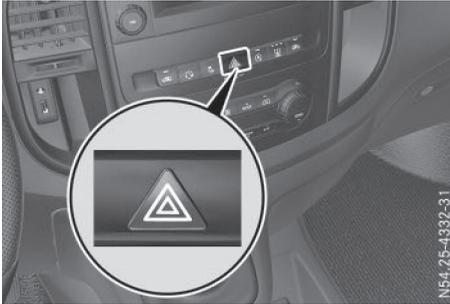
Feux de détresse

⚠ ATTENTION

Les dispositifs d'éclairage arrière du véhicule sont masqués lorsque vous ouvrez les battants de la porte arrière à 90°. Le véhicule ne peut alors pas être vu par les autres usagers ou il est peu visible, en particulier dans l'obscurité ou lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises. Il y a risque d'accident.

Dans ce cas ou dans des cas similaires, signalez par conséquent la présence de votre véhicule conformément aux législations nationa-

les, à l'aide du triangle de présignalisation, par exemple.



Contacteur des feux de détresse

► **Allumage et extinction:** appuyez sur le contacteur des feux de détresse .

Si vous avez allumé les clignotants d'un côté, seuls ces clignotants fonctionnent lorsque les feux de détresse sont allumés.

Les feux de détresse s'allument automatiquement lorsque

- un airbag a été déclenché ou
- vous freinez fortement pour arrêter le véhicule, alors que vous roulez à plus de 45 mph (70 km/h)

Les feux de détresse s'éteignent automatiquement lorsque, après un freinage à fond, le véhicule atteint à nouveau une vitesse supérieure à 6 mph (10 km/h).

i Les feux de détresse fonctionnent également lorsque le contact est coupé.

Désembuage des projecteurs à l'intérieur

Si le degré d'humidité de l'air est très élevé, de la buée peut se former à l'intérieur des projecteurs.

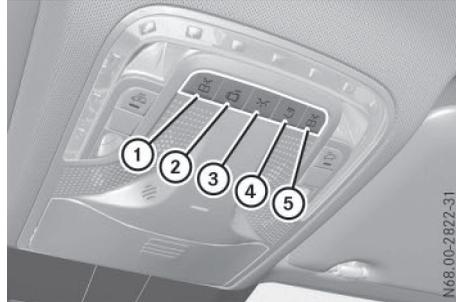
► Allumez les feux de croisement et démarrez. En fonction de la durée du trajet et des conditions météorologiques (humidité de l'air et température), la buée diminue.

Si la buée ne diminue pas :

► Faites contrôler les projecteurs par un atelier qualifié.

Eclairage intérieur

Vue d'ensemble



Touches de commande de l'éclairage intérieur (exemple : unité de commande au plafonnier confort)

- 1  Allumage et extinction du spot de lecture avant gauche
- 2  Activation et désactivation de la commande automatique de l'éclairage intérieur
- 3  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant
- 4  Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière ou du compartiment de chargement
- 5  Allumage et extinction du spot de lecture avant droit

La disposition et le nombre des touches dépendent de l'équipement.

Remarques générales

Les fonctions d'éclairage intérieur sont désactivées automatiquement au bout d'un certain temps, sauf lorsque la clé se trouve en position **2** dans le contacteur d'allumage, afin d'éviter que les batteries du véhicule ne se déchargent.

Commande automatique de l'éclairage intérieur

L'éclairage intérieur est activé pendant 20 secondes environ après que vous avez retiré la clé du contacteur d'allumage. Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, vous pouvez activer ou désactiver l'extinction temporisée de l'éclairage intérieur dans l'ordinateur de bord (> page 206).

- **Allumage et extinction:** appuyez sur la touche .

Lorsque la commande automatique de l'éclairage intérieur est activée, la touche arrive à fleur de l'unité de commande au plafonnier.

L'éclairage intérieur s'allume automatiquement au moment où

- vous déverrouillez le véhicule
- vous ouvrez une porte
- vous retirez la clé du contacteur d'allumage

L'éclairage du compartiment de chargement s'allume automatiquement au moment où

- vous déverrouillez le véhicule
- vous ouvrez le hayon ou la porte arrière à 2 battants
- vous ouvrez une porte coulissante

L'éclairage du coffre s'allume toujours automatiquement lorsque vous ouvrez le hayon.

Commande manuelle de l'éclairage intérieur

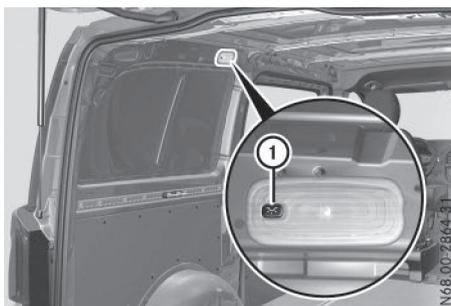
- **Allumage et extinction de l'éclairage intérieur avant:** appuyez sur la touche .
- **Allumage et extinction de l'éclairage intérieur arrière ou du compartiment de chargement:** appuyez sur la touche .
- **Allumage et extinction des spots de lecture avant:** appuyez sur la touche .

Plafonnier arrière avec spot de lecture dans les poignées de maintien



- ① Plafonnier arrière et spot de lecture
② Allumage et extinction du spot de lecture

Eclairage du compartiment de chargement avec touche



Eclairage du compartiment de chargement avec touche

- ①  Allumage et extinction de l'éclairage du compartiment de chargement

Si votre véhicule est équipé d'un éclairage du compartiment de chargement avec touche, vous pouvez allumer ou éteindre tout l'éclairage du compartiment de chargement en appuyant sur la touche  de cet éclairage du compartiment de chargement.

Indépendamment de la position de commutation, vous pouvez allumer et éteindre l'éclairage du compartiment de chargement de manière centralisée en appuyant sur la touche  de l'unité de commande au plafonnier (▷ page 105).

Remplacement des ampoules : plafonniers et éclaireurs de proximité

Remarques générales

Respectez impérativement les consignes de sécurité importantes relatives au remplacement des ampoules (▷ page 108).

Confiez le remplacement des ampoules des plafonniers suivants uniquement à un atelier qualifié :

- Eclairage du plancher
- Eclairage de l'unité de commande du plafonnier qui se trouve sur le poste de conduite
- Plafonniers arrière dans les poignées de maintien
- Eclairage du coffre dans la garniture du toit (combi)
- Faisceau lumineux LED dans le compartiment de chargement (fourgon)

Sinon, vous pourriez endommager les ampoules, leur support ou les garnitures du toit et latérale.

Si vous avez besoin d'aide pour le remplacement des ampoules d'autres plafonniers, adressez-vous à un atelier qualifié.

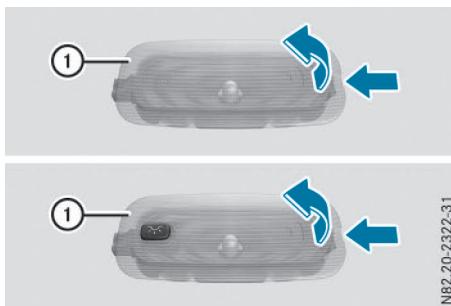
Plafonnier arrière et éclairage du compartiment de chargement

Vous ne pouvez pas remplacer vous-même les ampoules suivantes :

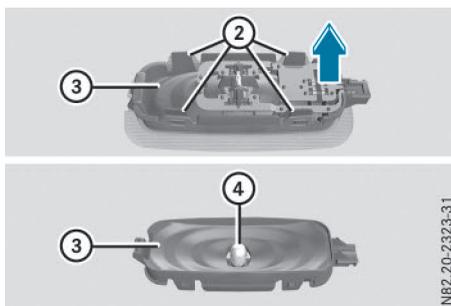
- les ampoules de l'éclairage du coffre et des plafonniers arrière dans les poignées de maintien (combi)
- le faisceau lumineux LED (fourgon équipé d'un faisceau lumineux LED dans le compartiment de chargement)

Confiez le remplacement des ampoules ou du faisceau lumineux LED uniquement à un atelier qualifié.

Vous trouverez des informations sur le remplacement des ampoules de l'éclairage du coffre qui se trouvent dans la garniture latérale (véhicules avec bac de rangement dans le compartiment de chargement) sous « Plafonniers et éclairages de proximité supplémentaires » (▷ page 108).



Plafonnier arrière et éclairage du compartiment de chargement dans la garniture du toit ou latérale



Type d'ampoule : T10 6W Xenon

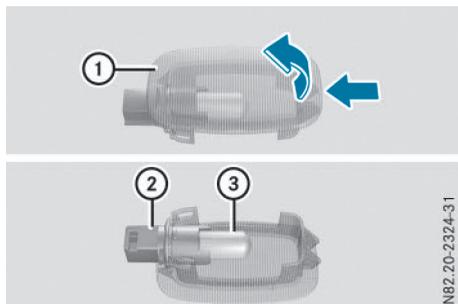
- ▶ Eteignez l'éclairage intérieur.
- ▶ Appuyez sur le ressort de verrouillage du diffuseur (1) avec un outil approprié, par exemple un tournevis, puis déboîtez le diffuseur (1) avec le boîtier (3).
- ▶ Poussez les ressorts de verrouillage (2) vers l'intérieur et retirez le diffuseur (1) du boîtier (3).
- ▶ Retirez l'ampoule (4) du boîtier (3).
- ▶ Mettez l'ampoule neuve (4) en place.
- ▶ Si l'éclairage du compartiment de chargement possède une touche, positionnez le diffuseur (1) de manière à ce que son ouverture se trouve au-dessus de la touche du boîtier (3).
- ▶ Mettez le diffuseur (1) en place dans le boîtier (3) et encliquetez-le.
- ▶ Mettez le côté gauche du diffuseur (1) avec le boîtier (3) en place et encliquetez-le.

Eclairages intérieur et de proximité supplémentaires

Le nombre de plafonniers et éclairages de proximité supplémentaires dépend de l'équipement du véhicule. Le remplacement des ampoules décrit ici est valable pour :

- l'éclairage de miroir de courtoisie du pare-soleil
- l'éclairage de proximité dans la partie inférieure de la porte avant
- l'éclairage de proximité sur la face intérieure du hayon

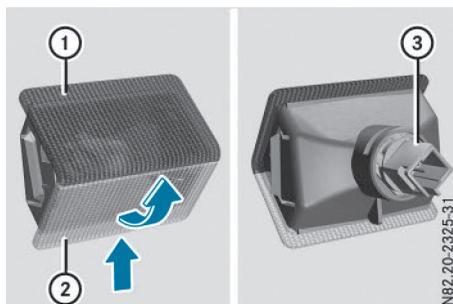
Vous trouverez des informations sur le remplacement des ampoules de l'éclairage de signalisation et de proximité dans la partie inférieure du hayon sous « Eclairage de signalisation et de proximité du hayon » (▷ page 108).



Type d'ampoule : W 5 W

- ▶ Appuyez sur le ressort de verrouillage du boîtier (1) avec un outil approprié, par exemple un tournevis, puis déboîtez le boîtier (1).
- ▶ Tournez la douille (2) vers la gauche, puis retirez-la du boîtier (1).
- ▶ Retirez l'ampoule (3) de la douille (2).
- ▶ Mettez l'ampoule neuve (3) en place dans la douille (2).
- ▶ Mettez la douille (2) en place dans le boîtier (1) et tournez-la vers la droite.
- ▶ Mettez le côté gauche du boîtier (1) en place et reclipsez le boîtier.

Eclairage de signalisation et de proximité dans le hayon



Type d'ampoule : W 5 W

- ▶ Appuyez sur le ressort de verrouillage du boîtier sur le côté du diffuseur transparent (2) avec un outil approprié, par exemple un tournevis, puis déboîtez le boîtier.
- ▶ Tournez la douille (3) vers la gauche, puis retirez-la du boîtier.
- ▶ Retirez l'ampoule de la douille (3).
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans la douille (3).
- ▶ Mettez la douille (2) en place dans le boîtier et tournez-la vers la droite.
- ▶ Mettez le boîtier en place du côté du diffuseur rouge (1) et encliquez-le.

Remplacement des ampoules

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Les ampoules, feux et fiches peuvent devenir brûlants pendant leur utilisation. Lorsque vous remplacez une ampoule, vous risquez de vous brûler au contact de ces composants. Il y a risque de blessure.

Laissez ces composants refroidir avant de remplacer une ampoule.

⚠ Veillez toujours à ce que les ampoules soient correctement fixées.

L'éclairage et la signalisation jouent un rôle essentiel dans la sécurité du véhicule. Veillez par conséquent à ce que toutes les ampoules soient toujours en bon état. Faites contrôler régulièrement le réglage des projecteurs.

- Avant de remplacer une ampoule, éteignez toujours le système d'éclairage et coupez toujours le contact. Vous éviterez ainsi tout court-circuit.
 - Portez des lunettes et des gants de protection lorsque vous remplacez une ampoule.
 - N'utilisez pas d'ampoules tombées à terre ou dont le verre est rayé. Elles pourraient éclater.
 - Une ampoule risque d'éclater lorsque
 - vous la touchez
 - elle est très chaude
 - vous la laissez tomber
 - vous la rayez ou la fêlez
 - Les taches sur le verre des ampoules diminuent leur durée de vie. Ne saisissez pas les ampoules à mains nues. Si nécessaire, nettoyez les ampoules avec de l'alcool lorsqu'elles sont froides. Essayez ensuite les ampoules avec un chiffon propre et non pelucheux.
 - Veillez à ce que les ampoules soient protégées de l'humidité lorsqu'elles sont allumées et à ce qu'elles n'entrent pas en contact avec un liquide. Veillez à ce que les joints soient positionnés correctement et remplacez les joints endommagés.
 - Contrôlez que les contacts ne sont pas corrodés et nettoyez-les si nécessaire.
 - Ne montez les ampoules que dans des feux hermétiques adaptés.
 - Utilisez uniquement des ampoules de rechange de même type, de la tension requise et de même puissance.
 - Si l'ampoule neuve ne s'allume pas, rendez-vous dans un atelier qualifié.
 - Confiez les réparations des éclairages à diodes électroluminescentes uniquement à un atelier qualifié.
 - Confiez le remplacement des ampoules des éclairages suivants uniquement à un atelier qualifié :
 - Feu stop additionnel
 - Eclairage de la plaque d'immatriculation
 - Projecteurs antibrouillards
 - Feux de position latéraux
 Tenez également compte des remarques relatives aux plafonniers (> page 106).
- Si vous avez besoin d'aide pour le remplacement des ampoules, adressez-vous à un atelier qualifié.

Blocs optiques avant

Vue d'ensemble des types d'ampoules



| | Eclairage | Type d'ampoule |
|---|--|-----------------|
| ① | Clignotant additionnel latéral | WY 5 W |
| ② | Clignotants | PY 21 W |
| ③ | Feux de croisement | H7 55 W |
| ④ | Projecteurs antibrouillards | H11 55 W |
| ⑤ | Feux de route/feux de position/feux de stationnement/éclairage de jour | H15 55 W / 15 W |
| ⑥ | Feux de position latéraux | Diode |

Dépose et pose des caches dans les passages de roue avant



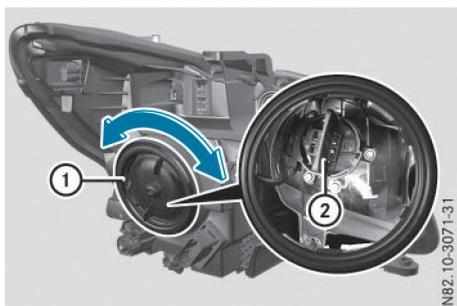
- ▶ **Dépose :** éteignez le système d'éclairage.
- ▶ Pour remplacer les ampoules du projecteur gauche, tournez le volant vers la droite jus-

qu'en butée. Pour remplacer les ampoules du projecteur droit, tournez le volant vers la gauche jusqu'en butée.

L'espace libre devant le cache qui se trouve dans le passage de roue est alors plus important.

- ▶ Saisissez le cache ① par le milieu.
- ▶ Poussez le cache ① vers le haut, retirez-le et laissez-le pendre au bout de la sangle.
- ▶ **Pose** : si nécessaire, éliminez les grosses saletés sur le cache ① et l'ouverture du passage de roue.
- ▶ Mettez la partie supérieure du cache ① en place et faites passer la sangle du cache par l'ouverture du passage de roue.
- ▶ Poussez le cache ① vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

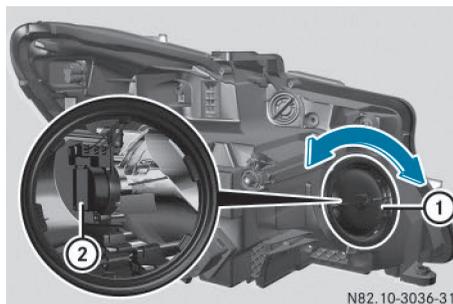
Feux de croisement



Vue de l'intérieur (exemple : projecteur gauche)

- ▶ Déposez le cache qui se trouve dans le passage de roue avant (> page 109).
- ▶ Tournez le couvercle ① vers la gauche, puis retirez-le.
- ▶ Tournez la douille ② du feu de croisement vers la gauche, puis enlevez-la.
- ▶ Retirez l'ampoule de la douille ②.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans la douille ②.
- ▶ Mettez la douille ② en place et tournez-la vers la droite pour la serrer à fond.
- ▶ Mettez le couvercle ① en place et tournez-le vers la droite pour le serrer à fond.
- ▶ Posez le cache dans le passage de roue avant (> page 109).

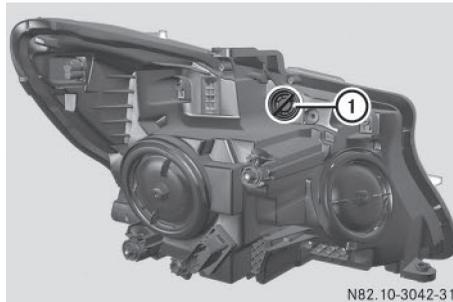
Feux de route, feux de position, feux de stationnement et éclairage de jour



Vue de l'intérieur (exemple : projecteur gauche)

- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Ouvrez le capot.
- ▶ Tournez le couvercle ① vers la gauche, puis retirez-le.
- ▶ Retirez l'ampoule avec la douille ②.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve avec la douille ② en place et enfoncez-la jusqu'en butée.
- ▶ Mettez le couvercle ① en place et tournez-le vers la droite pour le serrer à fond.
- ▶ Fermez le capot.

Clignotants

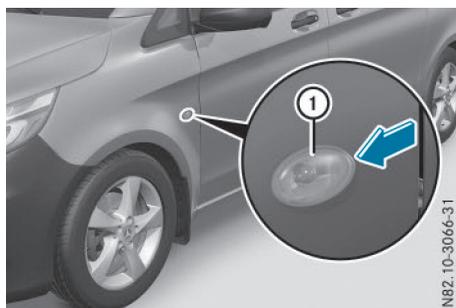


Vue de l'intérieur (exemple : projecteur gauche)

- ▶ Eteignez le système d'éclairage.
- ▶ Ouvrez le capot.
- ▶ Tournez la douille ① dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis enlevez-la.
- ▶ Retirez l'ampoule de la douille ①.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans la douille ①.

- ▶ Mettez la douille ① en place et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à encliquetage.
- ▶ Fermez le capot.

Clignotant additionnel latéral

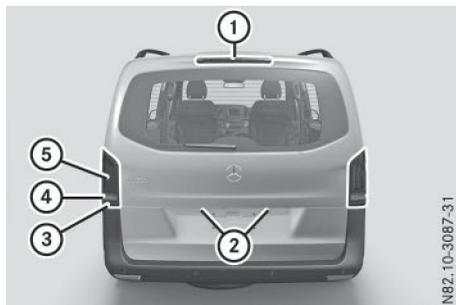


Les clignotants additionnels se trouvent sur le côté, au niveau des ailes avant du véhicule.

- ▶ Éteignez le système d'éclairage.
- ▶ Poussez le clignotant additionnel ① vers l'avant et faites-le pivoter vers l'extérieur.
- ▶ Appuyez sur l'ampoule.
- ▶ Appuyez légèrement sur l'ampoule, puis tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de la douille.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans la douille, appuyez dessus et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre.
- ▶ Mettez le clignotant additionnel ① en place, puis encliquetez-le.

Remplacement des blocs optiques arrière

Vue d'ensemble des types d'ampoules



Feux arrière

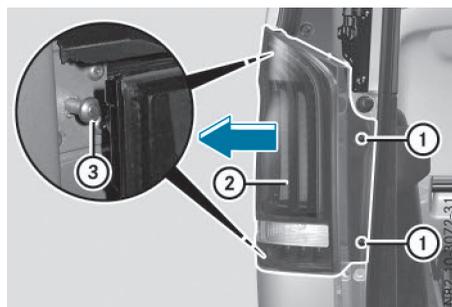
| | Eclairage | Type d'ampoule |
|---|--|----------------|
| ① | 3e feu stop | Diode |
| ② | Eclairage de la plaque d'immatriculation | Diode |
| ③ | Feu antibrouillard arrière (côté conducteur) | P 21 W |
| ④ | Feux de recul | P 21 W |
| ⑤ | Feux stop/feux arrière/feux de stationnement/clignotants | P 21 W |
| | Feux de position latéraux | Diode |

Bloc optique arrière

Pose et dépose du bloc optique arrière

! Déposez les blocs optiques arrière avec précaution. Vous éviterez ainsi d'endommager la peinture.

En raison de la position de montage, Mercedes-Benz vous recommande de confier le remplacement des ampoules des blocs optiques arrière à un atelier qualifié.

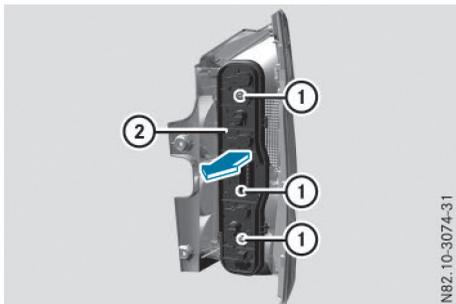


Feux arrière

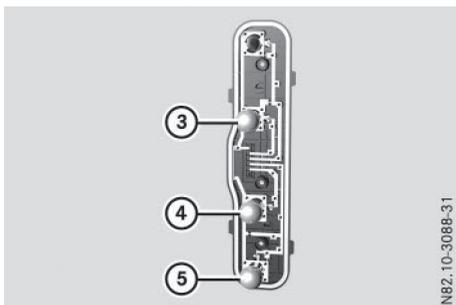
- ▶ **Dépose :** éteignez le système d'éclairage.
- ▶ Ouvrez le hayon ou la porte arrière à 2 battants.
- ▶ Un tournevis se trouve dans la trousse de l'outillage de bord (▷ page 290).
- ▶ Dévissez les 2 vis latérales ①.
- ▶ Poussez le bloc optique arrière ② vers l'extérieur contre les goujons ③ jusqu'en butée.

- ▶ Soulevez le bloc optique arrière (2) vers l'extérieur en l'écartant des goujons (3).
- ▶ Débranchez la fiche du porte-ampoule du bloc optique arrière.
- ▶ **Pose:** branchez la fiche sur le porte-ampoule du bloc optique arrière.
- ▶ Poussez le bloc optique arrière, depuis le côté, dans les goujons (3), puis contre le véhicule.
- ▶ Serrez à fond les 2 vis latérales (1).

Bloc optique arrière standard



- ▶ Déposez le bloc optique arrière (▷ page 111).
- ▶ Dévissez les 3 vis (1) et enlevez le porte-ampoule (2) du bloc optique arrière.



Porte-ampoule

- (3) Clignotant, feu stop, feu arrière, feu de stationnement
- (4) Feu de recul
- (5) Feu antibrouillard arrière (uniquement côté conducteur)
- ▶ Appuyez légèrement sur l'ampoule défectueuse, puis tournez-la vers la gauche pour la retirer de la douille.
- ▶ Mettez l'ampoule neuve en place dans la douille, appuyez dessus et tournez-la vers la droite.

- ▶ Mettez le porte-ampoule (2) en place dans le bloc optique arrière et serrez à fond les 3 vis (1).
- ▶ Posez le bloc optique arrière (▷ page 111).

Essuie-glaces

Mise en marche et arrêt des essuie-glaces

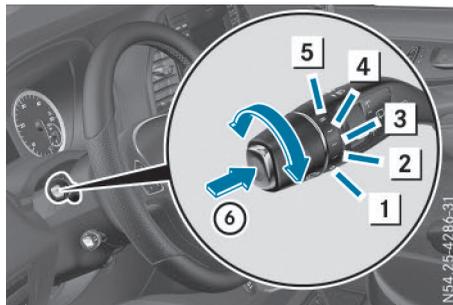
⚠ N'utilisez pas les essuie-glaces lorsque le pare-brise est sec car cela risque d'endommager les balais d'essuie-glace. En outre, la poussière qui s'est accumulée sur le pare-brise risquerait de le rayer en cas de balayage à sec.

Si vous devez mettre en marche les essuie-glaces par temps sec, effectuez un cycle de balayage avec amenée d'eau.

⚠ Si les essuie-glaces laissent des stries sur le pare-brise après que le véhicule est passé dans une station de lavage, il se peut que de la cire ou d'autres dépôts se trouvent sur le pare-brise. Après un passage dans une station de lavage automatique, nettoyez le pare-brise en activant le balayage avec amenée d'eau.

⚠ Balayage intermittent avec capteur de pluie: suite à des effets optiques et lorsque le pare-brise est encrassé par temps sec, les essuie-glaces peuvent se mettre en marche de façon intempestive. Dès lors, les raclettes des balais d'essuie-glace ou le pare-brise pourraient être endommagés.

Par conséquent, ne mettez pas les essuie-glaces en marche par temps sec.



- 1 0 Arrêt
- 2 ... Balayage intermittent lent (faible sensibilité du capteur de pluie)

- 3 [⋯⋯] Balayage intermittent rapide (sensibilité élevée du capteur de pluie)
- 4 [—] Balayage continu lent
- 5 [≡] Balayage continu rapide
- 6 [⊞] 1er point de résistance – balayage unique / 2e point de résistance – balayage avec amenée d'eau

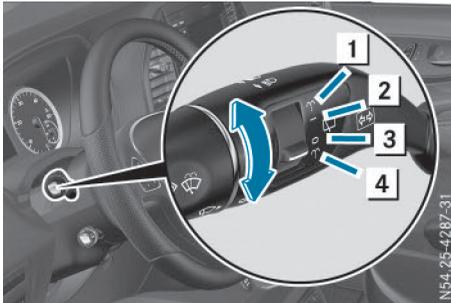
▶ Tournez la clé en position 1 ou 2 dans le contacteur d'allumage.

▶ Tournez le commutateur des essuie-glaces [⊞] sur la position correspondante.

Sur [⋯⋯] ou [⋯⋯], la fréquence des cycles de balayage s'adapte automatiquement à l'importance des précipitations. Sur [⋯⋯], le capteur de pluie réagit de manière plus sensible aux précipitations que sur [⋯⋯], d'où une fréquence de balayage plus élevée.

Les vitres ne sont plus nettoyées correctement lorsque les balais d'essuie-glace sont usés. Dès lors, vous n'êtes plus en mesure d'évaluer les conditions de circulation. Vous trouverez des informations relatives au remplacement des balais d'essuie-glace sous « Remplacement des balais d'essuie-glace » (▷ page 113).

Mise en marche et arrêt de l'essuie-glace arrière



- 1 [⊞] Balayage avec amenée d'eau
- 2 [—] Balayage intermittent
- 3 [0] Essuie-glace arrière arrêté
- 4 [⊞] Balayage avec amenée d'eau

▶ Tournez la clé en position 1 ou 2 dans le contacteur d'allumage.

▶ Réglez le contacteur [⊞] dans la position correspondante. Lorsque l'essuie-glace arrière est en marche, le symbole [⊞] est affiché dans la zone de statut du visuel.

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, le symbole [⊞] est aussi affiché dans le menu **Assist.** de la vue d'ensemble des **Etats systèmes** (▷ page 201).

▶ **Balayage avec amenée d'eau**: actionnez le contacteur [⊞] au-delà de la position actuelle jusqu'en butée 1 ou 4 et maintenez-le.

Une fois que vous avez relâché le contacteur [⊞], l'essuie-glace balaie encore la lunette arrière pendant 5 secondes environ. Ensuite, l'essuie-glace arrière balaie dans la position initiale 2 ou 3.

L'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche lorsque vous engagez la marche arrière alors que les essuie-glaces avant sont en marche.

L'essuie-glace arrière s'arrête automatiquement si le véhicule est à l'arrêt et que vous ouvrez le hayon ou la porte arrière à 2 battants. Il se remet en marche dès que vous refermez le hayon et la porte arrière à 2 battants et que vous redémarrez.

Les vitres ne sont plus nettoyées correctement lorsque les balais d'essuie-glace sont usés. Dès lors, vous n'êtes plus en mesure d'évaluer les conditions de circulation. Vous trouverez des informations relatives au remplacement des balais d'essuie-glace sous « Remplacement des balais d'essuie-glace » (▷ page 113).

Remplacement des balais d'essuie-glace

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Si les essuie-glaces se mettent en marche lors du remplacement des balais d'essuie-glace, vous risquez d'être coincé par le bras d'essuie-glace. Il y a risque de blessure.

Veillez à toujours arrêter les essuie-glaces et couper le contact avant de remplacer les balais d'essuie-glace.

❗ N'ouvrez en aucun cas le capot/hayon ou la porte arrière à 2 battants tant qu'un bras d'essuie-glace est écarté du pare-brise/de la lunette arrière.

Ne rabattez en aucun cas le bras d'essuie-glace sur le pare-brise/la lunette arrière tant qu'un balai d'essuie-glace n'est pas monté.

Tenez le bras d'essuie-glace lorsque vous remplacez le balai d'essuie-glace. Si vous relâchez le bras d'essuie-glace alors qu'aucun balai d'essuie-glace n'est monté et qu'il retombe sur le pare-brise/la lunette arrière, la vitre peut être endommagée par le choc.

Mercedes-Benz vous recommande de confier le changement des balais d'essuie-glace à un atelier qualifié.

! Saisissez les essuie-glaces uniquement par le bras. Sinon, vous risquez d'endommager la raclette du balai d'essuie-glace.

Les balais d'essuie-glace sont des pièces d'usure. Les vitres ne sont plus nettoyées correctement lorsque les balais d'essuie-glace sont usés. Dès lors, vous n'êtes plus en mesure d'évaluer les conditions de circulation.

Tenez compte des indicateurs d'encrassement après un remplacement des balais de l'essuie-glaces avant.

Indicateur d'encrassement

Les balais d'essuie-glace de rechange pour l'essuie-glace avant ont un indicateur d'encrassement situé à l'extrémité du balai d'essuie-glace.

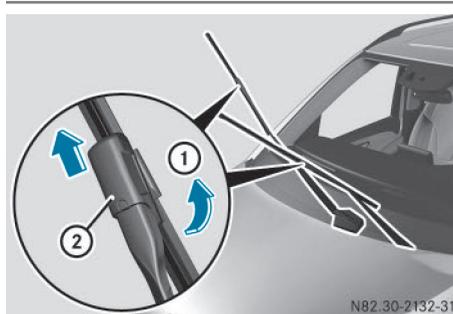
En fonction des conditions d'utilisation, l'indicateur d'encrassement se décolore et passe du noir au jaune.

Remplacez le balai d'essuie-glace lorsque

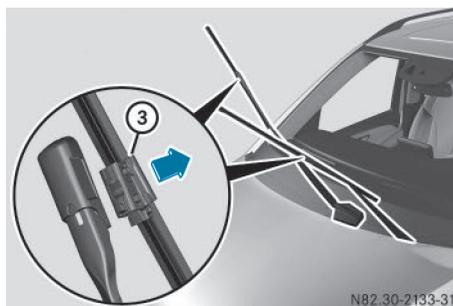
- le balai est défectueux
- l'indicateur d'encrassement se décolore en jaune

Pour activer l'indicateur d'encrassement, vous devez en retirer le film de protection (▷ page 114).

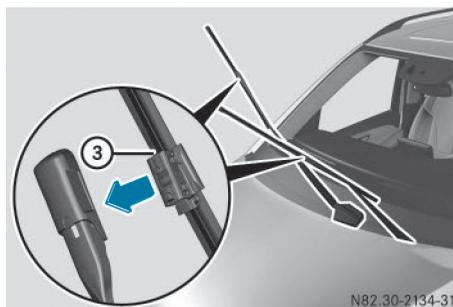
Essuie-glaces avant



- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace du pare-brise.
- ▶ Tenez le bras d'essuie-glace et repoussez le balai d'essuie-glace du bras d'essuie-glace dans le sens de la flèche ① jusqu'en butée.
- ▶ Poussez le verrou ② vers le haut dans le sens de la flèche jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible dans la position de remplacement.



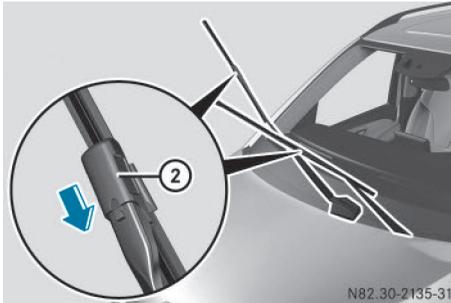
- ▶ Retirez le balai d'essuie-glace ③ du bras dans le sens de la flèche.



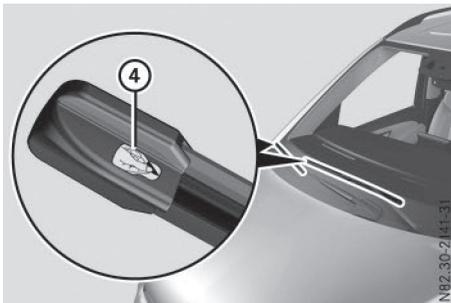
- ▶ Insérez le balai neuf ③ dans le bras d'essuie-glace, dans le sens de la flèche.

Ce faisant, tenez compte des différences de longueur des 2 balais d'essuie-glace :

- Côté conducteur - balai d'essuie-glace long
- Côté passager - balai d'essuie-glace court



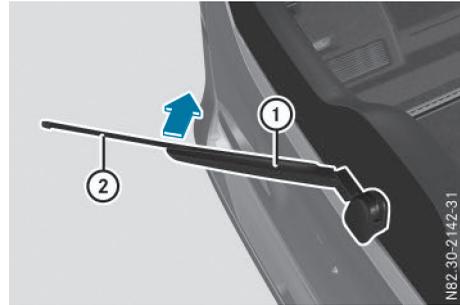
- ▶ Poussez le verrou ② vers le bas dans le sens de la flèche, jusqu'à ce qu'il s'encliquette de manière audible.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace sur le pare-brise.



- ▶ Retirez le film de protection ④ de l'indicateur d'encrassement situé à l'extrémité du balai d'essuie-glace.

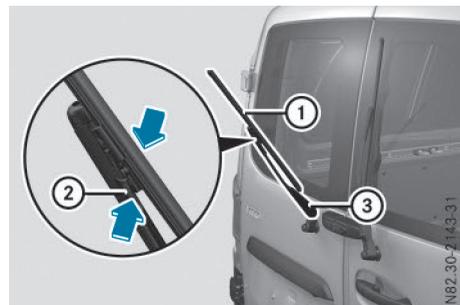
Essuie-glace arrière

Hayon



- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace ① de la lunette arrière jusqu'à encliquetage.
- ▶ Tenez le bras d'essuie-glace ① et retirez le balai d'essuie-glace ② du bras dans le sens de la flèche.
- ▶ Placez le balai neuf ② sur le bras d'essuie-glace ①.
- ▶ Tenez le bras d'essuie-glace ① et poussez le balai ② dans le sens opposé à celui de la flèche jusqu'à encliquetage.
- ▶ Vérifiez que le balai ② est bien fixé.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace ① sur la lunette arrière.

Porte arrière à 2 battants



Essuie-glace arrière (exemple : battant gauche)

- ▶ Ecartez le bras d'essuie-glace ③ de la lunette arrière.
- ▶ Pressez les 2 pinces de fixation ② l'une contre l'autre (flèches) et basculez le balai d'essuie-glace ① pour l'écartier du bras ③.
- ▶ Dégagez le balai d'essuie-glace ① du support qui se trouve sur le bras ③ en le tirant vers le haut.

- ▶ Engagez le balai d'essuie-glace neuf ① dans le support sur le bras d'essuie-glace ③.
- ▶ Appuyez le balai neuf ① sur le bras ③ jusqu'à encliquetage audible des pinces de fixation ②.
- ▶ Rabattez le bras d'essuie-glace ③ sur la lunette arrière.

Problèmes relatifs aux essuie-glaces

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| L'essuie-glace est bloqué. | Des feuilles ou de la neige bloquent le mouvement de l'essuie-glace. Le moteur des essuie-glaces s'est arrêté. <ul style="list-style-type: none">► Arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation.► Pour des raisons de sécurité, retirez la clé du contacteur d'allumage.► Éliminez la cause du blocage.► Remettez les essuie-glaces en marche. |
| L'essuie-glace ne fonctionne plus. | Le moteur des essuie-glaces est défectueux. <ul style="list-style-type: none">► Tournez le commodo pour sélectionner une autre vitesse de balayage.► Faites contrôler les essuie-glaces par un atelier qualifié. |
| Le liquide de lave-glace qui sort des gicleurs n'est plus projeté au centre du pare-brise/de la lunette arrière. | Les gicleurs se sont déplacés. <ul style="list-style-type: none">► Faites régler les gicleurs par un atelier qualifié. |

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

tique THERMOTRONIC, la quantité de substances gazeuses polluantes et les mauvaises odeurs contenues dans l'air sont en outre réduites. L'encrassement du filtre réduit la quantité d'air qui pénètre dans l'habitacle. Tenez compte de l'intervalle de remplacement du filtre qui est spécifié dans le carnet de maintenance. Etant donné que l'intervalle de remplacement dépend des conditions environnementales (forte pollution de l'air, par exemple), il peut être plus court que celui spécifié dans le carnet de maintenance.

Vue d'ensemble des systèmes de climatisation

Consignes de sécurité importantes

Veillez respecter les réglages recommandés qui sont décrits dans les pages suivantes. Sinon, les vitres risquent de se couvrir de buée.

Pour que les vitres ne se couvrent pas de buée,

- n'arrêtez que brièvement la climatisation
- ne mettez le recyclage d'air en marche que pour une courte durée
- activez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air (sur les véhicules équipés d'un climatiseur TEMPMATIC ou d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC)
- activez si nécessaire la fonction de dégivrage du pare-brise pour une courte durée (sur les véhicules équipés d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC)

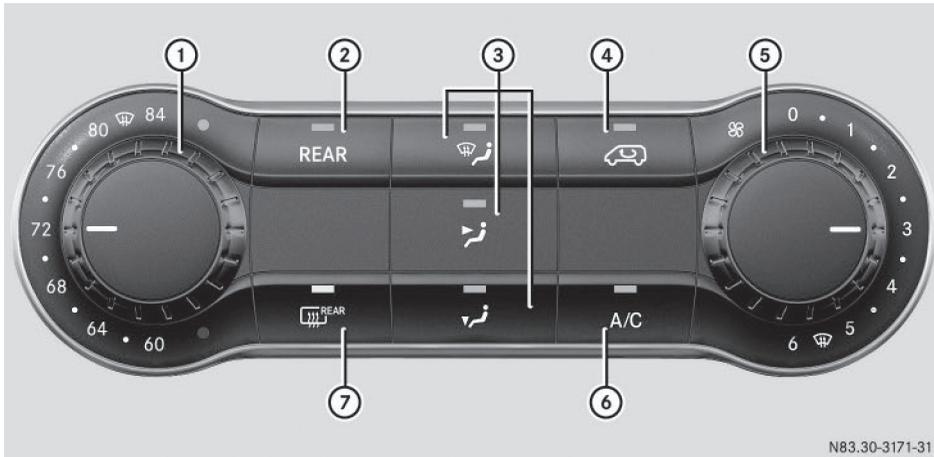
La climatisation régule la température ainsi que l'humidité de l'air dans l'habitacle et débarrasse l'air des matières indésirables.

La climatisation est opérationnelle uniquement lorsque le moteur tourne. Elle fonctionne de manière optimale uniquement si les vitres latérales sont fermées.

Par temps chaud, ventilez le véhicule pendant un court instant. Mettez le recyclage d'air en marche pendant un court instant pour refroidir la cabine plus vite. Cela accélère le refroidissement et la température souhaitée dans l'habitacle sera ainsi atteinte plus rapidement.

Le filtre intégré retient la plus grande partie des particules de poussière et la totalité du pollen des fleurs. Dans le cas du climatiseur automa-

Unité de commande du climatiseur TEMPMATIC



N83.30-3171-31

- ① Réglage de la température (▷ page 123)
- ②  Dégivrage du pare-brise (▷ page 126)
- ③  Mise en marche et arrêt du climatiseur arrière (▷ page 121)
- ③  Réglage de la répartition d'air (▷ page 124)
- ③  Dégivrage du pare-brise (▷ page 126)
- ④  Mise en marche et arrêt du recyclage d'air (▷ page 127)
- ⑤  Réglage du débit d'air (▷ page 125)
- ⑤  Dégivrage du pare-brise (▷ page 126)
- ⑥  Mise en marche et arrêt du refroidissement avec déshumidification de l'air (▷ page 123)
- ⑦  Mise en marche et arrêt du chauffage de la lunette arrière (▷ page 127)

Informations sur le climatiseur TEMPMATIC

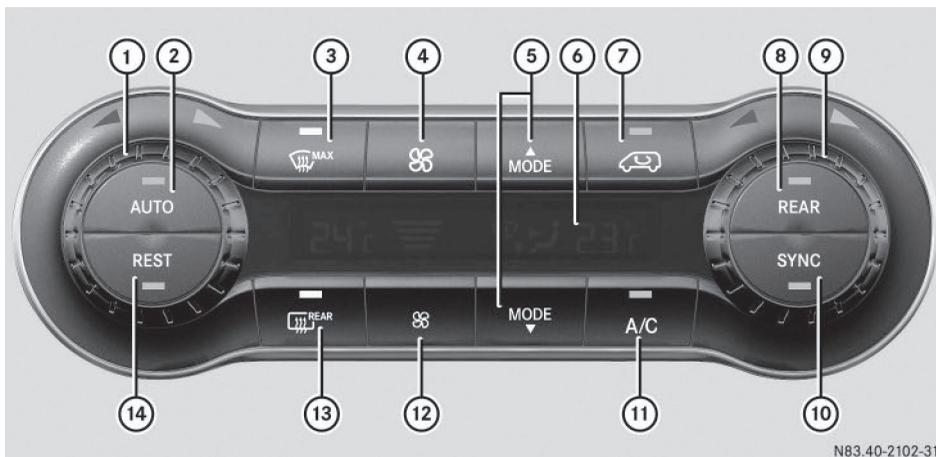
Vous trouverez ci-après quelques remarques et recommandations pour utiliser le climatiseur de manière optimale.

- Activez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.
- Réglez la température sur 72 °F (22 °C). Modifiez le réglage de la température uniquement par petits paliers.
- N'utilisez la fonction de dégivrage du pare-brise que pour une courte durée, jusqu'à ce que le pare-brise soit dégagé.
- N'utilisez la fonction de recyclage d'air que pour une courte durée, par exemple en cas de mauvaises odeurs extérieures ou dans un tunnel. Sinon, les vitres pourraient se couvrir de

buée étant donné qu'il n'y a pas d'apport d'air frais en mode de recyclage d'air. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.

Lorsque la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée, vous ne disposez que d'une puissance de climatisation limitée pendant l'arrêt automatique du moteur. Vous trouverez des informations sur l'arrêt automatique du moteur sous « Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur » (▷ page 135).

Unité de commande du climatiseur automatique THERMOTRONIC



- ① Réglage de la température, côté gauche et à l'arrière (uniquement sur les véhicules équipés d'un climatiseur arrière) (▷ page 123)
- ② **AUTO** Activation du mode automatique - régulation automatique de la climatisation (▷ page 123)
- ③ **MAX** Dégivrage du pare-brise (▷ page 126)
- ④ **8** Augmentation du débit d'air (▷ page 125)
- ⑤ **MODE** Réglage de la répartition d'air (▷ page 124)
- ⑥ Visuel
- ⑦ **REAR** Mise en marche et arrêt du recyclage d'air (▷ page 127)
- ⑧ **REAR** Commutation de la commande pour le climatiseur arrière (2e niveau de menu) (▷ page 121)
- ⑨ Réglage de la température, côté droit et à l'arrière (uniquement sur les véhicules équipés d'un climatiseur arrière) (▷ page 123)
- ⑩ **SYNC** Activation et désactivation de la synchronisation (▷ page 126)
- ⑪ **A/C** Mise en marche et arrêt du refroidissement avec déshumidification de l'air (▷ page 123)
- ⑫ **8** Diminution du débit d'air (▷ page 125)
- ⑬ **REAR** Mise en marche et arrêt du chauffage de la lunette arrière (▷ page 127)
- ⑭ **REST** Mise en marche et arrêt du système d'utilisation de la chaleur résiduelle du moteur (▷ page 128)

Informations sur le climatiseur automatique THERMOTRONIC

Vous trouverez ci-après quelques remarques et recommandations pour utiliser le climatiseur automatique THERMOTRONIC de manière optimale.

- Activez le mode automatique. Toutes les fonctions de base sont réglées automatique-

ment. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche **AUTO** est allumé.

- Activez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche **A/C** est allumé.
- Réglez la température des 2 côtés sur 72 °F (22 °C). Modifiez le réglage de la température uniquement par petits paliers.

- N'utilisez la fonction de dégivrage du pare-brise que pour une courte durée jusqu'à ce que le pare-brise soit dégagé. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.
- N'utilisez la fonction de recyclage d'air que pour une courte durée, par exemple en cas de mauvaises odeurs extérieures ou dans un tunnel. Sinon, les vitres pourraient se couvrir de buée étant donné qu'il n'y a pas d'apport d'air frais en mode de recyclage d'air. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.
- Utilisez la fonction de synchronisation pour reprendre côté passager les réglages de température effectués côté conducteur et pour les reprendre également à l'arrière dans le cas des véhicules équipés d'un climatiseur arrière. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.
- Après un long trajet, utilisez la chaleur accumulée par le moteur pour chauffer le véhicule à l'arrêt. Vous ne pouvez mettre en marche ou arrêter le système d'utilisation de la chaleur résiduelle que lorsque le contact est coupé. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé.

Le climatiseur automatique THERMOTRONIC peut se mettre en marche automatiquement en fonction de la température extérieure 60 minutes environ après que vous avez arrêté le véhicule. Le véhicule est alors ventilé pendant 30 minutes environ par la soufflante tournant à faible vitesse et le climatiseur automatique THERMOTRONIC est déshumidifié.

Lorsque la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée, vous ne disposez que d'une puissance de climatisation limitée pendant l'arrêt automatique du moteur. Vous trouverez des informations sur l'arrêt automatique du moteur sous « Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur » (▷ page 135).

Informations sur le climatiseur arrière

Véhicules équipés d'un climatiseur TEMP-MATIC

Vous pouvez mettre en marche et arrêter le climatiseur arrière par l'intermédiaire de l'unité de commande du climatiseur TEMP-MATIC. Lorsque vous mettez le climatiseur arrière en mar-

che, vos réglages de la température, du débit d'air et de la répartition d'air effectués sur l'unité de commande sont repris automatiquement pour le climatiseur arrière.

Lorsque le climatiseur arrière est en marche, le voyant incorporé à la touche  est allumé (▷ page 119).

Véhicules équipés d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC

Vous pouvez commander le climatiseur arrière par l'intermédiaire de l'unité de commande du climatiseur automatique THERMOTRONIC. Lorsque vous mettez le climatiseur arrière en marche, vous pouvez régler séparément la température et le débit d'air par l'intermédiaire de l'unité de commande. Le réglage de la répartition d'air est également repris automatiquement pour le climatiseur arrière. Dans le mode automatique  du climatiseur automatique THERMOTRONIC, la répartition d'air du climatiseur arrière est également adaptée automatiquement.

Lorsque vous réglez la température et le débit d'air du climatiseur arrière, le voyant incorporé à la touche  clignote (▷ page 120). Lorsque le climatiseur arrière est en marche, le voyant incorporé à la touche  est allumé.

Pour une climatisation optimale, réglez la température sur 72 °F (22 °C) et activez le mode automatique . Modifiez le réglage de la température uniquement par petits paliers.

Commande des systèmes de climatisation

Mise en marche et arrêt de la climatisation

Consignes de sécurité importantes

Lorsque vous arrêtez la climatisation, l'arrivée et la circulation d'air sont interrompues. Ne sélectionnez ce réglage que pour une courte durée. Sinon, les vitres risquent de se couvrir de buée.

Climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ **Mise en marche:** tournez le sélecteur de débit d'air  vers la droite, au minimum sur la position **1** (▷ page 119).
- ▶ **Arrêt:** tournez le sélecteur de débit d'air  vers la gauche sur la position **0**.

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ **Mise en marche:** appuyez sur la touche . Le voyant incorporé à la touche  et le visuel s'allument. La climatisation est régulée automatiquement en fonction de la température réglée (▷ page 123).

ou

- ▶ Appuyez sur la touche  et sélectionnez au moins la 1re vitesse de soufflante. Les vitesses de soufflante s'affichent sur le visuel sous la forme d'un diagramme à barres.
- ▶ **Arrêt:** appuyez sur la touche , puis appuyez de nouveau dessus lorsque vous avez atteint la vitesse de soufflante la plus petite. Le visuel de l'unité de commande s'éteint.

Pour mettre en marche la climatisation, utilisez de préférence la touche .

Climatiseur arrière

Véhicules équipés d'un climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Mettez la climatisation du climatiseur TEMPMATIC en marche.
- ▶ **Mise en marche et arrêt:** appuyez sur la touche  située sur l'unité de commande du climatiseur. Lorsque la climatisation à l'arrière est en marche, le voyant incorporé à la touche  est allumé. Les réglages de la température et du débit d'air ainsi que, dans le cas d'un climatiseur arrière, le réglage de la répartition d'air sont repris pour la climatisation à l'arrière.

Véhicules équipés d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation du climatiseur automatique THERMOTRONIC en marche.
- ▶ **Mise en marche:** appuyez sur la touche  qui se trouve sur l'unité de commande du climatiseur automatique. Le voyant incorporé à la touche  cli-gnote. Le 2e niveau de menu de réglage de la température et du débit d'air du climatiseur arrière apparaît sur le visuel de l'unité de commande.
- ▶ Appuyez sur la touche  et sélectionnez au moins la 1re vitesse de soufflante pour la climatisation à l'arrière. Les vitesses de soufflante s'affichent sur le visuel sous la forme d'un diagramme à barres. Le climatiseur arrière est en marche.
- ▶ Si nécessaire, réglez la température pour la climatisation à l'arrière à l'aide du sélecteur de température  ou  (▷ page 120). La valeur de la température réglée à l'arrière apparaît sur le visuel.

Si vous n'effectuez aucun autre réglage pendant 10 secondes environ, le 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique réapparaît sur le visuel de l'unité de commande. Le voyant incorporé à la touche  est allumé en permanence.

-  Le réglage de la répartition d'air est valable aussi bien pour le climatiseur automatique que pour le climatiseur arrière et ne peut être effectué séparément pour chacun d'eux.
- ▶ **Arrêt:** appuyez sur la touche  qui se trouve sur l'unité de commande du climatiseur automatique. Le voyant incorporé à la touche  cli-gnote. Le 2e niveau de menu de réglage de la température et du débit d'air du climatiseur arrière apparaît sur le visuel de l'unité de commande.
- ▶ Appuyez sur la touche , puis appuyez de nouveau dessus lorsque vous avez atteint la vitesse de soufflante la plus petite. Le visuel de l'unité de commande s'éteint et le climatiseur arrière est arrêté. Si vous n'effectuez aucun autre réglage pendant 10 secondes environ, le 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique réapparaît sur le visuel de l'unité de commande. Le voyant incorporé à la touche  s'éteint.

Mise en marche et arrêt du refroidissement avec déshumidification de l'air

Consignes de sécurité importantes

Vous pouvez activer la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air du climatiseur ou du climatiseur automatique dès que le moteur tourne. L'air à l'intérieur du véhicule est refroidi et déshumidifié en fonction de la température sélectionnée.

Dans le mode refroidissement, de l'eau de condensation peut s'écouler sous le véhicule. Ceci est normal et n'indique pas un défaut.

Lorsque vous désactivez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air, l'air intérieur du véhicule n'est plus refroidi (par temps chaud) et n'est plus déshumidifié. Par conséquent, ne désactivez la fonction « Refroidissement avec déshumidification de l'air » que pour une courte durée. Sinon, les vitres se couvrent plus rapidement de buée.

Activation et désactivation

Dans le cas du climatiseur automatique THERMOTRONIC, vous pouvez activer et désactiver la fonction uniquement au 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique. Si vous n'effectuez aucun réglage pendant 10 secondes environ au 2e niveau de menu des réglages de la climatisation arrière, le 1er niveau de menu réapparaît sur le visuel de l'unité de commande.

- ▶ Appuyez sur la touche **A/C**. Lorsque la fonction est activée, le voyant incorporé à la touche **A/C** est allumé.

i La fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air est désactivée au bout d'un certain temps.

Régulation automatique de la climatisation

Remarques générales

Dans le mode automatique du climatiseur automatique THERMOTRONIC, la température réglée est maintenue constante de manière automatique. La température de l'air entrant ainsi que le débit et la répartition d'air sont modifiés automatiquement.

Le mode automatique fonctionne de manière optimale lorsque la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air est activée. Au besoin, vous pouvez désactiver la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air (▷ page 123).

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

Vous pouvez uniquement activer et désactiver le mode automatique depuis le 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique. Si vous n'effectuez aucun réglage pendant 10 secondes environ au 2e niveau de menu des réglages de la climatisation arrière, le 1er niveau de menu réapparaît sur le visuel de l'unité de commande.

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Réglez la température côté conducteur et côté passager ainsi qu'à l'arrière, dans le cas des véhicules équipés d'un climatiseur arrière (▷ page 123).
- ▶ **Activation et désactivation du mode automatique**: appuyez sur la touche **AUTO**. Lorsque le voyant incorporé à la touche **AUTO** s'allume, cela signifie que le mode automatique est activé. Le débit et la répartition d'air sont régulés automatiquement et la fonction de dégivrage du pare-brise est désactivée.

Lorsque vous désactivez le mode automatique, le climatiseur automatique conserve les réglages actuels.

Si, en mode automatique, vous modifiez manuellement le débit ou la répartition d'air, le voyant incorporé à la touche **AUTO** s'éteint. La fonction qui n'a pas été modifiée manuellement continue d'être réglée automatiquement.

Réglage de la température

Climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution**: tournez le sélecteur de température **1** vers la gauche ou vers la droite. Ce faisant, modifiez le réglage de la température uniquement par petits paliers et commencez par régler la tem-

température sur la position médiane ou sur 72 °F (22 °C) (▷ page 119).

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

Vous pouvez régler la température séparément côté conducteur et côté passager. Dans le cas des véhicules équipés d'un climatiseur arrière, vous pouvez également régler la température pour l'arrière. La température réglée est maintenue constante de manière automatique.

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution :** tournez le sélecteur de température ① ou ② vers la gauche ou vers la droite (▷ page 120). Ce faisant, modifiez le réglage de la température uniquement par petits paliers et commencez par régler la température sur 72 °F (22 °C). La température réglée pour le côté gauche et pour le côté droit apparaît sur le bord correspondant du visuel de l'unité de commande.

Climatiseur arrière

Véhicules équipés d'un climatiseur TEMP-MATIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121). Les réglages de la température et du débit d'air du climatiseur ainsi que, dans le cas d'un climatiseur arrière, le réglage de la répartition d'air sont repris pour la climatisation à l'arrière.

Véhicules équipés d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution :** appuyez sur la touche  qui se trouve sur l'unité de commande du climatiseur automatique. Le voyant incorporé à la touche  clignote. Le 2e niveau de menu de réglage de la température et du débit d'air du climatiseur arrière apparaît sur le visuel de l'unité de commande.
- ▶ Tournez le sélecteur de température ① ou ② vers la gauche ou vers la droite (▷ page 120). Ce faisant, modifiez le réglage de la température à l'arrière uniquement par petits paliers

et commencez par régler la température sur 72 °F (22 °C).

La température réglée à l'arrière apparaît sur le visuel de l'unité de commande.

Si vous n'effectuez aucun autre réglage pendant 10 secondes environ, le 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique réapparaît sur le visuel de l'unité de commande. Le voyant incorporé à la touche  est allumé en permanence.

Réglage de la répartition d'air

Climatiseur TEMP-MATIC

Réglages de la répartition d'air

-  Air sortant des buses de dégivrage
-  Air sortant des buses centrales et latérales
-  Air sortant des buses de plancher

Il sort toujours de l'air par les buses latérales, indépendamment de la répartition d'air sélectionnée. Vous pouvez régler ce flux d'air en ouvrant ou en fermant les buses latérales (▷ page 128).

Réglage de la répartition d'air

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Appuyez sur la touche ,  et/ou . Lorsque le voyant incorporé à une touche s'allume, l'air sort des buses de ventilation correspondantes.
- ▶ Si nécessaire, réglez les buses de ventilation (▷ page 128).

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

Réglages de la répartition d'air

-  Air sortant des buses de dégivrage
-  Air sortant des buses de dégivrage et des buses centrales et latérales
-  Air sortant des buses de dégivrage, des buses centrales et latérales et des buses de plancher
-  Air sortant des buses de dégivrage et des buses de plancher

-  Air sortant des buses centrales et latérales
-  Air sortant des buses centrales et latérales et des buses de plancher
-  Air sortant des buses de plancher

Il sort toujours de l'air par les buses latérales, indépendamment de la répartition d'air sélectionnée. Vous pouvez régler ce flux d'air en ouvrant ou en fermant les buses latérales (▷ page 128).

Réglage de la répartition d'air

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Appuyez sur la touche **M** ou la touche **MODE** pour sélectionner la position de la répartition d'air.
Le symbole de répartition d'air correspondant apparaît sur le visuel de l'unité de commande.
- ▶ Si nécessaire, réglez les buses de ventilation (▷ page 128).
- i** Si, en mode automatique du climatiseur automatique THERMOTRONIC, vous réglez la répartition d'air, la régulation automatique de celle-ci est désactivée. Le voyant incorporé à la touche **AUTO** s'éteint alors. Le débit d'air continue cependant d'être régulé automatiquement.

Climatiseur arrière

Lorsque le climatiseur arrière est en marche, le réglage de la répartition d'air effectué sur l'unité de commande est également valable pour la climatisation à l'arrière.

Ceci vaut également pour le mode automatique du climatiseur automatique THERMOTRONIC. L'air est alors dirigé automatiquement vers le plancher et/ou vers l'espace au niveau de la tête à l'arrière.

Réglage du débit d'air

Climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution**: tournez le sélecteur de débit d'air **5** vers la gauche ou vers la droite pour atteindre le niveau souhaité (▷ page 119).

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution**: appuyez sur la touche  ou la touche . Les vitesses de soufflante s'affichent sur le visuel de l'unité de commande sous la forme d'un graphique à barres.
- i** Si, en mode automatique, vous réglez le débit d'air, la régulation automatique de celui-ci est désactivée. Le voyant incorporé à la touche **AUTO** s'éteint alors. La répartition d'air continue cependant d'être régulée automatiquement.

Climatiseur arrière

Véhicules équipés d'un climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
Les réglages de la température et du débit d'air du climatiseur ainsi que, dans le cas d'un climatiseur arrière, le réglage de la répartition d'air sont repris pour la climatisation à l'arrière.

Véhicules équipés d'un climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Augmentation ou diminution**: appuyez sur la touche **R** qui se trouve sur l'unité de commande du climatiseur automatique. Le voyant incorporé à la touche **R** clignote. Le 2e niveau de menu de réglage de la température et du débit d'air du climatiseur arrière apparaît sur le visuel de l'unité de commande.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche . Les vitesses de soufflante pour l'arrière s'affichent sur le visuel de l'unité de commande sous la forme d'un graphique à barres.
Si vous n'effectuez aucun autre réglage pendant 10 secondes environ, le 1er niveau de menu des réglages du climatiseur automatique réapparaît sur le visuel de l'unité de commande. Le voyant incorporé à la touche **R** est allumé en permanence.

Activation et désactivation de la fonction de synchronisation

Remarques générales

La fonction de synchronisation du climatiseur automatique THERMOTRONIC vous permet de régler la température de manière centralisée. Le réglage de la température effectué côté conducteur est alors repris côté passager et également à l'arrière dans le cas des véhicules équipés d'un climatiseur arrière.

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Appuyez sur la touche **SYNC**. Lorsque le voyant incorporé à la touche **SYNC** s'allume, cela signifie que la fonction est activée. Le visuel affiche alors pour le côté passager la valeur de la température réglée côté conducteur. La fonction de synchronisation se désactive lorsque vous modifiez le réglage de la température pour le côté passager ou pour l'arrière. Le voyant incorporé à la touche **SYNC** s'éteint alors.

Dégivrage du pare-brise

Remarques générales

Les réglages suivants vous permettent de dégivrer le pare-brise ou de désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant à l'intérieur du véhicule.

Utilisez les réglages suivants uniquement jusqu'à ce que le pare-brise soit dégagé.

Climatiseur TEMPMATIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Tournez le sélecteur de température ① et le sélecteur de débit d'air ⑤ vers la droite sur la position  (▷ page 119).
- ▶ Sélectionnez la position  de la répartition d'air (▷ page 124). Seul le voyant incorporé à la touche  est allumé. Les voyants incorporés aux touches  et  sont éteints.

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ **Activation et désactivation de la fonction de dégivrage du pare-brise:** appuyez sur la touche . Lorsque la fonction de dégivrage du pare-brise est activée, le voyant incorporé à la touche  est allumé. La température, le débit d'air et la répartition d'air sont régulés automatiquement pour un dégivrage optimal. Le recyclage d'air s'arrête. Lorsque vous activez le mode automatique, la fonction de dégivrage du pare-brise est automatiquement désactivée.

Lorsque vous désactivez la fonction de dégivrage du pare-brise, les réglages précédents du climatiseur automatique sont repris, à l'exception du recyclage d'air. Le recyclage d'air reste arrêté.

Désembuage des vitres

Désembuage des vitres à l'intérieur

Climatiseur TEMPMATIC

Conservez ce réglage uniquement jusqu'à ce que les vitres soient dégagées.

- ▶ Si nécessaire, mettez le chauffage de la lunette arrière en marche (▷ page 127).
- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Arrêtez le recyclage d'air (▷ page 127).
- ▶ Tournez vers la droite le sélecteur de température ① sur une température relativement élevée et le sélecteur de débit d'air ⑤ sur une vitesse de soufflante comprise entre **3** et **6** (▷ page 119).
- ▶ Si possible, sélectionnez uniquement la position  de la répartition d'air (▷ page 124). Seul le voyant incorporé à la touche  est allumé.
- ▶ Activez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air (▷ page 123).
- ▶ Si les vitres continuent à se couvrir de buée, réglez les fonctions de climatisation comme décrit pour le dégivrage du pare-brise (▷ page 126).

Climatiseur automatique THERMOTRONIC

Conservez ce réglage uniquement jusqu'à ce que les vitres soient dégagées.

- ▶ Si nécessaire, mettez le chauffage de la lunette arrière en marche (▷ page 127).
- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Arrêtez le recyclage d'air (▷ page 127).
- ▶ Activez la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air (▷ page 123).
- ▶ Activez le mode automatique (▷ page 123).
- ▶ Si les vitres continuent à se couvrir de buée, activez la fonction de dégivrage du pare-brise (▷ page 126).

Désembuage des vitres à l'extérieur

Conservez ce réglage uniquement jusqu'à ce que le pare-brise soit dégagé.

- ▶ Mettez les essuie-glaces en marche (▷ page 112).
- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Par temps chaud et humide, ne dirigez pas un flux d'air froid sur les vitres. Si nécessaire, fermez les buses latérales (▷ page 128).

Mise en marche et arrêt du chauffage de la lunette arrière

Remarques générales

Le chauffage de la lunette arrière consomme beaucoup de courant. Arrêtez par conséquent le chauffage de la lunette arrière dès que la lunette est dégagée.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche  de l'unité de commande. Lorsque le voyant incorporé à la touche  s'allume, cela signifie que le chauffage de la lunette arrière est en marche.

Le chauffage de la lunette arrière s'arrête automatiquement au bout de quelques minutes.

Problèmes relatifs au chauffage de la lunette arrière

Le chauffage de la lunette arrière s'est arrêté trop tôt ou ne peut pas être mis en marche.

La batterie de démarrage du véhicule n'est pas suffisamment chargée.

- ▶ Arrêtez les consommateurs qui ne sont pas indispensables (spots de lecture, éclairage intérieur ou chauffage de siège par exemple). Dès que la tension de la batterie est suffisante, vous pouvez remettre le chauffage de la lunette arrière en marche.

Mise en marche et arrêt du recyclage d'air

Consignes de sécurité importantes

En cas de mauvaises odeurs extérieures, vous pouvez couper temporairement l'arrivée d'air frais. Seul l'air intérieur est alors recyclé.

Lorsque vous mettez le recyclage d'air en marche, les vitres latérales, le pare-brise et la lunette arrière peuvent se couvrir plus rapidement de buée, en particulier lorsque la température extérieure est basse. Ne mettez le recyclage d'air en marche que pour une courte durée.

Climatiseur TEMPMATIC ou climatiseur automatique THERMOTRONIC

- ▶ Mettez la climatisation en marche (▷ page 121).
- ▶ Appuyez sur la touche . Lorsque le voyant incorporé à la touche  s'allume, cela signifie que le recyclage d'air est en marche.

Le recyclage d'air se met automatiquement en marche

- en cas de températures extérieures élevées
- dans les tunnels (uniquement sur les véhicules équipés d'un système de navigation)

Le voyant incorporé à la touche  n'est alors pas allumé. De l'air frais est mélangé automatiquement à l'air recyclé au bout de 30 minutes environ.

Le recyclage d'air s'arrête automatiquement

- au bout de 5 minutes environ lorsque la température extérieure est inférieure à 45 °F (7 °C) environ
- au bout de 5 minutes environ lorsque la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air n'est pas activée
- au bout de 30 minutes environ lorsque la température extérieure est supérieure à 45 °F (7 °C) et que la fonction de refroidissement avec déshumidification de l'air est activée

Ouverture confort/préclimatisation

ATTENTION

Lors de l'ouverture confort, la vitre latérale pourrait entraîner des parties du corps dans son mouvement ou celles-ci pourraient se retrouver coincées entre la vitre latérale et l'encadrement de vitre. Il y a risque de blessure.

Surveillez tout le processus d'ouverture lors de l'ouverture confort. Veillez à ce que personne ne touche la vitre latérale lors de son ouverture. Si quelqu'un est coincé, relâchez la touche  pour interrompre le processus de fermeture.

- ▶ **Préclimatisation et ouverture confort avec la clé :** maintenez la touche  de la clé appuyée. Les vitres latérales s'ouvrent automatiquement et la soufflante de la climatisation est activée.
- ▶ Relâchez la touche .
- i** Dans le cas de températures élevées dans l'habitacle, la soufflante est également activée lors de l'ouverture d'une porte. De ce fait, l'air pénétrant dans l'habitacle après le démarrage du moteur est plutôt refroidi et garantit un refroidissement plus rapide.

Mise en marche et arrêt du système d'utilisation de la chaleur résiduelle

Remarques générales

La fonction d'utilisation de la chaleur résiduelle est uniquement disponible sur les véhicules équipés du climatiseur automatique THERMOTRONIC.

Après l'arrêt du moteur, vous pouvez, avec la chaleur accumulée par celui-ci, chauffer ou ventiler l'avant du véhicule pendant 30 minutes environ. La durée de chauffage ou de ventilation dépend de la température réglée pour l'habitacle.

Activation et désactivation de la fonction

- ▶ Tournez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage ou retirez-la.
- ▶ Appuyez sur la touche . Lorsque le système d'utilisation de la chaleur résiduelle est en marche, le voyant incorporé à la touche  est allumé. La soufflante tourne à faible vitesse, indépendamment du réglage du débit d'air. Si vous activez la fonction d'utilisation de la chaleur résiduelle alors que la température extérieure est élevée, seule la ventilation à l'arrêt se met en marche. La soufflante tourne alors à vitesse moyenne.

Le système d'utilisation de la chaleur résiduelle s'arrête automatiquement

- au bout de 30 minutes environ
- si l'état de charge de la batterie de démarrage est trop faible
- lorsque vous mettez le contact

Réglage des buses de ventilation

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

L'air qui sort des buses de ventilation peut être très chaud ou très froid. A proximité immédiate des buses de ventilation, vous risquez des brûlures ou des engelures. Il y a risque de blessure.

Veillez toujours à ce que tous les occupants se tiennent à une distance suffisante des buses de ventilation. Réglez si nécessaire la répartition d'air de manière à ce que le flux d'air soit dirigé vers une autre partie de l'habitacle.

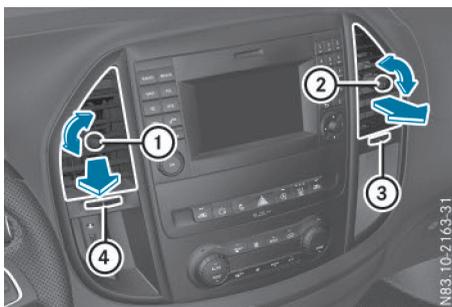
Les buses centrales et les buses latérales sont réglables.

Le réglage des buses arrière est également possible que sur les véhicules équipés d'un climatiseur arrière.

Pour garantir l'entrée d'air frais dans l'habitacle par l'intermédiaire des buses, tenez compte des remarques suivantes :

- Veillez à ce que la grille d'entrée d'air entre le capot et le pare-brise soit toujours débarrassée de tout dépôt, par exemple de glace, de neige ou de feuilles.
- Veillez à ce que, dans l'habitacle, les buses et les grilles d'aération soient toujours dégagées.

Réglage des buses centrales



- ① Molette de réglage de la buse centrale gauche
- ② Molette de réglage de la buse centrale droite
- ③ Molette de réglage de la buse centrale droite
- ④ Molette de réglage de la buse centrale gauche

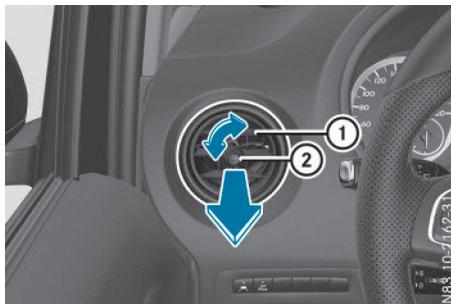
► **Ouverture et fermeture :** tournez la molette de réglage ① ou ② vers la droite ou vers la gauche jusqu'en butée.

► **Réglage de la direction du flux d'air :** saisissez la buse centrale par l'intermédiaire de

la molette de réglage ① ou ② et orientez-la vers le haut ou vers le bas.

► Orientez la buse centrale vers la gauche ou vers la droite à l'aide de la molette de réglage ③ ou ④.

Réglage des buses latérales

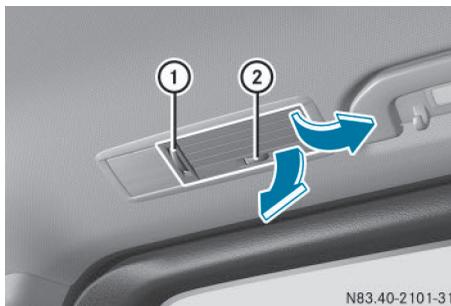


- ① Buse latérale
- ② Molette de réglage de la buse latérale

► **Ouverture et fermeture :** tournez la molette de réglage ② vers la droite ou vers la gauche jusqu'en butée.

► **Réglage de la direction du flux d'air :** saisissez la buse latérale ① par l'intermédiaire de la molette de réglage ② et orientez-la vers le haut, le bas, la gauche ou la droite.

Réglage des buses arrière



Buses arrière (exemple : côté droit du véhicule)

- ① Molette pour le réglage vertical du flux d'air et la régulation du débit d'air
- ② Molette pour le réglage horizontal du flux d'air

Le réglage des buses arrière n'est possible que sur les véhicules équipés d'un climatiseur arrière.

Véhicules équipés d'un climatiseur arrière: l'air est réparti automatiquement au niveau du plancher et au niveau du toit en mode chauffage, lorsque la température nécessaire du liquide de refroidissement est atteinte. En mode de refroidissement, dans un véhicule chaud, l'air est réparti automatiquement au niveau du plancher et au niveau du toit dans la phase de démarrage, puis uniquement au niveau du toit.

- **Ouverture:** tournez la molette de réglage ① de la buse arrière en position médiane.
- **Fermeture:** tournez la molette de réglage ① vers le haut ou vers le bas jusqu'en butée.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Consignes de rodage

Consignes de sécurité importantes

Les capteurs de certains systèmes d'aide à la conduite et systèmes de sécurité active se réinitialisent automatiquement après une certaine distance parcourue (suite à la livraison du véhicule ou à une réparation). Le système n'atteint son efficacité maximale qu'une fois le cycle d'initialisation achevé.

Des garnitures et des disques de frein neufs ou de rechange ne permettent d'obtenir un effet de freinage optimal qu'après plusieurs centaines de kilomètres. Vous devez donc compenser l'effet de freinage réduit par une pression accrue sur la pédale de frein.

Les 1 000 premiers miles (1 500 km)

Pour garantir la longévité et la rentabilité du véhicule, il est très important de ménager le moteur pendant la période de rodage.

- Parcourez par conséquent les 1 000 premiers miles (1 500 km) en ménageant le moteur et en faisant varier la vitesse et le régime moteur.
- Pendant cette période, évitez de solliciter trop fortement le moteur, en roulant à pleins gaz par exemple, et évitez les régimes élevés. Ne dépassez pas les $\frac{3}{4}$ du régime maximal autorisé pour chaque rapport.
- Ne descendez pas les rapports manuellement pour freiner le véhicule.
- N'enfoncez pas, si possible, la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance (kick-down).

A partir de 1 000 miles (1 500 km), vous pouvez rouler progressivement à pleine vitesse et à des régimes plus élevés.

- ❗ Tenez également compte de ces consignes de rodage lorsque le moteur ou des éléments de la chaîne cinématique ont été remplacés.

Conduite

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Des matières inflammables dont la présence est due aux conditions environnementales ou à des animaux peuvent s'enflammer au contact des pièces chaudes du moteur ou du système d'échappement. Il y a risque d'incendie. Par conséquent, vérifiez régulièrement qu'aucun corps étranger inflammable ne se trouve dans le compartiment moteur ou au niveau du système d'échappement.

⚠ ATTENTION

Si vous coupez le contact pendant la marche, certaines fonctions importantes pour la sécurité ne seront pas disponibles ou ne le seront que de manière limitée. Cela peut concerner la direction assistée et l'assistance de freinage, par exemple. Vous devez alors fournir un effort beaucoup plus important pour diriger et freiner le véhicule. Il y a risque d'accident.

Ne coupez pas le contact pendant la marche.

⚠ ATTENTION

Si vous roulez alors que le frein de stationnement n'est pas complètement desserré, celui-ci risque de

- surchauffer et de provoquer un incendie
- ne plus assurer sa fonction de blocage

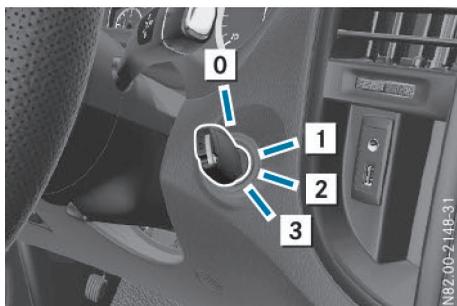
Il y a risque d'incendie et d'accident. Desserrez complètement le frein de stationnement avant de prendre la route.

- ❗ Faites chauffer le moteur rapidement et sollicitez sa pleine puissance uniquement lorsqu'il a atteint sa température de service.

Mettez la boîte de vitesses automatique sur la position de marche correspondante uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si vous démarrez le véhicule sur une route glissante, évitez de faire patiner les roues motrices. Vous risquez sinon d'endommager la chaîne cinématique.

Positions de la clé



- 0 Introduction et retrait de la clé, blocage du volant
- 1 Déblocage du volant, alimentation de certains consommateurs (autoradio, par exemple)
- 2 Mise du contact. Alimentation de tous les consommateurs et position de marche.
- 3 Démarrage du moteur

i Si la clé ne correspond pas au véhicule, il est tout de même possible de la tourner dans le contacteur d'allumage. Dans ce cas, le contact n'est pas mis. Le moteur ne peut pas être démarré.

Préparatifs avant le départ

Contrôle visuel de l'extérieur du véhicule

- ▶ Contrôlez en particulier les points suivants sur le véhicule et, le cas échéant, sur la remorque :
 - Propreté et bon état de la plaque d'immatriculation, de l'éclairage du véhicule, des

clignotants, des feux stop et des balais d'essuie-glace

- Bonne fixation des pneus et des roues, pression des pneus et état général des pneus
- Jeu et fixation du dispositif d'attelage

Le dispositif d'attelage fait partie des équipements du véhicule qui sont particulièrement importants pour la sécurité routière. Tenez compte des instructions d'utilisation, d'entretien et de maintenance pour le dispositif d'attelage (voir la notice d'utilisation du fabricant).

- ▶ Éliminez tous les défauts que vous pouvez détecter avant le départ.

Contrôles à l'intérieur du véhicule

Équipement de secours, trousse de premiers secours

- ▶ Contrôlez l'accessibilité, l'intégralité et le fonctionnement de l'équipement.

L'équipement de premiers secours et de dépannage se trouve

- dans les compartiments de rangement des portes avant
- dans le caisson du siège avant gauche
- dans le compartiment de rangement arrière, du côté droit du véhicule (▷ page 290)

Eclairage du véhicule

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Contrôlez le fonctionnement du système d'éclairage avec l'aide d'une 2^e personne.
- ▶ Remplacez les ampoules défectueuses (▷ page 108).

Avant le départ

⚠ ATTENTION

Les objets éventuellement posés sur le plancher côté conducteur risquent d'entraver la course des pédales ou de bloquer une pédale si celle-ci est enfoncée. Cela compromet la sécurité de fonctionnement et la sécurité routière du véhicule. Il y a risque d'accident.

Rangez tous les objets en lieu sûr dans le véhicule afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent sur le plancher côté conducteur. Veillez à ce que les tapis de sol et les moquettes soient correctement fixés et à ce qu'ils n'entravent pas la course des pédales. Ne superposez pas plusieurs tapis de sol ou plusieurs couches de moquette.

ATTENTION

L'utilisation des pédales peut être compromise si vous portez des chaussures inappropriées, par exemple

- des chaussures à semelle compensée
- des chaussures à talons hauts
- des pantoufles

Il y a risque d'accident.

Lorsque vous conduisez, portez toujours des chaussures appropriées afin de pouvoir utiliser les pédales en toute sécurité.

- ▶ Rangez les bagages en lieu sûr et arrimez-les correctement. Arrimez le chargement conformément aux directives de chargement (> page 258).
- ▶ Vérifiez que les tapis de sol et les moquettes sont correctement fixés et qu'ils n'entravent pas la course des pédales.
- ▶ Fermez toutes les portes.

Démarrage du moteur

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. L'inhalation de ces gaz entraîne des intoxications. Il y a danger de mort. Par conséquent, ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante.

- ❗ N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors du démarrage.
- ▶ Avant de démarrer, vérifiez que

- toutes les portes sont fermées
- tous les occupants du véhicule ont bouclé correctement leur ceinture
- le frein de stationnement est serré

i Si vous appuyez sur la pédale de frein avant le démarrage du moteur, vous constaterez que sa course peut être plus faible et sa résistance plus grande qu'à l'accoutumée.

Si vous appuyez de nouveau sur la pédale de frein après le démarrage du moteur, elle retrouve sa course et sa résistance habituelles.

Boîte de vitesses automatique

- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **P** (> page 138).
L'indicateur de la boîte de vitesses sur le visuel indique **P**.

Vous pouvez également démarrer le moteur lorsque la boîte de vitesses se trouve sur **N**.

Démarrage du moteur

- ▶ Tournez la clé en position **3** dans le contacteur d'allumage (> page 132), puis relâchez-la dès que le moteur tourne.

Démarrage du véhicule

Boîte de vitesses automatique

ATTENTION

Si le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti et que vous passez dans la position **D** ou **R** de la boîte de vitesses, le véhicule peut accélérer par à-coups. Il y a risque d'accident.

Lorsque vous passez dans la position **D** ou **R** de la boîte de vitesses, appuyez toujours fermement sur la pédale de frein et n'accélérez pas en même temps.

- ❗ Engagez la marche arrière **R** uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Sinon, vous pourriez endommager la boîte de vitesses.

- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
Le verrou de stationnement se débloque.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **D** ou sur **R**.
Si votre véhicule est équipé d'un avertisseur de marche arrière, un signal d'alerte retentit lorsque vous engagez la marche arrière **R** afin d'avertir les autres usagers (▷ page 134).
- ▶ Desserrez le frein de stationnement (▷ page 146).
Le voyant  (uniquement pour les Etats-Unis) ou le voyant  (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint.
- ▶ Relâchez la pédale de frein.
L'aide au démarrage en côte maintient automatiquement la pression de freinage pendant environ 2 secondes après que vous avez relâché la pédale de frein. Cela permet de démarrer sans que le véhicule ne se mette immédiatement à rouler (▷ page 134).
- ▶ Accélérez avec précaution.

Vous ne pouvez faire passer la boîte de vitesses de la position **P** à la position souhaitée que si vous appuyez sur la pédale de frein. Seule cette opération permet de débloquer le verrou de stationnement. Si vous n'appuyez pas sur la pédale de frein, vous pourrez déplacer le levier sélecteur DIRECT SELECT, mais le verrou de stationnement restera activé.

Le véhicule se verrouille automatiquement de manière centralisée une fois qu'il roule. Les boutons de condamnation des portes descendent. Vous pouvez cependant ouvrir les portes de l'intérieur à tout instant.

Vous pouvez également désactiver le verrouillage automatique des portes .

Aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte facilite les démarrages en côte, en marche avant ou en marche arrière. Dans ce cas, l'aide au démarrage en côte maintient la pression de freinage pendant environ 1 seconde après que vous avez relâché la pédale de frein. Ainsi, vous disposez de suffisamment de temps pour passer à la pédale d'accélérateur et démarrer avant que le véhicule ne se mette à rouler.

ATTENTION

L'aide au démarrage en côte cesse après un court instant de freiner votre véhicule, qui peut alors se mettre à rouler. Il y a risque d'accident et de blessure.

Par conséquent, faites passer rapidement votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Ne quittez jamais le véhicule lorsqu'il est immobilisé par l'aide au démarrage en côte.

L'aide au démarrage en côte n'est pas activée lorsque

- vous démarrez sur une route plane ou en descente
- la boîte de vitesses est en position **N**
- le frein de stationnement est serré
- l'ESP® est en panne

Avertisseur de marche arrière

ATTENTION

Les autres usagers peuvent ne pas entendre ou ignorer le signal d'alerte émis par l'avertisseur de marche arrière. Vous risquez de provoquer un accident si vous ne vous assurez pas que la zone de manœuvre est dégagée.

Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez à ce qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve dans la zone de manœuvre. Si nécessaire, faites appel à une 2e personne pour vous aider à manœuvrer.

L'avertisseur de marche arrière est un système conçu pour vous aider à assurer la sécurité des autres usagers.

Lorsque vous engagez la marche arrière, un signal d'alerte retentit afin d'avertir les autres usagers. Vous pouvez réduire le volume du signal d'alerte en cas d'utilisation nocturne.

- ▶ **Diminution du volume du signal d'alerte :**
engagez la marche arrière 2 fois de suite, dans un laps de temps assez court.
L'intensité du signal d'alerte diminue.

 Le volume par défaut du signal d'alerte est toujours normal. Vous devez le régler à cha-

que fois que vous engagez la marche arrière si vous souhaitez qu'il soit moins fort.

Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur

Remarques générales

Lorsque la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est opérationnelle, elle coupe, dans certaines conditions, automatiquement le moteur si vous freinez le véhicule jusqu'à ce qu'il s'arrête.

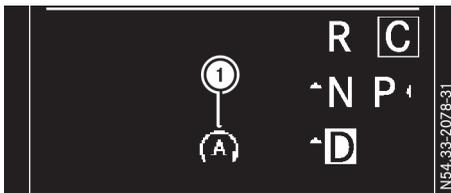
Le véhicule redémarre par démarrage automatique du moteur. La fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur vous aide ainsi à réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz d'échappement de votre véhicule.

La fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée à chaque fois que vous redémarrez le moteur avec la clé.

Dans le programme de vitesses **M**, la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est automatiquement désactivée. Si nécessaire, vous pouvez activer la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur manuellement.



Visuel (exemple : véhicules sans volant multifonction)



Visuel (exemple : véhicules équipés d'un volant multifonction)

Si le symbole ECO **(A)** ① apparaît dans la zone de statut ou dans la barre inférieure du visuel, la fonction ECO de démarrage et d'arrêt

automatiques du moteur arrête automatiquement le moteur lorsque vous arrêtez le véhicule.

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Si le moteur a été arrêté automatiquement et que vous descendez du véhicule, il est redémarré automatiquement. Le véhicule peut se mettre à rouler. Il y a risque d'accident et de blessure.

Avant de quitter le véhicule, coupez toujours le contact et immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

Arrêt automatique du moteur

Remarques générales

La fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est opérationnelle dès que le symbole ECO **(A)** est affiché sur la ligne de statut du visuel.

Pour cela, les conditions suivantes doivent notamment être remplies :

- La fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée. Le voyant de la touche ECO **(A)** est allumé (▷ page 136).
- La température extérieure est supérieure à 32 °F (0 °C).
- Le moteur a atteint sa température de service.
- La température réglée pour l'habitacle est atteinte.
- La batterie de démarrage est suffisamment chargée.
- Le système ne détecte pas de buée sur le pare-brise alors que le climatiseur ou le climatiseur automatique est en marche.
- Le capot est fermé.
- La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée.
- La porte du conducteur est fermée.
- Le véhicule ne risque pas de se mettre immédiatement à reculer quand vous vous arrêtez dans une forte montée, par exemple.

Si une remorque est attelée et/ou qu'un système de portage arrière est monté et qu'ils sont raccordés électriquement, ce risque est même détecté dans des montées moins fortes.

Le symbole ECO  n'apparaît sur le visuel que si toutes les conditions nécessaires à l'arrêt automatique du moteur sont remplies.

Tous les systèmes du véhicule restent activés pendant l'arrêt automatique du moteur.

L'arrêt automatique du moteur peut s'effectuer au maximum 4 fois de suite (un 1er arrêt du moteur, suivi de 3 autres). Puis le symbole ECO  disparaît du visuel. L'arrêt automatique du moteur n'est ensuite de nouveau possible que lorsque le symbole ECO  apparaît de nouveau sur le visuel.

Si vous ouvrez le capot après l'arrêt automatique du moteur, le démarrage automatique du moteur est désactivé. Après avoir fermé le capot, vous devez redémarrer le moteur manuellement.

Lorsque, en position **D** ou **N**, vous freinez le véhicule, la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur arrête automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Démarrage automatique du moteur

Remarques générales

Le moteur est démarré automatiquement lorsque

- vous désactivez la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur par l'intermédiaire de la touche ECO . Le voyant de la touche ECO  est alors éteint (▷ page 136)
- vous appuyez sur la pédale d'accélérateur
- vous engagez la marche arrière **R**
- vous détachez votre ceinture
- vous ouvrez la porte du conducteur
- le véhicule se met à rouler
- le système de freinage l'exige
- la température dans l'habitacle diffère de plus en plus de la valeur réglée
- le système détecte de la buée sur le pare-brise alors que le climatiseur est en marche
- l'état de charge de la batterie est trop faible

Le moteur est démarré automatiquement lorsque

- vous sélectionnez le programme de conduite **M** (▷ page 141)
- vous relâchez la pédale de frein alors que la boîte de vitesses se trouve en position **D** ou **N**
- vous mettez la boîte de vitesses sur **P**

Lorsque vous passez de la position **R** à la position **D**, la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur n'est disponible qu'une fois que le symbole ECO  apparaît sur le visuel.

Désactivation et activation de la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur



- ▶ Appuyez sur la touche ECO . Lorsque le voyant de la touche ECO  s'allume, cela signifie que la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée.

Si toutes les conditions nécessaires à l'arrêt automatique du moteur sont remplies, le symbole ECO  apparaît sur la ligne de statut du visuel (▷ page 135). Le moteur s'arrête alors automatiquement à l'arrêt du véhicule.

Problèmes relatifs au moteur

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| Le moteur ne démarre pas. Vous pouvez entendre le bruit du démarreur. | L'alimentation en carburant est en panne. ► Ramenez la clé en position 0 dans le contacteur d'allumage avant d'effectuer une nouvelle tentative de démarrage. ► Redémarrez le moteur. Veillez cependant à ne pas décharger la batterie par des tentatives longues et répétées. Si le moteur ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives : ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
| Le moteur ne démarre pas. Vous pouvez entendre le bruit du démarreur. Le voyant d'alerte de réserve est allumé et la jauge de carburant indique 0 . | Vous avez roulé jusqu'à ce que le réservoir de carburant soit complètement vide. ► Faites le plein. |
| Le moteur ne démarre pas. Vous n'entendez pas le démarreur tourner. | La tension du réseau de bord est trop basse. La tension de la batterie est trop faible ou la batterie est déchargée. ► Essayez l'aide au démarrage (▷ page 293). Si le moteur ne démarre toujours pas avec l'aide au démarrage, cela signifie que le démarreur est défectueux. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
| Le moteur ne démarre pas. Vous n'entendez pas le démarreur tourner. | La batterie est déchargée ou défectueuse. ► Contrôlez l'état de la batterie. ► Chargez la batterie (▷ page 281). |
| Le moteur tourne irrégulièrement et a des ratés d'allumage. | L'électronique du moteur ou un élément mécanique de la gestion moteur est en panne. ► N'accélérez que faiblement. Sinon, du carburant non brûlé peut parvenir au catalyseur et l'endommager. ► Faites immédiatement éliminer la cause du problème par un atelier qualifié. |

Boîte de vitesses automatique

Consignes de sécurité importantes

 **ATTENTION**

Si le moteur tourne à un régime supérieur au régime de ralenti et que vous passez dans la position **D** ou **R** de la boîte de vitesses, le

véhicule peut accélérer par à-coups. Il y a risque d'accident.

Lorsque vous passez dans la position **D** ou **R** de la boîte de vitesses, appuyez toujours fermement sur la pédale de frein et n'accélérez pas en même temps.

⚠ ATTENTION

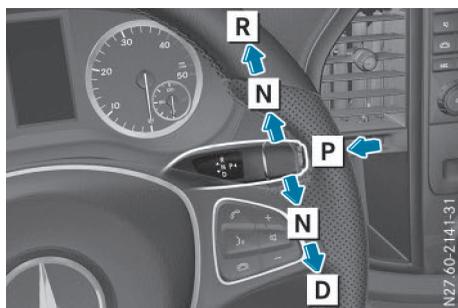
Lorsque vous arrêtez le moteur, la boîte de vitesses passe au point mort **N**. Le véhicule peut se mettre à rouler. Il y a risque d'accident.

Avant d'arrêter le moteur, mettez la boîte de vitesses sur **P**. Le frein de stationnement vous permet d'immobiliser le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

! Une fois le moteur arrêté, laisser rouler le véhicule au point mort **N** peut provoquer des dommages au niveau de la chaîne cinématique et endommager la boîte de vitesses.

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité qui figurent sous « Démarrage du moteur par remorquage du véhicule et remorquage » (> page 295).

N'oubliez pas que la transmission de la force entre le moteur et la boîte de vitesses est interrompue lorsque vous arrêtez le moteur. Par conséquent, avant d'arrêter le moteur et lorsque le véhicule est à l'arrêt, mettez la boîte de vitesses automatique sur **P**. Serrez le frein de stationnement afin d'éviter que le véhicule ne se mette à rouler.

Levier sélecteur DIRECT SELECT**Vue d'ensemble de la commande de boîte de vitesses**

- P** Position de stationnement avec verrou de stationnement
- R** Marche arrière
- N** Neutre – point mort
- D** Drive – marche avant

Le levier sélecteur DIRECT SELECT se trouve à droite sur la colonne de direction.

Le levier sélecteur DIRECT SELECT revient toujours en position initiale. La position actuelle de la boîte de vitesses **P**, **R**, **N** ou **D** s'affiche sur le visuel du combiné d'instruments (> page 139).

Passage dans les positions de la boîte de vitesses

! Si le régime moteur est trop élevé ou lorsque le véhicule roule, ne passez pas directement de **D** à **R**, de **R** à **D** ou directement sur **P**. Sinon, vous pourriez endommager la boîte de vitesses automatique.

! Mettez la boîte de vitesses automatique sur **R** uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

► Lorsque la boîte de vitesse se trouve en position de stationnement **P**, appuyez sur la pédale de frein pour engager un rapport.

► **Position de marche D** : actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le bas au-delà du 1er point de résistance.

► **Marche arrière R** : actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le haut au-delà du 1er point de résistance.

i Lorsque la marche arrière est engagée, la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur n'est pas disponible. Vous trouverez de plus amples informations sous « Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur » (> page 135).

► **Point mort N** : actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT vers le haut ou vers le bas jusqu'au 1er point de résistance.

i Lorsque vous arrêtez le moteur, la boîte de vitesses automatique passe automatiquement sur **N**.

► **Position de stationnement P** : appuyez sur la touche qui se trouve sur le levier sélecteur DIRECT SELECT (flèche **P**).

La boîte de vitesses automatique passe automatiquement dans la position de stationnement **P** lorsque

- vous retirez la clé
- vous ouvrez la porte du conducteur alors que le véhicule est immobilisé ou que vous roulez à très faible vitesse et que le levier sélecteur se trouve sur **D** ou **R**

Si la boîte de vitesses automatique doit être maintenue au point mort **N** après l'arrêt du moteur, vous devez laisser la clé dans le contacteur d'allumage. Ceci est nécessaire lorsque vous passez le véhicule dans une station de lavage avec dispositif d'entraînement, par exemple.

Positions de la boîte de vitesses

P Position de stationnement

Elle immobilise le véhicule à l'arrêt. Mettez la boîte de vitesses sur **P** uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

La boîte de vitesses automatique passe automatiquement sur **P** lorsque

- vous retirez la clé
- vous ouvrez la porte du conducteur alors que le véhicule est immobilisé ou que vous roulez à très faible vitesse et que le levier sélecteur se trouve sur **D** ou **R**

Le verrou de stationnement ne sert pas de frein de stationnement. Lorsque vous stationnez, serrez toujours en plus le frein de stationnement.

R Marche arrière

Mettez la boîte de vitesses sur **R** uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

N Neutre – point mort

Le moteur ne transmet aucune force aux roues motrices. En desserrant les freins, vous pouvez déplacer le véhicule, par exemple le pousser ou le remorquer.

Lorsque l'ESP® est désactivé ou en panne, mettez la boîte de vitesses sur **N** si le véhicule menace de déraeper (sur une chaussée glissante, par exemple).

Lorsque vous arrêtez le moteur, la boîte de vitesses automatique passe automatiquement au point mort **N**.

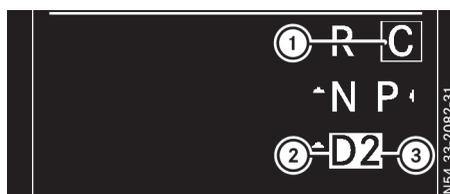
! Une fois le moteur arrêté, laisser rouler le véhicule au point mort **N** peut provoquer des dommages au niveau de la chaîne cinématique et endommager la boîte de vitesses.

D Drive – marche avant

La boîte de vitesses automatique passe automatiquement les rapports. Tous les rapports de marche avant sont disponibles.

La sélection du programme de vitesses vous permet d'influencer le changement de rapport. Vous pouvez en outre limiter la gamme de rapports.

Indicateur de la boîte de vitesses et indicateur du programme de conduite



- ① Programme de vitesses
- ② Position actuelle de la boîte de vitesses ou rapport actuel dans le programme de vitesses **M**
- ③ Gamme de rapports, si elle est limitée

La position de la boîte de vitesses et le programme de vitesses actuel ① apparaissent dans la partie inférieure du visuel du combiné d'instruments. La position de la boîte de vitesses est mise en surbrillance.

Dans le programme de vitesses **M**, l'indicateur de la boîte de vitesses affiche à l'emplacement **D** le rapport actuel (▷ page 143).

Lorsque vous limitez la gamme de rapports, l'indicateur de la boîte de vitesses affiche la position actuelle de la boîte de vitesses et la gamme de rapports limitée ③, **D2** par exemple (▷ page 140).

Les flèches sur l'indicateur de la boîte de vitesses indiquent la position sur laquelle vous pouvez mettre la boîte de vitesses à l'aide du levier sélecteur DIRECT SELECT ainsi que la manière de procéder.

Changement de rapport

La boîte de vitesses automatique à 7 rapports s'adapte automatiquement à votre style de conduite par un décalage continu des points de passage des rapports. Ce décalage tient compte des conditions d'utilisation et des conditions de marche actuelles. Lorsque les conditions d'utilisation et les conditions de marche varient, la boîte de vitesses automatique réagit à l'aide d'un programme de changement de rapport adapté.

Lorsque la boîte de vitesses automatique à 7 rapports se trouve sur **D**, elle engage automatiquement le rapport approprié. Ceci dépend des facteurs suivants :

- Sélection du programme de vitesses (▷ page 141)
- Limitation éventuelle de la gamme de rapports (▷ page 140)
- Position de la pédale d'accélérateur
- Vitesse du véhicule

Vous pouvez en outre changer manuellement de rapport (▷ page 143) si le programme de vitesses **M** est sélectionné.

Gammes de rapports



- ① Descente des rapports et limitation de la gamme de rapports
- ② Montée des rapports et élargissement de la gamme de rapports

Lorsque la boîte de vitesses se trouve sur **D** et les programmes de vitesses sur **E** ou **C**, vous pouvez, de façon limitée, commander vous-même les changements de rapports à l'aide des palettes de changement de rapport au volant et limiter ou élargir la gamme de rapports de la boîte de vitesses automatique.

► Descente des rapports/limitation de la gamme de rapports :

brève-ment la palette gauche ①. La boîte de vitesses automatique engage, en fonction du rapport actuel, le rapport immédiatement inférieur. Simultanément, la boîte de vitesses limite la gamme de rapports.

La gamme de rapports réglée, (**D2** par exemple) apparaît également sur l'affichage de la position de la boîte de vitesses. La boîte de vitesses automatique monte ou descend les rapports uniquement jusqu'au rapport correspondant.

ou

► Tirez la palette gauche ① et maintenez-la tirée.

La boîte de vitesses automatique engage la gamme de rapports optimale pour l'accélération ou le ralentissement du véhicule : pour cela, la boîte de vitesses automatique descend d'un ou de plusieurs rapports et limite la gamme de rapports.

La gamme de rapports réglée, (**D2** par exemple) apparaît également sur l'affichage de la position de la boîte de vitesses. La boîte de vitesses automatique monte ou descend les rapports uniquement jusqu'au rapport correspondant.

Si vous tirez la palette gauche alors que la vitesse du véhicule est trop élevée, la boîte de vitesses automatique ne descendra pas les rapports. Si le régime moteur maximal pour la gamme de rapports limitée est atteint et si vous continuez d'accélérer, la boîte de vitesses engage automatiquement un rapport supérieur. Cela permet d'éviter un surrégime du moteur.

► **Montée des rapports/élargissement de la gamme de rapports :** tirez brièvement la palette droite ②.

La boîte de vitesses automatique engage, en fonction du rapport actuel, le rapport immédiatement supérieur. Simultanément, elle élargit la gamme de rapports.

Lorsque seule la position de la boîte de vitesses **D** apparaît sur le visuel, la limitation de la gamme de rapports est levée.

► **Élargissement de la gamme de rapports :** tirez la palette droite ② et maintenez-la tirée. La boîte de vitesses automatique monte d'un ou de plusieurs rapports, en fonction du rapport actuel. Simultanément, la limitation de la gamme de rapports est levée et la position de la boîte de vitesses **D** apparaît sur le visuel.

Gamme de rapports et situations de marche

| | |
|---|---|
| 3 | Utilisez l'effet de freinage du moteur. |
| 2 | Utilisez l'effet de freinage du moteur dans les descentes et pour <ul style="list-style-type: none"> • passer les cols dont la pente est raide • rouler sur les routes de montagne • rouler lorsque les conditions sont difficiles |
| 1 | Utilisez l'effet de freinage du moteur dans les fortes descentes ou dans les longues descentes de col. |

Programmes de conduite

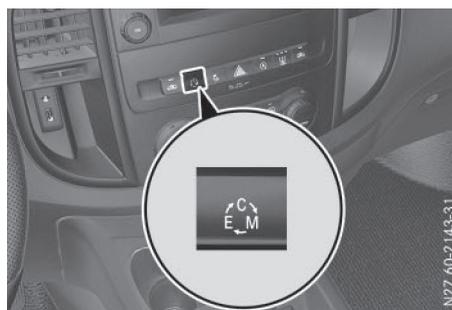
Remarques générales

La touche de sélection du programme vous permet de choisir entre différents programmes de vitesses pour la boîte de vitesses automatique. Le passage des rapports de la boîte de vitesses automatique et la gestion moteur varient en fonction du programme de vitesses sélectionné. Ces programmes assistent le conducteur dans

son choix d'un style de conduite plus confortable, ou d'un style de conduite qui privilégie plutôt l'économie. Si vous sélectionnez le programme de vitesses **M**, vous désactivez le passage automatique des rapports et vous devez changer manuellement de rapport.

Après le démarrage du moteur, la boîte de vitesses passe automatiquement dans le programme de vitesses **C** Comfort pour une conduite privilégiant le confort et l'économie.

Touche de sélection du programme



► Appuyez brièvement sur la touche de sélection du programme  autant de fois qu'il est nécessaire pour sélectionner le programme de vitesses souhaité. Le visuel affiche la lettre correspondant au programme de vitesses sélectionné dans la partie supérieure de l'indicateur de la boîte de vitesses (▷ page 139).

| | |
|------------------|--|
| M Manuel | Changement de rapport manuel |
| C Comfort | Conduite qui privilégie le confort et l'économie |
| E Eco | Conduite particulièrement économique |

Programme de vitesses M

Le programme de vitesses **Manuel** présente les caractéristiques suivantes :

- Les rapports de la boîte de vitesses automatique doivent être engagés manuellement en permanence. La boîte de vitesses automatique ne monte pas automatiquement les rap-

ports même lorsque le régime moteur maximal est atteint (> page 143).

- La fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur doit être activée manuellement.

Programme de vitesses C

Le programme de vitesses **Comfort** présente les caractéristiques suivantes :

- Le comportement routier du véhicule est confortable et économique.
- Consommation de carburant optimale grâce au passage précoce des rapports par la boîte de vitesses automatique.
- L'accélération est plus facile à doser. La stabilité de marche du véhicule (sur chaussée glissante, par exemple) est améliorée.
- La boîte de vitesses automatique monte les rapports plus tôt. Les régimes moteur sont faibles.

Programme de vitesses E

Le programme de vitesses **Eco** présente les caractéristiques suivantes :

- Le comportement routier du véhicule est particulièrement économique.
- Le couple moteur maximal disponible est réduit.
- Descente nettement tardive et montée nettement précoce des rapports pour une consommation de carburant optimale, même à pleine charge.

Pas de décalage des points de passage pour l'adaptation au style de conduite individuel et dynamique.

En cas de kickdown, la boîte de vitesses passe automatiquement dans le programme de vitesses **C**.

- L'accélération est plus facile à doser. La stabilité de marche du véhicule (sur chaussée glissante, par exemple) est améliorée.

Recommandations pour la conduite

Position de la pédale d'accélérateur

Le style de conduite influence le comportement de la boîte de vitesses automatique :

- Faible accélération : montée des rapports avancée
- Forte accélération : montée des rapports retardée

Kickdown

Utilisez le kickdown pour bénéficier d'une accélération maximale :

- ▶ Enfoncez la pédale d'accélérateur au-delà du point de résistance.
La boîte de vitesses automatique engage un rapport inférieur en fonction du régime moteur.
- ▶ Lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée, diminuez la pression sur la pédale d'accélérateur.
La boîte de vitesses automatique monte de nouveau les rapports.

Dégagement

Jusqu'à une vitesse maximale de 5 mph (9 km/h), vous pouvez passer de la position de marche **D** à la marche arrière **R** et inversement sans actionner la pédale de frein. Cela vous permet de dégager le véhicule enlisé dans la neige ou la boue.

- ▶ Actionnez le levier sélecteur DIRECT SELECT en alternance vers le haut ou vers le bas au-delà du 1er point de résistance.

Traction d'une remorque

- ▶ En fonction de la pente, limitez la gamme de rapports (> page 140) ou engagez manuellement un rapport inférieur (> page 143) avec lequel le moteur tourne à régime moyen. Cela vaut également lorsque le TEMPOMAT est activé.

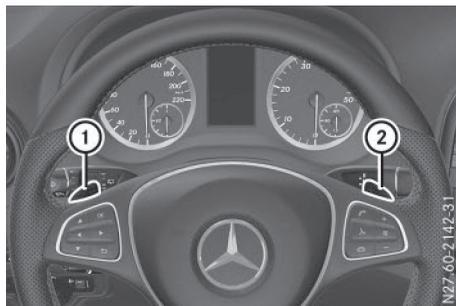
Changement de rapport manuel

Remarques générales

Lorsque vous sélectionnez le programme de vitesses **M**, le changement de rapport automatique est désactivé et le changement de rapport manuel est activé automatiquement. Vous devez alors changer vous-même de rapport pendant toute la durée du programme de vitesses sélectionné.

Si vous passez du programme de vitesses **M** à un autre programme de vitesses, le changement de rapport manuel est désactivé automatiquement. La boîte de vitesses automatique engage de nouveau les rapports automatiquement. Le programme de vitesses sélectionné apparaît et la position de la boîte de vitesses **D** réapparaît sur le visuel.

Passage des rapports



- ① Descente des rapports
- ② Montée des rapports

L'indicateur du programme de vitesses sur le visuel affiche **M** et l'indicateur de la boîte de vitesses affiche le rapport engagé.

► **Montée des rapports**: tirez brièvement la palette droite qui se trouve sur le volant ②. Lorsque le régime moteur est suffisant, la boîte de vitesses automatique engage le rapport immédiatement supérieur.

Si le régime moteur maximal pour le rapport actuellement engagé est atteint et si vous continuez d'accélérer, la boîte de vitesses automatique n'engage pas automatiquement un rapport supérieur. Veuillez impérativement à ce que le régime moteur n'atteigne pas la plage rouge du compte-tours. Tenez compte de la recommandation de changement de rapport affichée sur le visuel (▷ page 143).

Lorsque le moteur atteint le régime moteur maximal, l'arrivée de carburant est coupée pour éviter un sursrégime.

► **Descente des rapports**: tirez brièvement la palette gauche qui se trouve sur le volant ①. Si le régime moteur maximal n'est pas dépassé en cas de passage à un rapport inférieur, la boîte de vitesses automatique engage le rapport immédiatement inférieur.

ou

► Tirez la palette gauche jusqu'à ce que la boîte de vitesses automatique engage le rapport optimal en fonction de la vitesse.

❗ En cas de décélération, la boîte de vitesses automatique engage automatiquement un rapport inférieur.

Recommandation de changement de rapport



- ① Sens du changement de rapport
- ② Rapport recommandé

Les recommandations de changement de rapport vous aident à adopter un style de conduite économe.

► Lorsque la recommandation de changement de rapport apparaît sur le visuel, engagez le rapport conseillé ②.

Problèmes relatifs à la boîte de vitesses

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| La boîte de vitesses reste bloquée sur P . | L'électronique du véhicule est en panne. ► Faites immédiatement contrôler l'électronique du véhicule par un atelier qualifié. |
| Le véhicule a moins de reprise que d'habitude. La boîte de vitesses ne passe plus les rapports. | La boîte de vitesses est dans le mode de fonctionnement de secours. Vous ne pouvez plus engager que le 2e rapport et la marche arrière R . ► Arrêtez-vous. ► Appuyez sur la pédale de frein. ► Mettez le levier sélecteur sur P . ► Arrêtez le moteur. ► Attendez 10 secondes au minimum avant de redémarrer le moteur. ► Appuyez sur la pédale de frein. ► Mettez le levier sélecteur sur D ou sur R . Sur D , la boîte de vitesses engage le 2e rapport. Sur R , elle engage la marche arrière. ► Faites immédiatement contrôler la boîte de vitesses par un atelier qualifié. |

Ravitaillement

Consignes de sécurité importantes

 **ATTENTION**

Les carburants sont facilement inflammables. En cas de manipulation incorrecte du carburant, il y a risque d'incendie et d'explosion. Evitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de fumer ou de provoquer des étincelles. Avant de ravitailler, arrêtez le moteur et le chauffage additionnel (si disponible).

 **ATTENTION**

Les carburants sont toxiques et dangereux pour la santé. Il y a risque de blessure. Evitez impérativement que du carburant n'entre en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements ou qu'il ne soit ingéré. N'inhaliez pas les vapeurs de carburant. Conservez les carburants hors de portée des enfants.

En cas de contact avec du carburant, tenez compte des remarques suivantes :

- En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement le carburant avec de l'eau et du savon.
- Si le carburant est entré en contact avec les yeux, rincez immédiatement et soigneusement à l'eau claire. Consultez immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Ne provoquez pas de vomissements.
- Changez immédiatement de vêtements s'ils ont été souillés par du carburant.

 **ATTENTION**

L'accumulation d'électricité statique peut provoquer des étincelles et enflammer les vapeurs de carburant. Il y a risque d'incendie et d'explosion.

Touchez toujours la carrosserie du véhicule juste avant d'ouvrir le bouchon du réservoir ou de saisir le pistolet. Vous éliminez ainsi

l'électricité statique éventuellement présente.

Ne remontez pas à bord du véhicule pendant le ravitaillement. Vous risqueriez de vous charger à nouveau en électricité statique.

⚡ Protection de l'environnement

Une manipulation incorrecte des carburants peut être une source de danger pour l'homme et pour l'environnement. Ne laissez pas les carburants s'écouler dans les canalisations, se mélanger aux eaux de ruissellement, atteindre la nappe phréatique ou s'infiltrer dans le sol.

! Ne mettez pas le contact si vous avez ravitaillé le véhicule par erreur avec un mauvais carburant. Sinon, celui-ci pourrait passer dans les conduites de carburant. Prenez contact avec un atelier qualifié et faites vidanger entièrement le réservoir ainsi que les conduites de carburant.

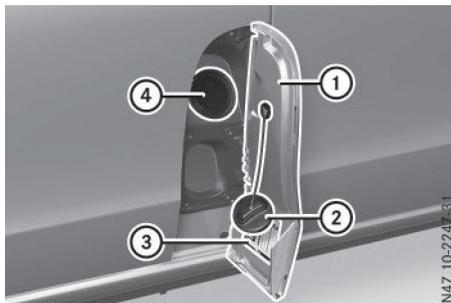
! Si vous remplissez trop le réservoir de carburant, vous risquez d'endommager le système d'alimentation en carburant.

! Veillez à ne pas répandre de carburant sur les surfaces peintes. Sinon, vous risquez d'endommager la peinture.

! Si vous effectuez le ravitaillement à partir d'un jerrycan, utilisez un filtre. Sinon, des particules provenant du jerrycan peuvent boucher les conduites de carburant et/ou le système d'injection.

Vous trouverez de plus amples informations sur le carburant et la qualité du carburant sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (▷ page 332).

Ravitaillement en carburant



- ① Trappe du réservoir
- ② Bouchon du réservoir
- ③ Tableau des pressions de gonflage (▷ page 303)
- ④ Réservoir de carburant

La trappe du réservoir ① se trouve du côté gauche du véhicule, derrière la porte avant. Vous pouvez ouvrir la trappe du réservoir ① uniquement lorsque la porte avant est ouverte.

- ▶ Retirez la clé du contacteur d'allumage.
- ▶ Ouvrez d'abord la porte avant gauche, puis la trappe du réservoir ①.
- ▶ Fermez toutes les portes du véhicule pour éviter que les vapeurs de carburant ne pénètrent dans l'habitacle.
- ▶ Tournez le bouchon du réservoir ② vers la gauche, retirez-le et laissez-le pendre au bout de la sangle.
- ▶ Introduisez la tubulure de remplissage du pistolet entièrement dans le réservoir ④ et faites le plein.
- ▶ Remplissez le réservoir de carburant uniquement jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet. Sinon, du carburant risque de s'écouler.
- ▶ Mettez le bouchon du réservoir ② en place sur le réservoir ④ et tournez-le vers la droite. Un clic vous indique que le bouchon du réservoir est complètement fermé.
- ▶ Ouvrez d'abord la porte avant gauche, puis fermez la trappe du réservoir ①.

Problèmes relatifs au carburant et au réservoir de carburant

Si votre véhicule perd du carburant, cela signifie que la conduite de carburant ou le réservoir sont défectueux.

- ▶ Ramenez immédiatement la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage, puis retirez-la.
- ▶ Ne redémarrez le moteur en aucun cas.
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

Stationnement

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si des matières inflammables (des feuilles, de l'herbe ou des branches, par exemple) entrent en contact avec des pièces brûlantes du système d'échappement ou avec le flux des gaz d'échappement, elles peuvent s'enflammer. Il y a risque d'incendie.

Garez le véhicule de façon à ce qu'aucune matière inflammable n'entre en contact avec des pièces brûlantes du véhicule. Ne vous garez surtout pas sur des champs d'herbe sèche ou de chaume.

ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

Ils pourraient en outre utiliser les équipements du véhicule et se coincer. Il y a risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

 Immobilisez toujours correctement le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler. Sinon, vous risquez d'endommager le véhicule ou la chaîne cinématique du véhicule.

 Lorsque vous immobilisez le véhicule, retirez toujours la clé afin d'éviter que la batterie ne se décharge.

Arrêtez toujours votre véhicule à l'écart de la circulation et immobilisez-le pour l'empêcher de se mettre à rouler. Si vous souhaitez garer votre véhicule, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Pour que le véhicule soit correctement immobilisé, il faut que

- le frein de stationnement soit serré
- la boîte de vitesses soit sur **P** et la clé retirée
- dans les montées ou les descentes, les roues avant soient braquées en direction du trottoir

Frein de stationnement

ATTENTION

Si vous laissez des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, ils pourraient mettre le véhicule en mouvement, par exemple en

- desserrant le frein de stationnement
- désengageant la position de stationnement **P** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- démarrant le moteur

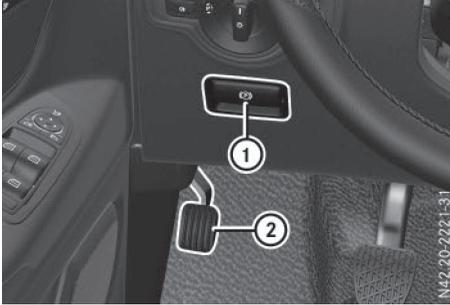
Ils pourraient en outre utiliser les équipements du véhicule et se coincer. Il y a risque d'accident et de blessure.

Lorsque vous quittez le véhicule, prenez toujours la clé avec vous et verrouillez le véhicule. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

ATTENTION

Lorsque vous devez freiner le véhicule avec le frein de stationnement, la distance de freinage est nettement plus longue et les roues peuvent se bloquer. Le risque d'accident et de blessure augmente.

Freinez le véhicule avec le frein de stationnement uniquement si le frein de service est en panne. Ne serrez pas le frein de stationnement trop fort. Si les roues se bloquent, desserrez immédiatement le frein de stationnement jusqu'à ce que les roues tournent à nouveau.



Lorsque vous freinez le véhicule avec le frein de stationnement, les feux stop ne s'allument pas. Vous ne devez en principe serrer le frein de stationnement que si le véhicule est à l'arrêt.

► **Serrage du frein de stationnement :**

appuyez fermement sur la pédale ② du frein de stationnement.

Si le moteur tourne, le voyant rouge **PARK** (uniquement pour les Etats-Unis) ou **(P)** (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.

► **Desserrage du frein de stationnement :**

appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.

► Tirez la poignée de desserrage ①.

Le frein de stationnement se desserre d'un coup. Le voyant rouge **PARK** (uniquement pour les Etats-Unis) ou **(P)** (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'éteint.

En cas de défaillance du frein de service, le frein de stationnement peut être utilisé exceptionnellement pour effectuer un freinage d'urgence.

► **Freinage d'urgence :** tirez la poignée de desserrage ① et appuyez doucement sur la pédale ② du frein de stationnement.

Arrêt du moteur

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Lorsque vous arrêtez le moteur, la boîte de vitesses passe au point mort **N**. Le véhicule peut se mettre à rouler. Il y a risque d'accident.

Après avoir arrêté le moteur, mettez la boîte de vitesses sur **P**. Le frein de stationnement vous permet d'immobiliser le véhicule à l'arrêt.

❗ Si la température du liquide de refroidissement est élevée, par exemple après un trajet en montagne, laissez encore tourner le moteur au ralenti pendant 2 minutes environ avant de l'arrêter.

Cela permet à la température du liquide de refroidissement de se normaliser.

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- Arrêtez le véhicule.
- Mettez la boîte de vitesses sur **P**.
- Serrez le frein de stationnement.
- Ramenez la clé en position **O** dans le contacteur d'allumage, puis retirez-la. L'antidémarrage est activé.

Si vous coupez le moteur alors que le levier sélecteur se trouve sur **R** ou **D**, la boîte de vitesses automatique passe automatiquement sur **N**.

Si vous ouvrez ensuite une porte avant ou si vous retirez la clé, la boîte de vitesses automatique passe automatiquement sur **P**.

Si vous avez mis la boîte de vitesses automatique sur **N** avant de couper le moteur, la boîte de vitesses automatique reste sur **N** même si vous ouvrez une porte avant.

- Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).

Immobilisation du véhicule

Si votre véhicule reste immobilisé pendant plus de 4 semaines, une décharge profonde peut endommager la batterie partiellement ou totalement.

- ▶ Débranchez la batterie (▷ page 278).
- ou
- ▶ Branchez la batterie à un appareil de maintien en charge.
Tenez impérativement compte des remarques relatives à la charge des batteries (▷ page 281).
Pour tout renseignement sur les appareils de maintien en charge, adressez-vous à un atelier qualifié.

Si votre véhicule reste immobilisé pendant plus de 6 semaines, il peut en subir des dommages.

- ▶ Faites-vous conseiller par un atelier qualifié.

Recommandations pour la conduite

Remarques générales

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous coupez le contact pendant la marche, certaines fonctions importantes pour la sécurité ne seront pas disponibles ou ne le seront que de manière limitée. Cela peut concerner la direction assistée et l'assistance de freinage, par exemple. Vous devez alors fournir un effort beaucoup plus important pour diriger et freiner le véhicule. Il y a risque d'accident.

Ne coupez pas le contact pendant la marche.

ATTENTION

L'utilisation pendant la marche d'appareils de communication mobile détourne votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident.

Utilisez ces appareils uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous conduisez. Dans certaines circonscriptions judiciaires, la loi interdit l'utilisation d'un téléphone portable au volant.

Si vous téléphonez alors que vous conduisez, utilisez toujours le dispositif mains libres. Utilisez le téléphone uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent. Si vous ne pouvez pas vous en assurer, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation avant d'utiliser le téléphone.

N'oubliez pas que votre véhicule parcourt 44 ft (près de 14 m) par seconde lorsque vous roulez à 30 mph (environ 50 km/h) seulement.

Conduite responsable, conduite économique

Pour réaliser des économies de carburant, tenez compte des remarques suivantes :

- ▶ Les pneus doivent toujours être gonflés à la pression recommandée.
- ▶ Ne transportez pas de charges inutiles.
- ▶ Déposez le système de portage monté sur le toit lorsque vous n'en avez plus besoin.
- ▶ Faites chauffer le moteur à faible régime.
- ▶ Evitez les accélérations et les freinages fréquents.
- ▶ Faites effectuer tous les travaux de maintenance aux échéances qui figurent dans le carnet de maintenance ou qui sont spécifiées par l'indicateur d'intervalles de maintenance.

La consommation de carburant augmente lorsque vous roulez par temps froid, dans les encombrements, lors de trajets courts et en montagne.

Coupure de l'alimentation en poussée

En poussée, c'est-à-dire lorsque vous relâchez complètement la pédale d'accélérateur, l'alimentation en carburant est interrompue dès que le régime moteur se situe en dehors de la plage de régulation du ralenti.

Alcool au volant

ATTENTION

Il est extrêmement dangereux de prendre le volant après avoir consommé de l'alcool

et/ou de la drogue. De petites quantités d'alcool ou de drogue suffisent pour modifier vos réflexes, votre perception et votre jugement.

La probabilité d'un accident grave, voire mortel, augmente considérablement lorsque vous conduisez après avoir bu de l'alcool ou pris de la drogue.

Ne buvez pas d'alcool et ne prenez pas de drogue lorsque vous conduisez et ne laissez jamais le volant à quelqu'un qui a consommé de l'alcool ou de la drogue.

Contrôle des gaz d'échappement

ATTENTION

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. L'inhalation de ces gaz entraîne des intoxications. Il y a danger de mort. Par conséquent, ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé sans aération suffisante.

Certains systèmes du moteur ont pour fonction de maintenir le taux de particules toxiques contenues dans les gaz d'échappement dans les limites fixées par la loi.

Ces systèmes ne fonctionnent de manière optimale que s'ils sont parfaitement entretenus conformément aux directives du constructeur. Par conséquent, tous les travaux sur le moteur doivent uniquement être confiés à des techniciens Mercedes-Benz qualifiés et agréés.

Les réglages du moteur ne doivent en aucun cas être modifiés. En outre, tous les travaux de maintenance spécifiques doivent être effectués à intervalles réguliers et dans le respect des directives de maintenance du distributeur indiqué sur la page de titre. Vous trouverez des informations plus détaillées dans le carnet de maintenance.

Limite de vitesse

ATTENTION

Si vous dépassez la capacité de charge indiquée sur les pneus ou l'indice de vitesse autorisé, cela peut causer des dommages au

niveau des pneus et entraîner leur éclatement. Il y a risque d'accident.

Par conséquent, montez uniquement des pneus dont les dimensions et le type sont agréés pour votre véhicule. Veillez à respecter la capacité de charge des pneus requise pour le véhicule et l'indice de vitesse.

En tant que conducteur, vous devez connaître la vitesse maximale limitée par construction et la vitesse maximale autorisée par l'équipement pneumatique et la pression de gonflage. Veillez en particulier à respecter les prescriptions spécifiques au pays concerné en matière d'homologation des pneus.

Vous ne devez en aucun cas dépasser la limite de vitesse prescrite par l'indice de vitesse pour l'équipement pneumatique du véhicule. L'indice de vitesse est indiqué dans les tableaux relatifs à l'équipement pneumatique (▷ page 327).

Vous pouvez limiter la vitesse maximale du véhicule de façon permanente (pour l'utilisation de pneus hiver, par exemple).

Mercedes-Benz vous recommande de confier la programmation de la vitesse maximale autorisée à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Lors des dépassements, tenez compte du fait que le moteur est bridé automatiquement lorsque le véhicule atteint la vitesse maximale programmée.

Voyages à l'étranger

Maintenance

Un vaste réseau de points de service Mercedes-Benz est également présent à l'étranger. N'oubliez pas qu'il est tout de même possible que les points de service et les pièces de rechange ne soient pas disponibles immédiatement. Vous pouvez vous procurer les répertoires correspondants dans tous les Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Carburant

Dans certains pays, seuls des carburants avec une teneur en soufre élevée sont disponibles. Un carburant inapproprié peut provoquer des dommages au niveau du moteur. Vous trouverez

des informations sur le carburant sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (> page 332).

Feux de croisement

Remarques générales

Vous devez passer à des feux de croisement symétriques dans les pays où le côté de circulation diffère de celui du pays d'immatriculation. Grâce à cette mesure, les usagers circulant en sens inverse ne seront pas éblouis. Lorsque les feux de croisement sont réglés en position symétrique, le bord de la voie n'est plus éclairé si loin et si haut.

Véhicules équipés de projecteurs halogènes

Il n'est pas nécessaire de passer à des feux de croisement symétriques. Le réglage n'est pas nécessaire pour satisfaire aux exigences légales des pays où le côté de circulation diffère de celui du pays d'immatriculation.

Transport par chemin de fer

En raison de la hauteur des tunnels et des normes de chargement, le transport du véhicule par chemin de fer peut être soumis à certaines restrictions ou exiger des mesures particulières dans certains pays.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Freins

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous descendez les rapports pour augmenter l'effet de frein moteur alors que vous roulez sur une chaussée glissante, les roues motrices pourraient perdre leur adhérence. Le risque d'accident et de blessure augmente. Sur chaussée glissante, ne descendez pas les rapports pour augmenter l'effet de frein moteur.

Conduite en descente

 Un actionnement prolongé de la pédale de frein entraîne une usure excessive et prématurée du système de freinage.

Ceci est également valable pour le freinage automatique lorsque vous avez activé le TEM-POMAT.

Dans les descentes longues et à forte déclivité, vous devez engager à temps un rapport inférieur et sélectionner la gamme de rapports **2** ou **1** (> page 140).

Tenez-en compte en particulier lorsque le véhicule est chargé ou qu'une remorque est tractée.

Vous utiliserez ainsi l'effet de freinage du moteur pour conserver votre vitesse et devrez moins freiner. Ceci permet de soulager le frein de service et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement.

Sollicitation des freins

ATTENTION

Si vous laissez le pied reposer sur la pédale de frein pendant la marche, le système de freinage risque de surchauffer. Il en résulte un allongement de la distance de freinage et le système de freinage peut tomber en panne. Il y a risque d'accident.

N'utilisez jamais la pédale de frein comme repose-pieds. Pendant la marche, n'appuyez pas simultanément sur la pédale de frein et la pédale d'accélérateur.

 Un actionnement prolongé de la pédale de frein entraîne une usure excessive et prématurée du système de freinage.

En cas de sollicitation extrême des freins, ne vous arrêtez pas immédiatement. Continuez de rouler pendant un certain temps. Le déplacement d'air refroidit les freins plus rapidement.

Trajet sur route mouillée

Si vous avez roulé longtemps sous une forte pluie sans freiner, il peut arriver qu'au premier freinage les freins répondent avec retard. Cela peut également se produire après le lavage du véhicule ou si vous avez traversé des portions de route inondées.

Vous devez alors exercer une pression plus importante sur la pédale de frein. Maintenez une distance plus grande par rapport au véhicule qui vous précède.

Après un trajet sur route mouillée ainsi qu'après le lavage du véhicule, effectuez un freinage puisant en tenant compte des conditions de circulation. Ceci aura pour effet d'échauffer les disques de frein, de les faire sécher plus rapidement et ainsi de les protéger contre la corrosion.

Effet de freinage limité sur les routes salées

Si vous roulez sur des routes salées, une couche de sel peut se former sur les disques et les garnitures de frein. La distance de freinage risque alors de s'allonger considérablement.

Maintenez une distance de sécurité importante par rapport au véhicule qui vous précède.

Élimination d'une éventuelle couche de sel

- ▶ Freinez au début du trajet, de temps en temps pendant le trajet et à la fin du trajet. Veillez à ne pas mettre en danger les autres usagers.

Nouveaux disques et garnitures de frein

Des garnitures et des disques de frein neufs ne permettent d'obtenir un effet de freinage optimal qu'après plusieurs soixantaine de miles (centaines de kilomètres). Vous devez donc compenser l'effet de freinage réduit par une pression accrue sur la pédale de frein.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de faire monter sur le véhicule uniquement les disques et garnitures de frein suivants :

- Disques de frein agréés pour les véhicules Mercedes-Benz
- Garnitures de frein agréées pour les véhicules Mercedes-Benz ou présentant le même standard de qualité

Le montage d'autres disques ou garnitures de frein peut compromettre la sécurité du véhicule.

Remplacez toujours les disques et garnitures de frein en procédant par essieu et confiez-en le remplacement uniquement à un atelier qualifié. Lors du remplacement des disques de frein, faites également toujours remplacer les garnitures de frein.

Frein de stationnement

ATTENTION

Lorsque vous devez freiner le véhicule avec le frein de stationnement, la distance de freinage est nettement plus longue et les roues peuvent se bloquer. Le risque d'accident et de blessure augmente.

Freinez le véhicule avec le frein de stationnement uniquement si le frein de service est en panne. Ne serrez pas le frein de stationnement trop fort. Si les roues se bloquent, desserrez immédiatement le frein de stationnement jusqu'à ce que les roues tournent à nouveau.

Si vous roulez sur une chaussée humide ou sale, du sel d'épandage et/ou de la saleté peuvent pénétrer dans le frein de stationnement. Il en résulte de la corrosion et une diminution de la force de freinage.

Pour éviter cela, roulez de temps en temps avec le frein de stationnement légèrement serré. Parcourez ainsi une distance de 110 yd (100 m) environ à une vitesse maximale de 12 mph (20 km/h).

Lorsque vous freinez le véhicule avec le frein de stationnement, les feux stop ne s'allument pas.

Conduite sur route mouillée

Aquaplanage

ATTENTION

Suivant la hauteur d'eau sur la chaussée, l'aquaplanage peut se produire même si vous roulez à faible vitesse et que la profondeur des sculptures des pneus est suffisante. Il y a risque d'accident.

Évitez par conséquent de rouler dans les ornières et freinez avec précaution.

Par conséquent, en cas de fortes précipitations ou dans des conditions propices à l'aquaplanage, adoptez le comportement suivant :

- Réduisez votre vitesse.
- Évitez les ornières.
- Freinez avec précaution.

Traversée de portions de route inondées

! Ne roulez pas dans des zones inondées. Avant de traverser des terrains inondés, contrôlez la profondeur d'eau. Roulez lentement dans des zones inondées. Sinon, de l'eau pourrait pénétrer dans l'habitacle ou dans le compartiment moteur. Les composants électroniques du moteur ou de la boîte automatique risquent d'être endommagés. Le moteur risque d'aspirer de l'eau par la tubulure d'admission d'air et d'être endommagé.

Si vous devez traverser une portion de route sur laquelle de l'eau s'est accumulée,

- tenez compte du fait que l'eau ne doit pas dépasser le bord inférieur du pare-chocs avant lorsque celle-ci est calme
- roulez au pas

Conduite en hiver

ATTENTION

Si vous descendez les rapports pour augmenter l'effet de frein moteur alors que vous roulez sur une chaussée glissante, les roues motrices pourraient perdre leur adhérence. Le risque d'accident et de blessure augmente.

Sur chaussée glissante, ne descendez pas les rapports pour augmenter l'effet de frein moteur.

! Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne doivent rouler que temporairement au point mort **N**. Si le véhicule roule plus longtemps en roue libre, par exemple en cas de remorquage, la boîte de vitesses sera endommagée.

Avant le début de l'hiver, faites effectuer un service spécial par un atelier qualifié.

Sur le verglas, conduisez avec une prudence extrême. Évitez les accélérations brutales ainsi que les coups de volant et les coups de frein brusques. N'utilisez pas le TEMPOMAT.

Si le véhicule commence à déraiper ou que vous ne pouvez pas l'arrêter à faible vitesse :

- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **N**.
- ▶ Essayez de garder le contrôle du véhicule par des modifications de la trajectoire.

L'indicateur de température extérieure n'est pas prévu pour servir d'avertisseur de verglas. Par conséquent, il ne convient pas à cet usage. Les variations de la température extérieure s'affichent avec un léger décalage sur l'indicateur.

L'indication de températures légèrement supérieures au point de congélation ne garantit pas que la chaussée n'est pas verglacée. La route peut tout de même être verglacée, notamment dans les traversées de forêt ou sur les ponts. Si vous n'adaptez pas votre style de conduite à ce genre de situation, le véhicule peut déraiper. Par conséquent, adaptez toujours votre style de conduite et votre vitesse aux conditions météorologiques du moment.

Soyez particulièrement attentif à l'état de la chaussée dès que la température extérieure s'approche du point de congélation.

Vous trouverez de plus amples informations sous

- « Pneus M+S » (> page 301)
- « Chaînes neige » (> page 302)
- « Conduite avec des pneus été » (> page 301)

Tenez également compte des remarques qui figurent dans la section « Utilisation en hiver » (> page 301).

Conduite en tout-terrain

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si vous roulez de biais ou faites demi-tour sur une pente, le véhicule peut glisser latéralement, se renverser et se retourner. Il y a risque d'accident.

Lorsque vous montez ou descendez une pente, suivez toujours la ligne de plus grande pente (en ligne droite) et ne faites pas demi-tour.

ATTENTION

Lorsque vous roulez en tout-terrain, votre corps subit des accélérations dans toutes les directions en raison des inégalités du sol. Vous risquez, par exemple, d'être projeté hors de votre siège. Il y a risque de blessure.

Attachez toujours votre ceinture de sécurité, même pour rouler en tout-terrain.

ATTENTION

Lorsque vous franchissez des obstacles ou que vous roulez dans des ornières, la direction peut revenir brutalement et vous blesser aux mains.

Tenez toujours le volant fermement avec les 2 mains. Lorsque vous franchissez des obstacles, attendez-vous à devoir exercer ponctuellement une force plus importante sur le volant.

ATTENTION

Si des matières inflammables, telles que des feuilles, de l'herbe ou des branches, entrent en contact avec des pièces chaudes du système d'échappement, elles peuvent s'enflammer. Il y a risque d'incendie.

Si vous roulez sur une route non stabilisée ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement l'état du soubassement. Retirez en particulier les végétaux restés coincés ainsi que toute autre matière inflammable. En cas de dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

! Si vous roulez sur une route non stabilisée ou en tout-terrain, contrôlez régulièrement l'état du soubassement, des jantes et des pneus. Enlevez notamment les corps étrangers coincés (cailloux et branches, par exemple).

Ces corps étrangers peuvent

- endommager le train de roulement, le réservoir de carburant ou le système de freinage
- provoquer un déséquilibre des roues et par conséquent des vibrations
- être projetés pendant la marche

En cas de dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

Lors de trajets en tout-terrain ou sur chantier, certaines matières (sable, boue ou eau, par exemple), parfois mélangées à de l'huile, peuvent s'introduire dans les freins. Cela peut diminuer l'efficacité des freins, voire entraîner leur défaillance complète, comme par exemple en

cas d'usure accrue. Le comportement au freinage est modifié en fonction des matières qui se sont introduites. Nettoyez les freins après un trajet en tout-terrain. Si vous constatez ensuite une baisse d'efficacité des freins ou si vous entendez un bruit de frottement, faites immédiatement contrôler le système de freinage par un atelier qualifié. Adaptez votre style de conduite au comportement au freinage modifié.

Les trajets en tout-terrain ou sur chantier augmentent le risque de dommages sur le véhicule, qui entraînent ensuite la défaillance de certains organes ou de certains systèmes. Adaptez votre style de conduite à la nature du terrain. Soyez très attentif en conduisant. Faites immédiatement éliminer les dommages sur le véhicule par un atelier qualifié.

Lorsque vous chargez le véhicule pour des trajets en tout-terrain ou sur chantier, essayez de maintenir le centre de gravité le plus bas possible.

Règles pour la conduite en tout-terrain

! Veillez à ce que la garde au sol du véhicule soit suffisante et évitez les obstacles, tels que des ornières profondes.

Les obstacles peuvent endommager le véhicule, et notamment

- le train de roulement
- la chaîne cinématique
- le réservoir de carburant et les réservoirs d'alimentation

Par conséquent, roulez toujours lentement en tout-terrain. Si vous devez franchir des obstacles, faites-vous guider par le passager.

i Nous vous recommandons en outre de toujours disposer d'une pelle et d'une corde de traction avec manille à bord du véhicule.

- Assurez-vous que les bagages et le chargement sont bien disposés et correctement arriérés (> page 258).
- Avant d'effectuer un trajet en tout-terrain, arrêtez le véhicule et engagez un rapport inférieur.
- Si le terrain l'exige, désactivez temporairement l'ESP® pour démarrer (> page 72).
- En tout-terrain, roulez toujours avec le moteur en marche et un rapport engagé.
- Roulez lentement et régulièrement. Dans de nombreux cas, vous devez rouler au pas.

- ▶ Evitez de faire patiner les roues motrices.
- ▶ Veillez à ce que les roues restent toujours en contact avec le sol.
- ▶ En terrain inconnu et non découvert, roulez avec une extrême prudence. Pour plus de sécurité, descendez du véhicule et effectuez au préalable une reconnaissance du terrain.
- ▶ Avant de passer un gué, contrôlez la profondeur de l'eau.
- ▶ Faites attention aux obstacles tels que les roches, les trous, les souches et les ornières.
- ▶ Evitez les bordures où le sol risque de céder sous le poids du véhicule.

Contrôles à effectuer après un trajet en tout-terrain

! Si vous constatez des dommages sur le véhicule à la suite d'un trajet en tout-terrain, faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

En tout-terrain, le véhicule est considérablement plus sollicité que sur une route normale. Après un trajet sur un terrain impraticable, contrôlez le véhicule. Les contrôles permettent de déceler les dommages éventuels à temps et de réduire ainsi le risque d'accident pour vous comme pour les autres usagers. Nettoyez soigneusement le véhicule avant de rouler sur la voie publique.

Après avoir roulé sur un chantier ou en tout-terrain et avant de revenir sur la voie publique, tenez compte des points suivants :

- ▶ Activez l'ESP® (> page 72).
- ▶ Nettoyez les blocs optiques avant et arrière et contrôlez leur état.
- ▶ Nettoyez les plaques d'immatriculation avant et arrière.
- ▶ Nettoyez les vitres et les rétroviseurs extérieurs.
- ▶ Nettoyez les marchepieds, les accès et les poignées de maintien. Vous augmentez ainsi leur sécurité d'utilisation.
- ▶ Nettoyez les jantes, les pneus, les passages de roue et le soubassement au jet d'eau. Vous améliorez ainsi l'adhérence, en particulier sur chaussée mouillée.

- ▶ Vérifiez que des corps étrangers ne sont pas coincés dans les jantes, pneus et passages de roue et éliminez-les le cas échéant. Les corps étrangers coincés risquent d'endommager les jantes et les pneus, ou d'être projetés pendant la marche.
- ▶ Vérifiez que des branches et autres végétaux ne sont pas coincés au niveau du soubassement et éliminez-les le cas échéant. Les branches et autres végétaux coincés augmentent le risque d'incendie et peuvent endommager les conduites de carburant, les flexibles de frein, les soufflets en caoutchouc des articulations d'essieux et des arbres de transmission.
- ▶ Nettoyez les disques de frein, les garnitures de frein et les articulations des essieux, en particulier après une utilisation du véhicule dans le sable, la boue, les gravillons, l'eau ou un milieu salissant semblable.
- ▶ Contrôlez l'état de l'ensemble du soubassement, des pneus, des jantes, de la carrosserie, des freins, de la direction, du train de roulement et du système d'échappement.
- ▶ Contrôlez la sécurité de fonctionnement du frein de service en effectuant, par exemple, un essai de freinage.
- ▶ Si vous ressentez de fortes vibrations à la suite d'un trajet en tout-terrain, vérifiez de nouveau si des corps étrangers se sont incrustés dans les roues ou dans la chaîne cinématique. Enlevez les corps étrangers ; ceux-ci provoquent un déséquilibre des roues et par conséquent des vibrations.

Conduite en montagne

Lors de trajets en montagne, tenez compte du fait que la puissance du moteur et, par conséquent, l'aptitude du véhicule au démarrage en côte diminuent avec l'altitude. Tenez-en compte en particulier lorsqu'une remorque est tractée sur les routes de montagne.

Les charges tractées autorisées sont valables pour les trajets jusqu'à une altitude de 1 100 yd (1 000 m) par rapport au niveau de la mer avec des pentes jusqu'à 12 %.

Vous trouverez des indications sur les charges tractées autorisées dans les documents de votre véhicule et sur la plaque constructeur du véhicule (> page 331) ou sous « Charges tractées » (> page 342).

Si vous roulez à une altitude de 2 700 yd (2 500 m) par rapport au niveau de la mer, la fonction ECO-Start n'est plus disponible. Vous trouverez de plus amples informations sur le freinage en descente sous « Freinage » (▷ page 150).

Systèmes d'aide à la conduite

TEMPOMAT

Remarques générales

Le TEMPOMAT maintient la vitesse du véhicule à la valeur que vous avez réglée. Il freine le véhicule automatiquement pour que la vitesse réglée ne soit pas dépassée.

Lorsque vous pouvez rouler à vitesse constante pendant un certain temps, activez le TEMPOMAT. Vous pouvez régler n'importe quelle vitesse à partir de 30 km/h par paliers de 1 km/h et de 10 km/h.

Si vous avez réglé l'unité d'affichage du tachymètre numérique sur **miles**, vous pouvez régler n'importe quelle vitesse à partir de 20 mph par paliers de 1 mph ou de 5 mph.

Modification de l'unité d'affichage pour le tachymètre numérique et pour la distance parcourue

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 192)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 204)

Lors de trajets en tout-terrain ou sur chantier, le TEMPOMAT ne doit pas être activé.

En montée, il peut arriver que le TEMPOMAT ne parvienne pas à maintenir la vitesse mémorisée. Celle-ci est rétablie dès que la pente diminue pour autant que la vitesse ne soit pas retombée en dessous de 20 mph (30 km/h). Dans les descentes, le TEMPOMAT maintient la vitesse en freinant automatiquement le véhicule. Tenez compte des recommandations complémentaires pour la conduite (▷ page 150).

Consignes de sécurité importantes

Tenez compte des remarques relatives au freinage (▷ page 150).

Le TEMPOMAT n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ou d'un manque d'attention ni d'annuler les lois de la physique. Le TEMPOMAT ne

peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation. Le TEMPOMAT est uniquement un système d'aide. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie.

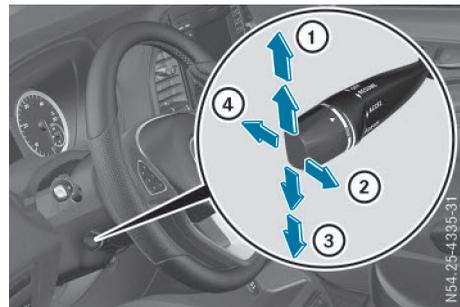
Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (▷ page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, le fonctionnement du TEMPOMAT risque d'être compromis.

N'utilisez pas le TEMPOMAT

- lorsque les conditions de circulation ne permettent pas de rouler à vitesse constante (circulation dense, routes sinueuses ou conduite en tout-terrain, par exemple)
- sur route glissante. Les roues motrices peuvent perdre leur adhérence lors d'un freinage ou d'une accélération et votre véhicule risque de déraiser.
- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas de brouillard, de forte pluie ou de chutes de neige, par exemple)

En cas de changement de conducteur, attirez son attention sur la vitesse mémorisée.

Manette et affichage du TEMPOMAT



- ① Activation et mémorisation de la vitesse actuelle ou d'une vitesse plus élevée
- ② Activation avec la dernière vitesse mémorisée
- ③ Activation et mémorisation de la vitesse actuelle ou d'une vitesse plus faible
- ④ Désactivation du TEMPOMAT

La manette du TEMPOMAT est celle qui se trouve en bas à gauche sur la colonne de direction.

Lorsque vous activez le TEMPOMAT, le message **TEMPOMAT** et la vitesse mémorisée apparaissent brièvement dans le champ de texte sur le visuel. En outre, le symbole  et la vitesse mémorisée apparaissent sur le visuel

- dans la barre supérieure (véhicules sans volant multifonction) (▷ page 188)
- dans la zone de statut (véhicules équipés d'un volant multifonction) (▷ page 195)

Conditions d'activation

Pour pouvoir enclencher le TEMPOMAT, les conditions d'activation suivantes doivent être remplies :

- Le frein de stationnement doit être desserré. Le voyant **PARK** (uniquement pour les Etats-Unis) ou le voyant  (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments est éteint.
- L'ESP® doit être activé et ne doit actuellement pas intervenir ou réguler.
- Vous roulez à plus de 20 mph (30 km/h).
- Vous n'appuyez pas sur la pédale de frein.

Mémorisation et maintien de la vitesse actuelle

- ▶ Amenez le véhicule à la vitesse souhaitée à partir de 20 mph (30 km/h).
- ▶ Donnez une brève impulsion à la manette du TEMPOMAT vers le haut ① ou vers le bas ③.
- ▶ Relâchez la pédale d'accélérateur. Le TEMPOMAT est activé. La vitesse actuelle est mémorisée et apparaît brièvement dans le champ de texte sur le visuel. En outre, le symbole  et la vitesse mémorisée apparaissent sur le visuel
 - dans la barre supérieure (véhicules sans volant multifonction) (▷ page 188)
 - dans la zone de statut (véhicules équipés d'un volant multifonction) (▷ page 195)

Rappel de la vitesse mémorisée

ATTENTION

Si vous rappelez la vitesse mémorisée et que celle-ci diffère de la vitesse actuelle, le véhicule accélère ou freine. Si vous ne connaissez pas la vitesse mémorisée, le véhicule peut

accélérer ou freiner de manière inopinée. Il y a risque d'accident.

Tenez compte des conditions de circulation avant de rappeler la vitesse mémorisée. Si vous ne connaissez pas la vitesse mémorisée, mémorisez de nouveau la vitesse souhaitée.

- ▶ Tirez la manette du TEMPOMAT brièvement vers vous ②.
- ▶ Relâchez la pédale d'accélérateur. Le TEMPOMAT est activé et accélère ou ralentit le véhicule jusqu'à ce que la dernière vitesse mémorisée soit atteinte. La vitesse mémorisée apparaît brièvement dans le champ de texte sur le visuel. En outre, le symbole  et la vitesse mémorisée apparaissent sur le visuel
 - dans la barre supérieure (véhicules sans volant multifonction) (▷ page 188)
 - dans la zone de statut (véhicules équipés d'un volant multifonction) (▷ page 195)
- ① La 1re fois que vous tirez la manette du TEMPOMAT vers vous après le démarrage du moteur, le TEMPOMAT reprend la vitesse actuelle du véhicule.

Réglage de la vitesse

Il peut s'écouler un certain temps avant que le véhicule accélère ou freine suffisamment pour atteindre la vitesse réglée. Tenez compte de ce décalage lors du réglage de la vitesse.

- ▶ Actionnez la manette du TEMPOMAT vers le haut ① (augmentation de la vitesse) ou vers le bas ③ (diminution de la vitesse). Le véhicule accélère ou ralentit. La vitesse est affichée sur le visuel.
- ▶ Lorsque vous avez atteint la vitesse souhaitée, relâchez la manette du TEMPOMAT. La vitesse affichée est mémorisée.

ou

- ▶ Actionnez brièvement la manette du TEMPOMAT vers le haut ① ou vers le bas ③ jusqu'au 1er point de résistance. Vous pouvez ainsi augmenter ou diminuer la dernière vitesse mémorisée par paliers de 1 mph (1 km/h).

ou

▶ Actionnez brièvement la manette du TEMPOMAT vers le haut ① ou vers le bas ③ au-delà du point de résistance.

Vous pouvez ainsi augmenter ou diminuer la dernière vitesse mémorisée par paliers de 5 mph (10 km/h).

i Vous ne pouvez pas désactiver le TEMPOMAT en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Si vous accélérez temporairement, par exemple pour effectuer un dépassement, le TEMPOMAT rétablit la dernière vitesse mémorisée dès que vous relâchez la pédale d'accélérateur.

Désactivation du TEMPOMAT

Vous pouvez désactiver le TEMPOMAT de plusieurs façons :

▶ Actionnez brièvement la manette du TEMPOMAT vers l'avant ④.

ou

▶ Freinez.

La dernière vitesse réglée reste mémorisée. La dernière vitesse mémorisée est effacée lorsque vous arrêtez le moteur.

Le TEMPOMAT est désactivé automatiquement lorsque

- vous freinez
- vous serrez le frein de stationnement et que le voyant **PARK** (uniquement pour les Etats-Unis) ou **(D)** (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume
- vous roulez à moins de 20 mph (30 km/h)
- vous mettez la boîte de vitesses au point mort **N** pendant la marche
- l'ESP® entre en action ou que vous le désactivez
- l'ESP® ou l'ABS est en panne

En cas de désactivation automatique du TEMPOMAT, un signal sonore retentit et le message **TEMPOMAT désactivé** apparaît brièvement dans le champ de texte sur le visuel.

Le symbole  et l'affichage de la vitesse mémorisée dans la barre supérieure ou dans la zone de statut du visuel sont alors masqués.

Problèmes relatifs au TEMPOMAT

Vous ne pouvez pas régler la vitesse alors que le TEMPOMAT est activé.

Un message à haut niveau de priorité est affiché sur le visuel et masque par conséquent l'affichage de la modification de la vitesse.

▶ Intervenez en fonction du message affiché.

COLLISION PREVENTION ASSIST

Remarques générales

Le COLLISION PREVENTION ASSIST vous aide

- à réduire le risque de collision avec un obstacle détecté qui se trouve sur votre trajectoire
- à diminuer les conséquences d'une collision

Les véhicules qui vous précèdent sont détectés grâce à un système de capteurs radar.

Le COLLISION PREVENTION ASSIST comprend la fonction d'alerte de distance et la fonction de freinage d'urgence assisté adaptatif.

Lorsque le COLLISION PREVENTION ASSIST est en panne, un message correspondant apparaît sur le visuel (▷ page 235).

Avertisseur de distance

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

L'avertisseur de distance ne tient pas compte

- des personnes et des animaux
- des véhicules qui circulent en sens inverse
- des véhicules circulant sur les voies transversales
- des virages

Par conséquent, l'avertisseur de distance ne peut pas toujours vous avertir dans les situations critiques. Il y a un risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner.

ATTENTION

L'avertisseur de distance n'est pas toujours en mesure de détecter les objets ni d'analyser avec précision les situations complexes.

Dans ce cas, l'avertisseur de distance peut

- émettre une alerte à tort
- ne pas vous avertir

Il y a risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et ne vous fiez pas uniquement à l'avertisseur de distance.

La détection peut notamment être limitée

- lorsque les capteurs sont encrassés ou masqués
- en cas de chute de neige ou de forte pluie
- en cas de perturbation par d'autres sources radar
- en cas de forte réflexion radar, par exemple dans les parkings couverts
- si le véhicule qui précède est de largeur réduite, par exemple une moto
- si le véhicule qui précède suit une trajectoire décalée par rapport au milieu de votre véhicule

Dans les situations de circulation complexes, mais pas critiques, le système peut également émettre des alertes du fait de sa conception.

L'avertisseur de distance n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ni d'annuler les lois de la physique. L'avertisseur de distance ne peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation.

L'avertisseur de distance est uniquement un système d'aide. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie.

Si l'avant du véhicule a été endommagé, faites contrôler le réglage et le fonctionnement des capteurs radar par un atelier qualifié. Cela vaut également pour les collisions à faible vitesse qui n'entraînent aucun dommage visible à l'avant du véhicule.

Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (▷ page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, le fonctionnement de l'avertisseur de distance risque d'être compromis. Le COLLISION PREVENTION ASSIST peut alors détecter un défaut et se désactiver.

Fonction

► **Activation et désactivation :** activez et désactivez l'avertisseur de distance par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord (▷ page 203).

Lorsque l'avertisseur de distance du COLLISION PREVENTION ASSIST est activé, le symbole  apparaît sur le visuel

- dans la barre supérieure
- dans **Etats systèmes** du menu **Assist.** (▷ page 201)

Sur les véhicules équipés de l'aide active au stationnement, c'est tout d'abord l'affichage du statut de l'aide active au stationnement  qui apparaît sur le visuel jusqu'à une vitesse de 20 mph (30 km/h) environ. Ce n'est qu'à partir d'une vitesse de 20 mph (30 km/h) environ que le symbole  apparaît sur le visuel à la place de l'affichage du statut .

L'avertisseur de distance vous aide à réduire le risque de collision avec le véhicule qui précède ou à diminuer les conséquences d'une éventuelle collision. L'avertisseur de distance utilise le système de capteurs radar pour détecter les obstacles qui se trouvent depuis un certain temps sur votre trajectoire. Si l'avertisseur de distance détecte un risque de collision, vous êtes averti par un signal optique et, le cas échéant, sonore. Sans votre intervention, l'avertisseur de distance ne peut pas empêcher une collision.

L'avertisseur de distance vous avertit à partir

- de 4 mph (7 km/h) environ, lorsque vous vous rapprochez très rapidement du véhicule qui vous précède ou d'un véhicule qui s'arrête. Le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments clignote et en outre une tonalité discontinue retentit.

L'avertisseur de distance détecte également des obstacles fixes (véhicules à l'arrêt ou en stationnement, par exemple) jusqu'à une vitesse de 45 mph (70 km/h) environ.

► Freinez immédiatement afin d'augmenter la distance par rapport à l'obstacle, jusqu'à ce que le risque de collision ait disparu.

ou

► Evitez l'obstacle, dans la mesure où vous pouvez le faire sans danger.

Freinage d'urgence assisté adaptatif

Remarques générales

Le freinage d'urgence assisté adaptatif utilise le système de capteurs radar pour évaluer les conditions de circulation et il peut détecter les obstacles qui se trouvent depuis un certain temps sur votre trajectoire. Le freinage d'urgence assisté adaptatif vous aide à freiner dans les situations critiques dès que la vitesse est supérieure à 4 mph (7 km/h).

Le freinage d'urgence assisté adaptatif peut, jusqu'à une vitesse de 125 mph (200 km/h) environ, réagir aux obstacles qui ont été détectés au moins une fois comme étant en mouvement pendant l'intervalle d'observation.

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Le freinage d'urgence assisté adaptatif ne tient pas compte

- des personnes et des animaux
- des véhicules qui circulent en sens inverse
- des véhicules circulant sur les voies transversales
- des obstacles fixes
- des virages

Par conséquent, le freinage d'urgence assisté adaptatif ne peut pas intervenir dans toutes les situations critiques. Il y a risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner.

ATTENTION

Le freinage d'urgence assisté adaptatif n'est pas toujours en mesure de détecter les objets ni d'analyser avec précision les situations complexes.

Dans ce cas, le freinage d'urgence assisté adaptatif peut

- intervenir à tort
- ne pas intervenir

Il y a risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et prêt à freiner. Annulez l'intervention si la situation n'est pas critique.

La détection peut notamment être limitée

- lorsque les capteurs sont encrassés ou masqués
- en cas de chute de neige ou de forte pluie
- en cas de perturbation par d'autres sources radar
- en cas de forte réflexion radar, par exemple dans les parkings couverts
- si le véhicule qui précède est de largeur réduite, par exemple une moto
- si le véhicule qui précède suit une trajectoire décalée par rapport au milieu de votre véhicule

Dans les situations de circulation complexes, mais pas critiques, le système peut également faire intervenir le freinage d'urgence assisté adaptatif lors du freinage, du fait de sa conception.

Le freinage d'urgence assisté adaptatif n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ni d'annuler les lois de la physique. Le freinage d'urgence assisté adaptatif ne peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation. Le freinage d'urgence assisté adaptatif est uniquement un système d'aide. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie.

Si l'avant du véhicule a été endommagé, faites contrôler le réglage et le fonctionnement des capteurs radar par un atelier qualifié. Cela vaut également pour les collisions à faible vitesse qui n'entraînent aucun dommage visible à l'avant du véhicule.

Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (> page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, le fonctionnement du freinage d'urgence assisté adaptatif risque d'être compromis. Le COLLISION PREVENTION ASSIST peut alors détecter un défaut et se désactiver.

Lorsque le freinage d'urgence assisté adaptatif n'est pas disponible en raison d'une panne du système de capteurs radar, le système de frei-

nage continue de fonctionner avec toute l'assistance de freinage normale et celle du BAS.

Fonction

Le freinage d'urgence assisté adaptatif utilise le système de capteurs radar pour détecter les obstacles qui se trouvent depuis un certain temps sur votre trajectoire. Le freinage d'urgence assisté adaptatif ne réagit pas aux obstacles fixes. Dès que le freinage d'urgence assisté adaptatif a détecté un risque de collision avec un obstacle qui précède ou qui s'arrête, il calcule la pression de freinage nécessaire pour éviter une collision. Si vous appuyez fermement sur la pédale de frein, le freinage d'urgence assisté adaptatif augmente automatiquement la pression de freinage jusqu'à une valeur adaptée à la situation.

- Freinez jusqu'à ce que la distance par rapport à l'obstacle ait augmenté et que le risque de collision soit passé.

L'ABS empêche de son côté le blocage des roues.

Les freins fonctionnent de nouveau comme d'habitude lorsque

- vous relâchez la pédale de frein
- tout risque de collision est écarté
- plus aucun obstacle n'est détecté sur votre trajectoire

L'assistance au freinage est alors terminée.

Avertisseur d'angle mort

Remarques générales

L'avertisseur d'angle mort surveille au moyen de 2 capteurs radar situés dans le pare-chocs et orientés vers l'arrière les zones latérales du véhicule situées en dehors du champ de vision du conducteur. Il est conçu pour vous aider à partir de 20 mph (30 km/h) environ. Un voyant d'alerte intégré aux rétroviseurs extérieurs attire votre attention sur la présence d'un véhicule détecté dans la zone surveillée. Si vous allumez les clignotants du côté correspondant pour changer de voie, l'avertisseur de collision émet en plus une alerte optique et sonore.

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

L'avertisseur d'angle mort ne tient pas compte

- des véhicules qui se trouvent trop près lorsque vous les dépassez et qui sont alors situés dans l'angle mort
- des véhicules qui se rapprochent à une vitesse nettement supérieure à la vôtre et vous dépassent

Par conséquent, l'avertisseur d'angle mort ne peut pas vous avertir dans ces situations. Il y a risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et maintenez une distance de sécurité suffisante lors des dépassements.

L'avertisseur d'angle mort est uniquement un système d'aide. Il ne peut pas toujours détecter tous les véhicules et n'est pas en mesure de remplacer votre vigilance. Maintenez toujours une distance latérale suffisante par rapport aux autres usagers ou aux obstacles qui pourraient se trouver sur la chaussée.

La détection peut notamment être limitée

- lorsque les capteurs sont encrassés ou masqués
- en cas de brouillard, de forte pluie ou de chutes de neige
- dans le cas de véhicules de largeur réduite, par exemple une moto ou un vélo
- lorsque les voies sont très larges
- lorsque les voies sont étroites
- si la trajectoire latérale des véhicules est fortement décalée
- en présence de glissières de sécurité ou autres séparations

Dans ce cas, les véhicules qui se trouvent dans la zone de surveillance ne sont pas affichés.

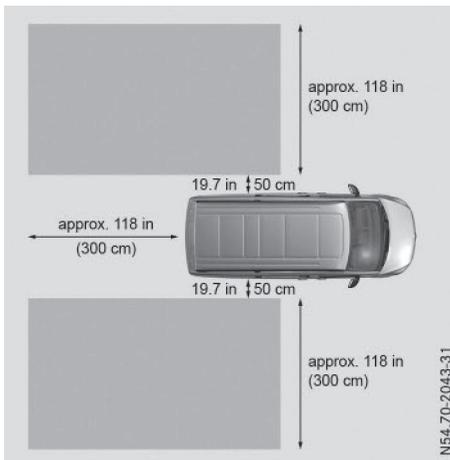
i USA only:

This device has been approved by the FCC as a "Vehicular Radar System". The radar sensor is intended for use in an automotive radar system only. Removal, tampering, or altering of the device will void any warranties, and is not permitted by the FCC. Do not tamper with, alter, or use in any non-approved way.

Any unauthorized modification to this device could void the user's authority to operate the equipment.

Sinon, il se peut que l'avertisseur d'angle mort ne fonctionne pas correctement.

Zone de surveillance des capteurs



La zone surveillée par l'avertisseur d'angle mort est représentée sur l'illustration. Elle s'étend jusqu'à 118 in (3 m) derrière le véhicule et sur les côtés.

Lorsque les voies sont étroites, il peut arriver que des véhicules qui se trouvent une voie plus loin soient signalés, en particulier si leur trajectoire latérale est fortement décalée. Cela peut notamment être le cas lorsque les véhicules roulent sur l'intérieur de la voie.

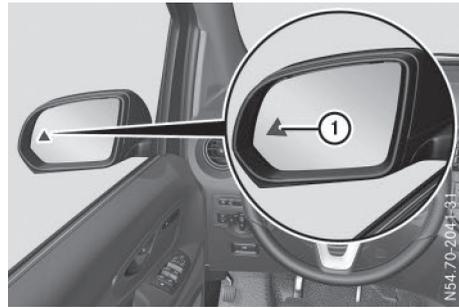
Du fait de sa conception,

- le système peut émettre des alertes à tort en présence de glissières de sécurité ou autres séparations
- le système peut interrompre une alerte lorsque vous roulez pendant un certain temps à côté de véhicules de longueur inhabituelle (un camion, par exemple)

Les 2 capteurs de l'avertisseur d'angle mort sont intégrés dans le pare-chocs arrière, de chaque côté. Assurez-vous que la zone des capteurs est débarrassée de toute saleté, glace ou neige fondue. Les capteurs radar ne doivent en aucun cas être masqués, par exemple par un porte-vélos arrière ou une partie du chargement.

Après une violente collision ou si le pare-chocs a été endommagé, faites contrôler le fonctionnement des capteurs radar par un atelier qualifié.

Voyants activés



L'avertisseur d'angle mort ne fonctionne pas en dessous de 20 mph (30 km/h) environ. Dans ce cas, les véhicules qui se trouvent dans la zone de surveillance ne sont pas affichés.

Si, à partir de 20 mph (30 km/h) environ, un véhicule est détecté dans la zone de surveillance, le voyant d'alerte ① intégré au rétroviseur extérieur situé du côté correspondant s'allume en rouge. Le voyant d'alerte ① s'allume systématiquement lorsqu'un véhicule arrive dans la zone de surveillance par derrière ou par l'un des côtés. Si vous effectuez un dépassement, le système n'émet une alerte que lorsque la différence de vitesse est inférieure à 7 mph (11 km/h).

Lorsque vous engagez la marche arrière, l'avertisseur d'angle mort n'est pas activé.

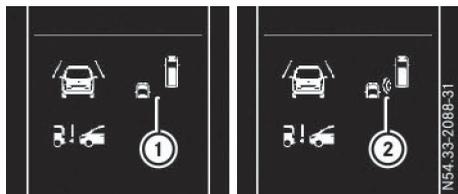
La luminosité des voyants ① est réglée automatiquement en fonction de la luminosité ambiante.

Avertisseur de collision

Si un véhicule est détecté dans la zone de surveillance et que vous allumez les clignotants du côté correspondant, un double signal d'alerte retentit 1 fois. Le voyant d'alerte intégré au rétroviseur extérieur correspondant clignote. Si les clignotants restent allumés, les véhicules détectés sont signalés par le clignotement du voyant rouge d'alerte intégré au rétroviseur extérieur. Aucune autre alerte sonore ne retentit.

Activation de l'avertisseur d'angle mort

- ▶ Assurez-vous que l'avertisseur d'angle mort est bien activé dans l'ordinateur de bord (> page 203).
- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage. Les voyants d'alerte intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 1,5 seconde environ.



Affichage du statut dans le sous-menu Vue d'ensemble de l'état des systèmes

Si l'avertisseur d'angle mort est activé, le symbole ① apparaît sur le visuel dans le sous-menu **Etats systèmes** de l'ordinateur de bord (> page 201). Si vous roulez à plus de 20 mph (30 km/h), des ondes radar apparaissent en outre sur le symbole, entre les deux véhicules ②. L'avertisseur d'angle mort est alors opérationnel.

Traction d'une remorque

Lorsqu'une remorque est attelée, assurez-vous que la liaison électrique est correctement établie. Pour cela, contrôlez par exemple l'éclairage de la remorque. L'avertisseur d'angle mort est alors désactivé et le message **Avertisseur angle mort pas disp. mom. cf. notice utilis.** apparaît sur le visuel.

Assistant de trajectoire

Remarques générales



L'assistant de trajectoire surveille la zone située devant votre véhicule à l'aide d'une caméra ① fixée derrière le pare-brise, en haut. Si l'assistant de trajectoire détecte les marques de délimitation de la voie, il peut vous prévenir en cas de changement involontaire de file.

Cette fonction est disponible entre 40 mph (60 km/h) et 125 mph (200 km/h).

Une alerte peut être émise lorsqu'une roue avant franchit la marque de délimitation de la voie. Vous êtes alors averti par une vibration intermittente dans le volant qui dure jusqu'à 1,5 seconde.

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

L'assistant de trajectoire n'est pas toujours en mesure de détecter correctement les marques de délimitation de la voie.

Dans ce cas, l'assistant de trajectoire peut

- émettre une alerte à tort
- ne pas vous avertir

Il y a risque d'accident.

Soyez toujours attentif aux conditions de circulation et maintenez le véhicule sur sa voie, en particulier lorsque l'assistant de trajectoire émet une alerte.

⚠ ATTENTION

L'assistant de trajectoire vous avertit, mais ne ramène pas le véhicule sur la voie d'origine. Il y a risque d'accident.

Braquez, freinez et accélérez toujours de vous-même, indépendamment du système, en particulier lorsque l'assistant de trajectoire émet une alerte.

L'assistant de trajectoire n'est pas en mesure de diminuer le risque d'accident résultant d'une conduite inadaptée ni d'annuler les lois de la physique. L'assistant de trajectoire ne peut pas tenir compte des conditions routières et météorologiques ni des conditions de circulation. L'assistant de trajectoire est uniquement un système d'aide. C'est vous qui êtes responsable de la distance de sécurité, de la vitesse du véhicule, de l'opportunité de son freinage et du maintien de la voie.

L'assistant de trajectoire ne maintient pas le véhicule sur sa voie.

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner

- lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (en cas d'éclairage insuffisant de la chaussée, de chutes de neige, de pluie, de brouillard ou d'embruns, par exemple)
- en cas d'éblouissement, par exemple par les véhicules qui arrivent en sens inverse, par le soleil ou par des reflets (notamment lorsque la chaussée est mouillée)
- si le pare-brise au niveau de la caméra est encrassé, embué, endommagé ou recouvert d'un autocollant, par exemple
- en cas d'absence de marques de délimitation de la voie, de marquage multiple ou équivoque (à proximité de travaux, par exemple)
- lorsque les marques de délimitation de la voie sont usées, sombres ou recouvertes de saleté ou de neige, par exemple
- lorsque la distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible et que les marques de délimitation de la voie ne peuvent par conséquent pas être détectées
- lorsque les marques de délimitation de la voie changent rapidement (lorsque des voies se séparent, se croisent ou se rejoignent, par exemple)
- lorsque la route est très étroite et sinueuse
- en cas de fortes alternances d'ombre et de lumière sur la chaussée

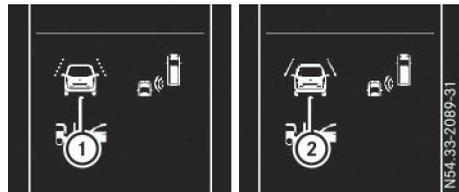
Désactivation et activation de l'assistant de trajectoire



- Appuyez sur la touche .

Lorsque le voyant incorporé à la touche s'allume et que le symbole  apparaît dans la zone de statut du visuel, cela signifie que l'assistant de trajectoire est activé mais n'est pas opérationnel.

Lorsque vous roulez à plus de 40 mph (60 km/h) alors que l'assistant de trajectoire est activé et que le système détecte des marques de délimitation de la voie, le symbole  apparaît en surbrillance dans la zone de statut du visuel. L'assistant de trajectoire est alors opérationnel.



Affichage du statut dans le sous-menu Vue d'ensemble de l'état des systèmes

En outre, le statut de l'assistant de trajectoire apparaît sur le visuel dans le sous-menu **Etats systèmes** de l'ordinateur de bord (▷ page 201). Lorsque l'assistant de trajectoire est activé mais n'est pas opérationnel, les lignes de limitation de voie du symbole apparaissent en lignes discontinues sur le visuel ①. Lorsque l'assistant de trajectoire est opérationnel, les lignes de limitation de voie du symbole sont représentées en lignes continues ②.

Réglage de la sensibilité de l'assistant de trajectoire

- ▶ Dans le menu **Assist.**, sélectionnez la fonction **Assist. trajectoire**; par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord (> page 203).
- ▶ Sélectionnez le réglage **standard** ou **adaptatif**.

Si vous sélectionnez **standard**, aucune alerte par vibrations n'est émise lorsque

- vous allumez les clignotants dans la direction correspondante. Les alertes sont alors interrompues pendant un certain temps.
- un système de sécurité active intervient ou régule (ABS, BAS ou ESP®, par exemple)

Si vous sélectionnez **adaptatif**, aucune alerte par vibrations n'est émise lorsque

- vous accélérez fortement (kickdown, par exemple)
- vous freinez fortement
- vous braquez activement (lors d'une manœuvre d'évitement ou d'un changement de voie rapide, par exemple)
- vous coupez un virage serré

Afin que vous soyez averti à temps et pour éviter une mise en alerte inutile lorsque vous franchissez les marques de délimitation de la voie, le système est en mesure d'identifier différentes situations.

L'alerte par vibrations est émise plus tôt lorsque

- vous prenez un virage et que vous rapprochez de la marque de délimitation de la voie située du côté extérieur du virage
- vous roulez sur des voies très larges, par exemple sur autoroute
- le système détecte des marques de délimitation continues

En revanche, l'alerte par vibrations est émise plus tard lorsque

- vous roulez sur une voie étroite
- vous coupez un virage

fonctionne entre 40 mph (60 km/h) et 125 mph (200 km/h). Lorsque le système ATTENTION ASSIST détecte des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur, il lui propose de faire une pause.

Consignes de sécurité importantes

Le système ATTENTION ASSIST est uniquement un système d'aide. Le système ne peut pas toujours détecter à temps des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant. Le système ATTENTION ASSIST ne peut en aucun cas remplacer un conducteur reposé et attentif.

Le système ATTENTION ASSIST fonctionne de manière limitée et ne donne pas l'alerte ou seulement avec retard

- lorsque la durée du trajet est inférieure à 30 minutes environ
- lorsque la chaussée est en mauvais état (chaussée déformée, nids-de-poule, par exemple)
- en cas de fort vent latéral
- si vous adoptez un style de conduite sportif (vitesse élevée dans les virages, fortes accélérations)
- si vous roulez essentiellement en dessous de 40 mph (60 km/h) ou au-dessus de 125 mph (200 km/h)
- lorsque l'heure réglée est incorrecte
- dans les situations de marche actives, par exemple lorsque vous changez de voie, que vous accélérez ou que vous freinez

Le système ATTENTION ASSIST est réinitialisé et entame une nouvelle surveillance de votre attention en cas de poursuite du trajet si

- vous arrêtez le moteur
- vous débouclez votre ceinture et ouvrez la porte du conducteur, par exemple pour passer le volant ou faire une pause

Avertisseur de perte de concentration ATTENTION ASSIST

Remarques générales

Le système ATTENTION ASSIST est conçu pour vous aider pendant les longs trajets monotones, par exemple sur autoroute ou voie rapide. Il

Affichage du degré d'attention



Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, vous pouvez afficher l'évaluation actuelle du système ATTENTION ASSIST (degré d'attention).

- Sélection de **Etats systèmes** dans le menu **Assist.** et affichage du degré d'attention (▷ page 201).

Les informations suivantes sont affichées :

- Durée du trajet depuis la dernière pause
- Degré d'attention déterminé par le système ATTENTION ASSIST, représenté sous forme de graphique à barres à 5 niveaux, allant de faible à élevé
- Si le système ATTENTION ASSIST ne peut pas calculer le degré d'attention ni émettre d'alertes, le message **Système inactif** apparaît sur le visuel. Le graphique à barres est représenté de manière assombrie. C'est le cas, par exemple, si vous roulez à moins de 40 mph (60 km/h) ou à plus de 125 mph (200 km/h).

Activation du système ATTENTION ASSIST

- Activez le système ATTENTION ASSIST par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord
 - dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 192)
 - dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 203)

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, le système détermine le degré d'attention du conducteur en fonction du réglage sélectionné :

Standard : la sensibilité avec laquelle le système détermine le degré d'attention est réglée au niveau normal.

Sensible : la sensibilité est plus élevée. Le conducteur est averti plus tôt.

Lorsque le système ATTENTION ASSIST est activé et que le moteur tourne,

- le voyant  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume (véhicules sans volant multifonction)
- le symbole  apparaît sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction) :
 - dans la zone de statut
 - dans **Etats systèmes** du menu **Assist.** (▷ page 201)

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, si vous désactivez le système ATTENTION ASSIST, il est automatiquement réactivé au prochain démarrage du moteur. La sensibilité du système correspond alors au dernier réglage effectué (Standard/Sensible).

Sur les véhicules sans volant multifonction, si vous désactivez le système ATTENTION ASSIST, il reste désactivé, même au prochain démarrage du moteur. Le statut du système au prochain démarrage du moteur correspond toujours au dernier statut sélectionné.

Alerte sur le visuel

Si des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant sont détectés, l'alerte **Attention Assist: Faites une pause** ou **Attent. Asst: Pause!** apparaît sur le visuel. En outre, un signal d'alerte retentit.

- Faites une pause si nécessaire.
- Confirmez le message en appuyant sur la touche  du volant.

Pendant les longs trajets, faites à temps des pauses régulières qui vous permettent de vous reposer. Si vous ne faites pas de pause et que le système ATTENTION ASSIST continue de détecter un manque de vigilance croissant, il ne vous préviendra de nouveau qu'au bout de 15 minutes minimum. Cela se produit lorsque le système ATTENTION ASSIST continue de détecter des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant.

PARKTRONIC

Remarques générales

Le PARKTRONIC est un système électronique d'aide au stationnement. Le système surveille les environs du véhicule avec des capteurs à ultrasons dans le pare-chocs avant et dans le pare-chocs arrière. Le PARKTRONIC vous indique de manière optique et sonore la distance qui sépare le véhicule d'un obstacle.

Votre véhicule est équipé de 2 bruiteurs distincts, générant des sons de fréquences différentes pour l'alerte sonore. Les zones d'alerte à l'avant et à l'arrière du véhicule sont caractérisées par des signaux sonores différents.

Le PARKTRONIC est activé automatiquement lorsque

- vous tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage
- vous desserrez le frein de stationnement
- vous mettez le levier sélecteur sur **D, N** ou **R**

Le PARKTRONIC est désactivé dès que la vitesse est supérieure à 11 mph (18 km/h). Le PARKTRONIC se réactive automatiquement lorsque la vitesse est inférieure à 10 mph (16 km/h).

Consignes de sécurité importantes

Le PARKTRONIC est uniquement un système d'aide. Il n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement immédiat. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

! Pendant les manœuvres, accordez une attention particulière aux objets qui se trouvent au-dessus ou en dessous des capteurs (vasques de fleurs ou timons de remorque, par exemple). En effet, le PARKTRONIC ne peut pas détecter ces objets lorsqu'ils sont à proximité immédiate. Sinon, vous pourriez endommager le véhicule ou les objets.

Le fonctionnement du PARKTRONIC peut être perturbé par

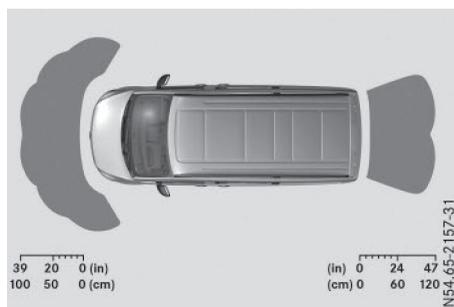
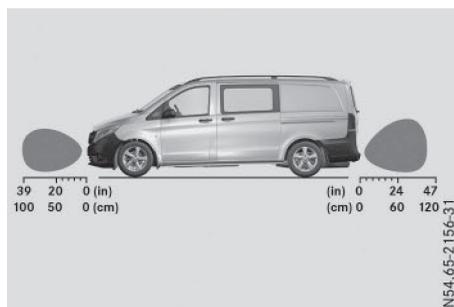
- les sources d'ultrasons (freins à air comprimé des camions, stations de lavage ou marteaux pneumatiques, par exemple)
- les éléments rapportés au véhicule (système de portage arrière, par exemple)
- les plaques d'immatriculation qui ne sont pas parfaitement appliquées sur le pare-chocs
- des capteurs encrassés ou recouverts de glace

Lorsque vous n'avez plus besoin du dispositif d'attelage, déposez la rotule si elle est amovible. La distance minimale de détection d'un obstacle par le PARKTRONIC se réfère au pare-chocs et non à la rotule.

Portée des capteurs

Le PARKTRONIC ne tient pas compte des obstacles qui se trouvent

- en dessous de la zone de détection (personnes, animaux ou objets, par exemple)
- au-dessus de la zone de détection (chargements qui dépassent, porte-à-faux ou rampes de chargement des camions, par exemple)



Les capteurs doivent être débarrassés de toute saleté, glace ou neige fondue. Sinon, ils risquent de ne pas fonctionner correctement. Nettoyez régulièrement les capteurs en évitant de les rayer ou de les endommager (▷ page 286).

Capteurs avant

| | |
|--------|------------------------|
| Centre | 39 in (100 cm) environ |
| Angles | 24 in (60 cm) environ |

Capteurs arrière

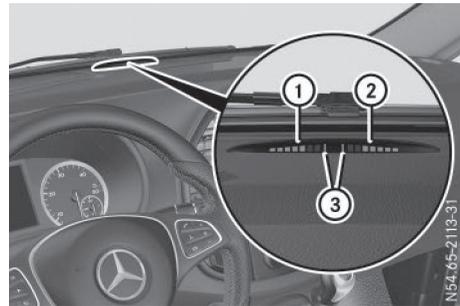
| | |
|--------|------------------------|
| Centre | 47 in (120 cm) environ |
| Angles | 31 in (80 cm) environ |

Distance minimale

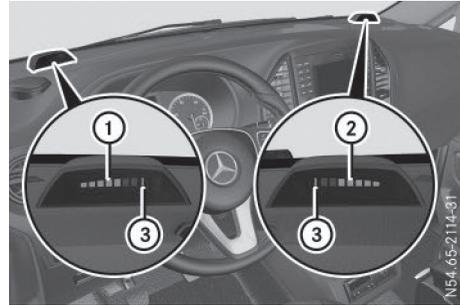
| | |
|--------|----------------------|
| Centre | 8 in (20 cm) environ |
| Angles | 8 in (20 cm) environ |

Lorsqu'un obstacle se trouve dans cette zone, tous les segments correspondants des voyants s'allument et un signal d'alerte retentit. Plus près, il peut arriver que la distance par rapport à un obstacle ne soit plus indiquée.

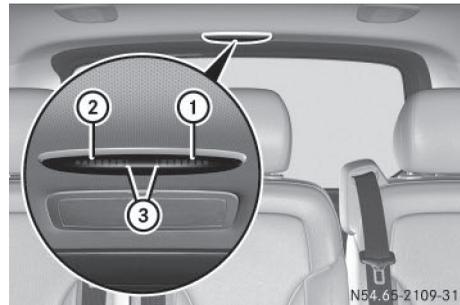
Voyants



Voyants pour la zone avant au centre de la planche de bord



Voyants pour la zone arrière dans la planche de bord



Voyants pour la zone arrière centrale dans la garniture de toit

- ① Segments d'alerte pour le côté gauche du véhicule
- ② Segments d'alerte pour le côté droit du véhicule
- ③ Indicateur de disponibilité du système

Les voyants indiquent la distance entre les capteurs et les obstacles.

Pour chaque côté du véhicule, le voyant comprend 5 segments orange et 2 segments rouges. Lorsque l'indicateur de disponibilité du système ③ s'allume, le PARKTRONIC est opérationnel.

Si seuls les segments rouges du voyant sont allumés, le système présente un défaut (▷ page 169).

La position de la boîte de vitesses détermine si la zone avant et/ou la zone arrière sont surveillées.

| Position du levier sélecteur | Zones surveillées |
|------------------------------|----------------------------|
| D | Zone avant |
| R ou N | Zone avant et zone arrière |
| P | Aucune zone active |

Lorsque le véhicule s'approche d'un obstacle, un ou plusieurs segments s'allument en fonction de la distance.

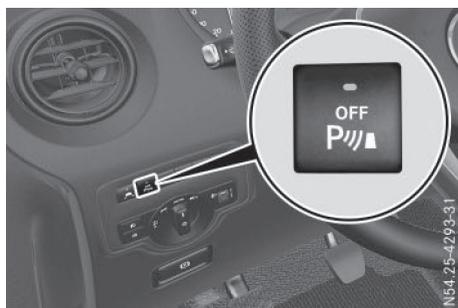
A partir du

- 6e segment, un signal d'alerte périodique retentit pendant 2 secondes environ
- 7e segment, un signal d'alerte continu retentit. La distance minimale de détection est atteinte.

Avertisseur de recul

Si votre véhicule recule, par exemple quand vous vous arrêtez dans une montée, le PARKTRONIC surveille automatiquement la zone arrière, quelle que soit la position de la boîte de vitesses.

Désactivation et activation du PARKTRONIC



- ▶ Appuyez sur la touche . Lorsque le PARKTRONIC est désactivé, le voyant incorporé à la touche s'allume.

Traction d'une remorque

Si votre véhicule est doté du prééquipement électrique pour la traction d'une remorque, le PARKTRONIC détecte une remorque attelée. La surveillance de la zone arrière par le PARKTRONIC est désactivée dès que la liaison électrique entre la remorque et le véhicule est établie. Si vous utilisez un adaptateur, retirez-le de la prise une fois la remorque dételée. Sinon, le PARKTRONIC ne surveillera pas la zone arrière.

Problèmes relatifs au PARKTRONIC

| Problèmes | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Seuls les segments rouges des voyants du PARKTRONIC s'allument.</p> <p>En outre, un signal d'alerte retentit pendant 2 secondes environ</p> <p>Le PARKTRONIC est ensuite désactivé.</p> <p>Le voyant incorporé à la touche  s'allume et les segments rouges des voyants du PARKTRONIC s'éteignent.</p> | <p>Le PARKTRONIC est en panne et s'est désactivé.</p> <p>► Si les problèmes persistent, faites contrôler le PARKTRONIC par un atelier qualifié.</p> |
| <p>La distance indiquée par les voyants du PARKTRONIC n'est pas plausible.</p> <p>Tous les segments sont par exemple allumés alors qu'il n'y a aucun obstacle.</p> | <p>Les capteurs du PARKTRONIC sont encrassés ou recouverts de glace.</p> <p>► Nettoyez les capteurs du PARKTRONIC (▷ page 286).</p> <p>► Tournez de nouveau la clé en position 2 dans le contacteur d'allumage.</p> <p>La plaque d'immatriculation ou une autre pièce rapportée se trouvant à proximité des capteurs n'est peut-être pas bien fixée.</p> <p>► Contrôlez la fixation de la plaque d'immatriculation ou des autres pièces rapportées se trouvant à proximité des capteurs.</p> <p>Une autre source radioélectrique ou d'ultrasons perturbe éventuellement le système.</p> <p>► Contrôlez le fonctionnement du PARKTRONIC à un autre endroit.</p> |

Aide active au stationnement

Remarques générales

L'aide active au stationnement est un système électronique. Le système mesure l'espace de la chaussée des 2 côtés de votre véhicule avec des capteurs à ultrasons et vous signale les places de stationnement de taille suffisante. L'électronique peut ensuite vous aider par un braquage actif et des interventions de freinage lors des manœuvres de stationnement.

L'assistant de stationnement actif comprend l'aide au stationnement PARKTRONIC qui vous indique de manière optique et sonore la distance qui sépare le véhicule d'un obstacle. Pour ce faire, le PARKTRONIC utilise les capteurs à ultrasons de l'aide active au stationnement (▷ page 166).

Consignes de sécurité importantes

L'aide active au stationnement est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement immédiat. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Veillez à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent sur votre trajectoire.

Si le PARKTRONIC est désactivé, l'aide active au stationnement est également désactivée.

Dans le cas des véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, la longueur minimale des places de stationnement est légèrement plus grande.

Si vous avez attelé une remorque, vous ne pouvez pas utiliser l'aide active au stationnement. Si la liaison électrique entre le véhicule et la remorque est établie, l'aide active au stationnement

n'est pas disponible. La surveillance de la zone arrière par le PARKTRONIC est alors désactivée.

ATTENTION

Lorsque vous effectuez des manœuvres, le véhicule se déporte et peut empiéter sur la voie opposée. Vous risquez d'entrer en collision avec d'autres usagers. Il y a risque d'accident.

Tenez compte des autres usagers. Si nécessaire, arrêtez-vous ou interrompez la manœuvre initiée par l'aide active au stationnement.

! Lorsque vous ne pouvez pas éviter les obstacles (bordures de trottoirs, par exemple), franchissez-les toujours à vitesse réduite et selon un angle obtus. Sinon, vous risquez d'endommager les jantes et les pneus.

L'aide active au stationnement peut éventuellement indiquer des emplacements qui ne conviennent pas au stationnement, par exemple

- avec une interdiction d'arrêt ou de stationnement
- devant une entrée ou une sortie
- avec un sol inadapté

Indications relatives au stationnement :

- Dans les rues étroites, longez au plus près la place de stationnement.
- Les places de stationnement qui sont sales ou recouvertes de végétation peuvent ne pas être identifiées comme telles ou être mesurées de manière incorrecte.
- Les places de stationnement qui se trouvent devant des remorques garées, dont le timon dépasse dans l'espace de stationnement, peuvent ne pas être identifiées comme telles ou être mesurées de manière incorrecte.
- En cas de chute de neige ou de forte pluie, la mesure des places peut être imprécise.
- Pendant la manœuvre, prêtez également attention aux voyants du PARKTRONIC (> page 167).
- Vous pouvez à tout moment corriger le braquage amorcé. Dans ce cas, l'aide au stationnement est interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté.
- Vous ne devez pas utiliser l'aide active au stationnement si vous transportez une charge qui dépasse du véhicule.

- N'utilisez pas l'aide active au stationnement si vous avez monté des chaînes neige.
- Vérifiez toujours que la pression des pneus est correcte. Elle influe directement sur le comportement du véhicule pendant la manœuvre.

Utilisez l'aide active au stationnement pour les places de stationnement

- parallèles ou perpendiculaires au sens de la marche
- situées sur des routes en ligne droite (pas dans les virages)
- situées au même niveau que la route (pas sur le trottoir, par exemple)

Détection d'une place de stationnement

ATTENTION

Si des objets se trouvent au-dessus de la zone de détection, il est possible que

- l'aide active au stationnement braque trop tôt
- le véhicule ne puisse pas s'arrêter avant ces objets

Vous risquez alors de provoquer une collision. Il y a risque d'accident.

Si des objets se trouvent au-dessus de la zone de détection, arrêtez-vous et désactivez l'aide active au stationnement.

Les objets qui se trouvent au-dessus de la zone de détection de l'aide active au stationnement ne sont pas décelés lors de la mesure de la place de stationnement. Ils n'entrent pas non plus en ligne de compte dans le calcul de la manœuvre. C'est le cas notamment pour les chargements qui dépassent, les porte-à-faux ou les rampes de chargement des camions.

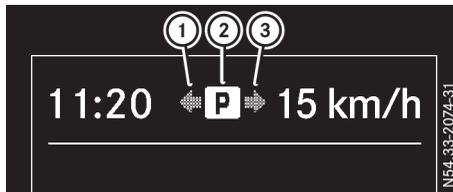
Pour de plus amples informations sur la zone de détection, voir (> page 166).

L'aide active au stationnement ne vous sera d'aucune aide pour les places de stationnement perpendiculaires au sens de la marche si

- 2 places de stationnement se trouvent l'une à côté de l'autre
- la place de stationnement se trouve à proximité immédiate d'une limitation basse, par exemple d'un trottoir bas
- vous vous gardez en marche avant

L'aide active au stationnement ne vous sera d'aucune aide pour les places de stationnement parallèles ou perpendiculaires au sens de la marche si

- la place de stationnement se trouve sur le trottoir
- la place de stationnement semble bloquée (par des feuilles ou des briques perforées en losanges, par exemple)
- la surface dont le véhicule a besoin pour les manœuvres est trop petite
- la place de stationnement est délimitée par un obstacle (un arbre, un poteau ou une remorque, par exemple)



- ① Place de stationnement détectée à gauche
- ② Symbole de stationnement
- ③ Place de stationnement détectée à droite

Lorsque le conducteur a bouclé sa ceinture de sécurité et que toutes les portes sont fermées, l'aide active au stationnement est activée automatiquement en marche avant. Ce système fonctionne jusqu'à une vitesse de 22 mph (35 km/h) environ. Il recherche et mesure automatiquement les places de stationnement disponibles des 2 côtés du véhicule.

Pour être détectée par l'aide active au stationnement, une place de stationnement doit

- être parallèle ou perpendiculaire au sens de la marche
- avoir une largeur d'au moins 59 in (1,5 m) lorsqu'elle est parallèle au sens de la marche

- mesurer au moins 40 in (1,0 m) de plus que votre véhicule lorsqu'elle est parallèle au sens de la marche
- être plus large que votre véhicule d'au moins 40 in (1,0 m) lorsqu'elle est perpendiculaire au sens de la marche

i Tenez compte du fait que, lorsque la place de stationnement est perpendiculaire au sens de la marche, l'aide active au stationnement ne peut pas mesurer sa longueur. Vous devez estimer vous-même si la place de stationnement est suffisamment grande pour le véhicule.

Jusqu'à 20 mph (30 km/h) environ, le symbole de stationnement ② est affiché sur la barre supérieure du visuel (affichage du statut)

Le système reconnaît et détermine s'il s'agit d'une place de stationnement parallèle ou perpendiculaire au sens de la marche. Lorsque qu'une place de stationnement libre a été détectée, une flèche apparaît pour le côté concerné, à côté du symbole de stationnement ②. Une place de stationnement libre qui a été détectée à votre passage reste affichée jusqu'à ce que vous vous en soyez éloigné de 50 ft (15 m) environ.

L'aide active au stationnement indique normalement les places de stationnement situées côté passager. Les places de stationnement côté conducteur sont uniquement affichées lorsque vous mettez le clignotant côté conducteur. Pour vous garer côté conducteur, vous devez laisser le clignotant enclenché jusqu'à ce que vous ayez lancé l'aide active au stationnement avec la touche **[OK]** du volant multifonction.

Stationnement

⚠ ATTENTION

Lorsque vous quittez le siège du conducteur alors que le véhicule est freiné uniquement par l'aide active au stationnement, celui-ci peut se mettre à rouler si

- le système ou l'alimentation électrique présentent un défaut
- une intervention est effectuée au niveau du système électrique dans le compartiment moteur ou au niveau de la batterie ou des fusibles

- vous débranchez la batterie
- la pédale d'accélérateur est actionnée, par exemple par un occupant du véhicule

Il y a risque d'accident.

Avant de quitter le siège du conducteur, immobilisez toujours le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.

Lorsque le PARKTRONIC détecte des obstacles, l'aide active au stationnement freine automatiquement lors des manœuvres de stationnement. C'est vous qui êtes responsable de l'opportunité du freinage du véhicule.

► Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation tant que l'emplacement souhaité est indiqué par le symbole de stationnement avec flèche.

► Mettez la boîte de vitesses sur **R**. Le message **Activer aide stat.? Oui: OK Non:**  apparaît sur le visuel et l'emplacement de la place de stationnement est indiqué.

► **Interruption du processus:** appuyez sur la touche du volant  ou démarrez.

ou

► **Stationnement avec l'aide active au stationnement:** appuyez sur la touche du volant .

Le message **Aide stat. activée: accélérer et freiner Regarder ttes dir.** apparaît sur le visuel.

► Lâchez le volant.

► Reculez et soyez toujours prêt à freiner. En marche arrière, roulez lentement (pas plus de 6 mph (10 km/h)). Sinon, l'aide au stationnement est interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté.

L'aide active au stationnement freine le véhicule jusqu'à l'arrêt complet lorsqu'il se rapproche de la délimitation arrière de la place de stationnement.

Vous devrez peut-être effectuer des manœuvres si la place de stationnement est petite. Le message **Aide stat. activée: mettre boîte sur D Regarder ttes dir.** apparaît sur le visuel.

► Mettez la boîte de vitesses sur **D** lorsque le véhicule est à l'arrêt. L'aide active au stationnement braque immédiatement dans la direction opposée. Le message **Aide stat. activée: accélérer**

et freiner Regarder ttes dir. apparaît sur le visuel.

i Pour garer votre véhicule de façon optimale, attendez que le braquage soit terminé avant de démarrer.

► Avancez et soyez toujours prêt à freiner. L'aide active au stationnement freine jusqu'à l'arrêt complet.

Le message **Aide stat. activée: mettre boîte sur R Regarder ttes dir.** apparaît sur le visuel.

Dès que la manœuvre est terminée, le message **Aide stationn. terminée** apparaît sur le visuel et un signal sonore retentit. L'aide active au stationnement est terminée. Le véhicule est garé et maintenu à l'arrêt sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein. Si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, le véhicule n'est plus freiné.

L'aide active au stationnement ne vous aide alors plus par des braquages et des interventions de freinage. Lorsque l'aide active au stationnement est terminée, vous devez de nouveau diriger et freiner vous-même le véhicule. Le PARKTRONIC reste disponible.

Indications relatives au stationnement :

- La position de votre véhicule dans la place de stationnement au terme du guidage dépend de plusieurs facteurs. Ces facteurs sont la position et la forme des véhicules garés devant et derrière ainsi que la configuration de l'espace. Il est possible que l'aide active au stationnement vous amène trop ou pas assez loin dans la largeur. Il se peut également qu'elle vous fasse passer sur le trottoir. Interrompez alors l'aide active au stationnement.
- Vous pouvez également engager prématurément la position **D** de la boîte de vitesses. Le véhicule change alors de direction et n'utilise pas toute la largeur de la place. Si vous changez prématurément le sens de la marche, l'aide au stationnement est interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté. Dans ce cas, il n'est plus possible d'obtenir une position de stationnement satisfaisante.

Sortie d'une place de stationnement

Afin que l'aide active au stationnement vous aide à sortir d'une place de stationnement,

- la délimitation de la place de stationnement à l'avant et l'arrière doit être suffisamment

haute. Un trottoir est insuffisant, par exemple.

- la délimitation de la place de stationnement ne doit pas être trop large. Le système peut placer votre véhicule par des manœuvres à un angle maximal de 45° par rapport à sa position initiale dans la place de stationnement.
- la distance de manœuvre doit être d'au moins 3,3 ft (1,0 m)

L'aide active au stationnement ne peut vous aider à sortir d'une place de stationnement parallèle au sens de la marche que si vous l'avez également utilisée pour vous garer.

Lorsque le PARKTRONIC détecte des obstacles, l'aide active au stationnement freine automatiquement lorsque vous sortez d'une place de stationnement. C'est vous qui êtes responsable de l'opportunité du freinage du véhicule.

- ▶ Démarrez le moteur.
- ▶ Allumez les clignotants dans la direction que vous devez prendre pour sortir de la place de stationnement.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **D** ou sur **R**. Le message **Activer aide stat.? Oui: OK Non:**  apparaît sur le visuel.
- ▶ **Interruption du processus :** appuyez sur la touche  du volant ou démarrez.

ou

- ▶ **Sortie d'une place de stationnement avec l'aide active au stationnement :** appuyez sur la touche  du volant. Le message **Aide stat. activée: accélérer et freiner Regarder ttes dir.** apparaît sur le visuel.
- ▶ Lâchez le volant.
- ▶ Démarrez et soyez toujours prêt à freiner. Lorsque vous sortez d'une place de stationnement, roulez lentement (pas plus de 6 mph (10 km/h)). Sinon, l'aide au stationnement est interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté. L'aide active au stationnement freine le véhicule jusqu'à l'arrêt complet lorsqu'il se rapproche d'une délimitation de la place de stationnement.
- ▶ Suivant le cas, mettez la boîte de vitesses sur **D** ou sur **R** lorsque le véhicule est à l'arrêt. L'aide active au stationnement braque immédiatement dans la direction opposée. Le message **Aide stat. activée: accélérer et freiner Regarder ttes dir.** apparaît sur le visuel.

i Pour sortir de la place de stationnement de façon optimale, attendez que le braquage soit terminé avant de démarrer.

Si, après l'activation, vous commencez par reculer, les roues sont ramenées en ligne droite.

- ▶ Avancez ou reculez plusieurs fois si nécessaire, en fonction des voyants du PARKTRONIC.

Dès que la manœuvre est terminée,

- le message **Aide stationn. terminée** apparaît sur le visuel.
- un signal sonore retentit
- les roues sont ramenées en ligne droite

L'aide active au stationnement est terminée. Vous devez alors tout de suite braquer le volant pour vous insérer dans la circulation. Le PARKTRONIC reste disponible.

Vous pouvez de nouveau braquer vous-même le véhicule avant la fin de la manœuvre de sortie de la place de stationnement. Cela peut s'avérer utile lorsque vous constatez que vous pouvez déjà sortir de la place de stationnement.

Interruption de l'aide active au stationnement

- ▶ Tenez le volant ou dirigez vous-même le véhicule.

ou

- ▶ Appuyez sur la touche  pour désactiver le PARKTRONIC (▷ page 168). L'aide au stationnement est immédiatement interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté. Le message **Aide stationn. interrompue** apparaît sur le visuel.

L'aide active au stationnement est désactivée automatiquement lorsque

- vous serrez le frein de stationnement
- il n'est plus possible de stationner avec l'aide active au stationnement
- vous roulez à plus de 6 mph (10 km/h)
- une roue patine, l'ESP® entre en action ou est désactivé. Le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.
- vous détachez votre ceinture
- vous ouvrez une porte ou le hayon ou la porte arrière à 2 battants
- vous mettez la boîte de vitesses automatique sur **P**

Un signal sonore retentit, le symbole de stationnement disparaît du visuel et le message **Aide stationn. interrompue** apparaît.

Lorsque l'aide active au stationnement est interrompue, vous devez de nouveau diriger et freiner vous-même le véhicule.

Si un défaut système survient, le véhicule est automatiquement freiné jusqu'à l'arrêt complet. Pour continuer à rouler, vous devez de nouveau appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Caméra de recul

Remarques générales

Dans le cas des véhicules équipés d'un hayon, la caméra de recul se trouve à côté de la poignée du hayon (▷ page 286).

Dans le cas des véhicules équipés d'une porte arrière à 2 battants, la caméra de recul se trouve dans la partie supérieure du support de la plaque d'immatriculation (▷ page 286).

La caméra de recul est un système optique d'aide au stationnement. Elle vous permet de voir sur le visuel du système audio la zone qui se trouve derrière le véhicule.

L'image de la zone qui se trouve derrière le véhicule est inversée comme dans le rétroviseur intérieur ou les rétroviseurs extérieurs. Les lignes repères affichées vous aident pendant la marche arrière.

Les affichages du texte qui apparaissent dépendent de la langue réglée du système audio. Les affichages suivants de la caméra de recul sont fournis à titre d'exemple.

Consignes de sécurité importantes

! Les objets qui ne se trouvent pas au niveau du sol sont en réalité plus près qu'ils ne le paraissent, par exemple

- le pare-chocs d'un autre véhicule en stationnement
- le timon d'une remorque
- la rotule d'un dispositif d'attelage
- la partie arrière d'un camion
- un poteau oblique

Utilisez les lignes repères affichées sur l'image de la caméra uniquement pour vous orienter. Ne dépassez pas la ligne repère horizontale inférieure lorsque vous vous appro-

chez d'un objet. Sinon, vous risquez d'endommager votre véhicule et/ou l'objet.

La caméra de recul est uniquement un système d'aide. Elle n'est pas en mesure de remplacer l'attention que vous devez apporter à votre environnement immédiat. C'est vous qui êtes responsable de la sécurité lorsque vous effectuez des manœuvres. Lorsque vous effectuez des manœuvres, veillez à ce qu'aucune personne, aucun animal ni aucun objet ne se trouvent dans la zone de manœuvre.

La caméra de recul peut fournir une vue déformée ou incorrecte des obstacles ou ne pas les représenter du tout. La caméra de recul ne peut pas montrer tous les objets qui se trouvent très près du pare-chocs arrière et/ou sous celui-ci. Elle ne vous avertit pas d'une collision ou de la présence de personnes ou d'objets.

La caméra de recul ne fonctionne pas ou seulement de manière limitée lorsque

- le hayon ou la porte arrière à 2 battants est ouvert(e)
 - il pleut très fort, qu'il neige ou qu'il y a du brouillard
 - il fait nuit ou que vous vous trouvez dans un lieu très sombre
 - la caméra est soumise à une très forte lumière claire. Des rayures blanches peuvent apparaître sur l'image de la caméra.
 - l'environnement est éclairé avec un éclairage fluorescent, provenant par exemple de lampes fluorescentes ou d'un éclairage LED. L'image de la caméra peut se mettre à trembler.
 - l'objectif de la caméra se couvre de buée, par exemple lorsque vous entrez en hiver dans un garage chauffé et que la température change brusquement
 - l'objectif de la caméra est encrassé ou couvert. Tenez compte des remarques relatives au nettoyage (▷ page 286).
 - l'arrière de votre véhicule est endommagé. Dans ce cas, faites contrôler la position et le réglage de la caméra par un atelier qualifié.
- Dans de tels cas, n'utilisez pas la caméra de recul. Sinon, vous pourriez blesser quelqu'un ou des objets pourraient endommager le véhicule lors des manœuvres de stationnement.

Le montage de pièces rapportées à l'arrière du véhicule (support de plaque d'immatriculation, porte-vélos arrière, par exemple) risque de

réduire le champ de vision et de limiter le fonctionnement de la caméra de recul.

Les lignes repères sont affichées au niveau du sol. Lorsqu'une remorque est tractée, les lignes repères sont affichées à la hauteur du dispositif d'attelage.

Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (▷ page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, la caméra de recul ne peut pas se calibrer correctement. Un affichage correct des lignes repères au niveau du sol ou à la hauteur du dispositif d'attelage n'est alors pas possible.

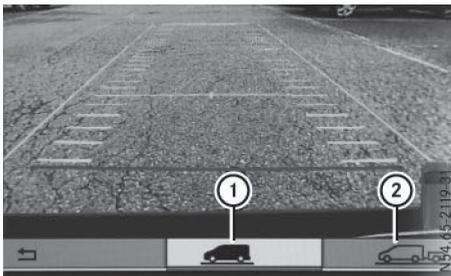
Dans le cas des véhicules équipés d'un hayon, la caméra de recul est protégée de la pluie et de la poussière par un volet. Ce volet s'ouvre lorsque vous activez la caméra de recul.

Le volet se referme lorsque

- vous avez terminé les manœuvres
- vous coupez le moteur

Pour des raisons techniques, le volet peut rester ouvert pendant quelques instants après la désactivation de la caméra de recul.

Activation et désactivation de la caméra de recul



► **Activation** : assurez-vous que la clé se trouve en position **2** dans le contacteur d'allumage.

► Mettez la boîte de vitesses sur **R**.

Dans le cas des véhicules équipés d'un hayon, le volet de la caméra de recul s'ouvre. La zone qui se trouve derrière le véhicule apparaît sur le visuel du système audio. La zone arrière affichée est divisée par des lignes repères.

Dans le cas des véhicules équipés d'un dispositif d'attelage, vous pouvez commuter le mode de fonctionnement de la caméra de recul lorsque vous avez atteint la remorque. La caméra de recul modifie alors l'angle de vue et affiche une ligne repère pour la rotule du dispositif d'attelage jusqu'à ce que le timon soit atteint.

► **Commutation du mode de fonctionnement** : sélectionnez la fonction « Stationnement en marche arrière » ① ou la fonction « Attelage d'une remorque » ② à l'aide du bouton-pression rotatif du système audio, puis confirmez.

Vous trouverez des informations sur le bouton-pression rotatif du système audio dans la notice d'utilisation spécifique.

Le symbole représentant la fonction sélectionnée est mis en surbrillance.

► **Désactivation** : mettez la boîte de vitesses sur **N** ou sur **D**.

Les lignes repères dynamiques disparaissent et la caméra de recul se désactive au bout de 15 secondes environ.

ou

► Avancez d'au moins 30 ft (10 m) environ.

ou

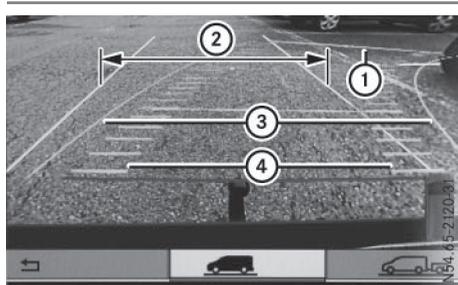
► Roulez en marche avant à plus de 6 mph (10 km/h).

ou

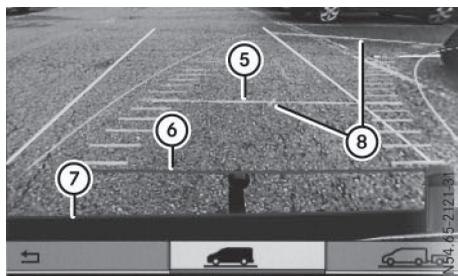
► Mettez la boîte de vitesses automatique sur **P**.

Sur les véhicules équipés de l'aide active au stationnement, la caméra de recul reste activée pendant toute la durée de l'aide active au stationnement après enclenchement de la marche arrière. Vous trouverez des informations sur l'aide active au stationnement sous « Aide active au stationnement » (▷ page 169).

Affichages sur le visuel du système audio



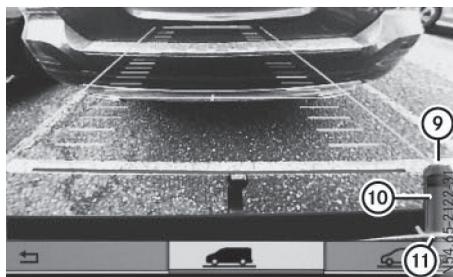
- ① Ligne repère jaune à 13 ft (4,0 m) environ par rapport à la zone arrière
- ② Ligne repère blanche de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à un angle de braquage nul (statique)
- ③ Ligne repère jaune de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à l'angle de braquage actuel (dynamique)
- ④ Trajectoire jaune des pneus correspondant à l'angle de braquage actuel (dynamique)



- ⑤ Ligne repère jaune à 3 ft (1,0 m) environ par rapport à la zone arrière
- ⑥ Ligne repère rouge à 12 in (0,30 m) environ par rapport à la zone arrière
- ⑦ Pare-chocs
- ⑧ Axe central du véhicule (ligne repère)

Les lignes repères sont affichées lorsque la boîte de vitesses se trouve sur **R**.

Les distances indiquées sont valables uniquement pour des objets qui se trouvent au niveau du sol.



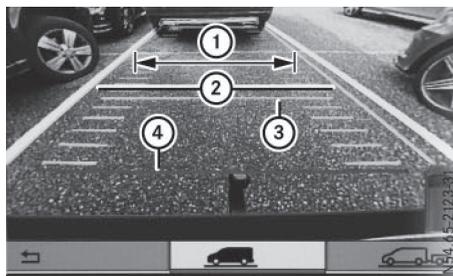
Voyants du PARKTRONIC (véhicules équipés de l'aide active au stationnement)

- ⑨ Voyants avant
- ⑩ Symbole de véhicule comme indicateur de disponibilité du PARKTRONIC
- ⑪ Voyants arrière

Lorsque le PARKTRONIC est activé et opérationnel sur les véhicules équipés de l'aide active au stationnement (▷ page 167), le symbole ⑩ du véhicule apparaît sur l'image fournie par la caméra. Lorsque les voyants du PARKTRONIC s'allument, les voyants ⑨ et ⑪ s'allument également et sont entourés d'une ligne rouge ou jaune autour du symbole du véhicule ⑩.

Fonction « Stationnement en marche arrière »

Stationnement en marche arrière (en bataille) sans braquage du volant

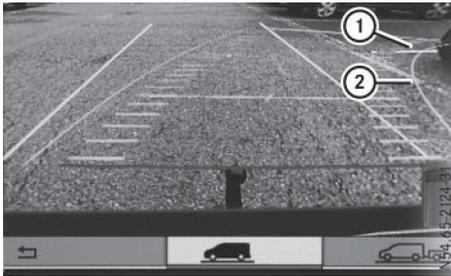


- ① Ligne repère blanche de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à un angle de braquage nul (statique)
- ② Ligne repère jaune de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à l'angle de braquage actuel (dynamique)

- ③ Ligne repère jaune à 3 ft (1,0 m) environ par rapport à la zone arrière
- ④ Ligne repère rouge à 12 in (0,30 m) environ par rapport à la zone arrière

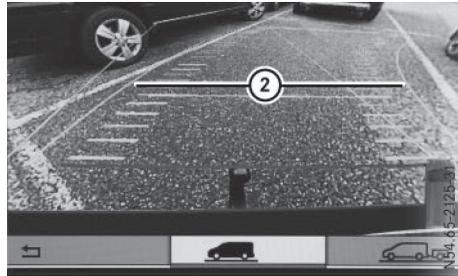
- ▶ Assurez-vous que la caméra de recul est activée (▷ page 175). La trajectoire et les lignes repères s'affichent.
- ▶ Vérifiez, à l'aide de la ligne repère blanche ①, que la place de stationnement est suffisamment grande pour le véhicule.
- ▶ Reculez prudemment en vous orientant à l'aide de la ligne repère blanche ① jusqu'à ce vous ayez atteint la position finale. La ligne repère rouge ④ se trouve alors à l'extrémité de la place de stationnement. Le véhicule se trouve dans la place de stationnement, à peu près dans son axe.

Stationnement en marche arrière (en épi) avec braquage du volant



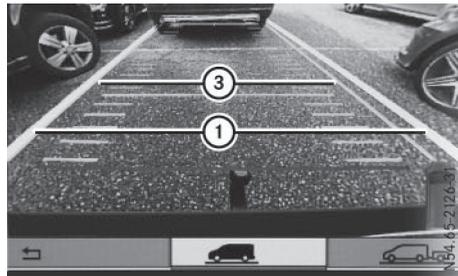
- ① Marques de délimitation de la place de stationnement
- ② Ligne repère jaune de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à l'angle de braquage actuel (dynamique)

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation après avoir dépassé la place de stationnement.
- ▶ Assurez-vous que la caméra de recul est activée (▷ page 175). La trajectoire et les lignes repères s'affichent.
- ▶ Le véhicule étant à l'arrêt, tournez le volant dans la direction de la place de stationnement jusqu'à ce que la ligne repère jaune ② atteigne les marques de délimitation de la place de stationnement ①.
- ▶ Conservez le bon angle de braquage et reculez prudemment.



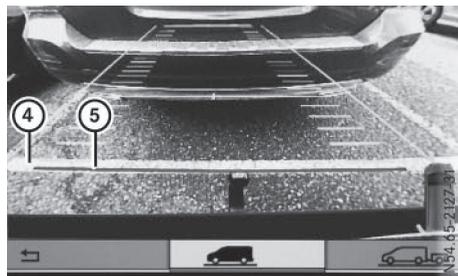
- ② Ligne repère jaune de la largeur du véhicule avec rétroviseurs extérieurs déployés correspondant à l'angle de braquage actuel (dynamique)

- ▶ Arrêtez-vous lorsque le véhicule se trouve devant la place de stationnement, à peu près dans son axe. La trajectoire blanche doit être aussi parallèle que possible aux marques de délimitation de la place de stationnement.



- ③ Ligne repère blanche correspondant à l'angle de braquage actuel
- ① Marques de délimitation de la place de stationnement

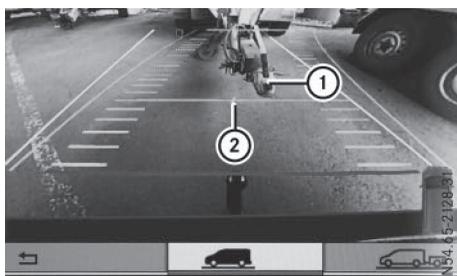
- ▶ Le véhicule étant à l'arrêt, ramenez les roues en ligne droite.



- ④ Extrémité de la place de stationnement
- ⑤ Ligne repère rouge à 12 in (0,30 m) environ par rapport à la zone arrière

- ▶ Reculez prudemment jusqu'à ce vous ayez atteint la position finale. La ligne repère rouge ⑤ coïncide alors avec le repère de l'extrémité de la place de stationnement ④. Le véhicule se trouve dans la place de stationnement, à peu près dans son axe.

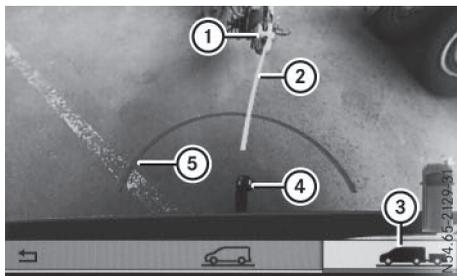
Fonction « Attelage d'une remorque »



- ① Timon
- ② Ligne repère - Centre du véhicule au niveau de la ligne repère jaune située à 3 ft (1,0 m) environ par rapport à la zone arrière

Cette fonction est disponible uniquement sur les véhicules équipés d'un dispositif d'attelage.

- ▶ Avant d'atteler la remorque, réglez la hauteur du timon ① de manière à ce que le timon se trouve légèrement au-dessus de la rotule.
- ▶ Positionnez le véhicule de manière centrée devant le timon ①.



- ① Timon
- ② Ligne repère pour le timon
- ③ Fonction « Attelage d'une remorque » sélectionnée
- ④ Rotule
- ⑤ Ligne repère rouge à 12 in (0,30 m) environ par rapport à la rotule

- ▶ Sélectionnez la fonction « Attelage d'une remorque » ③ à l'aide du bouton-pression rotatif du système audio, puis confirmez. Vous trouverez des informations sur le bouton-pression rotatif du système audio dans la notice d'utilisation spécifique. Le symbole ③ est en surbrillance. Les distances indiquées sont à présent valables pour des objets qui se trouvent à hauteur de la rotule.
- ▶ Reculez prudemment en veillant à ce que la ligne repère pour le timon ② coïncide à peu près avec le timon ①.
- ▶ Reculez prudemment jusqu'à ce que le timon ① atteigne la ligne repère rouge ⑤. La distance entre le timon ① et la rotule ④ équivaut alors à 12 in (0,30 m) environ.
- ▶ Attachez la remorque (▷ page 178).

Traction d'une remorque

Remarques sur la traction d'une remorque

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Le montage d'une rotule non appropriée risque d'entraîner une sollicitation excessive du dispositif d'attelage et de l'essieu arrière. C'est notamment le cas pour les rotules plus longues ou dotées d'un angle différent. Le comportement routier peut en être fortement modifié et la remorque peut se détacher. Il y a risque d'accident.

Lorsque vous tractez une remorque, montez uniquement une rotule conforme aux dimensions autorisées et conçue pour répondre à vos exigences. Ne modifiez pas la rotule ni le dispositif d'attelage.

⚠ ATTENTION

Si vous utilisez un accouplement non approuvé pour votre véhicule, l'attelage de remorque pourrait être sujette à une tension excessive. Ceci pourrait endommager le véhicule et la remorque pourrait se détacher pendant le voyage. Cette situation pourrait nuire à la maniabilité du véhicule et surcharger l'es-

sieu arrière. Un accident pourrait survenir avec blessures graves, voire mortelles.

Par conséquent, observer ce qui suit:

- N'installer qu'un accouplement de remorque approuvé pour le véhicule.
- Avant le voyage, s'assurer que l'accouplement est installé adéquatement et de façon sécuritaire. Pour ce faire, suivre les directives de fonctionnement fournies par le fabricant de l'accouplement.
- N'apporter aucune modification à l'accouplement ou à l'attelage de remorque.

Respecter les instructions de fonctionnement de l'attelage de remorque ou de l'accouplement fournies par le fabricant.

ATTENTION

Si la rotule n'est pas correctement posée et verrouillée, elle peut se détacher pendant la marche et mettre en danger les autres usagers. Il y a risque d'accident et de blessure.

Montez et verrouillez la rotule conformément aux instructions de montage du fabricant de la rotule. Si la rotule est posée, assurez-vous avant chaque trajet qu'elle est verrouillée correctement.

ATTENTION

Si l'attelage commence à tanguer, vous risquez d'en perdre le contrôle. L'attelage peut se renverser. Il y a risque d'accident.

N'essayez en aucun cas de redresser l'attelage en accélérant. Réduisez votre vitesse et ne contre-braquez pas. Freinez si nécessaire.

Vous pouvez monter des systèmes de portage (porte-vélos ou porte-bagages, par exemple) sur la rotule. Si vous montez des systèmes de portage sur la rotule, la charge maximale sur timon est de 165 lb (75 kg).

Suivez impérativement la notice d'utilisation du fabricant du dispositif d'attelage et celle du fabricant de la rotule.

Attalez et détez la remorque avec précaution. Lors de la manœuvre de recul pour atteler la remorque, veillez à ce que personne ne se trouve entre le véhicule tracteur et la remorque.

Si vous n'attelez pas la remorque correctement au véhicule tracteur, l'attelage peut rompre. La remorque en position de marche doit se trouver à l'horizontale derrière le véhicule tracteur.

Veillez à ne pas dépasser les valeurs suivantes:

- Charge sur timon autorisée
- Charge tractée autorisée
- Charge autorisée sur l'essieu arrière du véhicule tracteur
- Poids total autorisé du véhicule tracteur et de la remorque
- Poids total autorisé de l'ensemble routier

Les valeurs autorisées à ne pas dépasser sont indiquées

- dans les documents du véhicule
- sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage
- sur la plaque signalétique de la remorque
- sur la plaque constructeur du véhicule (> page 331)

Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut.

Les valeurs autorisées par le constructeur se trouvent sur les plaques signalétiques et, pour le véhicule tracteur, sous « Caractéristiques techniques » (> page 342).

Avec une remorque, le véhicule se comporte différemment.

L'attelage

- est plus lourd
- a moins de facilité pour accélérer ou gravir les côtes
- freine sur une distance plus longue
- est plus sensible aux rafales de vent latérales
- exige une sensibilité accrue pour manœuvrer le volant
- a un diamètre de braquage plus grand

Le comportement routier peut en être affecté.

Lorsque vous roulez avec un attelage, adaptez toujours votre vitesse aux conditions routières et météorologiques du moment. Soyez très attentif en conduisant. Maintenez une distance de sécurité suffisante.

Si nécessaire, prenez contact avec un Mercedes-Benz Commercial Van Center pour obtenir des explications relatives aux informations contenues dans la notice d'utilisation.

Remarques générales

- Respectez la vitesse maximale pour les attelages prescrite par la loi dans le pays, l'Etat fédéral ou la province canadienne où vous vous trouvez. Avant de prendre la route, consultez les documents de la remorque pour connaître la vitesse maximale autorisée pour votre remorque.
Le risque d'accident sera alors réduit.
- Montez sur votre véhicule uniquement un dispositif d'attelage agréé. En liaison avec votre dispositif d'attelage SPRINTER, utilisez uniquement une rotule agréée pour votre véhicule. Pour de plus amples informations sur la disponibilité, sur le montage ainsi que sur l'installation du système électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier qualifié.
- Le dispositif d'attelage fait partie des équipements du véhicule qui sont particulièrement importants pour la sécurité routière. Tenez compte des instructions d'utilisation, d'entretien et de maintenance pour le dispositif d'attelage (voir la notice d'utilisation du fabricant).
- Le pare-chocs de votre véhicule n'est pas conçu pour le montage de dispositifs d'attelage amovibles.
- Ne montez pas de dispositifs d'attelage loués ou autres dispositifs d'attelage amovibles sur le pare-chocs.
- Limitez le risque de dommages sur la rotule. Retirez la rotule de son support lorsque vous n'en avez pas besoin.

Vous trouverez les spécifications de poids sous « Caractéristiques techniques » (> page 342).

La hauteur de la rotule varie en fonction de la charge du véhicule. Utilisez dans ce cas une remorque dont le timon est réglable en hauteur.

Recommandations pour la conduite

La vitesse maximale autorisée pour les attelages dépend du type de remorque. Avant de prendre la route, consultez les documents de la remorque pour connaître la vitesse maximale autorisée pour votre remorque. Tenez également compte de la vitesse maximale prescrite par la loi dans le pays, l'Etat fédéral ou la province canadienne où vous vous trouvez.

Avec une remorque, le véhicule se comporte différemment et consomme plus de carburant.

Dans les descentes longues et à forte déclivité, vous devez choisir à temps un rapport inférieur.

i Cela vaut également lorsque le TEMPOMAT est activé.

Vous utiliserez ainsi l'effet de freinage du moteur et devrez freiner moins pour conserver votre vitesse. Ceci permet de soulager le système de freinage et d'éviter que les freins ne surchauffent et ne s'usent trop rapidement. Si vous devez tout de même freiner, n'appuyez pas en permanence sur la pédale de frein mais par intervalles.

Tenez également compte des remarques relatives à la stabilisation de la remorque avec l'ESP® (> page 73).

Conseils pour la conduite

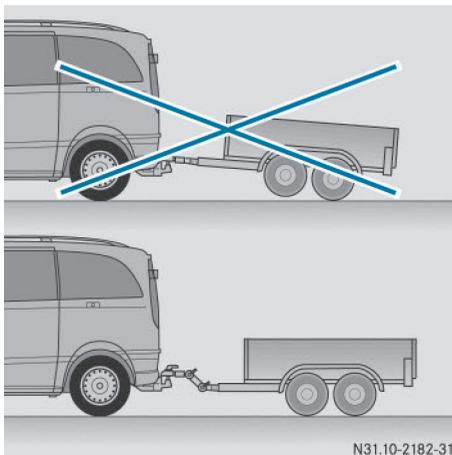
Si la remorque louvoie :

- ▶ N'accélérez en aucun cas.
- ▶ Ne contre-braquez pas.
- ▶ Freinez si nécessaire.

i Vous pouvez réduire le risque de tangage et de roulis de la remorque en montant ultérieurement des barres stabilisatrices ou des programmes de régulation du comportement dynamique pour remorques. Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre distributeur SPRINTER agréé.

- Respectez une distance plus grande par rapport au véhicule qui vous précède que lorsque vous roulez sans remorque.
- Evitez de freiner brusquement. Dans la mesure du possible, freinez d'abord légèrement pour que la remorque vienne en appui. Augmentez ensuite rapidement la force de freinage.
- L'aptitude au démarrage en côte indiquée se réfère au niveau de la mer. Lors de trajets en montagne, tenez compte du fait que la puissance du moteur et, par conséquent, l'aptitude du véhicule au démarrage en côte diminue avec l'altitude.

Attelage d'une remorque



N31.10-2182-31

Remorque en position de marche

- ▶ Contrôlez que le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique se trouve sur **P**.
- ▶ Sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, contrôlez que la boîte de vitesses se trouve sur **P**.
- ▶ Serrez le frein de stationnement du véhicule.
- ▶ Fermez toutes les portes.
- ▶ Placez la remorque à l'horizontale derrière le véhicule.
- ❗ La hauteur de la rotule varie en fonction de la charge du véhicule. Utilisez dans ce cas une remorque dont le timon est réglable en hauteur.
- ▶ Attelez la remorque.
- ▶ Établissez toutes les liaisons électriques et autres entre le véhicule et la remorque. Accrochez également le câble de rupture de la remorque dans l'anneau de la rotule.
- ▶ Enlevez la sécurité antidéplacement de la remorque, des cales par exemple.
- ▶ Desserrez le frein de stationnement de la remorque.
- ❗ Le faisceau de câbles du véhicule est relié par câble au voyant des feux stop.

Tenez compte des dimensions maximales autorisées pour la remorque (largeur et longueur).

La plupart des États fédéraux et toutes les provinces canadiennes imposent les équipements suivants :

- Chaînes de sécurité entre le véhicule tracteur et la remorque. Les chaînes doivent être croisées sous le timon. Elles ne doivent pas être reliées au pare-chocs ni à l'essieu du véhicule, mais au dispositif d'attelage.
Laissez suffisamment de jeu dans les chaînes. Ceci vous permet de prendre des virages serrés.
- Système de freinage séparé sur certaines remorques
- Coupure de sécurité sur les remorques freinées. Renseignez-vous sur les exigences spécifiques définies par la législation en vigueur. Si la remorque vient à se détacher du véhicule tracteur, la coupure de sécurité active les freins de la remorque.

Traction d'une remorque

Il existe de nombreuses prescriptions légales relatives à la traction d'une remorque (limitations de vitesse, par exemple). Assurez-vous que votre attelage est conforme aux dispositions locales en vigueur. Ceci vaut non seulement sur votre lieu de domicile mais également sur votre lieu de destination. Pour de plus amples informations, adressez-vous aux services de police ou aux autorités locales.

Lorsque vous tractez une remorque, tenez compte des remarques suivantes :

- Entraînez-vous, à l'écart de la circulation, à conduire dans les virages, à vous arrêter et à rouler en marche arrière. Vous pourrez ainsi acquérir de l'expérience et vous habituer au nouveau comportement routier.
- Avant de prendre la route, contrôlez les éléments suivants :
 - Serrage du dispositif d'attelage et de la rotule
 - Fonctionnement de l'interrupteur de sécurité sur les remorques freinées
 - Etat et bon positionnement des chaînes de sécurité
 - Fixation des liaisons électriques
 - Fonctionnement de l'éclairage
 - Etat des roues et pression correcte des pneus

- Réglez les rétroviseurs extérieurs de manière à ce que la partie arrière de la remorque soit bien visible.
- Si la remorque est équipée de freins à commande électronique, démarrez l'attelage avec précaution. Freinez manuellement à l'aide du calculateur de freinage et contrôlez que les freins sont opérationnels.
- Arrimez le chargement sur la remorque dans le respect des exigences et des règles de sécurité applicables à l'arrimage de votre chargement (> page 260).
- Lorsque vous tractez une remorque, contrôlez à intervalles réguliers l'arrimage de son chargement ainsi que le fonctionnement de son éclairage et de ses freins.
- Lorsque vous tractez une remorque, tenez compte du fait que le comportement routier est moins stable. Évitez de donner des coups de volant brusques.
- L'attelage est plus lourd, a moins de facilité pour accélérer ou gravir les côtes et nécessite une distance de freinage plus longue. Il est plus sensible aux rafales de vent latérales et exige une sensibilité accrue pour manœuvrer le volant.
- Dans la mesure du possible, ne freinez pas brusquement, mais appuyez d'abord modérément sur la pédale de frein afin que le frein de la remorque puisse être activé. Augmentez ensuite la pression sur la pédale de frein.
- Si la boîte de vitesses automatique commute de manière répétée entre les rapports sur une route en pente (montée ou descente), limitez la gamme de rapports. Sélectionnez la gamme de rapports **4, 3, 2** ou **1**.
Le passage à un rapport inférieur et la diminution de la vitesse réduisent le risque de dommage au niveau du moteur.
- Lorsque vous roulez en descente, engagez un rapport inférieur et exploitez ainsi l'effet de frein moteur.
Évitez de freiner en permanence car les freins du véhicule et, le cas échéant, les freins de la remorque risqueraient de surchauffer.
- Si la température du liquide de refroidissement augmente fortement alors que le climatiseur est en marche, arrêtez le climatiseur. Vous pouvez également refroidir le liquide de refroidissement en réglant le débit d'air et la

température du climatiseur sur la puissance maximale. Ouvrez les vitres si nécessaire.

- Lorsque vous effectuez un dépassement, soyez particulièrement attentif au fait que la distance de dépassement est plus importante avec l'attelage.

En raison de la longueur de votre attelage, vous aurez besoin d'une distance plus longue avant de pouvoir revenir sur la voie d'origine.

Dételage d'une remorque

ATTENTION

Si vous dételez une remorque avec frein à inertie alors que celui-ci est serré, votre main peut être coincée entre le véhicule et le timon. Il y a risque de blessure.

Ne dételez pas une remorque lorsque le frein à inertie est serré.

- ❗ Ne dételez pas une remorque avec frein à inertie lorsque celui-ci est serré. Sinon, le véhicule pourrait être endommagé suite à la détente du frein à inertie.
- ▶ Contrôlez que le levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique se trouve sur **P**.
- ▶ Serrez le frein de stationnement du véhicule.
- ▶ Fermez toutes les portes.
- ▶ Serrez le frein de stationnement de la remorque.
- ▶ Immobilisez en outre la remorque à l'aide d'une cale ou d'un objet similaire pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Débranchez le câble de la remorque et les chaînes de sécurité, puis dételez la remorque.

Charge tractée et charge sur timon autorisées

Spécifications de poids

- ❗ Dans le cas des véhicules dont le poids total autorisé est de 6 724 lb (3 050 kg), le poids total roulant autorisé est inférieur à la somme du poids total autorisé du véhicule et de la charge tractée autorisée. Le dépassement du poids total roulant autorisé peut entraîner des dommages au niveau de la chaîne cinémati-

que, de la boîte de vitesses ou du dispositif d'attelage.

La valeur déterminante pour le poids total autorisé du véhicule ou pour la charge tractée autorisée diminue lorsque le véhicule ou la remorque sont chargés au maximum. Vous ne devez alors charger la remorque ou le véhicule que partiellement.

Le poids total de la remorque (GTW) correspond au poids de la remorque plus le poids du chargement et des équipements montés sur la remorque. Le poids total autorisé de la remorque est de 5 000 lb (2 268 kg).

La charge maximale sur timon appliquée à la rotule (TWR) est de 500 lb (227 kg). La charge réelle sur timon ne doit cependant pas être supérieure à la valeur indiquée sur les plaques signalétiques du dispositif d'attelage ou de la remorque. Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut toujours.

Le poids total roulant (GCWR) correspond au poids total de la remorque et du poids total du véhicule, y compris le poids du conducteur d'environ 150 lb (68 kg). Le poids total roulant autorisé est spécifique à chaque véhicule et dépend de son équipement.

Lorsque vous roulez avec une remorque attelée, vous ne devez pas dépasser le poids total roulant autorisé (GCWR).

Les valeurs autorisées à ne pas dépasser sont indiquées dans les documents du véhicule ainsi que sur les plaques signalétiques du dispositif d'attelage, de la remorque et du véhicule (▷ page 331). En outre, vous trouverez les valeurs autorisées par le constructeur dans le chapitre « Caractéristiques techniques » (▷ page 342). Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut toujours.

Chargement de la remorque

! Si possible, utiliser le poids maximal autorisé pour la languette de remorquage. Ne pas utiliser une languette de remorquage d'un poids inférieur au minimum requis, au risque que la remorque se desserre.

- Vous devez répartir la charge entre le véhicule et la remorque de telle manière que vous ne dépassiez pas le poids total maximal autorisé du véhicule (GVWR) ni celui de la remorque (GCWR), ni le poids total roulant (GCWR), ni

les charges sur essieu (GAWR) et sur timon autorisées (TWR) de votre véhicule.

- Ajoutez à la charge sur l'essieu arrière la charge sur timon appliquée à la rotule (TWR). Vous éviterez ainsi de dépasser la charge totale autorisée sur l'essieu (GAWR).
- Ajoutez à la charge utile du véhicule la charge maximale sur timon appliquée à la rotule (TWR). Vous éviterez ainsi de dépasser le poids total autorisé du véhicule (GVWR).

Contrôle du poids du véhicule et de la remorque

- Assurez-vous que le poids du véhicule tracteur et celui de la remorque coïncident avec les valeurs maximales autorisées. Pour cela, faites peser l'attelage sur une balance étalonnée. L'attelage est composé du véhicule tracteur, y compris le conducteur, les passagers et le chargement ainsi que la remorque chargée.
- Contrôlez la charge autorisée sur les essieux avant et arrière (GAWR), le poids total de la remorque (GTW), le poids total roulant (GCWR) et la charge sur timon (TWR).

Alimentation électrique de la remorque

! Un câblage incorrect de la prise du connecteur pourrait, dans certains cas, entraîner l'anomalie des autres systèmes électroniques du véhicule. Par conséquent, il est recommandé de faire câbler la prise du connecteur dans un atelier spécialisé.

! Il est possible de brancher des accessoires ayant une puissance de consommation maximale de 240 W à l'alimentation électrique permanente.

Ne pas charger une batterie de remorque à l'aide de l'alimentation électrique.

Votre véhicule peut être équipé de plusieurs prééquipements électriques destinés à la traction d'une remorque. En fonction de votre remorque, vous avez besoin d'un adaptateur pour la liaison électrique entre la remorque et le véhicule.

La prise de remorque de votre véhicule est équipée d'usine d'une alimentation permanente. L'alimentation permanente est disponible au niveau de la broche 4 de la prise.

Tenez compte du fait que l'alimentation permanente de la remorque n'est pas coupée lorsque la tension de bord est trop faible. La batterie de démarrage de votre véhicule risque alors de se décharger complètement.

Pour de plus amples informations sur l'équipement électrique actuel de votre véhicule et sur l'installation du système électrique de la remorque, adressez-vous à un atelier qualifié.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

L'utilisation pendant la marche de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés détourne votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident. Utilisez ces appareils uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent. Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez aux entrées souhaitées lorsque le véhicule est à l'arrêt.

ATTENTION

Si vous passez la main à travers le volant pour utiliser les boutons de réglage, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident et de blessure.

Utilisez les boutons de réglage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Ne passez pas la main à travers le volant pendant la marche.

Lorsque vous utilisez l'ordinateur de bord, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

ATTENTION

Si le combiné d'instruments tombe en panne ou en cas de défaut, vous ne pouvez pas détecter les limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. La

sécurité de fonctionnement de votre véhicule peut être compromise. Il y a risque d'accident.

Continuez de rouler, mais avec prudence. Faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

L'ordinateur de bord affiche sur le visuel uniquement les messages et les alertes qui concernent certains systèmes. Veillez par conséquent à ce que le véhicule présente toujours toute la sécurité de fonctionnement voulue. Si la sécurité de fonctionnement de votre véhicule est compromise, arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation. Prenez ensuite contact avec un atelier qualifié.

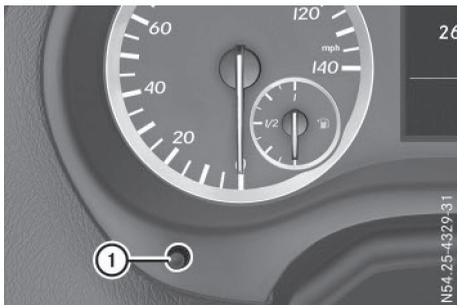
La précision d'affichage du tachymètre et du totalisateur est prescrite par la loi. La détermination des informations relatives à la vitesse dépend de la taille des roues ou de la circonférence de roulement des roues. Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (▷ page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, la vitesse affichée par le tachymètre est imprécise. Le fonctionnement des systèmes de sécurité active et d'aide à la conduite risque alors d'être compromis ou ces systèmes risquent de détecter un défaut et de se désactiver.

Vous trouverez une vue d'ensemble du combiné d'instruments sous « Combiné d'instruments »

- pour les véhicules sans volant multifonction (▷ page 41)
- pour les véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 43)

Affichages et éléments de commande

Eclairage des instruments



Variateur de luminosité (exemple : véhicules équipés d'un volant multifonction)

Lorsqu'il fait jour, les affichages sur le combiné d'instruments sont éclairés. Une fonction d'atténuation n'est pas possible lorsqu'il fait jour.

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, le capteur de luminosité qui se trouve sur le combiné d'instruments régule automatiquement la luminosité de l'éclairage du visuel.

Lorsque l'éclairage est allumé, la régulation de la luminosité s'effectue en fonction de la luminosité ambiante. Vous pouvez alors également régler la luminosité de l'éclairage des instruments et de l'éclairage du visuel

- en appuyant sur les touches \oplus et \ominus qui se trouvent sur le combiné d'instruments (pas dans le menu **Réglages**) dans le cas des véhicules sans volant multifonction
- en tournant la molette de réglage ① dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction

Tachymètre

Si vous modifiez la taille des roues de votre véhicule, vérifiez la catégorie de taille à laquelle elles appartiennent (▷ page 299). Si vous modifiez l'affectation sans changer le code des calculateurs montés dans le véhicule, la vitesse affichée par le tachymètre est imprécise. La vitesse actuelle du véhicule peut alors être supérieure à la vitesse affichée par le tachymètre.

Vous pouvez afficher la vitesse sur le visuel également sous forme de tachymètre numérique

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 190)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 197)

i Dans certains pays, un signal retentit et/ou un message apparaît sur le visuel lorsque la vitesse maximale autorisée par la loi est atteinte, par exemple 75 mph (120 km/h).

Compte-tours

! Ne faites pas tourner le moteur dans la plage de surrégime, sous peine de l'endommager.

Protection de l'environnement

Évitez les régimes moteur élevés. Sinon, vous augmentez inutilement la consommation de votre véhicule et nuisez à l'environnement en raison du taux plus élevé d'émissions polluantes.

Le repère rouge sur le compte-tours indique la plage de surrégime du moteur.

Afin de protéger le moteur, l'alimentation en carburant est coupée lorsque le repère rouge est atteint.

Indicateur de température extérieure

Soyez particulièrement attentif à l'état de la chaussée dès que la température extérieure s'approche du point de congélation.

Notez que l'indicateur de température extérieure relève la température de l'air, non la température mesurée au sol.

Le visuel affiche la température extérieure sur la barre supérieure

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 188)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 195)

Les variations de la température extérieure s'affichent avec un léger décalage sur l'indicateur.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a un risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

Sur les véhicules sans volant multifonction, vous pouvez afficher sur le visuel la température du liquide de refroidissement (▷ page 190).

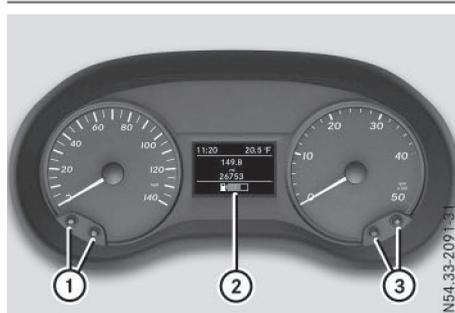
Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, l'indicateur analogique de température du liquide de refroidissement est intégré au compte-tours sur le combiné d'instruments (▷ page 43).

Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, la température affichée peut atteindre 248 °F (120 °C).

Ordinateur de bord (véhicules sans volant multifonction)

Utilisation de l'ordinateur de bord

Vue d'ensemble



- ① Touches et
- ② Visuel
- ③ Touches et

► **Activation de l'ordinateur de bord**: tournez la clé en position 1 dans le contacteur d'allumage.

Lorsque vous retirez, puis réintroduisez et tournez rapidement la clé en position 1, l'ordinateur de bord et le combiné d'instruments ne sont pas activés.

Les touches ① et ③ du combiné d'instruments vous permettent de commander les affichages sur le visuel et d'effectuer des réglages dans l'ordinateur de bord.

Touches du combiné d'instruments

⚠ ATTENTION

Si vous passez la main à travers le volant pour utiliser les boutons de réglage, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. Il y a un risque d'accident et de blessure.

Utilisez les boutons de réglage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Ne passez pas la main à travers le volant pendant la marche.



Pression brève:

- Sélection d'un menu ou affichage
- Dans le menu **Réglages**: sortie du sous-menu sans reprise du dernier réglage et retour à l'écran de démarrage du menu



Pression longue:

- Retour à l'affichage standard ou au menu Distance parcourue sans reprise du dernier réglage

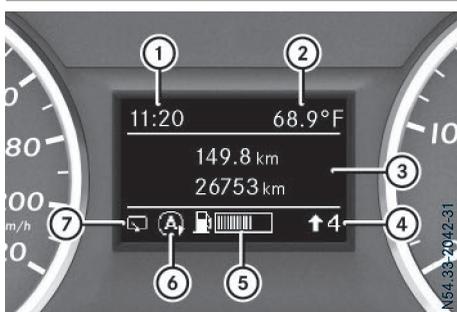


Pression brève:

- Sélection d'un sous-menu ou d'une fonction
- Confirmation de l'entrée sélectionnée dans la liste, de l'affichage ou du réglage

| | |
|--------|--|
| Ⓡ | <p>Pression longue :</p> <ul style="list-style-type: none"> Remise à zéro des valeurs du totalisateur journalier et de l'ordinateur de bord Dans le menu Réglages : retour aux réglages d'usine Dans le menu Réglages : remise à zéro des valeurs et retour à l'écran de démarrage du menu |
| + - | <ul style="list-style-type: none"> Réglage de l'éclairage des instruments (pas dans le menu Réglages) Navigation à l'intérieur d'une liste Modification des valeurs ou des réglages |

Visuel



Visuel du combiné d'instruments

- ① Heure (▷ page 205)
 TEMPOMAT (▷ page 155)
- ② Affichage permanent : température extérieure ou vitesse (▷ page 192)
120 km/h! (uniquement pour certains pays)
 Dépassement de la vitesse maximale autorisée
- ③ Champ d'affichage pour les messages sur le visuel, les menus et la barre de menus
- ④ Position de la boîte de vitesses (▷ page 139)
- ⑤ Niveau du carburant
- ⑥ Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur (▷ page 135)
- ⑦ Essuie-glace arrière (▷ page 113)

Le champ d'affichage ③ affiche le menu ou le sous-menu sélectionné et vous permet de prendre connaissance des messages.

Vue d'ensemble des menus

Le menu **Réglages** apparaît uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez vous représenter la configuration des menus et des fonctions sous la forme d'une boucle. Appuyez sur la touche du combiné d'instruments pour faire défiler les menus.

Si vous faites défiler en avant à l'intérieur du menu **Réglages** avec , le réglage du sous-menu précédent ou de la fonction précédente est repris.

Si vous appuyez sur dans un sous-menu, le système quitte le sous-menu ou la fonction sans reprise du réglage. Le visuel affiche alors l'écran de démarrage du menu **Réglages**.

Vous trouverez des informations sur l'utilisation sous « Utilisation de l'ordinateur de bord » (▷ page 187).

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez consulter les menus, affichages ou fonctions suivants :

- Affichage du totalisateur journalier et du totalisateur général (▷ page 189)
- Affichage de l'ordinateur de bord (▷ page 189)
- Affichage de l'autonomie actuelle (▷ page 189)
- Affichage de la consommation de carburant actuelle (▷ page 190)
- Tachymètre numérique (▷ page 190)
- Affichage de la température du liquide de refroidissement (▷ page 190)
- Affichage des messages enregistrés dans la mémoire des messages (▷ page 208)

Les menus, affichages et fonctions suivants sont également affichés uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt :

- Affichage de la prochaine échéance de maintenance (▷ page 276)
- Redémarrage du système de contrôle de la pression des pneus (▷ page 308)
- Menu **Réglages** pour le réglage ou l'activation et la désactivation des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité active ainsi que des options d'affichage du visuel (▷ page 190)

Menu Distance parcourue



Totalisateur

Lorsque le visuel affiche la vitesse dans la barre supérieure, il affiche également la température extérieure en plus de la distance journalière ①.

Vous pouvez commuter l'affichage permanent dans la barre supérieure (▷ page 192).

Utilisez les touches du combiné d'instruments.

► **Affichage :** maintenez la touche \ominus enfoncée jusqu'à ce que les totalisateurs pour la distance journalière ① et la distance totale parcourue ② apparaissent sur le visuel.

► **Remise à zéro :** maintenez la touche $\text{\textcircled{R}}$ enfoncée jusqu'à ce que le totalisateur journalier affiche 0.0.

Vous pouvez régler l'unité des totalisateurs dans le sous-menu **Unité d'affichage :** (▷ page 192).

Menu Ordinateur de bord



Ordinateur de bord

- ① Distance parcourue
- ② Durée du trajet
- ③ Consommation moyenne de carburant
- ④ Vitesse moyenne

Utilisez les touches du combiné d'instruments.

► **Affichage :** appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner l'affichage de l'ordinateur de bord.

Les valeurs indiquées sont calculées depuis la dernière remise à zéro de l'ordinateur de bord.

► **Remise à zéro des valeurs :** maintenez la touche $\text{\textcircled{R}}$ appuyée jusqu'à ce que toutes les valeurs soient remises à zéro.

Les valeurs affichées dans l'ordinateur de bord reviennent automatiquement à zéro après 9 999 heures ou 99 999 miles.

Vous pouvez régler les unités de consommation et d'affichage de la distance dans le sous-menu **Unité d'affichage :** (▷ page 192).

Menu Autonomie



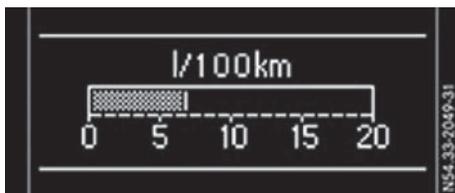
Utilisez les touches du combiné d'instruments.

► Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner l'affichage **Autonomie**.

L'autonomie approximative est déterminée sur la base de la quantité de carburant restant dans le réservoir et de votre style de conduite. S'il ne reste presque plus de carburant dans le réservoir, l'autonomie approximative est remplacée par un symbole représentant un véhicule en ravitaillement $\text{\textcircled{R}}$.

Vous pouvez régler l'unité d'affichage de la distance dans le sous-menu **Unité d'affichage :** (▷ page 192).

Menu Consommation actuelle de carburant



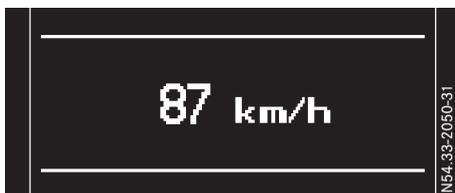
Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le graphique à barres de la consommation de carburant.

Les données de consommation de carburant correspondent au style de conduite actuel.

Vous pouvez régler l'unité de consommation dans le sous-menu **Unité d'affichage**: (▷ page 192).

Menu Tachymètre numérique



Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner l'affichage de la vitesse.

Vous pouvez régler l'unité du tachymètre numérique dans le sous-menu **Unité d'affichage**: (▷ page 192).

Menu Température du liquide de refroidissement

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le graphique à barres $\frac{l}{100km}$ de la température du liquide de refroidissement.

Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, la température affichée peut atteindre 248 °F (120 °C).

Menu Réglages

Introduction



Menu Réglages Ecran de démarrage

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ **Affichage**: appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le menu **Réglages**.

Le menu **Réglages** apparaît uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt. Vous pouvez vous représenter la configuration des sous-menus et des fonctions sous la forme d'une boucle. Appuyez sur la touche \textcircled{R} du combiné d'instruments pour naviguer dans le menu en commençant par son écran de démarrage et sélectionnez ses sous-menus ou ses fonctions les uns après les autres.

Si vous faites défiler en avant avec \textcircled{R} , le réglage du sous-menu précédent ou de la fonction précédente est repris.

Si vous appuyez sur \ominus dans un sous-menu, le système quitte le sous-menu ou la fonction sans reprise du réglage. Le visuel affiche alors l'écran de démarrage du menu **Réglages**.

En fonction de l'équipement de votre véhicule, le menu **Réglages** vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Réglage de la langue des messages sur le visuel et des affichages (▷ page 191)
- Désactivation et activation de l'ESP® (▷ page 191)
- Réglage de la sensibilité du capteur de pluie (▷ page 192)
- Activation et désactivation du système ATTENTION ASSIST (▷ page 192)
- Sélection de l'affichage permanent dans la barre supérieure du visuel (▷ page 192)
- Réglage de l'unité pour l'affichage de la distance, de la consommation de carburant et de la vitesse (▷ page 192)
- Réglez l'heure et la date (▷ page 193).

► **Retour aux réglages d'usine :** tournez la clé en position **1** dans le contacteur d'allumage et dans le menu **Réglages**, appuyez pendant au moins 5 secondes sur **(R)**.

Pour des raisons de sécurité, tous les réglages d'usine ne sont pas repris.

Réglage de la langue d'affichage

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- Appuyez sur la touche **(M)** pour sélectionner le menu **Réglages**.
- Appuyez sur la touche **(R)** pour sélectionner le sous-menu **Langue** :
Le visuel affiche la sélection actuelle de la langue.
- Appuyez sur la touche **(+)** ou la touche **(-)** pour sélectionner la langue commune à tous les messages sur le visuel.
- Confirmez avec **(R)**.
Le sous-menu suivant apparaît sur le visuel.

Désactivation et activation de l'ESP®

Ce menu est uniquement disponible sur les véhicules qui ne possèdent pas de touche **(OFF)** sur la console centrale.

Respectez les consignes de sécurité importantes qui figurent sous « ESP® (régulation du comportement dynamique) » (▷ page 72).

ATTENTION

Si vous désactivez l'ESP®, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque

d'accident et de blessure augmente alors considérablement.

Ne désactivez l'ESP® que tant que la situation correspond à l'une de celles décrites ci-dessous.

Il peut être préférable de désactiver l'ESP® pour rouler

- avec des chaînes neige
- en neige profonde
- sur le sable ou le gravier

Vous trouverez de plus amples informations sous « ESP® (régulation du comportement dynamique) » (▷ page 72).

Le véhicule doit être à l'arrêt et le moteur doit tourner. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

► Appuyez sur la touche **(M)** pour sélectionner le menu **Réglages**.

► Appuyez sur la touche **(R)** pour sélectionner le sous-menu **ESP**.

L'état actuel apparaît sur le visuel.

Lorsque le message **Commande quand moteur tourne** apparaît sur le visuel, vous devez confirmer le message avec **(R)** et démarrer d'abord le moteur du véhicule. Le visuel affiche ensuite le sous-menu **ESP** et l'état de l'ESP®.

Lorsque le message **ESP ne fonct. pas** apparaît sur le visuel, cela signifie que l'ESP® n'est pas disponible en raison d'un défaut et est désactivé. Si vous confirmez le message avec **(R)**, le visuel affiche le sous-menu suivant.

► Appuyez sur la touche **(+)** ou la touche **(-)** pour activer ou désactiver l'ESP®.

► Confirmez avec **(R)**.

Le sous-menu suivant apparaît sur le visuel.

Lorsque le voyant d'alerte **(OFF)** qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume alors que le véhicule est en état de marche, cela signifie que l'ESP® est désactivé.

Tenez compte des remarques relatives aux voyants d'alerte (▷ page 244) et aux messages qui peuvent s'afficher sur le visuel (▷ page 213).

Réglage de la sensibilité du capteur de pluie

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche \textcircled{R} pour sélectionner le sous-menu **Sensib. capt. pluie:**.
Le visuel affiche le réglage actuel de la sensibilité.
- ▶ Appuyez sur la touche \oplus ou la touche \ominus pour sélectionner **faible, standard** ou **élevée**. En fonction du réglage, le capteur de pluie réagit de manière plus ou moins sensible aux précipitations. Pour une même intensité des précipitations, la fréquence de balayage est alors plus ou moins élevée.
- ▶ Confirmez avec \textcircled{R} .
Le sous-menu suivant apparaît sur le visuel.

Vous trouverez de plus amples informations sous « Essuie-glaces » (\triangleright page 112).

Activation et désactivation du système ATTENTION ASSIST

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche \textcircled{R} pour sélectionner le sous-menu **Attention Assist**.
L'état actuel apparaît sur le visuel.
Lorsque le message **Attention Assist ne fonctionne pas** apparaît sur le visuel, cela signifie que le système ATTENTION ASSIST n'est pas disponible en raison d'un défaut et est désactivé. Si vous confirmez le message avec \textcircled{R} , le visuel affiche le sous-menu suivant.
- ▶ Appuyez sur la touche \oplus ou la touche \ominus pour activer ou désactiver le système ATTENTION ASSIST.
- ▶ Confirmez avec \textcircled{R} .
Le sous-menu suivant apparaît sur le visuel.

Vous trouverez de plus amples informations sous « Avertisseur de perte de concentration ATTENTION ASSIST » (\triangleright page 164).

Sélection de l'affichage permanent

La fonction **Affichage permanent**: vous permet de commuter l'affichage sur la barre supérieure du visuel entre la température extérieure et la vitesse.

Lorsque le visuel affiche la vitesse dans la barre supérieure, la température extérieure est affichée en même temps que les totalisateurs (\triangleright page 189).

L'unité du tachymètre additionnel dans la barre supérieure est toujours différente de l'unité de tachymètre.

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche \textcircled{R} pour sélectionner le sous-menu **Affich. permanent:**.
Le visuel affiche le réglage actuel **Temp. ext.** ou **Tachym. addit..**
- ▶ Appuyez sur la touche \oplus ou la touche \ominus pour modifier le réglage.
- ▶ Confirmez avec \textcircled{R} .
Le sous-menu suivant apparaît sur le visuel.

Sélection de l'unité d'affichage de la distance

Dans le sous-menu **Unité d'affichage:**, vous pouvez sélectionner l'unité d'affichage (kilomètres ou miles) de certaines valeurs sur le visuel.

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche \ominus pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche \textcircled{R} pour sélectionner le sous-menu **Unité d'affichage:**.
Le visuel affiche le réglage actuel **km** ou **miles**.
- ▶ Appuyez sur la touche \oplus ou la touche \ominus pour modifier le réglage.
- ▶ Confirmez avec \textcircled{R} .
Le sous-menu suivant apparaît ou le menu **Réglages** réapparaît sur le visuel.

L'unité de distance sélectionnée est valable pour les affichages suivants :

- Tachymètre numérique
- Totalisateur général et totalisateur journalier
- Ordinateur de bord

- Autonomie
- Consommation instantanée
- TEMPOMAT
- Intervalles de maintenance

Réglage de l'heure et de la date

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.
 - ▶ Appuyez sur la touche  pour sélectionner l'affichage de l'heure et de la date.
 - ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour régler le nombre des heures, puis confirmez avec .
 - ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour régler le nombre des minutes, puis confirmez avec .
 - ▶ Réglez le jour avec  ou , puis confirmez avec .
 - ▶ Réglez le mois avec  ou , puis confirmez avec .
 - ▶ Réglez l'année avec  ou , puis confirmez avec .
- Le menu **Réglages** réapparaît sur le visuel.

Ordinateur de bord (véhicules équipés d'un volant multifonction)

Utilisation de l'ordinateur de bord

Vue d'ensemble



- ① Visuel
- ② Groupe de touches droit
- ③ Groupe de touches gauche

- ▶ **Activation de l'ordinateur de bord** : tournez la clé en position 1 dans le contacteur d'allumage.

Les touches du volant du groupe de touches gauche ③ vous permettent de commander les affichages sur le visuel et d'effectuer des réglages dans l'ordinateur de bord. Les touches du volant du groupe de touches droit ② vous permettent de commander les fonctions du système audio et d'activer la commande vocale du système de navigation (voir la notice d'utilisation spécifique).

Touches du volant

Groupe de touches gauche du volant



- Affichage de la barre de menus sur le visuel



- Sélection d'un menu



Pression brève :

- Navigation à l'intérieur d'une liste
- Sélection d'un sous-menu ou d'une fonction
- Dans le menu **Audio** : ouverture de la liste des titres ou des stations et sélection d'une station ou d'un titre audio



- Dans le menu **Tél** (téléphone) : passage au répertoire téléphonique et sélection d'un nom ou d'un numéro de téléphone



Pression longue :

- Défilement rapide à l'intérieur de toutes les listes
- Dans le menu **Audio** : sélection d'une station ou d'un titre audio avec le défilement rapide
- Dans le menu **Tél** (téléphone) : lancement du défilement rapide lorsque le répertoire téléphonique est ouvert



- Confirmation du message
- Dans tous les menus : validation de l'entrée sélectionnée dans la liste ou de l'affichage
- Dans le menu **Audio** : arrêt de la recherche des stations
- Dans le menu **Tél** (téléphone) : passage au répertoire téléphonique et lancement de la composition du numéro sélectionné



Pression brève :

- Retour
- Dans le menu **Audio** : sortie de la liste des titres ou des stations
- Masquage des messages sur le visuel
- Sortie du répertoire téléphonique ou de la mémoire de répétition d'appel
- Véhicules équipés d'un système de navigation : désactivation du système de commande vocale de la navigation (voir la notice d'utilisation du fabricant)



Pression longue :

- Affichage de l'affichage standard du menu **Trajet**

Groupe de touches droit du volant



- Lancement ou prise d'un appel
- Passage à la mémoire de répétition d'appel



- Refus d'un appel ou fin de communication
- Sortie du répertoire téléphonique ou de la mémoire de répétition d'appel



- Réglage du volume sonore



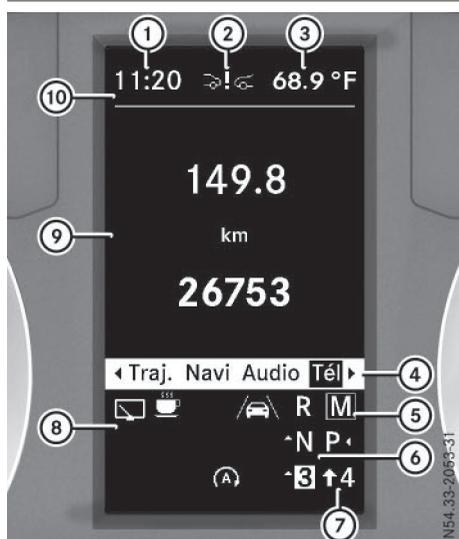
- Véhicules équipés d'un système de navigation : activation du système de commande vocale de la navigation (voir la notice d'utilisation du fabricant)



- Désactivation et activation du son

i L'utilisation de la commande des appareils audio, du téléphone et de la commande vocale par l'intermédiaire des touches du volant du groupe de touches droit fonctionnent uniquement avec un système audio ou un système de navigation Mercedes-Benz. Si vous utilisez un système audio ou un système de navigation d'un autre fabricant, les fonctions peuvent être limitées ou faire totalement défaut.

Visuel



Visuel du combiné d'instruments

- ① Heure (▷ page 205)
- ② Avertisseur de distance du COLLISION PREVENTION ASSIST (▷ page 157)
 - Aide active au stationnement (▷ page 169)
- ③ Affichage permanent : température extérieure ou vitesse (▷ page 205)
120 km/h! (uniquement pour certains pays)
Dépassement de la vitesse maximale autorisée
- ④ Barre de menus
Température extérieure (uniquement lorsque la barre supérieure ⑩ affiche le tachymètre additionnel)
- ⑤ Programme de vitesses (▷ page 139)
- ⑥ Position de la boîte de vitesses (▷ page 139)
- ⑦ Recommandation de changement de rapport (▷ page 143)
- ⑧ Zone de statut
- ⑨ Champ d'affichage pour les messages sur le visuel, les menus et la barre de menus
- ⑩ Barre supérieure

► **Affichage de la barre de menus ④ dans le champ d'affichage :** appuyez sur la touche du volant ou .
La barre de menus disparaît au bout de quelques secondes.

Le champ d'affichage ⑨ affiche le menu ou le sous-menu sélectionné et vous permet de prendre connaissance des messages.

Dans la zone de statut ⑧, le visuel peut afficher le statut des systèmes d'aide à la conduite suivants :

- ATTENTION ASSIST (▷ page 164)
- Assistant de trajectoire (▷ page 162)
- TEMPOMAT (▷ page 155)
- Essuie-glace arrière (▷ page 113)
- Fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur (▷ page 135)

Vue d'ensemble des menus

Vous pouvez vous représenter la configuration des menus sous la forme d'une boucle. Les touches du volant ou vous permettent d'afficher la barre de menus et de faire défiler les menus. Les touches du volant ou vous permettent de faire défiler les sous-menus et les fonctions.

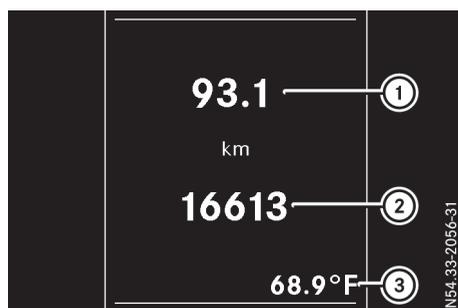
Vous trouverez des informations sur l'utilisation des menus sous « Utilisation de l'ordinateur de bord » (▷ page 193).

En fonction de l'équipement du véhicule, vous pouvez consulter les menus suivants :

- Menu **Trajet** (▷ page 196)
- Menu **Navi** (messages de navigation) (▷ page 197)
- Menu **Audio** (▷ page 199)
- Menu **Tél** (téléphone) (▷ page 200)
- Menu **Assist.** (assistance) (▷ page 201)
- Menu **Maintenance** (▷ page 204)
- Menu **Réglages** (réglages) (▷ page 204)

Menu Trajet

Affichage standard



Totalisateur

- Maintenez la touche du volant enfoncée jusqu'à ce que le menu **Trajet** avec le totalisateur journalier ① et le totalisateur général ② apparaisse sur le visuel.

Lorsque le visuel affiche la vitesse dans la barre supérieure, la température extérieure ③ apparaît en outre sur le bord inférieur du champ d'affichage.

Vous pouvez commuter l'affichage permanent dans la barre supérieure (> page 205).

Affichage de l'autonomie et de la consommation actuelle de carburant



Utilisez les touches du volant.

- Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Trajet**.
- Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner Autonomie et Consommation.

L'autonomie approximative est déterminée sur la base de la quantité de carburant restant dans le réservoir et de votre style de conduite. S'il ne

reste presque plus de carburant dans le réservoir, l'autonomie approximative est remplacée par un symbole représentant un véhicule en ravitaillement .

Les données de consommation de carburant correspondent au style de conduite actuel.

Ordinateur de bord « Depuis départ » ou « Depuis remise 0 »



- ① Distance parcourue
- ② Durée du trajet
- ③ Consommation moyenne de carburant
- ④ Vitesse moyenne

Utilisez les touches du volant.

- Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Trajet**.
- Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le sous-menu **Depuis départ** ou **Depuis remise 0**.

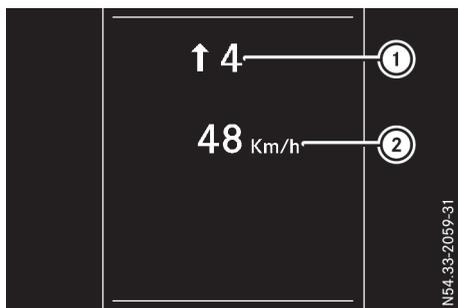
Les valeurs affichées dans le sous-menu **Depuis départ** sont calculées depuis le début du trajet, celles affichées dans le sous-menu **Depuis remise 0** depuis la dernière remise à zéro du sous-menu (> page 197).

Les valeurs affichées sous **Depuis départ** reviennent automatiquement à zéro

- si le contact est coupé pendant plus de 4 heures
- après 999 heures
- après 9 999 miles

Les valeurs affichées dans l'ordinateur de bord sous **Depuis remise 0** reviennent automatiquement à zéro après 9 999 heures ou 99 999 miles.

Tachymètre numérique



- ① Recommandation de changement de rapport
Boîte de vitesses automatique
(> page 143)
- ② Tachymètre numérique

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Trajet**.
- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le tachymètre numérique.

Remise à zéro des valeurs



Remise à zéro des valeurs (exemple : ordinateur de bord « Depuis départ »)

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Trajet**.
- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner la fonction que vous souhaitez remettre à zéro.
- ▶ Appuyez sur la touche .
- ▶ Appuyez sur la touche pour sélectionner **Oui**, puis confirmez avec .

Vous pouvez remettre à zéro les valeurs des fonctions suivantes :

- Totalisateur journalier
- Ordinateur de bord « Depuis départ »
- Ordinateur de bord « Depuis remise à 0 »

Menu Navigation

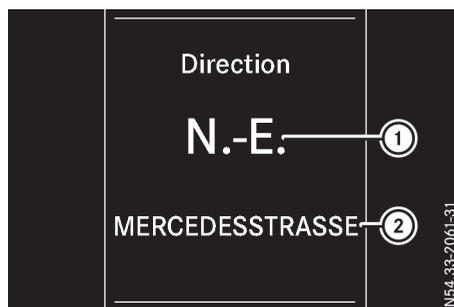
Affichage des messages de navigation

Dans le menu **Navi**, le visuel affiche les messages de navigation du système audio et/ou du système de navigation. Vous trouverez de plus amples informations sur le système audio et/ou le système de navigation dans la notice d'utilisation spécifique.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Mettez le système audio et/ou le système de navigation en marche (voir la notice d'utilisation spécifique).
- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Navi**.
- ▶ Confirmez avec .

Guidage désactivé



- ① Direction géographique
- ② Route actuelle

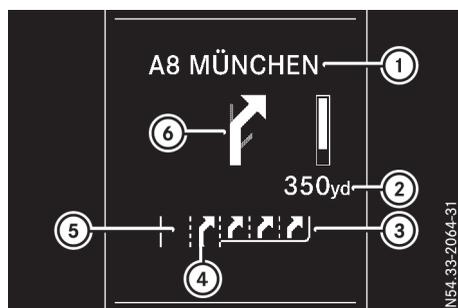
Guidage activé

Aucune manœuvre annoncée



- ① Distance à parcourir jusqu'à la prochaine destination
- ② Symbole indiquant la manœuvre
- ③ Distance à parcourir jusqu'à la prochaine manœuvre
- ④ Route actuelle

Manœuvre annoncée avec recommandation de voie de circulation



- ① Route à emprunter
- ② Distance à parcourir avant d'effectuer la manœuvre et affichage graphique de la distance
- ③ Voie recommandée et voie supplémentaire apparaissant lors de la manœuvre
- ④ Voie possible
- ⑤ Voie à éviter
- ⑥ Symbole indiquant la manœuvre

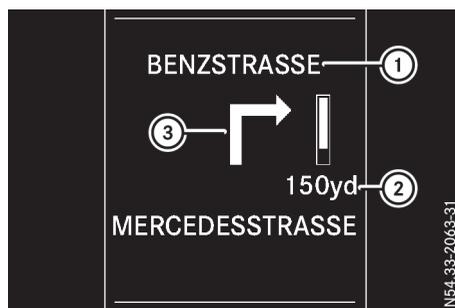
Si la route comporte plusieurs voies de circulation et que la carte numérique contient les données correspondantes, le système affiche une recommandation concernant la voie à emprunter pour les prochaines manœuvres. D'autres voies de circulation peuvent apparaître pendant la manœuvre.

Voie à éviter ⑤ : vous devez obligatoirement changer de voie pour effectuer la prochaine manœuvre.

Voie possible ④ : vous pouvez rester sur cette voie uniquement pour effectuer la prochaine manœuvre.

Voie recommandée ③ : vous pouvez rester sur cette voie pour effectuer la prochaine manœuvre ainsi que la suivante.

Manœuvre sans recommandation de voie de circulation



- ① Route à emprunter
- ② Distance à parcourir avant d'effectuer la manœuvre et affichage graphique de la distance
- ③ Symbole indiquant la manœuvre

Lorsqu'une manœuvre doit être effectuée, un affichage graphique de la distance ② apparaît au-dessus de l'indication de la distance sous forme de barre dynamique. La barre diminue par le bas au fur et à mesure que vous approchez du point de manœuvre annoncé. La manœuvre commence lorsque la barre a disparu de l'affichage de la distance.

Autres affichages de statut du système de navigation

- **Nouvel itinéraire...** ou **Calcul itinéraire**

Le système calcule un nouvel itinéraire.

- **Pas de carte** ou une boussole pointant en direction de la destination

La position du véhicule se trouve en dehors des limites de la zone couverte par la carte numérique (position Off Map) ou la route est inconnue, par exemple une route non stabilisée (Off Road).

- **Pas d'itinéraire**

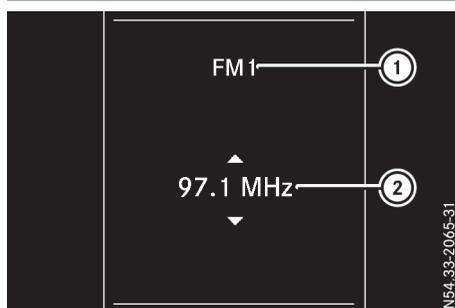
Aucun itinéraire ne peut être calculé pour la destination sélectionnée.



Vous êtes arrivé à destination ou vous avez atteint une destination intermédiaire.

Menu Audio

Sélection des stations radio



① Bande de fréquences avec position mémoire de la station

② Station

La station ② est affichée avec la fréquence ou le nom. La position mémoire n'est affichée, en plus de la bande de fréquences ①, que si la chaîne est mémorisée.

Utilisez les touches du volant.

► Mettez le système audio en marche et sélectionnez la fonction Radio (voir la notice d'utilisation spécifique).

► Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Audio**. La station actuellement réglée apparaît sur le visuel ②.

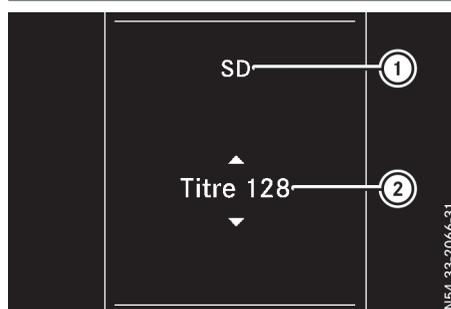
► **Sélection d'une station mémorisée:** appuyez brièvement sur la touche ou la touche .

► **Sélection d'une station dans la liste des stations:** appuyez longuement sur la touche ou la touche .

Lorsque le système ne capte pas de liste de stations :

► **Sélection d'une station avec la recherche des stations:** appuyez longuement sur la touche ou la touche .

Utilisation de supports de données audio



Informations sur les titres (exemple : carte mémoire SD)

① Source et support de données audio

② Titre en cours de lecture

En fonction du système audio dont votre véhicule est équipé, les fichiers audio peuvent être lus à partir de différentes sources audio, telles qu'une carte mémoire (SD), un support de données USB ou un appareil audio Bluetooth®.

Utilisez les touches du volant.

► Mettez le système audio en marche et sélectionnez la source audio (voir la notice d'utilisation spécifique).

► Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Audio**.

► **Ouverture de la liste des titres:** appuyez brièvement sur la touche ou la touche .

► **Sélection du titre suivant ou précédent dans la liste des titres:** appuyez brièvement sur la touche ou la touche .

► **Sélection d'un titre avec le défilement rapide dans la liste des titres:** maintenez la touche ou la touche appuyée jusqu'à ce que le titre souhaité soit atteint.

Si vous maintenez la touche ou la touche enfoncée, le défilement rapide s'accélère après un court instant. Certaines sources radio ne supportent pas cette fonction.

Lorsque des informations sur les titres sont enregistrées sur le support de données audio, le visuel peut afficher les éléments suivants :

- Numéro du titre
- Interprète et/ou nom du titre
- Nom du dossier

Lorsqu'une source audio externe est raccordée (mode **AUX** audio), les informations sur les titres ne sont pas affichées.

Menu Téléphone

Introduction

ATTENTION

L'utilisation pendant la marche de systèmes d'information et d'appareils de communication intégrés détourne votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident.

Utilisez ces appareils uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent. Si ce n'est pas le cas, arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation et procédez aux entrées souhaitées lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Si vous souhaitez téléphoner alors que vous conduisez, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

- ▶ Mettez le système audio en marche (voir la notice d'utilisation spécifique).
- ▶ Mettez le téléphone portable en marche (voir la notice d'utilisation spécifique du fabricant).
- ▶ Établissez une connexion Bluetooth® entre le téléphone portable et le système audio (voir les notices d'utilisation spécifiques).

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Tél**.

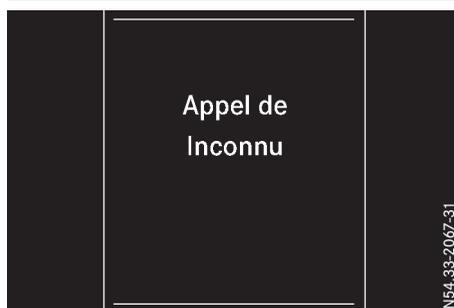
Un des messages suivants apparaît sur le visuel :

- Le nom de l'opérateur de téléphonie mobile ou **Téléphone READY** : le téléphone portable a trouvé un réseau et est opérationnel.
- **No Service** : aucun réseau n'est disponible ou le téléphone portable recherche le réseau d'un opérateur.
- **Bluetooth prêt** : vous n'avez pas encore établi de connexion Bluetooth® entre le téléphone portable et le système audio.

Pour de plus amples informations sur les téléphones portables pouvant être utilisés et le raccordement d'un téléphone portable via Bluetooth®,

- adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center
- consultez le site Internet <http://www.mercedes-benz.com/connect>

Prise d'appel



- ▶ Appuyez sur la touche  du volant pour prendre un appel.

Si vous recevez un appel pendant que vous vous trouvez dans le menu **Tél**, un message correspondant apparaît sur le visuel.

Refus d'un appel ou fin de communication

- ▶ Appuyez sur la touche  du volant.

Composition d'un numéro du répertoire téléphonique

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Tél**.
- ▶ Appuyez sur la touche ,  ou **OK** pour passer au répertoire téléphonique.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner les noms les uns après les autres.

Si vous maintenez la touche appuyée pendant plus de 1 seconde, les noms du répertoire

téléphonique s'affichent rapidement les uns après les autres.

ou

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pendant plus de 5 secondes. Défilement rapide – le nom commençant par la lettre suivante ou précédente de l'alphabet est affiché. Le défilement rapide s'arrête dès que vous relâchez la touche ou que la fin de la liste est atteinte.

- ▶ **Lorsqu'un seul numéro de téléphone est mémorisé pour un nom :** appuyez sur la touche  ou la touche  pour lancer la composition du numéro.

ou

- ▶ **Lorsque plusieurs numéros de téléphone sont mémorisés pour un nom :** appuyez sur la touche  ou la touche  pour afficher les numéros de téléphone.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le numéro.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour lancer la composition du numéro.

ou

- ▶ **Sortie du répertoire téléphonique :** appuyez sur la touche  ou la touche .

Répétition d'appel

L'ordinateur de bord enregistre dans la mémoire de répétition d'appel les derniers noms ou numéros de téléphone composés. Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Tél.**
- ▶ Appuyez sur la touche  pour accéder à la mémoire de répétition d'appel.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le nom ou le numéro de téléphone.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour lancer la composition du numéro.

ou

- ▶ **Sortie de la mémoire de répétition d'appel :** appuyez sur la touche  ou la touche .

Menu Assistance

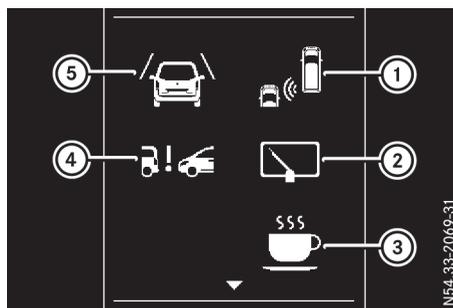
Introduction



En fonction de l'équipement de votre véhicule, le menu **Assist.** vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Affichage de la vue d'ensemble de l'état des systèmes (▷ page 201)
- Désactivation et activation de l'ESP® (▷ page 202)
- Activation et désactivation de l'avertisseur de distance du système COLLISION PREVENTION ASSIST (▷ page 203)
- Réglage de la sensibilité du système ATTENTION ASSIST (▷ page 203)
- Activation et désactivation de l'avertisseur d'angle mort (▷ page 203)
- Réglage de la sensibilité de l'assistant de trajectoire (▷ page 203)

Vue d'ensemble de l'état des systèmes



- ① Avertisseur d'angle mort activé et en action (▷ page 203)
- ② Essuie-glace arrière en marche (▷ page 113)
- ③ ATTENTION ASSIST activé (▷ page 203)

- ④ Avertisseur de distance du COLLISION PREVENTION ASSIST activé (▷ page 203)
- ⑤ Assistant de trajectoire activé et opérationnel (▷ page 203)
- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Assist..**
 - ▶ Appuyez sur la touche ▲ ou la touche ▼ pour sélectionner **Etats systèmes**.
 - ▶ Appuyez sur la touche **OK**. **Etats systèmes** affiche uniquement les symboles des systèmes d'aide à la conduite ou des systèmes de sécurité active qui sont activés. Les symboles de l'avertisseur d'angle mort et de l'assistant de trajectoire peuvent varier en fonction du statut du système :
 - Lorsque le symbole de l'avertisseur d'angle mort ① n'affiche pas d'ondes radar entre les deux véhicules, cela signifie que l'avertisseur d'angle mort est activé mais n'est pas opérationnel. Vous trouverez de plus amples informations sous « Avertisseur d'angle mort » (▷ page 160).
 - Lorsque les lignes de délimitation de voie du symbole de l'assistant de trajectoire ⑤ apparaissent en lignes discontinues sur le visuel, cela signifie que l'assistant de trajectoire est activé mais n'est pas opérationnel. Vous trouverez de plus amples informations sous « Assistant de trajectoire » (▷ page 162).
- En outre, vous pouvez afficher dans **Etats systèmes** l'évaluation du système ATTENTION ASSIST ou le degré d'attention.



- ▶ **Affichage du degré d'attention** : appuyez sur ▼ ou ▲ pour commuter entre la vue

d'ensemble de l'état des systèmes et l'évaluation du système ATTENTION ASSIST. L'évaluation du système ATTENTION ASSIST affiche la durée du trajet depuis la dernière pause et le degré d'attention déterminé (▷ page 164).

Désactivation et activation de l'ESP®

Ce menu est uniquement disponible sur les véhicules qui ne possèdent pas de touche **OFF** sur la console centrale.

Respectez les consignes de sécurité importantes qui figurent sous « ESP® (régulation du comportement dynamique) » (▷ page 72).

⚠ ATTENTION

Si vous désactivez l'ESP®, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque d'accident et de blessure augmente alors considérablement.

Ne désactivez l'ESP® que tant que la situation correspond à l'une de celles décrites ci-dessous.

Il peut être préférable de désactiver l'ESP® pour rouler

- avec des chaînes neige
- en neige profonde
- sur le sable ou le gravier

Vous trouverez de plus amples informations sous « ESP® (régulation du comportement dynamique) » (▷ page 72).

- ▶ Démarrez le moteur.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Assist..**
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **ESP**.
- ▶ Confirmez avec **OK**. Le statut actuel est affiché.
- ▶ **Activation et désactivation** : appuyez de nouveau sur la touche **OK**. Lorsque le voyant d'alerte **OFF** qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume alors que le véhicule est en état de marche, cela signifie que l'ESP® est désactivé.

Si le voyant d'alerte  est allumé en permanence, c'est que l'ESP® n'est pas disponible en raison d'un défaut.

Tenez compte des remarques relatives aux voyants d'alerte (▷ page 244) et aux messages qui peuvent s'afficher sur le visuel (▷ page 228).

Activation et désactivation de l'avertisseur de distance

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Assist..**
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Avertiss. distance**.
- ▶ Confirmez avec .
Le statut actuel est affiché.

- ▶ **Activation et désactivation :** appuyez de nouveau sur la touche .
Lorsque l'avertisseur de distance du COLLISION PREVENTION ASSIST est activé, le symbole  apparaît dans la barre supérieure du visuel.

Sur les véhicules équipés de l'aide active au stationnement, c'est tout d'abord l'affichage du statut de l'aide active au stationnement  qui apparaît sur le visuel jusqu'à une vitesse de 20 mph (30 km/h) environ. Ce n'est qu'à partir d'une vitesse de 20 mph (30 km/h) environ que le symbole  apparaît sur le visuel à la place de l'affichage du statut .

Vous trouverez de plus amples informations sous « COLLISION PREVENTION ASSIST » (▷ page 157).

Réglage du système ATTENTION ASSIST

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Assist..**
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Attention Assist**.
- ▶ Confirmez avec .
Le réglage actuel est affiché.
- ▶ **Modification du réglage :** appuyez de nouveau sur la touche .

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Désactivé, Standard** ou **Sensible**.

- ▶ Confirmez la sélection avec .
Lorsque le système ATTENTION ASSIST est activé, le symbole  apparaît dans la zone de statut du visuel. La sélection **Standard** ou **Sensible** règle la sensibilité avec laquelle le système détermine le degré d'attention.

Vous trouverez de plus amples informations sous « Avertisseur de perte de concentration ATTENTION ASSIST » (▷ page 164).

Activation et désactivation de l'avertisseur d'angle mort

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Assist..**
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Avertisseur angle mort :**
- ▶ Confirmez avec .
Le statut actuel est affiché.
- ▶ **Activation et désactivation :** appuyez de nouveau sur la touche .

Vous trouverez de plus amples informations sous « Avertisseur d'angle mort » (▷ page 160).

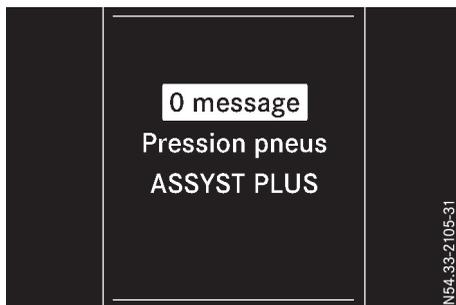
Réglage de l'assistant de trajectoire

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Assist..**
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Assist. trajectoire :**
- ▶ Confirmez avec .
Le réglage actuel **standard** ou **adaptatif** est affiché.
- ▶ **Modification du réglage :** appuyez de nouveau sur la touche .

Vous trouverez de plus amples informations sous « Assistant de trajectoire » (▷ page 162).

Menu Maintenance



En fonction de l'équipement de votre véhicule, le menu **Maintenance** vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Affichage des messages enregistrés dans la mémoire des messages (▷ page 223)
- Contrôle électronique de la pression des pneus ou redémarrage du système de contrôle de la pression des pneus (▷ page 308)
- Affichage de l'échéance du service de maintenance (ASSYST PLUS) (▷ page 276)

Menu Réglages

Introduction



En fonction de l'équipement de votre véhicule, le menu **Réglages** vous permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Modification des options d'affichage dans le sous-menu **Combiné instr.** (▷ page 204)
- Modification de l'heure et de la date dans le sous-menu **Heure/Date** (▷ page 205)
- Modification des réglages de l'éclairage extérieur et intérieur dans le sous-menu **Eclairage** (▷ page 205)

- Activation et désactivation ou réglage des fonctions du véhicule dans le sous-menu **Véhicule** (▷ page 206)
- Retour aux **Réglages d'usine** (▷ page 207)

Sous-menu Combiné d'instruments

Sélection de l'unité d'affichage de la distance

La fonction **Unité d'affichage tachym./totalisat.** : vous permet de déterminer l'unité d'affichage (kilomètres ou miles) de certaines valeurs sur le visuel.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ou pour sélectionner **Combiné instr.**.
- ▶ Confirmez avec **[OK]**.
- ▶ Appuyez sur la touche ou pour sélectionner la fonction **Unité d'affichage tachym./totalisat.** :
Le réglage sélectionné **km** ou **miles** apparaît sur le visuel.
- ▶ Appuyez sur **[OK]** pour modifier le réglage.

L'unité de distance sélectionnée est valable pour

- le tachymètre numérique du menu **Reise** (trajet)
- le totalisateur général et le totalisateur journalier
- l'ordinateur de bord
- la consommation instantanée et l'autonomie
- les messages de navigation du menu **Navi** (navi)
- le TEMPOMAT
- l'indicateur d'intervalles de maintenance

Réglage de la langue d'affichage

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ou la touche pour sélectionner **Combiné instr.**.
- ▶ Confirmez avec **[OK]**.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner la fonction **Langue** :. Le visuel affiche la sélection actuelle de la langue pour tous les messages sur le visuel.
- ▶ Appuyez sur  pour modifier le réglage.
- ▶ Appuyez sur  ou  pour sélectionner la langue souhaitée.
- ▶ Appuyez sur la touche  pour mémoriser la sélection.

Sélection de l'affichage permanent

La fonction **Affichage permanent** : vous permet de commuter l'affichage sur la barre supérieure du visuel entre la température extérieure et la vitesse.

Lorsque le visuel affiche la vitesse dans la barre supérieure, la température extérieure est affichée en même temps que les totalisateurs (> page 196). L'unité du tachymètre additionnel dans la barre supérieure est toujours différente de l'unité de tachymètre.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Combiné instr..**
- ▶ Confirmez avec .
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Affichage permanent** :.
- ▶ Confirmez avec .
La sélection actuelle **Temp. extérieure** ou **Tach. addit.** apparaît sur le visuel.
- ▶ Appuyez sur  pour modifier le réglage.

Sous-menu Heure/Date

Réglage de l'heure

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Heure/Date**.
- ▶ Confirmez avec .
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner la fonction **Heure**. L'heure actuelle apparaît sur le visuel.

- ▶ **Réglage de l'heure** : appuyez de nouveau sur la touche .
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour commuter entre les heures et les minutes.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour régler les heures ou les minutes.
- ▶ Appuyez ensuite sur  pour confirmer. L'heure actualisée apparaît sur le visuel.

Réglage de la date

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le sous-menu **Heure/Date**.
- ▶ Confirmez avec .
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner la fonction **Date** :. La date actuelle apparaît sur le visuel.
- ▶ **Réglage de la date** : appuyez de nouveau sur la touche .
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour commuter entre l'indication du jour, du mois et de l'année.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour régler le jour, le mois ou l'année.
- ▶ Appuyez ensuite sur  pour confirmer. La date actualisée apparaît sur le visuel.

Sous-menu Eclairage

Activation et désactivation de l'éclairage de la zone environnante et de l'extinction temporisée de l'éclairage extérieur

Si vous activez la fonction **Eclair. zone envir.** : et que le commutateur d'éclairage se trouve sur **AUTO**, les fonctions suivantes sont activées dans l'obscurité :

- **Eclairage de la zone environnante** : l'éclairage extérieur s'éteint 40 secondes après le déverrouillage des portes. Au démarrage du moteur, l'éclairage de la zone environnante est désactivé et l'éclairage extérieur automatique est activé (> page 103).
- **Extinction temporisée de l'éclairage extérieur** : l'éclairage extérieur ne s'éteint que 60 secondes après que vous avez arrêté le

moteur. Si vous fermez toutes les portes et le hayon/les battants, l'éclairage extérieur s'éteint au bout de 15 secondes.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **Eclairage**.
- ▶ Confirmez avec **OK**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou ▲ pour sélectionner **Eclair. zone env.:**. Le statut actuel est affiché.
- ▶ **Activation et désactivation**: appuyez de nouveau sur la touche **OK**. Si vous modifiez le réglage, la modification ne sera effective qu'au prochain arrêt du véhicule.

Désactivation temporaire de l'extinction temporisée de l'éclairage extérieur:

- ▶ Avant de quitter le véhicule, ramenez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage. L'extinction temporisée de l'éclairage extérieur est désactivée jusqu'au prochain démarrage du moteur.

Lorsque l'éclairage de la zone environnante et l'extinction temporisée de l'éclairage extérieur sont activés, les feux suivants s'allument en fonction de l'équipement du véhicule :

- Feux de position
- Projecteurs antibrouillards
- Feux de croisement
- Eclairage de jour

Activation et désactivation de l'extinction temporisée de l'éclairage intérieur

Si vous activez la fonction **Extinct. tempor. éclairage intérieur.**, l'éclairage intérieur s'allume pendant encore 20 secondes après le retrait de la clé.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **Eclairage**.
- ▶ Confirmez avec **OK**.

- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner la fonction **Extinct. tempor. éclairage intérieur.** Le statut actuel est affiché.
- ▶ **Activation et désactivation**: appuyez de nouveau sur la touche **OK**.

Sous-menu Véhicule

Réglage de la sensibilité du capteur de pluie

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **Véhicule**.
- ▶ Confirmez avec **OK**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner la fonction **Sensibilité capt. pluie.** Le visuel affiche le réglage actuel.
- ▶ Appuyez sur **OK** pour modifier le réglage.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **Élevée, Standard** ou **Faible**. En fonction du réglage, le capteur de pluie réagit de manière plus ou moins sensible aux précipitations. Pour une même intensité des précipitations, la fréquence de balayage est alors plus ou moins élevée.
- ▶ Appuyez sur la touche **OK** pour enregistrer votre saisie.

Vous trouverez de plus amples informations sous « Essuie-glaces » (> page 112).

Activation et désactivation du verrouillage automatique

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche ◀ ou la touche ▶ pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Appuyez sur la touche ▼ ou la touche ▲ pour sélectionner **Véhicule**.
- ▶ Confirmez avec **OK**.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner la fonction **Verrouill. portes automatique:**.
Le statut actuel est affiché.

- ▶ **Activation et désactivation:** appuyez de nouveau sur la touche .

Si vous activez la fonction **Verrouill. portes automatique:**, votre véhicule se verrouille automatiquement à partir d'une vitesse de 15 km/h environ.

Vous trouverez de plus amples informations sous « Verrouillage automatique des portes ».

Activation et désactivation de la confirmation sonore de fermeture

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Véhicule**.

- ▶ Confirmez avec .

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner la fonction **Confirmation sonore fermeture:**.
Le statut actuel est affiché.

- ▶ **Activation et désactivation:** appuyez de nouveau sur la touche .

Si vous activez la fonction **Confirmation sonore fermeture:**, un signal sonore retentit lors du verrouillage du véhicule.

Retour aux réglages d'usine

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Réglages**.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Réglages d'usine**.

- ▶ Confirmez avec .
La fonction **Remettre à zéro tous les réglages?** apparaît.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Non** ou **Oui**.

- ▶ Confirmez la sélection avec .
Si vous avez sélectionné **Oui**, un message de confirmation apparaît sur le visuel.

Messages sur le visuel (véhicules sans volant multifonction)

Introduction

Consignes de sécurité importantes

 ATTENTION

Si le combiné d'instruments tombe en panne ou en cas de défaut, vous ne pouvez pas détecter les limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. La sécurité de fonctionnement de votre véhicule peut être compromise. Il y a risque d'accident.

Continuez de rouler, mais avec prudence. Faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

L'ordinateur de bord affiche sur le visuel du combiné d'instruments les messages et les alertes qui concernent certains systèmes. Veillez par conséquent à ce que le véhicule présente toujours toute la sécurité de fonctionnement voulue. Si la sécurité de fonctionnement de votre véhicule est compromise, arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation. Prenez ensuite contact avec un atelier qualifié.

Les messages comportant une représentation graphique peuvent être représentés de manière simplifiée dans la notice d'utilisation et différer de l'affichage apparaissant sur le visuel. Certains messages sont accompagnés d'un signal d'alerte.

Suivez les instructions données dans les messages et tenez compte des remarques supplémentaires qui figurent dans la présente notice d'utilisation.

Vous pouvez masquer les messages à faible niveau de priorité en appuyant sur la touche  qui se trouve sur le combiné d'instruments. Les messages sont alors enregistrés dans la mémoire des messages. Éliminez la cause d'un message le plus rapidement possible.

Les messages à haut niveau de priorité ne peuvent pas être masqués. Ils restent affichés sur le visuel jusqu'à ce que la cause des défauts ait été éliminée.

Mémoire des messages

L'ordinateur de bord transfère certains messages dans la mémoire des messages. Vous pouvez prendre connaissance des messages mémorisés. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Appuyez sur la touche  pour sélectionner la mémoire des messages.
 - Si des messages sont mémorisés, le nombre de messages mémorisés apparaît sur le visuel.
 - Si aucun message n'est mémorisé, **Il n'y a aucun message** apparaît sur le visuel.
- ▶ Appuyez sur la touche  pour faire défiler vers l'avant les messages sur le visuel.
 - Après le dernier message mémorisé, le visuel affiche de nouveau l'écran de démarrage de la mémoire des messages avec le nombre de messages mémorisés.
 - Appuyez sur la touche  pour quitter l'affichage des messages et passez directement à l'écran de démarrage de la mémoire des messages.

Systèmes de sécurité

Messages sur le visuel

Causes et conséquences possibles et ► Solutions

ABS et ESP ne
fonct. pas



L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

 **ATTENTION**

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

ABS et ESP pas
disp. mom.



L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active ne sont pas disponibles pour le moment.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

Il se peut que la tension du réseau de bord soit trop basse, par exemple.

 **ATTENTION**

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Continuez de rouler avec prudence et parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 12 mph (20 km/h).

Si le message reste affiché :

- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous dans un atelier qualifié.

Messages sur le visuel**Airbag passager dés-activé****Causes et conséquences possibles et ► Solutions**

L'airbag frontal du passager est désactivé pendant la marche alors qu'un adulte ou une personne de taille correspondante occupe le siège du passager.

Si des forces supplémentaires s'exercent sur le siège ou que le passager n'est pas assis correctement sur le siège (▷ page 58), le système risque de mesurer un poids trop faible.

 **ATTENTION**

L'airbag frontal du passager ne se déclenchera pas en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.

- Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation.
- Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- Coupez le contact.
- Faites descendre le passager.
- Laissez le siège du passager libre, fermez la porte du passager et mettez le contact.
- Observez le voyant PASSENGER AIRBAG OFF qui se trouve sur la console centrale et les messages sur le visuel, puis contrôlez les points suivants :

Lorsque le siège est inoccupé et que le contact est mis :

- le voyant PASSENGER AIRBAG OFF doit être allumé en permanence. Si le voyant est allumé, c'est que le système de classification des occupants (OCS) a désactivé l'airbag frontal du passager (▷ page 58).
- Les messages **Airbag passager activé** ou **Airbag passager désactivé** ne doivent pas être affichés sur le visuel.
- Attendez 1 minute au moins que les processus de contrôle nécessaires se soient achevés.
- Assurez-vous qu'aucun des 2 messages relatifs à l'airbag frontal du passager n'apparaît sur le visuel.

Une fois ces conditions remplies, le siège du passager peut de nouveau être occupé.

Si ces conditions ne sont pas remplies, c'est que le système de classification des occupants (OCS) est en panne.

- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

Vous trouverez de plus amples informations sur le système de classification des occupants (OCS) sous « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 58).

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| <p data-bbox="207 252 394 313">Airbag passager activé</p>  | <p data-bbox="457 252 1134 313">L'airbag frontal du passager est activé pendant la marche alors que le siège du passager</p> <ul data-bbox="457 322 1134 439" style="list-style-type: none"> • est occupé par un enfant installé dans un système de retenue pour enfants ou par une personne de petite taille ou • n'est pas occupé <p data-bbox="457 439 1134 492">Dans certains cas, le système détecte des objets ou des forces exerçant un poids supplémentaire sur le siège.</p> <p data-bbox="457 501 1134 546">⚠ ATTENTION</p> <p data-bbox="457 546 1134 600">L'airbag frontal du passager peut se déclencher de manière intempestive.</p> <p data-bbox="457 600 1134 636">Le risque de blessure augmente.</p> <ul data-bbox="457 636 1134 1111" style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146). ► Coupez le contact. ► Ouvrez la porte du passager. ► Retirez l'enfant et le système de retenue pour enfants du siège du passager. ► Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur le siège et ne puisse exercer un poids supplémentaire sur celui-ci. Sinon, le système peut détecter le poids supplémentaire et considérer un occupant du siège du passager comme plus lourd qu'il ne l'est réellement. ► Laissez le siège du passager libre, fermez la porte du passager et mettez le contact. ► Observez le voyant PASSENGER AIRBAG OFF qui se trouve sur la console centrale et le visuel, puis contrôlez les points suivants : <p data-bbox="457 1111 1134 1146">Lorsque le siège est inoccupé et que le contact est mis :</p> <ul data-bbox="457 1146 1134 1433" style="list-style-type: none"> • le voyant PASSENGER AIRBAG OFF doit être allumé en permanence. Si le voyant est allumé, c'est que le système de classification des occupants (OCS) a désactivé l'airbag frontal du passager (► page 58). • Les messages Airbag passager activé ou Airbag passager désactivé ne doivent pas être affichés sur le visuel. <ul data-bbox="457 1433 1134 1517" style="list-style-type: none"> ► Attendez 1 minute au moins que les processus de contrôle nécessaires se soient achevés. ► Assurez-vous qu'aucun des 2 messages relatifs à l'airbag frontal du passager n'apparaît sur le visuel. <p data-bbox="457 1517 1134 1568">Une fois ces conditions remplies, le siège du passager peut de nouveau être occupé. Tenez compte des remarques relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (► page 58).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| | <p>Si ces conditions ne sont pas remplies, c'est que le système de classification des occupants (OCS) est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Montez le système de retenue pour enfants sur un siège arrière approprié. ou ► Faites asseoir une personne de petite taille sur un siège arrière approprié. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. <p>Vous trouverez de plus amples informations sur le système de classification des occupants (OCS) sous « Système de classification des occupants (OCS) » (► page 58).</p> |
|  <p>Usure garnit. frein</p> | <p>Les garnitures de frein ont atteint la limite d'usure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| <p>BRAKE (uniquement pour les Etats-Unis)  (uniquement pour le Canada)</p> <p>Contrôler niveau liquide de frein</p> | <p>Il n'y a pas suffisamment de liquide de frein dans le réservoir.</p> <p> ATTENTION</p> <p>Il se peut que l'effet de freinage diminue. Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne poursuivez pas votre route. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146). ► Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. Le défaut n'en serait pas éliminé pour autant. ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
| <p>EBD, ABS et ESP ne fonct. pas</p>  | <p>L'EBD n'est pas disponible en raison d'un défaut. L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active, par exemple, ne sont pas disponibles non plus.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p> ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer prématurément, par exemple en cas de freinage à fond.</p> <p>La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  ne fonct. pas  | <p>L'ESP®, le BAS et l'aide au démarrage en côte ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>▲ ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus.</p> <p>La distance de freinage peut alors s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  pas dispo. pr l'instant  | <p>L'ESP®, le BAS et l'aide au démarrage en côte ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.</p> <p>L'autodiagnostic n'est pas encore terminé, par exemple.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>▲ ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.</p> <p>La distance de freinage peut alors s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 12 mph (20 km/h) en roulant prudemment. Si le message disparaît, cela signifie que les fonctions indiquées ci-dessus sont de nouveau disponibles. <p>Si le message reste affiché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| <p>PARK (uniquement pour les Etats-Unis)  (uniquement pour le Canada)</p> <p>Desser. frein stationn.</p> | <p>Le voyant rouge  (uniquement pour les Etats-Unis) /  (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume et un signal d'alerte retentit également.</p> <p>Vous roulez avec le frein de stationnement serré ou vous effectuez un freinage d'urgence avec le frein de stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Desserrez le frein de stationnement (► page 146). |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  Défaut Atelier! | <p>Les systèmes de retenue sont en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue et leurs composants par un atelier qualifié.</p> <p>Vous trouverez de plus amples informations sur les systèmes de retenue et leurs composants sous « Sécurité des occupants » (► page 49).</p> |
|  AV G: défaut Atelier! ou AV D: défaut Atelier! | <p>Le système de retenue avant gauche ou droit est en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue et leurs composants par un atelier qualifié.</p> |
| Airbag rideau G Défaut: atelier! ou Airbag rideau D Défaut: atelier! | <p>L'airbag rideau gauche ou droit est en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>L'airbag rideau gauche ou droit peut se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue par un atelier qualifié.</p> |

Eclairage

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  Feu crois. gauche ou Feu crois. droit | <p>Le feu de croisement gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (► page 108).</p> |
|  Clignotant G remorque ou Clignotant D remorque | <p>Le clignotant gauche ou droit de la remorque est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  Feux stop remorque | Les feux stop de la remorque sont défectueux. ► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque). |
|  Feu AR G remorque ou Feu AR D remorque | Le feu arrière gauche ou droit de la remorque est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque). |
|  Feux AUTO fonct. pas | Le capteur de luminosité est défectueux. L'éclairage extérieur automatique est en panne. ► Activez et désactivez manuellement les fonctions d'éclairage (► page 102). ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Clignotant AR G ou Clignotant AR D | Le clignotant arrière gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (► page 108). |
|  Clignotant AV G ou Clignotant AV D | Le clignotant avant gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (► page 108). |
|  3e feu stop | Le 3e feu stop est défectueux. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Feu arrière/ feu stop G ou Feu arrière/ feu stop D | Le feu stop/feu arrière gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (► page 108). |
|  Feu route gauche ou Feu route droit | Le feu de route gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (► page 108). |
|  Eclairage plaque | L'éclairage gauche ou droit de la plaque d'immatriculation est défectueux. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Eteindre les feux | L'éclairage est allumé alors que vous quittez le véhicule. En outre, un signal d'alerte retentit. ► Tournez le commutateur d'éclairage sur AUTO ou 0 . |
|  Projecteur anti- brouill. G ou Pro- jecteur anti- brouill. D | Le projecteur antibrouillard gauche ou droit est défectueux. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  Antibrouill. arrière | <p>Le feu antibrouillard arrière est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  Feu stationn. AV G ou Feu stationn. AV D | <p>Le feu de position ou le feu de stationnement avant gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  Feu de recul | <p>Le feu de recul gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  Feu arrière gauche ou Feu arrière droit | <p>Le feu arrière gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  Défaut | <p>L'éclairage extérieur est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> <p>Véhicules équipés d'un dispositif d'attelage : un fusible est peut-être défectueux.</p> <p>► Contrôlez les fusibles et remplacez les fusibles qui ont fondu si nécessaire (voir la notice d'utilisation complémentaire « Affectation des fusibles »).</p> <p>► Si le message reste affiché sur le visuel, rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  Eclair. jour gauche ou Eclair. jour droit | <p>L'éclairage de jour gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |

| Moteur | |
|--|---|
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. La batterie ne se charge plus. Causes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'alternateur est défectueux • la courroie à nervures trapézoïdales est cassée • la partie électronique présente un défaut <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur.</p> <p>! Ne reprenez pas la route ! Sinon, le moteur risque de surchauffer.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).</p> <p>► Prenez contact avec un atelier qualifié.</p> |
|  <p>S'arrêter Couper mot.</p> | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Le liquide de refroidissement est trop chaud.</p> <p>! ATTENTION</p> <p>Ne roulez pas lorsque le moteur a subi une surchauffe. Des liquides s'étant répandus dans le compartiment moteur à la suite de fuites ou d'une mauvaise manipulation pourraient s'enflammer.</p> <p>En outre, la vapeur qui s'échappe d'un moteur ayant subi une surchauffe peut provoquer de graves brûlures, même lors de la simple ouverture du capot.</p> <p>Il y a un risque de blessure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Attendez que le moteur ait refroidi. ► Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur n'est pas obstruée (par de la neige gelée, par exemple). ► Attendez que le message ait disparu et que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous avant de redémarrer le moteur. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur. ► Surveillez l'indicateur de température du liquide de refroidissement (▷ page 190). ► Si la température augmente de nouveau, rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. <p>Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, l'indicateur de température du liquide de refroidissement peut atteindre 248 °F (120 °C).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  | <p>Le moteur du ventilateur est défectueux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la température du liquide de refroidissement (▷ page 190). ► Si la température du liquide de refroidissement est inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous, continuez de rouler jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche. <p>Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur (trajet en montagne, par exemple) et la circulation dans les encombrements.</p> <p>Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, l'indicateur de température du liquide de refroidissement peut atteindre 248 °F (120 °C).</p> |
| <p>Faire l'appoint liquide refroid.</p>  | <p>Le niveau du liquide de refroidissement est trop bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous endommagez le moteur. ► Faites l'appoint de liquide de refroidissement en tenant compte des avertissements (▷ page 271). ► Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié. |
|  <p>Contrôler niveau huile</p> | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Le niveau d'huile est descendu à la valeur minimale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez le niveau d'huile au plus tard au prochain ravitaillement (▷ page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (▷ page 270). ► Si vous devez effectuer souvent l'appoint d'huile moteur, faites contrôler le moteur par un atelier qualifié. <p>! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur.</p> |
| <p>Contrôler niveau d'huile manuellement</p> | <p>Rappel du contrôle du niveau d'huile</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez le niveau d'huile au plus tard au prochain ravitaillement (▷ page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (▷ page 270). <p>! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  S'arrêter Couper mot. | Le niveau d'huile est trop bas. Le moteur risque d'être endommagé. <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Contrôlez le niveau d'huile (▷ page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (▷ page 270). |
|  Réserve carburant | Le niveau de carburant a atteint le niveau de réserve. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites le plein à la prochaine station-service. |
|  Réserve carburant | Il ne reste presque plus de carburant dans le réservoir. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites impérativement le plein à la prochaine station-service. |

Systèmes d'aide à la conduite

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| 120 km/h! | Uniquement pour certains pays : vous avez dépassé la vitesse maximale autorisée. <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez plus lentement. |
| Vitesse maximale 120 km/h | Uniquement pour certains pays : vous avez dépassé la vitesse maximale autorisée. <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez plus lentement. |
|  Attent. Asst fonct. pas | Le système ATTENTION ASSIST est en panne. <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Attent. Asst: Pause! | Le système ATTENTION ASSIST a détecté, à partir de certains critères, des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur. En outre, un signal d'alerte retentit. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites une pause si nécessaire. Pendant les longs trajets, faites à temps des pauses régulières qui vous permettent de vous reposer. |
| TEMPOMAT - - - km/h | Une des conditions d'activation du TEMPOMAT n'est pas remplie. Vous essayez par exemple de mémoriser une vitesse inférieure à 20 mph (30 km/h). <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez à plus de 20 mph (30 km/h), si la situation le permet, et mémorisez la vitesse. ► Tenez compte des conditions d'activation du TEMPOMAT (▷ page 155). |

| Pneus | |
|-------------------------|--|
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
| Corriger pression pneus | <p>La pression d'un ou plusieurs pneus est insuffisante ou la différence de pression entre les différents pneus est très importante.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la pression des pneus à la prochaine occasion (▷ page 308). ► Corrigez la pression des pneus si nécessaire. ► Redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (▷ page 310). |
| Contrôler pneus | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. La pression d'un ou plusieurs pneus a fortement baissé.</p> <p> ATTENTION</p> <p>Les pneus dont la pression est trop basse présentent les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils peuvent éclater, en particulier lorsque la charge ou la vitesse du véhicule augmentent. • Ils peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière, ce qui peut réduire fortement leur adhérence. • Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis. <p>Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (▷ page 322). ► Contrôlez la pression des pneus (▷ page 308). ► Corrigez la pression des pneus si nécessaire. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--------------------------------------|--|
| Pneu(s) défectueux | <p>La pression d'un ou plusieurs pneus baisse brusquement.</p> <p> ATTENTION</p> <p>La conduite avec un pneu dégonflé présente les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pneu dégonflé compromet la manœuvrabilité et la capacité de freinage du véhicule. • Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. • Si vous poursuivez votre trajet avec un pneu dégonflé, celui-ci peut surchauffer et éventuellement prendre feu. <p>Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146). ► Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (► page 322). |
| Contr. press.pneus pas disp. mom. | <p>Le système ne reçoit aucun signal des capteurs de pression des pneus en raison d'une source radioélectrique parasite. Le système de contrôle de la pression des pneus est momentanément en panne.</p> <p>Le système de contrôle de la pression des pneus se réactive automatiquement dès que la cause de la défaillance est éliminée.</p> |
| Contr. press.pneus ne fonctionne pas | <p>Le système de contrôle de la pression des pneus est en panne et désactivé. Les roues qui ont été montées n'ont pas de capteurs de pression de pneu appropriés ou le système est en panne, par exemple parce qu'un capteur de pression de pneu est défectueux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Montez des roues munies d'un capteur approprié. Le système de contrôle de la pression des pneus est activé quelques minutes après le démarrage. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |

Véhicule

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  | <p>Le hayon est ouvert.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Fermez le hayon. |
|  | <p>La porte arrière à 2 battants est ouverte.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Fermez le ou les battants. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Le capot est ouvert.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>Le capot ouvert peut empêcher toute visibilité pendant la marche. Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Fermez le capot. |
|  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit pendant la marche. Le visuel affiche la porte ou les portes ouvertes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Fermez toutes les portes. |
|  Direc. assist. Défaut  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Il se peut que la direction assistée soit en panne. Vous devez éventuellement exercer une force plus importante pour diriger le véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez prudemment jusqu'à un atelier qualifié et faites immédiatement contrôler la direction. |
|  Remplacer la clé | <p>La clé doit être remplacée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Appoint liq. lave-glace | <p>Le niveau du liquide de lave-glace dans le réservoir est en dessous du niveau minimal.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites l'appoint de liquide de lave-glace (▷ page 274). |

Messages sur le visuel (véhicules équipés d'un volant multifonction)

Introduction

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Si le combiné d'instruments tombe en panne ou en cas de défaut, vous ne pouvez pas détecter les limitations du fonctionnement des systèmes importants pour la sécurité. La sécurité de fonctionnement de votre véhicule peut être compromise. Il y a risque d'accident.

Continuez de rouler, mais avec prudence. Faites immédiatement contrôler le véhicule par un atelier qualifié.

L'ordinateur de bord affiche sur le visuel du combiné d'instruments les messages et les alertes qui concernent certains systèmes. Veillez par conséquent à ce que le véhicule présente toujours toute la sécurité de fonctionnement voulue. Si la sécurité de fonctionnement de votre véhicule est compromise, arrêtez immédiatement le véhicule à l'écart de la circulation. Prenez ensuite contact avec un atelier qualifié.

Les messages comportant une représentation graphique peuvent être représentés de manière simplifiée dans la notice d'utilisation et différer de l'affichage apparaissant sur le visuel. Les messages à haut niveau de priorité apparaissent en rouge sur le visuel. Certains messages sont accompagnés d'un signal d'alerte.

Suivez les instructions données dans les messages et tenez compte des remarques supplémentaires qui figurent dans la présente notice d'utilisation.

Vous pouvez masquer les messages à faible niveau de priorité avec la touche **OK** ou **↩** du volant. Les messages sont alors enregistrés dans la mémoire des messages. Éliminez la cause d'un message le plus rapidement possible.

Les messages à haut niveau de priorité ne peuvent pas être masqués. Ils restent affichés sur le visuel jusqu'à ce que la cause des défauts ait été éliminée.

Mémoire des messages

L'ordinateur de bord transfère certains messages dans la **mémoire des messages**. Vous pouvez prendre connaissance des messages mémorisés. Utilisez les touches du volant.

- ▶ Appuyez sur la touche **◀** ou la touche **▶** pour sélectionner le menu **Maintenance**.
- ▶ Appuyez sur la touche **▼** ou la touche **▲** pour sélectionner **messages**.
Le nombre de messages mémorisés s'affiche sur la ligne.
- ▶ Confirmez avec **OK**.
Le premier message mémorisé est affiché.
Si aucun message n'est mémorisé, **Il n'y a aucun message** apparaît sur le visuel.
- ▶ Appuyez sur la touche **▼** ou la touche **▲** pour faire défiler les messages sur le visuel.
Tous les messages mémorisés dans la mémoire des messages sont affectés d'un numéro. À titre indicatif, le numéro de message actuel est affiché sur la ligne inférieure du visuel avec le nombre de messages mémorisés.
- ▶ Appuyez sur la touche **↩** pour quitter l'affichage des messages.

Systèmes de sécurité

Messages sur le visuel



ne fonct. pas cf.
notice utilis.

Causes et conséquences possibles et ► Solutions

L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

ATTENTION

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.



pas disponibles
pour l'instant cf.
notice utilis.

L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active ne sont pas disponibles pour le moment.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

Il se peut que la tension du réseau de bord soit trop basse, par exemple.

ATTENTION

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Continuez de rouler avec prudence et parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 12 mph (20 km/h).

Si le message reste affiché :

- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| <p>Airbag frontal passager désactivé cf. notice utilis.</p> | <p>L'airbag frontal du passager est désactivé pendant la marche alors qu'un adulte ou une personne de taille correspondante occupe le siège du passager.</p> <p>Si des forces supplémentaires s'exercent sur le siège ou que le passager n'est pas assis correctement sur le siège (▷ page 58), le système risque de mesurer un poids trop faible.</p> <p> ATTENTION</p> <p>L'airbag frontal du passager ne se déclenchera pas en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ▶ Coupez le contact. ▶ Faites descendre le passager. ▶ Laissez le siège du passager libre, fermez la porte du passager et mettez le contact. ▶ Observez le voyant PASSENGER AIRBAG OFF qui se trouve sur la console centrale et les messages sur le visuel, puis contrôlez les points suivants : <p>Lorsque le siège est inoccupé et que le contact est mis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le voyant PASSENGER AIRBAG OFF doit être allumé en permanence. Si le voyant est allumé, c'est que le système de classification des occupants (OCS) a désactivé l'airbag frontal du passager (▷ page 58). • Les messages Airbag frontal passager activé cf. notice utilis. ou Airbag frontal passager désactivé cf. notice utilis. ne doivent pas être affichés sur le visuel. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Attendez 1 minute au moins que les processus de contrôle nécessaires se soient achevés. ▶ Assurez-vous qu'aucun des 2 messages relatifs à l'airbag frontal du passager n'apparaît sur le visuel. <p>Une fois ces conditions remplies, le siège du passager peut de nouveau être occupé.</p> <p>Si ces conditions ne sont pas remplies, c'est que le système de classification des occupants (OCS) est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. <p>Vous trouverez de plus amples informations sur le système de classification des occupants (OCS) sous « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 58).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
| <p>Airbag frontal passager activé cf. notice utilis.</p> | <p>L'airbag frontal du passager est activé pendant la marche alors que le siège du passager</p> <ul style="list-style-type: none"> • est occupé par un enfant installé dans un système de retenue pour enfants ou par une personne de petite taille ou • n'est pas occupé <p>Dans certains cas, le système détecte des objets ou des forces exerçant un poids supplémentaire sur le siège.</p> <p> ATTENTION</p> <p>L'airbag frontal du passager peut se déclencher de manière intempestive.</p> <p>Le risque de blessure augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Coupez le contact. ► Ouvrez la porte du passager. ► Retirez l'enfant et le système de retenue pour enfants du siège du passager. ► Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur le siège et ne puisse exercer un poids supplémentaire sur celui-ci. Sinon, le système peut détecter le poids supplémentaire et considérer un occupant du siège du passager comme plus lourd qu'il ne l'est réellement. ► Laissez le siège du passager libre, fermez la porte du passager et mettez le contact. ► Observez le voyant PASSENGER AIRBAG OFF qui se trouve sur la console centrale et le visuel, puis contrôlez les points suivants : <p>Lorsque le siège est inoccupé et que le contact est mis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le voyant PASSENGER AIRBAG OFF doit être allumé en permanence. Si le voyant est allumé, c'est que le système de classification des occupants (OCS) a désactivé l'airbag frontal du passager (▷ page 58). • Les messages Airbag frontal passager activé cf. notice utilis. ou Airbag frontal passager désactivé cf. notice utilis. ne doivent pas être affichés sur le visuel. <ul style="list-style-type: none"> ► Attendez 1 minute au moins que les processus de contrôle nécessaires se soient achevés. ► Assurez-vous qu'aucun des 2 messages relatifs à l'airbag frontal du passager n'apparaît sur le visuel. <p>Une fois ces conditions remplies, le siège du passager peut de nouveau être occupé. Tenez compte des remarques relatives au « Système de classification des occupants (OCS) » (▷ page 58).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
| | <p>Si ces conditions ne sont pas remplies, c'est que le système de classification des occupants (OCS) est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Montez le système de retenue pour enfants sur un siège arrière approprié. <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites asseoir une personne de petite taille sur un siège arrière approprié. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. <p>Vous trouverez de plus amples informations sur le système de classification des occupants (OCS) sous « Système de classification des occupants (OCS) » (► page 58).</p> |
|  <p>Usure garnitures de frein</p> | <p>Les garnitures de frein ont atteint la limite d'usure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| <p>BRAKE (uniquement pour les Etats-Unis)  (uniquement pour le Canada)</p> <p>Contrôler niveau liquide de frein</p> | <p>Il n'y a pas suffisamment de liquide de frein dans le réservoir.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>Il se peut que l'effet de freinage diminue. Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne poursuivez pas votre route. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146). ► Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. Le défaut n'en serait pas éliminé pour autant. ► Prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié. |
| <p>EBD ABS</p>  <p>ne fonct. pas cf. notice utilis.</p> | <p>L'EBD n'est pas disponible en raison d'un défaut. L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active, par exemple, ne sont pas disponibles non plus. Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>⚠ ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer prématurément, par exemple en cas de freinage à fond.</p> <p>La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>ne fonctionne pas cf. notice utilis.</p> | <p>L'ESP[®], le BAS et l'aide au démarrage en côte ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>▲ ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus.</p> <p>La distance de freinage peut alors s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP[®] n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. |
|  <p>pas disponible pour l'instant cf. notice utilis.</p> | <p>L'ESP[®], le BAS et l'aide au démarrage en côte ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.</p> <p>L'autodiagnostic n'est pas encore terminé, par exemple.</p> <p>Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.</p> <p>▲ ATTENTION</p> <p>Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer, par exemple en cas de freinage à fond.</p> <p>La distance de freinage peut alors s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.</p> <p>Si l'ESP[®] n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.</p> <p>Le risque de dérapage et d'accident augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Parcourez un bref trajet légèrement sinueux à plus de 12 mph (20 km/h) en roulant prudemment. Si le message disparaît, cela signifie que les fonctions indiquées ci-dessus sont de nouveau disponibles. <p>Si le message reste affiché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Continuez de rouler, mais avec prudence. ► Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. |
| <p>PARK (uniquement pour les Etats-Unis)  (uniquement pour le Canada)</p> <p>Desserer frein stationnement</p> | <p>Le voyant rouge  (uniquement pour les Etats-Unis)/ (uniquement pour le Canada) qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume et un signal d'alerte retentit également.</p> <p>Vous roulez avec le frein de stationnement serré ou vous effectuez un freinage d'urgence avec le frein de stationnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Desserrez le frein de stationnement (► page 146). |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
|  <p>Système retenue Défaut: Aller à l'atelier</p> | <p>Les systèmes de retenue sont en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>ATTENTION</p> <p>Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue et leurs composants par un atelier qualifié.</p> <p>Vous trouverez de plus amples informations sur les systèmes de retenue et leurs composants sous « Sécurité des occupants » (> page 49).</p> |
|  <p>avant gauche Défaut: Aller à l'atelier ou avant droit Défaut: Aller à l'atelier</p> | <p>Le système de retenue avant gauche ou droit est en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>ATTENTION</p> <p>Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue et leurs composants par un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Airbag rideau G Défaut: Aller à l'atelier ou Airbag rideau D Défaut: Aller à l'atelier</p> | <p>L'airbag rideau gauche ou droit est en panne. En outre, le voyant d'alerte  qui se trouve sur le combiné d'instruments s'allume.</p> <p>ATTENTION</p> <p>L'airbag rideau gauche ou droit peut se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident. Le risque de blessure augmente.</p> <p>► Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue par un atelier qualifié.</p> |

Eclairage

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Feu croisement gauche ou Feu croisement droit</p> | <p>Le feu de croisement gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (> page 108).</p> |
|  <p>Clignotant gauche remorque ou Clignotant droit remorque</p> | <p>Le clignotant gauche ou droit de la remorque est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  Feux stop remorque | Les feux stop de la remorque sont défectueux. ► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque). |
|  Feu arrière gauche remorque ou Feu arrière droit remorque | Le feu arrière gauche ou droit de la remorque est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (voir la notice d'utilisation du fabricant de la remorque). |
|  Allumage feux automatique ne fonctionne pas | Le capteur de luminosité est défectueux. L'éclairage extérieur automatique est en panne. ► Activez et désactivez manuellement les fonctions d'éclairage (▷ page 102). ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Clignotant arrière gauche ou Clignotant arrière droit | Le clignotant arrière gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (▷ page 108). |
|  Clignotant avant gauche ou Clignotant avant droit | Le clignotant avant gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (▷ page 108). |
|  3e feu stop | Le 3e feu stop est défectueux. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Feu stop/arrière gauche ou Feu stop/arrière droit | Le feu stop/feu arrière gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (▷ page 108). |
|  Feu route gauche ou Feu route droit | Le feu de route gauche ou droit est défectueux. ► Remplacez l'ampoule (▷ page 108). |
|  Eclairage plaque | L'éclairage gauche ou droit de la plaque d'immatriculation est défectueux. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
|  Eteindre les feux | L'éclairage est allumé alors que vous quittez le véhicule. En outre, un signal d'alerte retentit. ► Tournez le commutateur d'éclairage sur AUTO ou 0 . |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|--|
|  <p>Proj. antibrouillard gauche ou Proj. antibrouillard droit</p> | <p>Le projecteur antibrouillard gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Feu antibrouillard arrière</p> | <p>Le feu antibrouillard arrière est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  <p>Feu stationnement avant gauche ou Feu stationnement avant droit</p> | <p>Le feu de position ou le feu de stationnement avant gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  <p>Feu de recul</p> | <p>Le feu de recul gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  <p>Feu arrière gauche ou Feu arrière droit</p> | <p>Le feu arrière gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |
|  <p>Défaut cf. notice utilis.</p> | <p>L'éclairage extérieur est en panne.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> <p>Véhicules équipés d'un dispositif d'attelage : un fusible est peut-être défectueux.</p> <p>► Contrôlez les fusibles et remplacez les fusibles qui ont fondu si nécessaire (voir la notice d'utilisation complémentaire « Affectation des fusibles »).</p> <p>► Si le message reste affiché sur le visuel, rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Eclairage de jour gauche ou Eclairage de jour droit</p> | <p>L'éclairage de jour gauche ou droit est défectueux.</p> <p>► Remplacez l'ampoule (▷ page 108).</p> |

| Moteur | |
|--|--|
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. La batterie ne se charge plus. Causes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'alternateur est défectueux • la courroie à nervures trapézoïdales est cassée • la partie électronique présente un défaut <p>► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur.</p> <p>! Ne reprenez pas la route! Sinon, le moteur risque de surchauffer.</p> <p>► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146).</p> <p>► Prenez contact avec un atelier qualifié.</p> |
|  <p>Liquide refroid.: S'arrêter Couper moteur</p> | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Le liquide de refroidissement est trop chaud.</p> <p>! ATTENTION</p> <p>Ne roulez pas lorsque le moteur a subi une surchauffe. Des liquides s'étant répandus dans le compartiment moteur à la suite de fuites ou d'une mauvaise manipulation pourraient s'enflammer.</p> <p>En outre, la vapeur qui s'échappe d'un moteur ayant subi une surchauffe peut provoquer de graves brûlures, même lors de la simple ouverture du capot.</p> <p>Il y a risque de blessure.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146). ► Attendez que le moteur ait refroidi. ► Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur n'est pas obstruée (par de la neige gelée, par exemple). ► Attendez que le message ait disparu et que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous avant de redémarrer le moteur. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur. ► Surveillez l'indicateur de température du liquide de refroidissement  sur le combiné d'instruments. ► Si la température augmente de nouveau, rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié. <p>Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, la température affichée  peut atteindre 248 °F (120 °C).</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
|  | <p>Le moteur du ventilateur est défectueux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez l'indicateur de température du liquide de refroidissement  sur le combiné d'instruments. <p>Si la température du liquide de refroidissement est inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous, continuez de rouler jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.</p> <p>Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur (trajet en montagne, par exemple) et la circulation dans les encombrements.</p> <p>Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, la température affichée  peut atteindre 248 °F (120 °C).</p> |
|  <p>Faire l'appoint liquide refroid. cf. notice utilis.</p> | <p>Le niveau du liquide de refroidissement est trop bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous endommagez le moteur. ► Faites l'appoint de liquide de refroidissement en tenant compte des avertissements (► page 271). ► Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur par un atelier qualifié. |
|  <p>A la station-serv. : contrôler niveau huile moteur</p> | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Le niveau d'huile est descendu à la valeur minimale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez le niveau d'huile au plus tard au prochain ravitaillement (► page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (► page 270). ► Si vous devez effectuer souvent l'appoint d'huile moteur, faites contrôler le moteur par un atelier qualifié. <p>! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur.</p> |
|  <p>Contrôler niveau d'huile manuellement</p> | <p>Rappel du contrôle du niveau d'huile</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez le niveau d'huile au plus tard au prochain ravitaillement (► page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (► page 270). <p>! Évitez les longs trajets si le niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement du moteur est trop bas. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur.</p> |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  Niv. huile moteur: S'arrêter Couper moteur | Le niveau d'huile est trop bas. Le moteur risque d'être endommagé. <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (> page 146). ► Contrôlez le niveau d'huile (> page 270). ► Faites l'appoint si nécessaire (> page 270). |
|  Réserve carburant | Le niveau de carburant a atteint le niveau de réserve. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites le plein à la prochaine station-service. |
|  | Il ne reste presque plus de carburant dans le réservoir. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites impérativement le plein à la prochaine station-service. |

Systemes d'aide à la conduite

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| 120 km/h! Vitesse maximale dépassée | Uniquement pour certains pays : vous avez dépassé la vitesse maximale autorisée. <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez plus lentement. |
|  Attention Assist ne fonctionne pas | Le système ATTENTION ASSIST est en panne. <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Attention Assist: Faites une pause | Le système ATTENTION ASSIST a détecté, à partir de certains critères, des signes de fatigue ou un manque de vigilance croissant chez le conducteur. En outre, un signal d'alerte retentit. <ul style="list-style-type: none"> ► Faites une pause si nécessaire. Pendant les longs trajets, faites à temps des pauses régulières qui vous permettent de vous reposer. |
| Aide stationn. interrompue | En outre, un signal sonore retentit. L'aide au stationnement a été interrompue et l'assistant de stationnement actif arrêté. Vous avez par exemple touché le volant ou vous avez roulé trop vite. <ul style="list-style-type: none"> ► Dirigez et freinez vous-même le véhicule. ► Répétez la manœuvre si nécessaire. Tenez compte pour cela des conditions de désactivation (> page 173). |
| Aide stationn. ne fonctionne pas | Le PARKTRONIC est en panne ou défectueux. <ul style="list-style-type: none"> ► Respectez les instructions et la marche à suivre qui figurent sous « Problèmes relatifs au PARKTRONIC » (> page 169). ► Si le message reste affiché, rendez-vous dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| | L'aide active au stationnement n'est pas disponible ou est en panne. <ul style="list-style-type: none"> ► Coupez le contact. ► Redémarrez le moteur. ► Si le message reste affiché ou si le symbole P n'apparaît pas sur le visuel, rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Collision Prevention Assist ne fonctionne pas | Le COLLISION PREVENTION ASSIST n'est pas disponible en raison d'un défaut. <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Collision Prevention Assist pas disp. mom. cf. notice utilis. | Le COLLISION PREVENTION ASSIST n'est momentanément pas opérationnel. Causes possibles : <ul style="list-style-type: none"> • Les capteurs dans le pare-chocs avant sont encrassés. • Son fonctionnement est perturbé par de fortes précipitations. • Le système de capteurs radar n'est momentanément pas opérationnel, par exemple en raison du rayonnement électromagnétique à proximité des émetteurs de radio et de télévision ou d'autres sources de rayonnement. • La température du système n'est pas située dans la plage de température de service. • La tension du réseau de bord est trop basse. Le message disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et le COLLISION PREVENTION ASSIST peut de nouveau fonctionner. Si le message ne disparaît pas : <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler (► page 146). ► Arrêtez le moteur. ► Nettoyez les capteurs dans le pare-chocs avant (► page 286). ► Redémarrez le moteur. |
| Assist. trajectoire ne fonctionne pas | L'assistant de trajectoire est en panne. <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|---|
| <p>Assist. trajectoire pas disponible pour l'instant cf. notice utilis.</p> | <p>L'assistant de trajectoire est désactivé et il n'est momentanément pas opérationnel. Causes possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le pare-brise est encrassé dans le champ de la caméra. • La visibilité est perturbée par de fortes précipitations ou du brouillard. • Les marques de délimitation de la voie sont manquantes pendant un certain temps. • Les marques de délimitation de la voie sont usées, sombres ou recouvertes de saleté ou de neige, par exemple. <p>Le message disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'assistant de trajectoire peut de nouveau fonctionner.</p> <p>Si le message ne disparaît pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler (▷ page 146). ► Nettoyez le pare-brise. |
| <p>TEMPOMAT LDC_Spd_Dsr speedUnit</p> | <p>Une des conditions d'activation du TEMPOMAT n'est pas remplie. Vous essayez par exemple de mémoriser une vitesse inférieure à 20 mph (30 km/h).</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Roulez à plus de 20 mph (30 km/h), si la situation le permet, et mémorisez la vitesse. ► Tenez compte des conditions d'activation du TEMPOMAT (▷ page 155). |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| Avertisseur angle mort ne fonctionne pas | L'avertisseur d'angle mort est en panne. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Avertisseur angle mort pas disp. mom. cf. notice utilis. | L'avertisseur d'angle mort n'est momentanément pas opérationnel. Causes possibles : <ul style="list-style-type: none">• Vous avez attelé une remorque.• Les capteurs dans le pare-chocs arrière sont encrassés.• Son fonctionnement est perturbé par de fortes précipitations.• Le système de capteurs radar n'est momentanément pas opérationnel, par exemple en raison du rayonnement électromagnétique à proximité des émetteurs de radio et de télévision ou d'autres sources de rayonnement.• La température du système n'est pas située dans la plage de température de service. Le message disparaît dès que la situation ne correspond plus à l'une des causes indiquées ci-dessus et l'avertisseur d'angle mort peut de nouveau fonctionner. Si le message ne disparaît pas : <ul style="list-style-type: none">► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation.► Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler (> page 146).► Arrêtez le moteur.► Nettoyez les capteurs dans le pare-chocs arrière (> page 286).► Redémarrez le moteur. |

| Pneus | |
|-------------------------|--|
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
| Corriger pression pneus | <p>La pression d'un ou plusieurs pneus est insuffisante ou la différence de pression entre les différents pneus est très importante.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Contrôlez la pression des pneus à la prochaine occasion (▷ page 308). ► Corrigez la pression des pneus si nécessaire. ► Redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (▷ page 310). |
| Contrôler pneus | <p>En outre, un signal d'alerte retentit.</p> <p>La pression d'un ou plusieurs pneus a fortement baissé. Le visuel affiche la position de la ou des roues concernées.</p> <p> ATTENTION</p> <p>Les pneus dont la pression est trop basse présentent les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils peuvent éclater, en particulier lorsque la charge ou la vitesse du véhicule augmentent. • Ils peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière, ce qui peut réduire fortement leur adhérence. • Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis. <p>Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (▷ page 322). ► Contrôlez la pression des pneus (▷ page 308). ► Corrigez la pression des pneus si nécessaire. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|--|---|
| <p>Attention pneu(s) défectueux</p> | <p>La pression d'un ou plusieurs pneus baisse brusquement. Le visuel affiche la position de la ou des roues concernées.</p> <p> ATTENTION</p> <p>La conduite avec un pneu dégonflé présente les risques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un pneu dégonflé compromet la manœuvrabilité et la capacité de freinage du véhicule. • Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule. • Si vous poursuivez votre trajet avec un pneu dégonflé, celui-ci peut surchauffer et éventuellement prendre feu. <p>Il y a risque d'accident.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). ► Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (▷ page 322). |
| <p>Contrôle pression pneus pas disponible pour l'instant</p> | <p>Le système ne reçoit aucun signal des capteurs de pression des pneus en raison d'une source radioélectrique parasite. Le système de contrôle de la pression des pneus est momentanément en panne. Le système de contrôle de la pression des pneus se réactive automatiquement dès que la cause de la défaillance est éliminée.</p> |
| <p>Pas de capteurs roue</p> | <p>Il n'y a pas de signal du capteur de pression de pneu au niveau d'un ou plusieurs pneus. Aucune valeur de pression n'est affichée sur le visuel pour le ou les pneus concernés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Faites remplacer le ou les capteurs de pression des pneus défectueux par un atelier qualifié. |
| <p>Contrôle pression pneus ne fonctionne pas Pas de capt. roue</p> | <p>Les roues qui ont été montées n'ont pas de capteur de pression de pneu approprié. Le système de contrôle de la pression des pneus est désactivé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Montez des roues munies d'un capteur approprié. Le système de contrôle de la pression des pneus est activé quelques minutes après le démarrage. |
| <p>Contrôle pression pneus ne fonctionne pas</p> | <p>Le système de contrôle de la pression des pneus est en panne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |

| Véhicule | |
|---|---|
| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
| Pour démarrer: sélectionner position P ou N | Vous avez essayé de démarrer le moteur alors que la boîte de vitesses se trouve sur R ou D . ► Mettez la boîte de vitesses sur P ou sur N . |
| Batterie de réserve Défaut | La batterie de secours de la boîte de vitesses ne se charge plus. ► Rendez-vous dans un atelier qualifié. |
| Pour quitter position P: actionner frein | Vous avez essayé de mettre la boîte de vitesses sur D , R ou N sans appuyer sur la pédale de frein. ► Appuyez sur la pédale de frein. |
| Danger: véhicule non immobilisé Boîte de vitesses pas en position P | En outre, un signal d'alerte retentit. La porte du conducteur est ouverte et la boîte de vitesses se trouve en position R , N ou D . ► Mettez la boîte de vitesses sur P . ► Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146). |
| Aller à l'atelier sans changer de rapport | En outre, un signal d'alerte retentit. Vous ne pouvez plus modifier la position de la boîte de vitesses en raison d'une panne. Si la boîte de vitesses se trouve sur D : ► Rendez-vous dans un atelier qualifié sans changer la position D . Si la boîte de vitesses se trouve sur R , N ou P : ► Prenez contact avec un atelier qualifié. |
| Position P possible seulement quand véhicule arrêté | Le véhicule roule encore. ► Arrêtez-vous en tenant compte des conditions de circulation. ► Mettez la boîte de vitesses sur P . |
|  | Le hayon est ouvert. ► Fermez le hayon. |
|  | La porte arrière à 2 battants est ouverte. ► Fermez le ou les battants. |
|  | En outre, un signal d'alerte retentit. Le capot est ouvert. ⚠ ATTENTION Le capot ouvert peut empêcher toute visibilité pendant la marche. Il y a risque d'accident. ► Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. ► Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler (▷ page 146). ► Fermez le capot. |

| Messages sur le visuel | Causes et conséquences possibles et ► Solutions |
|---|--|
|  | <p>En outre, un signal d'alerte retentit pendant la marche. Le visuel affiche la porte/les portes ouvertes.</p> <p>► Fermez toutes les portes.</p> |
|  <p>Direction assistée Défaut cf. notice utilis.</p> | <p>En outre, un signal d'alerte retentit. Il se peut que la direction assistée soit en panne. Vous devez éventuellement exercer une force plus importante pour diriger le véhicule.</p> <p>► Roulez prudemment jusqu'à un atelier qualifié et faites immédiatement contrôler la direction.</p> |
|  <p>Remplacer la clé</p> | <p>La clé doit être remplacée.</p> <p>► Rendez-vous dans un atelier qualifié.</p> |
| <p>Téléphone Service non disponible</p> | <p>Votre véhicule se trouve en dehors de la zone d'émission et de réception de l'opérateur de téléphonie mobile.</p> |
|  <p>Faire l'appoint liquide lave-glace</p> | <p>Le niveau du liquide de lave-glace dans le réservoir est en dessous du niveau minimal.</p> <p>► Faites l'appoint de liquide de lave-glace (► page 274).</p> |

Voyants de contrôle et d'alerte sur le combiné d'instruments

Remarques générales

Lorsque vous mettez le contact, certains systèmes effectuent un autodiagnostic. Certains voyants de contrôle et d'alerte peuvent alors s'allumer ou clignoter momentanément. Cela n'est pas critique. Les voyants de contrôle et d'alerte ne signalent un défaut que s'ils s'allument ou clignotent après le démarrage du moteur ou pendant la marche.

Ceintures de sécurité

Voyants de contrôle et d'alerte

▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ► Solutions

▷ Le voyant rouge d'alerte des ceintures de sécurité s'allume ou clignote après le démarrage du moteur. En outre, un signal d'alerte peut retentir.

Uniquement pour certains pays: le voyant d'alerte rouge des ceintures de sécurité s'allume pendant 6 secondes maximum après que vous avez mis le contact.

Le voyant d'alerte des ceintures de sécurité sert à attirer l'attention du conducteur et celle du passager sur le fait qu'ils doivent boucler leur ceinture.

► Bouclez votre ceinture de sécurité (▷ page 52).



▷ Après le démarrage du moteur, le voyant rouge d'alerte des ceintures de sécurité s'allume dès que la porte du conducteur ou celle du passager est fermée.

Vous ou le passager n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité.

► Bouclez votre ceinture de sécurité (▷ page 52).

Le voyant d'alerte s'éteint.

Dans le cas des véhicules équipés du système de classification des occupants (OCS), des objets se trouvent sur le siège du passager.

► Enlevez les objets qui se trouvent sur le siège du passager et rangez-les en lieu sûr.

Le voyant d'alerte s'éteint.



▷ Le voyant rouge d'alerte des ceintures de sécurité clignote et un signal d'alerte périodique retentit.

Vous ou le passager n'avez pas bouclé votre ceinture de sécurité. Or, vous roulez à plus de 15 mph (25 km/h) ou avez roulé momentanément à plus de 15 mph (25 km/h).

► Bouclez votre ceinture de sécurité (▷ page 52).

Le voyant d'alerte s'éteint et le signal d'alerte périodique s'arrête.

Dans le cas des véhicules équipés du système de classification des occupants (OCS), des objets se trouvent sur le siège du passager. Or, vous roulez à plus de 15 mph (25 km/h) ou avez roulé momentanément à plus de 15 mph (25 km/h).

► Enlevez les objets qui se trouvent sur le siège du passager et rangez-les en lieu sûr.

Le voyant d'alerte s'éteint et le signal d'alerte périodique s'arrête.

Systèmes de sécurité

Voyants de contrôle et d'alerte

▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ► Solutions

▷ **BRAKE** (uniquement pour les Etats-Unis) ou  (uniquement pour le Canada) : les voyants d'alerte ABS et des freins s'allument alors que le moteur tourne.

L'EBD n'est pas disponible en raison d'un défaut. L'ABS, le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP[®] ainsi que ses systèmes de sécurité active, par exemple, ne sont pas disponibles non plus.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

 **ATTENTION**

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer prématurément, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP[®] n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.



▷ **BRAKE** (uniquement pour les Etats-Unis) ou  (uniquement pour le Canada) : le voyant rouge d'alerte des freins s'allume alors que le moteur tourne. En outre, un signal d'alerte retentit.

Il n'y a pas suffisamment de liquide de frein dans le réservoir.

 **ATTENTION**

Il se peut que l'effet de freinage diminue.

Il y a risque d'accident.

- Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation. Ne poursuivez pas votre route.
- Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- Ne faites pas l'appoint de liquide de frein. Le défaut n'en serait pas éliminé pour autant.
- Prenez contact avec un atelier qualifié.
- Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.

Voyants de contrôle et d'alerte
▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ► Solutions


▷ Le voyant orange d'alerte ABS s'allume alors que le moteur tourne.

L'ABS est désactivé en raison d'un défaut. Le BAS, l'aide au démarrage en côte et l'ESP® ainsi que ses systèmes de sécurité active, par exemple, sont également désactivés.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

⚠ ATTENTION

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus. Les roues peuvent alors se bloquer prématurément, par exemple en cas de freinage à fond.

La manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. La distance de freinage peut s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- ▶ Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- ▶ Continuez de rouler, mais avec prudence.
- ▶ Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

Lorsque le calculateur ABS est défectueux, d'autres systèmes (boîte de vitesses automatique, par exemple) peuvent également ne pas être disponibles ou ne l'être que de manière limitée.



▷ Le voyant orange d'alerte ESP® clignote pendant la marche.

L'ESP® ou le contrôle de motricité entre en action parce qu'il y a risque de dérapage ou qu'au moins une roue patine.

Le TEMPOMAT est automatiquement désactivé.

- ▶ Au démarrage, n'accélérez pas plus que nécessaire.
- ▶ Pendant la marche, diminuez la pression sur la pédale d'accélérateur.
- ▶ Adaptez votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques.
- ▶ Ne désactivez pas l'ESP®.

Dans des cas exceptionnels, il peut être préférable de désactiver l'ESP® pour rouler (▷ page 72).

**Voyants de
contrôle et
d'alerte****► Type de signal****Causes et conséquences possibles et ► Solutions**

► Le voyant orange d'alerte ESP® s'allume alors que le moteur tourne.

L'ESP®, le BAS, l'aide au démarrage en côte, la stabilisation de la remorque avec l'ESP® et le système de stabilisation en cas de vent latéral ne sont pas disponibles en raison d'un défaut.

Le système ATTENTION ASSIST est désactivé et d'autres systèmes d'aide à la conduite peuvent être automatiquement désactivés.

⚠ ATTENTION

Le système de freinage continue de fonctionner avec son efficacité normale, mais sans les fonctions indiquées ci-dessus.

La distance de freinage peut alors s'allonger dans les situations de freinage d'urgence.

Si l'ESP® n'est pas opérationnel, il ne peut pas stabiliser la trajectoire du véhicule. Le risque de dérapage et d'accident augmente.

- Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- Continuez de rouler, mais avec prudence.
- Rendez-vous immédiatement dans un atelier qualifié.

**Voyants de
contrôle et
d'alerte**
▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ▶ Solutions


▷ Le voyant orange d'alerte ESP® OFF s'allume alors que le moteur tourne ou lorsque la fonction ECO de démarrage et d'arrêt automatiques du moteur est activée.

L'ESP® est désactivé. La stabilisation de la remorque avec l'ESP® et le système de stabilisation en cas de vent latéral sont désactivés.

⚠ ATTENTION

Si l'ESP® est désactivé, son assistance pour la stabilisation du véhicule est fortement réduite.

Le risque de dérapage et d'accident augmente.

▶ Réactivez l'ESP®.

Dans des cas exceptionnels, il peut être préférable de désactiver l'ESP® pour rouler (▷ page 72).

▶ Adaptez votre style de conduite aux conditions routières et météorologiques.

Si l'ESP® ne peut pas être activé :

▶ Continuez de rouler, mais avec prudence.
▶ Faites contrôler l'ESP® par un atelier qualifié.


▷ Le voyant rouge d'alerte des systèmes de retenue s'allume alors que le moteur tourne.

Les systèmes de retenue sont en panne.

⚠ ATTENTION

Les airbags et les rétracteurs de ceinture peuvent se déclencher de manière intempestive ou ne pas se déclencher en cas d'accident.

Le risque de blessure augmente.

▶ Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
▶ Continuez de rouler, mais avec prudence.
▶ Faites immédiatement contrôler les systèmes de retenue et leurs composants par un atelier qualifié.

Vous trouverez de plus amples informations sur les systèmes de retenue et leurs composants sous « Sécurité des occupants » (▷ page 49).

Moteur**Voyants de contrôle et d'alerte****▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ▶ Solutions**

▷ Le voyant orange d'alerte de diagnostic moteur s'allume alors que le moteur tourne.

Un défaut est peut-être survenu, par exemple

- dans la gestion moteur
- dans la gestion de la boîte de vitesses
- dans le système d'injection
- dans le système d'échappement
- dans le système d'allumage (véhicules équipés d'un moteur à essence)
- au niveau du système d'alimentation en carburant

Un tel défaut peut avoir pour conséquence le dépassement des seuils d'émission et le passage du moteur en mode de fonctionnement de secours.

▶ Faites contrôler le véhicule dès que possible par un atelier qualifié.



▷ Le voyant orange d'alerte de réserve de carburant s'allume alors que le moteur tourne.

Le niveau de carburant a atteint le niveau de réserve.

▶ Faites le plein à la prochaine station-service.



▷ Le voyant rouge d'alerte du liquide de refroidissement s'allume alors que le moteur tourne.

Sur les véhicules sans volant multifonction, l'indicateur de température du liquide de refroidissement se trouve au début du graphique à barres (▷ page 190).

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, l'indicateur de température du liquide de refroidissement sur le combiné d'instruments se trouve au début de l'échelle (▷ page 43).

Le capteur de l'indicateur de température du liquide de refroidissement est défectueux.

La température du liquide de refroidissement n'est plus surveillée. Si le liquide de refroidissement est trop chaud, le moteur risque d'être endommagé.

- ▶ Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur. Ne poursuivez pas votre route.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- ▶ Prenez contact avec un atelier qualifié.

Voyants de contrôle et d'alerte

▷ Type de signal

Causes et conséquences possibles et ▶ Solutions



▷ Le voyant rouge d'alerte du liquide de refroidissement s'allume alors que le moteur tourne.

Le niveau du liquide de refroidissement est trop bas.

Si le niveau du liquide de refroidissement est correct, c'est que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur est peut-être obstruée ou que le ventilateur électrique du radiateur du moteur est peut-être défectueux.

Le liquide de refroidissement est trop chaud et le moteur n'est pas suffisamment refroidi.

- ▶ Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- ▶ Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- ▶ Quittez le véhicule et tenez-vous-en éloigné jusqu'à ce que le moteur ait refroidi.
- ▶ Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement et faites l'appoint en tenant compte des avertissements (▷ page 271).
- ▶ Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur.
- ▶ Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur n'est pas obstruée (par de la neige gelée, par exemple).
- ▶ Contrôlez l'indicateur de température du liquide de refroidissement
 - par l'intermédiaire de l'affichage dans l'ordinateur de bord (sur les véhicules sans volant multifonction) (▷ page 190)
 - par l'intermédiaire de l'affichage analogique sur le combiné d'instruments (sur les véhicules équipés d'un volant multifonction) (▷ page 43)
- ▶ Attendez que la température du liquide de refroidissement soit inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous avant de redémarrer le moteur. Sinon, vous risquez d'endommager le moteur.
- ▶ Roulez jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.

Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur (trajet en montagne, par exemple) et la circulation dans les encombrements.

Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, l'indicateur de température du liquide de refroidissement peut atteindre 248 °F (120 °C).



▷ Le voyant rouge d'alerte du liquide de refroidissement s'allume alors que le moteur tourne. En outre, un signal d'alerte retentit.

La température du liquide de refroidissement est supérieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous. L'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur est peut-être obstruée ou le niveau du liquide de refroidissement est peut-être trop bas.

⚠ ATTENTION

Le moteur n'est pas suffisamment refroidi et risque d'être endommagé.

Ne roulez pas lorsque le moteur a subi une surchauffe. Sinon, des liquides s'étant répandus dans le compartiment moteur à la suite de fuites ou d'une mauvaise manipulation pourraient s'enflammer.

En outre, la vapeur qui s'échappe d'un moteur ayant subi une surchauffe peut provoquer de graves brûlures, même lors de la simple ouverture du capot.

**Voyants de
contrôle et
d'alerte****► Type de signal****Causes et conséquences possibles et ► Solutions**

Il y a risque de blessure.

- Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- Arrêtez-vous immédiatement en tenant compte des conditions de circulation et coupez le moteur.
- Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (► page 146).
- Quittez le véhicule et tenez-vous-en éloigné jusqu'à ce que le moteur ait refroidi.
- Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement et faites l'appoint en tenant compte des avertissements (► page 271).
- Si vous devez fréquemment faire l'appoint de liquide de refroidissement, faites contrôler le système de refroidissement du moteur.
- Assurez-vous que l'arrivée d'air jusqu'au radiateur du moteur n'est pas obstruée (par de la neige gelée, par exemple).
- Contrôlez l'indicateur de température du liquide de refroidissement
 - par l'intermédiaire de l'affichage dans l'ordinateur de bord (sur les véhicules sans volant multifonction) (► page 190)
 - par l'intermédiaire de l'affichage analogique sur le combiné d'instruments (sur les véhicules équipés d'un volant multifonction) (► page 43)
- Si la température du liquide de refroidissement est inférieure à la valeur maximale indiquée ci-dessous, continuez de rouler jusqu'à l'atelier qualifié le plus proche.
Évitez dans ce cas toute charge importante du moteur (trajet en montagne, par exemple) et la circulation dans les encombrements.

Dans des conditions de marche normales et avec une proportion de liquide de refroidissement conforme aux prescriptions, l'indicateur de température du liquide de refroidissement peut atteindre 248 °F (120 °C).

Systèmes d'aide à la conduite

Voyants de contrôle et d'alerte

▷ Type de signal

Causes et conséquences possibles et ► Solutions



▷ Le voyant rouge d'alerte de distance s'allume pendant la marche. La distance par rapport au véhicule qui précède est trop faible pour la vitesse sélectionnée.

► Augmentez la distance.



▷ Le voyant rouge d'alerte de distance s'allume pendant la marche. En outre, un signal d'alerte retentit.

Vous vous rapprochez d'un véhicule ou d'un obstacle fixe sur la trajectoire probable de votre véhicule à une vitesse trop élevée.

► Soyez prêt à freiner.

► Soyez attentif aux conditions de circulation. Freinez si nécessaire ou évitez l'obstacle.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'avertisseur de distance sous « COLLISION PREVENTION ASSIST » (▷ page 157).

Pneus

Voyants de contrôle et d'alerte

▷ Type de signal
Causes et conséquences possibles et ▶ Solutions

▷ Le voyant orange d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus (perte de pression/défaut) s'allume.

Le système de contrôle de la pression des pneus a détecté une baisse de pression dans un ou plusieurs pneus.

ATTENTION

Les pneus dont la pression est trop basse présentent les risques suivants :

- Ils peuvent éclater, en particulier lorsque la charge ou la vitesse du véhicule augmentent.
- Ils peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière, ce qui peut réduire fortement leur adhérence.
- Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis.

Il y a risque d'accident.

- ▶ Arrêtez le véhicule sans donner de coups de volant ou de coups de frein brusques. Ce faisant, tenez compte des conditions de circulation.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- ▶ Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- ▶ Contrôlez les pneus et, si nécessaire, remplacez la roue (▷ page 322).
- ▶ Contrôlez la pression des pneus.
Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, vous pouvez contrôler électroniquement la pression des pneus (▷ page 308).
- ▶ Corrigez la pression des pneus si nécessaire.



▷ Le voyant orange d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus (perte de pression/défaut) clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence.

Le système de contrôle de la pression des pneus est en panne.

ATTENTION

Il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler correctement une pression des pneus trop basse.

Il y a risque d'accident.

- ▶ Tenez compte des messages qui apparaissent sur le visuel.
- ▶ Rendez-vous dans un atelier qualifié.

Véhicule

Voyants de
contrôle et
d'alerte

▷ Type de signal

Causes et conséquences possibles et ► Solutions



▷ Le voyant rouge d'alerte de la direction assistée s'allume alors que le moteur tourne. En outre, un signal d'alerte retentit.

Il se peut que la direction assistée soit en panne. Vous devez éventuellement exercer une force plus importante pour diriger le véhicule.

- Roulez prudemment jusqu'à un atelier qualifié et faites immédiatement contrôler la direction.



▷ Le voyant orange de contrôle des portes s'allume.

Une porte n'est pas complètement fermée.

- Fermez les portes.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Bacs et compartiments de rangement

Consignes de sécurité importantes

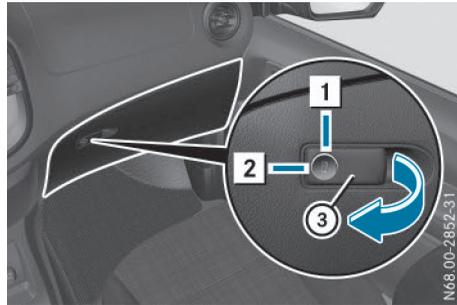
⚠ ATTENTION

Si vous rangez des objets de manière inappropriée dans le compartiment passagers, ceux-ci risquent de glisser ou d'être projetés et ainsi de heurter les occupants du véhicule. Par ailleurs, en cas d'accident, les porte-gobelets, bacs ouverts et réceptacles de téléphone ne peuvent pas retenir dans tous les cas les objets qu'ils contiennent. Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

- Rangez toujours les objets de manière à ce que, dans ces situations ou dans des situations similaires, ils ne puissent pas être projetés.
- Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne dépasse des bacs de rangement, des filets à bagages ou des filets de rangement.
- Fermez les bacs de rangement verrouillables avant de prendre la route.
- Rangez et arrimez toujours les objets lourds, durs, pointus, tranchants, fragiles ou volumineux dans le compartiment de chargement.

Respectez les « Directives de chargement » (▷ page 258).

Boîte à gants



Boîte à gants (exemple : boîte à gants avec couvercle verrouillable)

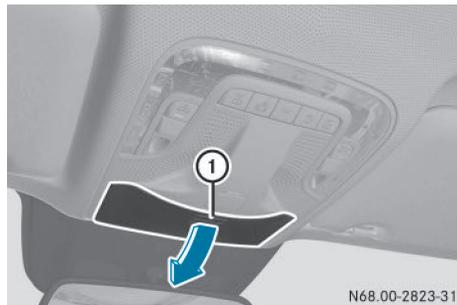
- 1 Position déverrouillée
- 2 Position verrouillée
- 3 Poignée de la boîte à gants

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller la boîte à gants avec la clé de secours (▷ page 76).

Lorsque vous ouvrez le couvercle de la boîte à gants, vous trouvez sur sa face intérieure un porte-pièces de monnaie, un porte-crayons et un porte-cartes.

- ▶ **Ouverture :** si nécessaire, déverrouillez le couvercle de la boîte à gants.
- ▶ Tirez la poignée de la boîte à gants ③ dans le sens de la flèche.
- ▶ **Fermeture :** relevez le couvercle de la boîte à gants et appuyez dessus jusqu'à ce qu'il se verrouille.

Range-lunettes dans l'unité de commande au plafonnier



Range-lunettes (exemple : unité de commande au plafonnier confort)

- ▶ **Ouverture :** appuyez brièvement sur le couvercle ①. Le range-lunettes s'ouvre.
- ▶ **Fermeture :** repoussez le range-lunettes dans l'unité de commande au plafonnier jusqu'à encliquetage.

Assurez-vous que le range-lunettes est fermé pendant la marche.

Filet de rangement

Vous pouvez utiliser les filets de rangement au dos des sièges pour ranger de petits objets légers.

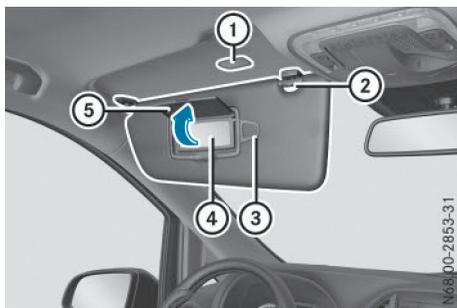
Respectez les directives de chargement (▷ page 258) et les consignes de sécurité relatives aux bacs de rangement (▷ page 253).

Pare-soleil

Vue d'ensemble

⚠ ATTENTION

Si le cache du miroir de courtoisie est relevé pendant la marche, la lumière incidente risque de vous éblouir. Il y a risque d'accident. Pendant la marche, le cache du miroir de courtoisie doit toujours rester abaissé.



Pare-soleil (exemple: miroir de courtoisie avec éclairage)

- ① Éclairage du miroir de courtoisie
- ② Support
- ③ Clip porte-tickets, par exemple pour ticket de stationnement
- ④ Miroir de courtoisie
- ⑤ Cache du miroir de courtoisie

Miroir de courtoisie dans le pare-soleil

Si le cache du miroir de courtoisie ⑤ est relevé et que la clé se trouve en position 1 ou 2 dans le contacteur d'allumage, l'éclairage du miroir de courtoisie ① s'allume.

Eblouissement latéral

- ▶ Abaissez le pare-soleil.
- ▶ Décrochez le pare-soleil du support ②.
- ▶ Basculez le pare-soleil sur le côté.

Porte-gobelets

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Le porte-gobelets ne peut bloquer aucun récipient pendant la marche. Si vous utilisez un porte-gobelets pendant la marche, le récipient risque d'être projeté et des liquides peuvent être renversés. Les occupants du véhicule risquent d'entrer en contact avec le liquide et de se brûler si celui-ci est chaud. Cela pourrait détourner votre attention de la circulation et vous faire perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident et de blessure.

N'utilisez le porte-gobelets que lorsque le véhicule est à l'arrêt. N'utilisez que des récipients adaptés aux porte-gobelets. Fermez le récipient, en particulier lorsque le liquide est chaud.

- ❗ N'utilisez que des récipients adaptés aux porte-gobelets et qui peuvent être fermés. Sinon, les boissons pourraient déborder.

Respectez les directives de chargement (▷ page 258).

Porte-gobelets dans la planche de bord



Porte-gobelets dans la planche de bord (exemple: côté gauche du véhicule)

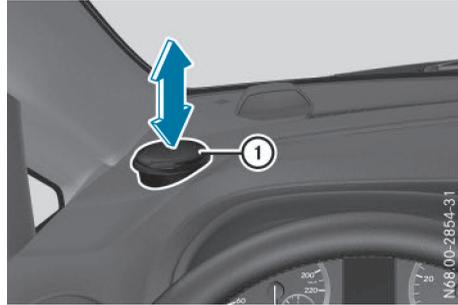


Les porte-gobelets ① se trouvent dans la partie supérieure de la planche de bord, à gauche et à droite, et sur la console centrale.

Porte-bouteilles

Les portes-bouteilles se trouvent devant les bacs de rangement dans les portes avant. Des porte-bouteilles supplémentaires se trouvent à gauche et à droite à l'arrière dans les garnitures latérales. Respectez les consignes de sécurité (▷ page 253).

Cendriers



Cendriers

Vous pouvez placer le cendrier avec couvercle ① dans un porte-gobelets situé sur la planche de bord ou dans un porte-gobelets à l'arrière.

Allume-cigare

⚠ ATTENTION

Si vous touchez la résistance chauffante ou la douille de l'allume-cigare lorsqu'elles sont très chaudes, vous risquez de vous brûler.

En outre, des matières inflammables peuvent s'enflammer si

- l'allume-cigare tombe dessus alors qu'il est brûlant
- des enfants mettent l'allume-cigare en contact avec des objets alors qu'il est brûlant, par exemple

Il y a risque d'incendie et de blessure.

Saisissez l'allume-cigare uniquement par le bouton. Assurez-vous toujours que l'allume-cigare est hors de portée des enfants. Ne laissez jamais des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Prêtez avant tout attention aux conditions de circulation. Sinon, vous pouvez provoquer un accident et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Utilisez l'allume-cigare uniquement lorsque les conditions de circulation le permettent.



- ▶ **Utilisation de l'allume-cigare :** tournez la clé en position 1 dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Enfoncez l'allume-cigare ①. Il est éjecté automatiquement dès que la spirale est incandescente.
- ▶ Retirez l'allume-cigare de la prise en le tenant par le bouton.

Vous pouvez utiliser la prise de l'allume-cigare pour alimenter des accessoires dont la puissance n'est pas supérieure à 180 W (15 A).

La batterie de démarrage peut se décharger lorsque le moteur est arrêté et que la prise est utilisée pendant très longtemps pour le branchement d'accessoires. Un circuit de coupure de secours veille à ce que la tension de bord ne tombe pas en dessous d'une certaine valeur. Lorsque la tension de bord est trop faible, l'alimentation de la prise de l'allume-cigare est coupée automatiquement. Cela permet à la batterie de fournir le courant nécessaire au démarrage du moteur.

Prise 12 V



Lorsque la clé se trouve en position 1 dans le contacteur d'allumage, vous pouvez utiliser les

prises pour alimenter des accessoires dont la puissance n'est pas supérieure à 180 W (15 A). La batterie de démarrage peut se décharger lorsque le moteur est arrêté et que les prises sont très longtemps utilisées. Si la tension de bord est trop faible, il se peut que vous ne puissiez plus démarrer le moteur.

Si la tension de bord est trop basse, l'alimentation de la prise qui se trouve dans la console centrale et de la prise située sur le côté du compartiment de chargement n'est pas coupée automatiquement. L'alimentation des autres prises qui se trouvent à l'arrière est coupée automatiquement si la tension de bord est faible.

Des prises 12 V supplémentaires peuvent se trouver à l'arrière au niveau des garnitures d'angle situées à côté du hayon ainsi qu'à gauche et à droite dans les garnitures latérales.

- ▶ Relevez le couvercle de la prise ①.

Appareils de communications mobiles

⚠ ATTENTION

L'utilisation de systèmes d'information et d'appareils de communication mobiles pendant la marche détourne votre attention de la circulation. Vous risquez en outre de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident.

Utilisez ces appareils uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

En ce qui concerne l'utilisation d'appareils de communication mobiles, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

N'oubliez pas que le système de navigation ne vous donne aucune indication sur la portance des ponts et la hauteur des passages inférieurs. Vous êtes seul responsable de la sécurité.

Un rayonnement électromagnétique excessif peut être dangereux pour votre santé et celle des autres. L'utilisation d'une antenne extérieure permet de se protéger contre les éventuels risques liés aux champs électromagnétiques, actuellement débattus par la communauté scientifique. Par conséquent, confiez le montage de l'antenne extérieure uniquement à un atelier qualifié.

Le non-respect des conditions de montage de Mercedes-Benz peut entraîner l'annulation de l'autorisation de mise en circulation du véhicule. Vous trouverez des informations sur le montage d'appareils électriques ou électroniques sous « Electronique du véhicule » (> page 330).

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays.

Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Directives de chargement

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si des objets ne sont pas arrimés du tout ou sont mal arrimés, ils risquent de glisser, de se renverser ou d'être projetés et ainsi de heurter les occupants du véhicule. Cette remarque s'applique également

- aux bagages ou au chargement
- aux sièges déposés si vous les transportez occasionnellement dans le véhicule

Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

Rangez toujours les objets de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés. Avant de prendre la route, arrimez les objets, les bagages ou le chargement afin d'empêcher tout glissement ou basculement. Lorsque vous déposez un siège, rangez-le de préférence hors du véhicule.

ATTENTION

Si le chargement est mal placé ou mal réparti, son centre de gravité risque d'être trop élevé et/ou de se situer trop en arrière. Cela peut alors altérer sensiblement le comportement routier, la direction et le comportement au freinage du véhicule. Il y a risque d'accident.

Assurez-vous toujours que le centre de gravité du chargement se situe

- entre les essieux
et
- le plus bas possible à proximité de l'essieu arrière

ATTENTION

Si vous dépassez les charges sur roue et les charges sur essieu autorisées et/ou le poids total autorisé, la sécurité de marche du véhicule est compromise. Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent se dégrader sensiblement. Des pneus surchargés risquent de surchauffer et d'éclater. Il y a risque d'accident.

Respectez toujours les charges sur roue et les charges sur essieu autorisées ainsi que le poids total autorisé de votre véhicule avec le chargement, occupants compris.

 Si vous utilisez un système de portage sur le toit, tenez compte de la charge maximale sur le toit et de la charge maximale du système de portage.

- Empilez les bagages ou le chargement de manière à ce qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers.
- Les objets transportés doivent être rangés de préférence dans le compartiment de chargement.
- Lorsque vous transportez des bagages, utilisez toujours des anneaux d'arrimage et un filet de protection (si disponible) pour l'arrimage du chargement.
- Utilisez des anneaux d'arrimage et du matériel de fixation qui sont adaptés au poids et à la taille de la charge.

Lors de l'utilisation de moyens de manutention et de matériel d'arrimage appropriés, tenez toujours compte de la notice d'utilisation du fabricant correspondant et notamment des remarques relatives aux critères de mise au rebut.

Les dispositifs de transport et les dispositifs d'arrimage ne doivent plus être utilisés dans les cas suivants, par exemple :

- Marquage manquant ou illisible
- Ruptures de fils, dommages au niveau des coutures porteuses ou autres traces de fissures
- Trous estampés, déformations, écrasements ou autres dommages
- Endommagement au niveau des éléments de serrage et de raccordement

Les dispositifs de transport et les dispositifs d'arrimage présentant de tels défauts sont usés, endommagés et inutilisables et doivent être remplacés. Si vous utilisez des dispositifs de transport et des dispositifs d'arrimage usés et devant être remplacés, le chargement n'est pas correctement arrimé et peut entraîner des dégâts matériels.

Après un accident, faites contrôler le plancher du compartiment de chargement ou la surface de chargement s'ils sont endommagés, ainsi que les anneaux et les dispositifs d'arrimage par un atelier qualifié. Sinon, lors du prochain transport, le chargement risque de ne pas être correctement arrimé.

Même si les directives de chargement sont respectées, toute charge supplémentaire augmente le risque de blessure en cas d'accident. Tenez compte des remarques qui figurent sous « Arrimage du chargement » (▷ page 260) et sous « Répartition de la charge » (▷ page 260).

Vous trouverez de plus amples informations sur la charge maximale sur le toit et sur la charge maximale du système de portage du hayon sous « Points d'arrimage et systèmes de portage » (▷ page 341). Vous trouverez de plus amples informations sur les systèmes de portage sous « Systèmes de portage » (▷ page 265).

Avant le chargement du véhicule

! N'utilisez pas les tapis antidérapants pour arrimer le chargement et remplacez-les dès qu'ils présentent les endommagements suivants :

- Déformations et écrasements durables
- Début de fissuration
- Trous estampés

► **Pression des pneus :** contrôlez la pression des pneus et corrigez-la (▷ page 303).

► **Plancher du compartiment de chargement :** nettoyez le plancher du compartiment de chargement.

Le plancher doit être propre, sec et exempt de poussière et d'huile pour empêcher le chargement de glisser.

► Utilisez des tapis antidérapants.

Pendant le chargement du véhicule

► Ne dépassez pas les charges sur essieu et le poids total autorisés pour votre véhicule.

N'oubliez pas que le montage d'équipements optionnels et d'accessoires augmente le poids à vide de votre véhicule. Par conséquent, la charge utile maximale diminue.

► Veuillez tenir compte des remarques sur la répartition de la charge (▷ page 260).

Le centre de gravité total du chargement doit toujours être le plus bas possible, au milieu et entre les essieux, près de l'essieu arrière.

► Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Contrôles à effectuer après le chargement

ATTENTION

Les moteurs thermiques dégagent des gaz d'échappement toxiques, tels que du monoxyde de carbone. Si le hayon/la porte du compartiment de chargement sont ouverts alors que le moteur tourne, en particulier pendant la marche, des gaz d'échappement peuvent pénétrer dans l'habitacle. Il y a risque d'intoxication.

Arrêtez toujours le moteur avant d'ouvrir le hayon/la porte du compartiment de chargement. Ne roulez jamais avec le hayon/la porte du compartiment de chargement ouvert(e).

► **Arrimage des bagages/du chargement :** contrôlez avant chaque trajet, et à intervalles réguliers au cours d'un long trajet, que les

bagages et/ou le chargement sont bien arrimés et rectifiez l'arrimage.

- ▶ **Portes/hayon :** fermez les portes coulissantes et le hayon ou la porte arrière à 2 battants.
- ▶ **Pression des pneus :** adaptez la pression des pneus à la charge du véhicule (▷ page 303).
- ▶ **Style de conduite :** adaptez votre style de conduite à la charge.

Répartition de la charge

Remarques générales

❗ Des charges ponctuelles trop importantes sur le plancher du compartiment de chargement ou sur la surface de chargement entraînent une dégradation du comportement routier et peuvent endommager le revêtement du plancher.

Le centre de gravité total du chargement doit toujours être le plus bas possible, au milieu et entre les essieux, près de l'essieu arrière.

- ▶ Transportez toujours le chargement dans le compartiment de chargement avec les dossiers relevés et verrouillés.
- ▶ Calez toujours le chargement contre les dossiers de la banquette arrière ou des sièges avant.
- ▶ Placez les objets volumineux et lourds le plus possible vers l'avant, contre les sièges arrière et avant. Calez-les contre les sièges arrière et avant.
- ▶ Arrimez toujours la charge avec des dispositifs de transport adaptés et/ou des dispositifs d'arrimage supplémentaires.

Tenez compte des remarques suivantes :

- Ne chargez pas plus haut que le bord supérieur des dossiers.
- Transportez la charge derrière des sièges inoccupés.
- Si les places arrière ne sont pas occupées, croisez les ceintures de sécurité en introduisant la languette d'une ceinture dans la boucle de la ceinture opposée.

Configuration du compartiment de chargement

Vous pouvez adapter l'espace du compartiment de chargement en fonction de vos besoins de transport

- en basculant le dossier des sièges vers l'avant en position tablette
- en déposant la banquette arrière

Vous trouverez de plus amples informations sur les banquettes arrière sous « Banquettes arrière » (▷ page 94).

Arrimage du chargement

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Si vous ne montez pas correctement la sangle lors de l'arrimage du chargement, il se peut que, en cas de changement brusque de direction, de coup de frein brutal ou d'accident,

- les anneaux d'arrimage soient arrachés ou que la sangle d'arrimage se déchire si la charge maximale autorisée est dépassée
- le chargement ne soit pas retenu

Les objets transportés risquent alors de glisser, de se renverser ou d'être projetés et de heurter les occupants du véhicule. Il y a risque d'accident et de blessure.

Tendez toujours les sangles d'arrimage dans les règles de l'art et uniquement entre les anneaux d'arrimage décrits. Utilisez toujours des sangles qui sont conçues pour supporter les charges arrimées.

❗ Tenez compte des indications relatives à la charge maximale des différents points d'arrimage.

Lorsque vous arrimez le chargement à plusieurs points d'arrimage, tenez toujours compte de la charge maximale du point d'arrimage le plus faible.

En cas de freinage à fond par exemple, les forces développées peuvent être beaucoup plus élevées que la force générée par le poids du chargement. Utilisez toujours plusieurs points d'arrimage pour répartir la force. Chargez les points d'arrimage uniformément.

Chargez les points d'arrimage et les anneaux d'arrimage uniformément. Vous trouverez de plus amples informations sur la charge maximale des points d'arrimage sous « Points d'arrimage et systèmes de portage » (▷ page 341). Ne procédez à aucune modification ni réparation sur les points d'arrimage, les anneaux d'arrimage et les dispositifs d'arrimage. Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

En tant que conducteur, vous êtes responsable

- de l'arrimage du chargement. Celui-ci ne doit pas pouvoir glisser, se renverser, rouler ni tomber, aussi bien dans les situations de circulation courantes que lors des manœuvres d'évitement, des freinages à fond ou des trajets sur des routes en mauvais état.
- du respect des exigences et des règles de sécurité applicables à l'arrimage de votre chargement

Si ce n'est pas le cas, vous risquez de vous exposer à des sanctions en fonction de la législation en vigueur et des conséquences résultant du non-respect des règles établies.

Par conséquent, tenez toujours compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

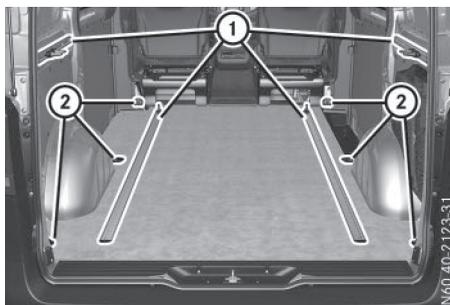
Contrôlez l'arrimage de votre chargement avant chaque trajet et à intervalles réguliers pendant un long trajet. Corrigez l'arrimage de votre chargement s'il n'a pas été correctement effectué ou s'il s'avère insuffisant.

Lors du maniement de la sangle d'arrimage, tenez toujours compte de la notice d'utilisation ou des consignes du fabricant de la sangle.

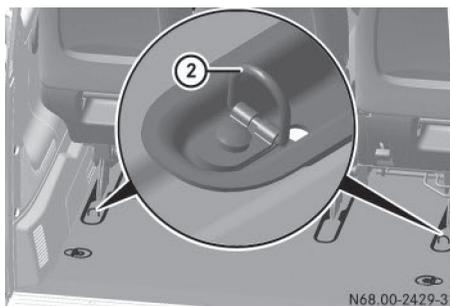
Pour tout renseignement sur l'arrimage du chargement, adressez-vous à un fabricant de dispositifs de transport ou de dispositifs d'arrimage. Respectez également les consignes de sécurité relatives aux directives de chargement (▷ page 258).

- ▶ Chargez le véhicule sans laisser d'espaces libres entre les objets. Appuyez le chargement contre les parois latérales et les passages de roue. Utilisez pour cela des dispositifs de transport stables, tels que des cales, des blocs de bois rigides ou des rembourrages.
- ▶ Arrimez le chargement aux anneaux d'arrimage ainsi qu'aux glissières qui se trouvent à l'arrière afin de le stabiliser dans toutes les directions.

Utilisez uniquement des dispositifs d'arrimage conformes aux normes en vigueur, tel que des filets et des sangles d'arrimage, etc. Arrimez le chargement aux anneaux d'arrimage les plus proches et ne faites pas passer le matériel d'arrimage sur des arêtes ou angles vifs.



Points d'arrimage (exemple : fourgon)



Points d'arrimage fixes sur le plancher

- ① Glissières et rails d'arrimage
- ② Anneaux d'arrimage

Si votre véhicule dispose de glissières et rails d'arrimage ①, vous pouvez placer des barres de blocage directement devant et derrière le chargement. Les barres de blocage permettent d'éviter les déplacements de charge.

L'arrimage des charges sur le plancher du compartiment de chargement (arrimage au sol) est conseillé uniquement dans le cas de charges légères. Placez des tapis antidérapants sous le chargement afin de compléter l'arrimage.

Sangles d'arrimage

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Si vous ne montez pas correctement la sangle lors de l'arrimage du chargement, il se peut que, en cas de changement brusque de direction, de coup de frein brutal ou d'accident,

- les anneaux d'arrimage soient arrachés ou que la sangle d'arrimage se déchire si la charge maximale autorisée est dépassée
- le chargement ne soit pas retenu

Les objets transportés risquent alors de glisser, de se renverser ou d'être projetés et de heurter les occupants du véhicule. Il y a risque d'accident et de blessure.

Tendez toujours les sangles d'arrimage dans les règles de l'art et uniquement entre les anneaux d'arrimage décrits. Utilisez toujours des sangles qui sont conçues pour supporter les charges arrimées.

! Tenez compte des indications relatives à la charge maximale des différents points d'arrimage.

Lorsque vous arrimez le chargement à plusieurs points d'arrimage, tenez toujours compte de la charge maximale du point d'arrimage le plus faible.

En cas de freinage à fond par exemple, les forces développées peuvent être beaucoup plus élevées que la force générée par le poids du chargement. Utilisez toujours plusieurs points d'arrimage pour répartir la force. Chargez les points d'arrimage uniformément.

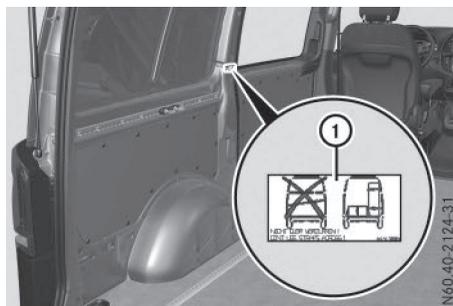
Lors du maniement de la sangle d'arrimage, tenez toujours compte de la notice d'utilisation ou des consignes du fabricant de la sangle.

L'arrimage des charges sur le plancher du compartiment de chargement (arrimage au sol) est conseillé uniquement dans le cas de charges légères. Placez des tapis antidérapants sous le chargement afin de compléter l'arrimage.

Vous trouverez des remarques et des informations sur

- le maniement des anneaux d'arrimage et sur les points d'arrimage dans la section « Arrimage du chargement » (▷ page 260)
- la charge maximale des points d'arrimage dans le chapitre « Caractéristiques techniques » (▷ page 341)
- la charge maximale des sangles d'arrimage sur l'étiquette des sangles

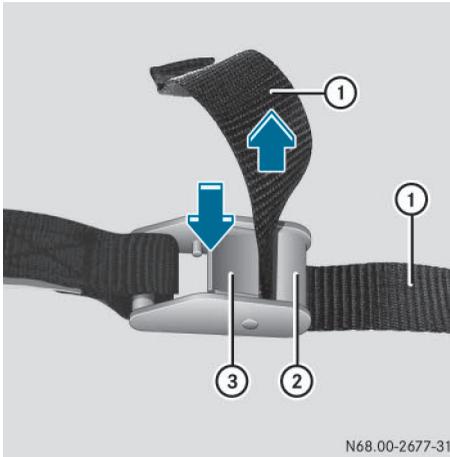
Si l'étiquette manque ou si elle n'est pas lisible, la sangle d'arrimage est usée ou endommagée et doit être retirée. Une sangle d'arrimage en mauvais état ne doit pas être utilisée.



Lorsque des autocollants sont fournis :

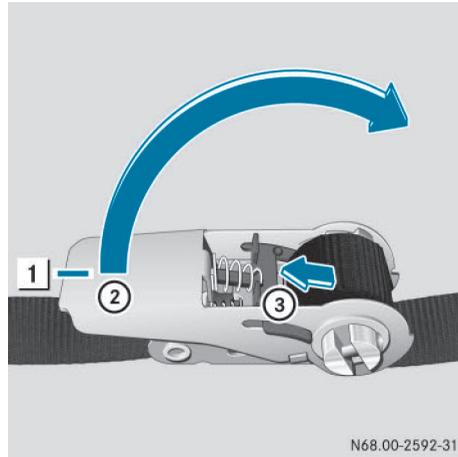
- ▶ Nettoyez la surface avant d'y apposer l'autocollant ①. La surface doit être métallique, plane et exempte de graisse et de poussière.
- ▶ Apposez les autocollants ① de chaque côté du véhicule à proximité immédiate des rails d'arrimage de manière à ce qu'ils soient bien visibles.

Sangles de serrage



- ▶ Tenez compte des consignes de sécurité importantes (▷ page 262) et des consignes qui figurent dans la section « Arrimage du chargement » (▷ page 260).
- ▶ **Serrage de la sangle de serrage:** appuyez sur le levier de blocage (3) et maintenez-le appuyé.
- ▶ Faites passer la sangle de serrage (1) entre le levier de blocage (3) et la baguette (2) comme indiqué sur l'illustration et serrez-la.
- ▶ Relâchez le levier de blocage (3).
- ▶ **Desserrage de la sangle de serrage:** appuyez sur le levier de blocage (3) et retirez la sangle de serrage (1) de la boucle de serrage.

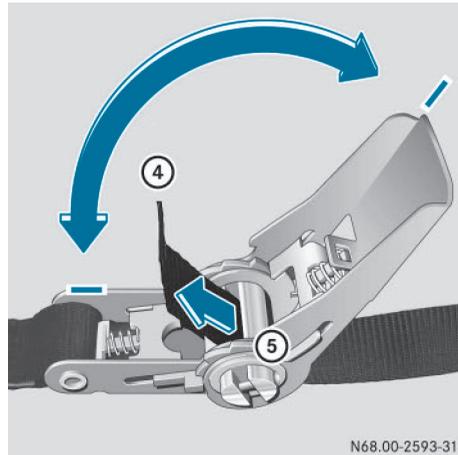
Sangles à cliquet



Levier-tendeur en position de blocage

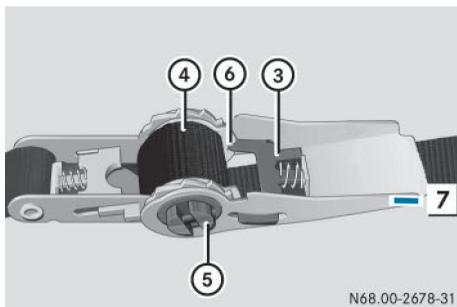
Lors du maniement de la sangle à cliquet, tenez toujours compte de la notice d'utilisation ou des consignes du fabricant.

- ▶ **Débloquage du levier-tendeur:** poussez la tige de blocage (3) vers l'extérieur (flèche) et basculez le levier-tendeur (2) de la position de blocage (1) à la position souhaitée.
- ▶ **Serrage de la sangle à cliquet:** débloquez le levier-tendeur (2) et ouvrez-le.



Insertion et serrage

- Faites passer la sangle à cliquet ④ par l'arrière à travers le pivot fendu ⑤ comme indiqué sur l'illustration et serrez-la.
- Effectuez plusieurs mouvements de va-et-vient avec le levier-tendeur ② jusqu'à ce que la sangle à cliquet se soit enroulée 2 à 3 fois autour du pivot fendu ⑤.
- Poussez la tige de blocage ③ vers l'extérieur (flèche) et basculez le levier-tendeur ② sur la position de blocage ①.
- Relâchez la tige de blocage ③. Le cliquet est fermé et bloqué.



Levier-tendeur en position de déblocage

- **Desserrage de la sangle à cliquet :** débloquez le levier-tendeur ② et basculez-le sur la position de déblocage ⑦. La tige de blocage ③ s'enclenche dans l'encoche ⑥ et le pivot fendu ⑤ peut tourner librement.
- Retirez la sangle à cliquet ④ du cliquet.

(en les arrimant, par exemple), même lorsque vous utilisez le filet de protection, afin d'empêcher tout glissement ou basculement.

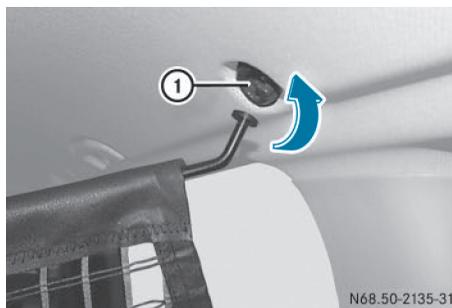
⚠ ATTENTION

Lorsqu'un filet de protection est monté, les occupants du véhicule risquent d'être plaqués contre celui-ci s'ils sont assis derrière. Il y a risque de blessure, en particulier lors d'un freinage ou d'un changement brusque de direction.

Les occupants du véhicule ne doivent jamais s'asseoir derrière le filet de protection.

Le filet de protection délimite le compartiment de chargement. Il protège les occupants du véhicule des objets et/ou des bagages légers si ceux-ci glissent ou se renversent. Tenez toujours compte des remarques relatives à l'arrimage du chargement (> page 260).

Vous pouvez monter le filet de protection obliquement derrière les sièges avant ou derrière la 1^{re} rangée de sièges arrière.



Supports supérieurs

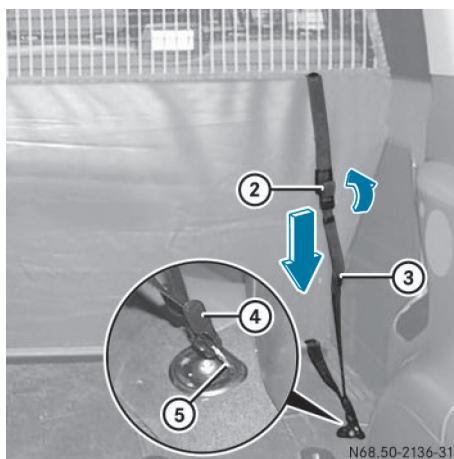
Dispositifs de transport

Filet de protection

⚠ ATTENTION

Le filet de protection seul n'est pas en mesure de retenir ou d'immobiliser des objets lourds, des bagages ou des charges lourdes. En cas de changement brusque de direction, de coup de frein brutal ou d'accident, vous risquez d'être heurté par des objets qui ne sont pas arrimés. Il y a risque de blessure, voire danger de mort !

Rangez toujours les objets de manière à ce qu'ils ne puissent pas être projetés. Immobilisez les objets, les bagages ou le chargement



Cavité d'ancrage au plancher (exemple avec anneau d'arrimage fixe)

Pose

- ▶ Accrochez le filet de protection aux supports supérieurs (1) de manière à ce que les sangles de retenue (3) soient orientées vers l'arrière.
- ▶ Tendez les sangles de retenue (3) du filet de protection.
- ▶ Accrochez les crochets (4) des sangles de retenue (3) aux anneaux d'arrimage (5).
- ▶ Rabattez le dispositif de tension (2) vers le haut.
- ▶ Tirez l'extrémité libre des sangles de retenue (3) vers le bas (flèche) pour tendre les sangles de retenue (3).
- ▶ Rabattez le dispositif de tension (2) vers le bas pour finir de tendre les sangles.
- ▶ Contrôlez la tension du filet de protection après quelques kilomètres.
- ▶ Retendez si nécessaire.

Dépose

- ▶ Rabattez le dispositif de tension (2) vers le haut.
Les sangles de retenue (3) sont détendues.
- ▶ Retirez les crochets (4) des sangles de retenue (3) des anneaux d'arrimage (5) situés dans la partie inférieure.
- ▶ Décrochez le filet de protection au niveau des supports supérieurs (1).
- ▶ Enroulez le filet de protection et fixez-le à l'aide des bandes velcro.

Réglage du siège avant lorsque le filet de protection est posé

- ▶ Rabattez le dispositif de tension (2) vers le haut au niveau des sangles de retenue (3).
Le filet de protection est détendu.
- ▶ Réglez correctement le siège avant.
- ▶ Retendez le filet de protection.

Systèmes de portage

⚠ ATTENTION

Lorsque le toit est chargé, le centre de gravité se trouve plus haut et la tenue de route se modifie. Si vous dépassez la charge maximale sur le toit, le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. Il y a risque d'accident.

Respectez impérativement la charge maximale sur le toit et adaptez votre style de conduite.

Vous trouverez de plus amples informations sur la charge maximale sur le toit et sur la charge maximale du système de portage du hayon sous « Points d'arrimage et systèmes de portage » (> page 341).

! Veillez à ce que

- les vis du système de portage sur le toit soient vissées dans les points de vissage prévus à cet effet, qu'elles ne soient pas serrées avec un couple supérieur à 7,4 lb-ft (10 Nm) et que
- les vis soient vissées sur 4 tours au minimum

Montez uniquement des systèmes de portage pour le toit et pour l'arrière testés et agréés pour Mercedes-Benz. Ils sont conçus pour ne pas endommager le véhicule.

Vous pouvez poser un système de portage sur le toit et un porte-vélos arrière, par exemple, sur le hayon.

Lorsque le système de portage est déposé, remettez les capuchons des filetages de fixation.

Si vous avez monté un système de portage arrière sur le hayon, le poids supplémentaire limite le soutien apporté par les ressorts à gaz

lors de l'ouverture du hayon. Vous devez alors exercer une force plus importante pour ouvrir le hayon. Vous devriez également soutenir le hayon après son ouverture afin de prévenir un abaissement intempestif, en particulier lorsque les températures extérieures sont en dessous du point de congélation.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Compartiment moteur

Capot

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si le capot est déverrouillé, il pourrait s'ouvrir pendant la marche et empêcher toute visibilité. Il y a risque d'accident.

Ne déverrouillez jamais le capot lorsque vous roulez. Avant chaque trajet, assurez-vous que le capot est verrouillé.

ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

ATTENTION

Le compartiment moteur abrite des composants en mouvement. Même lorsque le contact est coupé, certains composants peuvent encore être en mouvement ou redémarrer brusquement, par exemple le ventilateur du radiateur. Il y a risque de blessure.

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur,

- coupez le contact
- n'introduisez jamais les mains dans la zone de danger des composants en mouvement, par exemple la zone du ventilateur
- enlevez vos bijoux et votre montre-bracelet
- tenez notamment vos vêtements et vos cheveux loin des pièces mobiles

ATTENTION

Le système d'allumage fonctionne sous haute tension. Vous risquez de recevoir une décharge électrique si vous touchez des composants sous tension. Il y a un risque de blessure accru.

Ne touchez jamais aux composants du système d'allumage lorsque

- le moteur tourne ou est en cours de démarrage
- la clé se trouve en position autoradio ou en position de marche dans le contacteur d'allumage

Les pièces conductrices du système d'allumage sont, par exemple,

- les bobines d'allumage
- les fiches de bougie
- la prise de contrôle

ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

Si vous devez effectuer des travaux dans le compartiment moteur, ne touchez qu'aux composants suivants :

- Capot
- Jauge à huile

- Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur
- Bouchon du réservoir du lave-glace
- Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement

Ouverture du capot

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

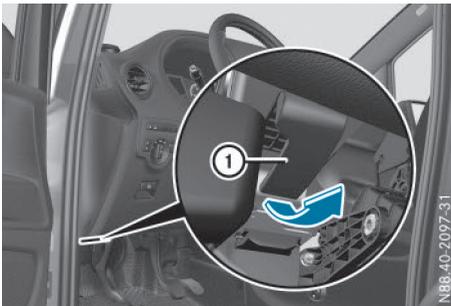
En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

- ! Assurez-vous que les bras d'essuie-glace ne sont pas basculés vers l'avant. Sinon, vous pouvez endommager les essuie-glaces ou le capot.

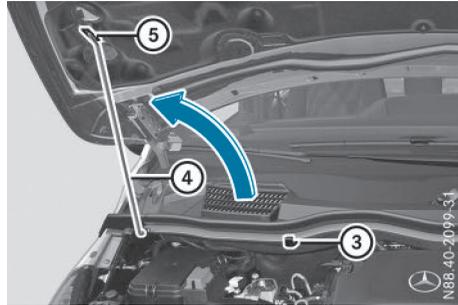


Respectez impérativement les consignes de sécurité lorsque vous ouvrez le capot.

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et, dans la mesure du possible, sur une surface horizontale.
- ▶ Arrêtez le moteur.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler (▷ page 146).
- ▶ Tirez la poignée de déverrouillage (1) du capot.
Le capot est déverrouillé.



- ▶ Passez les doigts dans la fente, poussez le levier (2) du verrou de sécurité du capot vers la gauche.
- ▶ Soulevez le capot et maintenez-le ouvert.



- ▶ Sortez la bécille (4) de son support (3) et relevez-la (flèche).
- ▶ Abaissez le capot sur la bécille (4) de manière à ce qu'elle s'engage dans l'évidement (5) et à ce que le capot soit bien maintenu.

Fermeture du capot

⚠ ATTENTION

Des chiffons éventuellement oubliés dans le compartiment moteur ou d'autres matières inflammables peuvent s'enflammer au con-

tact des pièces chaudes du moteur ou du système d'échappement. Il y a risque d'incendie. Après que des travaux de maintenance ont été effectués, assurez-vous qu'aucun corps étranger inflammable ne se trouve dans le compartiment moteur ou au niveau du système d'échappement.

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

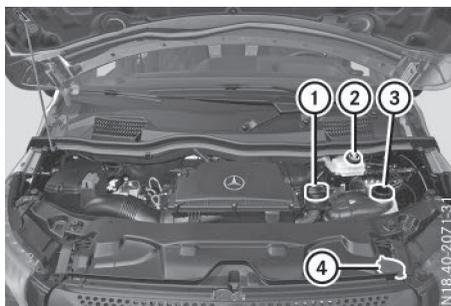
Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

❗ N'appuyez pas sur le capot avec les mains. Sinon, vous pourriez l'endommager.

- ▶ Soulevez légèrement le capot tout en tenant la béquille ④.
- ▶ Remettez la béquille ④ en place dans son support ③ et appuyez légèrement jusqu'à encliquetage.
- ▶ Abaissez le capot, puis laissez-le retomber avec un peu d'élan d'une hauteur de 1 ft (30 cm).
Le capot doit s'enclencher de manière audible dans la serrure.
- ▶ Contrôlez que le capot est verrouillé correctement.
Si vous pouvez soulever un peu le capot, cela signifie qu'il n'est pas verrouillé correctement. Si le capot n'est pas verrouillé correc-

tement, rouvrez-le. Refermez le capot avec plus d'élan.

Vue d'ensemble du compartiment moteur



Compartiment moteur (exemple)

- ① Bouchon de l'orifice de remplissage de l'huile moteur (▷ page 269)
- ② Bouchon du réservoir de liquide de frein (▷ page 273)
- ③ Bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement (▷ page 271)
- ④ Bouchon du réservoir du lave-glace (▷ page 274)

Contrôlez régulièrement les niveaux des différents réservoirs et l'étanchéité des organes. Si vous constatez une perte de liquide (par exemple lorsqu'une tache d'huile se forme sous le véhicule à l'arrêt), contactez immédiatement un atelier qualifié.

Huile moteur

Remarques générales

❗ Au fur et à mesure de son utilisation, l'huile moteur s'encrasse, perd en qualité et progressivement en volume. Contrôlez régulièrement le niveau d'huile et faites l'appoint ou, si nécessaire, faites effectuer la vidange.

Tenez compte des informations sur les huiles moteur agréées et la consommation d'huile qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (▷ page 335).

Vous pouvez contrôler le niveau d'huile moteur

- avec la jauge à huile

Contrôle du niveau d'huile avec la jauge à huile

⚠ ATTENTION

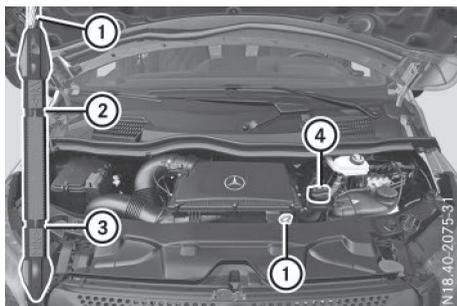
Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.



Jauge à huile et orifice de remplissage de l'huile moteur

Contrôlez le niveau d'huile uniquement lorsque le moteur est à température de service.

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et, dans la mesure du possible, sur une surface horizontale.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Arrêtez le moteur.
- ▶ Attendez 5 minutes.

- ▶ Ouvrez le capot (▷ page 268).
- ▶ Retirez la jauge à huile ①.
- ▶ Essuyez la jauge ① avec un chiffon non pelucheux.
- ▶ Réintroduisez la jauge à huile ① jusqu'en butée dans le tube de guidage, puis retirez-la de nouveau.
Le niveau d'huile est correct s'il se situe entre le repère minimum ③ et le repère maximum ②.
- ▶ Si le niveau d'huile est descendu jusqu'au repère minimum ③ ou en dessous, dévissez le bouchon ④ et ajoutez de l'huile moteur (▷ page 270).
La quantité d'huile entre les repères ② et ③ est de 2 US qt (2 l) environ.
- ▶ Fermez le capot.

Faites l'appoint d'huile moteur

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

⚠ ATTENTION

Si l'huile moteur entre en contact avec des composants brûlants du compartiment moteur, elle risque de s'enflammer. Il y a risque d'incendie et de blessure.

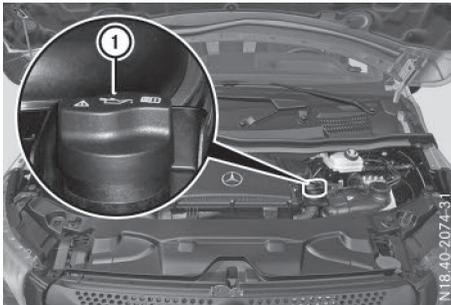
Veillez à ne pas verser de l'huile moteur à côté de l'orifice de remplissage. Laissez le moteur refroidir et nettoyez soigneusement les composants souillés par l'huile moteur avant de démarrer le moteur.

Protection de l'environnement

Veillez à ne pas répandre d'huile en faisant l'appoint. Vous polluez l'environnement si vous laissez l'huile s'infiltrer dans le sol ou se mélanger aux eaux de ruissellement.

! Ne versez pas trop d'huile moteur. Si vous avez versé une quantité d'huile moteur trop importante, le moteur ou le catalyseur risquent d'être endommagés. Faites aspirer tout excès d'huile moteur.

! N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur. Cela risque d'endommager le moteur.



Orifice de remplissage de l'huile moteur (exemple)

Tenez compte des informations sur les huiles moteur agréées qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (> page 335).

- ▶ Ouvrez le capot (> page 268).
- ▶ Dévissez le bouchon  et enlevez-le.
- ▶ Faites l'appoint d'huile moteur.
- ▶ Remettez le bouchon  en place sur l'orifice de remplissage et vissez-le. Assurez-vous que le bouchon est bien en place.
- ▶ Contrôlez le niveau d'huile avec la jauge (> page 270).
- ▶ Fermez le capot.

Liquide de refroidissement

ATTENTION

Les ingrédients et lubrifiants peuvent être toxiques et dangereux pour la santé. Il y a un risque de blessure.

Lors de l'utilisation, du stockage et de l'élimination des ingrédients et lubrifiants, tenez compte des inscriptions sur les récipients d'origine correspondants. Conservez toujours les ingrédients et lubrifiants dans leur récipient d'origine fermé. Tenez toujours les batteries hors de portée des enfants.

ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a un risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a un risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur!

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

Le liquide de refroidissement contient du glycol et est par conséquent toxique. Respectez également les consignes de sécurité qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (> page 332).

ATTENTION

Le système de refroidissement du moteur est sous pression, notamment lorsque le moteur est chaud. Lorsque vous ouvrez le bouchon,

vous pouvez être brûlé par des projections de liquide chaud. Il y a risque de blessure!

Laissez refroidir le moteur avant d'ouvrir le bouchon. Portez des gants et des lunettes de protection lors de l'ouverture. Ouvrez lentement le bouchon d'un demi-tour pour laisser la pression retomber.

Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement et/ou faites l'appoint de liquide de refroidissement uniquement lorsque le véhicule est à l'horizontale et après que le moteur a refroidi. La température du liquide de refroidissement doit être inférieure à 122 °F (50 °C).

❗ Contrôlez régulièrement l'étanchéité du système de refroidissement du moteur et du système de chauffage.

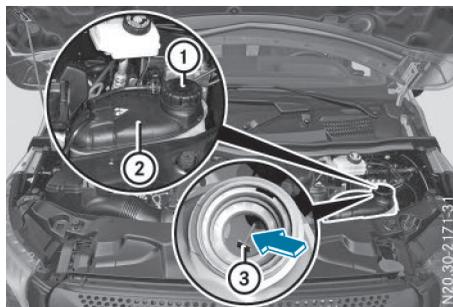
En cas de perte importante de liquide de refroidissement, faites déterminer et éliminer la cause du problème par un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION

Si du produit antigel entre en contact avec des composants brûlants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer. Il y a risque d'incendie et de blessure.

Laissez refroidir le moteur avant de faire l'appoint de produit antigel. Veillez à ne pas verser de produit antigel à côté de l'orifice de remplissage. Nettoyez soigneusement les composants encrassés avec du produit antigel avant de démarrer le moteur.

❗ Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement sur les surfaces peintes. Sinon, vous risquez d'endommager la peinture.



Bouchon et vase d'expansion du liquide de refroidissement (exemple)

Contrôle du niveau du liquide de refroidissement

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et, dans la mesure du possible, sur une surface horizontale.
- ▶ Arrêtez le moteur.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Ouvrez le capot (▷ page 268).
- ▶ Tournez lentement le bouchon ① d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et attendez que la pression soit retombée.
- ▶ Continuez de tourner le bouchon ① et enlevez-le du vase d'expansion du liquide de refroidissement ②.
- ▶ Contrôlez le niveau du liquide de refroidissement.

Le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion ② est correct s'il atteint le repère ③ à froid.

Le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion ② est correct s'il se situe environ 0,59 in (1,5 cm) au-dessus du repère ③ à chaud.

Appoint de liquide de refroidissement

- ▶ Si le niveau du liquide de refroidissement se trouve en dessous du repère ③ dans l'orifice de remplissage, faites l'appoint de liquide de refroidissement. Tenez compte des indications relatives à la composition du liquide de refroidissement et à la qualité de l'eau qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (▷ page 337). Pour éviter d'endommager le système de refroidissement du moteur, utilisez uniquement un produit antigel et anticorrosion agréé qui est conforme aux prescrip-

tions Mercedes-Benz relatives aux ingrédients et lubrifiants.

- ▶ Remettez le bouchon ① en place et serrez-le à fond en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
- ▶ Démarrez le moteur.
- ▶ Réglez la température dans l'habitacle sur la puissance de chauffage maximale par l'intermédiaire de l'unité de commande de la climatisation.
- ▶ Arrêtez le moteur au bout de 5 minutes environ et laissez-le refroidir.
- ▶ Contrôlez de nouveau le niveau du liquide de refroidissement et faites l'appoint si nécessaire.
- ▶ Fermez le capot.

Liquide de frein

ATTENTION

Les ingrédients et lubrifiants peuvent être toxiques et dangereux pour la santé. Il y a risque de blessure.

Lors de l'utilisation, du stockage et de l'élimination des ingrédients et lubrifiants, tenez compte des inscriptions sur les récipients d'origine correspondants. Conservez toujours les ingrédients et lubrifiants dans leur récipient d'origine fermé. Tenez toujours les batteries hors de portée des enfants.

ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces

du système d'échappement. Il y a risque de blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

Le liquide de frein est dangereux pour la santé. Respectez également les consignes de sécurité qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (> page 332).

ATTENTION

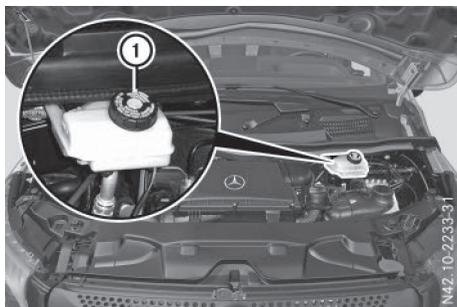
Au fur et à mesure de son utilisation, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air. Cela abaisse le point d'ébullition du liquide de frein. Si le point d'ébullition est trop bas, des bulles de vapeur peuvent se former dans le circuit de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités. Cela réduit l'efficacité du freinage. Il y a risque d'accident.

Faites remplacer le liquide de frein aux intervalles prévues.

 Si le niveau de liquide de frein dans le réservoir a chuté sous le repère MIN, faire vérifier immédiatement le système de freinage pour la présence de fuites. Vérifier aussi l'épaisseur des garnitures de freins. Se rendre immédiatement dans un atelier spécialisé. Ne pas ajouter de liquide de frein. Ceci ne corrigera pas l'anomalie.

 Le liquide de frein attaque la peinture, le plastique et le caoutchouc. Si du liquide de frein est entré en contact avec des éléments peints, en plastique ou en caoutchouc, rincez immédiatement à l'eau.

Faites remplacer le liquide de frein tous les 2 ans par un atelier qualifié. Tenez compte des remarques relatives au liquide de frein qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (> page 337).



Contrôlez régulièrement le niveau du liquide de frein, par exemple toutes les semaines ou à chaque ravitaillement.

Contrôle du niveau du liquide de frein

- ▶ Arrêtez le véhicule à l'écart de la circulation et, dans la mesure du possible, sur une surface horizontale.
- ▶ Arrêtez le moteur.
- ▶ Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler.
- ▶ Ouvrez le capot (▷ page 268).
- ▶ Contrôlez le niveau du liquide de frein. Le niveau du liquide de frein est correct s'il se situe entre le repère minimum et le repère maximum du réservoir ①.
- ▶ Fermez le capot.

Liquide de lave-glace

⚠ ATTENTION

Si vous ouvrez le capot en cas de surchauffe du moteur ou d'incendie dans le compartiment moteur, vous risquez d'entrer en contact avec des gaz chauds ou autres ingrédients ou lubrifiants qui s'échappent. Il y a risque de blessure.

En cas de surchauffe, laissez le moteur refroidir avant d'ouvrir le capot. En cas d'incendie dans le compartiment moteur, laissez le capot fermé et prévenez les pompiers.

⚠ ATTENTION

Certains composants à l'intérieur du compartiment moteur peuvent être très chauds, par exemple le moteur, le radiateur et les pièces du système d'échappement. Il y a risque de

blessure en cas de travaux dans le compartiment moteur !

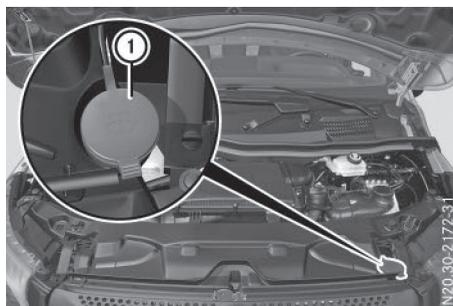
Dans la mesure du possible, laissez le moteur refroidir et ne touchez qu'aux composants mentionnés ci-après.

⚠ ATTENTION

Si du concentré pour liquide de lave-glace entre en contact avec des composants brûlants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer. Il y a risque d'incendie et de blessure.

Veillez à ne pas verser du concentré pour liquide de lave-glace à côté de l'orifice de remplissage.

- ❗ Utilisez uniquement un liquide de lave-glace compatible avec les diffuseurs en plastique (SummerFit MB ou WinterFit MB, par exemple). Vous risquez d'endommager les diffuseurs en plastique des projecteurs si vous utilisez un produit inapproprié.



Réservoir du lave-glace (exemple)

Mélangez du concentré pour liquide de lave-glace à l'eau toute l'année. Tenez compte des remarques relatives au liquide de lave-glace qui figurent sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (▷ page 339).

Appoint de liquide de lave-glace

- ▶ Préparez le liquide de lave-glace dans un récipient séparé en respectant les proportions indiquées.
- ▶ Ouvrez le capot (▷ page 268).
- ▶ Soulevez le bouchon ① du réservoir de liquide de lave-glace par la languette.
- ▶ Faites l'appoint de liquide de lave-glace préparé à l'avance.

- ▶ Remettez le bouchon ① en place sur l'orifice de remplissage, puis appuyez dessus jusqu'à ce qu'il s'enclenche de manière audible.
- ▶ Fermez le capot.

Maintenance

Remarques générales

☿ Protection de l'environnement

Pour tous les travaux, tenez compte des mesures de protection de l'environnement. Pour l'élimination des ingrédients et lubrifiants, par exemple de l'huile moteur, tenez compte des dispositions légales en vigueur. Cette remarque s'applique également à toutes les pièces, telles que les filtres, qui sont entrés en contact avec les ingrédients et lubrifiants. Pour tout renseignement, adressez-vous à un atelier qualifié.

Éliminez les emballages vides, les chiffons de nettoyage et les produits d'entretien dans le respect des règles de protection de l'environnement. Tenez également compte des notices d'utilisation des produits d'entretien.

Ne laissez pas le moteur tourner inutilement à l'arrêt.

Avant d'effectuer des travaux de maintenance ou des réparations, prenez impérativement connaissance

- des sections correspondantes qui se trouvent dans la documentation technique, par exemple dans la notice d'utilisation et les informations atelier
- des dispositions légales, telles que les prescriptions en matière de sécurité du travail et de prévention des accidents

Pour effectuer des travaux sous le véhicule, utilisez des chandelles dont la portance est suffisante.

N'utilisez en aucun cas un cric à la place. Le cric n'est prévu que pour soulever le véhicule pendant une durée limitée lors d'un changement de roue. Le cric n'est pas conçu pour effectuer des travaux de maintenance sous le véhicule.

Tenez également compte des remarques relatives aux ateliers qualifiés (▷ page 34).

L'ampleur et la fréquence des travaux de contrôle et de maintenance dépendent avant tout des conditions d'utilisation du véhicule. Les travaux de contrôle et de maintenance requièrent des connaissances spécifiques qui ne peuvent pas être transmises dans cette notice d'utilisation. Seul le personnel qualifié est autorisé à effectuer ces travaux.

Le carnet de maintenance du véhicule décrit l'ampleur et la fréquence des travaux de maintenance; il contient également des remarques complémentaires sur la garantie pour vices cachés. Vous trouverez des informations sur les ingrédients et lubrifiants agréés par Mercedes-Benz et les capacités sous « Ingrédients et lubrifiants, capacités » (▷ page 332).

Faites toujours effectuer les services de maintenance conformément aux directives et aux recommandations qui figurent dans le carnet de maintenance. Sinon, au vu du résultat d'une enquête menée par le constructeur, vous risquez de perdre vos droits à la garantie et de ne plus pouvoir bénéficier d'un geste commercial. Tenez compte des remarques qui figurent sous « Pièces d'origine Mercedes-Benz » (▷ page 36).

Indicateur d'intervalles de maintenance

Remarques générales

L'indicateur d'intervalles de maintenance vous informe de l'échéance du prochain service de maintenance. Vous trouverez de plus amples informations sur le service de maintenance et les intervalles de maintenance dans le carnet de maintenance.

- ❗ L'indicateur d'intervalles de maintenance ne vous donne aucune information sur le niveau d'huile moteur. Ne confondez pas l'indicateur d'intervalles de maintenance avec un indicateur du niveau d'huile moteur.

Le visuel affiche pendant quelques secondes un des messages de maintenance suivants, par exemple :

- **Service A dans ... jours**
- **Service A arrivé à échéance** ou **Service A arrivé à échéance**
- **Service A dépassé: .. jours**

Le temps restant ou la distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine échéance apparaît

alors. Lorsque l'échéance d'un service de maintenance est dépassée, c'est le temps déjà écoulé ou la distance déjà parcourue depuis l'arrivée à échéance du service de maintenance qui apparaît. La lettre dans le message affiché sur le visuel indique le service de maintenance à effectuer. **A** désigne un petit et **B** un grand service de maintenance.

Lorsque l'atelier qualifié, par exemple un Centre pour van commercial Mercedes-Benz, a effectué les travaux de maintenance, l'indicateur d'intervalles de maintenance est remis à zéro. Vous pouvez aussi y obtenir de plus amples informations, par exemple sur les travaux de maintenance.

L'échéance de maintenance prescrite est adaptée aux conditions d'utilisation normales du véhicule. En cas de conditions d'utilisation difficiles ou de sollicitation élevée du véhicule, les travaux de maintenance doivent être effectués plus souvent que prescrit. C'est le cas par exemple

- lors de trajets réguliers en ville avec des arrêts intermédiaires fréquents
- si vous utilisez essentiellement votre véhicule pour des trajets courts
- lors de trajets en montagne ou sur des routes en mauvais état
- lorsque le moteur tourne fréquemment et longtemps au ralenti

Dans ces conditions d'utilisation ou dans des conditions d'utilisation similaires, faites remplacer plus souvent le filtre à air, l'huile moteur ainsi que le filtre à huile. En cas de sollicitation élevée, faites contrôler plus souvent les pneus. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié, par exemple à un Centre pour van commercial Mercedes-Benz.

Masquage du message de maintenance

Véhicules sans volant multifonction

- ▶ Appuyez sur la touche **(R)** qui se trouve sur le combiné d'instruments.

Véhicules équipés d'un volant multifonction

- ▶ Appuyez sur la touche **[OK]** ou la touche **[←]** du volant.

Affichage de l'échéance d'un service de maintenance

Véhicules sans volant multifonction

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche **(⊕)** pour sélectionner l'affichage du message de maintenance. Un message de maintenance éventuel apparaît sur le visuel.

Véhicules équipés d'un volant multifonction

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche **[◀]** ou la touche **[▶]** pour sélectionner le menu **Main-**
tenance.
- ▶ Appuyez sur la touche **[▲]** ou la touche **[▼]** pour sélectionner le sous-menu **ASSYST PLUS**, puis confirmez avec **[OK]**. L'échéance de maintenance apparaît sur le visuel.

Batterie

Consignes de sécurité importantes

Les interventions sur la batterie, telles que la dépose ou la pose, requièrent l'utilisation d'outils spéciaux et exigent des connaissances spécialisées. Par conséquent, confiez toujours les interventions sur la batterie à un atelier qualifié.

ATTENTION

Les travaux effectués de façon non conforme sur la batterie peuvent par exemple provoquer un court-circuit. Cela peut entraîner des limitations du fonctionnement de systèmes importants pour la sécurité, tels que le système d'éclairage, l'ABS (système antiblocage de roues) ou l'ESP® (régulation du comportement dynamique). La sécurité de fonctionnement de votre véhicule peut être compromise.

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule, par exemple

- lors des freinages
- en cas de mouvements de braquage brusques et/ou si vous roulez à une vitesse inadaptée

Il y a risque d'accident.

En cas de court-circuit ou d'incident similaire, prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié. Ne reprenez pas la route. Confiez toujours les interventions sur la batterie à un atelier qualifié.

Vous trouverez de plus amples informations sous « ABS » (▷ page 70) et sous « ESP® » (▷ page 72).

ATTENTION

L'accumulation d'électricité statique peut provoquer des étincelles et enflammer le mélange gazeux très explosif qui se dégage de la batterie. Il y a risque d'explosion.

Touchez la carrosserie métallique immédiatement avant de toucher la batterie, afin d'éliminer l'électricité statique présente.

Ce mélange gazeux très explosif se forme lorsque vous chargez la batterie ou que vous utilisez l'aide au démarrage.

Veillez toujours à ce que ni vous ni la batterie ne soyez chargés en électricité statique. L'électricité statique est provoquée par exemple

- par le port de vêtements en matière synthétique
- par le frottement des vêtements sur le siège
- lorsque vous déplacez la batterie en la tirant ou en la poussant sur de la moquette ou sur toute autre surface synthétique
- lorsque vous frottez la batterie avec des chiffons

Tenez compte des consignes de sécurité et des mesures de protection suivantes lors de la manipulation de la batterie.



Risque d'explosion. Des gaz détonants se dégagent lors de la charge des batteries. Chargez les batteries



uniquement dans un local bien ventilé.

Il est interdit de fumer ou d'approcher un feu ou une flamme nue au cours de la manipulation de la batterie. Evitez la formation d'étincelles.



L'électrolyte est corrosif. Evitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Portez des gants de protection qui résistent à l'acide! En cas de projections sur la peau ou les vêtements, neutralisez immédiatement l'acide avec de la lessive ou une base, puis nettoyez avec de l'eau. Si nécessaire, consultez un médecin.



Portez des lunettes de protection. Lorsque vous mélangez de l'eau et de l'acide, vous pouvez recevoir des projections dans les yeux. Rincez immédiatement les projections d'électrolyte à l'eau claire et consultez immédiatement un médecin!



Eloignez les enfants. Les enfants ne sont pas en mesure d'estimer les risques liés à la manipulation des batteries et de l'électrolyte.



Manipulez les batteries en respectant les consignes de sécurité, les mesures de protection et les procédures qui figurent dans la présente notice d'utilisation.



Protection de l'environnement



Les piles contiennent des substances polluantes. La loi interdit de les éliminer avec les ordures ménagères. Elles doivent être récupérées séparément et valorisées dans le respect des règles de protection de l'environnement.



Éliminez les piles dans le respect des règles de protection de l'environnement. Déposez les piles usagées dans un atelier qualifié ou dans un point de récupération des piles usagées.

Tenez compte des remarques suivantes :

- Rechargez les batteries plus souvent si
 - vous utilisez le véhicule le plus souvent pour des trajets courts
 - vous utilisez le véhicule le plus souvent lorsque la température extérieure est basse
 - vous immobilisez le véhicule pendant une période prolongée

Pour que leur durée de vie soit aussi longue que prévue, les batteries doivent toujours être suffisamment chargées.

- Si vous souhaitez immobiliser votre véhicule pendant une période prolongée, faites-vous conseiller par un Centre pour van commercial Mercedes-Benz.
- Retirez la clé lorsque vous arrêtez le véhicule et n'avez besoin d'aucun consommateur électrique. Le véhicule ne consomme alors qu'une très faible quantité d'énergie et vous ménagez la batterie.
- Pour l'aide au démarrage d'un autre véhicule ou de votre véhicule, utilisez uniquement le point d'aide au démarrage qui se trouve dans le compartiment moteur (> page 293).
- Faites déposer la batterie par un atelier qualifié.

Emplacements

En fonction de la variante d'équipement, votre véhicule peut être équipé de 3 batteries :

- Batterie de démarrage dans le caisson du siège avant droit
- Batterie d'appoint dans le caisson du siège avant droit
- Batterie additionnelle dans le caisson du siège avant gauche

Débranchement et dépose

ATTENTION

Lors du processus de charge, la batterie produit de l'hydrogène. Si vous provoquez un court-circuit ou si des étincelles se forment, l'hydrogène risque de s'enflammer. Il y a risque d'explosion.

- Assurez-vous toujours que, la cosse du pôle positif de la batterie branchée n'entre pas en contact avec les pièces du véhicule.
- Ne posez jamais d'objets métalliques ni d'outils sur la batterie.
- Lors du branchement et du débranchement de la batterie, tenez impérativement compte de l'ordre des opérations indiqué pour les cosses de la batterie.
- Lors de l'aide au démarrage, assurez-vous toujours de raccorder uniquement les cosses de batterie de polarité identique.
- Lors de l'aide au démarrage, tenez impérativement compte de l'ordre des opérations indiqué pour le branchement et le débranchement du câble de dépannage.
- Ne branchez ou ne débranchez pas les cosses de la batterie lorsque le moteur tourne.

ATTENTION

L'électrolyte est corrosif. Il y a risque de blessure.

Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. N'inhalez pas les gaz qui se dégagent de la batterie. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie. Tenez les batteries hors de portée des enfants. Rincez immédiatement et soigneusement les projections d'électrolyte avec beaucoup d'eau claire et consultez immédiatement un médecin.

- ❗ Confiez toujours les interventions sur la batterie à un atelier qualifié.

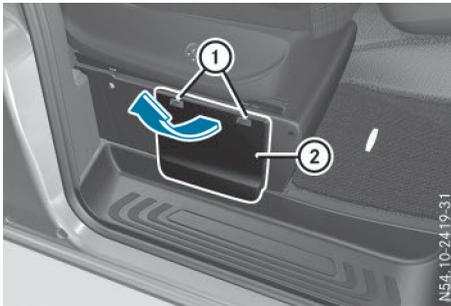
Si, exceptionnellement, vous devez impérativement débrancher vous-même la batterie, respectez les points suivants :

- Immobilisez le véhicule pour qu'il ne puisse pas se mettre à rouler.
- Arrêtez le moteur et retirez la clé. Assurez-vous que le contact est coupé. Veillez à ce que tous les voyants qui se trouvent sur le combiné d'instruments soient éteints. Sinon, vous risquez d'endommager des organes électroniques, tels que l'alternateur.
- Le frein de stationnement est serré automatiquement lorsque la batterie est

débranchée. Vous ne pouvez alors plus déplacer le véhicule.

- La boîte de vitesses reste bloquée sur la position **P** lorsque la batterie est débranchée (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique). Vous ne pouvez alors plus déplacer le véhicule.
- Débranchez d'abord la cosse du pôle négatif, puis celle du pôle positif. N'intervertissez en aucun cas les cosses. Sinon, l'électronique du véhicule risque d'être endommagée.

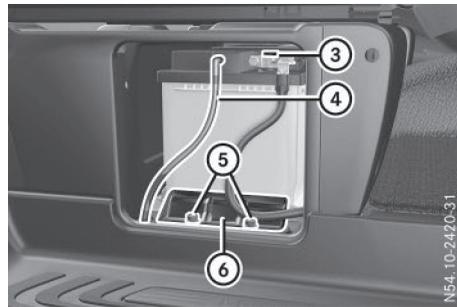
La batterie et le cache de la cosse du pôle positif doivent toujours être montés correctement lors de l'utilisation.



Caisson de siège (exemple: siège avant droit)

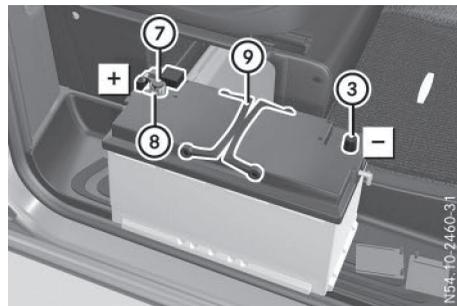
Le débranchement et la dépose de la batterie sont illustrés dans la description suivante par la batterie de démarrage qui se trouve dans le caisson du siège avant droit. Le débranchement et la dépose de la batterie additionnelle s'effectuent de manière identique à celle de la batterie de démarrage. La batterie additionnelle se trouve dans le caisson du siège avant gauche.

- ▶ Arrêtez tous les consommateurs électriques.
- ▶ Arrêtez le moteur et retirez la clé du contacteur d'allumage.
- ▶ Ouvrez la porte avant droite.
- ▶ Ouvrez la porte avant gauche pour débrancher ou déposer la batterie additionnelle. La batterie additionnelle se trouve dans le caisson du siège avant gauche.
- ▶ Faites pression sur les 2 ressorts de verrouillage (1) et enlevez le couvercle (2) du caisson de siège par le haut.
- ▶ Retirez le couvercle (2) du caisson de siège en le tirant en biais vers le haut.



Caisson de siège ouvert (exemple: siège avant droit)

- ▶ Desserrez les vis (5) du support (6).
- ▶ Enlevez le support (6).
- ▶ Débranchez le flexible de dégazage (4) de la partie supérieure de la batterie.
- ▶ Tirez la batterie hors du caisson du siège de manière à pouvoir débrancher et écarter la cosse du pôle négatif.
- ▶ Débranchez la cosse du pôle négatif (3).
- ▶ Ecartez la cosse du pôle négatif de manière à ce que la cosse de batterie ne puisse plus entrer en contact avec le pôle négatif (3).



Batterie de démarrage (exemple)

- ▶ Tirez la batterie hors du caisson du siège et posez-la sur la baguette de seuil comme indiqué sur l'illustration. Tenez la batterie par les étriers (9) si nécessaire.
- ▶ Enlevez le cache qui se trouve sur le pôle positif (7) de la batterie.
- ▶ Débranchez la cosse (8) du pôle positif (7).
- ▶ Ecartez la cosse du pôle positif (8) de manière à ce que la cosse de batterie ne puisse plus entrer en contact avec le pôle positif (7).
- ▶ Retirez la batterie de la baguette de seuil en la soulevant par les étriers (9).

Branchement et pose

⚠ ATTENTION

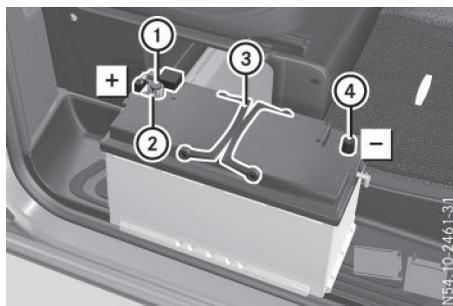
Lors du processus de charge, la batterie produit de l'hydrogène. Si vous provoquez un court-circuit ou si des étincelles se forment, l'hydrogène risque de s'enflammer. Il y a risque d'explosion.

- Assurez-vous toujours que, la cosse du pôle positif de la batterie branchée n'entre pas en contact avec les pièces du véhicule.
- Ne posez jamais d'objets métalliques ni d'outils sur la batterie.
- Lors du branchement et du débranchement de la batterie, tenez impérativement compte de l'ordre des opérations indiqué pour les cosses de la batterie.
- Lors de l'aide au démarrage, assurez-vous toujours de raccorder uniquement les cosses de batterie de polarité identique.
- Lors de l'aide au démarrage, tenez impérativement compte de l'ordre des opérations indiqué pour le branchement et le débranchement du câble de dépannage.
- Ne branchez ou ne débranchez pas les cosses de la batterie lorsque le moteur tourne.

! Branchez toujours la batterie en effectuant les opérations dans l'ordre indiqué ci-après. N'intervertissez en aucun cas les cosses. Sinon, l'électronique du véhicule sera endommagée.

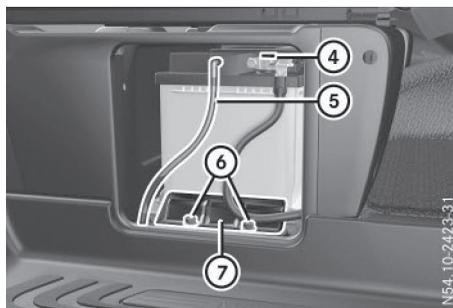
Respectez impérativement la position de montage prescrite de la cosse du pôle positif. Sinon, la cosse du pôle positif peut entrer en contact avec des pièces du véhicule. Dans ce cas, il y a risque de court-circuit et d'incendie.

Le branchement et la pose de la batterie sont illustrés dans la description suivante à l'aide de la batterie de démarrage qui se trouve dans le caisson du siège avant droit. Le branchement et la pose de la batterie additionnelle s'effectuent de manière identique à celle de la batterie de démarrage. La batterie additionnelle se trouve dans le caisson du siège avant gauche.



Batterie de démarrage (exemple)

- Posez la batterie sur la baguette de seuil comme indiqué sur l'illustration et tenez-la par les étriers ③ si nécessaire.
- Branchez la cosse ② du pôle positif ①. Respectez impérativement la position de montage de la cosse du pôle positif indiquée sur l'illustration. Le câble côté positif doit être parallèle au côté du bac de la batterie dans la zone de branchement.
- Mettez le cache en place sur le pôle positif ① de la batterie.
- Rabattez les 2 étriers ③ sur la batterie.
- Poussez la batterie à l'intérieur du caisson du siège de manière à pouvoir brancher la cosse du pôle négatif.
- Branchez la cosse du pôle négatif ④.
- Enfoncez la batterie dans le caisson du siège jusqu'en butée.



Caisson de siège ouvert avec batterie montée (exemple : siège avant droit)

- ▶ Branchez le flexible de dégazage ⑤ sur le raccord situé sur la partie supérieure de la batterie.
- ▶ Positionnez le support ⑦ au-dessus de l'arête inférieure du bac de la batterie et des taraudages des vis ⑥.
- ▶ Fixez le support ⑦ en serrant les vis ⑥ à fond.
Cela empêche la batterie de glisser.



Caisson de siège (exemple : siège avant droit)

- ▶ Insérez le couvercle ⑨ devant le caisson de batterie dans la partie inférieure du caisson de siège et rabattez-le.
Les ressorts de verrouillage ⑧ du couvercle ⑨ doivent s'encliqueter de manière audible.

Après avoir branché la batterie, vous devez effectuer les opérations suivantes :

- ▶ Réinitialisez les vitres latérales (▷ page 91).
- ▶ Réinitialisez les portes coulissantes électriques (▷ page 85).

Charge

⚠ ATTENTION

Une batterie déchargée peut déjà geler dès que la température est voisine du point de congélation. Si vous utilisez l'aide au démarrage ou si vous chargez la batterie, des gaz peuvent s'échapper de la batterie. Il y a risque d'explosion.

Laissez toujours une batterie gelée dégeler avant de la charger ou d'utiliser l'aide au démarrage.

Lorsque la température extérieure est basse et que les voyants de contrôle et d'alerte qui se trouvent sur le combiné d'instruments ne s'allu-

ment pas, la batterie déchargée est très probablement gelée. Dans ce cas, ne chargez pas la batterie et n'utilisez pas l'aide au démarrage. La durée de vie d'une batterie dégelée peut être raccourcie. Le démarrage peut en être affecté, en particulier lorsque la température est basse. Faites contrôler la batterie dégelée par un atelier qualifié.

⚠ ATTENTION

Un mélange gazeux explosif peut s'échapper de la batterie pendant la charge ou lors de l'aide au démarrage. Il y a risque d'explosion. Evitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de provoquer des étincelles ou de fumer. Assurez-vous que l'aération soit suffisante pendant la charge ou lors de l'aide au démarrage. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.

⚠ ATTENTION

L'électrolyte est corrosif. Il y a risque de blessure.

Evitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. N'inhalez pas les gaz qui se dégagent de la batterie. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie. Tenez les batteries hors de portée des enfants. Rincez immédiatement et soigneusement les projections d'électrolyte avec beaucoup d'eau claire et consultez immédiatement un médecin.

- ❗ Pour charger la batterie lorsqu'elle est montée dans le véhicule, utilisez uniquement un chargeur testé et agréé par Mercedes-Benz. Ce type de chargeur permet de charger les batteries lorsqu'elles sont montées. Sinon, l'électronique du véhicule pourrait être endommagée.

- ❗ Chargez la batterie uniquement par le point de survoltage.

Le chargeur spécialement adapté aux véhicules Mercedes-Benz, testé et agréé par Mercedes-Benz, est disponible en accessoire. Seul ce chargeur permet de charger la batterie lorsqu'elle est montée. Pour en savoir plus sur ce produit et sur sa disponibilité, adressez-vous à un Centre pour van commercial Mercedes-Benz. Avant de charger la batterie, nous vous recommandons de lire la notice d'utilisation du chargeur.

Si vous utilisez le véhicule le plus souvent pour des trajets courts et/ou lorsque la température extérieure est basse, rechargez la batterie plus souvent.

Pour charger la batterie lorsqu'elle est montée dans le véhicule, utilisez le chargeur testé et agréé par Mercedes-Benz uniquement en liaison avec le point d'aide au démarrage qui se trouve dans le compartiment moteur.

- ▶ Raccordez le chargeur au pôle positif et à la masse dans le même ordre que l'autre batterie lors de l'aide au démarrage du moteur (> page 293).

- i Rechargez une batterie déposée et non utilisée tous les 3 mois. Vous éviterez ainsi l'autodécharge de la batterie et que celle-ci soit endommagée.

Entretien

- ! Si les cosses et la surface des batteries sont sales, des courants de fuite peuvent se former. Les batteries peuvent alors se décharger.

- ! N'utilisez aucun produit de nettoyage à base de carburant. Les produits de nettoyage à base de carburant attaquent les bacs des batteries.

- ! L'infiltration de saleté dans les éléments de batterie augmente l'autodécharge de la batterie qui risque alors d'être endommagée.

Tenez impérativement compte des remarques suivantes relatives à l'entretien des batteries :

- ▶ Contrôlez régulièrement le serrage des cosses des batteries et la fixation du câble négatif sur le châssis.
- ▶ Veillez à ce que les cosses et la surface des batteries soient toujours propres et sèches.
- ▶ Enduisez légèrement la face inférieure des cosses de batterie de graisse antiacide.
- ▶ Nettoyez les bacs des batteries uniquement avec des produits de nettoyage du commerce.

Entretien

Consignes d'entretien

ATTENTION

Si vous utilisez les orifices de la carrosserie ou les pièces rapportées comme marchepieds, vous risquez

- de glisser et/ou de tomber
- d'endommager le véhicule et de tomber

Il y a risque de blessure.

Utilisez toujours des marchepieds stables, par exemple une échelle appropriée.

- ! N'utilisez pas le guidage inférieur de la porte coulissante (chariot) comme marchepied. Sinon, vous pourriez en endommager la garniture et/ou le mécanisme de la porte coulissante.

- ! Pour nettoyer votre véhicule, n'utilisez pas
 - de chiffons secs, rêches ou rugueux
 - de produits abrasifs
 - de solvants
 - de produits de nettoyage contenant des solvants

Ne frottez pas.

Ne touchez pas les surfaces et les films de protection avec des objets durs tels qu'une bague ou un grattoir à neige. Sinon, vous pourriez rayer ou endommager les surfaces et les films de protection.

- ! N'immobilisez pas le véhicule pour une période prolongée directement après un nettoyage, en particulier si les jantes ont été traitées avec un produit de nettoyage pour jantes. En effet, ce type de produits peut accélérer la corrosion des disques et garnitures de frein. Par conséquent, effectuez un trajet de quelques minutes après un nettoyage. Lors du freinage, les disques et les garnitures de freins chauffent et sèchent. Vous pouvez alors immobiliser le véhicule pour une période prolongée.

Protection de l'environnement

Nettoyez votre véhicule uniquement sur une aire de lavage prévue à cet effet. Éliminez les bidons vides et le matériel de nettoyage usagé

dans le respect des règles de protection de l'environnement.

Protection de l'environnement

Éliminez les emballages vides et les chiffons de nettoyage dans le respect des règles de protection de l'environnement.

L'entretien régulier de votre véhicule est nécessaire pour préserver à long terme sa qualité.

Pour l'entretien, utilisez les produits d'entretien et de nettoyage recommandés et agréés par Mercedes-Benz.

Lavage du véhicule et nettoyage de la peinture

Station de lavage

ATTENTION

Après le passage dans une station de lavage, l'efficacité des freins est réduite. Il y a risque d'accident.

Après un passage dans une station de lavage, freinez avec prudence en tenant compte des conditions de circulation jusqu'à ce que l'efficacité des freins soit rétablie.

! Veillez à ce que le système de lavage soit adapté à la taille du véhicule.

Démontez l'antenne supplémentaire éventuellement montée et rabattez les rétroviseurs extérieurs avant d'entrer dans la station de lavage. Vous risqueriez sinon d'endommager les rétroviseurs extérieurs et l'antenne ou d'endommager le véhicule.

En quittant la station de lavage, veillez à ce que les rétroviseurs soient entièrement déployés et, le cas échéant, à ce que l'antenne supplémentaire soit remontée.

! Veillez à ce que

- les vitres latérales et le toit soient entièrement fermés
- la soufflante du climatiseur automatique soit arrêtée
- le commutateur des essuie-glaces se trouve sur **0**

Sinon, le véhicule risque d'être endommagé.

Le véhicule peut passer dès le début dans une station de lavage automatique.

En cas de fort encrassement, prélevez le véhicule avant de le faire passer dans la station de lavage.

Après le passage dans la station de lavage, enlevez la cire déposée sur

- le pare-brise
- les raclettes des balais d'essuie-glace
Vous éviterez ainsi la formation de stries et réduirez le bruit qui pourrait se produire lors du passage des balais sur les dépôts.
- l'objectif de la caméra de recul également qui se trouve dans la partie supérieure du support de la plaque d'immatriculation (véhicules équipés d'une porte arrière à 2 battants) (▷ page 286).

Lavage manuel

Dans certains pays, le lavage manuel est autorisé uniquement sur les aires de lavage spécialement prévues pour cet usage. Si vous souhaitez effectuer un lavage manuel, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

- ▶ N'utilisez pas d'eau chaude et ne lavez pas le véhicule en plein soleil.
- ▶ Pour le nettoyage, utilisez une éponge douce spéciale voiture.
- ▶ Utilisez un produit de nettoyage doux (un shampoing auto agréé par Mercedes-Benz, par exemple).
- ▶ Rincez soigneusement le véhicule avec un jet d'eau de pression modérée.
- ▶ Ne dirigez pas le jet d'eau directement vers les ouïes d'entrée d'air frais.
- ▶ Utilisez suffisamment d'eau et rincez fréquemment l'éponge.
- ▶ Rincez le véhicule avec de l'eau propre, puis essuyez soigneusement le véhicule avec une peau de chamois.
- ▶ Ne laissez pas le produit de nettoyage sécher sur la peinture.

Lorsque vous utilisez le véhicule en hiver, éliminez soigneusement et dès que possible les dépôts de sel d'épandage.

Nettoyeur haute pression

ATTENTION

Le jet d'eau d'une buse à jet circulaire (fraise à décasser) peut entraîner des dommages non visibles de l'extérieur sur les pneus ou les éléments du train de roulement. Les composants endommagés de cette manière peuvent tomber en panne inopinément. Il y a risque d'accident.

N'utilisez pas un nettoyeur haute pression équipé d'une buse à jet circulaire pour nettoyer le véhicule. Faites immédiatement remplacer les pneus ou les éléments du train de roulement endommagés.

! N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression dans l'habitacle. En effet, la quantité d'eau générée sous pression par le nettoyeur haute-pression ainsi que le brouillard de pulvérisation en résultant risquent d'endommager fortement le véhicule.

! Lors du nettoyage haute pression, respectez une distance minimale de 1 ft (30 cm) environ entre la buse d'atomiseur et les pièces du véhicule. N'utilisez pas de nettoyeur haute pression équipé d'une buse à jet circulaire. Sinon, vous pourriez endommager les pièces du véhicule ou du moteur.

! Déplacez continuellement le jet d'eau pendant le nettoyage. Vous éviterez ainsi tout risque d'endommagement.

Ne dirigez pas le jet d'eau sur

- les interstices de porte
- la caméra de recul
- les coussins de suspension
- les flexibles de frein
- les masses d'équilibrage
- les composants électriques
- les connecteurs électriques
- les joints
- la chaîne cinématique, en particulier les paliers intermédiaires de l'arbre de transmission

Lavage du moteur

! Évitez impérativement toute entrée d'eau dans les orifices d'aspiration d'air ou de ventilation. Si vous utilisez un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur, ne dirigez pas le jet directement sur les composants électriques et les extrémités des câbles.

Après avoir lavé le moteur, enduisez-le d'un produit de conservation. Lors de cette opération, veillez à ne pas mettre de produit de conservation sur la transmission à courroie.

Tenez également compte des remarques qui figurent sous « Nettoyeur haute pression » (> page 284).

Nettoyage de la peinture

! Sur les surfaces peintes, n'apposez en aucun cas

- des autocollants
- des films
- des plaquettes magnétiques ou autres

Sinon, vous pourriez endommager la peinture.

Les rayures, dépôts agressifs, attaques d'acide et dégradations résultant d'un entretien incorrect ne peuvent pas toujours être complètement éliminés. Adressez-vous dans ce cas à un atelier qualifié.

- ▶ Éliminez si possible immédiatement les souillures en évitant de frotter trop fort.
- ▶ Appliquez du nettoyant insectes sur les traces d'insectes, laissez agir, puis rincez les surfaces traitées.
- ▶ Humidifiez les déjections d'oiseaux, laissez agir, puis rincez les surfaces traitées.
- ▶ Éliminez les traces de liquide de refroidissement, de liquide de frein, les résines d'arbre, les traces d'huile, de carburant et de graisse avec un chiffon imbibé d'essence de nettoyage ou d'essence à briquet en frottant légèrement.
- ▶ Éliminez les taches de goudron avec un nettoyant goudron.
- ▶ Éliminez la cire avec un produit servant à enlever le silicone.

Nettoyage des vitres

ATTENTION

Lors du nettoyage du pare-brise ou des balais d'essuie-glace, les essuie-glaces pourraient se mettre en mouvement et vous risqueriez d'être coincé. Il y a risque de blessure.

Arrêtez toujours les essuie-glaces et coupez le contact avant de nettoyer le pare-brise ou les balais d'essuie-glace.

-  Écartez les bras d'essuie-glace de la vitre uniquement lorsqu'ils sont à la verticale et que le capot est fermé. Sinon, vous allez endommager le capot.
-  Tenez le bras d'essuie-glace lorsque vous le rabattez. Si le bras d'essuie-glace se rabat brusquement sur le pare-brise, celui-ci peut être endommagé.
-  Pour nettoyer la face intérieure des vitres, n'utilisez pas de chiffons secs, de produits abrasifs, de solvants ou de produits de nettoyage contenant des solvants. Ne touchez pas la face intérieure des vitres avec des objets durs tels qu'un grattoir à neige ou une bague. Sinon, les vitres risquent d'être endommagées.
-  Nettoyez régulièrement les évacuations d'eau du pare-brise et de la lunette arrière. Il peut arriver que l'eau ne puisse plus s'écouler à cause des dépôts naturels (feuilles, fleurs, pollens, etc.). Cela peut entraîner l'apparition de dommages dus à la corrosion et endommager les composants électroniques.
- ▶ Nettoyez la face extérieure et intérieure des vitres avec un chiffon humide et un produit de nettoyage agréé et recommandé par Mercedes-Benz.

Extérieur

Nettoyage des jantes

-  N'utilisez pas de produits de nettoyage acides ou alcalins, sinon vous risquez de corroder les vis de roue et les ressorts de retenue des masses d'équilibrage.
-  N'immobilisez pas le véhicule pour une période prolongée directement après un net-

toyage, en particulier si les jantes ont été traitées avec un produit de nettoyage pour jantes. En effet, ce type de produits peut accélérer la corrosion des disques et garnitures de frein. Par conséquent, effectuez un trajet de quelques minutes après un nettoyage. Lors du freinage, les disques et les garnitures de freins chauffent et sèchent. Vous pouvez alors immobiliser le véhicule pour une période prolongée.

Si vous nettoyez les jantes avec un nettoyeur haute pression, respectez les consignes de sécurité relatives au nettoyeur haute pression (> page 284). Sinon, vous pourriez endommager les pneus.

Nettoyage des balais d'essuie-glace

ATTENTION

Lors du nettoyage du pare-brise ou des balais d'essuie-glace, les essuie-glaces pourraient se mettre en mouvement et vous risqueriez d'être coincé. Il y a risque de blessure.

Arrêtez toujours les essuie-glaces et coupez le contact avant de nettoyer le pare-brise ou les balais d'essuie-glace.

-  Écartez les bras d'essuie-glace de la vitre uniquement lorsqu'ils sont à la verticale et que le capot est fermé. Sinon, vous allez endommager le capot.
-  Ne tirez pas le balai d'essuie-glace. Sinon, vous pourriez endommager le balai d'essuie-glace.
-  Ne nettoyez pas les balais d'essuie-glace trop souvent et évitez de les frotter trop fort. Sinon, vous risquez d'endommager le revêtement graphite. Les essuie-glaces pourraient alors produire du bruit lors du balayage.
-  Tenez le bras d'essuie-glace lorsque vous le rabattez. Si le bras d'essuie-glace se rabat brusquement sur le pare-brise, celui-ci peut être endommagé.
- ▶ Tournez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage ou retirez-la.
- ▶ Écartez les bras d'essuie-glace de la vitre en les basculant vers l'avant jusqu'à encliquetage.

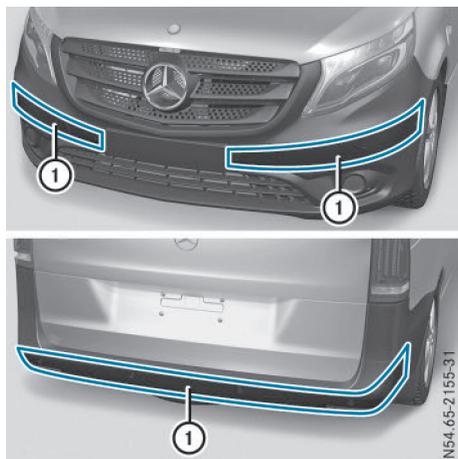
- ▶ Nettoyez avec précaution les balais d'essuie-glace à l'aide d'un chiffon humide.
- ▶ Rabattez les bras d'essuie-glace sur le pare-brise avant de mettre le contact.

Nettoyage de l'éclairage extérieur

- ❗ Utilisez uniquement un produit de nettoyage ou des chiffons de nettoyage compatibles avec les diffuseurs en plastique. Vous risquez de rayer ou d'endommager les diffuseurs en plastique de l'éclairage extérieur en utilisant un produit ou des chiffons de nettoyage inappropriés.
- ▶ Nettoyez les diffuseurs en plastique de l'éclairage extérieur avec une éponge humide et un produit de nettoyage doux (shampooing auto Mercedes-Benz, par exemple) ou avec des chiffons de nettoyage.

Nettoyage des capteurs

- ❗ N'utilisez pas de chiffons secs, rêches ou rugueux et ne frottez pas. Sinon, vous allez rayer ou endommager les capteurs.
- Si vous nettoyez les capteurs avec un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur, tenez compte des recommandations du fabricant en ce qui concerne la distance à maintenir entre la buse de l'appareil et le véhicule.



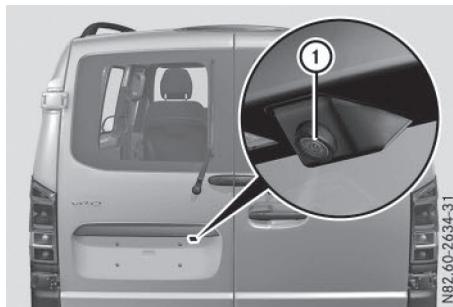
- ▶ Nettoyez les capteurs ① des systèmes d'aide à la conduite avec de l'eau, du shampooing et un chiffon doux.

Nettoyage de la caméra de recul

- ❗ N'utilisez pas de chiffons secs, rêches ou rugueux et ne frottez pas. Sinon, vous allez rayer ou endommager l'objectif de la caméra de recul.

Si vous nettoyez le véhicule avec un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur, respectez une distance minimale de 1,6 ft (50 cm) par rapport à la caméra de recul. Ne dirigez pas le jet directement sur la caméra de recul. Sinon, vous risquez d'endommager la caméra de recul.

Lorsque vous utilisez un produit à base de cire pour nettoyer votre véhicule, veillez à ne pas en mettre sur l'objectif de la caméra. Si nécessaire, éliminez la cire avec de l'eau, du shampooing et un chiffon doux.



Véhicules équipés d'une porte arrière à 2 battants

- ▶ Nettoyez l'objectif de la caméra ① à l'eau claire et avec un chiffon doux.

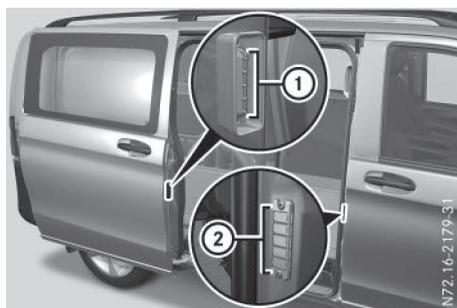


Véhicules équipés d'un hayon

- ▶ Assurez-vous que le moteur est arrêté et que la clé se trouve en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Engagez la marche arrière ou mettez la boîte de vitesses sur **R**.
Le volet de la caméra de recul s'ouvre.
- ▶ Nettoyez l'objectif de la caméra ① à l'eau claire et avec un chiffon doux.

Nettoyage de la porte coulissante

Les instructions d'entretien ne s'appliquent pas aux portes coulissantes électriques.



- ▶ Enlevez les corps étrangers au niveau des plaques de contact ② et des pointes des broches de contact ① de la porte coulissante.
- ▶ Nettoyez les plaques de contact ② et les pointes des broches de contact ① avec un produit de nettoyage et un chiffon doux. N'huilez ni ne graissez jamais les plaques de contact ② ou les pointes des broches de contact ①.

Nettoyage du dispositif d'attelage

☉ Protection de l'environnement

Éliminez les chiffons imbibés d'huile et de graisse dans le respect des règles de protection de l'environnement.

- ❗ Ne nettoyez pas la rotule avec un nettoyeur haute pression. N'utilisez pas de solvants.
- ❗ Tenez compte également des consignes d'entretien complémentaires relatives au dispositif d'attelage (voir la notice d'utilisation du fabricant).

Vous pouvez également confier les travaux d'entretien de la rotule et du dispositif d'attelage à un atelier qualifié.

Intérieur

Nettoyage de l'habitacle

❗ Lors du nettoyage à l'eau de l'habitacle, tenez compte des points suivants :

- N'utilisez en aucun cas un nettoyeur haute pression.
- Assurez-vous qu'aucun liquide ne pénètre ou ne reste dans des fentes ou des corps creux.
- Veillez à ce que l'aération soit suffisante pendant le nettoyage.
- Assurez-vous que l'habitacle sèche entièrement une fois le nettoyage terminé.

Nettoyage du visuel

❗ Pour le nettoyage, n'utilisez pas

- de diluants à base d'alcool ou d'essence
- de produits de nettoyage abrasifs
- de nettoyeurs ménagers du commerce

Ils peuvent endommager la surface du visuel. Lors du nettoyage, n'exercez aucune pression sur le visuel. Vous risqueriez de provoquer des dommages irréversibles au niveau du visuel.

- ▶ Désactivez le visuel et laissez-le refroidir.
- ▶ Nettoyez le visuel avec un chiffon en microfibre et un nettoyant pour écran TFT/LCD, disponibles dans le commerce.
- ▶ Essuyez le visuel avec un chiffon en microfibre sec.

Nettoyage des garnitures en plastique

⚠ ATTENTION

Les produits d'entretien et de nettoyage contenant des solvants peuvent rendre les surfaces du poste de conduite poreuses. Des morceaux de plastique pourraient alors se détacher en cas de déclenchement des airbags. Il y a risque de blessure.

N'utilisez pas de produits d'entretien et de nettoyage contenant des solvants pour nettoyer le poste de conduite.

❗ Sur les surfaces en plastique, ne fixez en aucun cas

- des autocollants
- des films
- des diffuseurs de parfum ou autres

Sinon, vous pourriez endommager le plastique.

❗ Evitez le contact de produits cosmétiques, de produits de protection contre les insectes et de crèmes solaires avec les garnitures en plastique. Vous préserverez ainsi leur qualité esthétique.

- ▶ Nettoyez les garnitures en plastique et la planche de bord avec un chiffon humide non pelucheux (en microfibre, par exemple).
- ▶ **Encrassement important :** utilisez une eau savonneuse douce ou un produit d'entretien et de nettoyage recommandé et agréé par Mercedes-Benz.

Nettoyage du volant et du levier sélecteur

- ▶ Essuyez soigneusement avec un chiffon humide.
- ▶ **Véhicules équipés d'une sellerie cuir :** une fois le nettoyage terminé, utilisez un produit d'entretien pour le cuir recommandé et agréé par Mercedes-Benz.

Nettoyage des inserts décoratifs

- ❗ N'utilisez pas de produits de nettoyage contenant des solvants tels que les nettoyants goudron ou les produits de nettoyage pour jantes ni de polish ou de cire. Sinon, la surface risque d'être endommagée.
- ▶ Nettoyez les inserts décoratifs avec un chiffon humide non pelucheux (en microfibre, par exemple).
- ▶ **Encrassement important :** utilisez un produit d'entretien et de nettoyage recommandé et agréé par Mercedes-Benz.

Nettoyage des housses

❗ Pour nettoyer les garnitures cuir ou similicuir, n'utilisez pas de chiffons en microfibre. Les chiffons en microfibre risquent d'endommager les housses en cas d'usage fréquent.

❗ Nettoyez

- les garnitures similicuir avec un chiffon humidifié avec une solution savonneuse à 1 % (du produit vaisselle, par exemple).
- les garnitures tissu avec un chiffon en microfibre humidifié avec une solution savonneuse à 1 % (du produit vaisselle, par exemple). Frottez avec précaution et traitez toujours toute la surface de la garniture correspondante afin d'éviter les traces. Puis, laissez le siège sécher. Le résultat dépend du type et de l'âge des taches.
- avec précaution les garnitures cuir avec un chiffon humide et essuyez-les avec un chiffon sec. Le cuir ne doit pas s'imprégner d'eau. Sinon, le cuir risque de devenir rêche ou de craqueler. Pour l'entretien, utilisez les produits d'entretien pour le cuir recommandés par Mercedes-Benz. Vous pouvez vous les procurer dans un atelier qualifié.

i Tenez compte des remarques suivantes :

- Le cuir, comme toutes les matières naturelles, subit un vieillissement. Sa texture peut se modifier (drapé plus prononcé, par exemple) en fonction des conditions environnementales (degré d'humidité de l'air élevé ou forte chaleur, par exemple).
- Un entretien régulier est nécessaire pour préserver à long terme la qualité esthétique et tactile des garnitures cuir.

Nettoyage des ceintures de sécurité

⚠ ATTENTION

La résistance des ceintures de sécurité décolorées ou teintées dans la masse peut être considérablement réduite. Les ceintures de sécurité pourraient alors se déchirer ou ne pas fonctionner lors d'un accident. Il y a un risque accru de blessure, voire danger de mort.

Ne décolorez jamais les ceintures de sécurité et ne les teignez pas.

- ❗ Ne nettoyez pas les ceintures de sécurité avec des produits de nettoyage chimiques. Ne séchez pas les ceintures de sécurité en les soumettant à des températures supérieures à 80 °C (176 °F) ni en les exposant directement au soleil.

Éliminez immédiatement les taches et autres souillures. Vous éviterez ainsi les dépôts résiduels ou les dégradations.

- ▶ Utilisez de l'eau claire tiède et de l'eau savonneuse.

Nettoyage de la garniture de toit et de la moquette

- ▶ **Garniture de toit:** en cas de fort encrassement, utilisez une brosse douce ou du shampooing sec.
- ▶ **Moquette:** utilisez un produit de nettoyage pour les moquettes et revêtements textiles recommandé et agréé par Mercedes-Benz.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Où trouver... ?

Outillage de bord

Remarques générales

L'outillage de bord se trouve, en fonction de la variante d'équipement du véhicule,

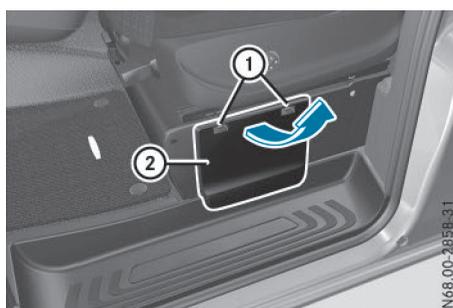
- dans le caisson du siège avant gauche
- dans le compartiment de rangement situé à l'arrière
- dans le support pour outils qui se trouve dans le compartiment de chargement

A l'exception de quelques véhicules destinés à certains pays, les véhicules sans roue de secours ne sont pas équipés d'un outillage de changement de roue. Si votre véhicule est équipé d'un outillage de changement de roue, celui-ci se trouve avec l'outillage de bord. Si l'outillage de bord est rangé dans le caisson du siège du conducteur, le cric se trouve dans un support situé dans le compartiment de chargement, à droite à côté du hayon/de la porte arrière à 2 battants (▷ page 292).

Certains outils pour le changement de roue sont spécifiques au véhicule. Renseignez-vous auprès d'un atelier qualifié pour savoir quels sont les outils nécessaires et agréés pour effectuer un changement de roue sur votre véhicule. L'outillage nécessaire au changement de roue peut par exemple comprendre les éléments suivants :

- Cric
- Clé démonte-roue
- Clé polygonale à cliquet

Compartiment de rangement dans le caisson de siège

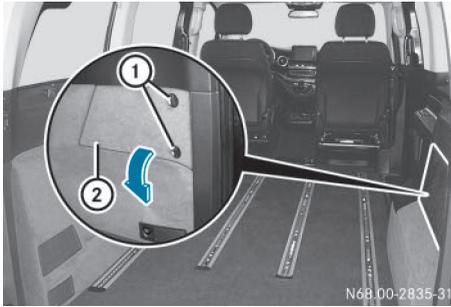


Compartiment de rangement dans le caisson du siège avant gauche

- **Ouverture :** faites pression sur les 2 ressorts de verrouillage ① et enlevez le couvercle ② du caisson de siège par le haut.
- Retirez le couvercle ② du caisson de siège en le tirant en biais vers le haut.
- Détachez la sangle et retirez la trousse de l'outillage de bord.
Dans le cas des véhicules équipés d'un outillage de changement de roue, le cric se trouve dans un support situé dans le compartiment de chargement, sur le côté droit du véhicule à côté du hayon/de la porte arrière à 2 battants (▷ page 292).
- **Fermeture :** après avoir rangé la trousse de l'outillage de bord, insérez le couvercle ② devant le compartiment de rangement dans la partie inférieure du caisson de siège et rabattez-le.
Les ressorts de verrouillage ① du couvercle ② doivent s'encliqueter de manière audible.

Compartment de rangement situé à l'arrière

Ouverture et fermeture du compartiment de rangement

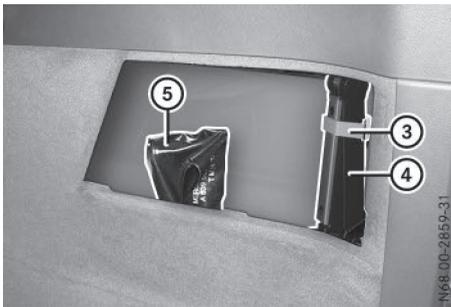


Compartment de rangement situé à l'arrière, du côté droit du véhicule

- ▶ **Ouverture:** tournez le verrou supérieur ① vers la droite et le verrou inférieur ① vers la gauche.
- ▶ Enlevez le cache ②.
- ▶ **Fermeture:** mettez le cache ② en place.
- ▶ Tournez le verrou supérieur ① vers la gauche et le verrou inférieur ① vers la droite.
- ▶ Rabattez le siège arrière.

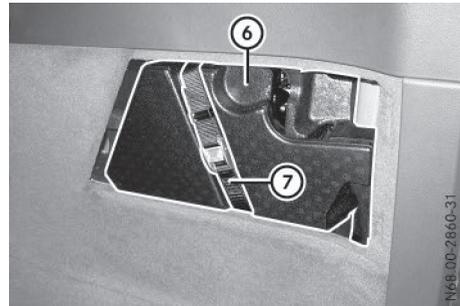
Retrait et rangement de l'outillage de bord et du cric

En fonction de la variante d'équipement du véhicule, l'outillage de bord et le cric peuvent être rangés dans un bac de rangement ou dans un support pour outils avec couvercle.



Compartment de rangement avec bac de rangement

- ▶ **Retrait de l'outillage:** ouvrez le compartiment de rangement.
- ▶ Défaites la sangle ③ et retirez le cric ④ du compartiment du bac de rangement en le tirant en biais vers le haut.
- ▶ Retirez la trousse de l'outillage de bord ⑤ du compartiment du bac de rangement par le haut.
- ▶ **Rangement de l'outillage:** mettez la trousse de l'outillage de bord ⑤ en place dans le compartiment avant du bac de rangement.
- ▶ Avant de ranger le cric ④, ramenez-le en position basse en tournant la vis jusqu'en butée et positionnez-le de manière à ce que la molette soit orientée vers le bas et la coupelle en biais vers l'intérieur.
- ▶ Mettez le cric ④ en place dans le compartiment arrière du bac de rangement.
- ▶ Poussez le cric ④ dans le support supérieur et fermez la sangle ③. Le cric est verrouillé.
- ▶ Fermez le compartiment de rangement.



Compartment de rangement avec support pour outils

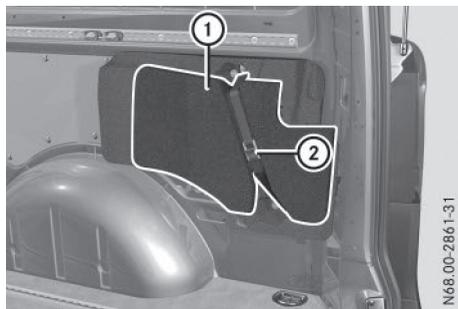
- ▶ **Retrait de l'outillage:** ouvrez le compartiment de rangement.
- ▶ Détachez la sangle ⑦.
- ▶ Enlevez le couvercle ⑥ du support pour outils.
- ▶ Sortez l'outillage de bord et le cric du compartiment de rangement en les tirant avec précaution. Avant de retirer le cric, soulevez-le légèrement et tournez-le pour le mettre en diagonale dans le compartiment de rangement.
- ▶ **Rangement de l'outillage:** avant de ranger le cric, ramenez-le en position basse en tournant la vis jusqu'en butée et positionnez-le de

manière à ce que la molette soit orientée vers l'avant et la coupelle vers l'intérieur.

- ▶ Rangez le cric et l'outillage de bord dans le support pour outils.
- ▶ Mettez le couvercle ⑥ du support pour outils en place.
- ▶ Serrez la sangle ⑦.
- ▶ Fermez le compartiment de rangement.

Rangement dans le compartiment de chargement

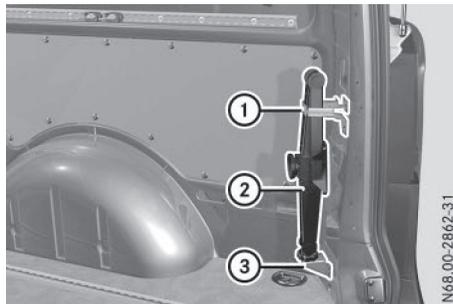
Support pour outils dans le compartiment de chargement



Support pour outils dans le compartiment de chargement, sur le côté droit du véhicule

- ▶ **Retrait de l'outillage:** détachez la sangle ②.
- ▶ Enlevez le couvercle ① du support pour outils.
- ▶ Sortez l'outillage de bord et le cric du support pour outils en les tirant avec précaution.
- ▶ **Rangement de l'outillage:** avant de ranger le cric, ramenez-le en position basse en tournant la vis jusqu'en butée et positionnez-le de manière à ce que la molette soit orientée vers l'avant et la coupelle vers l'intérieur.
- ▶ Rangez le cric et l'outillage de bord dans le support pour outils.
- ▶ Mettez le couvercle ① du support pour outils en place.
- ▶ Serrez la sangle ②.

Support séparé pour le cric



Support pour cric dans le compartiment de chargement, sur le côté droit du véhicule

L'outillage de bord et de changement de roue se trouve dans le caisson du siège avant gauche (▷ page 290).

- ▶ **Retrait du cric:** détachez la sangle ①.
- ▶ Tirez le cric ② hors du support supérieur et hors de la fixation ③ inférieure.
- ▶ **Rangement de l'outillage:** avant de ranger le cric, ramenez-le en position basse en tournant la vis jusqu'en butée et positionnez-le de manière à ce que la molette soit orientée vers le bas et la coupelle vers l'intérieur.
- ▶ Posez le cric ② sur la fixation ③ inférieure.
- ▶ Poussez le cric ② dans le support supérieur et fermez la sangle ①. Le cric est verrouillé.

Trousse de premiers secours

Retrait de la trousse de premiers secours

La trousse de premiers secours se trouve dans le bac de rangement situé dans la porte du passager.

- ❗ Contrôlez au moins 1 fois par an la date de péremption des produits de la trousse de premiers secours. Remplacez les produits périmés et rajoutez les éléments manquants. Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Crevaison

Vous trouverez un autocollant comportant le numéro d'appel du service d'assistance Service24h Mercedes-Benz sur le montant B côté conducteur, par exemple.

Sur les véhicules équipés d'une roue de secours, vous trouverez de plus amples informations sur l'assistance dépannage en cas de crevaison sous « Jantes et pneumatiques » (▷ page 322).

Aide au démarrage du moteur

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Un mélange gazeux explosif peut s'échapper de la batterie pendant la charge ou lors de l'aide au démarrage. Il y a risque d'explosion.

Évitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de provoquer des étincelles ou de fumer. Assurez-vous que l'aération soit suffisante pendant la charge ou lors de l'aide au démarrage. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.

ATTENTION

L'électrolyte est corrosif. Il y a risque de blessure.

Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. N'inhalez pas les gaz qui se dégagent de la batterie. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie. Tenez les batteries hors de portée des enfants. Rincez immédiatement et soigneusement les projections d'électrolyte avec beaucoup d'eau claire et consultez immédiatement un médecin.

ATTENTION

Une batterie déchargée peut déjà geler dès que la température est voisine du point de congélation. Si vous utilisez l'aide au démarrage ou si vous chargez la batterie, des gaz peuvent s'échapper de la batterie. Il y a risque d'explosion.

Laissez toujours une batterie gelée dégeler avant de la charger ou d'utiliser l'aide au démarrage.

Véhicules équipés d'un moteur à

essence : évitez les tentatives de démarrage répétées ou prolongées. Sinon, le carburant non brûlé risque d'endommager le catalyseur.

Lorsque la température extérieure est basse et que les voyants de contrôle et d'alerte qui se trouvent sur le combiné d'instruments ne s'allument pas, la batterie déchargée est très probablement gelée. Dans ce cas, ne chargez pas la batterie et n'utilisez pas l'aide au démarrage. La durée de vie d'une batterie dégelée peut être raccourcie. Le démarrage peut en être affecté, en particulier lorsque la température est basse. Faites contrôler la batterie dégelée par un atelier qualifié.

Ne démarrez pas le véhicule avec un chargeur rapide. Lorsque la batterie est déchargée, vous pouvez démarrer le moteur à l'aide de la batterie d'un autre véhicule (ou d'une autre batterie) et de câbles de dépannage. Votre véhicule est équipé à cet effet d'un point d'aide au démarrage dans le compartiment moteur.

En cas d'aide au démarrage, tenez compte des points suivants :

- La batterie n'est pas accessible dans tous les véhicules. Si la batterie de l'autre véhicule n'est pas accessible, le moteur peut être démarré à l'aide d'une autre batterie ou d'un dispositif d'aide au démarrage.
- Utilisez l'aide au démarrage uniquement lorsque le moteur et le système d'échappement sont froids.
- Ne démarrez pas le moteur lorsque la batterie est gelée. Laissez d'abord dégeler la batterie.
- Utilisez l'aide au démarrage uniquement si la batterie de dépannage a une tension nominale de 12 V.
- Utilisez uniquement des câbles de dépannage de section suffisante et munis de pinces isolées.
- Si la batterie est entièrement déchargée, laissez la batterie de dépannage branchée pendant quelques minutes avant d'effectuer une tentative de démarrage. Cela permet de charger un peu la batterie vide.
- Veillez à ce que les véhicules ne se touchent pas.

Assurez-vous que

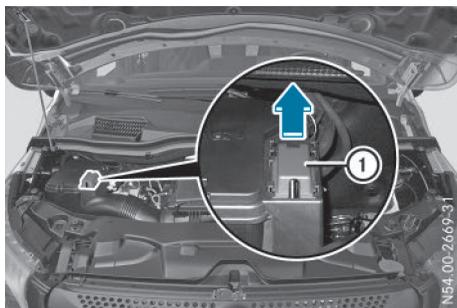
- les câbles de dépannage ne sont pas endommagés
- les parties non isolées des pinces n'entrent pas en contact avec d'autres pièces métalliques tant que les câbles de dépannage sont branchés sur la batterie
- les câbles de dépannage ne peuvent pas entrer en contact avec des pièces telles que la poulie de la courroie trapézoïdale ou le ventilateur. En effet, ces pièces se mettent en mouvement au démarrage du moteur ou lorsque le moteur tourne.

Vous pouvez vous procurer ces câbles de dépannage et obtenir des informations complémentaires sur l'aide au démarrage du moteur dans un atelier qualifié.

Avant le branchement des câbles de dépannage

- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **P**.
- ▶ Arrêtez tous les consommateurs électriques (appareil audio, soufflante, etc.).
- ▶ Ramenez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage, puis retirez-la.
- ▶ Ouvrez le capot (▷ page 268).

Branchement des câbles de dépannage



- ▶ Poussez la protection de contact ① du point d'aide au démarrage vers l'arrière jusqu'en butée en surmontant la force du ressort. Le point d'aide au démarrage est alors visible.

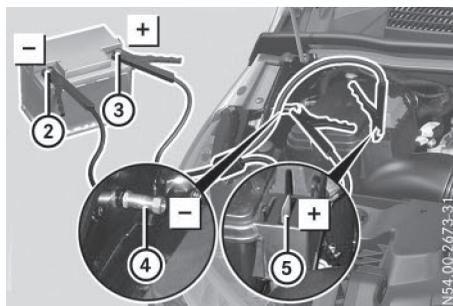


Schéma de connexion

- ▶ Retirez le cache du pôle positif ③ de l'autre batterie.
- ▶ Branchez les pinces du pôle positif du câble de dépannage sur le pôle positif ③ de l'autre batterie, puis sur le pôle positif ⑤ du point d'aide au démarrage.
- ▶ Laissez tourner le moteur du véhicule de dépannage au ralenti.
- ▶ Branchez les pinces du pôle négatif du câble de dépannage sur le pôle négatif ② de l'autre batterie, puis sur la masse ④ de votre véhicule.
- ▶ Introduisez la clé dans le contacteur d'allumage et démarrez le moteur. Vous pouvez maintenant remettre des consommateurs électriques en marche, à l'exception du système d'éclairage.
- ▶ Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes avant de débrancher le câble de dépannage.
- ▶ Débranchez les pinces du pôle négatif du câble de dépannage de la masse ④, puis du pôle négatif ② de l'autre batterie.
- ▶ Débranchez les pinces du pôle positif du câble de dépannage du pôle positif ⑤ du point d'aide au démarrage, puis du pôle positif ③ de l'autre batterie. La protection de contact ① est positionnée automatiquement vers l'avant dans la position initiale sous l'effet de la force du ressort et le point d'aide au démarrage est fermé.
- ▶ Remettez le cache en place sur le pôle positif ③ de l'autre batterie. Vous pouvez maintenant remettre en marche le système d'éclairage.
- ▶ Faites contrôler la batterie par un atelier qualifié.

Démarrage du moteur par remorquage du véhicule et remorquage

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Certaines fonctions importantes pour la sécurité ne sont pas disponibles ou ne le sont que de manière limitée si

- le moteur ne tourne pas
- le système de freinage ou la direction assistée sont en panne
- l'alimentation électrique ou le réseau de bord sont en panne

Lorsque votre véhicule est remorqué, vous devez fournir un effort beaucoup plus important pour diriger et freiner le véhicule. Il y a risque d'accident.

Dans de tels cas, utilisez une barre de remorquage. Avant de remorquer le véhicule, assurez-vous que la direction n'est pas bloquée.

ATTENTION

Lorsque le blocage du volant est enclenché, vous ne pouvez plus diriger le véhicule. Il y a risque d'accident.

Mettez toujours le contact lorsque vous remorquez le véhicule avec un câble ou une barre de remorquage.

ATTENTION

Si le poids du véhicule à remorquer est supérieur au poids total autorisé de votre véhicule,

- l'anneau de remorquage peut être arraché
- l'attelage peut tanguer, voire se renverser

Il y a risque d'accident.

Avant de remorquer un autre véhicule, vérifiez que son poids n'est pas supérieur au poids total autorisé de votre véhicule.

Vous trouverez des indications relatives au poids total autorisé sur la plaque constructeur de votre véhicule (> page 331).

- ❗ Fixez le câble ou la barre de remorquage uniquement à l'anneau de remorquage ou au

dispositif d'attelage. Sinon, le véhicule pourrait être endommagé.

- ❗ N'utilisez pas l'anneau de remorquage pour dégager le véhicule. Cela peut endommager le véhicule. En cas de doute, faites dégager le véhicule à l'aide d'une grue.

- ❗ Lors du remorquage du véhicule ou du démarrage du moteur par remorquage, roulez lentement et sans à-coups. Sinon, une force de traction trop élevée peut endommager les véhicules.

- ❗ Mettez la boîte de vitesses automatique sur **N** et n'ouvrez pas la porte du conducteur ni celle du passager lors du remorquage. Sinon, il se peut que la boîte de vitesses automatique passe sur **P**, ce qui peut entraîner des dommages au niveau de la boîte de vitesses.

- ❗ Vous ne devez pas remorquer le véhicule sur plus de 50 km (30 milles). Ne roulez pas à plus de 50 km/h (30 mi/h) lors du remorquage.

Si le véhicule doit être remorqué sur plus de 50 km (30 milles), il est nécessaire de soulever complètement le véhicule et de le faire transporter.

Lors du remorquage, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

Il est préférable de faire transporter votre véhicule plutôt que de le remorquer.

Si la boîte de vitesses est endommagée, faites transporter le véhicule sur un camion-plateau ou sur une remorque.

La boîte de vitesses automatique doit être sur **N** lors du remorquage. Si la boîte de vitesses automatique ne peut pas être mise en position **N**, faites transporter le véhicule sur un camion-plateau ou sur une remorque.

La batterie doit être branchée et chargée. Sinon, vous ne pouvez pas

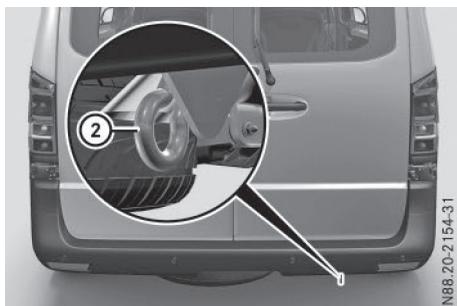
- tourner la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage
- mettre la boîte de vitesses sur **N**

Avant de remorquer le véhicule, désactivez le verrouillage automatique. Sinon, le véhicule risque de se verrouiller de manière intempestive lorsqu'il est poussé ou remorqué.

Pose et dépose de l'anneau de remorquage



Logement de l'anneau de remorquage avant dans le pare-chocs



Anneau de remorquage arrière sous le pare-chocs

Avant de remorquer un véhicule, fixez le dispositif de remorquage à l'anneau de remorquage arrière ②.

Si votre véhicule est équipé d'un dispositif d'attelage, fixez le dispositif de remorquage au dispositif d'attelage (▷ page 178).

Pose de l'anneau de remorquage avant

- ▶ Prenez l'anneau de remorquage et le tournevis dans l'outillage de bord (▷ page 290).
- ▶ Appuyez sur la flèche du cache ① et écartez le cache ① de l'orifice.
Le logement de l'anneau de remorquage est visible.
- ▶ Vissez l'anneau de remorquage jusqu'en butée en le tournant vers la droite.
- ▶ Introduisez le tournevis dans l'anneau de remorquage et serrez l'anneau de remorquage à fond.
- ▶ Rangez le tournevis avec la trousse de l'outillage de bord dans le véhicule (▷ page 290).

Dépose de l'anneau de remorquage avant

- ▶ Prenez le tournevis dans l'outillage de bord (▷ page 290).
- ▶ Introduisez le tournevis dans l'anneau de remorquage et tournez le tournevis vers la gauche.
- ▶ Dévissez l'anneau de remorquage.
- ▶ Emboîtez le haut du cache ① et appuyez sur la partie inférieure jusqu'à encliquetage.
- ▶ Rangez l'anneau de remorquage et le tournevis avec la trousse de l'outillage de bord dans le véhicule (▷ page 290).

Remorquage du véhicule avec l'essieu arrière soulevé

- ⚠ Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne doivent pas être remorqués avec l'essieu arrière soulevé. Sinon, l'attelage peut tanguer, voire se renverser.
- ⚠ Si vous faites remorquer le véhicule avec l'essieu avant ou arrière soulevé, vous devez couper le contact. Sinon, une intervention de l'ESP® pourrait endommager le système de freinage.

Soulevez toujours l'essieu arrière pour le remorquage.

- ▶ Allumez les feux de détresse (▷ page 104).
- ▶ Placez les roues avant en ligne droite.
- ▶ Desserrez le frein de stationnement.
- ▶ Si nécessaire, tournez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage, puis retirez-la.
- ▶ Lorsque vous quittez le véhicule, prenez la clé avec vous.
- ▶ La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 30 mph (50 km/h).

Pour remorquer votre véhicule avec l'essieu arrière soulevé, respectez les consignes de sécurité importantes (▷ page 295).

Remorquage du véhicule avec les 2 essieux au sol

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Lorsque le blocage du volant est enclenché, vous ne pouvez plus diriger le véhicule. Il y a risque d'accident.

Mettez toujours le contact lorsque vous remorquez le véhicule avec un câble ou une barre de remorquage.

- ❗ Ne dépassez pas la vitesse de remorquage de 30 mph (50 km/h). Sinon, vous pourriez endommager la boîte de vitesses.

Avant de faire remorquer le véhicule, respectez les consignes de sécurité importantes (▷ page 295).

Remorquage des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la pédale de frein et maintenez-la enfoncée.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses automatique sur **N**.
- ▶ Laissez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Allumez les feux de détresse (▷ page 104).
- ▶ Desserrez le frein de stationnement.
- ▶ Relâchez la pédale de frein.
- ▶ La vitesse de remorquage ne doit pas dépasser 30 mph (50 km/h).

Dégagement d'un véhicule enlisé

- ❗ Pour dégager un véhicule enlisé, tirez-le en ligne droite et le plus régulièrement possible. Une force de traction trop élevée peut endommager les véhicules.

Si ses roues motrices se sont enlisées dans un sol meuble ou boueux, dégagez le véhicule en le remorquant avec la plus grande précaution. Cela vaut en particulier lorsque le véhicule est chargé.

Ne tirez jamais le véhicule enlisé avec une remorque attelée.

Tirez le véhicule enlisé en arrière, en suivant autant que possible les traces qu'il a laissées.

Transport du véhicule

- ❗ Vous ne devez arrimer le véhicule que par les roues, jamais par des éléments du véhicule (composants des essieux ou de la direction, par exemple). Sinon, vous pourriez endommager le véhicule.

Utilisez le dispositif d'attelage ou l'anneau de remorquage lorsque vous transportez le véhicule sur un camion-plateau ou une remorque.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **N**.
- ▶ Desserrez le frein de stationnement.

Lorsque vous faites transporter le véhicule :

- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **P**.
- ▶ Ramenez la clé en position **0** dans le contacteur d'allumage, puis retirez-la.
- ▶ Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- ▶ Arrimez le véhicule.

Démarrage du moteur par remorquage du véhicule (démarrage de secours du moteur)

Véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique

- ❗ Le démarrage du moteur par remorquage du véhicule n'est pas autorisé sur les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique. Sinon, vous pourriez endommager la boîte de vitesses automatique.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'aide au démarrage du moteur sous « Aide au démarrage du moteur » (▷ page 293).

Protection de l'équipement électrique

Vous trouverez le plan d'affectation des fusibles ainsi que des consignes de sécurité importantes

sur la protection de l'équipement électrique
dans la notice d'utilisation complémentaire
« Affectation des fusibles ».

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Consignes de sécurité importantes

Attention

Un pneu dégonflé compromet fortement le comportement routier, la manœuvrabilité et la capacité de freinage du véhicule. Il y a risque d'accident.

Ne roulez jamais avec un pneu dégonflé. Remplacez immédiatement le pneu dégonflé par votre roue de secours ou prenez contact avec un atelier qualifié.

ATTENTION

Si vous montez des jantes et des pneus de dimensions incorrectes, les freins de roue ou les composants de la suspension des roues risquent d'être endommagés. Il y a risque d'accident.

Les jantes et les pneus doivent toujours être remplacés par des jantes et des pneus correspondant aux spécifications des pneus d'origine.

Pour les jantes, tenez alors compte des éléments suivants :

- Désignation
- Type

Pour les pneus, tenez alors compte des éléments suivants :

- Désignation
- Fabricant
- Type

L'utilisation d'accessoires non agréés par Mercedes-Benz pour votre véhicule ou une utilisation incorrecte peuvent compromettre la sécurité de fonctionnement de votre véhicule.

Avant tout achat et utilisation d'accessoires non agréés, renseignez-vous auprès d'un atelier qualifié sur les points suivants :

- Adéquation
- Dispositions légales
- Recommandations d'usine

Vous trouverez des informations sur les dimensions et les types de jantes et de pneus adaptés à votre véhicule sous « Combinaisons de jantes et de pneus » (▷ page 326).

Vous trouverez des informations sur les pressions de gonflage pour les pneus de votre véhicule

- sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur
- dans le tableau des pressions de gonflage des pneus situé dans la trappe du réservoir (▷ page 304)
- sous « Tableaux des pressions de gonflage des pneus » (▷ page 312)
- sous « Pression des pneus » (▷ page 303)

La modification du système de freinage et des roues n'est pas autorisée. Le montage de rondelles de compensation et de disques antipousière n'est pas autorisé. Cela entraîne l'annulation de l'autorisation de mise en circulation du véhicule.

Pour de plus amples informations sur les jantes et les pneus, adressez-vous à un atelier qualifié.

Pour une bonne utilisation

Informations sur la conduite

Si le véhicule est lourdement chargé, contrôlez la pression des pneus et corrigez-la si nécessaire (▷ page 303).

Pendant la marche, prêtez attention aux vibrations, aux bruits et à un comportement anormal du véhicule, par exemple lorsque ce dernier tire d'un côté. Cela peut signifier que les jantes ou les pneus sont endommagés. En cas de doute concernant l'état d'un pneu, réduisez la vitesse du véhicule. Arrêtez-vous dès que possible et contrôlez l'état des jantes et des pneus. Des dommages cachés au niveau des pneus peuvent également être à l'origine de ce comportement routier anormal. Si aucun dommage n'est visible, faites contrôler les jantes et les pneus par un atelier qualifié.

Évitez tout pincement des pneus lorsque vous garez le véhicule. Lorsque vous ne pouvez pas éviter les bordures de trottoirs, les ralentisseurs ou autres bords, franchissez ces obstacles à vitesse réduite et selon un angle obtus. Sinon, vous risquez d'endommager les pneus et notamment leurs flancs.

Contrôle régulier des jantes et des pneus

ATTENTION

Des pneus endommagés peuvent entraîner des pertes de pression. Vous risqueriez alors de perdre le contrôle du véhicule. Il y a risque d'accident.

Contrôlez régulièrement l'état des pneus et remplacez immédiatement les pneus endommagés.

Contrôlez régulièrement l'état des pneus et des jantes, au minimum toutes les 2 semaines ou après un trajet en tout-terrain ou sur des routes en mauvais état. Des roues endommagées peuvent entraîner des pertes de pression au niveau des pneus. Vérifiez que les pneus ne présentent pas d'endommagements, tels que

- des coupures
- des fissures
- des hernies
- des déformations
- des fissures ou une corrosion importante au niveau des jantes

Contrôlez régulièrement sur tous les pneus la profondeur des sculptures ainsi que l'état de la bande de roulement sur toute la largeur du pneu (> page 300). Braquez si nécessaire les roues

avant pour pouvoir contrôler plus facilement le côté intérieur.

Toutes les roues doivent disposer d'un capuchon de valve afin de protéger la valve contre l'encrassement et l'humidité. Montez sur les valves de pneu uniquement les capuchons de valve fournis de série ou autres capuchons agréés spécialement par le distributeur mentionné sur la page de titre pour votre véhicule. Ne montez aucun autre capuchon de valve ou système (systèmes de contrôle de la pression des pneus, par exemple).

Contrôlez la pression de chacun des pneus à intervalles réguliers ainsi qu'avant les longs trajets. Corrigez la pression des pneus si nécessaire (> page 303).

La durée de vie d'un pneu dépend entre autres des facteurs suivants :

- Style de conduite
- Pression des pneus
- Distance parcourue

Sculptures des pneus

ATTENTION

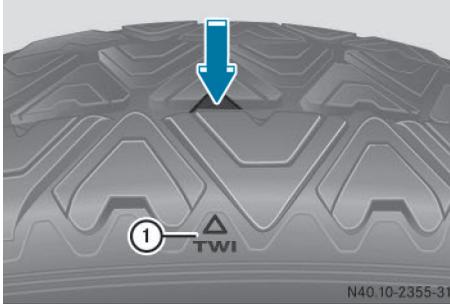
Si la profondeur de la semelle du pneu est insuffisante, l'adhérence des pneus diminue. L'eau ne peut plus être évacuée. Cela entraîne un risque accru d'aquaplanage sur chaussée mouillée, en particulier si vous roulez à une vitesse inadaptée. Il y a risque d'accident.

Si la pression des pneus est trop élevée ou trop basse, il peut arriver que la bande de roulement des pneus ne s'use pas uniformément. Par conséquent, contrôlez régulièrement sur tous les pneus la profondeur de la semelle et l'état de la bande de roulement sur toute la largeur du pneu.

Profondeur minimale de la semelle :

- Pneus été : 3 mm ($\frac{1}{8}$ po)
- Pneus M+S : 4 mm ($\frac{1}{6}$ po)

Pour des raisons de sécurité, faites remplacer les pneus avant que la profondeur minimale prescrite pour la semelle ne soit atteinte.



Le repère ① indique l'emplacement auquel l'indicateur (flèche) d'usure de la bande de roulement, qui se présente sous la forme d'une barrette, est intégré dans les sculptures du pneu.

Les indicateurs d'usure de la bande de roulement sont prescrits par la loi. Les indicateurs sont répartis en 6 points sur la bande de roulement. Ils sont visibles dès que la profondeur des sculptures atteint environ $\frac{1}{16}$ pouce (1,6 mm). Dans ce cas, l'usure du pneu est telle qu'il doit être remplacé.

Choix, montage et remplacement des pneus

- Ne montez que des jantes et des pneus de même type et de même marque.
- Montez uniquement des roues avec des pneus de dimensions agréées par Mercedes-Benz.
- Ne montez que des pneus adaptés au type de jante.
- Lorsque votre véhicule est équipé de pneus neufs, roulez à vitesse modérée pendant les 65 premiers miles (100 km).
- N'usez pas trop les pneus. Sinon, leur adhérence sur route mouillée diminue fortement (aquaplanage).
- Remplacez les pneus au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de leur degré d'usure. Cette remarque s'applique également à la roue de secours.

Utilisation en hiver

Remarques générales

Avant le début de l'hiver, faites effectuer un service spécial par un atelier qualifié.

Montez uniquement des roues avec des pneus de dimensions agréées par Mercedes-Benz.

Dès l'approche de l'hiver, vérifiez que vous disposez de chaînes neige dans votre véhicule (▷ page 302). Le montage de chaînes neige n'est pas autorisé sur toutes les combinaisons de jantes et de pneus. Tenez compte des restrictions relatives à la conduite avec des chaînes neige qui figurent sous « Combinaisons de jantes et de pneus » (▷ page 327).

Tenez également compte des remarques qui figurent dans la section « Permutation des roues » (▷ page 322).

Conduite avec des pneus été

Les pneus été perdent considérablement en élasticité et par conséquent en adhérence et en capacité de freinage lorsque la température est inférieure à 45 °F (+7 °C). Equipez votre véhicule de pneus M+S. Si vous utilisez des pneus été lorsque les températures sont très basses, cela risque d'entraîner la formation de fissures et les pneus seraient ainsi irrémédiablement endommagés. Mercedes-Benz décline toute responsabilité pour ces dommages.

Pneus M+S

⚠ ATTENTION

La roue de secours et la roue à changer peuvent avoir des dimensions de jantes et de pneus ainsi qu'un type de pneus différents. Si vous montez la roue de secours, il est possible que le comportement routier soit fortement modifié. Il y a risque d'accident.

Pour éviter de prendre des risques,

- adaptez votre style de conduite et conduisez prudemment
- ne montez jamais plus d'une roue de secours présentant des différences avec la roue à changer
- n'utilisez une roue de secours présentant des différences avec la roue à changer que temporairement
- faites remplacer une roue de secours présentant des dimensions différentes dans l'atelier qualifié le plus proche. Tenez impé-

rativement compte des dimensions de jantes et de pneus appropriées ainsi que du type de pneus.

ATTENTION

Les pneus M+S dont les sculptures ont une profondeur inférieure à 4 mm ($\frac{1}{8}$ po) ne conviennent plus pour circuler en hiver et n'offrent plus une adhérence suffisante. Il y a risque d'accident.

Remplacez impérativement les pneus M+S dont les sculptures ont une profondeur inférieure à 4 mm ($\frac{1}{8}$ po).

Lorsque la température est inférieure à 45 °F (+7 °C), utilisez des pneus hiver ou des pneus toutes saisons. Ces 2 types de pneus portent le sigle M+S.

Lorsque les conditions de circulation sont hivernales, seuls les pneus hiver sur lesquels figure un symbole supplémentaire représentant un flocon de neige  à côté du sigle M+S sont en mesure d'offrir la meilleure adhérence qui soit.

Vous n'obtiendrez l'efficacité optimale des systèmes de sécurité active, tels que l'ABS ou l'ESP®, qu'avec ces pneus. Ces pneus ont été conçus spécialement pour rouler dans la neige.

Pour garantir une bonne tenue de route, équipez toutes les roues de pneus M+S de même marque et de même profil.

Respectez impérativement la vitesse maximale autorisée pour les pneus M+S.

Si vous montez des pneus M+S dont la vitesse maximale autorisée est inférieure à la vitesse maximale limitée par construction, vous devez placer une étiquette de rappel correspondante dans le champ de vision du conducteur. Vous pouvez vous la procurer dans un atelier qualifié.

Une fois les pneus hiver montés :

- ▶ Contrôlez la pression des pneus (> page 303).
- ▶ Redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (> page 310).

Chaînes neige

ATTENTION

Si vous montez des chaînes neige sur les roues avant, celles-ci peuvent frotter contre la carrosserie ou les éléments du train de roulement. Le véhicule ou les pneus peuvent alors être endommagés. Il y a risque d'accident.

Pour éviter de prendre des risques,

- ne montez jamais de chaînes neige sur les roues avant
- montez les chaînes neige toujours par paire sur les roues arrière

ATTENTION

Si vous roulez trop vite avec les chaînes neige, celles-ci peuvent se rompre. Elles peuvent alors blesser les autres usagers ou endommager le véhicule. Il y a risque d'accident.

Ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes neige.

Tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez concernant l'utilisation de chaînes neige.

 Avant de monter les chaînes neige, vérifiez qu'elles ne sont pas endommagées. Les chaînes neige endommagées ou usées peuvent se déchirer et endommager les éléments suivants :

- Jantes
- Passages de roue
- Suspensions de roue

Par conséquent, utilisez uniquement des chaînes neige intactes. Suivez les instructions de montage du fabricant.

 **Véhicules équipés de jantes acier :** si vous montez des chaînes neige sur des jantes acier, les enjoliveurs peuvent être endommagés. Avant de monter des chaînes neige, déposez les enjoliveurs des roues correspondantes.

Les chaînes neige assurent une meilleure motricité sur routes enneigées ou verglacées.

Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de monter uniquement des chaînes neige ou des aides à la motricité

agrées pour Mercedes-Benz. Les chaînes neige ou les aides à la motricité doivent être de classe U ou correspondre à la spécification SAE type U.

Pour tout renseignement sur les chaînes neige, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Si vous montez des chaînes neige, tenez compte des remarques suivantes :

- Le montage de chaînes neige n'est pas autorisé sur toutes les combinaisons de jantes et de pneus. Tenez compte des dimensions de pneu et de chaîne autorisées. Tenez compte des restrictions relatives à la conduite avec des chaînes neige qui figurent sous « Combinaisons de jantes et de pneus » (> page 327).
- Montez les chaînes neige uniquement par paire et uniquement sur les roues arrière. Suivez les instructions de montage du fabricant.
- Utilisez les chaînes neige uniquement lorsque toute la chaussée est recouverte de neige. Déposez les chaînes neige dès que vous ne roulez plus sur des routes enneigées.
- Des dispositions locales peuvent limiter l'utilisation des chaînes neige. Avant de monter des chaînes neige, tenez compte des prescriptions correspondantes.
- Ne roulez pas à plus de 30 mph (50 km/h) (vitesse maximale autorisée pour rouler avec des chaînes neige).
- Contrôlez la tension des chaînes après environ 0,5 mile (1,0 km).

Pour démarrer avec des chaînes neige, vous pouvez désactiver l'ESP® (> page 72). Vous avez ainsi la possibilité de faire patiner les roues de manière contrôlée afin d'augmenter la motricité (effet d'accrochage).

Pression des pneus

Remarques relatives à la pression des pneus

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Les pneus dont la pression est trop basse ou trop élevée sont exposés aux risques suivants :

- Les pneus peuvent éclater, en particulier lorsque la charge ou la vitesse du véhicule augmentent.
- Les pneus peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière, ce qui peut réduire fortement leur adhérence.
- Le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule peuvent être fortement compromis.

Il y a risque d'accident.

Tenez compte des pressions de gonflage recommandées et contrôlez la pression de chacun des pneus, y compris celle de la roue de secours,

- au moins une fois par mois
- si le chargement a été modifié
- avant les longs trajets
- si les conditions d'utilisation ont changé (trajet en tout-terrain, par exemple)

Corrigez la pression des pneus si nécessaire.

ATTENTION

Si vous montez un accessoire inadapté sur les valves de pneu, cela peut provoquer une surcharge et entraîner la défaillance des valves, ce qui aurait comme conséquence une perte de pression des pneus. Les systèmes de contrôle de la pression des pneus proposés dans le cadre du post-équipement maintiennent, de par leur construction, les valves ouvertes. Cela peut également entraîner des pertes de pression au niveau des pneus. Il y a risque d'accident.

Vissez sur les valves de pneu uniquement les capuchons de valve fournis de série ou autres capuchons agréés spécialement par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

❗ La différence de pression des pneus d'un même essieu ne doit pas être supérieure à 10 kPa (0,1 bar, 1,5 psi).

❗ Les indications qui figurent dans les exemples de plaque d'information sur les pneus et le chargement et dans les exemples du tableau des pressions de gonflage des pneus sont fournies à titre d'exemple. Les données relatives à la pression des pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer des valeurs présentées ici. Vous trouverez les pressions de gonflage valables pour votre véhicule sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement ou dans le tableau des pressions de gonflage des pneus.

🌀 Protection de l'environnement

Contrôlez régulièrement la pression des pneus, au minimum tous les 15 jours.

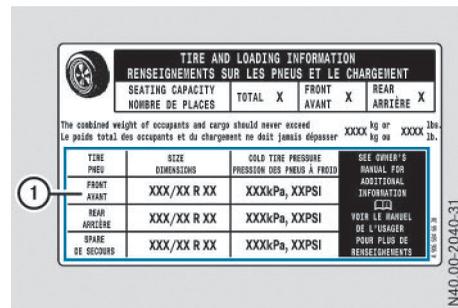
Remarques générales

Vous trouverez des indications relatives à la pression des pneus montés départ usine sur votre véhicule sur les plaques d'information présentées ici.

Vous trouverez la pression de gonflage recommandée pour différentes conditions d'utilisation du véhicule sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur de votre véhicule ou dans le tableau des pressions de gonflage des pneus qui se trouve dans la trappe du réservoir.

Pour de plus amples informations sur la pression des pneus, adressez-vous à un atelier qualifié.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement



Plaque d'information sur les pneus et le chargement (exemple)

La plaque d'information sur les pneus et le chargement se trouve sur le montant B côté conducteur.

La plaque d'information sur les pneus et le chargement contient les pressions de gonflage recommandées ① pour des pneus froids. Les pressions de gonflage recommandées ① sont indiquées sur la base de la charge et de la vitesse maximales autorisées du véhicule.

Tableau des pressions de gonflage des pneus

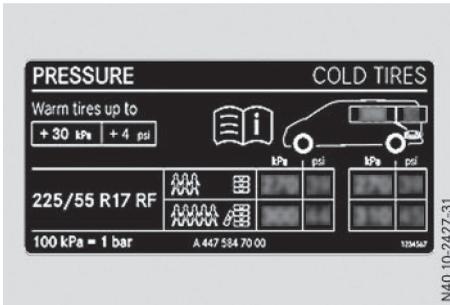


Tableau des pressions de gonflage situé dans la trappe du réservoir du combi (exemple)

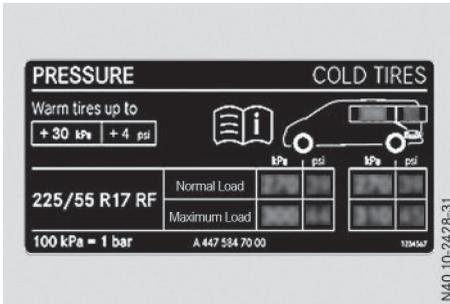
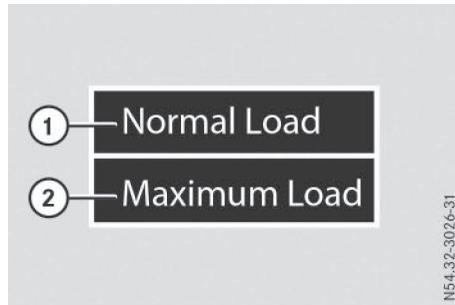
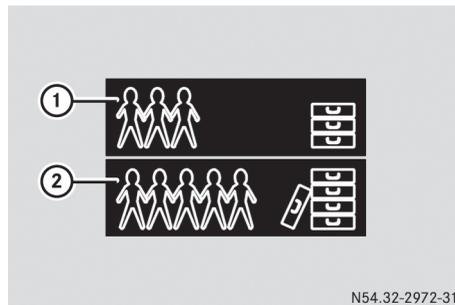


Tableau des pressions de gonflage situé dans la trappe du réservoir du fourgon (exemple)

Vous trouverez dans la trappe du réservoir du véhicule (> page 145) et sous « Tableaux des pressions de gonflage des pneus » (> page 312) les pressions de gonflage recommandées pour différentes conditions d'utilisation du véhicule. Si la pression de gonflage est précédée de l'indication de dimensions de pneus, cela signifie que la pression indiquée est uniquement valable pour ces tailles de pneus.



Exemple : fourgon



Exemple : combi

- ① Véhicule partiellement chargé
- ② Véhicule complètement chargé

Dans le cas du combi, les états de charge sont représentés dans le tableau par un nombre différent de personnes et de bagages. Le nombre réel de sièges peut différer. Pour de plus amples informations, consultez les documents du véhicule.

Les pressions de gonflage indiquées pour un véhicule partiellement chargé sont des valeurs minimales qui procurent un bon confort de marche. Elles ne sont toutefois pas valables pour la traction d'une remorque.

Les pressions de gonflage prescrites pour un véhicule complètement chargé conviennent également. Celles-ci sont à tout moment autorisées et réglementaires. Néanmoins, le confort de marche se dégrade lorsque le véhicule est partiellement chargé, tandis que la consommation de carburant ne baisse que de façon minime. De plus, l'usure des sculptures au centre des bandes de roulement augmente.

En cas de traction d'une remorque, reportez-vous toujours à la valeur maximale indiquée pour l'essieu arrière dans le tableau des pressions de gonflage des pneus situé dans la trappe du réservoir.

Remarques importantes sur la pression des pneus

ATTENTION

Lorsque la pression des pneus baisse de manière répétée, il se peut que les jantes, les valves ou les pneus soient endommagés. Une pression de gonflage trop faible peut entraîner l'éclatement d'un pneu. Il y a risque d'accident.

- Recherchez la présence de corps étrangers.
- Contrôlez l'étanchéité de la jante et de la valve.

Si vous ne pouvez pas éliminer les dommages, prenez contact avec un atelier qualifié.

Jantes et pneumatiques

Utilisez un manomètre approprié pour contrôler la pression des pneus. L'aspect extérieur d'un pneu ne permet aucune déduction concernant sa pression. Sur les véhicules équipés du système électronique de contrôle de la pression des pneus, vous pouvez également vérifier la pression des pneus par l'intermédiaire de l'ordinateur de bord.

La pression et la température des pneus augmentent pendant la marche. Ceci dépend de la vitesse à laquelle vous roulez et de la charge du véhicule.

Corrigez donc la pression uniquement lorsque les pneus sont froids.

Les pneus sont froids lorsque

- le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures sans que les pneus aient été exposés au rayonnement solaire
- vous avez parcouru moins de 1 mile (1,6 km)

La température des pneus varie en fonction de la température ambiante, de la vitesse du véhicule et de la charge des pneus. Si la température des pneus se modifie de 18 °F (10 °C), la pression des pneus varie de 10 kPa (0,1 bar, 1,5 psi) environ. Tenez-en compte lorsque vous contrôlez la pression des pneus chauds. Corrigez la pression des pneus uniquement si elle est trop basse pour les conditions d'utilisation actuelles. Si vous contrôlez la pression de gonflage alors que les pneus sont chauds, vous obtiendrez une valeur supérieure à celle qui aurait été obtenue avec des pneus froids. C'est normal. Ne dégonflez en aucun cas les pneus pour les amener à la

valeur prescrite pour les pneus froids. La pression des pneus serait alors trop basse.

Respectez les pressions de gonflage recommandées pour les pneus froids qui figurent dans le tableau des pressions de gonflage situé dans la trappe du réservoir.

Une pression des pneus trop faible ou trop élevée

- réduit la durée de vie des pneus
- augmente le risque d'endommagement des pneus
- nuit au comportement routier et donc à la sécurité (aquaplanage, par exemple)

Pression de gonflage trop faible ou trop élevée

Pression de gonflage trop faible

ATTENTION

Des pneus dont la pression est trop basse risquent de surchauffer et d'éclater. En outre, ils peuvent s'user de manière excessive et/ou irrégulière, ce qui peut fortement compromettre le comportement au freinage et le comportement routier du véhicule. Il y a risque d'accident.

Évitez les pressions de gonflage trop basses pour chacun des pneus, y compris la roue de secours.

Les pneus qui ne sont pas suffisamment gonflés peuvent

- surchauffer et devenir défectueux
- avoir des répercussions négatives sur la tenue de route du véhicule
- s'user rapidement et de manière irrégulière
- avoir des répercussions négatives sur la consommation de carburant

Pression de gonflage trop élevée

ATTENTION

Les pneus dont la pression est trop élevée peuvent éclater car ils peuvent être plus facilement endommagés par les aspérités de certaines routes, les nids-de-poule, etc. En outre, ils peuvent s'user de manière irrégulière, ce

qui peut fortement compromettre le comportement au freinage et le comportement routier du véhicule. Il y a risque d'accident.

Évitez les pressions de gonflage trop élevées pour chacun des pneus, y compris la roue de secours.

Les pneus qui sont trop gonflés peuvent

- allonger la distance de freinage
- avoir des répercussions négatives sur la tenue de route du véhicule
- s'user rapidement et de manière irrégulière
- avoir des répercussions négatives sur le confort de marche
- subir des dommages plus rapidement

Pression de gonflage maximale



- ① Pression de gonflage maximale autorisée (exemple)

La pression de gonflage maximale autorisée ne doit jamais être dépassée. Lorsque vous réglez la pression des pneus, tenez toujours compte de la pression de gonflage recommandée pour votre véhicule (▷ page 303).

- i** Les valeurs réelles pour les pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent différer des valeurs figurant dans l'illustration.

Valves de pneu (valves Snap-In)

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

L'utilisation de valves de pneu non agréées pour votre véhicule par le réseau de distribution mentionné sur la page de titre peut entraîner

une perte de pression. La sécurité de marche de votre véhicule peut alors être compromise. Il y a risque d'accident.

Utilisez uniquement des valves de pneu agréées par le réseau de distribution mentionné sur la page de titre pour votre véhicule. Tenez impérativement compte du type de valve adapté à l'équipement pneumatique de votre véhicule.

- !** Ne vissez aucune autre masse additionnelle (valve antiretour, etc.) sur les valves. Sinon, les valves pourraient être endommagées.

- i** Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement des valves de pneu testées pour votre véhicule.

Contrôle manuel de la pression des pneus

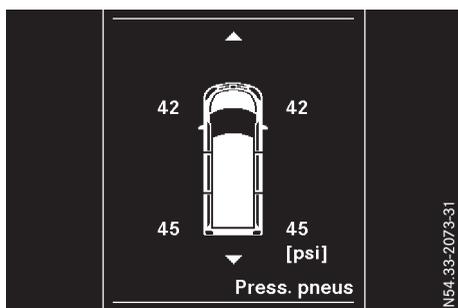
Pour déterminer et régler correctement la pression des pneus, procédez comme suit :

- ▶ Retirez le capuchon de la valve du pneu à contrôler.
- ▶ Pressez le manomètre contre la valve.
- ▶ Lisez la pression de gonflage et comparez-la aux valeurs recommandées qui figurent sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement ou dans le tableau des pressions de gonflage des pneus (▷ page 303).
- ▶ Si la pression de gonflage est trop basse, augmentez-la afin d'atteindre la valeur recommandée.
- ▶ Si la pression de gonflage est trop élevée, laissez sortir de l'air en appuyant sur la tige métallique de la valve. Pour cela, utilisez la pointe d'un stylo, par exemple. Contrôlez ensuite à nouveau la pression de gonflage à l'aide du manomètre.
- ▶ Revissez le capuchon sur la valve du pneu.
- ▶ Répétez la procédure pour les autres pneus.

Système de contrôle de la pression des pneus

Remarques générales

Sur les véhicules qui en sont dotés, le système de contrôle de la pression des pneus surveille la pression des 4 pneus à l'aide de capteurs intégrés dans les roues. Le système de contrôle de la pression des pneus vous alerte lorsque la pression dans un ou plusieurs pneus baisse. Le système de contrôle de la pression des pneus fonctionne uniquement si toutes les roues du véhicule sont équipées de capteurs appropriés.



Affichage de la pression des pneus (uniquement sur les véhicules équipés d'un volant multifonction)

Sur les véhicules équipés d'un volant multifonction, vous pouvez afficher les pressions de gonflage actuelles des différentes roues sur le visuel en sélectionnant le menu **Maintenance**.

Vous trouverez des informations sur l'affichage des pressions de gonflage actuelles sous « Contrôle électronique de la pression des pneus » (▷ page 310).

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si disponible), devrait être contrôlé à froid au moins une fois par mois et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule (voir la plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur ou le tableau des pressions de gonflage des pneus qui se trouve dans le volet du réservoir de votre véhicule). Si votre véhicule est équipé de pneus dont la taille diffère de celle qui est indiquée sur la

plaque d'information sur les pneus et le chargement ou dans le tableau des pressions de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression correcte de ces pneus.

Votre véhicule dispose d'un système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) assurant une sécurité supplémentaire. Un voyant s'allume lorsque le système constate que la pression d'un ou plusieurs pneus est nettement trop basse. Si le voyant indiquant que la pression des pneus est trop basse s'allume, arrêtez-vous dès que possible, contrôlez vos pneus et gonflez-les à la pression correcte. Si vous roulez avec des pneus dont la pression est nettement trop basse, ceux-ci subissent une surchauffe qui peut les rendre défectueux. Une pression des pneus trop basse augmente en outre la consommation de carburant, raccourcit la durée de vie des pneus et peut compromettre la tenue de route et le comportement au freinage du véhicule.

Tenez compte du fait que le TPMS ne remplace pas un contrôle en règle des pneus et que le conducteur est responsable du réglage correct de la pression des pneus, même lorsque celle-ci n'est pas encore suffisamment basse pour que le voyant du TPMS indiquant que la pression des pneus est trop basse s'allume.

Uniquement pour les Etats-Unis :

Votre véhicule dispose également d'un affichage de défaut TPMS qui apparaît lorsque le système de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas correctement. L'affichage de défaut TPMS est combiné au voyant indiquant que la pression des pneus est trop basse. Lorsque le système détecte un défaut, le voyant clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. Ce processus se répète à chaque démarrage suivant du véhicule tant que le défaut persiste.

Lorsque l'affichage de défaut apparaît, il se peut que le système ne soit pas en mesure de détecter ou de signaler correctement une pression des pneus trop basse. Un défaut du système de contrôle de la pression des pneus

peut avoir différentes causes, telles que le montage sur le véhicule de pneus de rechange incompatibles ou de pneus ou jantes qui empêchent le fonctionnement correct du TPMS. Contrôlez systématiquement l'affichage de défaut TPMS après chaque changement d'un ou plusieurs pneus ou jantes effectué sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus de rechange ou les autres pneus ou jantes permettent un fonctionnement correct du TPMS.

Il incombe au conducteur de régler la pression des pneus conformément à la pression de gonflage recommandée pour les pneus froids et adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule (▷ page 303).

Tenez compte du fait que le système de contrôle de la pression des pneus doit d'abord initialiser la pression de gonflage adaptée aux conditions d'utilisation actuelles du véhicule. Le seuil d'alerte déclenchant l'affichage du message en cas de perte notable de pression se base sur les valeurs de référence initialisées. Réglez la pression de gonflage lorsque les pneus sont froids, puis redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus (▷ page 310). Les pressions actuelles seront mémorisées comme nouvelles valeurs de référence. Vous êtes ainsi assuré de ne recevoir de message d'alerte que lorsque la pression de gonflage a nettement baissé.

Le système de contrôle de la pression des pneus ne vous avertit pas si la pression réglée est incorrecte. Tenez compte des remarques relatives aux pressions de gonflage recommandées (▷ page 303).

Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut pas vous avertir en cas de perte de pression soudaine, due par exemple à l'intrusion d'un corps étranger. Dans ce cas, vous devez freiner avec précaution jusqu'à l'arrêt complet du véhicule. Evitez de donner des coups de volant brusques.

Le système de contrôle de la pression des pneus dispose sur le combiné d'instruments d'un voyant orange d'alerte  qui sert à signaler les pertes de pression et les défauts (Etats-Unis) ou les pertes de pression (Canada). En fonction de sa séquence de clignotement ou d'allumage, le voyant d'alerte signale une pression de gonflage trop faible ou un défaut au niveau du système de contrôle de la pression des pneus :

- Si le voyant d'alerte  est allumé en permanence, cela signifie que la pression de gonflage d'un ou plusieurs pneus est nettement trop faible. Le système de contrôle de la pression des pneus ne présente pas de défaut.
- Uniquement pour les Etats-Unis : si le voyant d'alerte  clignote d'abord pendant 60 secondes, puis reste allumé, cela signifie que le système de contrôle de la pression des pneus est défectueux.

En outre, un message apparaît sur le visuel :

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 220)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 238)

Uniquement pour les Etats-Unis : en cas de défaillance du système de contrôle de la pression des pneus, il peut s'écouler plus de 10 minutes jusqu'à ce que le défaut soit signalé. Le voyant d'alerte de pression des pneus  clignote pendant 60 secondes, puis reste allumé. Une fois le défaut éliminé, le voyant d'alerte de pression des pneus  s'éteint au bout de quelques minutes de marche.

Les valeurs de pression affichées par l'ordinateur de bord peuvent être différentes de celles mesurées avec un manomètre à la station-service. Les pressions des pneus affichées par l'ordinateur de bord sont calculées en fonction du niveau de la mer. En altitude, la pression des pneus indiquée par un manomètre est plus élevée que celle affichée par l'ordinateur de bord. Dans ce cas, ne diminuez pas la pression des pneus.

Les sources d'ondes radioélectriques, telles que les casques radio et les radiotéléphones, qui se trouvent dans le véhicule ou à proximité peuvent perturber le fonctionnement du système de contrôle de la pression des pneus.

Contrôle électronique de la pression des pneus (véhicules équipés d'un volant multifonction)

Vous ne pouvez contrôler électroniquement la pression des pneus que sur les véhicules équipés d'un volant multifonction.

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Main-tenance**.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner **Pression pneus**.
- ▶ Confirmez avec .
La pression actuelle de chacun des pneus apparaît sur le visuel :

Si le véhicule a été arrêté pendant plus de 20 minutes, le message **Affichage pression pneus quelques minutes après le départ** apparaît sur le visuel.

Le système de contrôle de la pression des pneus reconnaît automatiquement les nouvelles roues ou les nouveaux capteurs après un cycle d'initialisation. Tant que le système n'est pas en mesure d'associer chacune des valeurs de pression à la roue correspondante, le message suivant apparaît à la place de la pression des pneus : **Contrôle pression pneus activé**. Les pressions des pneus sont alors déjà contrôlées.

Messages d'alerte du système de contrôle de la pression des pneus

Lorsque le système de contrôle de la pression des pneus détecte une perte de pression dans un ou plusieurs pneus, un message d'alerte apparaît sur le visuel. Le voyant d'alerte  s'allume.

Véhicules sans volant multifonction

- Si le message **Corriger pression pneus** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus est insuffisante. La pression des pneus doit être corrigée dès que vous en avez la possibilité.
- Si le message **Contrôler pneus** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus a

fortement baissé. Les pneus doivent être contrôlés.

- Si le message **Pneu(s) défectueux** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus baisse brusquement. Les pneus doivent être contrôlés.

Véhicules équipés d'un volant multifonction

- Si le message **Corriger pression pneus** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus est insuffisante. La pression des pneus doit être corrigée dès que vous en avez la possibilité.
- Si le message **Contrôler pneus** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus a fortement baissé. Les pneus doivent être contrôlés.
- Si le message **Attention pneu(s) défectueux** s'affiche sur le visuel, la pression d'un ou plusieurs pneus baisse brusquement. Les pneus doivent être contrôlés.

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives aux messages sur le visuel qui figurent sous « Pneumatiques »

- pour les véhicules sans volant multifonction (▷ page 220)
- pour les véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 238)

Véhicules équipés d'un volant multifonction : en cas de permutation des roues, il est possible que les pressions de gonflage affichées soient erronées pendant quelques instants, n'étant pas encore actualisées. Les pressions de gonflage correctes sont affichées après quelques minutes de trajet.

Redémarrage du système de contrôle de la pression des pneus

Remarques générales

Si vous redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus, tous les messages d'alerte en attente sont effacés et le voyant d'alerte s'éteint. Les pressions de gonflage actuellement réglées sont considérées comme les valeurs de référence pour le contrôle. Dans la plupart des cas, le système de contrôle de la pression des pneus reconnaît automatiquement les nouvelles valeurs de référence lorsque vous avez modifié la pression des pneus. Vous pouvez également fixer les valeurs de référence manuellement en procédant comme indiqué dans

cette section. Le système de contrôle de la pression des pneus surveille alors les nouvelles pressions de gonflage.

Véhicules sans volant multifonction

Le véhicule doit être à l'arrêt. Utilisez les touches du combiné d'instruments.

- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche  pour sélectionner le menu **Pression pneus**.
- ▶ Confirmez avec . Le message **Contr.pneus activé** apparaît sur le visuel.
- ▶ Confirmez avec . Le message **Press. pneus OK?** apparaît sur le visuel.

Si vous souhaitez confirmer le redémarrage :

- ▶ Appuyez sur la touche . Le menu **Distance parcourue** apparaît sur le visuel.

Après quelques minutes de trajet, le système contrôle si la pression actuelle des pneus se trouve dans la plage de valeurs prescrite. La pression des pneus est ensuite contrôlée sur la base de ces nouvelles valeurs de référence.

Si vous souhaitez interrompre le processus de redémarrage :

- ▶ Appuyez sur la touche . Le menu **Pression pneus** apparaît sur le visuel.
- Les valeurs de pression mémorisées lors du dernier redémarrage servent de référence pour la surveillance de la pression des pneus.

Véhicules équipés d'un volant multifonction

Utilisez les touches du volant.

- ▶ Vérifiez que la pression des 4 pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule. Pour ce faire, tenez compte des remarques qui figurent sous « Pression des pneus » (> page 303).
- ▶ Tournez la clé en position **2** dans le contacteur d'allumage.
- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le menu **Main-tenance**.

- ▶ Appuyez sur la touche  ou la touche  pour sélectionner le sous-menu **Pression pneus**.

- ▶ Confirmez avec . La pression actuelle de chacun des pneus ou le message **Affichage pression pneus quelques minutes après le départ** apparaît sur le visuel.

- ▶ Appuyez sur la touche . Le message **Pressions actuelles comme nouvelles valeurs référence?** apparaît sur le visuel.

Si vous souhaitez confirmer le redémarrage :

- ▶ Appuyez sur la touche . Le message **Contrôle pression pneus redémarré** apparaît sur le visuel.

Après quelques minutes de trajet, le système contrôle si la pression actuelle des pneus se trouve dans la plage de valeurs prescrite. La pression des pneus est ensuite contrôlée sur la base de ces nouvelles valeurs de référence.

Si vous souhaitez interrompre le processus de redémarrage :

- ▶ Appuyez sur la touche . Les valeurs de pression mémorisées lors du dernier redémarrage servent de référence pour la surveillance de la pression des pneus.

Tableaux de pressions des pneus

Véhicules avec un poids total de 6 724 lb (3,05 t)

❗ La différence de pression des pneus d'un même essieu ne doit pas être supérieure à 10 kPa (0,1 bar, 1,5 psi).

Les pressions de gonflage suivantes sont valables pour les véhicules

- avec un poids total autorisé de **6 724 lb (3,05 t)**
- avec une charge autorisée de **3 418 lb (1 550 kg)** sur l'essieu arrière et
- avec les équipements pneumatiques mentionnés sous « Combinaisons de jantes et de pneus » (▷ page 327)

Tenez impérativement compte des remarques sous « Remarques relatives à la pression des pneus » (▷ page 303).

La pression de gonflage pour la **roue de secours** est de 340 kPa (3,4 bars, 49 psi).

| Dimensions des pneus | Véhicule partiellement chargé | | Véhicule complètement chargé | |
|----------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Essieu avant | Essieu arrière | Essieu avant | Essieu arrière |
| 225/55 R 17 RF | 270 kPa (2,7 bars, 39 psi) | 270 kPa (2,7 bars, 39 psi) | 300 kPa (3,0 bars, 44 psi) | 310 kPa (3,1 bars, 45 psi) |

Chargement du véhicule

Plaques d'information sur les pneus et le chargement

⚠ ATTENTION

Des pneus surchargés risquent de surchauffer et d'éclater. Une surcharge des pneus peut par ailleurs compromettre la manœuvrabilité et le comportement routier du véhicule et occasionner une défaillance des freins. Il y a risque d'accident.

Tenez compte de la capacité de charge des pneus. La capacité de charge doit correspondre au moins à la moitié de la charge sur essieu autorisée. Ne surchargez jamais les pneus en dépassant leur charge utile maximale.



Plaque d'information sur les pneus et le chargement située sur le montant B côté conducteur (exemple)

2 plaques apposées sur votre véhicule indiquent la charge maximale possible.

- (1) La plaque d'information sur les pneus et le chargement ① se trouve sur le montant B côté conducteur. La plaque d'information sur les pneus et le chargement ① indique le nombre maximal d'occupants autorisé ainsi que la charge maximale autorisée. Vous y trouverez en outre des informations sur les dimensions des pneus montés d'usine et

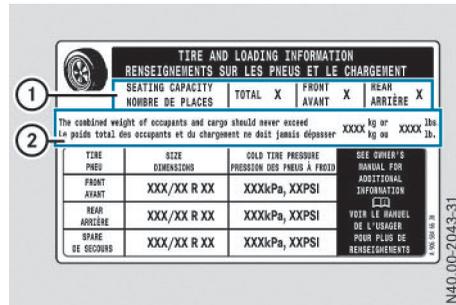
sur les pressions de gonflage correspondantes.

- (2) La plaque constructeur se trouve sur le montant B côté conducteur. La plaque constructeur donne des informations sur le poids total autorisé. Ce dernier prend en compte le poids du véhicule, ainsi que toutes les personnes à bord, le carburant et le chargement. Vous trouverez en outre des informations sur la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière.

La charge maximale sur essieu autorisée correspond au poids maximal pouvant être supporté par un essieu (essieu avant ou arrière). Ne dépassez pas le poids total autorisé ni la charge maximale autorisée sur les essieux avant et arrière.

tées ici. Vous trouverez le poids total maximal autorisé dans le cas de votre véhicule sur sa plaque d'information sur les pneus et le chargement.

Nombre de places assises



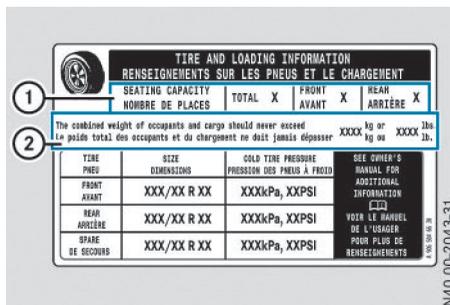
- ① Nombre maximal de places assises
- ② Poids total maximal autorisé

Le nombre maximal de places assises ① détermine le nombre maximal de personnes pouvant voyager à bord du véhicule. Vous trouverez cette information sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement.

Les indications qui figurent sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement illustrée ici sont fournies à titre d'exemple. Le nombre de places assises est spécifique à chaque véhicule et peut donc différer des valeurs présentées ici. Vous trouverez le nombre de places assises de votre véhicule sur sa plaque d'information sur les pneus et le chargement.

Plaque d'information sur les pneus et le chargement

Poids total maximal autorisé



- ① Nombre maximal de places assises
- ② Poids total maximal autorisé

Vous trouverez le poids total maximal autorisé ② sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement : « Le poids total des occupants et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb. ».

Le poids total des occupants du véhicule, du chargement, des bagages et, le cas échéant, de la charge tractée/charge sur timon ne doit pas dépasser la valeur indiquée.

Les indications qui figurent sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement illustrée ici sont fournies à titre d'exemple. Les données relatives au poids total maximal autorisé sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer des valeurs présentées ici.

Détermination de la charge maximale

Les différentes étapes

La méthode suivante a été développée d'après les dispositions applicables aux fabricants en vertu du titre 49, partie 575, du Code américain des règlements fédéraux et conformément au « National Traffic and Motor Vehicle Safety Act of 1966 ».

Etape 1 : recherchez l'indication « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lb. » (« Le poids combiné des occupants et de la charge ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb ») qui figure sur les pneus et sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement.

mation sur les pneus et le chargement de votre véhicule.

- ▶ **Etape 2 :** déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui doivent monter à bord.
- ▶ **Etape 3 :** déduisez des XXX kg ou XXX lb le poids cumulé du conducteur et des passagers.
- ▶ **Etape 4 :** le résultat correspond à la charge autorisée pour le chargement et les bagages. Exemple : pour une valeur « XXX » égale à 1 400 lb et 5 occupants de 150 lb chacun, la charge maximale pour le chargement et les bagages s'élève à 650 lb ($1\,400 - 750$ (5×150) = 650 lb).
- ▶ **Etape 5 :** déterminez le poids cumulé du chargement et des bagages à transporter. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne doit pas dépasser la charge autorisée calculée à l'étape 4.
- ▶ **Etape 6 (si nécessaire) :** si vous prévoyez de tracter une remorque avec votre véhicule, prenez également en compte la charge de la remorque. Tenez compte de la plaque d'information sur les pneus et le chargement pour savoir dans quelle mesure celle-ci réduit la charge autorisée pour le chargement et les bagages transportés dans le véhicule.

Exemple - étapes 1 à 3

Le tableau suivant contient des exemples de calcul de la charge totale et de la charge utile pour différentes configurations de sièges et un nombre différent d'occupants de poids différent. Dans les exemples suivants, on présume une charge maximale de 1 500 lb (680 kg). **Cette valeur ne sert qu'à des fins de démonstration.** Utilisez toujours la charge maximale spécifique à votre véhicule qui figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement de votre véhicule.

| | | Exemple 1 | Exemple 2 | Exemple 3 |
|----------------|--|-------------------|-------------------|-------------------|
| Etape 1 | Poids cumulé maximal des occupants et du chargement (données figurant sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement) | 1 500 lb (680 kg) | 1 500 lb (680 kg) | 1 500 lb (680 kg) |

| | | Exemple 1 | Exemple 2 | Exemple 3 |
|----------------|---|--|--|--------------------------------|
| Etape 2 | Nombre de personnes dans le véhicule (conducteur et passagers) | 5 | 3 | 1 |
| | Répartition des passagers | Avant : 2 Arrière : 3 | Avant : 1 Arrière : 2 | Avant : 1 |
| | Poids des passagers | Passager 1 : 150 lb (68 kg) Passager 2 : 180 lb (82 kg) Passager 3 : 160 lb (73 kg) Passager 4 : 140 lb (63 kg) Passager 5 : 120 lb (54 kg) | Passager 1 : 200 lb (91 kg) Passager 2 : 190 lb (86 kg) Passager 3 : 150 lb (68 kg) | Passager 1 : 150 lb (68 kg) |
| | Poids total de tous les occupants | 750 lb (340 kg) | 540 lb (245 kg) | 150 lb (68 kg) |

| | | Exemple 1 | Exemple 2 | Exemple 3 |
|----------------|---|---|---|--|
| Etape 3 | Charge maximale et charge tractée/charge sur timon (poids total maximal autorisé figurant sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement moins le poids total de tous les occupants) | 1 500 lb (680 kg) - 750 lb (340 kg) = 750 lb (340 kg) | 1 500 lb (680 kg) - 540 lb (245 kg) = 960 lb (435 kg) | 1 500 lb (680 kg) - 150 lb (68 kg) = 1 350 lb (612 kg) |

Plus le poids total des occupants est élevé, plus la charge maximale pour les bagages est faible. Vous trouverez de plus amples informations sous « Dispositif d'attelage » (▷ page 342).

Plaque constructeur du véhicule

Même si vous avez soigneusement calculé la charge totale, assurez-vous de ne pas dépasser le poids total autorisé ni les charges sur essieu autorisées dans le cas de votre véhicule. Vous trouverez des indications à ce sujet sur la plaque constructeur qui se trouve sur le montant B de votre véhicule (▷ page 331).

Poids total autorisé du véhicule: le poids total du véhicule prenant en compte tous les occupants, le chargement et éventuellement la charge tractée/charge sur timon ne doit pas dépasser le poids total autorisé du véhicule.

Charge sur essieu autorisée: charge maximale autorisée pouvant être supportée par un essieu (essieu avant ou arrière).

Pour être sûr que votre véhicule ne dépasse pas les valeurs maximales autorisées (poids total et charges sur essieu maximales autorisées), faites peser votre véhicule chargé (avec conducteur, passagers, chargement et éventuellement charge tractée complète) sur une balance appropriée.

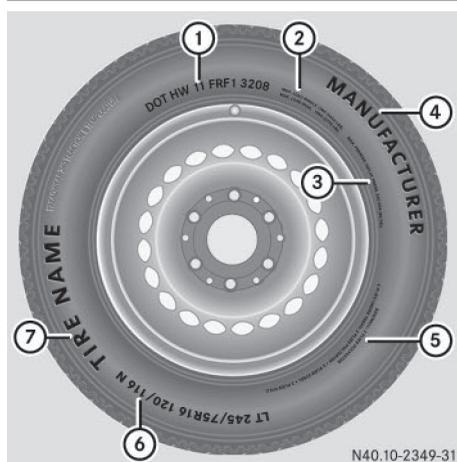
Charge tractée/charge sur timon

La charge tractée/charge sur timon influence le poids total du véhicule. Lorsqu'une remorque est attelée, la charge tractée/charge sur timon fait partie de la charge utile, au même titre que les occupants et les bagages. En règle générale, la charge tractée/charge sur timon s'élève à 10 % environ du poids total de la remorque et de son chargement.

Informations utiles sur les jantes et les pneus

Inscriptions figurant sur les pneus

Inscriptions figurant sur les pneus



- ① DOT, numéro d'identification du pneu (▷ page 318)
- ② Charge maximale du pneu (▷ page 318)
- ③ Pression de gonflage maximale (▷ page 307)
- ④ Fabricant
- ⑤ Matériau du pneu (▷ page 319)
- ⑥ Dimensions des pneus, capacité de charge et indice de vitesse (▷ page 317)
- ⑦ Nom du pneu

Outre son nom (désignation commerciale) et celui du fabricant, un pneu porte les indications susmentionnées.

i Les données relatives aux pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer par rapport à l'illustration.

Dimensions des pneus, capacité de charge et indice de vitesse

ATTENTION

Si vous dépassez la capacité de charge indiquée sur les pneus ou l'indice de vitesse autorisé, cela peut causer des dommages au niveau des pneus et entraîner leur éclatement. Il y a risque d'accident.

Par conséquent, montez uniquement des pneus dont les dimensions et le type sont agréés pour votre véhicule. Veillez à respecter la capacité de charge des pneus requise pour le véhicule et l'indice de vitesse.



- ① Largeur du pneu
- ② Rapport hauteur/largeur en %
- ③ Code du pneu
- ④ Diamètre de la jante
- ⑤ Indice de charge
- ⑥ Indice de vitesse

Largeur du pneu : la largeur du pneu ① indique la largeur nominale en millimètres.

Rapport hauteur/largeur : le rapport dimensionnel ② indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu en pour cent. Vous obtenez cette valeur en divisant la hauteur du pneu par sa largeur.

Code du pneu : le code du pneu ③ indique le type de construction. « R » désigne un pneu à carcasse radiale. « D » désigne un pneu à carcasse diagonale et « B » un pneu à carcasse diagonale ceinturée.

Diamètre de la jante : le diamètre de la jante ④ correspond au diamètre du siège de bourrelet et non au diamètre du rebord de jante. Le diamètre de la jante est exprimé en pouces (in).

Indice de charge : l'indice de charge ⑤ est un code numérique indiquant la capacité maximale de charge d'un pneu.

Les pneus ne doivent pas être soumis à une charge supérieure à la charge maximale autorisée. La charge maximale autorisée figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement qui se trouve sur le montant B côté conducteur (▷ page 312).

Exemple :

Un indice de charge de 101 signifie que le pneu peut supporter une charge maximale de 1 819 lb (825 kg). Lorsque 2 indices de charge sont indiqués, le 1er nombre indique la capacité de charge pour les roues simples et le second nombre la capacité de charge pour des roues jumelées. Pour de plus amples informations sur la charge maximale des pneus en kg et en lb, voir (▷ page 318).

Pour de plus amples informations sur l'indice de charge, voir Code de charge (▷ page 318).

Indice de vitesse : l'indice de vitesse ⑥ indique la vitesse maximale autorisée pour le pneu. Indépendamment de l'indice de vitesse, vous devez impérativement respecter les limites de vitesse. Conduisez prudemment et adaptez votre style de conduite aux conditions de circulation.

i Les données relatives aux pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer par rapport à l'illustration.

| Indice | Classe de vitesse |
|--------|----------------------------|
| Q | jusqu'à 100 mph (160 km/h) |
| R | jusqu'à 106 mph (170 km/h) |
| S | jusqu'à 112 mph (180 km/h) |
| T | jusqu'à 118 mph (190 km/h) |
| H | jusqu'à 130 mph (210 km/h) |
| V | jusqu'à 149 mph (240 km/h) |
| W | jusqu'à 168 mph (270 km/h) |
| Y | jusqu'à 186 mph (300 km/h) |

i Tous les pneus portant le sigle M+S ne présentent pas les caractéristiques des pneus hiver. Outre le sigle M+S, les pneus hiver portent sur leur flanc un symbole représentant un flocon de neige . Ces pneus répondent

aux exigences spécifiques de motricité sur la neige définies par l'Association des manufacturiers du caoutchouc RMA (Rubber Manufacturers Association) et l'Association canadienne de l'industrie du caoutchouc RAC (Rubber Association of Canada). Ils ont été spécialement conçus pour rouler sur la neige.

Pour de plus amples informations sur l'interprétation des données relatives aux pneus, adressez-vous à un atelier qualifié.

Code de charge



Code de charge (exemple)

En plus de l'indice de charge, un code de charge ① peut être inscrit sur le flanc du pneu, après la lettre indiquant l'indice de vitesse (▷ page 317).

- Aucune spécification : l'absence de texte (comme dans l'exemple ci-dessus) désigne un pneu ayant une capacité de charge normale (SL)
- RF ou Reinforced : désigne un pneu ayant une capacité de charge supérieure ou un pneu renforcé. Selon le fabricant, la désignation XL (Extra Load) est également utilisée.
- Light Load : désigne un pneu ayant une faible capacité de charge
- C, D, E : désigne une plage de charge qui est fonction de la charge maximale que le pneu peut supporter à une pression déterminée

① Les données relatives aux pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer par rapport à l'illustration.

Charge maximale des pneus



Charge maximale du pneu (exemple)

La charge maximale du pneu ① correspond au poids maximal pour lequel un pneu a été homologué.

Les pneus ne doivent pas être soumis à une charge supérieure à la charge maximale autorisée. La charge maximale autorisée figure sur la plaque d'information sur les pneus et le chargement qui se trouve sur le montant B côté conducteur (▷ page 312).

① Les valeurs réelles pour les pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent différer des valeurs figurant dans l'illustration.

DOT, numéro d'identification du pneu (TIN)

Conformément aux réglementations américaines sur les pneus, tout fabricant de pneus ou toute entreprise de rechapage doit inscrire un numéro d'identification à l'intérieur ou sur le flanc de chaque pneu produit ou rechapé.



Le numéro d'identification du pneu est univoque. Le numéro d'identification du pneu permet aux fabricants de pneus ou aux entreprises de rechapage d'informer plus facilement les acquéreurs d'éventuelles campagnes de rappel et de

leur communiquer d'autres informations essentielles pour la sécurité. Il donne à l'acheteur la possibilité d'identifier plus facilement les pneus concernés.

Le numéro d'identification du pneu se compose du code d'identification du fabricant (2), des dimensions du pneu (3), du code du type de pneu (4) et de la date de fabrication (5).

DOT (ministère des Transports): la marque de fabrique (1) indique que le pneu répond aux exigences du ministère américain des transports.

Code d'identification du fabricant: le code d'identification du fabricant (2) donne des informations relatives au fabricant du pneu. Les pneus neufs possèdent une identification composée de 2 symboles. Les pneus rechapés possèdent une identification composée de 4 symboles.

Pour de plus amples informations sur les pneus rechapés, voir (▷ page 299).

Dimensions du pneu: l'inscription (3) se réfère aux dimensions du pneu.

Code du type de pneu: le code du type de pneu (4) peut être utilisé par le fabricant pour désigner les caractéristiques particulières du pneu.

Date de fabrication: la date de fabrication (5) donne des informations sur l'âge du pneu. Le 1er et le 2e chiffres indiquent la semaine de fabrication, « 01 » indiquant la première semaine de l'année. Le 3e et le 4e chiffres indiquent l'année de fabrication. Un pneu portant l'indication « 3208 », par exemple, a été fabriqué au cours de la 32e semaine de l'année 2008.

- i Les données relatives aux pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer par rapport à l'illustration.

Composition du pneu



Ces indications décrivent le type de tissus et le nombre de couches au niveau du flanc (1) et sous les sculptures (2).

- i Les données relatives aux pneus sont spécifiques à chaque véhicule et peuvent donc différer par rapport à l'illustration.

Définitions des termes relatifs aux pneus et au chargement

Structure du pneu et matériaux utilisés

Décrit le nombre de couches ou le nombre de nappes noyées dans la gomme qui constituent la bande de roulement du pneu et ses flancs. Celles-ci sont fabriquées à partir d'acier, de nylon, de polyester et d'autres matériaux.

Bar

Unité métrique pour la pression des pneus. 14,5038 livres par pouce carré (psi) et 100 kilopascals (kPa) correspondent à 1 bar.

DOT (ministère des Transports)

Les pneus portant l'identification DOT répondent aux exigences du ministère des Transports américain.

Poids moyen des occupants du véhicule

68 kilogrammes (150 lb) multiplié par le nombre d'occupants autorisés à bord du véhicule.

Standards uniformes de classification de la qualité des pneus

Standards uniformes de classification de la qualité des pneus reposant sur le profil des sculptures, la motricité et la tenue en température. L'évaluation menant à la classification est effectuée par le fabricant selon des consignes de test édictées par le gouvernement américain. La

classification correspondante est indiquée sur le flanc du pneu.

Pression de gonflage recommandée

La pression de gonflage recommandée correspond à la pression des pneus montés départ usine sur votre véhicule.

La plaque d'information sur les pneus et le chargement¹ contient les pressions de gonflage recommandées pour des pneus froids (charge et vitesse maximales autorisées du véhicule atteintes).

Le tableau des pressions de gonflage des pneus contient les pressions de gonflage recommandées pour des pneus froids pour différentes conditions d'utilisation du véhicule (charge et/ou vitesse).

Augmentation du poids du véhicule due aux équipements optionnels

Poids cumulé incluant tous les équipements de série et optionnels qui sont disponibles pour le véhicule, indépendamment du fait qu'ils soient montés ou non.

Jantes

Partie de la roue sur laquelle est monté le pneu.

GAWR (charge maximale sur essieu autorisée)

Le GAWR correspond à la charge maximale autorisée sur l'essieu. La charge effective sur essieu ne doit jamais dépasser la charge maximale sur essieu autorisée. La charge maximale sur essieu autorisée figure sur la plaque constructeur du véhicule qui se trouve sur le montant B côté conducteur (> page 331).

Indice de vitesse

L'indice de vitesse des pneus est mentionné dans la désignation du pneu. Il indique la plage de vitesse pour laquelle le pneu a été homologué.

GTW (poids total de la remorque)

Le GTW correspond au poids de la remorque plus le poids du chargement, des accessoires, etc. qui se trouvent sur la remorque.

GVW (poids total)

Le poids total prend en compte le poids du véhicule ainsi que le carburant, l'outillage, la roue de secours, les accessoires montés, les passagers, les bagages et éventuellement la charge sur timon. Le poids total ne doit jamais dépasser le poids total autorisé (GVWR) qui figure sur la plaque constructeur du véhicule située sur le montant B côté conducteur (> page 331).

GVWR (poids total autorisé)

Le GVWR correspond au poids total maximal autorisé du véhicule chargé (poids du véhicule incluant tous les accessoires, les passagers, le carburant, les bagages et éventuellement la charge sur timon). Le poids total autorisé figure sur la plaque constructeur du véhicule qui se trouve sur le montant B côté conducteur (> page 331).

Poids maximal autorisé en charge

Le poids maximal correspond à la somme résultant de l'addition des éléments suivants :

- poids à vide du véhicule
- poids des accessoires
- charge utile maximale
- poids des équipements optionnels montés en usine

Kilopascal (kPa)

Unité métrique pour la pression des pneus. 6,9 kPa correspondent à 1 psi. Une autre unité permettant d'exprimer la pression des pneus est le bar. 100 kilopascals (kPa) correspondent à 1 bar.

Code de charge

En plus de l'indice de charge, le flanc du pneu peut porter un code de charge. Celui-ci donne des précisions sur la capacité de charge du pneu.

Poids à vide

Poids d'un véhicule avec équipement de série et fluides (carburant, huile et liquide de refroidissement au niveau maximum). Le cas échéant, le poids indiqué prend également en compte le climatiseur ainsi que les équipements optionnels, mais pas les passagers ni les bagages.

¹ Uniquement pour les véhicules avec un poids total inférieur à 10 000 lb (4 536 kg).

Charge maximale des pneus

La charge maximale du pneu correspond au poids maximal (exprimé en kg ou en lb) pour lequel un pneu a été homologué.

Pression de gonflage maximale autorisée

Pression de gonflage maximale autorisée pour un pneu.

Charge maximale par pneu

Charge maximale par pneu. Elle se calcule à partir de la charge maximale sur essieu divisée par 2.

PSI (pounds per square inch)

Unité de mesure standard pour la pression des pneus.

Rapport hauteur/section

Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu, exprimé en pourcentage.

Pression des pneus

Pression qui agit de l'intérieur vers l'extérieur du pneu sur chaque pouce carré. La pression est exprimée en livres par pouce carré (psi), en kilopascals (kPa) ou en bars. La pression des pneus doit être corrigée uniquement lorsque les pneus sont froids.

Pression de gonflage pour pneus froids

Les pneus sont froids lorsque

- le véhicule est resté immobilisé pendant au moins 3 heures sans que les pneus aient été exposés au rayonnement solaire
- vous avez parcouru moins de 1 mile (1,6 km)

Bande de roulement

Partie du pneu en contact avec la route.

Bourrelet

Le bourrelet sert à maintenir le pneu sur la jante. Afin d'éviter que la longueur du pneu ne varie sur le pourtour de la jante, le bourrelet contient plusieurs tringles.

Flanc

Partie du pneu située entre les sculptures et le bourrelet.

Poids des équipements optionnels

Poids cumulé des équipements optionnels pesant plus que les pièces de série qu'ils remplacent et plus de 2,3 kg (5 lb). Ces équipements optionnels, tels que le système de freinage haute performance, le porte-bagages sur le toit ou la batterie haute performance, ne sont pas compris dans le poids à vide ni dans le poids des accessoires.

TIN (numéro d'identification du pneu)

Numéro d'identification univoque grâce auquel un fabricant de pneus peut, en cas de rappel de produits par exemple, identifier les pneus concernés et retrouver les acquéreurs. Le numéro d'identification du pneu se compose du code d'identification du fabricant, des dimensions du pneu, du code du type de pneu et de la date de fabrication.

Indice de charge

L'indice de charge est un code indiquant la capacité de charge maximale d'un pneu.

Motricité

Adhérence entraînée par le frottement du pneu sur la chaussée.

TWR (charge sur timon autorisée)

Le TWR correspond au poids maximal autorisé sur la rotule du dispositif d'attelage.

Indicateur d'usure

Fines baguettes (barrettes d'usure) réparties sur la bande de roulement du pneu. Lorsque les sculptures du pneu sont à la hauteur des baguettes, la limite d'usure de $\frac{1}{16}$ in (1,6 mm) est atteinte.

Répartition des passagers

Répartition des occupants du véhicule sur les places prévues.

Limite totale de charge

Charge nominale et chargement/charge des bagages plus 68 kg (150 lb) multiplié par le nombre de places dans le véhicule.

Changement de roue

Permutation des roues

ATTENTION

Si vous permutez les roues avant et arrière alors que les jantes ou les pneus sont de dimensions différentes, il est possible que le comportement routier soit fortement modifié. En outre, les freins de roue ou les composants de la suspension des roues risquent d'être endommagés. Il y a risque d'accident.

N'intervertissez les roues avant et les roues arrière que si les jantes et les pneus sont de mêmes dimensions.

! Si votre véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus, chaque roue est alors munie de composants électroniques.

N'appliquez aucun démonte-pneu dans la zone de la valve. Sinon, les composants électroniques pourraient être endommagés.

Faites permuter les roues uniquement par un atelier qualifié.

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité qui figurent dans la section « Montage des roues » (> page 322).

En fonction des conditions d'utilisation, l'usure des pneus de l'essieu avant diffère de celle des pneus de l'essieu arrière. Permutez les roues avant l'apparition d'une usure caractéristique sur les pneus. On considère comme usure caractéristique l'usure de l'épaulement sur les pneus avant et celle du milieu de la bande de roulement sur les pneus arrière.

Si l'équipement pneumatique de votre véhicule le permet, vous pouvez permuter les roues aux intervalles spécifiés dans le carnet de garantie du fabricant de pneus qui se trouve dans les documents du véhicule. Si vous ne possédez pas de carnet de maintenance, changez les pneus tous les 3 000 à 6 000 miles (5 000 à 10 000 km) ou plus tôt si nécessaire, en fonction du degré d'usure des pneus. Ne changez pas le sens de rotation des pneus.

Nettoyez soigneusement les surfaces de contact des roues et des disques de frein lors de chaque permutation. Évitez les produits de nettoyage gras et contenant de l'huile.

Contrôlez la pression des pneus et redémarrez le système de contrôle de la pression des pneus si nécessaire.

Sens de rotation

Les pneus avec sens de rotation prescrit offrent des avantages supplémentaires, par exemple en matière d'aquaplanage. Ces avantages sont effectifs uniquement si vous respectez le sens de rotation prescrit.

Le sens de rotation est repéré par une flèche sur le flanc du pneu.

Le pneu de la roue de secours peut aussi être monté dans le sens de rotation inverse. Respectez les conditions d'utilisation temporaire ainsi que la limite de vitesse indiquée sur la roue de secours.

Stockage des roues

Stockez les roues démontées dans un endroit frais, sec et si possible obscur. Protégez les pneus de l'huile, de la graisse et du carburant.

Montage des roues

Préparation du véhicule

- ▶ Arrêtez le véhicule sur un sol stable, plat et non glissant, le plus à l'écart possible de la circulation.
- ▶ Si votre véhicule représente un danger pour les autres usagers, allumez les feux de détresse.
- ▶ Serrez le frein de stationnement.
- ▶ Mettez les roues avant en ligne droite.
- ▶ Mettez la boîte de vitesses sur **P**.
- ▶ Arrêtez le moteur.
- ▶ Faites descendre les passagers. Veillez à ce que les passagers descendent du côté opposé à la chaussée.
- ▶ Pendant le changement de roue, veillez à ce que les passagers se tiennent à l'écart de la circulation, par exemple derrière la glissière de sécurité.
- ▶ Si nécessaire, placez le triangle de présignalisation ou la lampe de signalisation à distance convenable.

Lorsque vous utilisez le triangle de présignalisation ou la lampe de signalisation, tenez compte des dispositions légales en vigueur dans le pays où vous vous trouvez.

- ▶ Immobilisez le véhicule pour l'empêcher de se mettre à rouler.
Tenez compte des consignes de sécurité relatives au stationnement qui figurent sous « Conduite et stationnement » (> page 146).
- ▶ **Sur un sol horizontal :** placez une cale ou un autre objet approprié sous la roue diagonalement opposée à la roue à remplacer.
- ▶ **Sur une descente douce :** placez une cale ou un autre objet approprié sous chacune des roues avant et arrière situées du côté opposé à la roue à remplacer.
- ▶ Sortez l'outillage de changement de roue de l'outillage de bord, si votre équipement en est doté (> page 290).
A l'exception de quelques véhicules destinés à certains pays, les véhicules ne sont pas équipés d'un outillage de changement de roue. Certains outils pour le changement de roue sont spécifiques au véhicule. Renseignez-vous auprès d'un atelier qualifié pour savoir quels sont les outils nécessaires pour effectuer un changement de roue sur votre véhicule.
- ▶ Enlevez la roue de secours de son support, si votre équipement en est doté (> page 328). Tenez compte des consignes de sécurité qui figurent sous « Roue de secours » (> page 327).
- ▶ Déposez les enjoliveurs avec précaution.



- ▶ A l'aide de la clé démonte-roue ①, dévissez les vis de la roue à changer de 1 tour environ dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Ne les dévissez pas complètement.

Levage du véhicule

⚠ ATTENTION

Si vous ne placez pas correctement le cric sous le point d'appui prévu à cet effet sur le véhicule, le cric risque de glisser lorsque le véhicule est soulevé. Il y a risque de blessure. Placez le cric uniquement sous le point d'appui prévu à cet effet sur le véhicule. Le pied du cric doit se trouver directement en dessous du point d'appui du véhicule.

⚠ ATTENTION

Si le véhicule est soulevé alors qu'il se trouve sur un terrain en pente (montée ou descente), le cric risque de se renverser. Il y a risque de blessure !

Ne changez jamais une roue lorsque le véhicule se trouve sur un terrain en pente. Prenez contact avec un atelier qualifié.

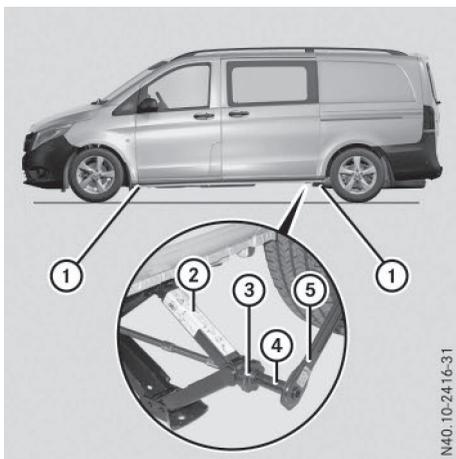
- ❗ Placez le cric uniquement sous l'un des points d'appui. Sinon, vous pourriez endommager le véhicule.

Tenez compte des remarques suivantes lors du soulèvement du véhicule :

- Pour soulever le véhicule, utilisez uniquement le cric testé et agréé par Mercedes-Benz pour votre véhicule. En cas d'utilisation non conforme du cric, celui-ci risque de glisser lorsque le véhicule est soulevé.
- Le cric n'est prévu que pour soulever le véhicule pendant une durée limitée lors d'un changement de roue. Le cric n'est pas conçu pour effectuer des travaux de maintenance sous le véhicule.
- Evitez de changer une roue lorsque le véhicule se trouve sur un terrain en pente (montée ou descente).
- Avant de soulever le véhicule, immobilisez-le avec le frein de stationnement et des cales pour l'empêcher de se mettre à rouler. Ne desserrez jamais le frein de stationnement tant que le véhicule est soulevé.
- Le cric doit reposer sur une surface plane, ferme et non glissante. Sur sol meuble, vous devez placer sous le cric un support large qui puisse supporter la charge. Sur sol glissant, vous devez utiliser une protection antidérapante.

pante (un tapis en caoutchouc sur du carrelage, par exemple).

- Veillez à ce que le bord inférieur du pneu ne se trouve pas à plus de 1,2 in (3 cm) du sol
- Ne glissez jamais vos mains ou vos pieds sous le véhicule lorsqu'il est levé.
- Ne vous glissez jamais sous le véhicule lorsqu'il est levé.
- Ne démarrez jamais le moteur lorsque le véhicule est soulevé.
- N'ouvrez ou ne fermez jamais de porte ni le hayon lorsque le véhicule est soulevé.
- Veillez à ce que personne ne se trouve à bord du véhicule lorsque vous le soulevez.



N40.10-2416-31

Jantes et pneumatiques

Les points d'appui du cric ① (bouchons de caoutchouc) se trouvent derrière les passages des roues avant et devant les passages des roues arrière.

- ▶ Placez le cric ② sous le point d'appui du cric correspondant ①.
- ▶ Tournez la molette ③ jusqu'à ce que la coupelle du cric ② soit parfaitement en butée contre le point d'appui ①.
- ▶ Veillez à ce que le pied du cric ② se trouve directement en dessous du point d'appui ①.
- ▶ Assemblez l'adaptateur ④ et le cliquet ⑤ contenus dans l'outillage de bord.

- ▶ Emboîtez l'adaptateur ④ et le cliquet ⑤ dans le six-pans du cric ② de manière à ce que l'inscription **AUF/UP** soit visible.
- ▶ Tournez le cliquet ⑤ dans la direction **AUF/UP** jusqu'à ce que le pneu soit à 3 cm au maximum au-dessus du sol. Il peut arriver que le cric ② bascule sur l'une des surfaces d'appui latérales de son embase.

Dépose de la roue

- ⚠ Ne posez pas les vis de roue dans le sable ou dans la saleté. Sinon, le filetage des vis de roue et le taraudage des moyeux de roue pourraient être endommagés lors du vissage.
- ▶ Dévissez les vis de roue.
- ▶ Enlevez la roue.

Pose d'une roue neuve

⚠ ATTENTION

Si les vis de roue sont huilées ou graissées et que les vis de roue ou le taraudage du moyeu de roue sont endommagés, les vis de roue risquent de se desserrer. Vous risquez alors de perdre une roue pendant la marche. Il y a risque d'accident.

Ne huilez ni ne graissez jamais les vis de roue. Si le taraudage est endommagé, prenez immédiatement contact avec un atelier qualifié. Faites remplacer les vis de roue endommagées ou le taraudage du moyeu de roue endommagé. Ne reprenez pas la route.

⚠ ATTENTION

Si vous vissez les vis ou écrous de roue lorsque le véhicule est soulevé, le cric risque de glisser. Il y a risque de blessure.

Serrez les vis ou écrous de roue uniquement lorsque le véhicule est abaissé.

Respectez impérativement les instructions et les consignes de sécurité relatives au « Changement de roue » (▷ page 322).

Utilisez uniquement des vis de roue prévues pour le type de roue monté et pour votre véhicule. Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser exclusive-

ment les vis de roue agréées pour les véhicules Mercedes-Benz et pour le type de roue monté.

! Si votre véhicule est équipé du système de contrôle de la pression des pneus, chaque roue est alors munie de composants électroniques.

N'appliquez aucun démonte-pneu dans la zone de la valve. Sinon, les composants électroniques pourraient être endommagés.

Faites permuter les roues uniquement par un atelier qualifié.



- ▶ Nettoyez les surfaces de contact entre la roue et le moyeu.
- ▶ Glissez la nouvelle roue sur le moyeu de roue et appliquez-la contre celui-ci.
- ▶ Vissez les vis de roue et serrez-les légèrement.

Abaissement du véhicule

! ATTENTION

Si vous ne serrez pas les vis ou les écrous de roue au couple de serrage prescrit, les roues peuvent se détacher. Il y a risque d'accident. Après un changement de roue, faites immédiatement contrôler le couple de serrage par un atelier qualifié.



①—⑤ Vis de roue

- ▶ Emboîtez l'adaptateur et le cliquet dans les six-pans du cric de manière à ce que l'inscription **AB/DOWN** soit visible (▷ page 323).
- ▶ Tournez le cliquet dans la direction **AB/DOWN** jusqu'à ce que le véhicule repose de nouveau fermement sur le sol.
- ▶ Mettez le cric de côté.
- ▶ Serrez les vis de roue uniformément dans l'ordre indiqué ① à ⑤, c'est-à-dire en diagonale. Serrez les vis de roue au couple suivant :
 - Jantes acier : **147 lb-ft (200 Nm)**
 - Jantes alliage : **133 lb-ft (180 Nm)**
- ▶ Ramenez le cric dans sa position initiale.
- ▶ Rangez le cric et le reste de l'outillage de changement de roue dans le véhicule.
- ▶ Roues avec enjoliveur complet : positionnez l'enjoliveur de manière à ce que l'ouverture prévue pour la valve du pneu se trouve bien au-dessus de la valve.
- ▶ Appliquez l'enjoliveur contre la jante en appuyant des 2 mains sur les côtés jusqu'à ce qu'il s'emboîte. Veillez à ce que les bossages de retenue de l'enjoliveur soient bien en prise dans la jante acier.
- ▶ Fixez la roue défectueuse sur le support de la roue de secours, si votre équipement en est doté (▷ page 328). Sinon, transportez la roue défectueuse dans le compartiment de chargement.
- ▶ Contrôlez la pression du pneu de la roue nouvellement montée et corrigez-la si nécessaire. Respectez la pression de gonflage recommandée (▷ page 303). Véhicules équipés du système de contrôle de la pression des pneus : toutes les roues mon-

tées doivent être équipées de capteurs opérationnels.

- ▶ Resserrer les vis de roue au couple prescrit au bout de 30 miles (50 km).

Si vous avez monté une roue/roue de secours munie d'une jante neuve ou repeinte, faites également resserrer les vis de roue au bout de 600 (1 000) à 3 000 miles (5 000 km) environ. Resserrez le couple de serrage prescrit.

Combinaisons jantes/pneus

Remarques générales

! Les pneus rechapés ne sont pas testés ni recommandés par Mercedes-Benz car les détériorations antérieures ne peuvent pas toujours être détectées au rechapage. Mercedes-Benz ne peut donc pas garantir la sécurité de marche. N'utilisez pas de pneus d'occasion lorsque vous ignorez l'usage qui en a été fait auparavant.

! Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement les pneus, les jantes et les accessoires agréés spécialement par Mercedes-Benz pour votre véhicule.

Ces pneus sont spécialement adaptés aux systèmes de sécurité active tels que l'ABS ou l'ESP®.

Utilisez uniquement les pneus, les jantes et les accessoires qui ont été testés et recommandés par Mercedes-Benz. Sinon, cela risque d'entraîner une dégradation du comportement du véhicule, par exemple du point de vue de la tenue de route, des bruits de roulement et de la consommation. En outre, d'autres dimensions de pneus peuvent entraîner sous charge un frottement des pneus contre la carrosserie ou les éléments de l'essieu. Les pneus ou le véhicule peuvent être endommagés.

Mercedes-Benz décline toute responsabilité pour les dommages générés par l'utilisation de pneus, jantes ou accessoires autres que ceux qui ont été testés et recommandés.

Pour de plus amples informations sur les combinaisons de pneus et de jantes autorisées, adressez-vous à un atelier qualifié.

! Roues de grande taille : pour une taille de roue déterminée, plus la section du pneu est

petite, plus le confort de marche se dégrade sur les routes en mauvais état. Le confort de roulement et d'amortissement diminue et, lorsque vous franchissez des obstacles, le risque d'endommager les jantes et les pneus augmente.

Vous trouverez dans la trappe du réservoir ou sous « Tableaux des pressions de gonflage des pneus » un tableau des pressions de gonflage des pneus recommandées pour différents états de charge du véhicule (▷ page 312). Vous trouverez de plus amples informations sous « Pression des pneus » (▷ page 303).

Contrôlez la pression de gonflage régulièrement et uniquement lorsque les pneus sont froids.

Remarques concernant l'équipement du véhicule : le véhicule

- doit toujours être équipé de jantes de même taille sur un essieu (gauche/droite)
- doit toujours être équipé de pneus de même modèle (pneus été, pneus hiver)

i Certaines combinaisons de jantes et de pneus ne sont livrables départ usine que dans certains pays.

Equipement pneumatique

R17

| Pneus | Jantes acier |
|-------------------------|---------------------|
| 225/55 R17 RF (XL) 101V | 6,5 J x 17 H2 ET 50 |
| 225/55 R17 RF (XL) 101H | 6,5 J x 17 H2 ET 50 |

R17

| Pneus | Jantes alliage |
|-------------------------|-------------------|
| 225/55 R17 RF (XL) 101V | 7 J x 17 H2 ET 51 |
| 225/55 R17 RF (XL) 101H | 7 J x 17 H2 ET 51 |

Roue de secours

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

La roue de secours et la roue à changer peuvent avoir des dimensions de jantes et de pneus ainsi qu'un type de pneus différents. Si vous montez la roue de secours, il est possible que le comportement routier soit fortement modifié. Il y a risque d'accident.

Pour éviter de prendre des risques,

- adaptez votre style de conduite et conduisez prudemment
- ne montez jamais plus d'une roue de secours présentant des différences avec la roue à changer
- n'utilisez une roue de secours présentant des différences avec la roue à changer que temporairement
- ne désactivez pas l'ESP®
- faites remplacer une roue de secours présentant des dimensions différentes dans l'atelier qualifié le plus proche. Tenez impérativement compte des dimensions de jantes et de pneus appropriées ainsi que du type de pneus.

Si vous roulez avec une roue de secours présentant des dimensions différentes, ne dépassez pas la vitesse maximale autorisée de 50 mph (80 km/h).

sez pas la vitesse maximale autorisée de 50 mph (80 km/h).

Remarques générales

Le montage de la roue de secours est décrit sous « Montage des roues » (▷ page 322). Contrôlez à intervalles réguliers ainsi qu'avant les longs trajets

- la pression de gonflage de la roue de secours. Corrigez-la si nécessaire (▷ page 303).
- la fixation du support de roue de secours

La roue de secours se trouve soit à l'arrière, côté gauche, soit sous le véhicule, sur un support placé à l'arrière.

Remplacez les pneus au plus tard au bout de 6 ans, indépendamment de leur degré d'usure. Cette remarque s'applique également à la roue de secours.

Véhicules équipés du système de contrôle de la pression des pneus : la roue de secours n'est pas équipée d'un capteur approprié. Le système de contrôle de la pression des pneus ne fonctionne pas pour la roue de secours. Il se peut que le système affiche pendant encore quelques minutes la pression de gonflage du pneu démonté. La valeur affichée à l'emplacement qui correspond à la roue de secours n'équivaut alors pas à la pression de gonflage actuelle de la roue de secours.

Le système de contrôle de la pression des pneus ne peut pas fonctionner de façon fiable tant que vous roulez avec la roue de secours. Ne redémarrez le système de contrôle de la pression

des pneus qu'après avoir remplacé la roue défectueuse par une roue normale équipée d'un capteur.

Vous trouverez des informations sur le système de contrôle de la pression des pneus sous «Système de contrôle de la pression des pneus» (▷ page 308).

Dépose et pose de la roue de secours

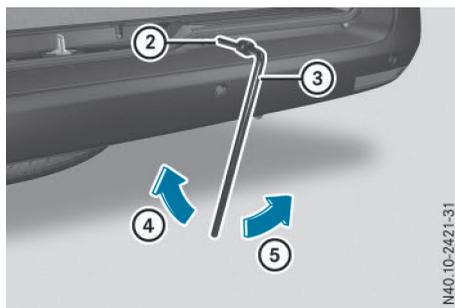
Roue de secours à l'arrière, sous le véhicule



N40.10-2420-31

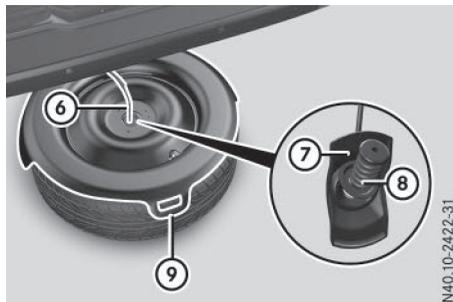
Dépose

- ▶ Prenez la clé démonte-roue et l'outil spécial pour le cric de roue de secours dans l'outillage de bord (▷ page 290).
- ▶ Ouvrez le hayon ou la porte arrière à 2 battants.
- ▶ Retirez avec précaution le cache ① en le soulevant avec un outil approprié, par exemple un tournevis. Veillez à ne pas endommager la peinture et le cache.



N40.10-2421-31

- ▶ Introduisez l'outil spécial ② dans l'orifice jusqu'au guide du treuil.
- ▶ Emboîtez la clé démonte-roue ③ sur l'outil spécial ② pour le cric de roue de secours.
- ▶ Tournez la clé démonte-roue ③ dans le sens de la flèche ④ jusqu'à ce que vous rencontriez une certaine résistance ou que l'accouplement à friction du treuil n'ait plus de prise. La roue de secours est abaissée.



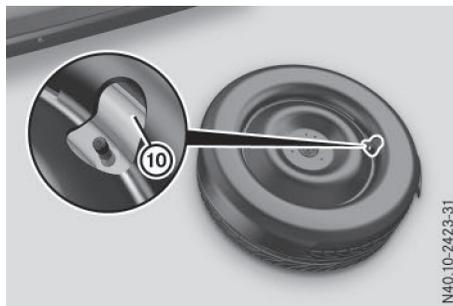
N40.10-2422-31

- ▶ Tirez la roue de secours de dessous le véhicule par la poignée de la protection ⑨.
- ▶ Poussez le câble du treuil ⑥ vers le bas et tournez le ressort ⑧ contre la griffe ⑦. La griffe ⑦ est déverrouillée.
- ▶ Retirez la griffe ⑦ du support de jante en la faisant passer par l'orifice de la protection ⑨.
- ▶ Enlevez la protection ⑨ de la roue de secours.

! Lorsque vous remontez la roue de secours, veillez à ce que la poignée de la protection soit tournée vers l'arrière.

Contrôlez la fixation et la position de la roue de secours

- après chaque changement de roue
- à chaque échéance de maintenance
- au moins une fois par an



N40.10-2423-31

Pose

- i** Les roues avec jante alliage ne peuvent pas être montées sous le véhicule. Dans ce cas, transportez la roue avec jante alliage dans le compartiment de chargement et soulevez seulement la protection ⑨.
- ▶ Prenez la clé démonte-roue ③ et l'outil spécial ② pour le cric de roue de secours dans l'outillage de bord (▷ page 290).
 - ▶ Posez la roue de secours sur le sol en orientant le support de jante vers le haut.
 - ▶ Posez la protection ⑨ sur la roue de manière à ce que l'évidement prévu pour la valve du pneu ⑩ se trouve au-dessus de la valve.
 - ▶ Enfoncez la protection ⑨ sur le support de jante et positionnez la roue de manière à ce que la poignée de la protection ⑨ soit tournée vers l'arrière.
 - ▶ Introduisez par le haut la griffe ⑦ pliée sur le câble du treuil ⑥ dans le support de jante en la faisant passer par l'orifice de la protection ⑨.
 - ▶ Poussez légèrement la roue sous le véhicule.
 - ▶ Emboîtez la clé démonte-roue ③ sur l'outil spécial ② pour le cric de roue de secours.
 - ▶ Tournez la clé démonte-roue ③ dans le sens de la flèche ⑤ jusqu'à ce que vous rencontriez une certaine résistance et que l'accouplement à friction du treuil n'ait plus de prise. La roue est bloquée sous le véhicule.
 - ▶ Retirez la clé démonte-roue ③ et l'outil spécial ② pour le cric de roue de secours de l'orifice prévu pour le treuil.
 - ▶ Obturez l'orifice prévu pour le treuil avec le cache ①.
 - ▶ Rangez la clé démonte-roue ③ et l'outil spécial ② pour le cric de roue de secours dans l'outillage de bord.
 - ▶ Fermez le hayon/la porte arrière à 2 battants.

Informations utiles

Cette notice d'utilisation décrit tous les modèles ainsi que l'ensemble des équipements de série et optionnels qui étaient disponibles pour votre véhicule au moment de la clôture de la rédaction de cette notice d'utilisation. Des divergences sont possibles selon les pays. Notez que votre véhicule n'est pas obligatoirement équipé de toutes les fonctions décrites. Cela vaut également pour les fonctions et systèmes importants pour la sécurité.

Lisez les informations sur les ateliers qualifiés (▷ page 34).

Electronique du véhicule

Interventions sur l'électronique du moteur

! Confiez toujours les travaux de maintenance sur l'électronique du moteur et sur les pièces correspondantes (calculateurs, capteurs, actionneurs, câbles de liaison, etc.) à un atelier qualifié. Sinon, les pièces du véhicule risquent de s'user plus rapidement. Vous risquez de perdre vos droits à la garantie limitée accordée aux véhicules neufs (New Vehicle Limited Warranty).

Montage d'appareils électriques ou électroniques

Un rayonnement électromagnétique excessif peut être dangereux pour votre santé et celle des autres. L'utilisation d'une antenne extérieure permet de se protéger contre les éventuels risques liés aux champs électromagnétiques, actuellement débattus par la communauté scientifique. Par conséquent, confiez le montage de l'antenne extérieure uniquement à un atelier qualifié.

Les appareils électriques et électroniques peuvent non seulement nuire au confort du véhicule, mais aussi compromettre sa sécurité de fonctionnement. La compatibilité électromagnétique des appareils montés ultérieurement doit être testée et démontrée.

Si ces appareils sont liés à des fonctions d'antiparasitage, ils doivent être homologués. Ceci est valable pour l'appareil ou ses interfaces avec

l'électronique du véhicule (supports de chargement, par exemple).

Le montage d'un téléphone ou d'un radiotéléphone dans le véhicule est soumis à une autorisation. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Pour l'utilisation de téléphones portables ou de radiotéléphones, Mercedes-Benz vous recommande de raccorder une antenne extérieure agréée. C'est le seul moyen de garantir une qualité de réception optimale dans l'habitacle tout en réduisant au maximum les interférences entre l'électronique du véhicule et les téléphones portables ou autres radiotéléphones.

La puissance d'émission du téléphone portable ou du radiotéléphone ne doit pas être supérieure à la valeur maximale (PEAK) indiquée ci-après :

| Plage de fréquences | Puissance d'émission maximale (PEAK) |
|----------------------------|--------------------------------------|
| Ondes courtes (f < 50 MHz) | 100 W |
| Bande des 4 m | 30 W |
| Bande des 2 m | 50 W |
| Réseau 3RP/TETRA | 35 W |
| Bande des 70 cm | 35 W |
| GSM/UMTS/LTE | 10 W |

Plaques constructeur

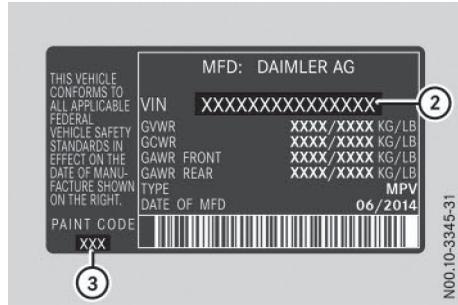
Plaque constructeur avec numéro d'identification du véhicule (VIN)



N00.10-3338-31

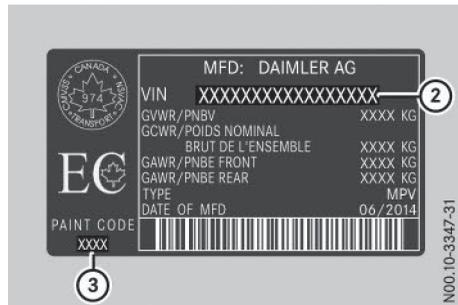
Plaque constructeur du véhicule située sur le montant B côté conducteur

- ▶ Ouvrez la porte du conducteur. Vous pouvez voir la plaque constructeur du véhicule ① qui porte le numéro d'identification du véhicule (VIN), le code peinture et les données relatives aux poids autorisés.



N00.10-3345-31

Exemple : plaque constructeur du véhicule (véhicules destinés au marché américain)



N00.10-3347-31

Exemple : plaque constructeur du véhicule (véhicules destinés au marché canadien)

- ② VIN
- ③ Code peinture

i Les données indiquées sur la plaque constructeur du véhicule figurent à titre d'exemple. Ces données sont différentes pour chaque véhicule et peuvent différer des données indiquées ici. Vous trouverez les données valables pour votre véhicule sur la plaque constructeur du véhicule.

Numéro d'identification du véhicule (VIN)



VIN dans le compartiment moteur

Le VIN figure sur la plaque constructeur du véhicule (▷ page 331).

Le VIN ① est également frappé dans le compartiment moteur, sur le longeron situé à côté de la boîte à fusibles.

Numéro du moteur

Le numéro du moteur est frappé sur le bloc-cylindres. Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Ingrédients et lubrifiants, capacités

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Les ingrédients et lubrifiants peuvent être toxiques et dangereux pour la santé. Il y a risque de blessure.

Lors de l'utilisation, du stockage et de l'élimination des ingrédients et lubrifiants, tenez compte des inscriptions sur les récipients d'origine correspondants. Conservez toujours les ingrédients et lubrifiants dans leur récipient d'origine fermé. Tenez toujours les batteries hors de portée des enfants.

♻ Protection de l'environnement

Éliminez les ingrédients et lubrifiants dans le respect des règles de protection de l'environnement !

Manipulez, stockez et éliminez tous les ingrédients et lubrifiants dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Les ingrédients et lubrifiants sont

- les carburants (essence, par exemple)
- les lubrifiants (huile moteur ou huile de boîte de vitesses, par exemple)
- le liquide de refroidissement
- le liquide de frein
- le liquide de lave-glace
- le réfrigérant du système de climatisation

Les ingrédients et lubrifiants agréés satisfont aux plus hautes exigences de qualité. Ils sont répertoriés dans les prescriptions Mercedes-Benz relatives aux ingrédients et lubrifiants. Par conséquent, utilisez uniquement les ingrédients et lubrifiants agréés. Ceci est un élément important de la garantie pour vices cachés.

Les ingrédients et lubrifiants agréés par Mercedes-Benz sont reconnaissables à l'inscription sur le bidon : MB-Freigabe ou MB-Approval (MB-Freigabe ou MB-Approval 228.5, par exemple)

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Avec les ingrédients et lubrifiants agréés, soit les additifs ne sont pas nécessaires, soit leur emploi n'est pas autorisé. Cela ne s'applique pas aux additifs pour carburant agréés. Les additifs peuvent endommager les organes du véhicule et ne doivent par conséquent pas être ajoutés aux ingrédients et lubrifiants.

L'utilisation d'additifs relève toujours de la responsabilité de l'exploitant du véhicule. L'utilisation d'additifs peut entraîner une limitation des droits résultant de la garantie pour vices cachés, voire leur déchéance.

Carburant

Consignes de sécurité importantes

⚠ ATTENTION

Les carburants sont facilement inflammables. En cas de manipulation incorrecte du carburant, il y a risque d'incendie et d'explosion.

Évitez impérativement d'approcher un feu ou une flamme nue, de fumer ou de provoquer des étincelles. Avant de ravitailler, arrêtez le

moteur et le chauffage additionnel (si disponible).

ATTENTION

Les carburants sont toxiques et dangereux pour la santé. Il y a risque de blessure.

Évitez impérativement que du carburant n'entre en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements ou qu'il ne soit ingéré. N'inhalez pas les vapeurs de carburant. Conservez les carburants hors de portée des enfants.

En cas de contact avec du carburant, tenez compte des remarques suivantes :

- En cas de contact avec la peau, rincez immédiatement le carburant avec de l'eau et du savon.
- Si le carburant est entré en contact avec les yeux, rincez immédiatement et soigneusement à l'eau claire. Consultez immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Ne provoquez pas de vomissements.
- Changez immédiatement de vêtements s'ils ont été souillés par du carburant.

Manipulez, stockez et éliminez les carburants dans le respect des dispositions légales en vigueur.

Capacité du réservoir

La capacité totale du réservoir de carburant peut varier en fonction de l'équipement du véhicule.

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Capacité totale | 18,5 US gal (70,0 l) |
| dont réserve | env. 3,2 US gal (12,0 l) |

Essence

Qualité du carburant

! Ne ravitaillez pas un véhicule équipé d'un moteur à essence avec du gazole. Ne mettez pas le contact si vous avez ravitaillé le véhicule par erreur avec un mauvais carburant. Sinon, celui-ci pourrait passer dans le sys-

tème d'alimentation en carburant. De petites quantités du mauvais carburant suffisent pour endommager le système d'alimentation en carburant et le moteur. Prenez contact avec un atelier qualifié et faites vidanger entièrement le réservoir ainsi que les conduites de carburant.

! Utilisez uniquement du supercarburant sans plomb dont l'indice antidétonant est de 91 AKI et l'indice d'octane de 95 RON au minimum.

! Utilisez uniquement le carburant recommandé. L'utilisation d'autres carburants risque d'entraîner des dommages au niveau du moteur.

! N'utilisez pas les carburants suivants :

- E85 (essence avec 85 % d'éthanol)
- E100 (100 % d'éthanol)
- M15 (essence avec 15 % de méthanol)
- M30 (essence avec 30 % de méthanol)
- M85 (essence avec 85 % de méthanol)
- M100 (100 % de méthanol)
- Essence contenant des additifs métallifères
- Gazole

Ne mélangez pas ce type de carburants avec le carburant recommandé pour votre véhicule.

! Si vous effectuez le ravitaillement à partir d'un fût ou d'un jerrycan, filtrez le carburant avant de procéder au remplissage.

Vous éviterez ainsi les dysfonctionnements du système d'alimentation causés par la présence d'impuretés dans le carburant.

i Le carburant E10 contient jusqu'à 10 % de bioéthanol. Votre véhicule est compatible avec le carburant E10. Vous pouvez ravitailler votre véhicule avec du carburant E10.

i En règle générale, vous trouverez des informations relatives à la qualité du carburant sur la pompe à essence. Si l'inscription correspondante ne figure pas sur la pompe, renseignez-vous auprès du personnel de la station-service.

Si le carburant recommandé n'est pas disponible, vous pouvez utiliser à titre temporaire de l'essence ordinaire sans plomb avec un indice antidétonant de 87 AKI/indice d'octane de 91 RON. La puissance du moteur peut alors

diminuer et la consommation de carburant augmenter. Évitez de rouler à pleins gaz et évitez les accélérations brutales. Ne ravitaillez en aucun cas le véhicule avec une essence dont l'indice AKI/RON est inférieur.

i Il peut arriver, dans certains pays, que l'essence disponible ne soit pas suffisamment désulfurée. Une odeur peut se dégager, en particulier lorsque vous effectuez de courts trajets. L'odeur disparaît dès que vous utilisez à nouveau une essence sans soufre (teneur en soufre < 10 ppm).

Pour de plus amples informations sur le ravitaillement en carburant, voir (> page 144).

Additifs pour carburant

! L'utilisation du moteur avec des additifs pour carburant ajoutés ultérieurement peut entraîner des dommages au niveau du moteur. Par conséquent, ne mélangez aucun additif au carburant. Cela ne s'applique pas aux additifs permettant d'éliminer et d'éviter les dépôts. Seuls les additifs recommandés par Mercedes-Benz peuvent être mélangés à l'essence. Respectez les instructions d'utilisation données dans la description du produit. Pour de plus amples informations sur les additifs recommandés, adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center.

Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser des carburants additivés de qualité.

Si vous utilisez des carburants sans additifs pendant une période prolongée, des dépôts peuvent se former. Ils se retrouvent en particulier au niveau des soupapes d'admission et de la chambre de combustion.

Il peut arriver, dans certains pays, que le carburant disponible ne soit pas d'une qualité suffisante. Cela peut entraîner la formation de dépôts dans le système d'injection. Dans ce cas, et après avoir reçu l'accord d'un Mercedes-Benz Commercial Van Center, mélangez à l'essence l'additif de nettoyage recommandé par Mercedes-Benz. Suivez impérativement les instructions et respectez les proportions de mélange qui figurent sur le récipient.

Ne mélangez aucun autre additif au carburant. Cela entraîne des coûts inutiles et pourrait endommager le moteur.

Remarques sur la consommation de carburant

☉ Protection de l'environnement

Le CO₂ (dioxyde de carbone) est un gaz qui, au stade des connaissances actuelles, serait le principal responsable du réchauffement de la Terre (effet de serre). Les émissions de CO₂ du véhicule dépendent directement de la consommation de carburant et, par conséquent,

- du rendement du moteur
- de votre style de conduite
- d'autres facteurs indépendants de la technique, tels que les conditions environnementales, l'état des routes ou la fluidité du trafic

En adoptant un style de conduite modéré et en faisant effectuer régulièrement la maintenance de votre véhicule, vous pouvez contribuer à la réduction des émissions de CO₂.

Uniquement pour certains pays : vous trouverez les valeurs actuelles de consommation et d'émission dans les documents COC (certificat CE de conformité). Ces documents vous sont remis à la livraison du véhicule.

Les valeurs de consommation indiquées ont été établies conformément à la version en vigueur

- de la directive UE 80 / 1268 / CEE (véhicules respectant la norme antipollution Euro 4 ou les normes antérieures)
- du règlement (CE) n° 715 / 2007 (véhicules à partir de la norme antipollution Euro 5)
- du règlement (CE) n° 595 / 2009 (véhicules à partir de la norme antipollution Euro 6)

La consommation de carburant dépend

- du modèle de véhicule
- du style de conduite
- des conditions d'utilisation
- du type et de la qualité du carburant utilisé

La consommation est plus élevée que la normale dans les conditions suivantes :

- lorsque les températures extérieures sont très basses
- en ville
- lors de trajets courts

- en montagne
- lorsqu'une remorque est tractée

Pour limiter votre consommation de carburant, tenez compte des indications données sous « Protection de l'environnement » (▷ page 32).

La consommation de carburant est également influencée par les éléments suivants :

- Dimensions, sculptures, pression et état des pneus
- Rapport de démultiplication des organes d'entraînement
- Organes additionnels (climatiseur, chauffage additionnel, etc.)

Les valeurs réelles de consommation de votre véhicule peuvent, pour ces raisons, être différentes de celles établies conformément à la directive européenne UE 80/1268/CEE.

Vous pouvez consulter les données relatives à la consommation de carburant dans l'ordinateur de bord

- dans le cas des véhicules sans volant multifonction (▷ page 189)
- dans le cas des véhicules équipés d'un volant multifonction (▷ page 196)

Huile moteur

Remarques générales



N18.00-2177-31

Pour manipuler l'huile moteur, suivez les consignes de sécurité importantes relatives aux ingrédients et lubrifiants (▷ page 332).

La qualité des huiles moteur est décisive pour le bon fonctionnement et la durée de vie du moteur. Sur la base d'essais intensifs, Mercedes-Benz homologue continuellement des huiles moteur qui tiennent compte des développements techniques actuels.

Dans les moteurs Mercedes-Benz, utilisez par conséquent uniquement des huiles moteur agréées par Mercedes-Benz. Mercedes-Benz vous recommande de confier la vidange d'huile à un atelier qualifié.

Pour tout renseignement sur les huiles moteur agréées par Mercedes-Benz,

- adressez-vous à un Mercedes-Benz Commercial Van Center
- consultez le site Internet <http://bevo.mercedes-benz.com> en indiquant la spécification, par exemple 229.5

L'homologation Mercedes-Benz est reconnaissable à l'inscription „MB-Freigabe“ ou „MB Approval“ qui figure sur le bidon d'huile ainsi qu'à la spécification correspondante (homologation MB-Freigabe ou MB Approval 229.5, par exemple).

Spécifications des huiles moteur agréées pour votre véhicule

MB-Freigabe ou MB Approval 229.5

Mercedes-Benz vous recommande d'utiliser uniquement des huiles moteur multigrades agréées d'indice SAE (SAE 0W-30 et SAE 0W-40 ou SAE 5W-30 et SAE 5W-40). Ces huiles moteurs garantissent une lubrification optimale même lorsque la température extérieure est très basse (▷ page 336).

Pour faire l'appoint, utilisez uniquement une huile moteur dont le niveau de qualité (spécification de l'homologation MB-Freigabe ou MB Approval) et l'indice SAE sont identiques à ceux de l'huile utilisée lors de la dernière vidange.

i Si les huiles moteur indiquées dans le tableau ne sont pas disponibles, vous pouvez, avant d'effectuer la prochaine vidange, faire l'appoint avec l'une des huiles moteur suivantes :

- MB-Freigabe ou MB Approval 229.1, ou ACEA A3

Ce faisant, la quantité d'appoint unique ne doit pas dépasser 1 qt (1,0 l).

Faites alors effectuer la vidange dès que possible.

! L'utilisation d'huiles moteur d'un autre niveau de qualité n'est pas autorisée.

Capacités

❗ Ne versez pas trop d'huile moteur. Si vous avez versé une quantité d'huile moteur trop importante, le moteur ou le catalyseur risquent d'être endommagés. Faites aspirer tout excès d'huile moteur.

Vidange d'huile avec remplacement du filtre

Huile moteur env. 2 US gal (7,75 l)

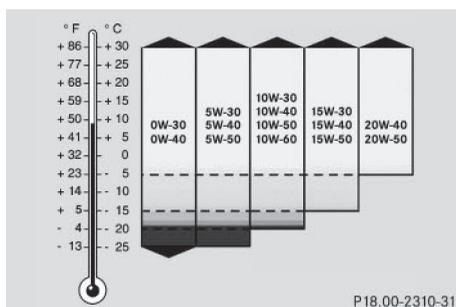
Additifs

❗ N'utilisez pas d'additifs supplémentaires dans l'huile moteur. Cela risque d'endommager le moteur.

Viscosité de l'huile moteur

❗ Si la classification de viscosité SAE de l'huile moteur ne couvre pas la gamme des températures extérieures où circule le véhicule, l'huile doit être vidangée à la période appropriée, notamment avant le début de la saison froide. Le recours à une huile moteur ne possédant pas les caractéristiques adéquates de température pourrait endommager le moteur. L'information sur la gamme de température de la classification SAE réfère toujours à celle d'une huile neuve. Les caractéristiques de température de l'huile moteur peuvent se dégrader significativement avec le temps, surtout à basse température extérieure.

Il est recommandé de vidanger l'huile moteur dès l'approche de la saison froide. Recourir à une huile moteur approuvée de la classification SAE spécifiée.



Indice SAE de l'huile moteur

La viscosité désigne la fluidité d'un liquide. Dans le cas de l'huile moteur, une viscosité élevée

indique une huile épaisse et une faible viscosité une huile légère.

Choisissez l'indice SAE (viscosité) de l'huile moteur en fonction de la température extérieure. Le tableau vous indique les indices SAE à utiliser. Lorsque la température extérieure est basse, les propriétés thermiques des huiles moteur peuvent se dégrader fortement en raison, par exemple, du vieillissement et des dépôts de suie et de carburant dus à l'utilisation du véhicule. Par conséquent, nous vous recommandons vivement d'effectuer régulièrement la vidange d'huile avec une huile moteur agréée ayant un indice SAE approprié.

Vidange d'huile

La fréquence des vidanges d'huile dépend des conditions d'utilisation du véhicule et de la qualité de l'huile moteur utilisée. L'ordinateur de bord affiche automatiquement l'échéance de la vidange d'huile sous la forme d'un message d'événement.

Mercedes-Benz vous recommande de confier la vidange d'huile à un atelier qualifié.

Informations sur la consommation d'huile

La consommation d'huile moteur varie en fonction de votre style de conduite, sans dépasser toutefois 1,0 US qt (1,0 l) aux 620 miles (1 000 km).

La consommation d'huile peut cependant être supérieure lorsque

- le véhicule est neuf
- vous utilisez le véhicule le plus souvent dans des conditions difficiles
- vous faites fréquemment tourner le moteur à des régimes élevés

La maintenance régulière du véhicule est l'une des conditions qui permettent d'obtenir des valeurs de consommation réduites.

Vous ne pourrez apprécier la consommation d'huile qu'au bout d'un kilométrage important. Contrôlez régulièrement le niveau d'huile moteur, par exemple toutes les semaines ou à chaque ravitaillement en carburant (▷ page 269).

Huile de boîte de vitesses**Boîte de vitesses automatique****Huile de boîte de vitesses automatique**

| Désignation/numéro du produit | Intervalle de maintenance |
|---|---------------------------|
| Mobil ATF 134 FE Valvoline ATF Pro 236.15 Fiche MB 236.15 | — |

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Essieu arrière**Huile de boîte de vitesses**

| Désignation/numéro du produit | Intervalle de maintenance |
|--|---------------------------|
| Mobilube FE 75W-85 Mobilube FE Plus NG 75W-85 Fiche MB 235.7 | — |

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Liquide de frein**⚠ ATTENTION**

Au fur et à mesure de son utilisation, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air. Cela abaisse le point d'ébullition du liquide de frein. Si le point d'ébullition est trop bas, des bulles de vapeur peuvent se former dans le circuit de freinage lorsque les freins sont fortement sollicités. Cela réduit l'efficacité du freinage. Il y a un risque d'accident.

Faites remplacer le liquide de frein aux intervalles prévus.

! Le liquide de frein attaque la peinture, le plastique et le caoutchouc. Si du liquide de frein est entré en contact avec des éléments peints, en plastique ou en caoutchouc, rincez immédiatement à l'eau.

Manipulez, stockez et éliminez le liquide de frein dans le respect des dispositions légales en vigueur et des consignes de sécurité importantes relatives aux ingrédients et lubrifiants (> page 332).

Au fur et à mesure de son utilisation, le liquide de frein absorbe l'humidité de l'air, ce qui abaisse son point d'ébullition.

Faites remplacer le liquide de frein tous les **2 ans** par un atelier qualifié.

i La prochaine échéance de remplacement du liquide de frein est généralement rappelée par une étiquette dans le compartiment moteur.

Utilisez uniquement des liquides de frein agréés qui sont conformes aux prescriptions Mercedes-Benz relatives aux ingrédients et lubrifiants. Tenez impérativement compte de l'inscription DOT 4 plus.

Pour tout renseignement sur les ingrédients et lubrifiants agréés par Mercedes-Benz,

- adressez-vous à un atelier qualifié
- consultez le site Internet <http://bevo.mercedes-benz.com>

Liquide de refroidissement**Consignes de sécurité importantes****⚠ ATTENTION**

Si du produit antigel entre en contact avec des composants brûlants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer. Il y a un risque d'incendie et de blessure.

Laissez refroidir le moteur avant de faire l'apoint de produit antigel. Veillez à ne pas verser de produit antigel à côté de l'orifice de remplissage. Nettoyez soigneusement les composants encrassés avec du produit antigel avant de démarrer le moteur.

! Veillez à ne pas répandre de liquide de refroidissement sur les surfaces peintes. Sinon, vous risquez d'endommager la peinture.

Manipulez, stockez et éliminez le liquide de refroidissement et la protection antigel dans le respect des dispositions légales en vigueur et

des consignes de sécurité importantes relatives aux ingrédients et lubrifiants (> page 332).

Additif avec propriétés anticorrosion et antigel pour liquide de refroidissement

! N'utiliser que des inhibiteurs d'antigel/corrosion conformes aux spécifications MB pour les produits d'entretien, Feuille No 325. Le recours à d'autres inhibiteurs d'antigel/corrosion risque d'endommager le système de refroidissement et de réduire la durée de mise en service du moteur.

Le liquide de refroidissement est un mélange d'eau et de produit anticorrosion et antigel. Il assure

- la protection contre la corrosion
- la protection contre le gel
- l'élévation du point d'ébullition

A la livraison, le circuit de refroidissement est rempli d'un liquide de refroidissement qui garantit la protection contre le gel et la corrosion. Afin d'assurer la protection contre la corrosion et l'élévation du point d'ébullition, le liquide de refroidissement doit rester toute l'année dans le circuit de refroidissement du moteur, même dans les pays où la température extérieure est élevée.

Contrôlez la concentration du liquide de refroidissement en produit antigel et anticorrosion tous les 6 mois.

La proportion de produit anticorrosion et antigel dans le système de refroidissement du moteur devrait être de

- 50 % au minimum. Le système de refroidissement du moteur est ainsi protégé du gel jusqu'à -35 °F (-37 °C) environ.
- 55 % au maximum (protection antigel jusqu'à -49 °F [-45 °C]). Sinon, la dissipation de la chaleur est compromise.

Mercedes-Benz vous recommande l'utilisation d'un produit anticorrosion et antigel conforme à la fiche 325.

Pour de plus amples informations, adressez-vous à un atelier qualifié.

Liquide de refroidissement

Désignation/numéro du produit

Zerex G40-91, The Valvoline Company
Fiche MB 325.5

Intervalle de maintenance

Faites remplacer le liquide de refroidissement tous les **15 ans**.

Capacités

Circuit de refroidissement du moteur

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| Liquide de refroidissement | env. 11 US qt (10,4 l) |
|-----------------------------------|------------------------|

Réfrigérant du système de climatisation

Consignes de sécurité importantes

Le système de climatisation de votre véhicule est rempli avec le réfrigérant R-134a.

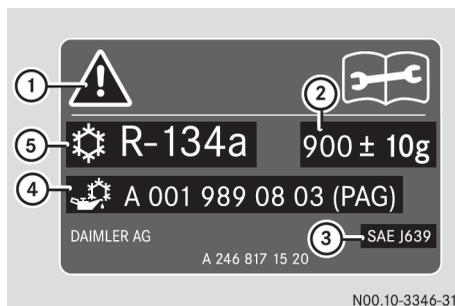
La plaque d'information sur le type de réfrigérant utilisé se trouve sur la traverse supportant le radiateur.

! Seuls le réfrigérant R-134a et l'huile PAG agréée par Mercedes-Benz doivent être utilisés. L'huile PAG agréée ne doit pas être mélangée à une huile PAG qui n'est pas agréée pour le réfrigérant R-134a. Sinon, le système de climatisation risque d'être endommagé.

Les travaux de maintenance (remplissage de réfrigérant ou remplacement de composants, par exemple) doivent être exclusivement confiés à un atelier qualifié. Vous devez respecter toutes les prescriptions correspondantes en vigueur ainsi que la norme SAE J639.

Confiez toujours les travaux sur le système de climatisation à un atelier qualifié.

Plaque d'information sur le réfrigérant



Plaque d'information sur le réfrigérant (exemple)

- ① Symboles de mise en garde
- ② Capacité de réfrigérant
- ③ Normes en vigueur
- ④ Référence de l'huile PAG
- ⑤ Type de réfrigérant

Les symboles de mise en garde ① indiquent

- les dangers possibles
- que les travaux de maintenance doivent être effectués par un atelier qualifié

Capacités

| Climatiseur avant | Capacité |
|-------------------|--------------------|
| Réfrigérant | 21,2 oz (600 g) |
| Huile PAG | 2,8 oz (79 g) |

| Climatiseur arrière | Capacité |
|---------------------|--------------------|
| Réfrigérant | 31,7 oz (950 g) |
| Huile PAG | 4,9 oz (139 g) |

Liquide de lave-glace

Consignes de sécurité importantes

ATTENTION

Si du concentré pour liquide de lave-glace entre en contact avec des composants brû-

lants du moteur ou du système d'échappement, il risque de s'enflammer. Il y a risque d'incendie et de blessure.

Veillez à ne pas verser du concentré pour liquide de lave-glace à côté de l'orifice de remplissage.

! Utilisez uniquement un liquide de lave-glace compatible avec les diffuseurs en plastique (SummerFit MB ou WinterFit MB, par exemple). Vous risquez d'endommager les diffuseurs en plastique des projecteurs si vous utilisez un produit inapproprié.

Pour manipuler le liquide de lave-glace, suivez les consignes de sécurité importantes relatives aux ingrédients et lubrifiants (▷ page 332).

Proportions du mélange

Mélangez du concentré pour liquide de lave-glace à l'eau toute l'année. Adaptez les proportions du mélange à la température extérieure.

Températures supérieures au point de congélation :

- ▶ Remplissez le réservoir du lave-glace d'un mélange d'eau et de concentré pour liquide de lave-glace (concentré pour liquide de lave-glace Summerwash pour éviter la formation de stries, par exemple).

Températures inférieures au point de congélation :

- ▶ Remplissez le réservoir du lave-glace d'un mélange d'eau et de concentré pour liquide de lave-glace (concentré pour liquide de lave-glace Winterwash s'il y a risque de gel, par exemple). Cela permet d'éviter le gel du liquide sur le pare-brise.

Capacités

Lave-glace avec/sans chauffage

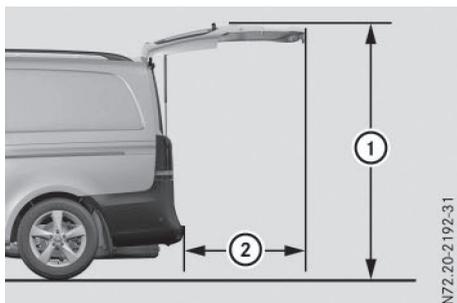
| Réservoir du lave-glace | Liquide de lave-glace |
|-------------------------|------------------------|
| Non chauffé | env. 3,7 US qt (3,5 l) |
| Chauffé | env. 6,3 US qt (6,0 l) |

Caractéristiques du véhicule

Remarques générales

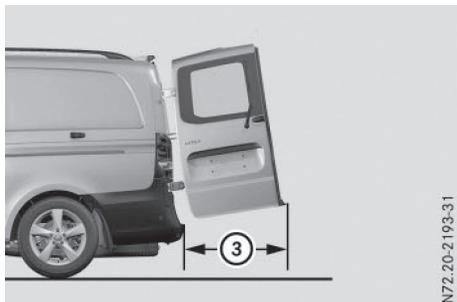
Dans la section suivante, vous trouverez des données techniques importantes sur le véhicule. Dans les documents du véhicule, vous trouverez d'autres données techniques spécifiques au véhicule ou à son équipement, telles que les poids relatifs au véhicule.

Dimension



N72.20-2192-31

Véhicule équipé d'un hayon



N72.20-2193-31

Véhicule équipé d'une porte arrière à 2 battants
Les dimensions indiquées varient en fonction

- de l'équipement pneumatique
- du chargement
- de l'état de la suspension
- des équipements optionnels

| Modèle | Fourgon |
|-----------------------------------|--------------------|
| Hauteur de basculement du hayon ① | 86,0 in (2 185 mm) |
| Profondeur d'ouverture du hayon ② | 41,2 in (1 047 mm) |

| Modèle | Fourgon |
|---------------------------------------|---|
| Profondeur d'ouverture des battants ③ | 33,4 in (849 mm) |
| Largeur de chargement | 50,0 in (1 270 mm) |
| Largeur de chargement maximale | 66,3 in (1 685 mm) |
| Hauteur de chargement | 53,8 in (1 367 mm) |
| Longueur | 202,4 in (5 140 mm) |
| Largeur | avec rétroviseurs extérieurs déployés 75,9 in (1 928 mm) sans rétroviseurs extérieurs 88,3 in (2 244 mm) |
| Empattement | 126,0 in (3 200 mm) |

| Modèle | Combi |
|---------------------------------------|---|
| Hauteur de basculement du hayon ① | 84,6 in (2 150 mm) |
| Profondeur d'ouverture du hayon ② | 41,2 in (1 047 mm) |
| Profondeur d'ouverture des battants ③ | 33,4 in (849 mm) |
| Largeur de chargement | 47,4 in (1 205 mm) |
| Largeur de chargement maximale | 61,1 in (1 552 mm) |
| Hauteur de chargement | 52,2 in (1 326 mm) |
| Longueur | 202,4 in (5 140 mm) |
| Largeur | avec rétroviseurs extérieurs déployés 75,9 in (1 928 mm) sans rétroviseurs extérieurs 88,3 in (2 244 mm) |
| Empattement | 126,0 in (3 200 mm) |

Points d'arrimage et systèmes de portage

Points d'arrimage

Remarques générales

! Tenez compte des indications relatives à la charge maximale des différents points d'arrimage.

Lorsque vous arrimez le chargement à plusieurs points d'arrimage, tenez toujours compte de la charge maximale du point d'arrimage le plus faible.

En cas de freinage à fond par exemple, les forces développées peuvent être beaucoup plus élevées que la force générée par le poids du chargement. Utilisez toujours plusieurs points d'arrimage pour répartir la force. Chargez les points d'arrimage uniformément.

Vous trouverez de plus amples informations sur les points d'arrimage et sur les anneaux d'arrimage sous « Arrimage du chargement » (▷ page 260).

Anneaux d'arrimage

Charge de traction maximale des anneaux d'arrimage :

| Anneaux d'arrimage | Effort de traction nominal autorisé |
|--------------------|-------------------------------------|
| Combi | 786,5 lbf 350 daN |
| Fourgon | 1 124,0 lbf 500 daN |

Glissières et rails d'arrimage

Charge de traction maximale des points d'arrimage d'une glissière ou d'un rail d'arrimage :

| Point d'arrimage | Effort de traction nominal autorisé |
|---|-------------------------------------|
| Glissière | 786,5 lbf 350 daN |
| Rail d'arrimage sur le plancher du compartiment de chargement | 1 124,0 lbf 500 daN |
| Rail d'arrimage sur la paroi latérale | 225,0 lbf 100 daN |

Les valeurs indiquées ne s'appliquent aux charges qui se trouvent sur le plancher du compartiment de chargement que si

- la charge est arrimée à 2 points d'arrimage de la glissière ou du rail
- le point d'arrimage le plus proche sur la même glissière ou le même rail se trouve à 3 ft (1 m) environ

Système de portage pour le toit et pour l'arrière

ATTENTION

Si vous utilisez les orifices de la carrosserie ou les pièces rapportées comme marchepieds, vous risquez

- de glisser et/ou de tomber
- d'endommager le véhicule et de tomber

Il y a risque de blessure.

Utilisez toujours des marchepieds stables, par exemple une échelle appropriée.

! N'utilisez pas le guidage inférieur de la porte coulissante (chariot) comme marchepied. Sinon, vous pourriez en endommager la garniture et/ou le mécanisme de la porte coulissante.

ATTENTION

Lorsque le toit est chargé, le centre de gravité se trouve plus haut et la tenue de route se modifie. Si vous dépassez la charge maximale sur le toit, le comportement routier ainsi que la manœuvrabilité et le comportement au freinage du véhicule sont fortement compromis. Il y a risque d'accident.

Respectez impérativement la charge maximale sur le toit et adaptez votre style de conduite.

! Le poids de l'ensemble système de portage et bagages ne doit pas dépasser la charge maximale autorisée sur le toit.

Les points d'appui du système de portage sur le toit doivent se trouver à distance égale les uns des autres.

Montez les barres pour rampe de toit devant et derrière les supports centraux.

! Pour des raisons de sécurité, Mercedes-Benz vous recommande de ne monter sur le toit que des systèmes de portage testés et agréés pour Mercedes-Benz. Ils contribuent à éviter les dommages.

| | |
|------------------------------------|---|
| Charge maximale sur le toit | 330 lb (150 kg) avec au moins 3 paires de points d'appui |
|------------------------------------|---|

| | |
|---|--|
| Charge maximale du porte-vélos arrière | 154 lb (70 kg) avec jusqu'à 4 vélos |
|---|--|

Les valeurs correspondent à une répartition régulière des charges sur toute la surface du toit.

Pour les systèmes de portage plus courts, réduisez la charge en proportion. La charge maximale par paire de points d'appui du système de portage est de 110 lb (50 kg). La charge maximale par barre pour rampe de toit est de 220 lb (100 kg).

Si vous avez monté un porte-vélos arrière sur le hayon, le poids supplémentaire limite le soutien apporté par les ressorts à gaz lors de l'ouverture du hayon. Vous devez alors exercer une force plus importante pour ouvrir le hayon. Lorsque les températures extérieures sont en dessous du point de congélation, le hayon peut s'abaisser de manière intempestive après son ouverture.

Vous trouverez les directives de chargement et de plus amples informations sur la répartition de la charge et l'arrimage du chargement sous « Transport » (> page 258).

Dispositif d'attelage

Remarques générales

Mercedes-Benz vous recommande de confier la pose ultérieure d'un dispositif d'attelage à un distributeur SPRINTER agréé.

Montez uniquement un dispositif d'attelage spécialement testé et agréé pour votre véhicule par le distributeur mentionné sur la page de titre. En liaison avec votre dispositif d'attelage SPRINTER, utilisez uniquement une rotule agréée pour votre véhicule. Vous trouverez des informations

relatives aux dimensions autorisées pour la rotule sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage.

Pour tout renseignement, adressez-vous à un atelier qualifié. Tenez compte également des remarques relatives à la traction d'une remorque qui figurent dans le chapitre « Conduite et stationnement » (> page 178).

Charges tractées

Vous trouverez les données relatives aux poids et charges autorisés, qui ne doivent pas être dépassés,

- dans les documents du véhicule et
- sur les plaques signalétiques du dispositif d'attelage, de la remorque et du véhicule (> page 331)

Vous trouverez les valeurs autorisées par le constructeur dans le tableau suivant. Lorsque les données diffèrent, la valeur la moins élevée prévaut.

Vérifiez sur une balance étalonnée que les limitations de poids sont bien respectées.

| | |
|--|----------------------|
| Poids total du véhicule GVWR | 6 724 lb (3 050 kg) |
| Charge sur l'essieu avant GAWR (FA) | 3 417 lb (1 550 kg) |
| Charge sur l'essieu arrière GAWR (RA) | 3 417 lb (1 550 kg) |
| Poids total autorisé de l'ensemble routier² GCWR | 11 684 lb (5 300 kg) |
| Charge tractée³ GTW | 5 000 lb (2 268 kg) |
| Charge sur timon TWR | 500 lb (227 kg) |

² Poids total maximal autorisé de l'ensemble routier (véhicule et remorque).

³ Poids total maximal autorisé de la remorque.

